

G. Mauger

**Grammaire
pratique
du français
d'aujourd'hui**
langue parlée
langue écrite

LIBRAIRIE HACHETTE

collection publiée sous le patronage de l'Alliance française

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

G. Mauger

Agrégé de l'Université

Directeur honoraire de l'École Internationale de l'Alliance Française

Grammaire pratique du français d'aujourd'hui

**langue parlée
langue écrite**

Septième édition revue

**LIBRAIRIE HACHETTE
PARIS**

tion publiée sous le patronage de l'Alliance Française

C'est avec le concours de Jacques Lamaison qu'avait été entreprise la rédaction de cette grammaire, et plusieurs chapitres lui devaient leur forme initiale.

Un mal sans pitié est venu l'arracher à une tâche qu'il avait abordée avec enthousiasme et qu'il eût, jusqu'au bout, honorée de son riche savoir.

G. Mauger

Langue et civilisation françaises

Tome I : Méthode 1^{er} et 2^e degrés ● ◉

Tome II : Méthode 3^e et 4^e degrés ●

Tome III : Méthode 5^e degré (PARIS)

Tome IV : Civilisation, littérature

G. Mauger et G. Gougenheim

Le français élémentaire : 2 livrets ●

G. Mauger et M. Bruézière

Le français accéléré

Le Français et la Vie (Nouvelle méthode de langue)

G. Mauger

Contes et récits en français facile

● *Disques de l'Encyclopédie Sonore*

◉ *Adaptation audio-visuelle*

Avertissement

C'est une fin essentiellement pratique que nous avons cherchée en rédigeant cette grammaire. Nous avons essayé de résoudre les difficultés particulières que rencontre un étranger à propos de notre langue : « *Que signifie* telle tournure, lue ou entendue? — *Quelle expression* donner à telle idée, de cause ou de conséquence? — *Comment employer*, dans telle situation, les formes du pronom personnel ou de l'article? » Mais nous n'avons point perdu de vue que, chaque fois, l'étranger est soucieux de connaître ce qui se dit et s'écrit couramment, plutôt que les règles strictes de la grammaire traditionnelle. Il désire ne pas se singulariser aux yeux des Français qui l'entendront ou le liront.

Aussi, en lui offrant une description des divers procédés d'expression dans la langue d'aujourd'hui, avons-nous tenté de le guider et de l'orienter discrètement. Nous avons donc été amené, d'abord, à ne traiter que du français actuellement vivant (ne citant un tour ancien que rarement, et s'il garde encore quelque survivance); ensuite, à insister sur certains problèmes particulièrement épineux : la postposition du sujet, par exemple, la place de l'adjectif épithète. Le même souci, tout pratique, explique pourquoi nous n'hésitons point à rappeler un fait déjà évoqué précédemment, ou à multiplier les renvois d'un paragraphe à un autre.

Nous ne cacherons pas que la rédaction d'une grammaire — aujourd'hui, et pour les étrangers — nous a semblé, à maintes reprises, au cours de notre travail, une tâche ambitieuse et peut-être vaine, du moins pour nos forces.

Dans un temps où la langue parlée et la langue écrite évoluent très rapidement; où l'école n'est plus le conservatoire du *bon français* qu'elle fut pendant un siècle et demi; où la presse, la radio, la télévision passent de plus en plus aux mains des jeunes, appelés à se faire entendre d'un immense public, c'est déjà une étrange entreprise que d'oser faire un manuel pour les écoliers de nos lycées; mais entreprise plus étrange encore, si l'on s'adresse à des lecteurs qui ne sont pas français, dont l'attention critique reste en éveil et qui pourront trouver chaque jour, à la radio, dans le journal, dans un roman, le démenti sans réplique de ce que le manuel aura prétendu leur enseigner. Quelle peut être l'attitude du grammairien devant des problèmes tels que l'emploi du subjonctif avec *après que* ou le non-accord du participe passé au féminin? S'il adopte une position de pure description linguistique, inclinant ainsi ses lecteurs à suivre une tendance encore discutée, ne va-t-il pas les désarmer devant les reproches, non seulement des doctes, mais de ceux qui tiennent tout simplement au respect des grandes œuvres?

En fait, l'étranger a besoin de conseils; il attend de nous des solutions qui satisfassent en même temps à la correction et à l'usage. Seulement, pour étayer sa confiance, il faut qu'il nous sente à même de lui expliquer les pressions qui s'exercent sur la langue et les motifs profonds qui les animent : par exemple, dans les deux cas que nous venons de signaler, le besoin, plus ou moins conscient, d'économie. On ne saurait, ici, se contenter de parler de *fautes*. Si instante est la remise en question de certains faits, que l'intransigeance conduirait à l'isolement en face d'une langue — c'est-à-dire d'une société — qui vit et qui change, d'une littérature qui traduit le monde contemporain avec des moyens qu'on peut analyser et justifier.

D'ailleurs, cette langue retrouve souvent, dans ses « incorrections », des tours qui jadis existèrent. C'est le cas de constructions comme : « Il est à craindre qu'il *serait* mécontent » ou : « Quoiqu'on *devrait* s'en féliciter » ou encore : « Il est possible qu'il *refusera* ». Tours choquants? Mais le xvii^e siècle et même le xviii^e nous en offrent, à côté d'un subjonctif très usuel, maint exemple autorisé. Ce qui signifie que de grands auteurs (Corneille, Fénelon, Chateaubriand) ont écrit dans cette langue-là, et que c'était, alors, du bon français. Seulement, comme ce n'est plus, ou pas encore, du français courant, et que notre lecteur désire, répétons-le, s'exprimer correctement, sans se faire remarquer, il faut lui fournir une réponse. Peut-être la solution sortira-t-elle des termes mêmes du problème : s'il s'agit d'un tour archaïque et propre à faire sourire (par exemple, « la feue reine », ou même « un mien ami »), nous conseillerons l'abstention. Mais si le tour est encore vivant, et s'il a pour lui des avantages de clarté (par exemple l'emploi des divers temps de l'indicatif avec *après que*), nous conseillerons à notre lecteur d'observer une règle que suivent encore beaucoup de bons écrivains et qui ne singularise personne. Il contribuera, pour sa part, à maintenir des nuances précieuses et à retarder le moment où l'économie matérielle obtenue par l'uniformité du mode et du temps (passé du subjonctif) sera balancée par l'obscurcissement du discours¹.

Notre livre, on le voit voudrait garder le contact avec la réalité linguistique. Est-ce à dire qu'il ait pu, dans tous les cas, se conformer aux démarches de la science contemporaine? Des maîtres éminents ont évoqué, mieux que nous ne saurions le faire, les perspectives ouvertes à la grammaire par les travaux des structuralistes. Mais il faut bien reconnaître que la pédagogie ne peut tirer de ces recherches qu'un profit encore limité. Sans doute, nous dirons utilement à l'étudiant étranger : « L'article est incompatible avec les adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs, et la plupart des indéfinis »; ou encore : « C'est un fait de structure que vous devez dire : la ville *de* Paris et : le poète Valéry »; ou encore : « La place du pronom personnel dans la phrase obéit à telles et telles servitudes. » On n'empêchera pas que les frontières du structural et de l'arbitraire ne soient parfois mal définies et que le domaine de la liberté, du choix, ne demeure très vaste : « Subjonctif, ou indicatif, après : il semble, il est exact que...? » — « Répétition, ou non, des pronoms relatifs, des pronoms personnels? » — En vérité, on ne saurait oublier que l'étranger porte intérêt aux problèmes de nuance et de justesse, surtout si sa culture atteint un

1. En fait, le subjonctif passé avec *après que* semble bien une acquisition irréversible du F. P. (Nota de la 4^e édition).

certain niveau. Remarque d'autant plus importante, croyons-nous, que la langue écrite étend constamment son domaine¹. Il est peu d'hommes, aujourd'hui, à qui il n'importe pas de savoir lire. Et qui veut, en pays étranger, vivre dans un certain confort d'esprit, doit comprendre les innombrables avis concernant la police de la rue et de la route, et surtout comprendre le journal. Non moins que la radio, et de façon plus souple, il tiendra le visiteur en contact avec le pays où il séjourne et, concurremment avec la conversation, étendra et enrichira son expérience linguistique.

La langue parlée et la langue écrite seront donc, ensemble, la matière de cet ouvrage.

Mais, alors, nous nous heurtons aux difficultés soulevées par leur constante interpénétration, la poussée s'exerçant surtout du parlé vers l'écrit. Ainsi apparaissent assez mouvantes les limites entre les différents niveaux ou tranches linguistiques, assez capricieuse toute division.

Nous avons, cependant, pour la commodité du lecteur, considéré qu'on pouvait définir quatre tranches, allant de la langue la moins populaire à la plus populaire :

1. Un français écrit, essentiellement littéraire (représenté dans ce livre par le sigle F. E.). Ce fut, en général, celui des écrivains d'avant 1940, et il a constitué la substance des grammaires traditionnelles.

2. Une langue courante, qui se placerait entre le français écrit littéraire et le français parlé familier : celle qu'emploie le Parisien de moyenne culture dans une conversation avec un interlocuteur qu'il ne connaît pas intimement, avec un de ses supérieurs ou un de ses chefs.

C'est à cette langue courante que se réfère le plus souvent notre ouvrage. Elle n'y est affectée d'aucun sigle particulier. On saura donc que lorsque nous citons : *J'ai très soif*, sans autre symbole, il s'agit d'une expression usitée aujourd'hui dans la langue écrite quotidienne, comme dans la langue parlée.

3. Un français parlé familier (F. P. fam.). Il suppose des rapports plus étroits avec l'interlocuteur. C'est à ce niveau que vous vous placez par exemple, quand vous causez avec le mécanicien qui répare votre voiture, ou avec un ami d'enfance. La langue courante s'alimente constamment à cette source.

Voici un exemple comparatif, tiré des phrases conditionnelles :

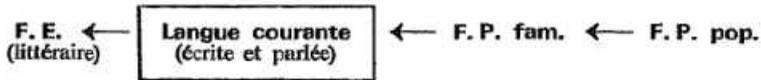
(F. E.)	(Langue courante)	(F. P. fam.)
Il se mettrait en route si le ciel était clair et que la température fût douce.	Il se mettrait en route si le ciel était clair et que la température soit douce,	Il se mettrait en route si le ciel était clair et que la température était douce.
(Emploi littéraire du <i>subjonctif imparfait</i> .)	(Emploi usuel du <i>subjonctif présent</i> .)	(Emploi d'un <i>imparfait de l'indicatif</i> qui tend à passer dans la langue courante.)

1. L'observation est de M. Aurélien Sauvageot, dans *Français écrit, français parlé* (Larousse).

4. Un quatrième niveau concerne le français parlé populaire (F. P. pop.). Ce sera la langue pratiquée en général par les ouvriers entre eux. Enfin nous ne citons que pour mémoire le français parlé vulgaire (F. P. vulg.) auquel appartiennent les expressions basses ou grossières.

Mais notre lecteur ne doit pas ignorer qu'une autre perspective, très importante, est ouverte par la presse d'information, la radio-télévision, et, dans une certaine mesure, la partie narrative des romans. On y relève des formes grammaticales que l'on croyait reléguées dans un français littéraire ou désuet : passé simple, plus-que-parfait du subjonctif employé comme conditionnel passé, participe présent directement apposé au nom, etc. Cette langue des journaux et de la radio joue un rôle très important en animant, dans un circuit actif, des tours qui passaient pour irrévocablement condamnés, et qui demeurent ainsi disponibles.

Si l'on veut représenter matériellement et de façon approximative l'ensemble de ces divers niveaux, on obtient un diagramme de ce genre :



Presse et radio — Récit des romans

Et maintenant, quels conseils donner, pour l'usage de ce tableau? Nous pourrions les formuler ainsi :

— Pour l'écrit : La rédaction d'un texte d'une certaine tenue (rapport, conférence, essai) demanderait qu'on s'en tienne à la substance embrassée par le français écrit littéraire (F. E.) et la langue courante.

S'il s'agit de rédiger un dialogue (roman ou théâtre), une lettre à un ami, les tours de la langue courante et du français parlé familier devraient convenir.

— Pour la conversation : Dans la conversation quotidienne, la langue courante permettra de concilier le naturel et la bonne tenue. Mais les expressions du français parlé familier, et même populaire, ne seront pas toujours déplacées. Tout dépendra des circonstances, de la culture de l'interlocuteur et du ton qu'il confère à l'entretien. Dans tous les cas, il faudra éviter les expressions du français parlé vulgaire et celles qui seront indiquées comme archaïques ou affectées.

Il nous est agréable d'exprimer notre gratitude à MM. Georges Gougenheim, professeur à la Sorbonne, et Charles Muller, professeur à la faculté des Lettres de Strasbourg, qui ont bien voulu lire notre manuscrit ; à M. Michel Forget, agrégé de l'Université, professeur honoraire, qui a accepté la tâche d'examiner l'ouvrage sur épreuves ; et à Mme Mercier, Directrice des études de phonétique à l'Alliance Française, qui a contrôlé l'Introduction. Nous souhaiterions que ce livre fût moins indigne des nombreux et clairvoyants conseils, des utiles rectifications dont ils nous ont favorisé.

G. M.

Introduction

LES SONS DU FRANÇAIS

1. voyelles orales simples

- [i] si, pyjama
- [e] (fermé), été
- [ɛ] (ouvert) être, crème, mais
- [a] (antérieur) patte
- [ɑ] (postérieur) pâte
- [ɔ] (ouvert) or
- [o] (fermé) zéro, au
- [u] ou

2. voyelles orales composées

- [y] (= [u] pour les lèvres,
[i] pour la langue) tu
- [ø] (= [o] pour les lèvres,
[e] pour la langue) bleu
- [œ] (= [ɔ] pour les lèvres,
[ɛ] pour la langue) heure

3. e dit « muet » (intermédiaire entre [ø] et [œ] et très rapide) :

- [e] premier

4. voyelles orales nasales

- | | | |
|---------------------------------|-------|------|
| [ɛ̃] (avec voyelle orale simple | [ɛ̃]) | vin |
| [ã] (— — — — | [ɑ̃]) | an |
| [õ] (— — — — | [ɔ̃]) | on |
| [œ̃] (— — — — | [œ̃]) | brun |

5. semi-voyelles

- [w] oui
- [ɥ] lui
- [j] pied

6. consonnes

- [b] bas
- [d] dur
- [f] fort, phare
- [g] gant
- [ʒ] jeune, gigot, mangeons
- [k] corps, cing, qui, kilo (écho)
- [l] le
- [m] me
- [n] ni
- [p] papa
- [r] or
- [s] se, ce, commençons (dix)
- [t] tu, théâtre
- [v] vous
- [z] disons, zéro (dixième)
- [ʃ] chat (schéma)
- [ʁ] peigne

LA PRONONCIATION

Observations élémentaires

A part l'articulation même des sons, la difficulté, pour les étrangers, est de reconnaître dans quels cas sont ouverts ou fermés les sons représentés par *e*, *o*, *eu*; quand un *a* est antérieur ou postérieur; quand un *e* dit muet se prononce, ou non. On aura intérêt à consulter le *Traité de prononciation française* de Pierre Fouché, qui présente un inventaire très complet de ces divers cas.

On y constatera, par exemple, que :

- l'ouverture ou la fermeture dépendent souvent de l'accentuation de la syllabe;
- en syllabe accentuée, *E* suivi d'une consonne prononcée est toujours ouvert : mer [mɛR], veste [vɛst];
- *Eu* accentué, non suivi d'une consonne prononcée, est toujours fermé : Monsieur [mɔsjø], etc.

e dît muet.

Voici quelques remarques importantes concernant la prononciation de **e en prose française**¹ :

Sauf le cas d'élision (v. ci-dessous) **e** est maintenu dans l'écriture, mais non pas toujours dans la prononciation.

Il tombe en général à la fin d'un mot, et toujours à la fin d'un groupe rythmique :
Jeann(e) rêv(e) de voyag(es).

Mais il se maintient :

a) lorsque joue la loi des trois consonnes (v. n° 131), c'est-à-dire dans la plupart des cas où l'**e**, suivi d'une consonne prononcée, est précédé de deux autres :
appartement — quelquefois — l'autre livre².

b) lorsque **e** porte un accent tonique, après l'impératif affirmatif :
dis-le.

On notera que, toujours, **e** se prononce :

dans : *que de parce que*, s'il n'est pas éliidé : parc(e) que j(e) vois...

dans : *ceci* : ceci est vrai; est-c(e) vrai, ceci ?

[Jamais il ne se prononce dans le *ce* de :
est-c(e) que, quand est-c(e) que, etc.]

Il se prononce dans : *je n(e)...* :

je n(e) sais pas;

et dans la plupart des finales en *-eller* : le chapelier — Mais le bourr(e)lier.

L'**e** se maintient volontiers dans la première syllabe d'un groupe rythmique :

Je vois cet homme — Ce garçon est sympathique.

On dira donc plutôt : je l(e) sais, que : j(e) le sais.

Dans les séries, il y a, en général, alternance des **e** prononcés et des **e** muets :

Je n(e) le r(e)demand(e) pas.

Les liaisons

La liaison intéresse la langue parlée seulement. Elle consiste à faire entendre, dans un groupe, une consonne finale devant une voyelle ou un *h* « muet » : les amis [lezami]. Souvent il y a une modification du timbre de la consonne : *s* > *z*, *d* > *t*, et (fait plus rare) *g* > *k* :

Les amis [lezami] — attend-il? [atütül] — suer sang et eau [sûkeo].

1. Dans la versification traditionnelle **e** se prononce devant consonne ou *h aspiré* :

« Herb (e), use notre seuil; ronce, cache nos pas l » (V. Hugo).

2. La même loi explique l'apparition fautive d'un **e** prononcé dans des expressions comme : le strict[**e**] minimum.

Aujourd'hui, certaines liaisons tendent à se raréfier. Mais on entend souvent, dans un français peu surveillé ou populaire, la liaison devant l'*h* « aspiré » : il est Hongrois, elle est hors de danger. Et les enfants disent couramment : c'est honteux. Ces prononciations semblent progresser¹ ; il sera bon, pour déterminer la valeur de *h*, de consulter un dictionnaire.

Liaisons couramment pratiquées.

Après un nom : la liaison n'est obligatoire que si ce nom est le premier terme d'un groupe figé ou d'un nom composé : Les Ponts et Chaussées — un guel-apens — suer sang et eau [sũkeo].

On distinguera ainsi : les États-Unis et : les Éta(ts) unis par ce traité — ou : faire des châteaux en Espagne, et : il possède des château(x) en Espagne. Remarque qu'on doit dire : les Nor(d)-Africains — de par(t) en part, et, de préférence, Nor(d)-ouest... (Voir plus bas : un for(t) encombrement.)

Après un adjectif qualificatif, devant un nom : Un heureux homme — ce petit inconvéient. On pourra ainsi faire la distinction d'un adjectif et d'un nom : un savant aveugle (savant, adjectif) ; un savan(t) aveugle (savant, nom) — Saint-Honoré (saint, adjectif) ; un sain(t) honoré (saint, nom). (Mais la liaison ne se fait pas en général, au singulier, si l'adjectif se termine par *r* suivi d'une consonne normalement non prononcée : un for(t) encombrement — ce cour(t) intervalle — un lour(d) héritage.)

Après un adjectif numéral cardinal, devant un nom ou un adjectif : trois enfants — trois heureux enfants.

N. B. Devant les dates du mois, pas de liaison, en général : le deu(x) avril. Les adjectifs numéraux ordinaux, au pluriel, admettent plutôt la liaison : les premiers éléments (on trouvera, n° 196, quelques détails supplémentaires sur la prononciation des consonnes finales des nombres).

Après un déterminant, devant un nom ou un adjectif : les enfants — ces enfants — mon avion — quels avions? — aucun ami — quelques autres — tout homme — tous autres projets.

Après un pronom personnel (et après *on*) devant un verbe : ils arrivent — vous entendez — on vous entend — tu les as vus — vous y allez — on arrive.

Après un verbe, devant les pronoms : il, ils, elle, elles, on : vient-il? — vient-on? — prend-il?

Remarque l'adjonction d'un *t* (analogique des verbes des 2^e et 3^e groupes) dans : pense-t-il? — pense-t-on? — va-t-il? — vainc-t-il? — aima-t-il?

Après *est* la liaison, en bonne langue, est obligatoire devant toute voyelle : c'est un acteur — elle est au cinéma.

Après *sont*, on entend parfois, par exemple : i(ls) son(t) arrivés — Il faut dire : ils sont arrivés.

1. En revanche, on entend souvent : « un || hiatus » (au lieu de : « un hiatus », avec liaison de l'*n*, ce qui est la prononciation correcte.)

Après un **adverbe de quantité**, la liaison est obligatoire en bonne langue :
plus utile — **très utile** — **trop entreprendre** — **tant essayer**.

Après **bien, mieux**, il en est de même :
bien accueillie — **pour mieux entendre**.

Après les **prépositions chez, dans, en, sans, sous**, même obligation :
chez un camarade — **dans une heure** — **en une heure** — **sans y voir** —
sous aucun prétexte.

Remarque : **quant à** est toujours prononcé avec liaison. Mais l'adverbe interrogatif **quand ?** est très rarement lié : **quan(d) aura-t-il fini ?** (mais : **quand est-ce que... ?** où *d* sonne comme *t*).

Après les conjonctions **donc, quand**, enchaînement ou liaison obligatoires :
Je pense, donc je suis — **quand Ernst le voudra**.

En revanche, si **donc** est une particule exclamative, le *c* ne se prononce pas, en général : venez **don(c)!**

L'élision

L'élision est l'effacement d'une des voyelles finales **a, e, i** devant une voyelle ou un **h** « muet ».

La liaison (v. ci-dessus) et l'élision ont d'étroits rapports. En général, là où il y a liaison, il y a chance d'élision, et inversement. Comparez : **les habits** et **l'habit** — **le(s) hachoirs** et : **le hachoir**.

L'élision concerne la langue écrite aussi bien que la langue parlée.

Dans l'écriture, l'élision se marque généralement, mais non pas toujours, par une apostrophe (v. plus loin), qui remplace la voyelle éliée : **l'encrier** — **l'auto** — **l'habit**.

On élide **e** et **a** dans l'article défini et dans les pronoms personnels atones :

L'auto — **j'ai dit** — **il m'a vu** — **je l'entends** — **ils s'observent**.

Remarque : Les possessifs féminins **ma, ta, sa** deviennent **mon, ton, son** devant un nom commençant par une voyelle ou un **h** « muet » : **mon auto** — **son influence**.

On élide encore **e**, à la fin des mots suivants :

ce : (pronom) : **C'est vrai** ; **C'a été difficile**.

de : Le prix d'une voiture.

ne : Il n'a rien fait.

que : **Qu'il est beau!** — **je crois qu'en ce cas on doit agir** — **l'homme qu'on a vu...**

jusque : **Jusqu'à trois heures** — **Jusqu'où?** — **Jusqu'ici**.

e final de certaines conjonctions composées, comme : **lorsque, parce que, puisque, quoique, pour que**, ne s'élide obligatoirement dans l'écriture que devant un (article), **une, il, ils, elle, elles, on** :

Lorsqu'on viendra... **Parce qu'elle s'en va...** **Pour qu'on sache...**

e final de **quelque** ne s'élide obligatoirement dans l'écriture que devant **un, une** :
Quelqu'un — (mais : **quelque affaire**)

e final de **presque** ne s'élide obligatoirement que dans : **presqu'île**.
(Mais on écrit : **presque aveugle**).

e final de *entre* n'est pas toujours remplacé par une apostrophe :

S'entr'aimer — (mais : *s'entraider*).

I de *si* s'élide devant *il* et *ils* :

s'ils veulent.

(En fait, c'est d'un ancien *e* qu'il s'agit. *Se est*, en ancien français, la forme primitive de *si*.)

N. B. Il n'y a pas d'élision (donc il y a un hiatus) :

en général devant les nombres : *un, huit, huitième, onze, onzième* :

le un — *le onzième* — *messe de onze heures*.

devant les noms des lettres :

le a — *le o* — *le i*.

(mais on peut dire, comme *naguère* : *l'a, l'o, etc.*)

devant certains mots commençant par *u* [y] :

le uhlan — *le uhlement*.

devant certains mots commençant par *ou* [w] :

le ouistiti — *la ouate* (on peut dire encore aujourd'hui *l'ouate*).

devant certains mots commençant par *y* [j] :

le yacht — *le Yang-tsé-Kiang* — *le yatagan* — *le Yankee* — *le Yémen*¹
— *le yoga* — *le Yougoslave* — *le Yukon*.

(mais on dit : *l'yeuse* — *maladie d'yeux* — *l'Yonne* — *le duc d'York* —
et : *l'université d'Yale* ou de *Yale*).

devant toute citation d'un fait de langue employé comme nom :

le « oh! » — *le « ah! »* — *le « encore! »*

L'accent tonique et l'intonation

Accent tonique.

Normalement (et sans parler des accents d'émotion ou d'insistance), le mot français isolé est frappé, sur la dernière voyelle prononcée, d'un accent d'intensité, assez faible d'ailleurs :

infini — *véritāble*.

Mais, dans une phrase parlée, certains de ces accents disparaissent, pour laisser la place à un ou plusieurs accents de groupe :

Un grand hōmme — Il m'a dīt — Le brave hōmme m'a dīt.

1. Alors que Chateaubriand écrivait encore, dans *Les Martyrs*, l'Yémen.

Intonation.

Dans l'énoncé courant (et mises à part les phrases interrogatives ou exclamatives), une phrase française présente en général une partie montante (qui se termine sur une note plus haute) suivie d'une partie descendante (qui se termine sur une note plus basse) :

L'armée a défilé — Il viendra après son travail — J'ai répondu à sa lettre.

On voit que, dans les phrases ci-dessus, le clivage s'est opéré soit après le nom-sujet (quand le verbe n'avait pas de complément), soit après le verbe (quand il était suivi d'un complément). L'intonation prend en effet des formes très variées, surtout dans les phrases d'une certaine longueur.

SIGNES ET ACCENTS

Principaux signes de ponctuation

L'emploi des signes de ponctuation n'obéit pas à des règles absolument strictes; et l'écrivain jouit, à cet égard, d'une certaine liberté. On peut cependant donner quelques indications de principe :

Le **point** (.) marque une pause importante après une phrase (qui peut être réduite à une proposition) :

L'enfant avait de la fièvre ce jour-là. Le lendemain, il allait mieux.

Le **point et virgule** (;) marque une pause plus brève : Je t'interroge; réponds.

La **virgule** (,) marque une légère séparation (souvent pour l'œil seulement) entre des sujets, des compléments, des membres de phrase, des propositions :
« Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches (...) »

(Verlaine).

On remarquera que la virgule ne se place pas, en principe, devant *et*, *ou*, coordonnant des termes de la proposition. Ajoutons qu'elle ne se place pas devant une subordonnée sujet ou complément d'objet : Il est douteux qu'il revienne —
Je crois que tu as raison.

La virgule sert souvent à la mise en relief : Moi, j'accepte — Le chauffeur, qui était dans son tort, se vit retirer son permis.

Les **guillemets** (« ») encadrent les paroles du style direct :

Tu m'as dit : « Oui, je viendrai. »

Les **deux points** (:) annoncent une citation ou un développement explicatif :
Il dit : « non » — Voici mon avis : retarde ton départ — Il a pris son parapluie : il pleuvait.

Les **parenthèses** () encadrent une fraction de phrase non indispensable à la structure du discours : Cette réponse (et vous serez de mon avis) était décevante.

Le tiret joue parfois le même rôle — ou met en relief, pour l'œil, les éléments de la phrase — ou désigne les interlocuteurs dans le style direct :

« — Qu'en penses-tu ?

« — Rien. »

Les points de suspension (...) traduisent l'inachèvement du discours ou du récit : Apportez votre... comment appelez-vous ça ?

Ils servent aussi, placés généralement entre parenthèses ou entre crochets, à marquer une coupure dans la citation d'un auteur : La Fontaine a écrit :

« Rien ne pèse tant qu'un secret :

Le porter loin est difficile aux dames (...) »

Ici, il y a coupure dans la citation, qui doit être ainsi complétée :

« Et je sais même sur ce fait

Bon nombre d'hommes qui sont femmes. »

Le point d'interrogation (?) se place après une expression interrogative :
Viens-tu ? Quand ?

Le point d'exclamation (!) se place après une expression exclamative :
Que c'est beau !

Les accents et signes orthographiques

L'accent aigu (´) se place généralement sur *e* fermé :
l'été (mais crém^{er}ie se prononce [kʁem^{er}ri]).

L'accent grave (`) se place généralement sur *e* ouvert : lève-toi. Il distingue aussi la préposition *à* du verbe *il a*; les adverbes *où*, *où ?* de la conjonction *ou* (= ou bien); l'adverbe *là* de l'article défini *la*.

L'accent circonflexe (^) se place en principe sur une voyelle longue, souvent pour marquer la disparition du son *s* : être (anciennement estre) — ôter (anc. oster). Mais, parfois, il n'est qu'une survivance graphique, sans allongement. Comparez : la pâte (*a* long, accentué) et : le pâtissier (*a* bref, inaccentué). Dans les mots *dû* (du v. devoir) et *crû* (du v. croître), il permet la distinction de *du* (article) et de *crû* (adjectif ou participe de croire).

Le tréma (¨) marque en principe la séparation de deux voyelles en deux syllabes. Il se place sur la seconde voyelle (*e*, *i* ou *u*) : la ciguë — haïr — ambiguïté.

L'apostrophe (') marque l'élision de *a*, *e*, *i* (v. p. XII) : l'épée, l'ami, s'il veut.

La cédille, sous le *c* (ç) marque le son [s] devant *a*, *o*, *u* :
çà et là — un hameçon — un reçu.

(Il joue ainsi le même rôle que *e* placé après *g* pour lui donner le son [ʒ] :
Nous mangeons — il mangea — un esturgeon — une gageure [gazyʁ].)

Le trait d'union (-) unit deux éléments d'un nom composé ou d'un groupe :
arc-en-ciel — dit-il.

Il devient de plus en plus rare dans les noms composés.

LA PHRASE ET LES PROPOSITIONS

Une phrase est l'expression, plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet. d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté.

La phrase peut être constituée d'une ou de plusieurs propositions. On appelle proposition un ensemble de termes liés par la grammaire et le sens, généralement autour d'un verbe. Voici une phrase composée de deux propositions :

Je crois | que tu as raison.

La proposition **que tu as raison** est dite proposition subordonnée parce qu'elle dépend, grammaticalement, de **Je crois**, proposition principale.

Il y a cinq espèces de propositions subordonnées :

1. La proposition subordonnée **conjonctionnelle**, introduite par une conjonction de subordination (v. n° 850) :

Je crois | *que* tu as raison.

2. La proposition subordonnée **relative**, introduite par un pronom relatif :

Je te donne un conseil | *qui* vaut de l'or.

3. La proposition subordonnée **interrogative** (ou interrogative indirecte) introduite par un mot interrogatif :

Dis-moi | *pourquoi* tu agis ainsi.

4. La proposition subordonnée **infinitive**, dont le verbe est à l'infinitif :

J'entends | Paul *entrer*.

5. La proposition subordonnée **participe** (ou participiale) dont le verbe est au participe :

La ville *prise* |, l'ennemi proposa la paix.

Une proposition est dite **indépendante** quand elle peut former, à elle seule, une phrase :

Tu as bien agi.

Enfin les propositions de même fonction peuvent être associées entre elles, soit par une conjonction de coordination (v. n° 847) ; on les dit alors propositions **coordonnées** :

Il va | *et* il vient — Je vois la souris | *qui* va | *et* qui vient ;

soit par simple **juxtaposition** ; on les dit alors propositions **juxtaposées** :

Il va, | il vient.

LA SPHÈRE DU NOM

LE NOM (ou substantif)

- 1 Le nom¹ désigne (ou nomme) les êtres animés (personnes, animaux) et les choses (objets, actions, idées, sentiments). Il donne la réponse à : « qu'est-ce que c'est? » (→ C'est *une table*).

Nom propre, nom commun

- 2 Le nom propre appartient en propre (= en privé) à tel homme, telle femme, tel enfant, tel animal. C'est par ce nom qu'on les appelle: c'est à ce nom qu'ils répondent :

« Écoutez-moi, *Henri*. » — « *Madame Lefèvre*, où êtes-vous? »
« Ici, *Dick!* »

Il désigne aussi, en propre : tel peuple, tel pays, telle province, telle ville, tel fleuve, telle montagne, etc. :

les Français, la France, la Bretagne, Paris, la Seine, les Alpes.

Le nom commun, lui, désigne tous les êtres, toutes les choses de la même espèce :

Henri est un *homme* parmi d'autres hommes — Mme Lefèvre est une *femme* parmi d'autres femmes — Dick est un *chien* parmi d'autres chiens.

RÈGLE GÉNÉRALE : Écrivez les noms propres avec une initiale majuscule :

la France.

Écrivez les noms communs avec une initiale minuscule :

une femme, la table.

- 3 Écrivez de préférence avec une majuscule : les noms ou expressions désignant une institution officielle, un grand organisme administratif :

la Comédie-Française — la Légion d'honneur — le Conseil d'État — la République française — l'Assemblée nationale.

- Les noms désignant telle rue, tel boulevard, etc. :

la rue de la Paix — le boulevard des Invalides.

- Les noms de fêtes :

la Toussaint — la Fête nationale.

1. Les linguistes disent plutôt « le substantif » quand il s'agit d'un nom commun. Mais nous pensons que *nom*, dans une grammaire pratique, se justifie par les termes qui en dérivent : *nommer, nom propre, pronom, nominaux*.

● **Les noms de bateaux, d'avions, d'automobiles, d'engins spatiaux :**

le « Titanic » — la Caravelle — une Peugeot — un Sputnik.

● **Le premier terme dans le titre d'une œuvre, ainsi que l'article s'il fait partie du titre :**

le « Dictionnaire de la langue française » — les « Mémoires d'outre-tombe » — « La Légende des siècles ».

● **L'adjectif (ou le participe) qui caractérise un nom géographique :**

La mer Rouge — les monts Maudits.

● **Dans certains cas, distinguez par une majuscule le nom propre du nom commun :**

« Soyez béni, *mon Dieu* » mais : les *dieux romains* — la *Bourgogne* (province) mais : le *bourgogne* (vin connu) — la *Champagne* (province) mais : le *champagne*, etc.

Noms concrets, noms abstraits

4 **Les noms concrets désignent les êtres, les objets qu'on peut voir, entendre, toucher :** Un livre — un chien.

Les noms abstraits désignent des qualités : la force; **des idées ; des sentiments :** La paix, l'amitié.

Les noms concrets peuvent être employés dans un sens abstrait.

Sens concret :

« Faites un *neud* à votre mouchoir pour ne pas oublier. »

Sens abstrait :

« Savoir s'il acceptera, voilà le *neud* de l'affaire. »

Inversement les noms abstraits peuvent devenir concrets : la prise a d'abord signifié l'action de prendre. puis : ce qui a été pris¹.

Soyez très prudent dans cette sorte de transformations. Consultez un dictionnaire.

Noms collectifs

5 **Ils ont la forme d'un singulier, mais désignent un groupe, une collection d'individus de même espèce :**

le peuple, la foule, une troupe, la main-d'œuvre, la vaisselle, le linge, la tuyauterie, une douzaine, et (**F. P. fam.**²) une kyrielle, une ribambelle. — Et l'on dira : la pomme est chère cette année.

Les noms collectifs posent parfois un problème d'accord (voir n° 583).

1. Concret et abstrait sont d'ailleurs des notions très relatives. Ainsi le mot *chat* dans : le *chat* est un animal domestique, apparaît avec un sens plus abstrait que dans : tu vois le *chat* de la concierge.

2. Rappelons que **F. E.** signifie, dans cet ouvrage, français écrit **littéraire** — **F. P. fam.** français parlé **familier** — **F. P. pop.** français parlé **populaire** — **F. P. vulg.** français parlé **vulgaire** (voir notre Avertissement).

LE GENRE DES NOMS : LE MASCULIN ET LE FÉMININ

- 6 Les noms français appartiennent soit au genre masculin, soit au genre féminin¹.

Genre des noms communs

- 7 Noms de personnes : en règle générale, les noms désignant des personnes du sexe masculin ou qui exercent des professions uniquement masculines (il y en a de moins en moins) sont du genre masculin : le père, un chirurgien. Mais : la mère, une aviatrice.
Noms de choses : pas de règle. Le genre n'est pas « motivé ». Notez pourtant quelques séries (avec des exceptions!) :

- 8 Sont généralement féminins les noms :

● des maladies :

la grippe, la typhoïde, la bronchite, etc. (sauf : le choléra, le croup, le diabète, l'emphysème, le rhume et les noms en *-isme* : l'arthritisme aigu).

● des sciences :

la médecine, la politique, les mathématiques, etc. (sauf : le calcul, le droit).

● des fêtes :

la Toussaint, la Saint-André (pour Noël, Pâques, v. n^{os} 26 et 232).

● les noms abstraits en *-eur* :

la candeur, la valeur.

Exceptions : le bonheur, le malheur, l'honneur, le labeur.

- 9 Sont généralement masculins les noms :

● d'arbres² :

le chêne, le tilleul, etc. (sauf : une yeuse = chêne vert).

● de métaux ou de corps chimiques :

le fer, le cuivre, etc. (sauf : la fonte, l'alumine et la plupart des noms en *-ite*).

● des jours, des mois, des saisons, des points cardinaux :

le lundi; un avril pluvieux; un été chaud (N. B. — : dites plutôt *un* automne, bien que *une* soit admis); le nord, le sud-ouest.

● des vents :

le zéphyr, le noroît, le mistral (sauf : la bise, la brise, la tramontane, vent soufflant du nord sur la Méditerranée).

1. Mais les pronoms connaissent le genre neutre, par exemple : *cela* me convient; *que* veux-tu? *il* est bon de donner.

2. Mais non de plantes.

• **des chiffres, des lettres et des notes de musique :**

le huit a gagné; écrivez un B; un do, un mi bémol.

• **formés d'adjectifs :**

le bleu, le rouge, le vrai; le beau; le français, l'anglais (= la langue française, la langue anglaise). (Sauf : l'anglaise, la ronde = sortes d'écritures — une polonaise, une allemande - sortes de danses ou de rythmes; et des expressions telles que : être assis à la turque = à la manière turque; riz à la milanaise, ou riz milanaise.)

• **formés d'infinitifs :**

le diner, le souvenir.

• **formés de mots invariables (adverbes, prépositions, conjonctions, interjections) ou d'expressions figées :**

le bien, le mal - le devant de l'armoire — le « mais » que vous objectez - le « ate! » que j'ai entendu — Je me moque du qu'en-dra-t-on.

10 **Le genre identifié par le moyen des suffixes.**

La connaissance des suffixes permet d'identifier plus sûrement le genre des noms. Malheureusement il est souvent difficile à un étranger de distinguer un vrai suffixe (par exemple : -age, dans bavardage, masculin) et une simple terminaison venue directement du latin (comme dans : image, féminin). Le dictionnaire est ici le recours le plus sûr. Voici cependant des suffixes qui, avec une signification déterminée, accompagnent un genre déterminé :

- ade f. = action : la bousculade; collectif : la colonnade.
- age m. = action ou résultat de l'action : un assemblage.
- aie f. = plantation d'arbres : la chênaie.
- ail m. = s'applique à divers objets : un épouvantail, le vitrail.
- aille f. = collectif (plutôt péjoratif) : la ferraille.
- ailles f. pl. = action : de joyeuses fiançailles, épousailles, retrouvailles.
- aison (-oison, -ison, -sion, -ation, -ition- -otion, -ution) f. = action : la pendaison, la pâmoison, la guérison, la confusion, la passion, la fondation, la finition, une émotion, la parution.
- ance f. = action, état : la brillance, la vaillance.
- ard m. = objet : le brassard, le poignard.
- as m. = collectif ou péjoratif : le plâtras, le coutelas.
- asse f. = collectif (souvent péjoratif) : la pailleasse.
- at m. = collectif social : le patronat, le salariat.
- eau m. = diminutif¹ : le moineau.
- ée (-otée) f. = contenu : la potée, la pelletée.
- elle (-erelle) f. = diminutif : la poutrelle (masculin : le libelle, directement venu du latin).

¹ Le terme péjoratif comporte une idée défavorable (de laideur, de méchanceté, de faiblesse, etc.)

² Le diminutif introduit une idée de petitesse.

- er (-ier) m. = arbres fruitiers : un oranger; profession d'homme : le pompier.
- esse f. = être animé : la poétesse, l'âneuse; qualité : la finesse.
- et m. = diminutif : le coffret, le garçonnet.
- ette f. = diminutif : la starlette, la fillette.
- ie (-rie) f. = maladie : la leucémie; action : la causerie.
- ière f. = profession de femme : une lavandière; récipient : une soupière.
- ine f. = diminutif : la bécassine, la tartine.
- ia m. = action, état (souvent péjoratif) : le cliquetis, le fouillis.
- ise f. = qualité, état, action : la maîtrise, la prêtrise, la hantrise.
- isme m. = doctrine : le socialisme; maladie : l'arthritisme.
- itude f. = état, qualité : l'exactitude.
- ment m. = action : un écrasement — résultat de l'action : un bâtiment.
- oir m. = instrument : le semoir.
- ose f. = maladie : la tuberculose.
(Masculins : mois du calendrier républicain (1793) : nivôse, pluviôse, ventôse.)
- ot m. = diminutif : un angelot.
- otte f. = diminutif : la menotte.
- ron (-eron) m. = diminutif : le moucheron.
- té f. = qualité, état : la saleté, l'émotivité.
- ure f. = action, résultat : la brûlure.

Genre des noms propres

11 Noms de personnes : le genre suit le sexe :

Jean est *grand*, Jeanne est *grande*.

12 Noms de pays :

Sont féminins : les noms de pays terminés par e :

la France; la Russie. **Mais** : le Caucase du Nord (U.R.S.S.); le Cambodge; le Mozambique; le Maine (État des U.S.A. et ancienne province française), le Mexique, le Tennessee (U.S.A.).

Sont généralement masculins les autres noms :

l'Angola, le Congo, le Ghana, le Nigéria, le Vietnam (mais on peut dire : la Nigéria).

N. B. — On dit naturellement (à cause du nom commun initial) :

la Côte-d'Ivoire, la République centre-africaine; et : la Réunion.

13 Noms de villes :

Ils tendent à devenir masculins, du moins dans le français parlé.

New York est *étendu*. Marseille est *actif*.

On n'écrirait plus comme Pascal (*Pensées*) :

« Il y a des lieux où il faut appeler Paris Paris et d'autres où il la faut appeler capitale du royaume. »

Rome, Athènes, Sparte, Alexandrie, du fait d'une longue tradition, resteront plutôt féminins : Rome est *glorieuse*. Mais, dans le sens

spécial de : la ville avec son district, on dira : le Grand Rome, comme : le Grand Paris.

Les noms de ville qui comportant un article gardent le genre de l'article :

La Rochelle est encore *active*. Le Havre est *reconstruit* depuis 1950.

Si vous êtes embarrassé, vous pourrez toujours dire, par exemple : La ville de Rome est chargée d'histoire.

14 Noms de bateaux :

Suivez l'usage des marins eux-mêmes :

Navires de guerre et bateaux de pêche : ils prennent généralement le genre du nom qui les baptise :

Le « Jaguar », la « Jeanne d'Arc », la « Rose-Marie ».

Navires de commerce, transatlantiques — dites plutôt :

Le « France », le « Flandre¹ ».

Bien entendu, si le nom comporte un article, suivez le genre de cet article :

« La Belle Poule » fut *chargée* de rapporter en France la dépouille de Napoléon.

Mais vous pourrez toujours dire :

Le paquebot « France »; l'avisos « Meuse », etc.

15 Noms d'avions :

Formés d'un nom commun français, ils gardent le genre de ce nom si c'est un nom de véhicule : la Caravelle. Mais : le Concorde.

Formés d'un nom étranger, ou d'un symbole, ils sont du masculin :

Un Boeing; un DC4 — « L'Ilyouchine *polonais* qui devait emmener le chanteur... » (*Le Figaro* du 16 novembre 1963.)

15 Noms d'engins spatiaux :

bis

Ils sont généralement du masculin :

Un Spoutnik — les premiers Surveyor — les précédents Luna (*Le Monde* du 5 février 1966.)

16 Noms d'automobiles :

Les voitures sont du féminin : une Jaguar; une Citroën; une 404.

Les camions sont du masculin : un Berliet; un Citroën.

Genre des noms composés

17 Formés de deux noms opposés : l'ensemble suit ordinairement le genre du premier nom :

Un chou-fleur, une pêche abricot.

1. Vous lirez aussi : « Voyagez sur *France* ». Mais cette construction n'est pas naturelle aux Français, qui, d'instinct, cherchent un article (voir n° 211).

- 18 Composés d'un nom et d'un adjectif : l'ensemble suit le genre du nom :

La chauve-souris; le jeune homme; la jeune fille. Sauf : le rouge-gorge (oiseau).

N. B. — On dit : la mi-temps (football); la mi-carême, la mi-août; la mi-juin, etc. Mais, dans ces mots, la valeur adjectivale de *mi* n'est plus perceptible.

- 19 Composés d'un verbe et d'un nom :

a) noms de personnes : le sexe détermine le genre :

Le garde-barrière¹ (si c'est un homme); la garde-barrière (si c'est une femme).

b) noms d'animaux : généralement masculins :

Le huche-queue (oiseau); le perce-oreille (insecte).

c) noms de choses : généralement masculins :

Le presse-purée; le porte-cigarettes; le garde-boue. Sauf : la garde-robe. Et vous direz : la perle-neige (fleur).

- 20 Composés de deux verbes : noms masculins :

Le savoir-faire; un ouï-dire.

- 21 Composés d'une préposition (ou d'un adverbe) et d'un nom :

a) noms de personnes : le sexe détermine le genre :

Un sans-sou, une sans-sou; un sans-culotte (révolutionnaire de 1792, qui portait le pantalon et non la culotte courte); un sans-cœur, une sans-cœur; un hors-la-loi, une hors-la-loi.

- 22 b) noms de choses :

1. Le composé prend généralement le genre du nom, si le premier élément a plutôt valeur d'adverbe que de préposition :

*avant (= en avant) : un avant-poste; une avant-garde; une avant-cour.
contre (= en opposition) : un contordre; une contre-proposition.
sous (= au-dessous) : un sous-produit; la sous-production.*

- 23 2. Le composé est le plus souvent masculin si le premier élément est une vraie préposition :

à : un à-propos; un à-côté.

après : l'immédiat après-guerre.

en : un en-cas; un en-lête. N. B. — : une encaisse.

hors, hors de : un hors-bord; un hors-d'œuvre.

sans : le sans- façon, le sans-gêne.

Dites plutôt un après-midi; mais une après-midi est correct et notez : une avant-scène.

1. Où « garde » est sans doute une forme de verbe. Pour le pluriel, voir n° 59.

- 24 Noms composés d'expressions figées, phrases ou parties de phrases, raccourcis : noms masculins.

Ce n'est qu'un *on-dit*; il craint le *qu'en-dira-t-on*; le *sauve-qui-peut* fut affreux; avoir un *tête-à-tête* (une entrevue particulière) avec quelqu'un; un *pied-à-terre* est un petit logement, pour un bref séjour; le *va-et-vient* de ces camions me fatigue.

- 25 S'il s'agit d'êtres humains, ici encore le sexe détermine le genre :

Un couche-tard — un lève-tôt — une rien-du-tout¹ — un (ou une) ci-devant (= naguère aristocrate, expression courante en 1792) — Remarquez : un vaurien (= qui ne vaut rien), une vaurienne.

CAS PARTICULIERS

- 26 1. Noms dont le genre varie, suivant le nombre :

amour : masculin au singulier; — féminin, généralement, au pluriel (F.E.²), signifie alors : aspects (émouvants, cruels, etc.) de l'amour :

L'amour *filial* impose toujours le respect — Les amours de Musset et de George Sand furent *orageuses*.

délice : masculin au singulier; féminin au pluriel (F.E.) :

Ce gâteau est *un délice* — On peut trouver de *singulières* délices dans la tristesse. (Les deux termes n'ont pas tout à fait la même origine.)

gent : féminin au singulier (signifie alors « peuple », « clan », souvent avec valeur péjorative); féminin ou masculin au pluriel (écrit *gens*), suivant que l'adjectif précède immédiatement ou suit le nom :

La *gent ailée* (les oiseaux); l'*odieuse* gent des bellicistes — Voilà de *curieuses* gens; je connais *toutes ces curieuses* gens³ — Mais : *tous* ces gens sont *étonnants*.

hymne (chant collectif en l'honneur de Dieu ou de la patrie); féminin dans le premier cas, masculin dans le second :

Les hymnes *nationaux*; une hymne *sacrée* (on dit plutôt en ce dernier sens : un cantique).

orgue : masculin au singulier et s'il désigne plusieurs instruments; féminin au pluriel, s'il a un sens noble :

Cette église a trois orgues *différents* — Sa femme tient le *petit* orgue; lui, tient les *grandes* orgues.

1. « C'est une pas-grand-chose avec un rien-du-tout. » (*La Fille de Madame Angot*, opérette célèbre.)

2. Rappelons que F. E. désignera le français écrit littéraire.

3. Mais on dit : *tous* ces braves gens, parce que l'adjectif *brave* n'a pas de forme distincte pour le féminin.

Pâques : écrit avec « s » : a) est masculin singulier s'il désigne la date de la fête; b) est féminin pluriel s'il désigne la fête elle-même, ou les actes de dévotion :

Nous nous reverrons à Pâques *prochain* — « Joyeuses Pâques! »
— Faire de *bonnes Pâques* — On appelle Pâques *fleuries* la fête des Rameaux.

Écrit : Pâque, le nom est féminin singulier et désigne la fête solennelle et particulière, des Juifs, des orthodoxes (parfois des catholiques) :

La Pâque *juive* dure sept jours — Rimsky-Korsakov a composé « La Grande Pâque russe ».

27 2. Noms dont le genre varie, suivant le sens. (Les homonymes qui ne remontent pas à une même origine seront marqués du signe *.)

Aide : Cet architecte a engagé *un bon aide*, et *une aide* meilleure encore. Tous deux lui apportent *une aide* précieuse.

Aigle : De jeunes agneaux peuvent être enlevés par *un aigle*... (ou *une aigle*). L'*aigle noir* de Prusse était une décoration militaire — Les *aigles impériales* ornaient les étendards des armées de Rome et de Napoléon.

Cartouche : Le nom du pharaon est gravé dans *un cartouche* (= un encadrement) — Avant de se rendre, les soldats brûlèrent *leurs dernières cartouches*.

Chèvre : *Le chèvre* est le fromage fait avec le lait de *la chèvre*.

Crêpe : Les hommes en deuil mettent *un crêpe noir* au revers de leur veston — Je vous ai fait *de bonnes crêpes*, avec de la farine et du lait.

Critique : Sainte-Beuve fut *un grand critique* littéraire — « *La critique* est aisée, et l'art est difficile. » (Destouches).

Enseigne : Un *enseigne de vaisseau* a le même grade qu'un lieutenant d'infanterie — L'épicier a suspendu *une belle enseigne* au-dessus de sa boutique.

Espace : Laissez *un espace* entre vos voitures — *Une espace* est une petite pièce de métal que le typographe place entre les mots.

***Foudre** : Cet homme n'est ni *un foudre de guerre* (= un héros) ni *un foudre d'éloquence* (= un orateur prestigieux).

**Un foudre* est aussi un vaste tonneau.

Le paratonnerre attire *la foudre*.

Garde : J'ai trouvé *un bon garde* pour assurer *la garde* de ma propriété — On paiera *une garde* pour surveiller la malade.

Greffe : Les pièces du procès sont déposées *au greffe* du tribunal — *La greffe* des arbres améliore les fruits.

- Guide** : Conduit par *un guide expérimenté*, vous ne vous égarerez pas — J'ai acheté *de bonnes guides* pour ma carriole.
- ***Livre** : Lisez *ce livre* — Achetez-moi *une livre* de sel.
- Manche** : *Le manche* de ma pioche est fendu — *La manche droite* de ce veston est trouée.
- Mancœuvre** : *Un manœuvre* est moins payé qu'un ouvrier qualifié — Par *une fausse manœuvre*, il a jeté sa voiture sur un arbre.
- Mémoire** : *Les mémoires* de Chateaubriand sont intéressants (= **les souvenirs rédigés**) — Pour m'aider à retenir tous ces chiffres, faites-moi *un mémoire* (= **un exposé écrit**) : cela soulagera *ma mémoire*.
- Mode** : Avant d'utiliser cet instrument, lisez *le mode* d'emploi — *La mode* est aux jupes courtes, cette année.
- ***Moule** : Quel gâteau préparez-vous dans *ce moule* à pâtisserie? — Parmi les coquillages, je préfère l'huître *à la moule*.
- ***Mousse** : *Un mousse* est un apprenti marin ou un apprenti ouvrier — L'écorce de cet arbre est couverte d'*une mousse épaisse* — Sur certains liquides se forme *une mousse blanchâtre*.
- Œuvre** : Quel musée possède *tout l'œuvre gravé* de Rembrandt? (= **l'ensemble de ses estampes**) — « Elle n'avait pas l'idée de lire *l'œuvre entier* de cet homme. » (H. de Montherlant, *Le Démon du bien*) — *Le gros œuvre* de l'édifice est achevé (= **les gros murs**) — La Joconde est *une œuvre* fameuse.
- Office** : Il existe en France *un office national* de la main-d'œuvre — Déposez le sac de pommes de terre dans *la petite office*, près de la cuisinière.
- ***Ombre** : *Un ombre* est une variété de poisson — Ce chêne donne *une ombre épaisse*.
- ***Page** : Le jeune Ronsard fut *un des pages* du prince royal François — *Une page* de ce cahier est restée blanche.
- Parallèle** : « Quatorze raids ont été exécutés au-dessus du 17^e *parallèle*. » (*Télé-midi* du 8 février 1966.) — On a souvent établi *un parallèle* entre Corneille et Racine (= **une comparaison point par point**) — Le professeur de mathématiques trace *une parallèle à la droite AB*.
- Pendule** : *Le pendule* sert à régulariser le mouvement des horloges — Ne mettez pas *une pendule Empire* sur une cheminée Louis XV.
- Physique** : Dans certaines carrières *un beau physique* est avantageux — *La physique* est une science exacte.
- ***Poêle** : *Le poêle* n'a pas cédé partout la place au chauffage central — Aux obsèques du roi les cordons *du poêle* (= **drap noir qui recouvre le cercueil**) étaient tenus par des princes — Faites frir le poisson dans *une poêle*.

Solde : Payez tout de suite la moitié de cette somme, et vous paierez *le solde* dans trois mois — *La solde* d'un capitaine est supérieure à celle d'un lieutenant.

***Somme** : Je vais me reposer une demi-heure, en faisant *un somme* — *La somme* de vos dépenses atteint dix mille francs.

Statuaire : *Le statuaire* fait des statues; il pratique ainsi *la statuaire*, qui est un art.

***Tour** : Allons faire *un tour* en ville — *La tour Eiffel* date de 1889.

Trompette : *Le trompette* est un soldat qui sonne de *la trompette*¹.

Vapeur : *Un vapeur* est un bateau mû par *la vapeur*.

***Vase** : Mettez ces fleurs dans *un vase* — Au ^{xii}^e siècle les rues de Paris étaient couvertes d'*une vase épaisse*.

Voile : La jeune mariée couvre sa tête d'un *léger voile* blanc — Ce bateau marche *à la voile*.

28 Noms sur le genre desquels les Français ne sont pas toujours d'accord.

Il vous est conseillé de suivre la tendance aujourd'hui dominante :

Après-midi (la tendance est au masculin) : un après-midi ensoleillé.

Automne (même remarque) : un automne pluvieux.

Effluves (donné comme masculin par les dictionnaires; mais le féminin semble l'emporter) : des effluves printanières.

Entrecôte (décidément passé au féminin) : une savoureuse entrecôte.

Interview (f.) : une *interview intéressante* (c'est le français entrevue).

Orge (f.) : de *la belle orge*. (Orge mondé (= nettoyé) et orge perlé sont des expressions techniques figées.)

Palabres (plutôt f.) : après de *longues palabres*, on décida... (= entretien, conversation) **F.P. fam.**

Steppe (f.) : la steppe sibérienne.

Notez qu'on trouve encore (dans d'anciens noms de rues, par exemple) des termes dotés d'un genre archaïque : *rue de la Duché* — cf. l'ancienne province : la Franche-Comté.

Les expressions (**F.P. fam.**) : « c'est la belle âge » — « une grosse légume » (= un important personnage) n'ont plus qu'un caractère de plaisanterie.

1. Celui qui joue de la trompette (dans un orchestre) s'appelle un trompettiste (comme on dit clarinettiste, violoniste, etc.).

COMMENT FORMER LE FÉMININ DES NOMS

(êtres animés; noms propres et noms communs)

- 29 **RÈGLE GÉNÉRALE** : dans l'écriture on ajoute un e au masculin singulier; dans le français parlé, les consonnes devenues inter-vocaliques se prononcent :

-ais : un Anglais, *une Anglaise*.

-ain : un châtelain, *une châtelaine* (mais : un sacristain, *une sacristine*, dans un couvent de religieuses) — un copain, *une copine* (F.P. pop.)

-al : un rival, *une rivale*.

-an : un sultan, *une sultane* (mais : un paysan, *une paysanne*; Jean, *Jeanne*).

-and : un marchand, *une marchande*.

-er, -ier : un boucher (prononcez é fermé) [buʃe], *une bouchère* (pron. é ouvert) [buʃɛr] — un épicier, *une épicière*.

-in : un cousin, *une cousine*.

-is : un marquis, *une marquise*.

-ois : un bourgeois, *une bourgeoise*.

-ol : un Espagnol, *une Espagnole*.

Il en est de même de tous les noms d'êtres animés, formés de participes présents en -ant, ou passés en -é, -i, -u, -it, -ut, -is, -us :

Le commerçant, *la commerçante* — faire l'étonné, faire l'étonnée — la liste des reçus, la liste *des* reçues — le proscrit, *la proscrire* — le reclus, *la recluse*. Mais : le favori (qui fut jadis participe) a pour féminin *la favorite*.

Rem. Salaud, F.P. très vulg., écrit parfois, chez Sartre p. ex., *salop*, a pour féminin *salope* — Saligaud, de même radical (= *sale*) et un peu moins vulgaire, n'a pas de féminin.

PARTICULARITÉS IMPORTANTES :

- 30 **Noms en -en, -on¹** : redoublent l'n, et la voyelle précédente perd sa nasalité : le pharmacien, la pharmacienne [farmasjɛ̃, farmasjen] — un baron, une baronne [barɔ̃, barɔn]. (Pour les noms en -an, voir ci-dessus, n° 29.)

-el, -eau : Marcel, Marcelle — le jumeau, la jumelle.

en -at, -et, -ot : le chat, la chatte — le cadet, la cadette — un sot, une sotté.

1. Pour Lapon, Letton, Nippon, vous pouvez écrire, comme font d'excellents écrivains : une Laponne, une Lettonne, une Nipponne — A démon donnez pour féminin... un démon (v. n° 36).

Mais : un soldat, une soldate (**Armée du Salut**¹) — un avocar, une avocate — un candidat, une candidate — un bigot, une bigote — un dévot, une dévote — un huguenot, une huguenote — un idiot, une idiote — un manchot, une manchote — un mendigot (**F.P. pop.**), une mendigote — un nabot, une nabote.

La préfète, la sous-préfète désignent (plutôt plaisamment) l'épouse du préfet, du sous-préfet, comme la maréchale, la générale, la colonelle désignent (sérieusement) l'épouse du maréchal, du général, du colonel.

31 Noms en -eur (à l'exclusion de certains noms en -teur) : donnent -euse :

Un danseur, *une danseuse* — un nageur, *une nageuse*. Sauf : un pêcheur (celui qui commet des péchés), *une pécheresse* — (mais : un pêcheur, *une pêcheuse*) — un enchanteur, *une enchanteresse* — le demandeur, *la demanderesse*, le défendeur, *la défenderesse*, termes juridiques — le supérieur (d'un collège religieux), *la supérieure* — le prieur (= le premier d'un couvent), *la prieure* — un mineur (âgé de moins de vingt et un ans), *une mineure*.

Noms en -teur : donnent -trice :

Un instituteur, *une institutrice* — un directeur, *une directrice* — un préparateur, *une préparatrice*.

Mais les noms français provenant de verbes en -ter donnent -teuse :

Un porteur (de porter), *une porteuse* — un flatteur, *une flatteuse* — un ergoteur, *une ergoteuse*. On dit aussi : un menteur, *une menteuse* (v. n^o 79-80).

Chanteur a deux féminins : *une chanteuse*, au sens « ordinaire », — *une cantatrice*, au sens « noble ». Mais, bien entendu, *cantatrice* tend à s'imposer dans tous les cas !

Le docteur² fait au féminin, très couramment : *la doctoresse*. Sauf dans l'énoncé des titres : les cartes de visite, par exemple, porteront : « Docteur Henriette Dupont. » — De même, pour une avocate : « Claire Martin, avocat à la Cour. » — Et l'on dira : Maître Claire Martin.

32 Noms en -f donnent -ve : Un veuf, *une veuve* — un Juif, *une Juive*³. en -x donnent -se (pron. -ze) : Un époux, *une épouse* (mais : un roux, *une rousse*), pour les noms en -c (Grec, Turc, laïc), voir n^o 71.

Hébreu, comme nom, n'a pas de féminin (v. n^o 69). Dites : une Juive, ou une Israélite (*Israélienne est un terme de nationalité moderne*).

1. Comme on dit : une officière de l'Armée du Salut.

2. Au sens de docteur en médecine — mais on dira : ma fille est docteur ès lettres, ès sciences — *médecin n'a pas de féminin*.

3. En fait, *veuf* est tiré de *vevus*, *juif* de *juive*.

33 Féminins en -esse (noms de personnes et d'animaux) :

Un abbé, *une abbesse* — un âne, *une ânesse* — un bonze, *une bonzesse* — un chanoine, *une chanoinesse* — un comte, *une comtesse* (un vicomte, *une vicomtesse*) — un devin, *une devineresse* — un diable, *une diablesse* — un dieu, *une déesse* — un duc, *une duchesse* (un archiduc, *une archiduchesse*¹) — un hôte (celui qui accueille ou qui est accueilli), *une hôtesse* (seulement dans le sens de : celle qui accueille, qui donne l'hospitalité) — un ivrogne, *une ivrognesse* — un maître, *une maîtresse* — un mulâtre, *une mulâtresse* — un nègre², *une négresse* — un ogre, *une ogresse* — un pauvre, *une pauvresse* — un poète, *une poétesse* — un prêtre, *une prêtresse* — un prince, *une princesse* — un prophète, *une prophétesse* — un Suisse, *une Suisse* (seulement comme nom. On dira donc : une jeune fille suisse, adj.) — un tigre, *une tigresse* — un traître, *une traitresse* (plutôt adjectif).
Pour doctoresse, voir n° 31.

Le tsar donne au féminin *la tsarine* — le speaker (pron. *spikeur*) donne *la speakerine*³.

Autres formes du féminin

34 a) Noms de parenté :

Le beau-fils, *la belle-fille* — le beau-frère, *la belle-sœur* — le beau-père, *la belle-mère* — l'époux, *l'épouse* — le frère, *la sœur* — le gendre, *la bru* (ou plutôt *la belle-fille*) — le grand-père, *la grand-mère* — le mari, *la femme* — le neveu, *la nièce* — l'oncle, *la tante* — le papa, *la maman* — le père, *la mère* — le petit-fils, *la petite-fille*.

35 b) Noms divers de personnes et d'animaux (formant généralement des couples) : Quand il s'agit d'animaux, l'expression particulière du féminin s'explique souvent par l'intérêt que présente la femelle pour l'éleveur :

Le béliet, *la brebis* — le bœuf, *la vache* — le bouc, *la chèvre* — le canard, *la cane* — le cerf, *la biche* — le compagnon, *la compagne* — le copain **F.P. fam.**, *la copine F.P. fam.* — le coq, *la poule* — le dindon, *la dinde* — l'empereur, *l'impératrice* — l'étalon, *la jument* — le garçon (le gars⁴), *la fille* (*la garce F.P. pop.* n'a qu'un sens péjoratif : fille méchante) — l'homme, *la femme* — le jars⁵, *l'oie* — le jeune homme, *la jeune fille* — le lièvre, *la hase* — le loup, *la louve* — le mâle, *la femelle* — monsieur, *madame* — le mulet, *la mule* — le roi, *la reine* — le sanglier, *la laie* — le serviteur, *la servante* — le singe, *la guenon* — le taureau, *la génisse* — le verrat, *la truie* — le vieux, *la vieille*.

1. Devineresse, déesse, duchesse, archiduchesse sont de formation plus complexe.

2. On dit plutôt : un Noir, une Noire, ou, si possible, un Africain, une Africaine.

3. Ces termes ont pour concurrents : présentateur, présentatrice.

4. Pron. le *gã*.

5. Pron. le *jar*.

36 Noms de personnes s'appliquant aux deux sexes (forme unique pour le masculin et le féminin, article différencié) :

Un adversaire, *une adversaire* — un aide diplômé, *une aide diplômée* — un artiste, *une artiste* — un camarade, *une camarade* — un collègue, *une collègue* — un complice, *une complice* — un concierge, *une concierge* — un dentiste, *une dentiste* — un élève, *une élève* — un enfant, *une enfant* — un esclave, *une esclave* — un garde, *une garde* — un locataire, *une locataire* — un novice, *une novice* (= qui vient de prendre l'habit de moine ou de religieuse) — un partenaire, *une partenaire* — un patriote, *une patriote* — un pensionnaire, *une pensionnaire* — un propriétaire, *une propriétaire* — un pupille, *une pupille* — un touriste, *une touriste* (et les noms propres de nationalités, si le masculin est en -e : un Belge, *une Belge* — un Russe, *une Russe*, etc. Les noms de musiciens en -iste : un pianiste, *une pianiste*, etc.)

N. B. — : Ange est parfois employé au féminin s'il désigne une femme (H. de Montherlant, *Les Jeunes Filles*, passim). — Souillon est masculin ou féminin : ce garçon, quel petit souillon! — cette fille est une souillon (ou un souillon) — Laideron qui s'applique toujours à une femme reste plutôt au masculin : cette femme, quel laideron!

37 Noms de personnes, de genre uniquement masculin, mais qui désignent aussi des femmes (ce sont notamment des termes administratifs) :

*Ambassadeur*¹ — *auditeur* au Conseil d'État (mais *auditrice* d'un concert) — *auteur* — *avocat*² (v. n° 31) — *chauffeur* (de taxi) — *chef* (de service) — *censeur* (de lycée : celui ou celle qui surveille la discipline générale) — *conseiller* (d'État, à la Cour) — *conservateur* (dans un musée, une bibliothèque) — *député* — *docteur* (v. n° 31) — *écrivain* — *graveur* — *jugé* — *magistrat* — *maire* (la *maïresse*, la *notairesse* désignent, de façon plaisante, l'épouse du maire, du notaire [v. n° 30]) — *mannequin* (ne s'applique guère qu'aux femmes, dans un atelier de couture) — *ministre* — *modèle* (d'atelier de peinture) — *peintre* — *procureur de la République* — *professeur* — *sculpteur* — *témoin*, etc.

On dira donc : Elle est faite comme un modèle — Mme Durand est le professeur de ma fille — Mlle Lambert est le seul témoin de l'accident.

On peut d'ailleurs ajouter le nom « femme » aux termes ci-dessus : une femme auteur, un professeur femme. On dit un ou une *contralto*, un ou une *soprano*.

1. *Ambassadrice* tend à se répandre dans la langue courante.
2. On distinguera : « Je m'adresserai à une avocate plutôt qu'à un avocat. » Mais on dira volontiers : « Mme Martin est un bon avocat. »

- 38 Beaucoup de termes masculins (généralement péjoratifs) peuvent d'ailleurs être appliqués à des femmes, surtout si on facilite cet emploi par un adjectif comme : « vrai », « véritable » :

Cette femme est *un vrai tyran, un véritable bourreau, un petit démon, etc.*

Et l'homme peut dire à sa femme F.P. fam. :

« *Mon chéri, mon petit chat* », etc.

Inversement, des noms féminins peuvent s'appliquer à des hommes, soit par mépris F.P. fam. :

Cet homme est *une oie; cette commère* de Marcel;

soit par amitié F.P. fam. : « Comment vas-tu, *ma vieille?* »;

soit parce que le nom n'a que ce genre :

Il a été la dupe, la victime de son imagination — M. Leclerc est une vedette de cinéma — Ce garçon est une canaille, une fripouille.

- 39 Enfin, certains noms de personnes, de genre uniquement féminin, désignent seulement des hommes (vocabulaire militaire) :

Une sentinelle — une vigie (= sentinelle) — une vedette (= sentinelle¹) — une recrue — une estafette.

- 39 bis De nombreux noms d'animaux n'ont qu'une forme pour le mâle et pour la femelle (article non différencié) : *la souris, le zèbre, etc.*

On dira donc : la souris mâle, la souris femelle.

LE NOMBRE DANS LES NOMS : LE SINGULIER ET LE PLURIEL

Le nombre dans les noms communs

- 40 RÈGLE GÉNÉRALE : Le pluriel des noms communs se marque, en général, dans l'écriture, par l'addition d'un **s** final : (un) livre, (des) livres.

On ne prononce pas cet **s**, sauf dans les cas de « liaison », où il a la valeur d'un **Z** :

Garçons et filles étaient là.

- 41 Si le nom, au singulier, est terminé par **s**, **x**, **z**, il reste tel au pluriel :

Le bois, *les bois* — la voix, *les voix* — le nez, *les nez*.

1. En ce sens le nom est tombé en désuétude. Il ne s'applique plus guère qu'aux artistes en renom, en vue, en vedette, et désigne alors aussi bien les femmes que les hommes.

Pluriel des noms terminés en -l, ou -eau, -eu, -ou (tous masculins)

- 42 a) Noms en -al. Ils forment leur pluriel en -aux :

Le cheval, *les chevaux*¹ [l'øvo.] — l'idéal, *les idéaux*².

Une douzaine de noms en -al, dont certains sont entrés plus tard dans la langue, ont un pluriel en -s :

Le bal, *les bals* — le cal, *les cals* — le carnaval, *les carnivals* — le cérémonial, *les cérémonials* — le chacal, *les chacals* — le choral, *les chorals* — le festival, *les festivals* — le narval, *les narvals* (sorte de cétacés) — le pal, *les pals* (rare au pluriel) — le récital, *les récitals* — le régal, *les régals*.

Évitez d'employer « val » au pluriel, sauf dans l'expression figée : galoper par monts et par vaux, et dans les noms propres (Les Vaux-de-Cernay — Vaux-le-Vicomte); dites plutôt : les vallées — Dites et écrivez de préférence : l'étal, *les étals* (= table de travail des bouchers) pour éviter la confusion avec le pluriel de étiau (instrument qui maintient immobile l'objet qu'on veut limer). Et notez, en architecture, le matériau (pierre, bois, fer), terme technique qui sert de singulier à matériaux — enfin, dans la langue ancienne de la cavalerie : un cheveu-léger, des cheveu-légers.

- 43 b) Noms en -ail. On les a prononcés, un certain temps, comme les noms en -al. C'est pourquoi quelques-uns d'entre eux ont gardé un pluriel en -aux :

Le bail, *les baux* — le corail, *les coraux* — l'émail, *les émaux* — le soupirail, *les soupiraux* — le travail, *les travaux*³ — le vantail, *les vantaux* (= doubles battants d'une porte, d'une fenêtre) — le vitrail, *les vitraux*.

Les autres noms en -ail, forment leur pluriel en -s; par ex. : les chandails, les éventails, les rails.

N. B. — : le bétail est un collectif (v. n° 5) sans pluriel. L'expression : les bestiaux (= les animaux de gros bétail) n'a pas, elle, de singulier⁴.

- 44 c) Noms en -au, -eau : pluriel -aux, -eaux :

Le tuyau, *les tuyaux* — le chapeau, *les chapeaux* — Seuf : le landau, *les landaus*; le sarrau, *les sarraus* (sarraux se lit chez quelques écrivains contemporains).

1. Anciennement *chevals*, devenu *chevaus* et écrit dans les manuscrits du Moyen Âge chevax (x = signe abrégatif pour us). L'u a été rétabli, mais on a bizarrement gardé l'x final. C'est là l'origine des pluriels en x.

2. Plutôt que *idéals*.

3. Le pluriel *travails* (= machines maintenant les chevaux qu'on ferre) est très rare.

4. De même le matériel est un collectif, sans pluriel. L'expression *les matériaux* n'a que le singulier *matériau*, au sens de : matière de construction.

d) Noms en -eu : pluriel -eux :

Le cheveu, *les cheveux* — le jeu, *les jeux*. Sauf : le bleu, *les bleus* (combinaisons portées par les mécaniciens, ou marques bleues produites par des chocs sur la peau) — le pneu, *les pneus*.

e) Noms en -ou : pluriel -ous :

Le clou, *les clous* — le trou, *les trous...* Sauf sept noms : le bijou, *les bijoux* — le caillou, *les cailloux* — le chou, *les choux* — le genou, *les genoux* — le hibou, *les hiboux* — le joujou, *les joujoux* — le pou, *les poux*.

Pluriels doubles

- 45 Aïeul fait *aïeuls* si le mot désigne les grands-parents : Mes quatre aïeuls¹ vivent encore (forme rare). Aïeux ne désigne que les ancêtres lointains : Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux (Voltaire, *Méropé*).

Ciel fait *ciels*, sauf dans l'expression (rare aujourd'hui) les ciels de lit (sortes de dais au-dessus des lits) et au sens de peintures représentant le ciel : « Aimez-vous les ciels de ce peintre ? » ou de : aspects du ciel : Les poètes ont chanté *les beaux ciels* de l'Italie.

Ceil fait *yeux*² : Ses ennemis ne lui ont laissé que *les yeux* pour pleurer. Sauf dans les expressions : des ceils-de-perdrix (douloureuses excroissances entre les doigts de pied) — des ceils-de-bœuf (fenêtres rondes dans les frontons, les tourelles) — et : des ceils-de-chat (pierres précieuses).

Pluriel des noms d'origine étrangère

- 46 Ici, l'usage est parfois hésitant. Nous vous conseillons de suivre, autant que possible, la règle générale des pluriels français, et d'écrire tout bonnement :

Des *accessits*, des *barmans* (le mot n'est plus senti comme anglais), des *concertos*, des *contraltos*, des *déficits*, des *extras* (domestiques engagés exceptionnellement, pour un dîner, par exemple), des *forums*, des *intérim*s, des *lieds*, des *matches*, des *maximums* (et des *minimums*), des *mémentos*, des *mercantis*, des *récépissés*, des *référendums*, des *sanatoriums*, des *scénarios*, des *solos*, des *sopranos* (et : des *visas*, des *vivats*).

En revanche, les gentlemen, les policemen tiennent bon : le caractère étranger de ces mots est toujours sensible ; de même les errata et les duplicata, qui appartiennent, le premier uniquement

1. Et de même les bisaiéuls, les trisaieuls.

2. La liaison *les yeux* a donné naissance, dans le F. P. pop., à un pluriel prononcé *ziou* : Je lui dirai ça entre quatre (z) yeux (en tête à tête) — une femme à (z) yeux bleus — cf. aussi le verbe pop. *ziouter* (= regarder). Même origine du z dans l'expression pop. quatre (z) officiers (chanson de « Melbrough »).

au français écrit, le second à la langue administrative; condottiere fait toujours condottieri; et les noms latins ou grecs de la liturgie catholique gardent encore leur forme invariable : des ave, des credo, des amen, des kyrie.

Pour macaroni, l'usage est plutôt de dire en toute circonstance : le macaroni — Écrivez : un confetti, des *confetti*. Mais confettis n'est pas sans exemple.

Pluriel ayant une valeur particulière

47 a) Une valeur concrète :

Les noms de matière (cuivre, or, per ex.) prennent au pluriel le sens de : objets, ornements en cuivre, en or :

La bonne fera *les cuivres* de la cuisine — Dans cette réception, *les ors* des uniformes jetaient un vif éclat.

Le blé, le foin, le raisin désignent un produit de la terre, au sens général. Mais on dira, dans un sens plus concret :

Ces blés sont mûrs — Rentrons *nos foins* avant l'orage — Voyez *ces raisins* dorés.

En outre, beaucoup de noms abstraits expriment, au pluriel, des actions, ou des œuvres :

Votre bonté est bien connue; *toutes vos bontés* m'ont touché — Que préférez-vous, la peinture ou la sculpture? Ce musée est riche de *peintures* et de *sculptures modernes*.

Ajoutons que certains pluriels ont une valeur augmentative ou poétique :

Notre Père, qui es *aux cieux*...

La fleur fut emportée dans *les airs*.

Cela coûte *des prix fous*, il dépense *des argents fous* (cité par M. Cressot, *Le style et ses techniques*).

Moustaches (au pluriel) prend parfois un sens emphatique ou légèrement comique : *Les moustaches* donnaient un air terrible au brave douanier.

48 b) Un sens différent du singulier :

Les *Assises* de la Seine ont sévèrement condamné le malfaiteur — Ce mur a *une assise* solide (= une base solide) — *Le ciseau* est un outil de métal, qui sert à tailler le bois ou la pierre — *Les ciseaux* de la couturière coupent l'étoffe — La foudre peut avoir *un effet* curieux — Mettez *vos effets* dans la malle — Ma présence à vos côtés est *un gage* (= une garantie) de notre accord — *Les gages* (= le salaire) des domestiques (ou gens de maison) sont plus élevés à Paris qu'en province — *La lumière* de cette lampe est faible — Aidez-moi de *vos lumières* pour que je comprenne ce texte — *La lunette* permet d'observer les astres — *Les lunettes* corrigent la vue — Zola a raconté l'histoire d'*une noce* perdue dans les salles du Louvre.

Les noces d'argent se célèbrent au bout de 25 ans de mariage, les noces d'or au bout de 50 ans — La vacance de ce poste vous permet d'y poser votre candidature — En été les écoliers ont de longues vacances.

Caleçon, pantalon (et naguère, lorgnon) s'emploient, sans changement de sens, au singulier ou au pluriel. Employez plutôt le singulier : un caleçon de nylon, un pantalon de tergal.

49 Noms sans singulier

Noter en particulier :

Les agrès (m.); les annales (f.); les archives (f.); les armoiries (f.); les arrhes (f.); les entrailles (f.); les épousailles (f.); les fiançailles (f.); les frais (m.); les funérailles (f.); les mœurs (f.); les munitions (f.); les obsèques (f.); les préliminaires (m.) (de paix); les ténèbres¹ (f.); les victuailles (f.); les vivres (m.). Mais on dit : le vivre et le couvert (= la nourriture et le logement).

50 Noms sans pluriel

Certains noms abstraits, par exemple :

La foi (bien que Michelet, par exemple, ait écrit : « guerre de deux dogmes et de deux fois². » Mais l'équivoque avec « une fois » est gênante — la grandeur d'âme — la paix — la patience, etc.

N'ont pas de pluriel non plus, en général, les mots « invariables³ » employés comme noms. Pourtant Verlaine a pu écrire :

« Si ces hiers allaient manger nos beaux demains ? » (Sagesse.)

50 Les nombres cardinaux appelés parfois noms de nombre ne prennent pas la marque du pluriel, sauf vingt et cent multipliés : quatre-vingts — les Quinze-vingts — deux cents. (N. B. — Il est toléré d'écrire : quatre-vingts mille, deux cents un.)

Pluriel des noms propres⁴

51 Ici encore, l'usage est assez incertain. Nous vous conseillons, en règle générale, de laisser Invariables les noms propres, et d'écrire :

Les Martin, les Durand, les Bonaparte, les Hohenzollern, les Borgia, les Corneille, les Hugo — Achetez-moi deux « Figaro » (= journaux) — Je possède deux Peugeot (= automobiles), trois Manet (tableaux du peintre Manet) — Les Luna, les Surveyor furent les premiers engins destinés à se poser sur la lune.

1. Mais le singulier a été assez fréquent du XIII^e au XVI^e siècle. Et l'on trouve encore : « Chasse de moi la double ténèbre dans laquelle je suis né » (A. D. Serflanges, traduction de *La Prière de saint Thomas avant l'étude*), et « Aucune ténèbre ne recouvrait la terre » (F. Mauriac cité par M. Grevisse).

2. *Les Femmes de la Révolution* (préface).

3. Adverbes, prépositions, conjonctions, interjections.

4. Lecteurs de langue anglaise, allemande, espagnole, attention!

Toutefois écrivez : les Tarquains, les Césars, les Antonins, les Bourbons, les Tudors, et, s'il s'agit de personnages comparables à tel homme célèbre : Les Molières sont rares aujourd'hui. — On écrit : — Médicis, au singulier comme au pluriel¹; et, s'il s'agit d'œuvres représentant Apollon, Diane... : des Apollons, des Dianes.

Enfin, à propos de géographie, écrivez : les trois Amériques — les deux Carolines — les trois Guyanes. — Noté dans *Le Monde* du 13 novembre 1965 : « Ce sont deux Frances qui sont aux prises. » Mais les noms de villes resteront plutôt invariables : Les U.S.A. comptent trois Moscou.

Pluriel des noms composés

- 52 Écrits en un seul mot : pluriel normal : le pourboire, les pourboires — le portemanteau, les portemanteaux.**

Notez aussi :

Monsieur, *Messieurs* — Madame, *Mesdames* — Mademoiselle, *Mesdemoiselles* — Monseigneur l'Évêque, *Nosseigneurs* les Évêques. (*Messeigneurs* est aujourd'hui une expression plaisante, qu'on entend parfois dans les cabarets de chensonniers.)

le bonhomme, *les bonshommes* (pron. bonzom) — le gentilhomme (pron. genti-yom), *les gentilshommes* (pron. genti-zom).

- 53 Formés de mots séparés :**

a) Nom et adjectif qualificatif : les deux termes varient.

Le coffre-fort, *les coffres-forts* — la carte postale, *les cartes postales*.

avec l'adjectif placé en tête : le blanc-seing, *les blancs-seings* (papiers signés d'avance, « en blanc ») — le haut fourneau, *les hauts fourneaux*.

On écrit : les haut-parleurs, parce que haut a ici une valeur d'adverbe : des appareils qui « parlent haut »; et des demi-heures, des demi-mesures, des mi-carêmes.

On peut écrire : les grands-mères, les grands-tantes, aussi légitimement, semble-t-il, que : les grand-mères, les grand-tantes — Et, bien entendu, on écrira : les grands-pères.

- 54 b) Deux noms apposés : les deux termes varient.**

Le bateau-mouche, *les bateaux-mouches* — le chou-fleur, *les choux-fleurs*.

Toutefois, dans des composés récents où est encore vive l'idée de comparaison, on écrit : des arguments massue — des pêches abricot.

1. En prononçant l's (dur).

- 55 c) Deux noms, dont le second est complément du premier¹ : le premier, seul, varie :

Le chef de gare, *les chefs de gare* — l'arc-en-ciel, *les arcs-en-ciel*² — le sac à main, *les sacs à main* — le croc-en-jambe, *les crocs-en-jambe* — le ver à soie, *les vers à soie* — le timbre-poste, *les timbres-poste*.

Mais on pourra écrire, indifféremment : des habits d'homme, ou d'hommes (*de femme ou de femmes*).

- 56 d) Deux adjectifs : les deux termes varient :

Le sourd-muet, *les sourds-muets* — le clair-obscur, *les clairs-obscur*³ de Rembrandt.

- 57 Pour les noms de couleur composés, on distingue deux cas : ou bien les deux termes sont tirés d'adjectifs de couleur (ou de nuance) : alors ils varient tous deux en général (cas de 53 a) :

Les bleus clairs, les bruns foncés; et même : les bleus verts.

Ou bien le deuxième terme est un nom, servant de comparaison : le premier terme seul varie :

Les rouges brique, les verts d'eau.

(Usage différent pour les adjectifs de couleur composés, voir n° 160.)

- 58 Dans les noms formés d'un participe passé précédé de nouveau, premier, dernier (nouveau-venu, premier-né, etc.), le plus simple est de suivre l'exemple de bons écrivains comme Colette⁴, en faisant toujours varier les deux termes :

Les nouveaux-venus, les premiers-nés, les nouveaux-mariés; donc aussi les nouveaux-nés⁵ (v. n° 158).

- 59 e) Un verbe et un nom, complément d'objet du verbe.

Si ce nom est déjà au pluriel, pas de problème : le nom composé garde la même forme : le compte-gouttes, *les compte-gouttes*.

Si le nom complément est au singulier :

1. il désigne des choses qui peuvent être dénombrées. Alors, en général, il varie :

Un cure-dent, *des cure-dents* — un tire-bouchon, *des tire-bouchons* — un garde-magasin, *des garde-magasins*⁶.

1. Et non, comme dans pied-à-terre, coq-à-l'âne, complément d'un verbe sous-entendu, voir n° 61.

2. On ne prononce pas l's de arcs, ni l's de sacs, ni l's de crocs, ni l's de vers — De même, dites, plutôt : **les rayon (s) X**.

3. On ne prononce pas l's de clairs.

4. Citée par M. Grevisse (*Le Bon Usage*).

5. Rien ne vous empêche, bien sûr, de suivre le conseil des grammairiens et des dictionnaires qui recommandent d'écrire : les nouveau-nés, parce que nouveau a valeur d'adverbe (= nouvellement). Mais l'argument devrait s'appliquer aussi à : nouveaux-mariés (admis par les grammairiens) et à premiers-nés. En fait, les Français ont de plus en plus conscience que « nouveau » a tel le valeur d'un qualificatif — Le choix de Colette est donc justifié; et vous direz, bien entendu : les nouvelles-mariées, les nouvelles-nées.

6. Comme le conseille Littré, il vaut mieux laisser toujours garde invariable (c'est un verbe), que la fonction s'applique à des personnes (des garde-barrières) ou à des choses (des garde-robes).

Cependant les dictionnaires donnent comme invariables : les coupe-file, et les noms composés avec le verbe porter : les porte-plume.

2. il désigne soit une idée abstraite, soit une matière qui n'est pas nombrable. L'ensemble reste invariable :

Un abat-jour, *des abat-jour* — un faire-part, *des faire-part* — un traîne-misère (= malheureux vagabond), *des traîne-misère* — un cache-poussière (sorte de manteau léger), *des cache-poussière*.

60 f) Un mot invariable et un nom : ce nom varie généralement, dans les cas prévus au n° 22 :

Un avant-poste, *des avant-postes* — une contre-allée, *des contre-allées*.

Mais on écrit : des sans-*façon*, des sans-*gêne*, des sans-*souci*, des sans-*soin*, des hors-d'*œuvre*, des sous-*main*, des après-*midi*. Si le nom est composé d'un adverbe et d'un participe, ce dernier varie, bien entendu : un tard-*venu*, *des tard-venus* — un non-*combattant*, *des non-combattants*.

61 g) Une expression figée : phrase ou partie de phrase, raccourci, mot invariable : ne varient pas :

Des pied-à-*terre* — des tête-à-*tête* — des va-et-*vient* — des ouï-*dire* — des laissez-*passer* — des on-*dit* — des oui et des non, etc. — Mais on écrit : des vauriens.

FORMATION DE NOMS NOUVEAUX DANS LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI¹

Par suffixes

62 Voici les suffixes les plus vivants (= les plus « formateurs² »).

A) En particulier dans les langues techniques :

-age m. (action) : le téléguidage — le bruitage.

-aire m. (profession) : le disquaire.

-aste m. (profession) : le cinéaste — le téléaste.

-at m. (collectif social ou fonction) : l'assistanat.

-ation -isation -fication f. (action) : — la motorisation — la plastification.

-ateur m. -atrice f. (agent) : un réalisateur; (machine) : une excavatrice.

1. A l'exclusion des emprunts étrangers.

2. V. J. Dubois, L. Guilbert, H. Mitterand, J. Pignon, dans *Le Français moderne*, 1960.

- bus m. (automobile collective et publique) : un bibliobus, un trolleybus.
- crate m. -cratie f. (puissance) : un technocrate, la technocratie.
- eur m. -euse f. (profession) : un bruiteur; (appareil) : un attendrisseur.
- ette f. (diminutif) : une starlette, une cosmonette.
- graphe (instrument) : un oscillographe.
- graphie (action, résultat, science) : une radiographie.
- ie (maladie) : la leucémie.
- ien (-éen) m. -ienne (-éenne) f. (profession) : une esthéticienne; (habitant ou participant) : un Malien, un Ghanéen, un Onusien (membre ou soldat de l'ONU — *Paris-Match* du 3 juin 1967).
- ique f. (science ou technique) : l'électronique, l'informatique.
- isme m. (action ou propagande, politique ou sociale — résultat de cette action) : le colonialisme, le jusqu'aboutisme (F.P. fam.) — (attitude, comportement) : l'abstentionnisme, le confusionnisme.
- iste m. ou f. (celui, celle qui se livre à ces actions, à ces comportements) : un colonialiste, un abstentionniste; (profession) : un documentaliste, un maquettiste.
- isant m. -isante f. (qui a des complaisances pour un groupe politique, surtout adjectif) : les communistes, les gaullistes.
- ite f. (maladie) : la poliomyélite.
- ité f. : l'émotivité.
- logie f. -logue m. (science — savant qui pratique cette science) : la spéléologie — le spéléologue.
- ment m. (action, état) : l'apparement.
- ose f. (maladie) : la myxomatose.
- phone m. -phonie f. (instrument. action) : un magnétophone — la stéréophonie.
- scope m. -scopie f. (instrument, action, résultat) : le cinémascope — la radioscopie.

B) Dans le français parlé, souvent populaire, ou vulgaire :

- 63 -ade f. (action ou résultat) : une attrapade.
- ard m. (professionnel de, familier de) : un motard, un pistard (cyclisme) — un comitard (qui ne sait que fréquenter les comités politiques).
- rie f. (action, résultat) : une vacherie.
- is m. (action ou état confus) : le bafouillis, le cafouillis, le barbouillis.

Par préfixes

- 64 Voici les préfixes les plus vivants aujourd'hui (les préfixes grecs dominant) :
 a- (privatif) : l'apesanteur (f.) — On a même écrit plaisamment : l'alittérature.

- aéro-** (qui concerne l'air ou l'aviation) : un aéroport, un aéro-club.
- anti-** ou **contre** (opposition) : un antigel, l'antialcoolisme (m) — le contre-terrorisme.
- auto-** (qui agit de soi-même) : l'autodétermination (f.), un auto-vaccin.
- (concernant l'automobile) : un autorail, une autoroute, l'autostop (m.).
- bi-, tri-, quadri-** (multiplicité) : un quadriréacteur.
- cosmo-** (qui concerne le « cosmos ») : un cosmonaute.
- dé-** ou **des-** (action ou agent qui détruisent) : la déchristianisation, la désintoxication.
- demi-** (qui concerne la moitié) : une demi-mesure.
- électro-** (qui concerne l'électricité) : un électrochoc, un électrocardiogramme.
- géo-** (qui concerne la terre) : la géophysique.
- hélico- héli-** (qui concerne l'hélice) : un hélicoptère, un héliport.
- hyper-** (qui surpasse, ou dépasse) : l'hyperémotivité (f.).
- super-** : une superproduction.
- sur-** : une surproduction.
- hypo-** (qui reste inférieur) : l'hypotension (f.).
- sous-** : une sous-production, la sous-alimentation.
- in- im-** (absence de) : l'impréparation (f.).
- inter-** (placé entre) : un intertitre (titre secondaire, placé au milieu d'un texte par un autre que l'auteur).
- mal-** (accompagne de nombreux participes employés comme noms) : les mal-logés, *Les Mal-aimés* (drame de Mauriac).
- méga-** (grand) : une mégatonne.
- micro-** (petit) : un microphone (qui retransmet les plus petits sons), un microsilicon.
- mini-** (diminutif) : la minijupe, un minithéâtre, un minibus.
- mono-** (seul, consacré à un seul objet) : la monoculture (culture du blé seul, par exemple).
- multi-** (multiplié) : un multimilliardaire.
- poly-** : la polyculture.
- néo-** (renouvelé) : le néo-fascisme.
- non-** (négation) : la non-dissémination des armes nucléaires.
- pan-** (qui concerne une totalité) : le panaméricanisme, le panarabisme.
- para-** (voisin de, semblable à) : une paraphlébite; (opposition) : un parachute — d'où : les parachutistes.
- phono-** (qui concerne le voix, la son) : une phonothèque, la phonologie.
- photo-** (qui concerne la photographie) : une photocopie.
- pré-** (fait à l'avance, ou qui devance) : la préfabrication.
- presque** (à peu près) : la presque totalité.
- quasi-** : la quasi-totalité.
- psycho-** (qui concerne la vie psychique) : la psychothérapie (science médicale qui traite les psychoaés).
- re- ré-** (recommencement) : la repopulation, la réadaptation. Il s'agit

de noms d'action. Mais l'emploi de *re* devant un nom de chose n'est pas sans exemple : « un re-gilet! » (déjà dans Labiche, *L'affaire de la rue de Lourcine*), re-pipe, re-cigarette (narretion familière), le redoux (météo).
télé- (au loin) : les télécommunications (f.), le téléguidage, le téléski — (qui concerne la télévision) : le téléspectateur.
thermo- (qui concerne la chaleur) : la thermo-électricité, la thermo-propulsion.
ultra- (qui est au-delà) : les ultra-sons, un ultravirus.

Autres moyens de formation

65 Avec les mots où le préfixe peut être considéré comme ayant déjà la valeur d'un nom (téléspectateur), nous sommes en présence de composés par **juxtaposition**. Ce moyen est aussi très vivant : la monodivision, l'anarcho-syndicalisme.

En outre, la « **dérivation impropre**¹ », au moyen d'un article placé devant un mot quelconque, forme toutes sortes de noms :

- **article et adjectif** : le bleu (du mécanicien) — le plus beau (de l'affaire). L'adverbe de manière peut demeurer auprès de l'adjectif : les économiquement faibles.

- **article et participe** (surtout pluriel) : les possédants, les enseignants, les sous-alimentés, etc.

- **article et participe féminin singulier** (procédé très ancien et très populaire) : recevoir une dégelée de coups ou une tripotée — une dénivelée de 300 m (langue des skieurs).

- **article et adverbe ou préposition**. On a dit en 1792 : les ci-devant — On dit aujourd'hui : un extra (serviteur engagé exceptionnellement pour une réception) — les ultras (fanatiques d'un parti politique, comme en 1815) — un contre de l'avant-centre (football), ou un contre du gauche (boxe), etc.

Le radical d'un verbe en *-er* fournit aussi des noms : la casse (la destruction des eutos hors d'usage) — la gambille F.P. pop. (= la danse, du v. « gambiller ») — avoir les mains à la retourne F.P. pop. (retournées comme celles d'un homme qui ne veut pas travailler) etc.

— Souvent le nouveau nom est dû à la **réduction** (pour plus de brièveté) d'un nom composé : les paras (= parachutistes) — la télé (la télévision), comme on a dit, très tôt, le métro.

1. La **dérivation impropre** forme des mots nouveaux non plus à l'aide d'un suffixe (dérivation proprement dite) mais en modifiant la catégorie grammaticale du mot : ainsi l'adjectif *bleu* devient un nom par l'adjonction de l'article = *le bleu*.

L'ADJECTIF QUALIFICATIF

- 66 L'adjectif qualificatif exprime une **qualité**, une **manière d'être** (physique ou morale) de la personne, de l'animal, ou de la chose représentés par le nom. On dit que cet adjectif qualifie le nom :

La *grande* femme — un cheval *fougueux* — ces jardins *verdoyants*¹.

- 67 On écrit l'adjectif qualificatif avec une **minuscule**, même s'il est tiré du nom d'un peuple : la nation *française*.

• Écrivez cependant avec une **majuscule**, parce que l'adjectif fait corps avec le nom propre :

les États-Unis — les Nations Unies — la Comédie-Française, etc.

L'adjectif de certains termes géographiques :

le mont *Blanc* — la mer *Rouge* — l'océan *Atlantique*, etc.

Celui des titres d'ouvrages, s'il vient en premier :

« *Nouveau* Traité de psychologie » — « *La Divine* Comédie » —

Mais : « *Lexique* de l'*ancien* français » (l'adjectif ancien n'est pas ici le premier terme).

Adjectifs concrets, adjectifs abstraits

- 68 Comme les noms, les adjectifs peuvent être **concrets**, c'est-à-dire exprimer une qualité saisie par les sens : un livre *rouge* — ou **abstrait**, c'est-à-dire exprimer une qualité saisie seulement par l'asprit : un homme *bon*.

Mais leur valeur peut passer du **concret** à l'**abstrait** : entrer dans une colère *noire* — une *lourde* responsabilité — des idées *nettes*.

FORMATION DU FÉMININ DES ADJECTIFS

- 69 Comme on le verra plus loin (n^{os} 152 et suiv.), l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Il faut donc savoir former le **féminin** et le **pluriel** des adjectifs, non moins que le féminin et le pluriel des noms. A cet égard, d'ailleurs, **adjectifs** et **noms** appartiennent à la même espèce de mots.

¹ L'adjectif qualificatif se distingue des adjectifs dits **déterminatifs** (ou **déterminants**) (voir n^{os} 211 et suiv.), en ce que ceux-ci appartiennent à la structure même de la phrase, placés en général devant le nom, les **déterminatifs** n'ont pas la souplesse de construction du qualificatif. Comparez : *le* récit, *ce* récit, *mon* récit, et : un récit *intéressant* — un *intéressant* récit — un récit *des plus intéressants* — ce récit est *intéressant* — *intéressant*, ce récit, etc.

RÈGLE GÉNÉRALE :

Dans l'écriture, on forme le féminin d'un adjectif qualificatif en ajoutant un e au masculin singulier :

Il est *petit*, elle est *petite*.

Dans la prononciation, cat e de l'écriture correspond à une prononciation effective de la consonne précédente (si consonne il y a) :

Il est *peti(t)*, elle est *petit(e)* (mais : un veston *bleu*, une robe *bleu(e)*).

N. B. — Favori donne *favorite* — frais, *fraîche* — hébreu, *hébraïque* (dans : langue, écriture, littérature *hébraïques* — Mais on dit aussi : littérature *Juive* — *Hébraïque* est parfois employé au masculin : caractères hébraïques). — Pour *beau*, *nouveau*, *fou*, *vieux*, v, n° 75.

70 PARTICULARITÉS (Adjectifs classés suivant la lettre finale du masculin) :

Adjectifs en -c

71 a) Ou bien ils conservent au féminin le son c (pron. k) sous la forme écrite que :

Un accord caduc (= qui ne vaut plus), une convention *caduque*; de même : turc, *urque* — laïc (le masculin laïque existe aussi), *laïque* (l'école laïque = non confessionnelle) — fran(c) (nom d'un peuple de l'ancienne Germanie) : les invasions *franques* — public, *publique*.

N. B. — Le féminin de grec s'écrit *grecque*.

72 b) ou bien ils passent à -che :

Blan(c), *blanche* — fran(c)¹ (qui parle comme il pense), *franche*.
Sec donne *sèche*.

Adjectifs en -f

73 Ils ont leur féminin en ve :

Actif, *active* — bref, *brève* — captif, *captive* — neuf, *neuve* — sauf, *sauve* — veuf, *veuve* — vif, *vive*.

Adjectifs en -g

74 Long fait *longue* — oblong (= plus long que large), *oblongue*.

1. Franc signifiait à l'origine : libre. Ce sens premier de l'adjectif a survécu dans les expressions : paquet *franc* de port (libre de taxe postale), *affranchir* un esclave, *affranchir* une lettre, la *franchise* postale, *franchir* un obstacle (= s'en libérer).

Adjectifs en -l

- 75 a) **-al** : ne redoublent pas la lettre l : amical, *amicale*.
b) **-el, ul** : redoublent la lettre l sans changement de prononciation :
Cruel, *cruelle* — individuel, *individuelle* — nul, *nulle*.
c) **-eil** : redoublent aussi cet l, sans changement de prononciation :
Pareil, *pareille* — vermeil, *vermeille*.
d) **-il** : les adjectifs en -il ne redoublent pas la lettre l :
Civil, *civile* — puéril, *puérite*.

Mais genti(l) [zãti] fait : *gentille* (pron. *gentiy*) [zãtij].

Les féminins *belle, folle, jumelle, molle, nouvelle, vieille* correspondent aux masculins : beau, fou, jumeau, mou, nouveau, vieux, qui, sauf jumeau, ont gardé au singulier une forme ancienne en l, employée encore aujourd'hui devant une voyelle ou un h muet :

Un *bel* enfant — un *fol* espoir — un *mol* oreiller — le *nouvel* an — un *vieil* homme.

Mais les écrivains tirent parfois un effet de la forme vieux, au lieu de vieil :

« Un *vieux* appartement » (Barbey d'Aureville, *Le Chevalier des Touches*) : par sa rareté relative, ce tour donne plus de force à l'adjectif — On ne peut dire d'ailleurs, en redoublant l'adjectif, que : « un *vieux, vieux* homme ».

Adjectifs en -n

- 76 Les voyelles nasales se dénasalisent : fin donne fine, c'est-à-dire fi-*n*(e) [fẽ, fin] — brun donne brune c'est-à-dire bru-*n*(e) — persan donne persane : persa-*n*(e) — De même, certain donne certai-*ne* — romain donne romai-*ne* — serein donne serei-*ne*.

Mais notez qu'on écrit *paysanne* avec deux n, ainsi que le féminin de tous les adjectifs en -ien : italien, *italienne* — païen, *païenne*. De même pour les adjectifs en -on : bon, bonne (pron. bo-*ne*). En dépit des controverses, tenez-vous à la même règle pour : lapon, *laponne* — letton, *lettonne* — mormon, *mormonne* — nippon, *nipponne*.

N. B. — Le féminin de bénin est *bénigne* [beniɲ]; de malin : *maligne* [malɲ].

Adjectifs en -r

- 77 a) Adjectifs en -er (r non prononcé, é fermé) : féminin -ère (avec è ouvert) :

Lége(r), *légère* [lezɛ, lezɛ :R] — premie(r), *première*.

N. B. — L'r est prononcé au masculin dans amer (féminin *amère*) — cher, *chère* — et fier, *fière*.

b) Adjectifs en -eur (r articulé). Il faut distinguer :

- 78 ● ceux dans lesquels la finale -eur est précédée d'une voyelle ou d'une consonne autre que t. Leur féminin est en -euse¹ :

Un visage rieur, une physionomie *rieuse* — un esprit frondeur (= volontiers rebelle), une nature *frondeuse* — un aspect trompeur, une apparence *trompeuse* — un tempérament voyageur, une humeur *voyageuse*.

Ces adjectifs ont le même radical que le participe présent du verbe qui sert généralement de base :

Riant, frondant, trompant.

Exceptions : pêcheur fait *pêcheresse* (termes plutôt employés comme noms, mais on peut dire : âme *pêcheresse*) — vengeur, *vengeresse* — vainqueur a pour féminin *victorieuse* — et avant-coureur n'a guère qu'*avant-courrière* : un signe *avant-coureur* de la tempête — la lueur *avant-courrière* de l'aurore.

- 79 ● ceux dans lesquels la finale est en -teur. On les divisera eux-mêmes en deux groupes :

a) Les adjectifs tirés d'un verbe en -ter ont leur féminin en -teuse : un propos flatteur, une parole *flatteuse* — l'axe porteur, la fusée *porteuse*.

N. B. — A ce groupe, il convient d'ajouter menteur, *menteuse*. Mais enchanteur fait *enchanteresse* : une voix *enchanteresse*.

- 0 b) Les autres adjectifs en -teur (en particulier les adjectifs en -ateur) forment leur féminin en -trice. Ce sont pour la plupart des adjectifs techniques, de formation savants² (v. n° 62). En voici quelques-uns :

accusateur, *accusatrice* : un document accusateur — une lettre *accusatrice*.

conducteur, *conductrice* : le fil conducteur de Thésée — la voiture *conductrice* (dans un cortège).

conservateur, *conservatrice* : un député conservateur — une politique *conservatrice*.

corrupteur, *corruptrice* : un procédé corrupteur — des manœuvres *corruptrices*.

1. Au cours du XVI^e siècle, l'r final ayant cessé d'être prononcé, on disait, par exemple, *menteu* — d'où formation d'un féminin analogue à celui des adjectifs en *eux* (-eus) : *menteuse* comme *heureuse*. La prononciation *menteu* vivait encore négative dans les campagnes du Nord-Ouest (cf. Meupasant, *La Ficelle*).

2. De ces adjectifs féminins en -esse on peut rapprocher *maîtresse* (féminin de *maître*), en notant que Victor Hugo, avec d'autres, a écrit : « Je n'ai jamais fait une chose *maître* » (Manuscrit de la Bibl. Nationale) — Le féminin *maître* tend à s'imposer.

3. Et se rattachant à la forme des verbes latins qu'on appelle eupin.

créateur, créatrice : les génies créateurs du XVII^e siècle — l'imagination *créatrice*.

destructeur, destructrice : les effets destructeurs de la bombe — une action *destructrice*.

détenteur, détentrice : le pays détenteur, la nation *détentric* d'un record.

directeur, directrice : faire partie du Comité directeur — les roues *directrices* de la voiture.

distributeur, distributrice : organe distributeur — société *distributrice*.

générateur, génératrice : un acte générateur de discorde — une action *génératrice* de discorde.

interrogateur, interrogatrice : un air interrogateur — une expression (de visage) *interrogatrice*¹.

moteur, motrice : les organes moteurs — les pièces *motrices*.

persécuteur, persécutrice : les princes persécuteurs — une mentalité *persécutrice*.

protecteur, protectrice : un air protecteur — une attitude *protectrice*.

tuteur, tutrice : surtout au féminin : la nation, la puissance *tutrices*.

81 Enfin certains adjectifs en *eur*, issus de comparatifs latins, ont un féminin en *-eure* :

antérieur (≠ postérieur) : les faits antérieurs; les actions *antérieures*.

intérieur (≠ extérieur) : un verrou intérieur; une serrure *extérieure*.

majeur (≠ mineur) : un fils majeur (= de vingt et un ans ou plus). Il avait une raison *majeure* pour agir ainsi (= plus forte que toute considération).

meilleur : un meilleur rendement — une *meilleure* conduite.

supérieur (≠ inférieur) : un air supérieur — une production *inférieure*.

ultérieur : la réunion est remise à une date *ultérieure*.

Le contraire de *ultérieur*, *citérieur*, ne s'emploie que dans un sens géographique : l'Inde *citérieure* (en deçà du Gange, pour un Romain de l'Antiquité; expression vieillie).

Adjectifs en -s

82 Pour le féminin, on ajoute, dans l'écriture, un *-e* — Mais attention à la prononciation : au masculin, l'*s* n'est pas prononcé — au féminin, il est sonorisé en *Z* après une voyelle ; il devient *S* dur après un *r* :

Un costume *gri(s)* — une robe grise (pron. **Z**) [gri, griz] — des débris *épar(s)* (= *éparpillés*) — des armes *éparses* (pron. **S**).

¹. Très différente d'une expression interrogative (en grammaire) : pour quelle raison? est une expression *interrogative*.

N. B. — Tier(s) (= troisième) fait *tierce* : une *tierce* personne (une personne non intéressée à l'affaire, au procès).

Frais donne *franche* (v. n° 69).

- 83 Quelques adjectifs redoublent, au féminin, l's écrit, qui se prononce alors S dur :

Ba(s), *basse* — gra(s), *grasse* — gro(s), *grosse* — la(s), *lasse* — épai(s), *épaisse* — exprè(s), *expresse* (= formelle, absolue) : défense *expresse* de fumer — ou : acheminée très rapidement : envoyer une lettre *expresse*¹ — méti(s), *métisse* (toile méti(sse) = tissée fil et coton). — profè(s) *professe* (religieux, religieuse qui ont prononcé des vœux).

Adjectifs en -t

- 84 a) en -et : redoublent, dans l'écriture, au féminin, le t qui, au masculin, n'est pas articulé (sauf dans net) :

muet, *muette* [mʏt, mʏtɛ] — coquet, *coquette*.

Les dix adjectifs suivants prennent un accent grave sur l'e du féminin :

Complet, *complète* — incomplet, *incomplète* — concret, *concrète* — désuet, *désuète* — discret, *discrète* — indiscret *indiscrète* — inquiet, *inquiète* — quiet, *quiète*² — replet, *replète* — secret, *secrète* — (prêt fait *prête*.)

- δ b) en -ot font généralement leur féminin en -ote, sans redoublement : idiot(t), *idiote* — mancho(t), *manchote*.

Exceptions : boulot F.P. fam. = gras et court sur jambes, pareil à une boule, ne s'emploie guère qu'au féminin : une petite femme *boulotte* — maigriot, *maigriotte* — pâlot, *pâlotte* — sot, *sotte* — vieillot, *vieillotte* (un peu vieux — se dit surtout de choses, d'idées, d'expressions de langage). L'o final, dans ces masculins, est toujours fermé. Au féminin, cet o, non final, devient ouvert.

Adjectifs en -x

- 86 Les adjectifs terminés par -eux, -oux (x non articulé) forment leur féminin en -euse, -ouse (au Moyen Age ces adjectifs s'écrivaient -eus, -ous) :

Peureux, *peureuse* — jaloux, *jalouse*. Mais roux fait *rousse* — doux, *douce* — faux, *fausse*.

N. B. — Le féminin de hindou est *hindoue*, de bantou, *bantoue*, de flou, *floue* — mais andalou fait *andalouse*.

1. Dans : train *express*, on a une forme masculine, venue au français par le détour de l'anglais.

2. Rarement employé : appartement *quiet* et confortable (silencieux, reposant) : la chaleur *quôte* de la maison — Une autre forme (doublet) de quiet est *coi* (se tenir coi = calme et silencieux) qui fait au féminin (archaïque) *coite* : une petite chambre *coite*.

Présentent un féminin identique au masculin

87 a) les adjectifs terminés par -e :

Un instrument *pratique*, une installation *pratique*.

88 b) les adjectifs *grand* et *fort*, figés dans certaines expressions anciennes :

La *grand-croix* (de la Légion d'honneur, par exemple), la *grand-mère*, la *grand-tante*, la *grand-messe*, la *grand-route*, la *grand-rue*; et aussi avoir *grand-faim*, *grand-soif*¹, *grand-pitié*, *grand-peur* — marcher à *grand-peine* — ne pas faire *grand-chose*; de là aussi les noms de *Granville* (nom de ville et nom de famille), de *Rochefort* (nom de ville et nom de famille), et : Elle se fait *fort* de réussir (elle se prétend capable de réussir). On dit aussi maintenant : Elle se fait *forte* de réussir.

Toutes ces formes remontent à des adjectifs latins dont le masculin et le féminin étaient identiques, et dont on trouve des traces dans certains adverbess de manière en -ment (v. n° 787).

89 c) les adjectifs :

angora : un chat *angora*, une chatte *angora*.

bougon : un guichetier *bougon*, une vieille tante *bougon* (on dit aussi *bougonne*).

camailieu : les tons *camailieu* d'une étoffe, une étoffe *camailieu*.

châtain : avoir le cheveu *châtain*; une barbe *châtain* (ou une barbe *châtaine*).

chic : un chapeau très *chic*, une robe *chic* (pour le pluriel, v. n° 97).

gnangnan F.P. pop. (= sans énergie, mollasse) : un grand garçon *gnangnan*, une mère *gnangnan*.

grognon : un enfant *grognon*, une humeur *grognon* (ou *grognonne*).

kaki : un uniforme *kaki*, une casquette *kaki*. (Certains auteurs écrivent *kakie*.)

marron : un costume *marron*, une robe *marron*.

mastoc F.P. fam. (= massif et sans élégance) : un édifice *mastoc*.
« Il a épousé une femme *mastoc*. »

rococo (= style d'architecture et de mobilier en faveur dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et caractérisé par des rocailles, des lignes courbes, des coquilles — pris ensuite au sens de : démodé et de mauvais goût) : le style *rococo* — une robe *rococo*.

snob (= qui affecte les airs distants et les goûts des gens « chics ») : Il est trop *snob* (elle est trop *snob*) pour que nous l'invitions.

1. On dit plutôt, dans le langage courant, avoir très *faim*, très *soif*, et même très *pitié*, comme on dit aussi très *froid*, très *chaud*.

souillon (= très sale sur soi) : un enfant souillon, une servante
souillon (s'emploie surtout comme nom invariable en genre) :
un petit souillon (homme ou femme), ou féminin pour les
 femmes : *une vraie souillon* (v. n° 36).

- 90 Sont parfois donnés comme n'ayant pas de féminin, mais, en fait, tendent de plus en plus à en admettre un, surtout dans le F.P. :
cabochard (= entêté) : il est cabochard — elle est cabocharde.
dispos : il s'est levé frais et dispos (physiquement à l'aise, « en forme ») — elle est peu dispose, ce matin.
pantois (= stupéfait et penaud). Cet adjectif eut jadis et retrouve aujourd'hui, pour féminin, pantoise : à ces mots elle est restée pantoise.

Adjectifs ne s'appliquant qu'à des noms féminins

- 91 Une *accorte* servante (= vive et aimable) — Rester bouche *bée* (= ouverte d'étonnement — vieux participe) — Une porte *cochère* (= à deux battants, faite pour laisser passer les « coches », les grandes voitures) — Une ignorance *crasse*, une paresse *crasse* (= épaisse ; a la même origine que gras). — La *dive* bouteille (= divine ; vieux mot popularisé par Rabelais) — Une femme *enceinte* — La soie *grège* (= soie brute, telle qu'on la tire du cocon) — Chercher la pierre *philosophale* (= qui changerait les métaux en or) — Faire œuvre *pie*¹ (= pieuse, chère à Dieu) — Jument *poulinière* (= destinée à la reproduction, à donner des poulains) — La fièvre *scarlatine*² — Une jument *suitée* (= suivie, accompagnée de son poulain) — Les trois vertus *théologiques* (= qui ont Dieu pour objet ; la foi, l'espérance, la charité) — Des roses *trémières* (= d'outre-mer ; appelées aussi de Damas ou passeroles) — La noix *vomique* (= qui favorise le vomissement ; c'est un poison violent).

Adjectifs ne s'appliquant qu'à des noms masculins

- 92 Un nez *aquilin* — Un garçon très *fat* (le t final est souvent articulé) = un garçon très sûr de ses mérites. (Il n'y a sans doute pas de femmes de cette sorte.) — Minerve, la déesse aux yeux *pers* (= bleu-vert) — Les signes *précurseurs* de l'orage — Les marais *selants* (= d'où l'on extrait le sel marin) — Un hareng *saur* (= salé et fumé).

N. B. — On dit courant (électrique) *monophasé, triphasé* — Mais aussi : une prise *triphassée*.

1. Ne pas confondre avec l'adjectif de cheval pie (blanc et noir, comme la pie) !
 2. Un rhumatisme *scarlatine* appartient à la langue technique de la médecine.

FORMATION DU PLURIEL

RÈGLE GÉNÉRALE :

- 93 Le pluriel des adjectifs est généralement caractérisé, dans l'écriture, pour le masculin, par un **s** final ajouté au masculin singulier ; et, pour le féminin, toujours par un **s** ajouté au féminin singulier. Dans la prononciation, cet **s** n'est pas articulé, sauf liaison de la finale, devant un nom commençant par une voyelle ou un **h** muet. Dans ce cas, l'**a** se prononce **z**.

Les petits enfants — les petites entreprises.

- 94 Adjectifs en **-al**. Pluriel (masculin) **-aux** :

Un signe amical, des signes *amicaux* (mais, naturellement : une voix amicale, des voix *amicales*).

Attention ! Certains adjectifs ont le masculin pluriel en **-als** :

Des compliments *banals*¹ — des fauteuils *banals* — des heurts *fatals* — les bravos *finals* — des combats *navals*.

Pour d'autres, les Français seraient parfois en peine de s'accorder. Ce qu'on peut constater, c'est une tendance, dans le F. P., à employer le pluriel en **-aux** : des engins *spatiaux*.

- 95 Adjectifs en **eau-** : Masculin pluriel **-eaux** :

Beau, *beaux*.

- 96 Adjectifs en **-eu** :

Bleu fait *bleus* — hébreu, *hébreux* — et camaleu (v. n° 89) est invariable. Quant à *feu* (= défunt ; v. n° 185) il ne s'emploie plus au pluriel.

Adjectifs en **-s, -x, -z**.

Ils restent invariables au masculin pluriel :

Un bœuf gras, des bœufs *gras* — un faux rapport, de *faux* rapports — il est *gaz* F.P.arg. (= ivre), ils sont *gaz*.

- 97 Remarque relative aux adjectifs du n° 89

Bougon, châtain, chic, grognon, mastoc, snob, soullon, admettent, sans les exiger absolument, des pluriels masculins en -s :

Des vieillards *bougons* et *grognons* — de *chics* garçons — des édifices *mastocs* — des garçons très *snobs* — des gosses *soullons* — des cheveux *châtains*.

Kakis est écrit par certains auteurs : « Noirs, roses et *kakis* ensemble sur la grappe [ces fruits] offrent... (F. Ponge, *Le Partl pris des choses*).

1. Mais, dans la langue du Moyen Âge : des fours banaux = relevant du « ban » (de l'autorité) du seigneur, et que les paysans étaient contraints d'utiliser, tout en payant redevance.

Les autres demeurent invariables au masculin pluriel. Quand ils sont appliqués à un féminin pluriel, nous vous conseillons de laisser tous ces adjectifs invariables :

Des chattes *angora* — des vieilles femmes *grognon* — de *chic* filles — des maisons *mastoc* — des robes *marron*.

Pour les règles générales de l'accord de l'adjectif épithète et attribut, voir n^{os} 152 et suivants.

FORMATION D'ADJECTIFS NOUVEAUX DANS LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI¹

Par suffixes

98 Les suffixes encore vivants, c'est-à-dire formateurs, sont surtout les suivants :

-able (possibilité, souvent avec le préfixe -in) : éjectable — invivable².

-ais (nationalité) : *pakistanaïs*.

-al (qui concerne) : *spatial, maximal*.

-ard (péjoratif) F.P. pop. : *patriotard*.

-atif, -if (qui permet, qui produit) : *bourratif* (F.P. fam.) : la marmelade, c'est *bourratif* — *contraceptif*.

-gène (= qui produit) : *cancérigène* — *fumigène*.

-iel (= qui permet, qui produit) : *prix concurrentiels* — *tarifs préférentiels*.

-ien, -éen (nationalité) : *irakien* — *ghanéen*.

-ique (catégorie) : bombe *atomique* (adjectif déjà ancien, sens récent) — centrale *thermique* (même remarque).

-isant (tendance, aptitude) : politique *gauchisante* (qui incline vers la gauche, politique libérale).

-iste (catégorie) : *savant atomiste*.

Par préfixes

99 Voici les préfixes les plus vivants, pour les adjectifs :

aéro- (qui se rapporte à l'air) : *aéronaval* — *aéroporté*.

anti- (opposition) : canon *antichar* — fusée *antichar* — phare *anti-brouillard* — artillerie *antiaérienne* — politique *anticolonialiste*.

auto- (= de soi-même) : soudure *autogène* (produite par le métal en fusion lui-même) — engin *autopulsé* (qui se propulse lui-même).

auto- (réduction de automobile) : troupes *autoportées*.

extra- (superlatif) : *extra-souple*.

1. V. n^{os} 82 à 85.

2. M. Marcel Cohen (*Le français moderne* de janvier 1960) a remarqué que l'adjectif composé n'est pas toujours le contraire du simple : *désirable* (= qui éveille le désir) n'est pas le contraire de *indésirable* (= dont on n'accepte plus la présence) — Et *comparable* (= qui peut être comparé) admet un complément (avec...) que n'admet pas *incomparable* (= supérieur à tout)

hyper- (superlatif) (≠ hypo) : *hypertendu* (qui a de l'hypertension) ≠ hypotendu.

in- (négation) : *inactuel* — *incroyable*.

inter- (rapports réciproques ou position intermédiaire) : *interdépendant* — frontière *interallemande* (entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est).

néo- (= nouvellement) : groupes *néo-fascistes*.

non- (négation) : *non récupérable*.

pan- (qui concerne un tout) : congrès *panasiatique*.

post- (= postérieurement) : films *postsynchronisés*.

pré- (= antérieurement) : maison *préfabriquée*.

sous- (diminutif) : pays *sous-développé*, *sous-alimenté*.

sur- (augmentatif) : pays *surpeuplé*.

ultra- (superlatif) : *ultramoderne*.

} Le deuxième élément est un participe

Autres moyens de formation

100 Adjectifs composés, se rapportant surtout aux nations :

Conférence *israélo-arabe* — relations *africano-asiatiques* — théories *anarcho-syndicalistes* (l'élément en -o est invariable).

Dérivation impropre (v. n° 65, note)

101 a) Participes devenant adjectifs :

Une situation affolante.

b) Noms devenant adjectifs. Le cas est extrêmement fréquent : Il est *très professeur* (= très professoral) — un chapeau *mode* — « Prenez ce manteau : c'est *tout à fait mode*. » « Les Stadistes sont *lanterne rouge*. » (Télévision du 3 novembre 1963 : les joueurs du « Stade français » sont les derniers dans le classement, comme le dernier wagon d'un train, qui porte une lanterne rouge.)

101 bis Expressions formées d'une préposition et d'un nom et ayant valeur qualificative : *Rester en forme* (dispos) — « l'Algérie *de papa* » (Général de Gaulle) — administrée selon les traditions colonialistes ; on dira de même : le téléphone *de papa* — un secrétaire *à la page* (= bien informé de ce qu'il doit faire) — Le manteau *en vitrine* va attirer l'attention de ma femme, etc. Nous retrouvons ici beaucoup de compléments de nom (v. n° 254 et suivants, 186 et suivants et 192).

Pour la place et l'accord des adjectifs, v. n° 116 et suivants, 152 et suivants.

LE NOM EN APPOSITION

L'ADJECTIF ÉPITHÈTE

- 102 Les mots « apposition » et « épithète » ont, étymologiquement, la même signification. L'un et l'autre (le premier étant d'origine latine, le second d'origine grecque) signifient : terme placé auprès d'un autre terme, pour en préciser le sens.

Nous réserverons le terme d'apposition au nom, celui d'épithète à l'adjectif. Mais nous ferons une distinction :

1. entre l'apposition non détachée du nom, que nous appellerons conjointe (le roi *Louis*, la ville de *Paris*) — et l'apposition détachée du nom, que nous appellerons disjointe (*Louis IX*, un roi *glorieux*);
2. entre l'épithète conjointe (la nation *française*) — et l'épithète disjointe (*résolue*, la nation fit face au danger).

L'apposition et l'épithète disjointes sont séparées du nom par une pause, elle-même souvent marquée dans l'écriture par un signe de ponctuation.

L'APPOSITION

103 L'APPOSITION CONJOINTE

Juxtaposée au nom, parfois à l'aide d'une préposition, elle souligne le plus souvent une identité entre les deux termes (nom et apposition) :

ainsi l'expression « la ville de Paris » comprend deux termes désignant un seul « être » et contient une apposition (Paris) tandis que l'expression « une rue de Paris » comprend un nom de partie (rue) et un nom d'ensemble (Paris), associés par le moyen d'un complément de nom. On a pu dire plaisamment que la formule de l'apposition est : un + un = un^a.

Même remarque pour l'expression « le roi René ».

1) L'apposition sans préposition

- 104 On la trouve :

soit avec un nom de personne (identité entre les deux termes) : le roi *René*, soit avec une valeur proche de l'adjectif qualificatif dans des expressions comme :

le roi-*Soleil* — un argument *massue* — la voiture *balai* (qui ferme un cortège et « ramasse » les *traînants*) — une pêche *abricot*.

Cette construction est à l'origine de certains noms composés. (Dans : la rue Pasteur, il s'agit d'un complément de nom, devenu une sorte d'étiquette ; voir n° 191.)

1. Les divergences étant ici nombreuses entre linguistes, nous essayons de nous en tenir à des appellations simples et pratiques.

2. V. *Le Français moderne*, octobre 1963.

II. L'apposition avec préposition « de » : ce sont des noms de villes, de montagnes, de mois ; plus rarement de cours d'eau :

105 La ville *de Paris*, les monts *des Pyrénées*, le mois *de juin*, le fleuve *du Pô*.

A l'origine, de a pu introduire ici un complément de nom¹. Aujourd'hui il ne joue plus que le rôle d'une particule de soutien (rôle d'ailleurs très important dans la structure de la phrase française, v. n° 837) ; c'est une préposition « vide ».

Quant à la discussion, encore ouverte entre linguistes, pour savoir si c'est *Paris*, ou *ville*, qui est l'apposition, elle n'a guère de portée, en pratique. Disons, avec M. J.-C. Chevalier (*Le Français moderne*, juillet 1962), que l'apposition est le terme qui restreint l'extension d'un genre, d'une espèce : donc *Paris*, dans : la ville *de Paris* — *juin* dans : le mois *de juin* — *Tel est bien, croyons-nous, le sentiment du Français parlant*.

106 D'un type différent sont les tours : un *maladroit de chauffeur*, la *sotte de fille*, une *drôle d'idée*, ce *voleur de commerçant*, ce *menteur de Marcel*, un *amour d'enfant*, un *brave homme de pompier*, un *saint homme de chat* (La Fontaine).

Ici le Français a nettement conscience que *maladroit*, *sotte*, *amour*, etc., ont une valeur qualificative. On peut les considérer comme les vraies appositions.

Ce tour est particulièrement vivant en F.P. pop. ou vulg. Il y crée toutes sortes d'expressions injurieuses :

Cet idiot de Jean — *Ce cochon de Morin* (titre d'une nouvelle de Maupassant).

107 On notera alors :

● quand le terme est un adjectif, la nécessité de le substantiver, d'en faire un nom. Les adjectifs comme « intelligent », « remarquable », qui ne peuvent guère être substantivés, n'entrent pas dans les expressions du n° 106.

● l'absence d'article devant le second terme (à la différence de certaines langues étrangères).

L'APPOSITION DISJOINTE

108 Elle est séparée du nom par une pause, généralement marquée dans l'écriture par une virgule, un tiret, ou des parenthèses :

M. Legris, *médecin*, est tenu de porter secours.

1. Comme le croirait volontiers M. Gougenheim (*Le Français moderne*, janvier 1959) et comme le suggère le latin tardif.

Alors l'apposition traduit souvent une nuance de cause, ou d'opposition, ou d'hypothèse :

M. Legris, *médecin*, est tenu de porter secours (= *parce qu'il est médecin*).

M. Legris, *pourtant médecin*, a refusé ses secours (= *quoiqu'il soit médecin*).

Pierre, *médecin*, aurait le droit d'intervenir. Simple étudiant, il ne le peut pas (= *s'il était médecin...*).

- 109 L'apposition disjointe peut suivre ou précéder le nom : le deuxième cas est très fréquent. Et, comme il advient pour nombre de compléments circonstanciels, cette antéposition confère à la phrase plus d'aisance, surtout dans le F.E.

Médecin, M. Legris est tenu de secourir...

Médecin, M. Legris a pourtant refusé ses secours.

Médecin, Jean aurait le droit d'intervenir; *étudiant*, non.

N. B. — Un singulier collectif peut être apposé à un pluriel :

« Vieux *peuple* rompu aux vicissitudes de l'Histoire, *ils* savaient combien il est cruel de remonter la pente des abîmes » (De Gaulle, *Discours du 18 juin 1944*).

- 110 Pour l'emploi de l'article, voir n^{os} 241 et suivants.
Disons seulement que l'article indéfini met en relief l'être désigné par l'apposition parmi des êtres de la même espèce :

Un homme s'approcha, *un médecin*.

Il peut aussi exprimer, dans un certain contexte, la considération, l'admiration :

Lefèvre, *un artiste*, n'aurait jamais peint ça.

L'article défini souligne que l'être est bien connu (v. n^{os} 212, 214) :

Des deux Martin, Pierre, *le médecin*, sera là.

- 111 L'apposition peut se trouver aussitôt après certains pronoms :

Lui, médecin, ne peut accepter... — *Celui-là, un bon garçon*, sera félicité — *La mienne, la voiture grise*, est garée là-bas.

Si le pronom personnel est atone (v. n^{os} 420 et suiv.), l'apposition le précède :

Médecin, il ne peut accepter... Ou encore (surtout dans le F. P. fam.) elle suit le verbe : Ils ont tout pris, *les bandits*.

Dans l'expression archaïque figée : « *Je, soussigné*, docteur en médecine, certifie... » *Je* est demeuré accentué. D'où la place de l'apposition *docteur*.

Un infinitif et même une proposition entière admettent aussi l'apposition :

Tuer un homme, crime irréparable,...

Si l'on tue un homme, crime irréparable,...

- 112 Inversement : l'apposition peut être :**
un pronom : Mon frère, *lui*, viendra — La voiture grise, *la mienne*, a été endommagée.
ou un infinitif : Il a commis cette faute : *pardonnez!*
ou une proposition : Il caressait cet espoir, *que la mauvaise nouvelle était fautive* (subordonnée conjonctionnelle).
 Nos amis ne viendront pas, *ce qui me peine* (subordonnée relative).

L'ÉPITHÈTE

L'ÉPITHÈTE CONJOINTE

- 113 Qu'elle suive ou précède le nom, elle exprime généralement une qualité étroitement associée, parfois même inhérente à l'être :**
 Le cheval *blanc* — un *beau* visage.

Comme l'apposition, elle peut être juxtaposée à l'aide de la préposition *de*, qui joue encore ici le rôle d'une particule de soutien, pure et simple :

Après : quelque chose, quelqu'un, personne, rien, quoi? :

Quelque chose *de beau* — « Quelqu'un *de grand* va naître » (Victor Hugo, *Mil huit cent onze*) — Il n'y a personne *de malade* — Rien *de meilleur* — Quoi *de neuf?*

Après : ceci, cela : Pierre a ceci *de bon* qu'il est travailleur.

Dans les expressions : Il y a dix spectateurs *de blessés*, je n'ai pas une heure *de libre*, il s'agit plutôt d'attributs (voir n° 141 bis).

- 114 Peuvent jouer le rôle d'une épithète qualificative :**

a) F.P. fam. les adverbess *bien, mal, mieux*, la locution *comme ça* :
 Un jeune homme *bien* — Un homme *bien* sous tous les rapports — Il a épousé une femme plutôt *mal* — Une femme *mieux* que son mari — Des gens *comme ça*, on devrait les fouetter.

b) toutes sortes de locutions complétant un nom :

Un départ *à contrecœur* — un entretien *à la dérobée* — un voyage *gratis*, etc. (v. les compléments du nom. n° 186).

c) une proposition comparative ou relative :

Un garçon *comme il faut* — un fonctionnaire *comme on n'en fait plus* — Achetez la peinture *qui convient* (= la peinture convenable).

L'ÉPITHÈTE DISJOINTE

- 115 **Séparée du nom par une pause, l'épithète disjointe, au lieu d'exprimer une qualité inhérente à l'être, lui est associée accidentellement, en vertu des circonstances.**

Ainsi, dans : un homme *aimable*, l'épithète conjointe exprime une qualité permanente de bonne grâce, de courtoisie.

Mais dans : aimable, il accepta (= aimablement, il accepta), l'épithète disjointe exprime une attitude de circonstance.

De même on distinguera :

J'aime les élèves *attentifs* (épithète conjointe : il s'agit d'une qualité permanente) —

et : *Attentifs*, les élèves notent (notaient, noteront) l'énoncé du problème (épithète disjointe = les élèves alors pleins d'attention).

Certains grammairiens voient dans cette épithète disjointe un véritable attribut à valeur d'adverbe (= Attentivement, les élèves notent...).

Pratiquement, pour parler ou écrire le français, on négligera dans des phrases de ce genre la distinction entre épithète disjointe et attribut.

PLACE DE L'ÉPITHÈTE CONJOINTE

- 116 En ancien français l'épithète se plaçait très souvent avant le nom, sous l'influence, peut-être, de la syntaxe germanique. Aujourd'hui c'est après le nom que, normalement, se place l'adjectif. Mais, dans bien des cas, l'antéposition est encore pratiquée.

I. Prennent place généralement après le nom en prose française

- 117 Les adjectifs qui définissent ou identifient; c'est-à-dire qui se rapportent :
- a) à une qualité physique, couleur, forme, aspect, etc. (au sens propre) :
un toit *rouge*, une planche *carrée*, une table *ronde*, une pente *raide*, etc. (sauf *double, triple...* : un *double* saut).
 - b) à la géographie, à la nationalité : la zone *tropicale*, la nation *française*.
 - c) à la religion : la morale *chrétienne*, la morale *latine*.
 - d) aux sciences et aux techniques : l'acide *sulfurique*, la désintégration *atomique*.
 - e) à l'administration, à la politique : une circulaire *ministérielle*, le parti *socialiste*.
 - f) à l'art (littérature et beaux-arts) : un texte *poétique*, la musique *dodécaphonique*, le style *roman*.

- 118 Employés comme adjectifs, les participes passés et certains participes présents ne se placent guère qu'après le nom :
Une chevelure *frisée*, une conférence *assommante*.
- 119 Enfin, c'est la construction normale pour les adjectifs suivis de compléments :
Une soupe *bonne pour les chiens*.

II. Se placent avant le nom

- 120 Certains adjectifs très usuels (généralement courts) qui n'ont guère cessé d'être antéposés, depuis les origines¹; en particulier :
- beau** : le *beau* chapeau, une *belle* robe.
bon : un *bon* outil, cette *bonne* pioche (mais on dit : un homme *bon*).
grand : ce *grand* arbre, une *grande* ville.
gros : un *gros* caillou, une *grosse* pierre.
haut : ce *haut* édifice, une *haute* tour (mais on dit : à marée *haute*).

N. B. — Dans : marcher la *tête haute*, porter l'*épée haute*, l'adjectif a plutôt valeur d'attribut.

- joli** : un *joli* pays, une *jolie* maison.
long : un *long* voyage, cette *longue* table.
mauvais : le *mauvais* chemin, la *mauvaise* route.
petit : un *petit* homme, une *petite* femme².
vilain : un *vilain* quartier, une *vilaine* couleur.

- 121 N. B. — 1. Modifiés par les adverbes courts, comme *très*, *peu*, ces adjectifs se placent plus aisément après le nom : un homme *très grand* — un enfant *trop jeune*. Si l'adverbe est plus long, cette construction devient quasi obligatoire : un homme *plutôt gros* — un garçon *vraiment petit* — une planche *démesurément longue*.

- 122 2. Certains de ces adjectifs, surtout lorsqu'ils sont appliqués à des êtres humains, ou à des faits qui intéressent les hommes, abandonnent souvent leur sens premier : en effet, et c'est un fait vrai pour tous les adjectifs antéposés, ils tendent à faire corps avec le nom qui suit et prennent alors une valeur affective ou expressive, plutôt qu'explicative :

« Un *grand homme* », « les *grands hommes* » désignent le plus souvent ceux qui ont bien servi l'humanité — « Un *gros mangeur* » peut être mince : il frappe surtout par sa capacité d'absorption —

1. Ce sont des adjectifs anciens et « improductifs » (qui ne composent pas d'autres adjectifs, à la différence de *faissable*, par exemple, qui a donné *infaisable*).

2. Barbuse (*L'Enfer*) a donné une valeur morale à cet adjectif en le plaçant après le nom : « L'idée de patrie est une idée *petite*, et qui doit rester petite. »

« Les *vieux amis* » sont ceux, même jeunes, sur qui l'on peut compter — « C'est un *petit imbécile* », appliqué à un adulte, signifie : un imbécile particulièrement maladroit. « Nos *petits soldats* », « Ma *petite maman* », au contraire, ont un sens affectueux. Pierre Daninos s'est amusé à citer quelques expressions de ce genre chères aux Français (F.P. fam.) : « un *petit coin tranquille* », « de *bons petits plats* », etc. (*Les Carnets du Major Thompson.*)

- 123 D'où la nécessité, parfois, de placer ces adjectifs en postposition pour leur restituer le sens premier ainsi mis en relief :

Dites : « un *homme grand* », pour éviter une confusion avec « un grand homme » — « un *homme jeune* », pour éviter la confusion avec « un jeune homme ». (De 15 à 25 ans, par exemple, on est un jeune homme — mais on est un *homme jeune*... sans limite d'âge.) Dites « un *ami vieux* » (ou plutôt *âgé*) pour insister sur sa vieillesse.

- 124 D'autres adjectifs, aujourd'hui normalement postposés, sont restés cependant antéposés dans des expressions figées et anciennes comme : faire *la sourde oreille*, un *rond-point*, un *rouge-gorge*.

Ou dans des noms propres, anciens aussi : *Neufchâteau* — *Noirmoutier* (= monastère noir), rue des *Blancs-Manteaux*.

En Picardie, en Artois, en Lorraine, on pourra encore entendre dire : une *noire robe*, un *noir merle*¹.

III. Cas de beaucoup d'adjectifs courts :

- 125 Les adjectifs normalement antéposés (n° 120) ne sont pas seuls à connaître le passage du sens premier (explicatif) au sens second (expressif, souvent intensif) — Beaucoup d'adjectifs courts (d'une ou deux syllabes prononcées), normalement postposés, offrent aussi cette variation.

En voici quelques-uns parmi les plus employés (on remarquera que, souvent, l'antéposition introduit un sens figuré ou intensif :

- 126 **Amer** : 1. des pommes *amères* (par opposition à pommes *douces*).
2. d'*amers* reproches (des reproches sévères et irrités, sens figuré intensif) — une *amère* expérience (= pénible, mais on peut dire aussi : une expérience amère).
- Ancien** : 1. une maison *ancienne* : construite depuis longtemps.
un capitaine *ancien* : ancien dans son grade.
2. mon *ancienne* maison : la maison qui était la mienne autrefois.
l'ancien capitaine de Jean : celui qui fut autrefois le capitaine de Jean.

1. V. A. DEUZAT, *Le génie de la langue française*.

- Antique :** 1. des monuments *antiques* : datant de l'Antiquité.
une vertu *antique* : digne de l'Antiquité.
2. d'*antiques* monuments : respectables à cause de leur ancienneté, ou, au contraire, délabrés, croulants. Les « Humanités » ont perdu leur *antique* vertu : leur vertu de jadis, maintenant un peu démodée.
- Bas :** 1. un siège *bas* — une porte *basse*.
2. une *basse* vengeance (= lâche) — une *basse* flatterie (= servile).
(Mais on dit, dans un sens technique, les *bas* salaires, les *bas* morceaux, les *bas*-côtés, le *bas*-ventre.)
- Brave :** 1. un homme *brave* : courageux devant le danger physique. Mais on dit aussi, en ce sens, avec, peut-être, une nuance de sympathie, d'affection : un *brave* soldat.
2. un *brave* homme, une *brave* femme, de *braves* gens (= honnêtes et simples).
- Certain :** 1. Éviter un mal douteux pour un mal *certain* (= sûr).
2. J'ai un *certain* mal à vous suivre (= quelque mal — sens indéfini, plutôt intense).
Vous avez un *certain* toupet! (intensif).
- Chaud :** 1. un plat *chaud*, une boisson *chaude*.
2. Nous avons eu une *chaude* alarme (intensif).
C'est un *chaud* partisan de votre père (intensif).
- Cher :** 1. un manteau *cher* : qui coûte beaucoup d'argent.
un ami *cher* : que l'on aime bien.
2. « mon *cher* ami » — souvent simple formule de politesse, s'abondamment répandue dans les milieux politiques, artistiques, etc.
« ce *cher* garçon » peut être ironique. De même : « Le *cher* homme n'a pas encore compris ».
- Doux :** 1. une pomme *douce*, du cidre *doux* — de l'eau *douce* — une heure de musique *douce* — le Livre de la mort *douce*.
2. votre *douce* fiancée (= tendre pour vous — sens figuré) — une *douce* perspective.
Mais on dira : Cette dame fait les *doux* yeux, ou les yeux *doux* à mon frère. Il va lui répondre par un billet *doux* (un message galant).
- Dur :** 1. coucher sur un lit *dur*; manger du pain *dur*; un cœur *dur* (sans bonté).
2. subir une *dure* épreuve (intensif).
- Fameux :** 1. C'est un écrivain *fameux* : réputé.
2. C'est un *fameux* écrivain : un écrivain puissant, mais peut-être ignoré du public (sens intensif).
une *fameuse* canaille F. P. fam. (intensif).

- Faux :**
1. Placé après le nom, l'adjectif signifie en général que l'être désigné par le nom existe, mais que son comportement n'est pas sincère : une femme *fausse* : elle ment — un camarade *faux* : il vous trahit — une pensée *fausse* : une pensée non conforme à la vérité, trompeuse.
 2. Placé avant le nom, l'adjectif signifie en général que l'être n'existe pas : une *fausse* femme (c'est, par exemple, un homme travesti en femme) — un *faux* ami (il n'a jamais eu les sentiments d'un ami) — une *fausse* pensée (elle n'a que les apparences, les prétentions d'une pensée) — un *faux* problème (une difficulté sans portée, dont on n'a pas à chercher la solution) ;
 Pourtant on dira : un *faux* rapport (= mensonger) — une *fausse* nouvelle (= inexacte), expressions où « faux » a gardé le sens 1. même en antéposition.
 Placé avant le nom, *faux* signifie aussi *maladroit* : un *faux* pas, une *fausse* démarche, une *fausse* manœuvre.
- Fier :**
1. Les gens *fiers* évitent les relations douteuses (ils ont un sens juste de leur dignité).
 2. Vous êtes un *fier* insolent (**intensif** — ce sens remonte sans doute au temps où *fier*, étymologiquement, signifiait « sauvage », « intraitable ») — de même : livrer une *fière* bataille — On dira aussi : Je vous dois une *fière* chandelle F. P. fam. (infiniment de gratitude — **intensif**).
- Fin :**
1. une aiguille *fine* — une perle *fine* (pure, véritable) — l'or *fin* (l'or pur) — passer au peigne *fin* (pris souvent au sens figuré, en parlant d'une enquête, d'opérations militaires destinées à traquer l'adversaire).
 2. un *fin* connaisseur : un homme qui s'y connaît parfaitement (**intensif**). De même : le *fin* fond de l'affaire — la *fine* fleur de la chevalerie, etc.
- Fort :**
1. un garçon *fort* — une âme *forte*.
 2. une *forte* odeur de brûlé (**intensif**) — on a de *fortes* présomptions contre cet accusé (**intensif**) — un *fort* mangeur (= qui mange beaucoup).
- Fou :**
1. Il est absurde de confier sa voiture à un conducteur *fou* — les vierges *folles* de l'Écriture. (Mais : Il y avait un monde *fou* = énormément de gens.)
 2. une *folle* aventure : extraordinaire, extravagante — un *fol* espoir : que rien ne justifie — avoir le *fou* rire : un rire incoercible (**intensif**).

- Franc :** 1. une personne *franche* : qui dit la vérité, spontanément, librement.
une zone *franche* : où les marchandises sont libres de taxe.
2. Il a dit une *franche* sottise : évidente (**intensif**).
- Froid :** 1. une pierre *froide* — un repas *froid*.
2. Ces gens ont la *froide* audace de vous contredire (**intensif**). Dans : faire *froide* mine à quelqu'un (l'accueillir sans empressement), l'adjectif prend le sens figuré.
- Furieux :** 1. un client *furieux*.
2. J'ai une *furieuse* envie de dormir (**intensif**).
- Gris :** 1. du papier *gris*.
2. faire *grise* mine à quelqu'un (cf. *froide* mine : un accueil peu aimable).
- Léger :** 1. sens propre : un vêtement *léger* — un vent *léger* — prendre une nourriture *légère* : facile à digérer.
2. sens figuré diminutif : une *légère* amélioration — de *légers* progrès — prendre une *légère* nourriture : peu abondante — avoir une *légère* notion de quelque chose.
- Maigre :** 1. un chat *maigre* — des jambes *maigres* — un repas *maigre* : sans aliments « gras », sans viande.
2. un *maigre* repas : peu abondant (**diminutif**) — une *maigre* consolation — une *maigre* indemnité : sans consistance, sans valeur (**diminutifs**).
- Méchant :** 1. un homme *méchant*. Meis on peut dire aussi, survivance ancienne : un *méchant* homme, une *méchante* femme pour : un homme *méchant*, une femme *méchante*.
2. un *méchant* auteur : sans talent — un *méchant* roman : sans valeur.
- Mince :** 1. une tartine *mince* : peu épaisse.
2. un *mince* avantage (sens figuré).
- Mortel :** 1. Ce breuvage est un poison *mortel* : qui fait mourir — L'homme est un être *mortel* : qui doit mourir.
2. une *mortelle* inquiétude — de *mortelles* frayeurs : capables, ou presque, de tuer (**intensif**) — Mais : inquiétude *mortelle*, frayeurs *mortelles* se disent aussi.
- Mou :** 1. un sol *mou* (≠ dur) — du fromage *mou* — un oreiller *mou* et : un temps *mou*, un style *mou* (au sens figuré).
2. avoir pour quelqu'un de *molles* complaisances : des complaisances qui n'ont même pas le courage de s'affirmer.

- Noble :** 1. une famille *noble* : qui appartient à la classe appelée « noblesse ».
2. une *noble* famille, de *nobles* sentiments : qui cultivent, qui expriment la noblesse du cœur — Il entra dans une *noble* colère (*ironique*).
- Nouveau :** 1. le vin *nouveau* : jus récent, non encore fermenté — la saison *nouvelle* : le printemps, F.E.
2. J'ai un *nouvel* habit : autre que celui d'hier — un *nouveau* directeur (même s'il a 75 ans!).
- Pâle :** 1. une lumière *pâle* — un teint *pâle*.
2. un *pâle* voyou F.P. fam. : un voyou qui n'a même pas l'apparence énergique (*Intensif*, en somme).
- Pauvre :** 1. Il a épousé une fille *pauvre* — une langue *pauvre* : dont le vocabulaire n'est pas très abondant — une rime *pauvre* : qui n'a pas la consonne d'appui¹.
2. Ému par la *pauvre* fille, il l'a épousée — un *pauvre* homme : digne de pitié, ou de mépris — ce *pauvre* Durand : désigne un disparu, qu'on a l'air de regretter.
- Dans : « les *pauvres* blancs d'Amérique », traduction littérale de l'anglais (= les blancs pauvres) l'antéposition fait équivoque.
- Pieux :** 1. un enfant *pieux* : qui a beaucoup de piété — une fondation *pieuse* : faite par piété.
2. Je me suis fait un *pieux* devoir de recueillir ses enfants (*sens figuré* : un devoir moral) — Ce *pieux* mensonge m'indigne : ce mensonge que l'on veut faire passer pour généreux.
- Plaisant :** 1. un voyage *plaisant* : agréable.
2. une *plaisante* réponse : amusante, ou ridicule, ou impertinente — de *plaisants* moralistes : qui se mêlent, sans être qualifiés pour cela, de donner des leçons de vertu.
- Plat :** 1. un pays *plat* — une assiette *plate*².
2. le *plat* pays (noter l'article défini) s'oppose à la partie montagneuse d'une région — Il m'a fait de *plates* excuses, ou ses plates excuses : très obsé- quieuses (*intensif*).
- Propre :** 1. Voici une assiette *propre* (≠ sale).

1. Exemple de rimes riches : dormi/*é*veux — de rimes pauvres : subit/*é*nu.
2. Mais la vaisselle *plate* est la vaisselle d'argent (cf. : l'espagnol *plata*).

2. Ne vous mêlez pas de cela : ce sont mes *propres* affaires (**possessif renforcé**) — Telles furent ses *propres* paroles : ses paroles à lui, c'est-à-dire ses paroles exactes — Mais, soit par un goût de nouveauté, soit parce qu'en effet l'expression est ancienne, on peut dire en F.E. : Ce sont mes affaires *propres*; et l'on oppose le nom propre au nom commun (v. n° 2) — le sens *propre* d'un mot : son sens originel.
- Rare :** 1. des fleurs *rare*s : qu'on ne trouve pas communément.
2. Vous avez une *rare* audace (**intensif**).
- Riche :** 1. Il a épousé une fille *riche*.
2. Vous me faites un *riche* cadeau (**intensif**) — Elle a une *riche* nature : pleine de vitalité et de sensibilité.
- Royal :** 1. le trône *royal* : du roi.
2. un *royal* présent, ce *royal* pourboire : magnifiques comme ceux d'un roi — une *royale* indifférence : totale (ce sont des **intensifs**).
- Rude :** 1. une étoffe *rude*; une voix *rude*; une vie *rude*; des mœurs *rudes*.
2. C'est un *rude* travailleur (**intensif**) — F.P. fam. : Il a fait une *rude* sottise (**intensif**) ou : C'est un *rude* imbécile (**intensif**).
- Sacré :** 1. les livres *sacrés* (la Bible, le Coran, par exemple).
(voir saint)
2. F.P. pop. : Il a une *sacrée* audace — C'est un *sacré* menteur (**intensif**) — Sans idée injurieuse, mais toujours **intensif** : Ah! tu y tiens, à ta *sacrée* liberté! (**intensif de possession**) — C'est un *sacré* gaillard! (nuance admirative).
N. B. — Le sens 1. s'est maintenu dans : le *Sacré* Collège, la *Sacrée* Congrégation des Rites — expressions figées de la langue catholique.
- Saint :** 1. l'Histoire *sainte* — l'Écriture *sainte* — les Livres *saints*.
2. **Antéposé**, désigne : a) les grands personnages honorés sur les autels de l'Église catholique : *saint* Michel — *sainte* Jeanne d'Arc; b) les fêtes de ces saints : la *Saint-Michel* — d'où, communément : C'est un *saint* homme — (F.P. fam.) (**intensif de possession**) : Il y tient, à sa *sainte* liberté! (v. **sacré**) — et : Il a une *sainte* terreur de l'eau (F.P. vulg. = une *sainte* terreur) — **intensif pur et simple**.
- Sale :** 1. Des mains *sales* (≠ **propres**) — Un travail *sale* exige des vêtements de rechange.

2. **F.P. pop.** : *un sale* travail : **pénible**, ou **odieux moralement** — un *sale* individu : **dangereux**, sans **scrupules** — avoir une *sale* histoire : **être compromis dans une affaire désagréable et peu glorieuse**. Dans : Tu es *un sale* menteur **F.P. vulg.**, « *sale* » prend une **valeur intensive**.
- Seul** : (voir **unique**)
1. Compartiment de dames *seules* : **isolées des hommes** — Les gens seuls (**isolés de leurs semblables**) ont souvent une **pénible existence**.
 2. C'est *le seul* fils qui me reste : **l'unique fils** — *Un seul* Dieu adoreras : **un Dieu seulement**.
- Simple** :
1. Un corps *simple* : **qu'on ne peut décomposer : l'oxygène par exemple** — le passé *simple* des verbes français — un homme *simple* : **qui répugne aux manières compliquées ou prétentieuses** — un cœur simple¹ : **sans détours, sincère et modeste**.
 2. Il est vêtu d'un *simple* pyjama : **d'un pyjama seulement** — *un simple* soldat : **sans aucun grade**.
- Triste** :
1. Je n'aime pas les convives *tristes* : **qui ont et inspirent de la tristesse**.
 2. C'est un *triste* convive : **il mange et boit peu, paraît absent du repas** — un *triste* écrivain : **sans valeur** — un *triste* individu : **particulièrement odieux** — mener une *triste* existence (= **pénible**) — faire *triste* figure dans une soirée : **y paraître sans éclat et quelque peu dédaigné**.
- Unique** :
1. Il est fils *unique* : **n'a eu ni frère ni sœur** — Voilà une occasion *unique* : **exceptionnelle, qu'on ne retrouvera pas**.
 2. C'est *l'unique* fils qui me reste (**de ceux que j'ai eus**).
- Vague** :
1. un terrain *vague* : **où l'on peut vagabonder; non bâti et même laissé à l'abandon** — une description *vague* : **sans précision** — une promesse *vague* : **qui se tient dans les généralités**.
 2. Dans le bureau il y avait deux ou trois *vagues* secrétaires : **étaient-ce seulement des secrétaires?** — Il m'a fait de *vagues* promesses : **des promesses peu appuyées (diminutifs)**.
- Vrai** :
1. **postposé, l'adjectif signifie généralement : qui parle ou agit conformément à la vérité ou qui est conforme à la vérité** : femme *vraie* : **sincère** — une pensée *vraie* : **qui correspond à la réalité**.

1. C'est le titre d'un conte de Flaubert.

2. **antéposé**, il signifie que la **réalité** correspond à la dénomination (même avec quelque hyperbole, quelque exagération voulue) : du *vrai* bois (≠ du faux bois) — un *vrai* succès : un succès qui mérite ce nom — une *vraie* pensée : une pensée qui mérite d'être appelée ainsi — le *vrai* problème : le problème essentiel — « C'est une *vraie* femme », appliqué à un homme, signifie qu'il mériterait d'être ainsi qualifié. De même, appliqué à une femme : C'est un *vrai* tyran.

- Vert :**
1. Une feuille *verte* — du bois *vert* : fraîchement coupé sur l'arbre.
 2. Une *verte* vieillisse (sens figuré : vigoureuse) — les *vertes* années : les années de jeunesse — une *verte* réprimande : une sévère réprimande (intensif).
- Vif :**
1. Une haie *vive* : faite de plantes vivantes — l'eau *vive* (celle de la rivière, par exemple, vivante et fraîche) — une couleur *vive* : si intense qu'elle paraît vivre — des manières *vives* : un peu brusques. (Du Moyen Age, où l'adjectif se plaçait avant le nom, il reste, par exemple : de *vive* force : par la violence — le *vif-argent* : le mercure — se dit aussi d'un enfant très remuant.)
 2. De *vifs* reproches : vigoureux (intensif) — de même une *vive* inquiétude — une *vive* attaque.

IV. Les adjectifs « longs¹ » (trois syllabes et davantage)

- 127 Qu'ils soient (comme il est normal) **postposés**, ou, surtout dans le F.E., **antéposés**, ils ne connaissent pas, pour autant, de telles variations de sens. La nuance qui sépare les deux constructions est parfois peu sensible : on dira aussi bien : une *intéressante* conférence qu'une conférence *intéressante*, une conversation *ennuyeuse* qu'une *ennuyeuse* conversation². C'est surtout à propos de ces adjectifs que jouera la liberté de l'écrivain, mais, antéposé, l'adjectif est plus accentué.
- 128 Cependant, ici encore, la **postposition** confère essentiellement une valeur **explicative** — l'**antéposition** une valeur plus **expressive** et parfois **intensive**.
On dira donc : un ambassadeur *extraordinaire* : chargé d'une mission exceptionnelle — mais : Vous avez une *extraordinaire* audace (valeur intensive).
On notera, d'ailleurs, certains abus dans la prose contemporaine. M. Aurélien Sauvageot cite (*Français écrit, français parlé*) : « un *prometteur* duel Saint-Étienne-Nancy » (*Le Figaro* du 5 janvier 1957).

1. Pris hors du groupe I (n° 117).

2. Le deuxième tour appartient plutôt au F. E.

- 129 Ajoutons que, dans le F.P., un accent d'intensité frappe souvent la consonne initiale de l'adjectif (ou, s'il commence par une voyelle, la consonne initiale de la seconde syllabe). Alors, même en postposition, l'adjectif souligne la part que prend à l'énoncé le sujet parlant, et joue le rôle d'une sorte d'intensif :

Il a un talent remarquable — C'est un crime abominable.

V. Cas des adjectifs et des noms monosyllabiques :

C'est une question particulièrement délicate, où interviennent l'accent tonique, l'harmonie, l'usage.

On peut distinguer trois cas :

- 130 1. Seul l'adjectif est monosyllabique :

Alors, en principe, il se place soit après, soit avant le nom, selon les observations de I, II, III (n^{os} 117 et suiv.) :

Un grand terrain — un tapis rond — un garçon fier — un fier insolent.

- 131 2. Le nom seul est monosyllabique :

Le français répugne à antéposer l'adjectif (sauf n^o 120) et dit :

Un cas difficile — un air satisfait — un mot sonore.

Mais cette observation ne vaut pas pour les adjectifs dont la finale dégagera, par nécessité phonétique (loi des trois consonnes par exemple¹), un e sonore, séparant ainsi l'accent du nom et l'accent de l'adjectif :

Un horrible cri — un quadruple saut.

- 132 3. Le nom et l'adjectif sont tous deux monosyllabiques :

Là encore (sauf n^o 120) le français répugne à antéposer l'adjectif :

Un cri bref — un pas vif — un temps sec — un train lent.

L'antéposition n'est acceptable, généralement, que si la première syllabe (en l'espèce, l'adjectif) comporte un certain allongement² (par exemple : un long cri, de grands mots) — « Le héron au long bec emmanché d'un long cou. » (La Fontaine, *Le Héron*).

Ou, bien entendu, si cette syllabe se termine par deux consonnes dégageant un e articulé (v. n^o 131), qui transforme l'adjectif en dissyllabe : un simple mot — une triste fin.

32 bis VI. Cas du nom accompagné de plusieurs épithètes :

Les habitudes de construction sont en général les mêmes qu'en I, II, III, IV, V :

Une planche longue et étroite — un bon gros homme — une petite rue étroite — un bon petit diable — une table ovale ancienne — l'ancienne table ovale (= qu'on a transformée et qui n'est plus ovale) — une jolie maison, fraîche et accueillante.

1. A l'intérieur d'un groupe, tout « e » muet s'articule en général, s'il est précédé de deux consonnes différentes, prononcées, et suivi d'une trolème, également prononcée.

2. V. Belly : *Linguistique générale et linguistique française* p. 223.

L'ATTRIBUT

- 133 Nous avons vu que l'apposition disjointe et l'épithète disjointe expriment généralement une qualité de circonstance, située dans le temps, donc justifiée par un verbe — Si le verbe « être » sert de ligament entre le nom et la qualité en question, on a, non plus une apposition ou une épithète, mais un attribut, en l'espèce un attribut du sujet :

comparez : *Médecin*, M. Martin ne pouvait refuser ses soins (apposition disjointe) et : M. Martin était *médecin* (attribut du sujet Martin)

ou : *Attentive*, la classe notait l'énoncé du problème (épithète disjointe) et : La classe était *attentive* (attribut du sujet classe).

Il y a des attributs du sujet, notamment, après les verbes dont le sens se ramène à celui de être : 1° rester, devenir, passer pour — 2° certains verbes passifs : être nommé, être réputé, etc.

- 134 Il existe aussi des attributs de l'objet direct.
Comparez : La classe est *attentive* (attribut du sujet classe) et : *Je crois* la classe *attentive* (attribut de l'objet direct classe).
- 135 En étudiant chacun des deux cas (sujet, objet) nous observerons les aspects suivants :

l'état { La classe est *attentive* (attribut du sujet).
 { *Je crois* la classe *attentive* (attribut de l'objet).

le devenir { La classe devient *attentive* (attribut du sujet).
 { *Je rends* la classe *attentive* (attribut de l'objet).

ATTRIBUTS DU SUJET

I. L'état (ou l'apparence de l'état)

- 136 Il est *heureux* — il est *directeur*, il est *le directeur*, c'est *un directeur* (pour l'emploi de l'article, voir n^{os} 246 et suivants).

De même :

il semble ... il paraît ... il a l'air ... il passe pour ... il est tenu pour ... il est considéré comme¹ ... il est dit ... il reste ... il demeure ...

Cette viande est reconnue (déclarée, dite) *bonne* pour la consommation — Il sera reconnu *comme héritier, comme l'héritier*.

1. Ne pas oublier **comme** ni **pour** : « Il est considéré *heureux* » n'est pas d'un français très sûr. Ce tour s'explique par des motifs d'économie, et par une influence de l'anglais.

Ce paquet est déclaré *comme lettre*.

Il est qualifié *de bienfaiteur*, traité *de lâche* (« Il est traité en lâche, comme un lâche » implique une comparaison, non une appellation).

N. B. — Les verbes constituer, faire, former, ont souvent un sens voisin de celui du verbe être : Ces deux textes forment un tout = sont un tout — Dans : Il *s'est trouvé* seul (= il est resté seul), on aura un attribut du sujet. Mais dans : Il *se trouve* malheureux (= il se juge malheureux) on a un attribut de l'objet se (v. n° 138).

II. Le devenir

137 Il est devenu *honnête*. — Il est devenu *le directeur, directeur* — Il a été nommé, appelé, fait *directeur*, choisi *comme directeur*; sacré *roi*; élu *président*; proclamé *empereur*.

Je me fais *vieux* (= je deviens vieux). (Dans : Le solliciteur se fait tout petit (volontairement), l'expression garde plutôt le caractère d'un attribut de l'objet = il fait soi tout petit.)

L'eau { se change *en glace*.
se transforme *en glace*.

(On peut voir également ici un complément circonstanciel de matière.)

ATTRIBUTS DE L'OBJET DIRECT

I. L'état

138 Je sais (je crois, je vois) Jeanne *heureuse*; je la sais (je la crois, je la vois) *heureuse* — Je le sais (je le crois, je le vois) *employé* aux Nouvelles Galeries; je le sais (je le crois, je le vois) *l'ami* de Pierre.

Je le devine (je le sens, je le pressens) *heureux* — *bon directeur* — *l'ami* de Pierre.

On dit (on prétend, on assure) Jeanne *heureuse*; on la dit (on la prétend, on l'assure) *heureuse* — On le dit (on le prétend, on l'assure) *employé*; on le dit (prétend, assure) *l'ami* de Pierre.

Je le tiens *pour heureux* — *pour le directeur* — *pour un sot*.

Je le regarde, le considère *comme heureux*¹ — *comme le directeur*, *comme un directeur*.

Je le trouve (le juge, l'estime) *heureux* — Je le trouve (le juge, l'estime) *bon directeur* — Je le reconnais *honnête* — *bon directeur*.

On le traite *de lâche* — *de bandit*.

1. Voir n° 136, note.

II. Le devenir

- 139 On le nomme, on l'élit (**etc.**, v. n° 137) *directeur, roi, président*.
On le choisit *comme directeur*.
Ne le faites pas *plus méchant* qu'il n'est.
Vous les rendez *fous*.
- 139 **bis** Prendre une femme à *témoin (invariable)* d'un incident.
Prendre les gens à *partie (invariable)* : les interpeller comme des adversaires.
Prendre quelqu'un *pour un directeur, pour le directeur* : le confondre avec un directeur. *Prendre pour directeur signifie choisir comme directeur*.
- 140 **N. B.** — Beaucoup de verbes peuvent introduire un attribut :
1. **du sujet** : Il *agit* en directeur — *en tant que* directeur — comme directeur, comme *le* directeur de la maison.
Il *arrive* employé, il *part* directeur.
Il *s'endort* soldat, il *se réveille* roi — Il *est mort* académicien.
Il *sourit*, en homme bienveillant.
- Dans l'expression *tomber* malade, le verbe a perdu son sens propre.
- 141 2. **de l'objet** : *Apportez* les plats bien chauds — Il *a* les cheveux longs.
Ce livre, je te le *prête* intact, tu me le *rends* déchiré!
Laissez-le tranquille — *Laissons-le* simple employé.
Tenez la tête droite — *Gardez* les mains libres.
- Dans des expressions comme : Il *a* les deux jambes coupées, il ne peut être question, sous peine d'absurdité, que d'attributs : ici le verbe *avoir* n'implique évidemment pas la possession.
- 141 **bis** Nous avons encore des attributs dans les expressions du F.P. :
Il y a eu dix spectateurs *de blessés* (attribut du sujet : Dix spectateurs se sont trouvés blessés) — Je n'ai pas une heure *de libre* (attribut de l'objet) — Ici, *de joue* le rôle d'une particule de soutien.

PEUVENT ÊTRE ATTRIBUTS

- 142 **Un nom** : Pierre est *architecte*.
Un adjectif ou un adjectif verbal :
Paul est *petit* — Il est *accommodant*.
Toute expression équivalent à un adjectif :
Je suis *debout*, dans l'*embarras* — La table est *en bois* — Le livre est *en bon état* — Cette maison est *à vendre*, etc.
Un pronom démonstratif :
Je serai *celui-là* — Nous restons *ceux* que nous étions.
Un pronom possessif :
Ce livre est *le mien*.

Un adjectif possessif :

Cette idée est *mienn*e (F.E.)

Un pronom personnel :

Êtes-vous peintre? — Je *le* suis.

Êtes-vous **le** peintre? — (Je *le* suis) ou plutôt : Oui, *c'est moi*.

Êtes-vous **les** peintres? — Oui, *c'est nous*.

Attention au féminin :

Êtes-vous dactylo? — Je *le* suis.

Êtes-vous **la** dactylo? — Oui, *c'est moi*¹.

Le F.P. pop. tend à confondre ici l'attribut et un complément circonstanciel d'état, de situation, et à dire : Peintre, *j'y suis*. Employez *le* en pareil cas, même pour représenter des expressions complexes équivalant à **des adjectifs :**

En proie à des terreurs, il *l'est* — A bout de forces, ils *le* sont.

On trouve même (construction discutable ici, car il semble s'agir plutôt d'un complément circonstanciel) :

« Les troupes canadiennes ne sont pas sous le commandement d'un autre pays, et ne *le* seront pas. » (*Le Monde*, 24 fév. 1966.)

Un pronom indéfini :

A dix-sept ans, Victor Hugo voulait être Chateaubriand, ou *rien*.

Un pronom relatif :

Mon enfant, l'homme *que* tu deviendras aura de lourdes charges².

Un pronom ou adjectif interrogatifs :

Qui êtes-vous? — *Quels* sont ses parents?

Un adjectif exclamatif :

F.E. : *Quel* fut son étonnement!

Un adjectif numéral cardinal :

Nous serons *six*.

ou ordinal :

Pierre est *second* — Il est *le second* (notez ici l'emploi de *il est*, et non de *c'est*).

Un infinitif :

Souffler n'est pas *jouer* — Agir ainsi s'appelle *trahir* — F.P. fsm. : ça s'appelle *trahir* — Espérer, *c'est vivre* (pour l'emploi de *c'est*, v. n° 296).

Un prtcipe :

Je l'ai vu *tremblant* de rage — Je l'ai vu *traîné* par les pieds.

1. *Je le suis*, expression qui fut correcte, tombe en désuétude. Rappelons l'anecdote (vraie) de ce conseiller municipal qui s'écrivit au cours d'une séance : « *Après tout, la République, c'est nous qui la sommes!* » et à qui un de ses collègues répliqua parmi les rires : « *La République, c'est toi qui l'asommes!* »

2. Remarque que le français n'a qu'une forme pour les pronoms attributs et les pronoms objets directs : Je *le* vois, vous *l'êtes* — l'homme *que* je vois, l'homme *que* vous êtes.

Avec les verbes exprimant une opération des sens (*voir, entendre*), on peut employer l'infinitif au lieu du participe :

Je l'ai vu *trembler* de rage — Je l'ai vu *trainer* par les pieds.

Toute une proposition :

Mon espoir est *que vous réussirez* — Sa volonté est *que vous partiez*.

L'ATTRIBUT PEUT QUALIFIER OU CARACTÉRISER

143 Un nom :

Seul, le *silence est grand*.

Un pronom :

Cela n'est pas rien — *Personne n'est sûr* du lendemain.

Un infinitif :

Partir n'est pas mourir.

Une proposition :

Qu'il revienne n'est pas certain (F.E.) — *Qu'il revienne, ce n'est pas certain* (langue courante).

144 REMARQUE IMPORTANTE. On dira **obligatoirement** :

La nourriture du lion, *ce sont* les gazelles, les zèbres... **Jamais *sont*, ou *est*** — (« *c'est* les gazelles » appartient plutôt au F. P. fam.)

De même : Les coupables, *ce sont* eux (« *c'est* eux » : F.P. fam.).

Mais (à la différence de l'ancienne langue), on dira, en employant le singulier : *c'est* nous, *c'est* vous — Et aussi : Le coupable, *c'est* moi.

N. B. — Dans ces diverses expressions, le mot qui suit *c'est* ou *ce sont* peut être considéré comme un sujet mis en relief.

REMARQUES SUR LA CONSTRUCTION DE L'ATTRIBUT

Emploi des prépositions

145 Les prépositions qui introduisent l'attribut sont les suivantes :

A, exprimant la direction, l'aboutissement :

Prendre *à témoin*.

Comme¹, exprimant au sens propre la comparaison :

Agir *comme roi*.

1. Nous classons ici « comme » parmi les prépositions. Il est vraiment difficile de voir un adverbe dans : *traiter comme roi*, quand on voit une préposition dans : *traiter en roi*.

De, qui semble bien avoir ici son caractère de préposition vide, de particule de soutien (v. n° 837) :

Traiter de lâche.

Et surtout :

En, exprimant la situation morale (= dans le personnage de, dans les sentiments de) :

Agir en roi.

Pour, exprimant à l'origine la substitution (= à la place de) :

Prendre pour un roi. D'où : prendre pour roi.

- 146 ● Enfin, dans un très grand nombre de cas, le français introduit l'attribut sans préposition. C'est que, pour le locuteur comme pour l'écouter, le sens, dans ce raccourci, est parfaitement clair (il se réveille roi, on le fait roi). Cette clarté jointe au désir d'économie explique l'usage, de plus en plus fréquent, de « considérer » employé sans comme (v. n° 136, note).

PLACE DE L'ATTRIBUT

Attribut du sujet

- 147 Il se place, normalement, après le verbe :

Si j'étais jeune... — Si j'étais roi... — Il se réveille roi.

Mais on trouve l'attribut du sujet avant le verbe dans les cas suivants :

- en F.E. dans certaines inversions de l'adjectif et du verbe :

Grande fut sa surprise — Délicate est l'opération.

- en F.E. dans certains tours figés :

Si bon me semble (= si (cela) me semble bon) — Tels sont ses mérites (= voilà ses mérites) — Telle est sa bonté que...

- lorsque l'attribut doit être repris par un pronom personnel :

Jalouse, elle l'est.

- enfin, obligatoirement :

- a) si l'attribut est un pronom relatif, un pronom ou un adjectif interrogatifs, ou un adjectif exclamatif :

Restez l'homme que vous êtes devenu — Qui est-il? — Que devenez-vous? — Quel est votre nom?

F.E. Quel devint son étonnement!

- b) si l'attribut est un pronom personnel de la 3^e personne :

Il est député, et il le restera — Député, il l'est devenu — Ils sont dévoués; oui, ils le sont.

● **Le F.E. et le F.P. emploient l'attribut sans verbe exprimé :**

Bienheureux les pacifiques — *Libre* à vous de partir — *Fameux*, ce vin — Pas *folle*, la guêpe **F.P.** pop. — Dans : Napoléon fondit sur l'ennemi, *telle* la foudre, le tour équivaut à... la foudre *étant telle*, d'où l'accord avec le féminin foudre¹ — Dans : « La belle chose *qu'un* soleil d'aurore », que est une particule de soutien.

● **quand l'attribut est une exclamation, un adverbe à valeur d'adjectif, notant le plus souvent un ordre :**

Assis, là-bas! — *Debout*, mes enfants!

Attribut de l'objet

148 Normalement, sa place est après l'objet si cet objet est un nom :

Je crois ce garçon *honnête* — Je considère ce garçon *comme honnête*.
« Je crois honnête ce garçon » appartient plutôt au **F.E.**

Mais des raisons d'harmonie peuvent modifier cet ordre.

Ainsi, même dans le **F.P.** Tu rendras ces pauvres enfants *fous* sera volontiers remplacé (pour des raisons d'équilibre et d'harmonie) par le tour : Tu rendras *fous* ces pauvres enfants.

Si l'objet est un pronom personnel atone, donc placé lui-même devant le verbe, l'attribut suit le verbe :

Je le crois *honnête* — Tu me laisseras *tranquille*.

Si le pronom est tonique, l'attribut suit le pronom :

Laisse-*moi tranquille*.

149 N. B. — Quand l'adjectif est plutôt épithète disjointe qu'attribut (v. n° 115), sa place est soit avant le verbe (F.E.), soit après (F.E. et F.P.)

F.E. *Furieux*, il sortit.

F.E. F.P. Il est sorti, *furieux*.

REMARQUE : Il est rare que les verbes attributifs proprement dits ne soient pas accompagnés de leur attribut. Cependant vous trouverez :

Être et *paraître* sont choses bien différentes.

¹ On écrit aussi, et de plus en plus, par attraction avec le sujet: *toi* la foudre. Cf. Georges Duhamel : Toute la nappe, *telle* un aveuglant Sahara » (*Fables de mon zéphir*). Mais il écrit, plus loin : « Elles s'arrêtent, *tels* des fauves. »

ACCORD DE L'APPOSITION ET DE L'ÉPITHÈTE ACCORD DE L'ATTRIBUT

LE NOM EN APPOSITION OU ATTRIBUT

- 150 Il suit le genre et le nombre des noms qu'il détermine, à moins que sa nature ne s'y oppose :

Jean, *épici*er — Jeanne, *épici*ère.

Jean est *épici*er — Jeanne est *épici*ère — Les Durand sont *épici*ers, etc.

- 151 Mais vous trouverez obligatoirement :

Ce chauffeur est *une canaille* (pas de masculin) — Votre fille est bon *médecin* (pas de féminin) — Elle est le seul *témoin* (même remarque) — Les braves gens sont *légion* (nom collectif), etc.

L'ADJECTIF QUALIFICATIF ÉPITHÈTE OU ATTRIBUT

I. RÈGLE GÉNÉRALE

- 152 L'adjectif qualificatif¹ s'accorde en genre et en nombre avec le ou les noms, le ou les pronoms auxquels il se rapporte.

Un *charm*ant garçon — une fille *charm*ante — des filles *charm*antes (épithètes).

Paul est *fran*c — Jeanne est *fran*che — Paul et Pierre sont *fran*cs — Ils sont *fran*cs (attributs).

Les noms : *témoin*, *partie* et *preuve* restent invariables dans des expressions comme : prendre une femme *à témoin* — prendre des passants *à témoin*, *à partie* — L'impression générale est bonne; *à preuve*, ces lettres de félicitations (tour vieilli, mais encore vivant — on dira plutôt (langue courante) : la preuve, ces lettres; ou : ces lettres en sont la preuve.)

1. Et le participe passé ou les participes présents à valeur d'adjectifs (*intéressant*, *ressemblant*, etc.).

- 153** Si l'adjectif se rapporte à des noms de genre différent, le masculin l'emporte :

J'aime Paul et Jeanne, *gentils* à croquer — Paul et Jeanne sont *francs*.

Mais quand les épithètes se prononcent très différemment au masculin et au féminin (et surtout s'il s'agit d'adjectifs à nasales, ou en -eau -elle; -eux -euse; -eur -euse; -teur -trice), évitez, dans un texte écrit, de placer l'adjectif masculin pluriel auprès d'un nom féminin. Il vaut mieux éviter de dire : des bâtiments et des constructions nouveaux (et surtout : de nouveaux constructions et bâtiments). Dites plutôt :

des constructions et *des bâtiments nouveaux*,
de nouveaux bâtiments et constructions.

de même, dites plutôt :

des filles et *des garçons menteurs*,
des pensées et *des actes humains*¹, etc.

Quelques écrivains modernes ont repris, de la langue classique, l'accord, par voisinage, avec le nom le plus rapproché de l'adjectif :

« Armez-vous d'un courage et d'une foi *nouvelle*. » (Racine, *Athalie*); accord de « nouveau » avec « foi », bien qu'il se rapporte aussi à « courage ». Mais il faut, pour pratiquer cette construction, un sens très sûr de la langue.

II. ADJECTIFS COMPOSÉS (épithètes ou attributs)

- 154** Si les deux termes qualifient également le nom (p. ex. sourd-muet) les deux s'accordent :

Une fille *sourde-muette*, des enfants *sourds-muets* — une saveur *aigre-douce*, des fruits *aigres-doux*.

- 155** Quand le premier adjectif se réduit à une forme en -o, ou -i, il reste invariable :

Les rapports *franco-allemands* — les relations *italo-turques* — les zones *pluvio-orageuses* — la démocratie *socio-chrétienne* — une scène *tragi-comique* — des histoires *héroi-comiques*.

- 156** Si le premier terme est un mot « invariable » (adverbe, préposition) il garde partout la même forme, bien entendu :

Les *avant-dernières* troupes — une conséquence *quasi certaine*.

- 157** Pour l'adjectif *bas-breton*, à côté de : les chansons *bas-bretonnes*, vous trouverez : des chansons *basses-bretonnes*. Et l'on dit : les mœurs *petites-russiennes* — des habitudes *petites-bourgeoises*.

1. On constatera que souvent, comme ci-dessus la construction de la phrase française obéit à des lois formelles et que le voisinage exerce une forte attraction. Pour l'attribut, en revanche, vous pouvez dire : « Les garçons et les filles sont menteurs » aussi bien que : « Les filles et les garçons sont menteurs ».

Cependant, la plupart des composés de cette sorte semblent plus fidèles à la règle de l'invariabilité :

Les vaches *bas-normandes* — les fêtes *franc-comtoises*. Ou encore : les dignités *franc-maonniques* — « la politique *moyen-orientale* » (*Le Monde*, 13 fév. 1965); et, bien entendu : les aspirations *nord-africaines*, *sud-américaines*, où *nord*, *sud*, *pris à part*, sont des noms.

158 **Variet, bien qu'ayant valeur adverbiale, les premiers termes de certains adjectifs¹ :**

Vous arrivez *bons premiers* (= vraiment les premiers) — fenêtres *grandes ouvertes* — fleurs *fraîches cueillies* — *Nouveaux-venus*, *nouvelles-venues* — Je vous présenterai ces jeunes gens, *nouveaux-mariés*, et ma fille, *nouvelle-mariée* aussi — *Premiers-nés*, Pierre et Jean sont les plus chéris — Ils eurent encore une fille, *dernière-née*.

Il y a là un fait d'attraction très légitime, que renforce le sentiment, éprouvé par le Français, d'avoir affaire à deux adjectifs variables. Pourtant les puristes maintiennent :

Des enfants *nouveau-nes*, *mort-nés* (v. n° 58).

Quant à *fin prêt*, les garagistes ou les sportifs disent généralement : La voiture est *fin prête*. — Les coureurs sont *fin prêts* — Mais il y a aussi des exemples où *fin* s'accorde en genre et en nombre.

III. ADJECTIFS DE COULEUR (épithètes ou attributs)

159 **• Simples, ils s'accordent normalement :**

Un corsage *vert* — des jupes *vertes*.

Mais si c'est un nom qui sert d'adjectif, il est, en principe, invariable :

Des tons *ivoire* — des satins *prune* — des chevaux *pie* (= qui ont une robe noire et blanche, rappelant les couleurs de la pie — Les gens qui écrivent chevaux pies risquent une plaisante équivoque.)

Cependant on accorde, car ils sont adjectivés depuis longtemps : *écarlate*, *fauve*, *mauve*, *pourpre*, *rose* : des lucres *fauves*, des étoffes *pourpres*; la violette a donné *violet*, variable dès le XIV^e siècle.

Marron est invariable, en principe :

Une robe *marron* — des yeux *marron*.

La châtaigne a donné *châtain*, qui s'accorde, le plus souvent, au masculin pluriel : des cheveux *châains* — Au féminin on dira : une barbe *châtain* — Mais *châtaine* n'est pas sans exemples. Pour *kaki*, voir n° 97.

1. Dont le second élément peut être un participe.

- 160 ● **Composés, les adjectifs de couleur restent invariables : en effet l'expression « des yeux *bleu clair* » signifie « des yeux *d'un bleu clair* ».**

On écrira donc :

Des yeux *brun foncé* — La cassette d'Harpagon était *gris-rouge*.

Même stabilité si le second terme est un nom marquant la comparaison :

Des robes *rouge cerise* — une nuance *vert bouteille* — des rideaux *bleu ciel* — une teinte *gris souris*.

- 161 S'il s'agit de couleurs mêlées, on dira :
ou bien une robe *noire et blanche*
ou bien une robe *noir et blanc* (= en noir et en blanc).

IV. PARTICULARITÉS

Adjectifs ou participes qualifiant des noms unis par « ou » (épithètes ou attributs).

- 162 On peut négliger les distinctions que fait de moins en moins la langue courante entre éléments « exclusifs » l'un de l'autre (cas où l'accord ne pourrait se faire qu'avec un seul des deux éléments) et éléments « non exclusifs » (qui seuls permettraient l'accord avec l'ensemble). Écrivez donc tout simplement, selon la règle générale (v. n° 152) : Paul a le bras *ou* la jambe cassés (éléments « non exclusifs ») : Paul peut avoir, à la fois, le bras *et* la jambe cassés. L'Écossais portera un kilt *ou* un pantalon *tissés* aux couleurs de son clan (éléments « exclusifs ») pourtant, puisque notre Écossais ne peut porter, à la fois, un kilt *et* un pantalon!¹).

- 163 **Adjectifs qualifiant des noms unis par « ni » (épithètes ou attributs).**
Même observation. Faites l'accord selon la règle générale (accord avec l'ensemble) : Paul n'a *ni* le pied *ni* la jambe cassés (éléments « non exclusifs »). — Avec ce garçon, *ni* la violence *ni* la douceur ne sont efficaces (éléments pourtant « exclusifs » l'un de l'autre) [v. aussi n°s 581 et 582].

Série de noms formant gradation :

- 164 L'adjectif épithète s'accorde soit avec l'ensemble², soit avec le dernier nom de la série, qui doit alors être le plus expressif :

Cet homme a montré une fermeté, un courage, une sérénité admirables — Il a montré une fermeté, un courage, une sérénité étonnante.

1. Littré écrivait déjà, il y a un siècle, à propos de *ou* : « En général, c'est l'idée de conjonction qui domine. »

2. Si un nom féminin termine la série, la forme de cet adjectif doit être la même aux deux genres (v. n° 153).

- 165** Si la série est résumée par des expressions comme : *tout, tout le monde, tout cela, tout l'auditoire, toute l'assistance, l'assistance en un mot, etc.*, le verbe se met au singulier et l'adjectif, épithète ou attribut, prend le genre du pronom ou du nom qui résumant :

Les voyages, les explorations, les aventures, tout cela est *exaltant* — Enfants, adolescents, adultes, toute l'assistance, *ravie*, acclama les acteurs.

- 166** Si plusieurs adjectifs épithètes qualifient, chacun pour leur compte, un nom impliqué dans un ensemble pluriel, chaque adjectif se met au singulier :

Les *dix-septième* et *dix-huitième* siècles — Les langues *française* et *allemande*.

- 167** Si un adjectif épithète accompagne un ensemble formé d'un nom et d'un complément de nom, l'accord se fait (selon le sens) soit avec le nom, soit avec son complément ; on écrira donc :

Un chemisier de laine *écossaise*; mais :
un chemisier de laine *élégant*,
un groupe de *spectateurs enthousiastes*,
un groupe de *spectateurs très dense*.

Si l'adjectif est attribut d'un terme collectif comme *une multitude, une foule de, un grand nombre (de)*, son accord se conforme à celui du verbe (v. n° 585) :

Une multitude *était présente* — Une foule de gens *sont présents* —
Un grand nombre *étaient présents*.

- 168** Après des expressions vagues ou dédaigneuses introduites par : *une sorte de..., une espèce de..., une manière de..., un genre de...* ou franchement péjoratives comme : *cette canaille de..., cette crapule de... ou ce monstre de...,* accordez l'adjectif épithète ou attribut avec le second terme de l'expression :

Une sorte de *singe, laid* à faire peur¹... — Cette manière de *singe* est *laid* à faire peur — Cette canaille de *Paul, faux* comme un jeton... — C'est un genre de *femme assommante* — Ce monstre de *femme, méchante* au possible... — Ce monstre de *femme* est *méchante* au possible².

- 169** Adjectif qualifiant certains pronoms personnels (épithète ou attribut).

Il reste au singulier :

après le « vous » de politesse :

« Vous, madame, *heureuse* du succès de vos enfants... » « Vous êtes *satisfait*, monsieur ? »

1. L'attraction du deuxième nom est si forte que dans le F.P. pop. il en vient à imposer son genre à l'article ; un espèce de *singe*.

2. Pour les expressions comprenant *terme masculin* et *terme féminin* (ce monstre de *femme*), il semble que l'accord masculin soit aussi en usage ; Ce monstre de *femme* est *méchante* au possible.

et après le « nous » : a) de majesté (= chef d'État, hauts fonctionnaires, etc.) — b) de modestie (= dans la préface d'un livre, l'auteur parlant de lui-même) :

a) « Nous, Président de la République, conscient de nos hautes responsabilités... », etc.

b) « Dans cette grammaire que nous présentons aux étrangers, nous ne sommes pas sûr d'avoir résolu tous les problèmes importants que pose la langue française... »

Comme attribut après « nous », désignant, dans le F.P. fam., une seule personne, et signifiant « tu » ou « vous » de politesse :

« Alors mon petit, nous sommes un peu fatigué, ce matin? »

« Eh! mais nous sommes profonde » (Montherlant, *Les Jeunes Filles.*)

N. B. — « Nous » peut aussi tenir la place d'un « vous » appliqué à plusieurs personnes. Dans ce cas, naturellement, l'adjectif est au pluriel :

« Alors, les enfants, nous sommes fatigués? »

Après « on », qui peut, notamment dans le F.P. fam., se substituer à toutes les personnes, l'accord se fait, suivant le contexte, de la manière suivante :

169
bis

On = je (assez rare) — Déjà levé? — Oui, on est matinal (singulier).

On = tu — Alors, on fait de la rébellion? on est brutal? (singulier).

On = il, elle — Ah! on n'était pas contente, ce matin... Il a fallu la dorloter... (singulier).

On = nous F.P. pop. — Vous n'êtes pas égaux? Eh bien, nous, on est égaux (pluriel).

On = vous (F.P. pop. et rare) — Alors, on n'est pas encore contents? (pluriel).

N. B. — On = ils, elles — l'adjectif reste au singulier : « Chez les Durand, on est loyal. » Ici, « on » a une valeur d'indéfini, qui exige le singulier.

170 L'adjectif est au superlatif relatif (épithète ou attribut)

En règle générale, l'accord se fait avec le complément du superlatif; on dira, on écrira :

L'éléphant est le plus intelligent des animaux (= l'animal le plus intelligent) — Mais : L'éléphant est la plus intelligente des bêtes (= la bête la plus intelligente).

171 Si le superlatif n'a pas de complément, il est parfois difficile, même pour les Français, de décider quelle forme doit prendre l'article (le plus...).

Par exemple, il convient de dire et d'écrire, selon la grammaire traditionnelle :

a) Elle est *la* plus courageuse (= la plus courageuse par rapport aux autres femmes).

b) C'est aujourd'hui qu'elle a été *le* plus courageuse (= qu'elle a montré le maximum de courage par rapport à toute sa vie).

Ici, « le plus » est une sorte de tour neutre signifiant : au plus haut degré.

Si l'on disait : C'est là qu'elle a été *la* plus courageuse, on voudrait dire : la plus courageuse *des femmes*, en cette circonstance (aens a).

Telle du moins est la règle de principe. Il n'y a aucun inconvénient à l'appliquer — Mais vous entendrez et lirez souvent, dans le sens b : C'est là qu'elle a été *la* plus courageuse, parce que, ici encore, l'attraction de la forme est la plus forte.

Si un adverbe s'interpose entre « le plus » et « l'adjectif » (et dans ce cas c'est en réalité l'adverbe qui est au superlatif), cette attraction s'exerce encore :

« Les ouvrages les plus *longuement* médités »

Surtout si l'adjectif a un féminin différent, phonétiquement du masculin :

« Vous êtes la femme *la* plus *sincèrement* et *la* plus *simplement* grande qu'il y ait » (Barbey d'Aureville, cité par R. Le Bidois, *Le Monde* du 28 mars 1962).

172 Adjectif (épithète ou attribut) précédé de « des plus », « des moins » :

Un voyage *des plus intéressants* (= un voyage parmi les plus intéressants, un voyage extrêmement intéressant).

Normalement, vous mettez l'adjectif au pluriel.

Mais comme « des plus » s'fini psr signifier « extrêmement », vous entendrez parfois (et vous lirez!) : Il n'a pas un caractère *des plus égal* (ou *de ces plus égal*, F. P. fam.).

Tenez-vous-en à l'accord normal (un caractère *des plus égaux*), sauf dans certains cas :

a) Quand aucun nom ne permet l'accord formel :

Il (= neutre) m'est *des plus agréable* d'avoir à vous féliciter.

b) Quand l'accord serait absurde : ainsi Émile Henriot (cité par M. Grevisse) a raison d'écrire, dans *Aricie Brun* :

« M. Coutre était *des plus satisfait* de sa femme »,

c'est-à-dire extrêmement satisfait — S'il avait écrit : « des plus satisfaits », cette comparaison implicite eût fait sourire...

173 Les plus... possible.

Avec un adjectif intercalé, laissez « possible » invariable en nombre, malgré une tendance (par attraction) à le régler sur l'adjectif intercalé; écrivez :

Avoir les avions les plus rapides *possible* (= les plus rapides qu'il soit possible) plutôt que :

les plus rapides possibles.

(Bien entendu, « possible », simple épithète ou attribut, suit la règle d'accord : Il m'a fait tous *les ennuis possibles* — « Le meilleur des mondes *possibles* » signifiera : le meilleur parmi les *mondes possibles*.)

174 REMARQUE : Adjectifs employés comme adverbes :

En principe, ils sont invariables :

Vous chantez *juste*, ils crient *fort*, elles voient *clair*, ces fleurs sentent *bon* — « [La prise de la religion] s'exerçait plus *profond* » (Daniel-Rops, *La Réforme protestante*).

On peut rattacher à la même construction :

Quand on parle de pardonner, ils voient *rouge* (= ils se sentent pris de fureur) — Nous votons blanc : vous votez *socialiste*¹.

Court, employé comme adverbe, est invariable aussi :

Elle resta *court*, s'arrêta *court* (= brusquement silencieuse, sans pouvoir répliquer) — L'affaire tourne *court* (s'arrête sans aboutir) — Vous avez pris ces virages trop *court* — Couper *court* à une tentative — Ils furent pendus haut et *court* (à une haute potence, mais avec une corde courte) — « Ne nous appelez plus messieurs Dupont; dites-nous Henri et Marcel, tout *court*. »

175 Avoir l'air content.

a) Elle a l'air *content*; b) Elle a l'air *contente*.

Les deux formes correspondent à des sens très voisins : mais : en a) *content* est un attribut de *air* (= aspect) : elle a l'aspect content;

en b) *contente* est l'attribut de *elle*, sujet de l'expression verbale « avoir l'air » qui prend le sens global de : sembler, paraître.

Dans le F.E., il n'y a aucun inconvénient à pratiquer l'accord avec *air* (*content*), bien que *contente* y soit fréquent.

Dans le F.P., vous serez plus fidèle à l'usage en faisant l'accord avec *elle* (*contente*).

Mais si l'on n'a plus affaire à une expression globale (*air* étant déterminé), respectez la règle générale d'accord :

Elle a *un air* satisfait — Elle a l'*air* satisfait que donne le succès².

1. Tour qui s'emploie même avec des noms : Roulez *Azur*. Souriez *Gibbs* (influence de l'américain).

2. On notera que ce double tour ne convient qu'à des adjectifs de sens *moral* ou *intellectuel*. On ne dira pas : cette porte a l'air *bess*, mais seulement : cette porte a l'air *besse*.

176 A quoi bon? — Rien de bon. — Quelque chose de bon.

Dans ces expressions, l'adjectif reste invariable, ayant une valeur neutre :

A quoi *bon* ces crises de colère? — Rien de *bon* — Il y a quelque chose de *bon* dans cette lettre (de = particule de soutien).

177 Il y en a trois de bons, plusieurs de bons.

Ici, accord avec le nom désigné par le contexte :

« Vos fruits? Il y en a tout juste trois *de bons* » (v. n° 141 bis).

Sans égal.

178 Dans ce tour, accordez égal avec le nom :

Une *félicité* sans *égale* — des *félicités* sans *égales* — un succès sans *égal*.

Au masculin pluriel, mieux vaut tourner autrement (« sans égaux » est « barbare ») et dire, par exemple : des succès *incomparables*.

179 Elle se fait fort de...

Dans : « Elle se fait *fort* de réussir » (= elle se prétend capable de réussir) l'adjectif garde un féminin sans *e*, remontant à l'époque où, de par son étymologie latine, il n'avait qu'une forme pour le masculin et le féminin.

Mais « Elle se fait *forte* de... » est devenu courant. Vous pouvez donc faire l'accord, puisque, aussi bien, le premier tour n'est plus qu'un archaïsme.

Caractère invariable de certains adjectifs placés devant le nom

180 Placés devant le nom, certains adjectifs ou anciens adjectifs, formant une expression figée, demeurent généralement invariables :

a) *demi-*, *mi-*.

Écrivez : une *demi-heure* — les *demi-litres* de vin — les *demi-douzaines* de poires — une *demi-mesure*.

Le cortège de la *mi-carême* — Le magasin sera fermé à la *mi-août* (pron. *mi-ou*) — Je n'ai trouvé que des *mi-bas* en coton — S'arrêter à *mi-côte*.

Mais : une heure *et demie*, huit heures *et demie*, deux douzaines *et demie*.

Dans : avoir les yeux *mi-clos*, des mets *demi-cuits* (à *demi cuits*) — *mi, demi, ont valeur d'adverbes*.

181 b) **Ci-joint, ci-inclus** :

Ils demeurent invariables, en principe, quand ils précèdent le nom : Vous trouverez, *ci-joint*, deux pièces...

Placés après le nom, ils varient : Vous trouverez deux pièces *ci-jointes* — Mais personne ne sera vraiment choqué de lire : Vous trouverez, *ci-jointes*, les pièces — Et la plupart des secrétaires notent tout simplement au bas de la page : « deux pièces *jointes*... ».

y compris, *non compris* précèdent généralement le nom et restent alors invariables : douze livres, *y compris* les grammaires, *non compris* les grammaires.

182 c) **Franc de port (= exempt de taxe postale) est dans le même cas** :

Je vous enverrai, *franc de port*, ces deux colis — Je vous enverrai ces deux colis *francs de port*.

Mais on écrit plus simplement : *franco*, invariable en toute circonstance.

183 d) **Certains participes, antéposés au nom, ont pris la valeur de prépositions, et demeurent généralement invariables** :

Attendu, ou *vu*, les articles 14 et 17 de la loi du 10 août 1960...
Excepté les infirmes, tous les hommes furent mobilisés (*de même l'adjectif sauf* : *Sauf* les infirmes...)
Étant donné votre imprudence, on ne vous excusera pas. (*Ici, l'accord est fréquent.*)
Passé huit heures, la porte sera fermée.

184 e) **Quelques adjectifs restent invariables devant le groupe article + nom (*plein, haut, bas*) — ou le nom sans article (*nu*)** :

Le meurtrier avait du sang *plein* les mains — La police cria : « *Haut* les mains! » — Il l'a emporté sur ses concurrents *haut* la main (*avec aisance, terme d'équitation*) — Allons, mon chien, *bas* les pattes! — Ne sors pas *nu-tête* (*mais* : *tête nue*¹).

185 f) **Feu (signifiant défunt²) est un adjectif aujourd'hui bien archaïque, défunt lui-même — Généralement placé devant le nom, il s'accordait ou ne s'accordait pas, selon qu'il était, ou non, précédé de l'article (ou du possessif)** :

La feu reine, *ma feu* grand-mère — *mais* : *feu* la reine.

1. L'arrêté ministériel du 26 février 1901 tolère l'accord de *nu* dans tous les cas.
2. Aucun rapport avec le *feu*. Cet adjectif vient du latin et signifie : qui a accompli sa destinée (*futurum*).

LES COMPLÉMENTS DU NOM

186 Le sens du nom peut être précisé :

a) sans préposition,

par un nom en apposition : le roi *Louis*,

par un adjectif qualificatif épithète : un voyage *intéressant*,

ou par l'équivalent d'un adjectif : un voyage *gratis*,

par un adjectif numéral : il a *deux* fils — le *deuxième* fils,

par un article, un adjectif démonstratif, possessif, interrogatif, exclamatif ou indéfini : la maison — *cette* maison — *ma* maison —

quelle maison? — *quelle* maison! — *certaine* maison,

enfin par une proposition apposée : Les parents s'abandonnent à l'espoir *qu'un miracle sauvera leur enfant*.

187 b) avec préposition (outre les cas de nom apposé : la ville *de* Paris),

par un nom : le livre *de* l'étudiant,

par un pronom : une maison *à* moi,

par un adverbe : les femmes *d'*aujourd'hui,

par un infinitif : la volonté *de* réussir — terrain *à* bâtir.

Ce sont ces quatre emplois que traditionnellement on appelle compléments du nom.

SENS ET CONSTRUCTION DES COMPLÉMENTS DU NOM AVEC PRÉPOSITION

188 SENS DU COMPLÉMENT

EXEMPLES

**l'appartenance,
la possession**

Le magasin *de* la commerçante — une maison *à* moi^{*1}

C'est une maison *à* moi — F.P. pop. : la bague *à* Jules^{*}, la maison *au* fermier (expression figée : un fils *à* papa)

l'origine

Un vase *de* Chine^{*}, un vase *du* Japon^{*} (pour l'article, v. n° 271)

l'époque,

Une maison *du* Moyen Âge^{*} — la mode *d'*hier^{*}

le point de départ

Le train *de* Milan — (mais voir aussi : la direction *vers*)

Un saut *du* haut *de* la tour²

1. Le signe * affecte les compléments qui peuvent, tout au moins en F.P., se construire aussi comme attributs : Cette maison *est à* moi — Cette mode *est d'*hier, etc.

2. Tour ancien, demeure très vivante.

3. L'emploi de *départ* pour indiquer le lieu de départ est aujourd'hui très répandu. On peut le discuter mais il permet parfois d'éviter une équivoque : parler *départ* Londres est plus clair que : parler *de* Londres.

l'ensemble dont on considère une partie	Une part <i>de gâteau</i> — le bras <i>de la statue</i> — un kilo <i>de raisin</i> — F.P. fam. : un gars <i>de la marine</i>
la matière	Au sens propre : <i>de, ou en</i> : une table <i>de bois*</i> (plus courant) — une table <i>en bois*</i> (insiste davantage sur la matière) Au sens figuré : <i>de</i> : Une énergie <i>de fer*</i> (mais : un caractère <i>en or*</i> F.P. fam.)
la couleur	Un teint <i>d'ivoire*</i> — des lèvres <i>de corail*</i>
l'auteur, l'agent	Ce tableau <i>de Rembrandt*</i> — « Les Misérables » <i>de Victor Hugo*</i> — « Concordances », <i>par Paul Leblanc</i> (dans le titre d'un volume, pour présenter l'auteur) N. B. On dira : cette statue <i>par Rodin</i> — la statue de Balzac, <i>par Rodin</i> (pour éviter l'équivoque d'un de ou une répétition) — l'assassinat d'Henri IV <i>par Ravaillac</i>
la cause	Des cris <i>de colère</i> Une plaie <i>par balle</i> — un meurtre <i>par imprudence</i> Un procès <i>pour dettes</i>
la direction vers	Le retour <i>à Paris, à la vie civile, le chemin du village, le train de Milan</i> (v. aussi : le point de départ)
la destination, le but	Un sac <i>à charbon</i> — une vache <i>à lait</i> Une machine <i>à calculer; à laver</i> — un maillet <i>de bain</i> — un tuyau <i>d'échappement</i> La lutte <i>pour la vie</i> — un voyage <i>pour information*</i> — une robe <i>pour fillette*</i> — une histoire <i>pour rire*</i>
l'objet	Son dévouement <i>à la patrie</i> — son dévouement <i>pour toi</i> — La chasse ¹ <i>au sanglier</i> — la pêche <i>au saumon, ou parfois : du saumon</i>
le contenu	Un sac <i>de charbon</i>
l'accompagnement	Une robe <i>à volants*</i>
l'élément caractéristique	La route <i>aux dix-sept tournants</i> — La Vallée <i>aux loups</i> — l'omelette <i>au fromage*</i> — F.P. fam. : une robe <i>avec des volants*</i>

1. Toujours *à* avec chasse; *à* ou *de* avec pêche.

l'habillement	Une dame <i>en manteau noir*</i> — la guerre <i>en dentelles</i> F.P. fam. : une dame <i>avec un manteau noir</i>
la qualité	Un garçon à <i>principes</i> (≠ un garçon <i>sans principes</i>) — un type à <i>histoires</i> F.P. pop. une femme <i>de mérite</i> ¹ — un lieu <i>de sainteté</i> — un regard <i>de prière</i> (P. Loti)
le valeur	Un livre <i>de prix*</i> — une voiture <i>de 20 000 F*</i> — un homme <i>de peu</i> , des gens <i>de rien</i> — des stylos <i>à 5 F*</i>
la mesure	Une salle <i>de 200 mètres carrés*</i> — un camion <i>de 15 tonnes*</i>
<hr/>	
l'instrument, le moyen, le véhicule	Un orgue <i>à manivelle</i> — un moulin <i>à vent</i> — un bateau <i>à vapeur</i> — une promenade <i>à cheval, en auto</i>
la manière	L'escroquerie <i>au mariage</i> — le vol <i>à la tire</i> — le saut <i>à la corde</i> — le saut <i>à ski</i> Un coup <i>de pied</i> — signe <i>de la main</i> — un voyage <i>en bateau</i>
la comparaison, la manière	Le thé <i>à la russe*</i> — une sortie <i>à l'anglaise</i> (= discrète) — un voyage <i>à la papa</i> (= sans hâte — F.P. pop.)
le rapport, le point de vue	Des camarades <i>d'enfance</i> — les invalides <i>du travail</i> ² — un problème <i>de physique</i> Le sermon <i>sur la mort*</i> Mon rival <i>en poésie</i> Mon concurrent <i>dans le cent mètres</i> Un programme <i>selon mes goûts*</i>
<hr/>	
l'opposition, la réciprocité	Une course <i>contre la montre*</i> Une arrestation <i>au mépris de la loi</i> Un envoi <i>contre remboursement*</i>
<hr/>	
le lieu, l'emplacement	La vie <i>à Paris</i> — la vie <i>en France</i> Une promenade <i>dans la campagne</i> Une victoire <i>sur le papier*</i> La bataille <i>de Poitiers</i>
le temps	Un voyage <i>au printemps</i> — un voyage <i>en été</i> Un voyage <i>de trois jours*</i> Le tour du monde <i>en 80 jours</i> Un départ <i>pour trois jours</i> Une promenade <i>avant, pendant, après le dîner</i>

1. Souvent le complément est lui-même qualifié : une femme d'un grand mérite, de beau-coup de mérite.

2. Ces deux compléments ont été d'abord des compléments d'origine.

189 Signalons enfin que le complément des noms d'action peut représenter :

- a) le sujet de
cette action : l'accueil du père fut généreux
- b) l'objet direct : l'assassinat d'Henri IV
- c) l'objet indirect : l'obéissance aux lois.

N. B. — 1. Les deux premiers compléments peuvent être remplacés par un adjectif possessif : *mon* accueil — *son* assassinat.

Le troisième, non. On ne peut dire : leur obéissance, pour : l'obéissance aux lois.

2. Il faut éviter certaines équivoques, favorisées par les emplois multiples de la préposition de : la peur des ennemis peut signifier : la peur qu'on a des ennemis (les ennemis sont l'objet de cette peur) — ou celle qu'ils éprouvent (les ennemis sont le sujet) [voir plus haut : le train de Milan (= origine ou destination)].

LA PRÉPOSITION EST ABSENTE

190 a) De certains noms composés, récents aussi bien qu'anciens :
L'hôtel-Dieu (l'hospice de Dieu) — le timbre-poste (le timbre pour la poste).

et, dans le F. P. fam. :

La question santé, le côté succès.

souvent, même, sous forme d'un complément global :

Question principes vous serez satisfait — Côté succès¹, on est plutôt déçu — Au point de vue santé, ça va.

N'abusez pas de ces tours, rapides sans doute, mais qui sentent la négligence. Dites plutôt :

Au point de vue de la santé... — Du côté du succès...

191 b) Devant les noms propres d'hommes, dans l'appellation des rues, des places, etc.

La rue Pasteur, la place Georges-Clemenceau.

Mais ici, la préposition reparait, en principe, si le nom propre est apposé à un nom commun, lui-même complément du nom rue, avenue, etc. : l'avenue du Maréchal-Leclerc (il y a une tendance populaire à dire, là aussi : l'avenue Maréchal-Leclerc) ou, si le nom propre est celui d'un pays, d'une ville : rue de Lisbonne.

1. Côté cour (du côté droit de la scène, aux yeux du spectateur), côté jardin (du côté gauche) appartient depuis longtemps à la langue technique du théâtre. « Réalisation Pierre Martin » (à la Télévision) est aussi une expression technique flgée — de même : image grand témi — boîte carton — robe laine et coton (abréviations commerciales)

COMPLÉMENT DE NOM REMPLACÉ PAR UN ADJECTIF

- 192 On devra — les étrangers en particulier — se garder de substituer sans contrôle un adjectif à un complément de nom.

En général, la substitution est possible avec un complément exprimant :

la possession :

la maison *paternelle* (= du père) — le palais *royal* (= du roi)

le lieu d'origine :

un vase *grec* (= de Grèce) — des oranges *maltaises* (= de Malte)

le sujet :

l'amour *filial* — le voyage *présidentiel*.

Mais les autres catégories de compléments n'ont pas toujours d'adjectif équivalent : car les sens de l'adjectif et du nom de même radical peuvent ne pas coïncider — Cela est vrai surtout des adjectifs qui ont une valeur plus abstraite (morale, poétique, etc.), comme *enfantin*, *théâtral*, *vespéral*, etc.

On ne dira pas : un camarade *enfantin* pour : un camarade *d'enfance* ;

la rentrée *théâtrale* d'un acteur pour : son retour *au théâtre* ;

la presse *vespérale* pour : la presse (= les journaux) *du soir*.

La prudence s'impose aussi à propos des adjectifs tirés de noms propres. Évitez de dire : la surface *parisienne* pour *la surface de Paris*.

On n'oubliera pas que *rabelaisien* signifie : débordant de joyeuse vie, un peu grossier, à la manière des personnages de Rabelais et non : écrit par Rabelais — *voltairien*, spirituel et sceptique à la manière de Voltaire et non : écrit par Voltaire, etc.

En revanche les adjectifs formés d'un radical savant et qui n'ont guère qu'une valeur technique se substituent plus facilement au nom complément : éducation *sanitaire*, témoin *oculaire*, tarifs *ferroviaires*, réforme *agraire*, exposition *canine* sont courants — Et certaines expressions, difficilement remplaçables, peuvent être considérées comme figées : des blessés *graves*, des blessés *légers*.

LES COMPLÉMENTS DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

193 Comme le nom, l'adjectif peut être complété ou caractérisé, très diversement :

Soit sans préposition :

par un **adverbe** : *sincèrement* modeste;

par une **proposition** : je suis content *qu'il accepte*.

194 Soit à l'aide d'une préposition :

par un **nom** : un homme riche *en terres*, riche *de terres*;

par un **pronom** : il est content *de lui*;

par un **infinitif** : il est content *de partir*.

COMPLÉMENTS DE L'ADJECTIF INTRODUITS PAR UNE PRÉPOSITION

195 SENS DU COMPLÉMENT

EXEMPLES

**la richesse,
la pauvreté,
la plénitude**

Une terre riche (pauvre) *en blé* (ou fertile *en blé*)

riche *de* peut avoir le même sens, mais qualifie plutôt un nom de personne : *Paul* est riche *de* terres

La salle est pleine *de spectateurs* (vide *de spectateurs*) — F.P. arg. : il est plein *aux as* (= il est riche *d'argent*)

**le désir, l'objet,
l'aptitude**

Une âme avide *de gloire* — une âme avide *de dominer* — il est soucieux *du succès* — soucieux *de réussir*, capable *de réussir*

Il est passionné *pour la peinture* — passionné *de peinture* — ardent *à l'ouvrage*

Ardent *à poursuivre* la gloire — nous sommes confiants *en l'avenir* — un homme confiant *en lui*

Un malade sujet *à des crises* fréquentes — un enfant sensible *au froid* — une décision favorable *à mes intérêts*

l'intérêt

Soyez bon *pour les animaux*

LA QUANTITÉ, LES DEGRÉS

QUANTITÉ ET DEGRÉS APPLIQUÉS AUX NOMS

I. QUANTITÉS CHIFFRÉES. OU NOMBRES

196 a) Nombres cardinaux (ou adjectifs numériques cardinaux)

Emploi et prononciation (les parenthèses encadrent les lettres qui ne se prononcent pas) :

zéro ¹	:	Vous avez fait <i>zéro</i> faute — Combien étaient-ils? — <i>Zéro</i> .
un ²	:	<i>Un</i> arbre, <i>un</i> homme.
deux	:	<i>Deu(x)</i> livres, <i>deux</i> arbres (x pron. Z) — ils sont <i>deu(x)</i> .
trois	:	<i>Troi(s)</i> livres, <i>trois</i> arbres (s pron. Z) — ils sont <i>troi(s)</i> .
quatre	:	<i>Quatre</i> livres.
cinq	:	<i>Cin(q)</i> livres ou <i>cinq</i> livres ³ (q pron. K) — <i>cin(q)</i> francs ³ — ils sont <i>cinq</i> (q pron. K).
six	:	<i>Si(x)</i> livres — <i>six</i> arbres (x pron. Z) — ils sont <i>six</i> (x pron. S).
sept	:	<i>Se(p)t</i> livres — <i>se(p)t</i> francs — <i>se(p)t</i> arbres — ils sont <i>se(p)t</i> (t toujours prononcé).
huit	:	<i>Hui(t)</i> livres — <i>hui(t)</i> francs — <i>huit</i> arbres — ils sont <i>huit</i> .
neuf	:	<i>Neuf</i> livres — <i>neuf</i> francs — <i>neuf</i> arbres. Mais <i>neuf heures</i> (f pron. V) — <i>neuf ans</i> (f pron. V) — <i>neuf hommes</i> (f pron. V) — ils sont <i>neuf</i> .
dix	:	<i>Di(x)</i> livres — <i>di(x)</i> francs — <i>dix</i> arbres (x pron. Z) — ils sont <i>dix</i> (x pron. S) — <i>dix-se(p)t</i> (mais souvent : <i>dix-se(p)t</i>) livres) — <i>dix-huit</i> (mais <i>dix-hui(t)</i>) livres) — <i>dix-neuf</i> (x pron. Z) — <i>dix-neuf</i> hommes (f pron. V).

1. Équivalents : **adjectifs** : *aucun, nul, pas un* — **pronoms** : *personne (aucun, nul, pas un), rien* (v n^{os} 389-390).

2. Ou pour souligner le caractère unique : *un seul, un tout seul* (pour un numéro de téléphone par exemple : *Lourdes 00 01 se dit : un tout seul*).

3. On tend à prononcer le q final (= K).

la destination	Un caractère enclin à <i>la mélancolie</i> Un garçon né <i>pour les affaires</i>
le contact	Un pansement adhérent à <i>la plaie</i>
la conséquence	Mon âme est triste à <i>mourir</i> — cet enfant est gentil à <i>croquer</i> (valeur intensive du complément)

la séparation	Je suis détaché <i>de tout</i> ; exempt <i>de soucis</i> ; libre <i>d'occupations</i>
la privation	Privé <i>de mon collaborateur</i>
la différence	Différent <i>de vous</i>
l'origine	Il est originaire (natif) <i>de Caen</i> Elle est riche <i>par sa mère</i> F.P. fam. riche <i>du côté de sa mère</i>
la cause	Je suis honteux <i>de cette négligence</i> — il entra rouge <i>de colère</i> — un père fier <i>de son fils</i> Les Grecs sont célèbres, fameux <i>par leur génie artistique</i> , ou plutôt : Les Grecs sont célèbres, fameux <i>pour leur génie artistique</i>

la comparaison	(N. B. — Le complément de couleur se construit normalement sans préposition : Bleu <i>roi</i> — rouge <i>cerise</i> — vert <i>olive</i> , etc.) Méchant <i>en diable</i> Nous sommes égaux, supérieurs, inférieurs <i>à nos adversaires</i>
le point de vue	Large <i>d'épaules</i> — remarquable <i>de sang-froid</i> Supérieur <i>en intelligence</i> — fort <i>en calcul</i> Grand <i>par le cœur</i> Homme habile <i>à parler</i> (le verbe est intransitif) Chose facile <i>à dire</i> ¹ (le verbe est transitif)
la mesure	Un mur haut <i>de 6 mètres</i>
la mesure d'une différence	Un mur <i>plus bas de 2 mètres</i> — <i>plus bas de cela</i> (avec un geste) Vous êtes en retard <i>de 5 minutes</i>

On voit que, pour la formation des compléments de l'adjectif comme pour celle des compléments du nom, les prépositions les plus employées sont **de** et **à**.

1. Bien distinguer : il est facile *de dire* cela (où *dire* est le sujet de *est*) et : cela est facile *à dire* (où *dire* est le complément de *facile*) — v. n° 542, N. B.

vingt	:	<i>Vin(gt)</i> livres — <i>vin(g)t</i> arbres — ils sont <i>vin(gt)</i> — <i>vin(g)t et un</i> — <i>vin(g)t et une pommes</i> — <i>vin(g)t-deux¹, etc.</i>
soixante	:	(x pron. S) — <i>Soixante et un</i> — <i>soixante-deux, etc.</i> — <i>soixante-dix²</i> — <i>soixante et onze</i> — <i>soixante-douze, etc.</i>
quatre-vingts	:	<i>Quatre-vin(gts)</i> livres — <i>quatre-vin(gts)</i> arbres (s pron. Z) — ils sont <i>quatre-vin(gts)</i> attention : on écrit et on prononce <i>quatre-vin(gt)-un</i> — <i>quatre-vin(gt)-deux, etc.</i> <i>quatre-vin(gt)-dix, quatre-vin(gt)-onze, etc.</i> A la différence de <i>vingt</i> (<i>vingt-deux, vingt-trois, etc.</i>) le <i>t</i> de <i>quatre-vingts</i> n'est jamais prononcé — Il importera donc de bien distinguer : <i>quatre-vin(gt)-cinq soldats et</i> : ces fruits coûtent quatre francs <i>vin(g)t-cinq</i> (4,25 F).
cent	:	<i>Cen(t)</i> livres — <i>cent</i> arbres — ils sont <i>cen(t)</i> — <i>cen(t) un</i> — <i>cen(t) deux, etc.</i>
deux cen(ts)	:	<i>Deux cen(ts)</i> livres — <i>deux cen(t)s</i> arbres (s pron. Z) — ils sont <i>deux cen(ts)</i> . <i>deux cen(t) un, deux cen(t)³ deux, etc.</i>
mille	:	<i>Mille un⁴, mille deux, etc.</i>
un million de	:	<i>Un million de francs.</i>
un milliard de	:	<i>Deux milliards de francs.</i>

N. B. — Un billion équivaut à un million de millions.
Un trillion à un milliard de milliards.

REMARQUES

- 197
1. Pour nommer les nombres, on dit : *le un, le deux, le onze, etc.*
 2. *Vingt, cent*, multipliés, restent en principe invariables s'ils équivalent à un adjectif numéral ordinal : la page *quatre-vingt*, l'an mil *huit cent*. Mais cette règle, ignorée de la plupart des Français, ne s'impose plus guère.
 3. On écrit *deux mille* hommes (*mille est invariable, c'est un adjectif numéral*). Mais : une distance de *deux milles* (*mille est un nom de mesure (mille marin), représentant environ 1 850 m⁵*).

1. Prononcez *vingt-deux* mais non *vingle-deux* comme on l'entend trop souvent à la radio.

2. *Septante* (= 70), et *nonante* (= 90), quelquefois *octante*, *huitante* (= 80) sont d'anciennes appellations, encore usitées en Belgique wallonne et en Suisse romande.

3. En principe on laisse invariables *vingt et cent* suivis d'un autre adjectif numéral ; mais le pluriel est toléré. Bien entendu, on écrira *deux cents millions* (*million est un nom*).

4. Si l'on énonce une série de nombres. Mais si le nombre est isolé on dira toujours : *Il m'a causé mille et un soucis* — Vous avez mille et une occasions de le rencontrer — Les contes des *Mille et une Nuits*.

5. La langue des sports a introduit aussi le mot anglais *mile* (pron. *maïl*), soit 1 600 m environ : courez le *mile*.

Dans les actes juridiques on écrit encore : dix juillet *mil* neuf cent soixante-cinq.

4. Mais pour les nombres de la série du millier on dit : *dix-neuf* cents, etc., plutôt que mille neuf cents.

5. Écrivez de préférence en lettres les nombres énoncés dans un récit, dans une page littéraire, surtout si ces nombres sont peu élevés ou imprécis :

Les manifestants furent d'abord *dix* ou *douze*, puis *cinquante*, puis *deux cents*.

Employez les chiffres pour les heures, les dates, les pages : en 1914, le 2 novembre, page 18; les énoncés scientifiques : La température du soleil est d'environ 6 000 degrés.

Si l'on écrit un prix en chiffres on le présente ainsi :

pommes à 2,50 F.

Mais l'on continue à dire : pommes à *deux francs cinquante*.

b) Nombres ordinaux

198 Premier — deuxième (x pron. Z) ou second :

on dira : les *deuxièmes* classes, ou les *secondes* classes (train, avion, bateau), avec une préférence pour « secondes classes ». Mais, sans le nom « classes » : les *secondes*; voyager en *seconde* — D'un élève, on dira plutôt : Il est élève de *seconde* — D'un soldat, on dira : Il est *deuxième* classe (= simple soldat).

dans *sixième*, et *dixième*, x est pron. Z.

vin(gt)t et unième, vin(gt)¹-deuxième, etc.

soixante-dixième, soixante et onzième, soixante-douzième, etc.

quatre-*vin(gt)*²-unième, quatre-*vin(gt)*-deuxième, etc.

quatre-*vin(gt)*-dixième, quatre-*vin(gt)*-onzième.

centième, cen(t) unième, cen(t) deuxième, etc.

deux centième, deux cen(t) unième, etc.

millième, deux millième, cent millième.

millionième, si(x) millionième.

milliardième, si(x) milliardième.

(billion et trillion n'ont guère de correspondant ordinal.)

En parlant de siècles, dites : au *dix-septième* siècle plutôt que : au dix-septième : façon de parler trop répandue.

Dans le *dix-septième* signifie : dans le dix-septième *arrondissement*³. Au premier, au second (ou au deuxième), au troisième, etc., désignent l'étage.

Rappelons que le nombre cardinal remplace l'ordinal pour la page, le tome, l'heure, le numéro d'un fauteuil, le rang d'accession au trône : page 18 — tome VI — à quatre heures — fauteuil 24 — Henri IV (mais : François I^{er}).

1. On prononce le z.

2. On ne prononce pas le t.

3. Lu sur une affiche publicitaire pour les billes de la Loterie Nationale : « Avec son *dixième* (de billet) ce monsieur s'est acheté un *troisième* (étage) dans le VI^e (arrondissement) »

c) Fractions

199 Si le nom qui suit la fraction est une unité de mesure, dites, pour énoncer la quantité :

une *demi-tonne* — un *tiers de litre* — deux *tiers de tonne* — un *quart de tour*.

S'il désigne un objet, dites, suivant le cas :

un *demi-gâteau* (ou une *moitié de gâteau*, la *moitié du gâteau*) — un *tiers de gâteau*, le *tiers du gâteau* — deux *tiers de gâteau*, les *deux tiers du gâteau*, les *deux tiers d'un gâteau*.

S'il est un nom de matière :

la *moitié du charbon*, le *tiers de l'eau*, les *deux tiers du sable*.

d) Multiples

200 S'il s'agit de multiplier une unité-mesure :

un *double* (*triple, quadruple, quintuple, sextuple*) rang de perles — un *double tour* — un *double litre*.

S'il s'agit de multiplier une quantité de matière :

le *double* (le *triple*, le *quadruple*, le *quintuple*, le *sextuple*, le *décuple*, le *centuple*) du charbon, de ce que tu gagnes (ou deux fois autant de charbon, deux fois ce que tu gagnes, ce qui devient souvent en F.P. : deux fois plus de charbon; deux fois plus que tu ne gagnes).

(Notez aussi les termes composés : *tricycle* — avion *bimoteur*, avion *biplace*, *quadrimoteur*, etc., et les expressions : *trois volumes d'eau*, un *volume de lait*).

N. B. — : Pour les fractions (ou sous-multiples) et les multiples, le système métrique est d'un usage constant : un *milligramme* (= un millième de gramme) — un *kilogramme* (= mille grammes) — La *tonne* vaut généralement 1 000 kilogrammes. Et l'on a introduit : bombe d'une *kilotonne* (bombe thermo-nucléaire équivalant à 1 000 tonnes de trinitrotoluène), bombe d'une *mégatonne* (= un million de tonnes de trinitrotoluène).

e) Distributifs

201 Ne dites pas : Il vient chaque troisième année — Plantez un arbre chaque dixième mètre. Mais : Il vient tous les trois ans ou : Il vient une année sur trois — Plantez un arbre tous les dix mètres — De même : Il passe ici deux années sur trois — Un soldat sur quatre fut blessé.

Pour désigner des êtres, des choses qui se présentent régulièrement par quantités égales :

Ils s'avancent quatre par quatre — ou : quatre à la fois — J'ai acheté ces œufs 30 centimes pièce, ou la pièce; trois francs la douzaine (de même : la demi-douzaine, la dizaine, le cent, le mille) — Mais : Ces œufs se vendent à la pièce, à la douzaine, au cent, au mille.

f) La totalité

202 Ils viendront *tous deux* (ou *tous les deux*), *tous trois* (tous les trois); **mais, ensuite** : tous *les quatre*, tous *les cinq...*, tous *les dix...*

(Sans nombre : Ils viendront *tous*¹ : l's se prononce — Ces disques, vous les entendrez *tous*; ou : en *totalité* — *jusqu'au dernier.*)

g) Quantités approximatives

203 1. **Nombres cardinaux.** *Dizaine, vingtaine, trentaine... millier, qui sont des noms, indiquent des quantités approximatives. Il en est de même, souvent, de douzaine, demi-douzaine.*

Combien étaient-ils? — Oh! *une demi-douzaine*, au plus (*une centaine, deux ou trois centaines, un millier, quelques milliers*).

On dit aussi : cinquante à *peu près* (*environ, peut-être*); dans les cinquante (il a *dans les cinquante ans*), quinze ou vingt, quinze à vingt, dix à quinze mille (= 10 000 à 15 000).

(N. B. — *Quelque*² cinquante [= environ cinquante] appartient au F. E.)

Autres tours, très courants : *cent et quelques* — Combien gagne-t-il? C'est *de l'ordre du million par année.*

Son cheval a gagné *d'une tête, d'une courte tête, à deux longueurs* — et l'on notera les expressions du vocabulaire maritime : *une brasse, une encablure.*

Pour exprimer une quantité supérieure ou inférieure à un nombre donné :

Ils étaient *plus de dix* — *moins de cinquante* — ils étaient *au moins dix* — ils étaient *bien dix* — *cinquante au plus.*

204 2. **Nombres ordinaux.** On écrira :

Il est *dans les premiers*. **Mais** : Il est *dans les huitième* (= le huitième environ). Noter aussi l'expression F.P. **fam.** : « Je lui ai dit ça pour la *n^{ième}* fois. »

II. QUANTITÉS NON CHIFFRÉES (voir n° 210 bis : Tableaux des adverbess de quantité)

205 a) Le nom est un pluriel (êtres ou choses que l'on pourrait compter)

Quantité élevée :

*Beaucoup de visiteurs*³, *un grand nombre de...*, *bien des...* (*force visiteurs est du F.E. un peu archaïque*)

1. Jamais *tous pour* : tous les deux, tous deux.

2. Maintenant adverbe invariable.

3. Le français utilise aussi certains nombres **approximatifs** : « l'*ingt* fois sur le métier remettez votre ouvrage » (Bolleau, *Art poétique*). Je te l'ai dit *cent fois* (et F.P. **fam.** : J'en ai vu *trente-six* chandelles [après un coup, un choc violent] — Je ne vais pas attendre *cent sept* ans!)

un très grand¹ nombre de..., quantité de..., des quantités de..., énormément de..., une foule de... excessivement de²... — **F.P. fam.** : une masse de..., un tas de³...

On dit aussi : des visiteurs *en quantité*, *en foule* — **F.P. fam.** : des visiteurs, *en veux-tu en voilà* — Notez encore : j'ai attendu *des mois*; *des mois et des mois*; *de longs mois*.

Quantité faible :

Peu de visiteurs, un petit nombre de..., quelques visiteurs (et même, avec des nombres de valeur approximative : un ou deux..., deux ou trois visiteurs). Très peu de..., fort peu de..., un très petit nombre de..., infiniment peu de..., extrêmement peu de..., excessivement⁴ peu de..., un nombre infime de... (F.P. fam. : presque rien, comme visiteurs) — Il n'y avait pas trop de visiteurs. Guère ne s'emploie que dans le sens de quantité faible : il n'y a guère de visiteurs. « Combien y en a-t-il? — Guère. » — (ou : à peine quelques-uns).

Quantité moyenne :

Assez, un assez grand nombre de..., suffisamment de visiteurs.

N. B. — *Assez* prend souvent, dans le **F.P.**, le sens d'une quantité élevée — de même on dira : *pas mal de ... pour : beaucoup de...*

Totalité :

Tou(s) les visiteurs sont là. Ils sont tous là — La totalité des visiteurs est là — Tout le monde est là — Vous avez toute la somme — Vous avez tout — Emportez le tout.

Néant :

Aucun visiteur n'est là — aucun n'est là — personne n'est là — vous n'avez rien — F.P. fam., avec un geste : pas ça.

Excès :

Trop de visiteurs, un trop grand nombre de..., un nombre excessif de...

(N. B. — F.P. fam. : ils sont par trop; par trop nombreux.)

Insuffisance :

Trop peu de visiteurs, un trop petit nombre de..., insuffisamment de visiteurs — un nombre insuffisant de...

Comparaison⁴ :

(Comparatifs de supériorité) *Plus de visiteurs, davantage de...*

(Comparatif d'infériorité) *Moins de...*

(Comparatifs d'égalité) *Autant de... (mais : il n'y a pas tant de..., ou autant de...)* — *Y en a-t-il tellement? F.P. fam. Y en a-t-il tant que ça?*

1. Superlatif absolu (v. n° 208).

2. En **F. P.**, cet adverbe a perdu le sens de *trop* pour prendre celui de *beaucoup, très*.

3. Le **F. P.**, et même la langue courante sont riches de ces équivalents : *un torrent de larmes, une bordée d'injures, une avalanche de coups*.

4. Pour les compléments de comparaison, voir n° 764 et suivants : la comparaison.

(Superlatifs relatifs : ils impliquent une comparaison)

Le plus de visiteurs, le plus grand nombre de..., la majorité des... la plupart des¹... (mais avec un pron. personnel : la plupart d'entre nous, d'entre eux).

Le moins de..., le plus petit nombre de..., la minorité des...

Degrés dans la comparaison :

Beaucoup plus de..., bien plus de..., un peu plus de...

F.P. fam.) : il y avait *autrement* de visiteurs (= beaucoup plus)

F.P. pop. : des visiteurs *rudement* plus nombreux.

Beaucoup moins de..., etc. Les plus nombreux de beaucoup, de beaucoup les plus nombreux (les moins nombreux).

Pour ranchérir : *Encore plus de visiteurs. (Pour le tour : D'autant plus de v. n° 781.)*

Exclamation :

Que de visiteurs! Que de visiteurs il y a! — Combien de visiteurs se sont présentés! — F. P. fam. : Ce qu'il y a de visiteurs! et : Qu'est-ce qu'il y a comme visiteurs!

Il y a tant de visiteurs! — il y a tellement de visiteurs!

Je n'ai pu approcher, tellement il y avait de visiteurs².

Il y avait si peu de visiteurs! — Tellement il y a peu de visiteurs.

Combien plus de visiteurs! Tellement plus de visiteurs!

Interrogation :

Combien de visiteurs? (Combien de visiteurs y a-t-il? ou : Combien y a-t-il de visiteurs?)

Y a-t-il tant (tellement) de visiteurs?

206 b) Le nom est un singulier (nom de matière ou nom abstrait)

Quantité ou intensité élevées :

Beaucoup d'eau — beaucoup de prudence — bien de la prudence — une grande prudence — une très grande prudence³. (F.P. fam. : énormément d'eau, de prudence.)

Quantité ou intensité faibles :

Peu d'eau, de prudence — un peu d'eau, de prudence — quelque prudence — Très peu d'eau, de prudence — infiniment peu de, extrêmement peu de..., excessivement peu de (v. n° 205) il n'y a guère d'eau. Tu n'as guère de prudence.

Quantité ou intensité moyennes :

Assez d'eau, de prudence — suffisamment d'eau, de prudence — F.P. fam. : pas mal d'eau, de prudence — Assez peu d'eau, de prudence — Bien assez d'eau : quantité au-delà de laquelle il y aurait excès.

1. *La plupart* ne peut plus être suivi d'un nom singulier, sauf dans : *la plupart du temps*.

2. On notera dès maintenant que *tellement* s'emploie avec un nom, un adjectif, un verbe — tant s'emploie seulement avec un nom et un verbe — *si* seulement avec un adjectif (si grand) et certaines locutions verbales : il a si peur.

3. Pour les tours : j'ai très peur, très faim, voir degrés du verbe, n° 609.

Totalité :

La totalité de l'eau, toute la prudence.

Néant :

Pas d'eau du tout, aucune prudence — F.P. pop. : rien comme eau, rien comme prudence.

Pour renchérir : encore plus d'eau.

N. B. — Pour le tour : D'autant plus d'eau, voir n° 781.

Excès :

Trop d'eau, de prudence — une prudence excessive — F.P. fam. : Il montre par trop de prudence.

Insuffisance :

Trop peu d'eau, de prudence — insuffisamment d'eau, de prudence — une prudence insuffisante.

Comparaison :

Plus d'eau, de prudence — davantage d'eau¹, de prudence — une plus grande prudence.

Moins d'eau, de prudence.

Autant d'eau, de prudence (mais avec négation : il n'y a pas tant d'eau, de prudence, ou : il n'y a pas autant d'eau, de prudence).

(Superlatifs relatifs) :

Le plus d'eau, de prudence.

Le moins d'eau, de prudence.

Degrés dans la comparaison :

Beaucoup plus, bien plus d'eau, de prudence — F.P. fam. : Il a autrement de prudence (= bien plus de). Un peu plus de...

Beaucoup moins, bien moins de...

Exclamation :

Que d'eau, de prudence! Combien d'eau, de prudence! (F.P. fam. :

Ce qu'il y a d'eau!) — Ce qu'il a de prudence! — (F.P. pop. :

Qu'est-ce qu'il y a comme eau!) — Il y a tant d'eau! — Tellement

d'eau! — Il y a si peu d'eau!

Combien plus d'eau, de prudence! Tellement plus d'eau, de prudence!

Interrogation :

Combien y a-t-il d'eau?

Y a-t-il tant (tellement) d'eau? A-t-il tant (tellement) de prudence?

Il y a si peu d'eau? Il a si peu de prudence?

1. Pour l'emploi de davantage, voir n° 771.

207 Expressions particulières du degré ou de l'intensité dans les noms :

Avec un préfixe :

l'hypertension — l'hypotension — une demi-obscurité — une semi-ignorance.

Avec un suffixe :

diminutif : un *coffret*, une *fillette*, un *corpuscule*, une *particule*.

augmentatif : viande *extra*.

Avec un complément de mesure :

Savant *au petit pied* (= médiocre).

« *Mystiques à la petite semaine* » (H. Bazin, *Vipère au poing*).

Avec un complément de nom exprimant la comparaison :

Une *faim de loup*, un *feu d'enfer*, une *lenteur de tortue*, etc.

Avec le redoublement du nom, pour marquer la plus haute valeur, l'extrême degré :

Le *roi des rois*, la *ville des villes*, le *cantique des cantiques*, à la *fin des fins*¹.

Avec certains adjectifs :

Une *bonne douzaine* (= plus de douze) — Le *fin fond* des choses — Une *vraie mégère* — Une *pure merveille* — A *toute vitesse* — Voilà les faits, dans *toute leur éloquence* — Je lui parlerai en *toute confiance*.

(Voir aussi nos 125 et suivants : les adjectifs intensifs.)

Avec un terme de comparaison marquant l'approximation :

Il a commis *une sorte de lâcheté* — J'ai *comme* un voile devant les yeux.

Tour exclamatif de la phrase (F.P. fam.) :

Ça, *c'est du vin!* — Tu m'*en fais, une peine!*

On notera enfin l'emploi courant de très, un peu :

J'ai *très* faim, *un peu* soif, *très* peur (v. n° 609).

DEGRÉS APPLIQUÉS AUX ADJECTIFS (et aux participes à valeur d'adjectifs)

208 Intensité forte :

(euperlatifs absolus)

très bon, fort bon, bien bon, tout à fait bon — Adroit, il *l'est beaucoup* — F.P. fam. : « Est-il adroit? — *Très.* »

1. Il y a aussi des cas de redoublement du pronom : « Non, *rien de rien*, non je ne regrette rien... » Chanson d'Edith Piaf.

Remarquez le tour : Adroit, il l'est *beaucoup*. (**Beaucoup** au lieu de *très*, si l'adverbe ne doit pas précéder l'adjectif.)

(Beaucoup d'adverbes peuvent traduire l'intensité : *vraiment* bon — *affreusement* laid, etc. Surtout dans le F.P. fam. et pop. : *joliment* intéressant, *richement* utile, *rudement* bête, *drôlement* intéressant.) — F. P. pop. : Il est *vachement* sympa.

Noter aussi l'emploi fréquent de *tout* : Ils sont *tout* pâles (voir plus loin n° 385).

D'autres adjectifs peuvent être employés adverbialement dans le même sens (v. n° 174) :

La voiture est *fin* prête. Ils sont *fin* prêts (v. n° 158). Il arriva *bon* premier, *bon* dernier.

L'intensité se traduit aussi par un complément de comparaison :

fort *comme un Turc*, riche *comme Crésus*, pauvre *comme Job*, gai *comme un pinson*, jaloux *comme un tigre*, entêté *comme une mule*, etc. — F.P. fam. : Gentil *comme tout*.

ou par un infinitif de conséquence :

laid à *faire peur*, fou à *lier*, gentil à *croquer*, etc.

Autres tours (F.P. surtout) :

Ce film est *des plus* bêtes, *du dernier* bête, *on ne peut plus* bête, *tout ce qu'il y a de* bête — Ce film est *d'un bête!* — Il est *bête, bête...* — Il est *bête, mais bête...* — Cette histoire est *triste au possible*.

F.P. pop. : Adroit, lui? *Et comment!* — Ou : *Un peu!*

Enfin certains adjectifs ont par eux-mêmes une valeur absolue et expriment le plus haut degré dans la qualité :

excellent, détestable, affreux, parfait, infini, immense, énorme, minuscule, etc.

Leurs comparatifs et leurs superlatifs sont plutôt rares.

Intensité faible :

Peu intelligent, *très peu* intelligent.

(N. B. — *Peu* ne s'emploie pas avec tous les adjectifs, surtout s'ils sont monosyllabiques. Il est inusité, en particulier, devant les adjectifs de couleur.)

*Un peu*¹ inquiet — (F.P. fem. : *un brin, un rien, un tantinet* inquiet) — *Médiocrement, modérément, faiblement, vaguement* curieux, pas *tellement* curieux — *assez peu* curieux — *pas très* curieux — *pas trop* curieux.

Il est à *peine* curieux — Il n'est *guère* curieux.

Intensité moyenne :

Assez grand — *Moyennement, passablement* attentif.

1. On dit aussi parfois : *tant soit peu*, ou *un tant soit peu* (= un peu, quelque peu) — *tu vous êtes tant soit peu attentif...*

N. B. — *Bien assez, suffisamment (comme parfois assez) impliquent le degré au-delà duquel il y aurait excès : Il est bien assez riche comme cela.*

Intensité totale :

Tout à fait (absolument, parfaitement) heureux, tout heureux (pour la construction, v. n° 385).

Intensité nulle :

Il n'est nullement satisfait, pas du tout inquiet, en rien désireux de venir.

F.P. fam. : Lui inquiet? *Vous voulez rire.*

Excès :

Il est trop grand, bon à l'excès (excessivement bon a. en F.P. fam., une valeur de superlatif absolu, v. n° 205).

Insuffisance :

Il est trop peu intelligent — insuffisamment curieux.

Comparaison :

Comparatifs de supériorité¹ : Il est *plus* grand *que* son frère.

Comparatifs d'infériorité : Il est *moins* bon *que*...

Comparatifs d'égalité : Il est *aussi* bon *que*... (notez le *que*).

Dans une phrase négative, on dit : Il n'est pas *aussi* grand *que*... ou :
Il n'est pas *si* grand *que*...

N. B. — **Le complément est une proposition :**

Il est plus grand qu'il ne paraissait. (Pour le ne, v. n° 782.)

Il est plus riche qu'hier (ou qu'il n'était hier).

Le complément est un adjectif :

Il est plus brave que prudent.

Degré d'écart entre les deux termes :

Je suis plus vieux que lui de trois ans.

Les superlatifs relatifs impliquent une comparaison :

Voici le plus grand livre, le livre le plus grand.

Pour l'article, voir n° 250.

Voici le plus grand des deux livres, de tous les livres.

Voici le plus grand qui soit (v. n° 416 bis).

N. B. — **Pour :** C'est aujourd'hui qu'elle est *le plus* heureuse, *la plus* heureuse, v. n° 171.

209 Degrés dans la comparaison :

*Beaucoup plus sérieux — bien plus sérieux — un peu plus sérieux.
Plus riche de beaucoup — plus riche de peu — Le plus sérieux de beaucoup, de beaucoup le plus sérieux — Pour renchérir :
encore plus sérieux.*

1. Pour les formes spéciales voir n° 210.

Exclamation :

Qu'il est bon! — *Comme il est bon!* — **F.P. fam. :** *Ce qu'il est bon!* — **et :** *Il est d'un bête!*

Il est si bon! — *Il est tellement bon!*

Il ne refusera pas, tellement il est bon!

Combien plus sérieux est Henri (F.E.) — *Comme Henri est plus sérieux!* — *Henri est tellement plus sérieux!*

Interrogation :

Jusqu'à quel point est-il renseigné? En quoi est-il informé?

Formes spéciales de comparatif et de superlatif

210 bon : *meilleur, le meilleur*¹.

mauvais : *pire, le pire* (au sens moral) — Mais, au sens concret :

Cette étoffe est de plus mauvaise qualité.

pis, forme neutre de *pire*, ne s'emploie que dans les expressions suivantes (où il est tantôt adjectif, tantôt adverbe, tantôt nom) :

Il va de mal en pis, de pis en pis (de plus en plus mal).

Dire de quelqu'un pis que pendre (toutes sortes de médisances).
Ce fut encore pis.

Tant pis! (≠ tant mieux!)

Il a provoqué un accident, et, qui pis est (= ce qui est pis), il n'a pas son permis de conduire.

Le pis fut que...

Ne mettez pas tout au pis (= ne désespérez pas totalement).

Au pis aller (= en supposant les pires conditions).

petit : *moindre, le moindre* (surtout au sens moral ou abstrait) :

Préparez-le à cette mauvaise nouvelle. Sa déception sera moindre —

Et plus petit, le plus petit, surtout au sens concret :

Cette clef est plus petite.

Notez aussi les comparatifs suivants (v. n° 81).

Supérieur à, inférieur à — *antérieur à, postérieur à* — *extérieur à, intérieur à.*

Uttérieur à (citérieur, sans complément).

Mineur, majeur (sans complément; mais voir n° 771).

et les superlatifs récents :

Températures minimales — *températures maximales* — « Pour assurer une stabilisation optimale à l'engin... » (*Le Monde*, 8 février 1966.)

Expressions particulières de l'intensité dans les adjectifs :

Suffixes diminutifs : *pâlot* — *faiblard* — *bleuâtre* — *noiraud*.

augmentatifs : *richissime* — *rarissime*.

Préfixes : *archi-fou* — *ultra-royaliste* — *surfin* — *superfin* — *extra-fin*.

1. Mais on dit fort bien : *Ce sera plus ou moins bon.*

bis

I Devant un nom*Beaucoup* d'eau (de visiteurs) — *bien des* visiteurs. V. n° 226*Un peu* d'eau (de visiteurs)*Peu* d'eau (de visiteurs)*Très peu* d'eau (de visiteurs)*Pas du tout* d'eau (de visiteurs)*Assez* d'eau (de visiteurs)*Trop* d'eau (de visiteurs)*Combien* d'eau? (de visiteurs?)*Combien* d'eau! (de visiteurs!)*Que* d'eau! (de visiteurs!)*Tant, tellement* d'eau! (de visiteurs!)*Plus* d'eau (de visiteurs)*Le plus* d'eau (de visiteurs)*Moins* d'eau (de visiteurs)*Le moins* d'eau (de visiteurs)*Autant* d'eau (de visiteurs)*Tant*, possible avec une négation : Il n'y a pas *tant* d'eau (de visiteurs)*D'autant plus* d'eau (de visiteurs)*D'autant moins* d'eau (de visiteurs)**N. B. — Pour modifier un verbe ordinaire (voir n° 609), on emploie les mêmes adverbes.****II Devant un adjectif***Très* courageux, *tout-à-fait* courageux*Un peu* courageux*Peu* courageux*Très peu* courageux*Nullement, pas du tout* courageux.*Assez* courageux*Trop* courageux*Jusqu'à quel point* courageux?*Combien* courageux!*Comme* (il est) courageux!*Qu'*(il est) courageux!*Si, tellement* courageux!*Plus* courageux*Le plus* courageux*Moins* courageux*Le moins* courageux*Aussi* courageux*Si*, possible avec une négation : Il n'est pas *si* courageux*D'autant plus* courageux*D'autant moins* courageux.**N. B. — Pour modifier des adverbes, on emploie les mêmes formes.**

LES DÉTERMINANTS DU NOM

210 On appelle ainsi des termes, ayant valeur d'adjectifs non qualificatifs, qui ont pour rôle d'introduire le nom en lui conférant une nuance soit de notoriété (article défini : *le* livre) — soit de désignation (adjectif démonstratif : *ce* livre) — soit de possession (adjectif possessif : *mon* livre) — soit d'interrogation ou d'exclamation (adjectif interrogatif ou exclamatif : *quel* livre? *quel* livre!) — soit d'imprécision ou de généralité (adjectif indéfini : un livre *quelconque*).

● Les déterminants ont pour caractère commun d'être étroitement associés au nom, avec lequel ils ont une liaison phonétique (v. Introduction. Les liaisons):

Les arbres — mon image — certains hommes.

● En outre, les adjectifs démonstratifs, possessifs, interrogatifs, exclamatifs (et souvent les adjectifs indéfinis) sont employés sans article; mais l'article, à lui seul, est le déterminant le plus courant du nom.

● A ces adjectifs correspondent des pronoms qui équivalent à un nom déterminé, et exercent les différentes fonctions du nom dans la phrase :

Ne prenez pas sa voiture, prenez *la mienne*.

● Le nom dont l'idée est incluse dans le pronom peut avoir été, ou non, déjà exprimé.

Dans le premier cas, le pronom est dit **représentant** (du nom); dans le second cas, il est dit **nominal** (= équivalent d'un nom). Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, *la mienne* est représentant (du nom *voiture*, déjà exprimé); dans : *ceci* est bon, *ceci* est nominal (= cette chose, cette idée).

● Une règle importante pour la clarté du discours veut que le pronom représentant ne se rapporte qu'à un nom déterminé; il est peu correct de dire : Il m'a fait perdre *confiance* et la tienne est ébranlée, parce que le nom *confiance* n'est pas déterminé. On doit dire plutôt : Il m'a fait perdre *ma* confiance et la tienne est ébranlée. Mais, comme la langue classique, la langue d'aujourd'hui déroge souvent à cette règle.

L'ARTICLE

- 211** L'article est un des éléments les plus remarquables du français. Précédant le nom (ou l'adjectif épithète), il constitue le support, souvent indispensable, de ce nom ; il lui permet de se manifester dans la phrase ; il en marque ou en précise :

le genre : *le* manche, *un* manche (d'outil) — *la* manche, *une* manche (d'habit).

le nombre : *l'*abus, *un* abus — *les* abus, *des* abus¹.

Il permet de former toutes sortes de noms :

On a entendu *des oh!* et *des ah!* — Je n'aime pas les gens qui pratiquent *l'ête-toi-de-là-que-je-m'y-mette*. F. P. fam.

Surtout, l'article insère dans la réalité (actualisée) un être, qui, sans lui, ne serait présenté qu'avec une valeur abstraite, virtuelle.

Comparez : 1. *Paysan* : homme de la campagne (dictionnaire Larousse) et 2. *Tu vols* la maison *du* paysan, *d'un* paysan.

- 212** On distingue l'article défini, l'article indéfini, l'article partitif. Disons dès maintenant que l'article défini s'applique à des êtres ou des choses connus de celui qui parle et de ses interlocuteurs² : Apprenez-lui *la* nouvelle.

L'article indéfini s'applique à des êtres introduits dans l'instant même, et non encore totalement identifiés :

Voici *un* livre.

L'article partitif, au sens vrai du terme, marque un prélèvement :

Prenez *du* pain qui est sur la table ;

mais, comme on le verra, dans bien des cas il est passé du sens partitif au sens indéfini ou quantitatif.

N. B. — L'article ne se combine ni avec l'adjectif possessif (du type *mon*) ni avec un adjectif démonstratif (*ce*), ni avec un adjectif interrogatif (*quel?*) ou exclamatif (*quell!*) — Mais il peut se combiner avec l'adjectif numéral ordinal (*le deuxième*) ou cardinal (*les deux* hommes) et avec certains adjectifs indéfinis (*un* homme *quelconque*).

1. L'article joue aussi un rôle comme signe extérieur de la prononciation : les singuliers : le[[honnai], l'homme, permettent de prononcer correctement les pluriels : les[[honnards], les hommes.

2. L'article défini est un indice de notoriété (Démourette et Fichon, *Des mots à la pensée*) — A l'origine, il est un démonstratif, tandis que l'article indéfini est, à l'origine, un nombre (= unité indéterminée).

L'ARTICLE DÉFINI

Ses formes

213 ARTICLE SIMPLE

<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
le : masculin	} les : masculin et féminin
la : féminin	
l' : masculin et féminin	

N. B. — : **le, la** s'emploient devant les noms commençant par une **consonne**, ou un **h aspiré** : *le pain, la halle*. **l'** s'emploie devant les noms commençant par une **voyelle**, ou un **h muet** : *l'animal, l'épée, l'homme*.

ARTICLE CONTRACTÉ (formé avec une préposition) :

- du** : masculin singulier = **de le,**
- des** : masculin et féminin pluriel = **de les,**
- au** : masculin singulier = **à le,**
- aux** : masculin et féminin pluriel = **à les.**

N. B. — : **de l'** et **à l'** subsistent (devant un nom commençant par une voyelle ou un h muet) :

de l'étudiant, à l'étudiant; de l'homme, à l'homme (en face de : du livre, au livre; du Hongrois, au Hongrois).

Aux formes contractées on peut ajouter la vieille forme **ès** (= en les, dans les) qui doit être toujours suivie du pluriel, et ne subsiste que dans quelques formules :

licence ès lettres — doctorat ès sciences — bachelier ès arts — le ministre décidera ès qualités (= en qualité de ministre) — Baudelaire a dédié Les Fleurs du Mal à Théophile Gautier, « parfait magicien ès lettres françaises ».

Emploi de l'article défini

214 D'une manière générale, l'article défini est, nous l'avons dit (v. n° 212. note), une marque de notoriété.

On l'applique par conséquent :

- à des choses considérées comme uniques en leur genre, donc parfaitement connues : le soleil, la lune, la terre, le ciel, la mer.
- à des êtres ou des choses pris dans un sens général et formant unité :

L'homme est mortel — La littérature me passionne — Défendons la liberté — Le fer, le bois sont des matériaux — Le vin sera cher cette année.

- à des êtres ou des choses particulièrement connus de ceux qui parlent :

« Où avez-vous mis le vin? » — « Servez les fruits. » — « La maison a-t-elle le chauffage? » — « Le directeur sera absent. »

• à des êtres ou des choses qui sont ou vont être définis par le contexte :

Le livre de Pierre — Le livre blanc est à vous — Parlez-moi du voyage que vous avez fait — Voici un stylo et un crayon; je prends le crayon — Il entre dans sa chambre et ouvre la fenêtre.

Valeurs particulières de l'article défini

215 Comme démonstratif :

Pour *le moment* il est absent (= en ce moment) — Il sort à *l'instant* — Je ne veux pas être traité *de la sorte* — Vous voyez d'ici *le tableau* (= la scène dont je parle).

216 De là, comme exclamatif (exprimant l'étonnement, l'admiration, l'indignation, etc.) :

Avec adjectif :

La jolie voiture! — *Peuh! la belle affaire!*

Sans adjectif :

Oh! *le toupet!* (ici le démonstratif peut aussi être employé : *ce toupet!*)

217 Sans exclamation, comme terme péjoratif (F. P.) :

Je ne veux rien avoir de commun avec *le monsieur* — Vous connaissez *le personnage*.

Ou, au contraire, comme terme amélioratif¹ :

Spécialité de restaurant : *la sole au gratin* — publicité commerciale : X..., *le chasseur* sachant chasser — Y..., *le fourreur* qui fait fureur (v. aussi n° 263 bis).

218 Comme distributif (= chaque) :

Avec un chiffre de prix :

Carottes à 1 F *le kilo* (mais on dira : à 15 centimes *pièce* ou *la pièce* — et, avec un verbe : payer les carottes 2 F *le kilo*).

Sans chiffre :

Etre payé à *l'heure*, à *la journée*, etc. — vendre le pain à *la livre* — le vin *au litre*.

On dit aussi : fermé *le lundi* (= tous les lundis).

219 Comme possessif :

En français, quand le « possesseur » est évident, on remplace souvent l'adjectif possessif par l'article défini :

« Ceux qui pieusement sont morts pour *la patrie*... » (V. Hugo).

1. On dit aussi : emphatique.

L'emploi de l'article est courant :

● s'il s'agit de parties du corps :

J'ai mal à *la tête* — Donne-moi *la main* — Tournez *la tête*. (Notez qu'on dit de même : rendre *l'âme*, perdre *la vie*, *la mémoire*.)

● avec un pronom indirect marquant le possesseur :

« Un glaive *te* percera *le cœur*. » — Elle *se* lave *les mains* — Sa chute *lui* a brisé *les jambes*. (On dit même : Une pierre *lui* a crevé *l'œil*, aussi bien que : *un œil*. Notez le singulier — Il *m'a* pris *le bras*.)

L'emploi du possessif dans l'un des cas ci-dessus prendrait une valeur particulière :

Elle a encore mal à *sa tête* (elle a son mal de tête habituel) — Une mère dira à son enfant : « Ne remue donc pas *tes pieds* comme ça ! » (= tu fais avec *tes pieds* un bruit insupportable).

Dans : « Prends l'éloquence et tords-lui *son cou* » (Verlaine, *Art poétique*), le tour populaire met en relief la brutalité du geste.

Dans : Il a *les yeux bleus*, « bleus » est attribut de l'objet « yeux ». Mais les Français disent aussi : Il a *des yeux bleus*¹ et, si l'adjectif épithète précède couramment le nom, on dira : Il a *de beaux yeux* — « Oh ! grand-mère, que vous avez *de grands bras* ! » (*Le Petit Chaperon Rouge*).

Mais la construction avec adjectif attribut permet de distinguer : J'ai *des* cheveux blancs (= quelques-uns sont blancs) et : J'ai *les* cheveux blancs (tous mes cheveux sont blancs). Et l'on dira, avec d'autres verbes : Il *porte* les cheveux longs — Il *tient* le bras levé.

Pour les vêtements, on dira :

Otez *votre manteau* — mettez *vos gants* — gardez *votre chapeau*².

Mais, d'une manière générale, on emploie l'article s'il s'agit d'un complément de manière construit directement, sans préposition :

Il marchait *les yeux mi-clos*, *la tête basse*, *le manteau sur le bras*, *la pipe à la bouche*, *une fleur à la boutonnière*.

Ou, s'il s'agit d'un complément d'objet avec attribut :

Il a *le* chapeau de travers.

Pour la parenté, l'article est rare : J'en parlerai à *mon père*.

Si la mère dit : « *Le père* décidera » elle donne au nom une valeur surtout affective (de respect, p. ex.) (v. n° 217).

Avec l'adjectif « propre » (= personnel, privé), le possessif est obligatoire, à moins qu'il n'y ait un complément de nom : Apportez *vos propres livres* — Mais : C'est *le propre* livre du maître.

1. Cf. F. Brunot : *La Pensée et la Langue*, p. 629 — Grévisse, *Le Bon Usage*, p. 234.

2. L'expression « *tomber la veste* », très familière, appartient surtout au français du Nord.

L'ARTICLE INDÉFINI

Ses formes

220	<u>singulier</u>		<u>pluriel</u>
	un : masculin	}	des : masculin et féminin.
	une : féminin		

Un est, à l'origine, le nombre un — des est, à l'origine, un partitif, formé de l'article défini contracté : ainsi apparaît dès maintenant le rapport étroit qui unit l'indéfini et le partitif.

Mais il importe parfois de distinguer un (nombre) qui s'oppose à deux, trois, plusieurs, beaucoup, de un (article) qui s'oppose à des.

Ne pas confondre, non plus : 1. des, article indéfini, qu'on peut remplacer par quelque, et 2. des, article défini contracté (= de les).

1. Article indéfini :

Des fleurs ornent la maison (**sujet**) — Ces taches sont *des fleurs* (**attribut du sujet**) — Je vois *des fleurs* (**objet direct**) — Je pense à *des fleurs* (**objet indirect**) — La maison est égayée *par des fleurs* (**complément d'agent**), toutes expressions dont le singulier sera : *une fleur*.

2. Article défini contracté :

L'odeur *des fleurs* parfume la maison (**complément de nom**) — La maison est pleine *des fleurs* que vous avez cueillies (**complément d'adjectif**) — La maison est parfumée *des fleurs* que vous avez cueillies (**complément d'agent**), toutes expressions dont le singulier sera : *de la fleur*.

Emploi de l'article indéfini

221 L'article indéfini, avons-nous dit, s'oppose à l'article défini en ce qu'il n'est pas indice de notoriété. Il introduit un objet ou un être pris dans un ensemble de même espèce, et non encore totalement précisé ou identifié.

Comparez : « Avez-vous rencontré *le facteur* ? » (= le facteur qui vient chaque jour) et : « *Un nouveau facteur* fera la levée » (= un facteur parmi d'autres¹).

1. L'article indéfini a une « valeur de soudaineté, d'imattendu » qui l'oppose au caractère statique, « fond de tableau », de l'article défini (v. l. Vildé Lot dans *Le Français moderne*, janvier 1960) — On peut dire aussi que l'individualité de l'article indéfini l'oppose parfois au caractère général de l'article défini. Un film d'abord intitulé : « *La femme mariée* » a dû s'appeler ensuite « *Une femme mariée* » pour ne pas paraître mettre en cause toutes les épouses.

Valeurs particulières de l'article indéfini

- 222 Un** = un grand..., un étonnant..., sens fréquent dans les exclamations de la langue familière F.P. :

Tu as *un* *appétit!* j'ai *une* *soif!* il a eu *une* *peur!* (et, plus familièrement encore : tu *en* as, *un* *appétit!* — j'*en* ai, *une* *soif!* — il *en* a eu, *une* *peur!*) — il était dans *une* *colère!* — « ... Et nous avons ici des gens d'*une* *adresse!* ... » (Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*).

Sans exclamation, les romanciers du XIX^e siècle ont employé l'article indéfini devant un nom abstrait pour évoquer, par l'indétermination même, un sentiment diffus :

Et elle demeurait dans *une* *adoration*, jouissant de la fraîcheur des murs et de la tranquillité de l'église » (Flaubert, *Un Cœur simple*).

Avec un accent d'indignation (F. P. fem.) :

Et ce gosse rentre à *des* onze heures, *des* minuit, *des* une heure du matin!

Un... = *un* *vrai*... — des... = *de* *vrais*...

L'article indéfini sert souvent à présenter plus vigoureusement une appréciation, flatteuse ou non :

Ça, c'est *un* *homme* — Vous êtes *un* *père!* — Raphaël, voilà *un* *peintre*. Et, en F.P. pop. : Tu parles d'*un* *as!* (ou d'*un* *idiot!*).

- 223 On** dira aussi dans un sens admiratif : Un Corneille, un Racine (des Corneille, des Racine) ont créé la tragédie classique (v. n° 263 bis).

- 224 Des** associé aux noms : heures, jours, semaines, années, dizaines, pages, etc., pour indiquer l'ampleur, la durée, etc.

Je t'ai attendu *pendant des* heures — Il y a *des* années que je ne l'ai vu — J'en achète *des* douzaines (ou : J'en achète *par* douzaines).

Parfois, pour insister sur le nombre, on redouble l'expression : Il a été absent *des* jours et *des* jours — J'ai lu *des* pages et *des* pages — Il gagne *des* mille et *des* mille.

Des remplacé par de

- 225 Dans** le français écrit et, généralement, dans le français parlé un peu surveillé, de remplace des devant un adjectif pluriel :

On voyait *de* grands navires, *d'assez* grands navires, *de* très grands navires; on en voyait aussi *de* petits.

La langue parlée (et même la langue écrite) prennent d'ailleurs ici beaucoup de libertés :

Quelle sorte de carottes voulez-vous? J'en ai *des* grosses et *des* petites. « Ils auraient (...) *de* chauds pantalons de velours, *des* gros souliers... » (G. Perce, *Les Choses*).

Et, même en français écrit, *des* reparait, si le groupe adjectif-nom forme un tout, et notamment un nom composé, où l'adjectif a pris une valeur spéciale (on fera bien de consulter un dictionnaire) :

Des bas-côtés — des bas-reliefs — des jeunes gens et des jeunes filles — des grands-parents et des petits-enfants — des petits-fours — des petits pois — des bons mots — des bons points — des courts-bouillons — des simples soldats (= non gradés) — des faux pas — des fausses notes — « Des faux billets de 50 F sont en circulation » (*Le Monde*, 26 décembre 1965) — des grosses légumes (F.P. fam., v. n° 28), etc.

De restituerait à l'adjectif sa valeur première, son autonomie :

De *grands* enfants.

Écrivez et dites toujours : d'autres (adjectif et pronom) : Prenez d'autres livres; prenez-en d'autres — De certains (pour : certains) est aujourd'hui archaïque; mais Victor Hugo, par exemple, l'employait régulièrement : « De certains cerveaux sont des abîmes » (*Histoire d'un crime*) — Avec « pareil » on pourra dire : De pareilles erreurs sont étonnantes ou : Pareilles erreurs sont étonnantes (plutôt F.E.) — Mais avec « tel », on dira toujours : De telles erreurs sont étonnantes, c'est-à-dire : des erreurs comme celles-là. (Il a commis *telles* erreurs que je regrette signifierait : certaines erreurs que je pourrais préciser.)

226 De s'emploie après une expression de quantité :

Assez de soucis, *trop de* soucis, *beaucoup de* soucis, *une foule de* soucis, *quantité de* soucis, *guère de* soucis (il n'a guère de soucis¹).

Après ces expressions, *des* s'appliquerait à des êtres connus :

Beaucoup des électeurs inscrits n'ont pas voté. (*des* : art. défini).

Mais *du*, *de la*, *des* sont obligatoires, et *de* est impossible, dans tous les cas, après bien (= beaucoup), la plupart :

Bien des soucis vous seront épargnés — *La plupart des* soucis vous seront épargnés — Il dort *la plupart du* temps.

227 Enfin de s'emploie correctement au lieu de un, du, de la, des, dans les phrases négatives :

Je ne mange pas *de* pain — Il ne vient pas *de* visiteurs.

1. Voir aussi article partitif, n° 273 et suivants. — Il est souvent difficile et sans grand intérêt pratique de distinguer partitif — et d'autre part indéfini ou expression de quantité.

Mais si la négation porte seulement sur le nom en question, ou sur un complément de ce nom, on mettra **du, de la, des** : Ce pot ne contient *pas du lait*, il contient de l'eau¹ — Je ne mange pas *de la viande tous les jours* (= j'en mange, mais pas tous les jours) — Je n'achète pas *des fruits avariés* — Il n'accepte pas *des amis de rencontre* — « Si on demande du pain, on ne reçoit pas *des pierres* » (Simone Weil, *Attente de Dieu*) — De même, on dira : Il agit sans espérer *de récompense* (sans est une préposition négative) — Mais : Il agit sans espérer *une* récompense autre que votre bonheur.

On emploie encore **des** pour suggérer une idée d'abondance :
« Il n'avait pas *des* outils à revendre » (La Fontaine, cité par M. Cressot).

Enfin, après « ce n'est pas », **ce ne sont pas**, **des, du, de la** se maintiennent généralement :

Ce ne sont pas *des* cavaliers
Ce n'est pas *de la* fumée
Ces objets ne sont pas *des* livres.

Remarques pratiques concernant la préposition « de », devant un nom complément

- 228 « De », immédiatement suivi d'un nom pluriel, est une préposition qui forme avec ce nom, et sans article, un complément d'une valeur indéfinie et générale. Le tour *de des* (= préposition de + article indéfini pluriel) n'existe pas — On dira donc :

de + complément de nom :

J'attends l'arrivée de *voyageurs* = de certains voyageurs (au sing. : l'arrivée d'un voyageur).

De + complément d'adjectif :

Ce sol est riche de *nombreux fossiles* (au sing. : Je suis riche d'une maison).

De + complément d'objet :

Parlez de *choses* sérieuses (au sing. : d'une chose sérieuse).

De + complément d'agent :

Le Président, suivi de *ministres...* (au sing. : suivi d'un ministre).

De + complément circonstanciel :

Entourez votre maison de *murs* (au sing. : d'un mur) — Ils viennent de *points* très éloignés (au sing. : Il vient d'un point très éloigné).

- 229 On dira aussi, avec un complément au singulier, pris dans un sens très général :

« Parlez-moi d'*amour*, ah! dites-moi des choses tendres... » (chanson fameuse des années 1930) — « Occupez-vous de *littérature*. »

1. « Ce pot ne contient pas de lait » pourra signifier : il ne contient rien.

ABSENCE ET PRÉSENCE DE L'ARTICLE

230 En français, l'absence d'article est plutôt l'exception que la règle. Nous venons de voir, cependant, que l'article indéfini disparaît généralement, remplacé par *de* :

1. Devant l'adjectif pluriel : *de* beaux livres (v. n° 225).
2. Après beaucoup, trop, etc. (v. n° 226).
3. Dans la plupart des tours négatifs :
Je ne fais pas *de* mal (v. n° 227).
4. Dans les tours signifiant : *de* (préposition) + certains :
Parlons *de* voyages (v. n° 228).
5. Ajoutons les cas où il a une valeur très générale, voisine de celle d'un adjectif :
Un casque *de* soldat (v. n° 255 bis).

En outre, l'article (défini ou indéfini) disparaît :

231 Quand le nom est déjà déterminé (v. n° 212 N. B.) :

- par un adjectif possessif :
Mon livre (mais : *un mien* cousin, v. n° 337).
- par un adjectif démonstratif : *ce* livre.
- par certains adjectifs, dits indéfinis :
Si j'ai *quelque* influence... — *tout* homme qui... — en *tous* lieux...
(Mais : *L'autre* livre — *un certain* Durand — *les quelques* amis que tu as encore — *un travail quelconque* — *les divers, les différents* modèles — *tous les* citoyens — *toute la* terre).
- par un adjectif interrogatif ou exclamatif :
Quel succès? — *quel* succès!
- par un adjectif numéral cardinal : *deux* livres.
Mais, pour marquer la « notoriété », on dira : *les deux* livres, *tous les deux*¹ — De même : *les Quarante* académiciens — *Les Mille* et une Nuits.
Fractions : *le tiers d'un* litre (ou *un tiers de* litre) — Notez surtout : *une* demi-heure (« Attendez-moi demi-heure » est méridional).
Expressions de temps (v. n° 642 et suivants).

Noms de fêtes.

232 Le nom des fêtes proprement dites prend généralement l'article :
Fêtons *la* Sainte-Irène, *l'*Ascension, *la* Noël (ou Noël), *les* Rois, *la* Pâque juive (v. n° 26).

S'il s'agit plutôt d'une date, on dira :

Venez me voir à Noël, à Pâques. Mais : à *la* Toussaint, à *l'*Ascension, etc.

Pour les échéances de loyers, on dit encore maintenant :

« Termes payables à *la* Saint-Jean et à *la* Saint-Michel. »

1. Tous deux est également possible.

Les jours.

- 233 Habituellement, dans les dates mises en apposition, l'article disparaît :

Aujourd'hui, 2 novembre — le samedi 3 novembre.

Mais on dira obligatoirement : Il viendra le 2 novembre — en tête d'une lettre : le 2 novembre (ce 2 novembre est un peu affecté).

Notez en outre les expressions : tous les trois jours (répétition) — dans les trois jours (dans moins de trois jours) — dans trois jours (le troisième jour à partir de maintenant) — Il viendra lundi, lundi prochain (mais : Il vint le lundi, le lundi suivant) — Magasin fermé le lundi ou : chaque lundi, tous les lundis — Cette année, la Fête nationale tombe un vendredi, ou le vendredi — Et, si le nom du jour est suivi d'un complément : fermé le lundi de Pâques.

Les semaines et les mois.

- 234 Venez la semaine prochaine — dans une semaine¹ (= au bout des sept jours qui viennent) — dans la semaine (= avant la fin de la semaine) — avec les mêmes différences de sens : la quinzaine prochaine, dans une quinzaine, dans la quinzaine; le mois prochain, dans un mois, dans le mois; l'année prochaine, dans un an, dans l'année.

Notez la formule fréquente dans la langue des tribunaux :

Jugement à huitaine, à quinzaine.

Le nom des mois n'est généralement pas accompagné d'article : Janvier sera froid — La première quinzaine de décembre a été pluvieuse — Décembre de l'an dernier a été brumeux — Venez en décembre, dès octobre.

Les saisons.

- 235 Le printemps, l'été, etc.

Comme complément de temps :

Au printemps; mais : en été, en automne, en hiver.

Et, naturellement, si le nom a une valeur générale d'adjectif, pas d'article :

La mode de printemps — manteaux d'hiver.

Indication de l'heure.

- 236 Il est une heure, dix heures — rentrer à une heure, à dix heures. Mais on dira (dans un sens approximatif et toujours au pluriel) : Rentrer vers les une heure, vers les midi, vers les minuit, vers les dix heures ou : sur les une heure, sur les midi, etc.

1. Ici **une** est un nombre.

Indication de l'âge.

237 *A dix ans, à quarante ans — Il a quarante ans — Un homme de quarante ans. Mais, avec idée d'approximation : Un homme dans les quarante ans, dans la quarantaine — Il va sur les quarante ans (ou sur quarante ans), sur la quarantaine.*

238 **Le tome d'un livre, la page, la ligne — la place, l'adresse, etc., comme compléments de lieu :**

Lisez ce récit, tome I, page 18, ligne 4 — Prenez le dossier armoire 5, rayon 3 — La conférence aura lieu salle 23 — Il habite rue de Médicis; 3, rue de Médicis (plus rarement : Il habite dans la rue de Médicis; au 3, rue de Médicis) — Cela s'est passé boulevard de la Chapelle, place des Vosges.

Dans les adresses de lettres ne mettez pas l'article :

Monsieur Durand, 4, rue Escarpée, Lyon, III^e arrondissement; ou : Monsieur Martin, château de Saint-Charles (Eure-et-Loir).

Le titre des œuvres.

239 **L'article est souvent absent de la couverture du livre :**

Voyages de Gulliver — Pascal, Pensées.

Mais, parlant de l'œuvre, vous direz :

« Avez-vous lu les « Voyages de Gulliver »? — les « Pensées » de Pascal? »

Dites :

Le succès du « Soulier de Satin »,

et, s'il s'agit de titres plus complexes :

Le succès de la pièce « Le Diable et le bon Dieu » ou : le succès du « Diable et le bon Dieu¹ ».

Il serait ridicule de dire : le succès du « Diable et du bon Dieu » : par l'effet du deuxième article « du », le Diable et le bon Dieu sembleraient associés pour un succès commun.

Le prix.

240 *On vend, on achète, on paie un livre dix francs.*

Mais (avec une nuance d'approximation) :

Ce livre vaut dans les dix francs, vous l'avez payé dans les cent francs.

Et, avec un complément, l'article défini s'impose (v. n^o 214) :
Les dix francs que vaut ce livre.

1. Simone de Beauvoir : *La Force des choses* : « la centième du Diable et le bon Dieu. »

L'ARTICLE DEVANT LES NOMS EN APPPOSITION ET LES ATTRIBUTS

- 241 On notera que, d'une manière générale, l'article laisse au nom son autonomie, son relief.

Nom en apposition

a) Apposition conjointe (v. n° 103).

L'article est généralement absent :

Une borne-*fontaine*, la voiture *balai* (= la dernière d'un cortège) — le doux nom *de liberté*. (Dans : le nom *de la* liberté, nous avons un complément de nom.)

Mais on dira : le mont Caucase ou le mont *du* Caucase, les monts *des* Pyrénées.

Dans des expressions comme : un fripon *d'enfant*, le deuxième terme n'a pas d'article (v. nos 106, 107).

- 242 b) Apposition disjointe (v. n° 108). Elle est séparée, dans l'écriture, par une virgule, et parfois placée en avant du nom.

L'article est souvent absent :

- S'il s'agit d'indiquer une qualité, une profession ou une définition :

M. Lefèvre, *transporteur*, habite place Victor-Hugo — Le triangle isocèle, *figure* à deux côtés égaux.

- Sur une carte de visite :

André David, *avocat* à la Cour.

- Dans le titre d'un ouvrage :

« La Peste », *roman* d'Albert Camus.

- Après un pronom personnel :

« Nous, *Français...* »

Mais on peut dire aussi : « Nous *les Français...* ». Ce tour est moins solennel et plutôt explicatif¹ — Et l'on dira en détachant l'apposition en avant : « *Avocat*, je ne puis trahir mon serment » (tour solennel, soulignant la cause : *parce que je suis avocat...*) — Ou au contraire : « *Avocat*, il a trahi son serment ! » (tour solennel, soulignant l'opposition : *bien qu'il soit avocat...*).

Les écrivains tirent des effets de la suppression de l'article :

« En lui (= Gilliat) l'ignorance, *infirmité*; hors de lui, le mystère, *immensité*. » (Victor Hugo, *Les Travailleurs de la Mer*)

¹ Pour l'article devant les noms propres, v. nos 263 et suivants

- 243 **Mais pour souligner la notoriété, on emploiera l'article défini :**
M. Lefèvre, *le transporteur*, chargera nos caisses — J'ai invité maître David, *l'avocat* des grands éditeurs (maître David, qui est, vous le savez, *l'avocat*...) — Avez-vous lu « La Peste », *le roman* d'Albert Camus? — Vous, *l'homme de toutes les bassesses*, on vous connaît trop...

On l'emploiera avec les surnoms :

Pierrot *le fou* — Jo *la terreur*.

- 244 **L'apposition disjointe admet aussi l'article indéfini : il met en relief un être au milieu d'un ensemble d'une même espèce :**

J'ai consulté le docteur Leblanc, *un oculiste* de l'hôpital.

Dire : J'ai consulté le docteur Leblanc, *oculiste* de l'hôpital *serait* plutôt annoncer une profession, une qualité.

- 245 **L'article indéfini peut aussi donner un sens emphatique à l'apposition. Mais généralement, celle-ci n'est plus détachée en avant :**

Toi, *un avocat*, tu as pu trahir ton serment! — Victor, *un dur*, a foncé sur les agents F.P. pop. — Je te présenterai André, *un as* de la belote F.P. pop.

Nom attribut (voir n° 133 et suivants)

- 246 a) **Absence d'article, si le nom attribut exprime une profession, une qualité sociale :**

M. Lefèvre *est transporteur* — Alexandre Durel *est mécanicien*.

On dira donc aussi : Il devient, il reste *mécanicien* — Il passe *pour mécanicien*. Et, avec l'attribut de l'objet (v. n° 138 et suivants) :

On l'a élu *président* — On l'a choisi *comme président* — On le traite *d'âne*.

- 247 Le nom attribut du sujet peut, dans ces conditions, être traité comme un véritable adjectif :

M. Legris *est très professeur* (= très professoral).

- 248 b) **Présence de l'article. Il rend au nom son autonomie, son relief (v. n° 244) :**

Article indéfini.

Ainsi vous direz : M. Lefèvre *est un transporteur* de Paris — Vous êtes *avocat* : simple qualification. Vous êtes *un avocat* : mise en relief. Je suis *soldat* : c'est mon métier; je suis *un soldat* : j'en ai les caractères moraux.

D'où, avec sens emphatique : « Je cherchais à devenir *un menuisier* » (= un vrai), Perdiguier, *Mémoires d'un compagnon* (v. aussi n° 222).

N. B. — Avec un pronom de la 3^e personne : au lieu de : *il (elle) est un... (une...)* et de *ils (elles) sont des...*, dites : *C'est un mécanicien, ce sont des mécaniciens* — *C'est un avocat réputé, etc.*

En résumé, vous direz, suivant le cas :

Je suis mécanicien, ou *un* mécanicien
tu es mécanicien, ou *un* mécanicien
| *il* est mécanicien
| *c'est un* mécanicien.

249 Article défini.

Il introduit, ici encore, une idée de notoriété ou de précision :

Maître Legrand est *l'avocat* de Jean;
ou d'unicité : Tu es *le chef*.

L'article défini permet de dire *il est* ou *c'est* :

Il est l'avocat de Jean (ou : *C'est l'avocat* de Jean).

On l'emploie également pour donner à l'attribut la valeur d'un surnom (v. n° 243) :

On appela Henri IV *le Béarnais* — On la surnomme *la Folle*.

Si l'attribut traduit l'idée d'une matière (au sens propre ou au sens figuré), dites : *C'est du vin* — L'eau devient *de la glace* — Cela, *c'est de la littérature*; mais (F.E.) : *C'est pure littérature*.

Après les verbes « se changer », « se transformer », on emploie en, sans article : L'eau *se transforme en glace*.

Mais si l'attribut reçoit une précision, l'article apparaît :

« Comment *en un plomb vil* l'or pur s'est-il changé? »

(Racine, *Athalie*.)

Superlatif

250 L'article défini est nécessaire à la formation du superlatif dit relatif et il doit précéder immédiatement l'adjectif : il faut donc dire, non seulement le *plus beau* livre, mais : le livre *le plus beau*¹.

Cet article subsiste quand le nom est apposition ou attribut :

Ce livre, le plus beau de tous — *Ce livre est le plus beau de tous*.

N. B. — : Mais avec l'adjectif possessif, on dira : *mon plus beau* livre.

251 Nom en apostrophe (v. n° 629)

Pas d'article, en général :

« *Soldats*, du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent. » (Bonaparte) — Tenez bon, *camarades!*

On dit : « *Oui, Monsieur le Directeur* », « *Monsieur le Professeur* », « *Monsieur le Président* ».

Mais non pas : « *Oui, Directeur* », « *Oui, Président* »; cependant « *Oui, Professeur* » s'entend quelquefois.

On dit, suivant le cas (v. n° 327) : « *Mon Général* », ou « *Général* », etc.

1. On trouve cependant, abusivement, le superlatif sans l'article, dans certaines appositions : « *L'icône, meilleur* turcifiant du titane » (titre d'un article du *Blond*, 20 janvier 1966).

Certains emplois de l'article défini appartiennent à la langue familière ou populaire :

« Hé *les copains!* » — « Bonjour *la* petite mère » (à une marchande des quatre-saisons, par exemple) — « Vous, *le* numéro 4, sortez du rang » (un officier à un soldat) — « Parlez, *le* 17 » (une standardiste, à quelqu'un qui obtient la communication téléphonique).

Locutions verbales

- 252 L'article est absent d'un grand nombre de locutions verbales, où le verbe et son complément forment un tout, équivalant à un verbe seul :

Tenir tête à quelqu'un = résister à quelqu'un.

- Si le complément est déterminé, l'article est obligatoire :

Avoir *l'air* de rire — avoir *l'air* fâché. On dit aussi : avoir *un* air fâché (v. n° 219) — avoir *l'habitude* de travailler (mais, sans complément associé, F.P. fam. : Vous riez ? — J'ai *l'air*, mais je ne ris pas — Vous travaillez encore ? — Oh ! j'ai *l'habitude*).

- Dans d'autres cas, la présence d'un article modifie le sens général, en rendant au nom son autonomie, son relief.

On opposera : *faire part* d'une nouvelle (l'annoncer) — *faire la part* du feu (réserver une part à l'incendie, pour mieux le combattre) — *faire feu* sur quelqu'un (tirer un coup de fusil sur lui) — *faire un feu* d'enfer (allumer et entretenir un feu intense).

C'est l'usage surtout qui, à la longue, enseigne les distinctions à faire.

Voici les verbes le plus souvent employés :

Avoir

- 253 *Avoir faim*, très *faim* (langue courante), *grand-faim* F.E., *une* grande *faim*, *une* *faim de loup* F.P. — *avoir soif*, très *soif* (langue courante), *grand-soif* F.E., *une* grande *soif* — J'avais *une* de ces *soifs!* F.P. fam. — *avoir raison* de faire quelque chose (= *faire à bon droit*) — avoir *une* raison de faire (avoir un motif particulier de faire), etc.

Donner

Donner raison (tort) à quelqu'un (approuver, ou désapprouver quelqu'un) — donner *la* raison d'une chose (expliquer pourquoi cette chose se fait), etc.

Faire

Faire peur à quelqu'un (l'effrayer) — lui faire *très peur*.
Mais : lui faire *une* peur bleue (une peur extrême) F.P. fam., etc.

Mettre

Mettre à jour ses affaires (= régler celles qui avaient du retard).
Mettre au jour une poterie (= la découvrir au cours de fouilles), etc.

Parler

Parler *le français* (savoir, d'une manière générale, s'exprimer en français), etc. — *parler français* (s'exprimer en français, dans une circonstance déterminée) — « Je *parle français*, il me semble! » (= ce que je dis est pourtant clair!)

Perdre

Perdre confiance en ses amis — Perdre *la confiance* de ses chefs.

Porter

Porter tort à quelqu'un — Porter *les torts* d'une action (= en être tenu pour responsable).

Prendre

Prendre garde de tomber (= éviter de tomber) — Prendre *la garde* (en parlant d'un soldat qui va veiller), etc.

Rendre

Rendre service à quelqu'un — Lui rendre *un service* (lui être utile dans une circonstance).

L'article et les compléments de nom (v. n^{os} 186 et suiv.)

254 Il disparaît souvent, notamment après les prépositions *à, de, et* surtout *en*.

a) à :

Une tasse *à café*, une cabane *à lapins*, un pot *à lait*, un chapeau *à plumes*, une robe *à volants*. (Mais on dit : une boîte *aux lettres*.)

N. B. — Pour les expressions non figées¹, accompagnées ou non d'un adjectif, vous pouvez vous conformer au tableau de correspondance ci-dessous, où l'article *un* commande généralement un complément sans article :

LE	<i>la maison aux volets</i>	ou :	<i>la maison à volets</i>
	<i>la maison aux volets verts</i>	ou :	<i>la maison à volets verts</i>
UN	<i>une maison à volets</i>	(aux est exclu) ²	
	<i>une maison à volets verts</i>	(plus rarement :	
		<i>une maison aux volets verts</i>)	

Dans les noms de mets, le nom complément est généralement introduit par *au, à la, aux* : omelette *au* fromage — gigot *aux* filets — tarte *à la* crème. Mais la langue parlée et la langue commerciale abrègent volontiers; et l'on commande au garçon : « Un poulet froid *mayonnaise* — un steak *frites*. »

255 b) de :

Une échelle *de* fer (v. n^o 188) — une tasse *de* porcelaine — le professeur *d'*histoire, *de* français — un écrivain *de* langue allemande — des adverbes *de* temps, *de* lieu, *de* manière — une rage *de* dents (pour les fractures, *de*; pour les blessures, *à* : une fracture *du* bras, une blessure *au* pied), etc.

1. C'est-à-dire qui ne constituent pas, depuis longtemps, un nom composé, comme : une tasse *à café*, une retraite *aux flambeaux*, une boîte *aux lettres*.

2. Seul dans certains noms composés, comme : une tarte *aux fraises*.

N. B. — L'absence d'article peut conférer aux compléments de nom introduits par *de* une valeur générale, indéfinie : celle, par exemple, d'une matière, d'une science. Mais si ce complément de nom évoque un personnage ou une chose connus ou déterminés, l'article (défini généralement) reparait :

Connaissez-vous M. Delamain, *chef d'orchestre*? M. Delamain, *chef de l'orchestre* du Grand Théâtre? — Je voudrais voir le *chef de bureau*, le *chef du premier bureau* — Voici un *professeur de faculté*, un *professeur de la faculté des lettres*.

le, un commandant des compléments de nom précédés de
du, d'un, des, de¹

au singulier

au pluriel

Le casque du soldat Martin...

Les casques des soldats Martin et Dupont...

(Les soldats sont déterminés ou connus.)

Le casque d'un soldat...

Les casques de certains soldats...

(Les soldats ne sont pas connus.)

Un casque de soldat...

Des casques de soldats...

Le casque de soldat que j'ai trouvé...

Les casques de soldat(s) que j'ai trouvés...

(Soldat désigne ici l'espèce en général : valeur d'adjectif.)

Un casque *du* soldat supposerait une pluralité de casques (= un de ses casques).

256 c) **en** : Une boîte *en* carton — la vie *en* rose.

L'article et les compléments circonstanciels

257 L'article est souvent absent de certains compléments circonstanciels où *entre* une préposition.

a) Il est toujours absent après : à force de, pour cause de, pour raison de :

Réussir à force de patience — Fermé pour cause de décès — Se démettre pour raison (ou raisons) de santé.

b) Il est très souvent absent après la préposition *en*, quelle que soit la valeur de celle-ci :

Aller *en* prison, être *en* prison — être *en* Angleterre, *en* Allemagne de l'Ouest (Le Monde, 22 juillet 1963) — rouler *en* auto, voyager *en* été, *en* automne, *en* hiver — *en* janvier, *en* mars, etc².

1. On notera que, ici encore, *un* commande généralement un complément sans article.

2. Il est à remarquer que le français contemporain tend à préférer l'expression synthétique *en*... à l'expression articulée, et à dire : *En* démocratie, le citoyen a le droit d'être informé — Je vous écrirai *en* fin de semaine (au lieu de : *dans une* démocratie, à la fin de la semaine).

Cependant on dit avec l'article défini :

Regarder *en l'air* — Donner une réception *en l'honneur de* quelqu'un — La soirée sera donnée *en l'hôtel de la Présidence* —
On dit : *en l'absence de, mais : en présence de — en la* personne de — Il n'y a pas de péril *en la* demeure (= à attendre).
Évitez d'employer « en le », « en les » — **Pour** *ès*, v. n° 213).

Et l'article s'emploie encore dans de nombreuses expressions figées où le = ce (v. n° 215) :

En l'espèce, en la matière, en la circonstance, en l'occurrence.
(« *En l'occurrence, la voiture des pompiers est autorisée à prendre le sens interdit.* ») — Laisser les choses *en l'état*.

L'article indéfini s'emploie aussi après en, peut-être avec plus de souplesse :

En des temps comme les nôtres... — Je l'ai rencontré *en une* curieuse circonstance, *en de* nombreux endroits — *En un* sens, il a raison.

258 c) L'article est souvent absent après les autres prépositions :

à :

Se mettre *à genoux* — être *à terre* — rouler *à toute vitesse* — voyager *à petites journées, à petites étapes* — marcher *à grands pas* — parler *à haute voix, à voix basse* — suer *à grosses gouttes*, etc.
Mais on dit (compléments de lieu) : être, ou aller *à la* maison, *à la* messe, *à l'école, à la* chasse, *au* concert, *au* théâtre.

après :

Après enquête, nous avons appris que... — Il m'a informé, mais *après coup* — Les difficultés *d'après* guerre — Se retirer des affaires *après fortune faite*.

avant :

Ne décidez pas *avant réception* de ma lettre — Les prix *d'avant* guerre.

avec : (absence très fréquente de l'article) :

Vous serez accueilli *avec honneur* — Je le ferai *avec joie* (-= valeur *d'adverbe de manière*).

contre :

Envoyez-moi ce livre *contre remboursement*.

de :

Sortir *de prison, de table* — Pleurer *de chagrin, de colère, de rage* — « Le sort, dit le vieillard, n'est pas toujours *de fer*. » (André Chénier, *L'Aveugle*.)

faute de :

Échouer *faute d'argent* — Faute *de grives* on mange des merles.

hors :

Un numéro *hors programme* — Destins *hors série* — Être classé *hors concours*.

jusqu'à :

Restez au lit *jusqu'à guérison*.

par :

Prenez un manteau, *par prudence* — Agir *par ambition, par jalousie, par bonté* — Par ordre du gouverneur... — Payer cent francs *par jour (par mois, par an)* — Ce sera dix francs *par personne* — Voyager *par mer, par avion*.

par-devant :

Dans l'expression juridique : acte signé *par-devant notaire*.

par suite de :

Être absent *par suite de maladie*.

pour :

Qu'a-t-il reçu *pour prix* de son travail? — Je viens vous voir *pour affaires* — Il a été remercié *pour négligence* dans le service — Cette observation ne figure dans le document que *pour ordre* (pour le bon ordre), *pour mémoire* (pour le souvenir).

Dicton : Œil *pour œil*, dent *pour dent*.

sans : (l'article est souvent absent) :

Agir *sans prudence, sans générosité* — Être *sans argent*. (Mais : *sans le sou*), etc.

selon :

Prix *selon grosseur* (au restaurant; écrit souvent : *s. g.*)

sauf :

Tout est là, *sauf erreur* — A lundi, *sauf contrordre*.

sous :

Mettre une gravure *sous verre* — Vivre *sous terre*.

sur :

Prisonnier *sur parole* — Complet *sur mesure*.

N. B. — Mais, en général, si le complément circonstanciel est lui-même déterminé, l'article reparaît :

Être *aux genoux* de quelqu'un — Vous serez accueilli avec *les honneurs* de la guerre.

259 L'article est encore absent de certaines expressions anciennes se présentant souvent comme des couples :

Croire *dur comme fer* que... (croire obstinément) — Sortir d'un procès *blanc comme neige* (parfaitement innocenté) — Vivre *comme chien et chat* (vivre en désaccord) — *Entre chien et loup* (au crépuscule, à l'heure où l'on distinguerait mal un chien d'un loup) — Avoir *barres* (ou *barre*) sur quelqu'un (avoir avantage sur lui, locution empruntée au jeu de barres) — *A malin, malin et demi* (à un adversaire subtil on oppose un adversaire plus subtil encore) — *Montrer patte blanche* (four-nir la preuve qu'on peut être admis dans un groupe) — Jeter *feu et flamme* (manifeste un violent comportement) — Suer *sang et eau* (se donner une peine infinie) — Proclamer *à cor et à cri* (en faisant beaucoup de bruit), etc.

- 260 L'article est absent de nombreux proverbes (souvent à la forme négative), qui gagnent ainsi en concision et en généralité :

Bonne renommée vaut mieux que *ceinture dorée* — *Abondance* de biens ne nuit pas — *Ventre affamé* n'a point d'oreilles, etc.

de certaines énumérations (F.E.), avec le même effet de concision et de généralité :

« Femmes, moine, vieillards, tout était descendu. » (La Fontaine, *Le Coche et la Mouche*.)

« Et je verrais mourir père, enfants, mère et femme,
Que je m'en soucierais autant que de cela. » (Molière, *Tartuffe*.)

de certaines phrases (le plus souvent négatives ou interrogatives, F.E.) où le nom a une valeur générale :

Il n'accepte ni excuses ni compromis — *Jamais homme* ne fut plus déraisonnable — Connaissez-vous *femme plus élégante*?

- 261 du style dit télégraphique, où l'économie de mots s'impose :

« Reçu colis. Lettre suit. » Dans un agenda : « Mettre *antigel* dans *radiateur auto* ».

- 262 Avec l'infinitif de narration, le sujet est souvent sans article, surtout si c'est un nom pluriel F.E. :

« Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes,
Grenouilles de rentrer en leurs grottes profondes. »
(La Fontaine, *Le Lièvre et les Grenouilles*.)

L'ARTICLE ET LES NOMS PROPRES

Noms de peuples et d'habitants

- 263 Mettez l'article : les Français, un Français; sauf, souvent, avec l'apposition, l'attribut, l'apostrophe (v. nos 241 à 251).

Noms de personnes

Noms de famille et prénoms : sans article en général :

Pierre est venu — Le roi *Édouard* — Monsieur *Durand* — (familièrement : *Martin* et *Dupont* sont prévenus.)

Mais on dira : les Goncourt (= les deux frères Goncourt) — les Durand (= la famille Durand) — C'est un Durand, une Durand (un membre de la famille Durand) — Et, pour les dynasties, les familles princières ou célèbres : les Bourbons, les Habsbourg (v. n° 51), les Estienne (famille d'imprimeurs français du XVI^e siècle).

263 ● **Le, la, emphatiques.** L'article défini accompagne, à l'imitation bis de l'italien, certains noms célèbres d'écrivains italiens : *l' Arioste, le Tasse*;

de peintres italiens : *le Corrège*. (Mais : Raphaël, Michel-Ange). On dit aussi *le Poussin* (il travailla longtemps en Italie).

Des noms de cantatrices, ou d'actrices, surtout italiennes, soit de naissance, soit d'éducation :

La Patti, la Duse, la Tebaldi, la Callas.

Pour certaines artistes françaises on a dit :

La Champmeslé, la Duparc (XVII^e s.), *la Clairon* (XVIII^e s.), *la Malibran* (XIX^e s.).

● **Le, et surtout la, péjoratifs.** L'article prend une valeur péjorative dans : *la Montespan* (Mme de Montespan) — *la Pompadour* — *la Thénardier* (personnage des *Misérables*). Aujourd'hui ce tour est F.P. vulgaire : « *la Dupont* et son Dupont de mari. »

N. B. — *Un harpagon, un tartuffe* sont devenus des noms communs. L'article accompagne le nom de personne si celui-ci est déterminé ou qualifié :

Le Parmentier que je connais habite à Neuilly — Celui dont vous parlez est *un autre Parmentier*.

L'expression à la + nom propre signifie : à la [manière de]. On l'emploie surtout en cuisine : *turbot à la Vatel* — mais aussi en matière d'art : un poème *à la Mallarmé* — un nocturne *à la Chopin*.

● **Les** (quelquefois **des**) évoque, en particulier :

1. un personnage célèbre, dans une énumération :

Les Corneille, les Racine, les Molière font la gloire du XVII^e siècle. (ou : *Des Corneille, des Racine...*) v. aussi n° 223.

2. des personnages comparables à tel grand homme :

Les Molières sont rares aujourd'hui.

3. les œuvres des artistes :

Venez voir *les Matisse* et *les Rouault* de ma collection (et, au singulier : : Je possède *un Balzac* complet).

Noms géographiques

264 ● **Noms de mers, de lacs, de rivières, de caps, de montagnes :**

S'emploient avec l'article défini :

La Méditerranée — *la mer Caspienne* ou *la Caspienne* — *le lac Léman* ou *le Léman* — *la Tamise* — *le cap Horn* — *le Caucase*.

1. Le Dante est une expression fautive — Dites : Dante (c'est un prénom).

● Noms d'îles :

- archipels : article pluriel : *les Hawaii, les Lofoten.*
- « grandes » îles d'Europe : article singulier : *la Sicile, la Crète, Mais : Chypre.*
- « petites » îles d'Europe : pas d'article : *Délos, Samos, Rhodes.*
- îles hors d'Europe : pas d'article en général : *Madagascar* — *Bornéo* — *Sumatra* — *Mais : la Guadeloupe, la Martinique, la Jamaïque* — *Et, parce que le nom contient l'adjectif antéposé « nouvelle », on dit : la Nouvelle-Zélande — la Nouvelle-Guinée.*

● Noms de villes :

Pas d'article (sauf, bien entendu, s'il est inclus dans le nom, ou s'il y a détermination) :

Rouen, Marseille — Le Havre.

Et l'on dira : *le Paris du XVIII^e siècle — le vieux Nice (= les vieux quartiers de Nice) — le grand Paris (= Paris et son district) — le Tout-Paris (= la partie la plus « mondaine » de la population parisienne).*

● Noms de pays, de provinces :

S'emploient avec l'article défini, même si ce sont des noms étrangers :

La France — la Bourgogne — le Kentucky — le Se-Tchouan.

Mais on dit : *Israël, sans article. Le mot existait avant la nation.* (Pour le genre des noms, v. n^{os} 12, 13).

N. B. — Les emplois ci-dessus concernent les noms sujets, attributs du sujet, compléments d'objet direct — ou compléments de lieu construits avec « par ».

265 ● Noms géographiques employés comme compléments avec les prépositions « à », « dans », « en » et « de ».

I. Compléments de lieu

a) Question : où?

1. Noms de ville : à, sans article, à moins que le nom de la ville n'en comporte un :

Je réside à Paris¹ — à la Havane — au Havre.

La mode s'est répandue de dire : *en Avignon, provençalisme (?) favorisé par la crainte de l'hiatus : à/Avignon — Certains gens en viennent même à dire* : *en Arles, en Haïti, en Alger².*

1. **Dans** ne s'emploie avec un nom de ville que s'il est déterminé ou caractérisé : *dans tout Paris, dans le Paris de Louis XIII*, ou si l'on veut souligner l'idée de contenance concrète : « Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis » (*Cornéille, Sertorius*).

2. La langue du Moyen Âge offre, il est vrai, de nombreux exemples de l'emploi de **en** devant un nom de ville, même commençant par une consonne — La langue classique a dit : *en Alger* (*Molière, Fourberies de Scapin*) — *en Argos* (*Recine, Iphigénie*).

- 266 2. Noms de départements français : dans **le**, dans **la**, dans **les** :
dans *le* Nord, dans *la* Manche, dans *les* Ardennes.
Mais vous entendez quelquefois (s'il s'agit de noms qui furent ceux d'anciennes provinces ou de deux termes unis par **et**) :
En Charente, *en* Vendée, *en* Côte-d'Or, *en* Eure-et-Loir, etc.
- 267 3. Noms de provinces françaises. En général, **en** devant les noms féminins, et devant les noms masculins commençant par une voyelle ; **en**, quelquefois **au** ou **dans le**, devant les noms masculins commençant par une consonne :
En Bourgogne, *en* Auvergne, *en* Anjou, *en* Artois, *en* Berry (quelquefois *dans le* Berry), etc.
- 268 4. Noms de pays : dites **en**, s'il s'agit de noms féminins, ou de noms de grandes îles situées en Europe (v. n° 264) :
En Chine, *en* Suède — *en* Sicile, *en* Crète — (mais : à Délos, à Ouessant et même à Chypre — à Cuba, à Bornéo, à Terre-Neuve, à la Martinique).
de noms masculins commençant par une voyelle :
En Iran, *en* Azerbaïdjan.
- 269 5. Mettez **au** devant les noms de pays masculins commençant par une consonne :
Au Japon, *au* Brésil,
aux devant les noms du pluriel :
Aux États-Unis (m.), *aux* Antilles (f.).
Si les noms de pays ou de ville sont accompagnés d'un adjectif ou d'une détermination, mettez : **dans le**, **dans la** :
Dans la Hollande maritime — *dans le* Mexique d'aujourd'hui — *dans le* vieux Toulon.
- 270 b) Question : **d'où?**
Mettez **du**, **de la**, des devant les noms des paragraphes 2. 3. 5. :
Je viens *du* Pas-de-Calais, *de la* Bretagne¹, *des* États-Unis, *du* Japon.
Mettez **de**, **d'** devant les noms des paragraphes 1. et 4. :
Je viens *de* Rome, *de* Chine, *de* Sicile, *de* Crète, *de* Bornéo, *d'*Iran, *d'*Azerbaïdjan. (On peut dire : *de* Nouvelle-Zélande ou *de la* Nouvelle-Zélande.)

1. Mais **de** est fréquent devant les noms féminins de province : Nous arrivons *de* Bretagne, *d'*Alsace.

271 II. S'il s'agit d'autres compléments que des compléments de lieu

a) Compléments de nom :

1. De introduit une expression comparable à un adjectif :

L'empereur *d'Éthiopie* — les côtes *d'Angleterre* (ou *anglaises*) — l'histoire *de France* — le fromage *de Hollande*.

Mais **du, des** reparaissent souvent si le complément est un masculin commençant par une consonne, ou un pluriel :

L'empereur *du Japon* — l'histoire *du Japon*, *des États-Unis*.

2. De la laisse au complément sa valeur individuelle :

Les vicissitudes *de la France* — l'étude *de l'Angleterre*.

272 b) Compléments d'objet indirects :

Mettez **du, de la, des, au, à la, aux** :

Dans vos recherches, occupez-vous *du Mexique* — Pensez *au Canada*.

...Sauf s'il s'agit de petites îles européennes, ou d'îles non européennes, auquel cas on mettra de :

Il se désintéresse *de Délos, de Cuba, de Bornéo*, etc.

L'ARTICLE DIT PARTITIF

Ses formes

273 singulier

du (masculin)
de la (féminin)

pluriel

des (masculin et féminin)

274 Il n'y a véritablement terme partitif que lorsqu'il y a prélèvement d'une partie.

Comparez : Je prends *le pain* (= tout le pain) — Je prends *un pain* (= un pain entier) et : Je prends *du pain qui est sur la table* (= une partie de ce pain qui est...), *des confitures qui sont dans le pot* (= une partie de ces confitures qui sont...).

Il y a encore un vrai complément partitif (mais sans article) dans :

Le régiment a perdu *de ses hommes* (= quelques-uns de ses hommes) — Je ne veux pas prendre *de votre temps* (= une part de votre temps).

Par extension, on voit un partitif dans les expressions suivantes :

Je mange *de la viande*¹, je bois *du vin*, je prends *des confitures* — Pêchons ici : il y a *de la sardine* — Vous avez *de la patience, du courage* — Faire *de la musique* — Lire *du Camus*.
Il n'y verra que *du feu* F.P. fem. (= il ne s'apercevra de rien).

après **beaucoup, peu, etc.** (v. n° 226) :

Il y a *beaucoup de neige; peu de spectateurs*².

et dans des phrases négatives (v. n° 227) :

Je ne vends *pas de légumes* — Ici, il n'y a *pas de sardine*.

Ce qui est certain, c'est que, dans tous les exemples ci-dessus, il ne s'agit jamais de **totalité**, laquelle s'exprimerait par **tout** (Je bois *tout le vin* — J'ai lu *tout Camus*) ou par l'article simple : J'ai bu *le vin*.

L'appellation de « partitifs » donnée à ces termes n'est donc pas illogique. Mais elle ne correspond plus que rarement à la conscience du Français parlant.

PLACE DE L'ARTICLE

- 275 L'article se place immédiatement devant le nom ou devant l'adjectif épithète si celui-ci précède le nom : *le livre* — *un livre intéressant* — *un beau livre*.

Dans les appellations où entrent soit un titre, soit un surnom, l'article se place devant le titre :

Monsieur le Député — *Madame la Duchesse*.

ou devant le surnom (v. n° 243) :

Louis le Germanique — *Guillaume le Taciturne*.

Place de l'article accompagnant certains indéfinis

- 276 Notez : *toute la ville, tous les citoyens* — mais : *la toute fin* F.P. = la fin extrême, *le Tout-Paris* (l'ensemble des notabilités).

et : *tout homme* est mortel; *l'homme même* (= lui-même) ou : *même l'homme* — Mais : *les mêmes hommes* (= les hommes dont nous avons déjà parlé) — *un tel homme* — Mais : *un homme tel que lui...* — *Tel un homme épuisé* (= comme un homme épuisé), il s'effondre.

1. Mais on peut y voir un article de matière (cf. G Gougenheim, *Système grammatical de la langue française*).

2. Ce sont, si l'on veut, des expressions de quantité — En revanche, si l'on dit : *Peu des spectateurs furent satisfaits*, on a un vrai partitif, équivalent à : peu, *parmi* les spectateurs.

RÉPÉTITION DE L'ARTICLE

I. Nom sans adjectif épithète

- 277 a) L'article se répète dans les énumérations dont les termes s'appliquent à des espèces différentes :

Alors défilèrent *les* artilleurs, *les* cavaliers, *les* fantassins — Mais voir n° 260.

- 278 b) Dans certaines expressions globales (juridiques ou administratives, généralement) l'article s'exprime une seule fois, par un pluriel (les, eux, etc.) :

Les dommages et intérêts — *les* us et coutumes — *les* Eaux et Forêts — *les* Ponts et Chaussées — *les* Arts et Métiers — *les* officiers, sous-officiers et soldats — Indiquer *les* nom¹, prénoms¹ et date² de naissance de l'enfant — Magasin fermé *les* lundi, mardi et mercredi.

- 279 c) Dans d'autres expressions globales, l'article s'exprime une seule fois, par un singulier, parce qu'il n'est question que d'un seul et même être :

Le conseiller et âme damnée du roi² (= celui qui était à la fois son conseiller et son diabolique inspirateur) — X..., *le* four-nisseur et ami de Sa Majesté — *Le* frère et collaborateur de l'architecte.

... en particulier, si la conjonction ou annonce une deuxième appellation du même objet, une définition :

Le plantain, ou *herbe* aux blessures — *le* tamier, ou *herbe* de la femme battue — *le* coffre, ou *malle* arrière des voitures.

II. Noms accompagnés d'un adjectif épithète

- 280 ● Plusieurs noms qualifiés chacun par un adjectif différent : autant d'articles que de noms.

Les petits profits et *les* grands succès.

● Un seul nom pluriel, représentant plusieurs catégories, qualifiées chacune par un adjectif différent (épithètes incompatibles entre elles) : répétez l'article :

Les bons et *les* mauvais camarades.

N. B. — Si chaque catégorie ne renferme qu'une unité, dites :
Les langues grecque et latine — *Les* dix-septième et dix-huitième siècles.

1. Remarquez l'emploi, logique, du singulier, ou du pluriel, suivant le cas.
2. Voir pour l'emploi du possessif (*son* conseiller et âme damnée) n° 334.

- **Un seul nom, qualifié par plusieurs épithètes compatibles entre elles : ne répétez pas l'article :**

Les jeunes et jolis enfants de mon frère — Le grand et gros homme que voici.

- N. B. — En répétant l'article, on souligne l'expressivité des épithètes :**

*Les jeunes, les jolis enfants de mon frère — Le grand, le gros homme que voici — « Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui » (Mallarmé, *Poésies*).*

ARTICLES PRIVÉS DE LEUR NOM

- 81 L'article peut maintenir la structure de la phrase, même en l'absence du nom qu'il devrait normalement introduire :**

- **Soit qu'il forme alors avec un groupe de mots une expression nominale parfaitement claire :**

Le 2^e chasseurs (2^e régiment de chasseurs) — la Saint-Louis (la fête de saint Louis) — la Française des pétroles (la Compagnie française des pétroles) — une Royal Dutch (une action de la Compagnie Royal Dutch) — le Maine-et-Loire (le département formé par la Maine et la Loire).

- **Soit qu'il donne lui-même la valeur d'un nom à toute espèce de terme ou d'expression :**

On a entendu des oh! et des ah! — Je n'aime pas les gens qui pratiquent « l'ôte-toi-de-là-que-je-m'y-mette » F.P. fam.

L'ADJECTIF DÉMONSTRATIF

- 282 L'adjectif démonstratif se place devant le nom pour désigner, pour montrer un être, une chose (parfois avec geste à l'appui) :
Ce couteau est très pratique — Cette fleur-là sent bon.

Formes des adjectifs démonstratifs

Simples		Composés	
	Masculin	Féminin	
Sing.	ce, cet	cette	Masculin ce... -ci, cet... -ci ce... -là, cet... -là
			Féminin cette... -ci cette... -là
Plur.	ces		ces... -ci ces... -là

Cet, forme du masculin singulier, ne s'emploie que devant les noms commençant par une voyelle ou un h muet :

Cet animal — cet homme; mais : ce livre — ce héros.

- 283 Ne confondez pas ce, adjectif démonstratif masculin singulier, avec ce, pronom démonstratif « neutre », sujet ou objet d'un verbe : ce soldat (adjectif) — ce n'est pas vrai (pronom).

Dans : cet homme-ci, cet homme-là, -ci et -là sont des formes des adverbes de lieu ici et là. (Pour l'emploi des adjectifs démonstratifs ainsi composés, v. n° 286.)

Placez -ci et -là (sans oublier le trait d'union) après le nom déterminé par le démonstratif. Le groupe ainsi constitué n'admet, comme épithètes conjointes (v. n° 102 et 113), que les adjectifs qui précèdent le nom :

Ce beau livre-ci.

(On ne peut dire ni : ce livre bleu-ci, ni : ce livre-ci bleu, alors qu'on dit : ce livre bleu.)

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS SIMPLES

- 284 Le sens primitif de démonstration s'est largement étendu :

a) soit pour rappeler une personne ou une chose déjà nommées :

Vous m'avez annoncé un visiteur; où est ce visiteur?

b) soit pour annoncer une personne ou une chose dont il n'a pas encore été question :

Écoutez cette histoire; elle vous amusera¹.

1. Expressions équivalentes : pour a) le visiteur en question; pour b) l'histoire que voici, l'histoire suscitée (parfois, en F.E. ou dans la langue administrative pour a) : ledit visiteur, le visiteur susdit, susmentionné). En outre l'article a parfois aussi sens de démonstratif : la proposition est intéressante; ou l'adj. relatif : auquel cas...; ou un indéfini : dans une telle situation...

Le démonstratif sert, dans le F.E. surtout, à présenter avec plus d'insistance un terme abstrait dont le sens va être développé par un infinitif ou une proposition :

Il a *cette manie de* toujours vous interrompre (= la manie de...).
J'ai sur vous *cet avantage, que j'habite* à Paris (= l'avantage que...).

285 Valeur affective de l'adjectif démonstratif :

Il peut exprimer :

l'étonnement, l'indignation (surtout en F.P. fam.) :

Cette idée! (= quelle drôle d'idée!) — oh! *ce chapeau!* — voyez *cette* audace!

le mépris :

Ce petit sot n'a rien su répondre.

l'admiration :

Cornille, Pascal, *ces* génies qui illustrèrent le XVII^e siècle...

le respect, la courtoisie :

« *Ces* messieurs de la famille... », dira l'ordonnateur des Pompes funèbres pour former le convoi du défunt.

la tendresse ou la pitié :

Ce pauvre ami, quel chagrin pour lui!

l'ironie légère :

Ces dames sont à papoter dans le salon.

parfois la possession :

L'injustice est intolérable au peuple de *ce* pays (anglicisme, sans doute, pour : notre pays).

ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS COMPOSÉS

286 En principe, les composés avec **-ci** indiquent la **proximité** d'un être dans l'espace ou le temps.

Les composés avec **-là** indiquent **l'éloignement** :

Je prends *ce* livre-ci. Je vous laisse *ce* livre-là — Nous viendrons vous voir *ces* jours-ci (= un des jours prochains) — A *cette* époque-là (qui est du passé) vous n'étiez pas né.

Mais le F.P. emploie volontiers **-là** dans tous les cas, comme il dit : **là** pour **ici**, **voilà** pour : **voici**. Il emploie **d'ailleurs** **voici** pour **voilà** (en conclusion d'un exposé, notamment à la radio-télévision¹). Nous vous recommandons de maintenir la distinction notée au paragraphe précédent : elle est parfaitement admise de tous les Français et favorise la clarté de l'exposé.

1. Déjà, dans Bossuet, en conclusion d'une exhortation : « *Voici* un article de conséquence, pensez-y, mes filles. » (*Ordonnances notifiées aux Ursulines de Meaux*)

Ce... -là a souvent une valeur admirative :
Cet homme-là, quelle force de la nature!

ou péjorative :
Je n'ai rien de commun avec *ces gens-là*.

Adjectifs démonstratifs dans les compléments de temps

287 Ici l'emploi de l'adjectif simple et de l'adjectif composé est assez capricieux et varie selon les noms qu'ils accompagnent. Voici quelques expressions à retenir :

a) Expressions relatives à aujourd'hui et qui n'admettent guère -ce... -ci :

Il fait beau, il fera beau : *ce matin, ce midi, cet après-midi, ce soir.*

b) On dit et on écrit :

Ces jours-ci, ces temps-ci, à cette heure-ci, ce mois-ci.

Mais on dira et on écrira : *tous ces jours, tous ces temps, tous ces mois presque aussi souvent que tous ces jours-ci, tous ces temps-ci, tous ces mois-ci¹.*

c) On dit et on écrit :

En ce moment ou en ce moment-ci; cette semaine ou cette semaine-ci; cette année ou cette année-ci.

Et dans un récit :

Il faisait beau *ce matin-là, ce midi-là, cet après-midi-là, ce soir-là, ce jour-là, cette semaine-là, ce mois-là, cette année-là; à cette heure-là, à ce moment-là, à cette époque-là, en ce temps-là.*

De même : Il fera beau *ce jour-là.*

¹ *Ce jour* est parfois employé dans la correspondance commerciale : « votre lettre reçue ce jour ». Ailleurs cette expression est effacée. Dites et écrivez : *aujourd'hui*.

LE PRONOM DÉMONSTRATIF

288 Comme l'adjectif démonstratif, le pronom démonstratif sert à montrer. Mais en même temps, il joue le rôle d'un nom, a) soit qu'il remplace ou représente un nom déjà exprimé¹, b) soit qu'il exerce les fonctions d'un nom, sans référence précise² (valeur démonstrative affaiblie) :

- a) Voici deux livres. Prenez *celui-ci*.
 b) Honte à *celui qui* ment.

289 Formes des pronoms démonstratifs

	Simples			Composés		
	Masc.	Fém.	N.	Masc.	Fém.	Neutre
Sing.	Celui { de qui	Celle { de qui	Ce	Celui-ci Celui-là	Celle-ci Celle-là	Ceci Cela (ça)
Plur.	Ceux { de qui	Celles { de qui		Ceux-ci Ceux-là	Celles-ci Celles-là	

N. B. — Aux formes composées, ceci et cela s'écrivent en un seul mot.

EMPLOI DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS SIMPLES

I. Celui, celle, ceux, celles

290 En principe, ces pronoms doivent être suivis :

a) d'un pronom relatif : *qui, que, à qui, auquel, etc.*

Celui qui prendra l'épée périra par l'épée.

b) ou de la préposition « de » :

Son cœur est aussi pur que *celui d'un* enfant.

291 **A éviter : le démonstratif celui, celle, etc., suivi d'un adjectif en épithète conjointe :**

Dites : De ces deux chapeaux, je choisis *le* rouge (ou *celui qui* est rouge).

1. Les pronoms de cette sorte, rappelons-le (voir n° 210 *ter*), sont appelés des **représentants**.

2. Les pronoms de cette sorte sont appelés des **nominaux**.

Cependant, avec une pause (épithète disjointe), on pourra dire et écrire :

Parmi toutes mes excursions, je me rappelle, surtout, *celles, si agréables*, que j'ai faites dans les Pyrénées.

L'emploi d'un participe est, en revanche, de plus en plus admis :

Avec ma lettre, je vous adresse *celle écrite* par votre fils —

Et la préposition de n'est plus la seule qui se rencontre après le démonstratif :

« ... Les horlogers, surtout *ceux en boutique...* » (Giraudoux, cité par G. Gougenheim, *Système grammatical de la langue française.*) Cf. aussi : « Le message aux intellectuels a été lu par le cardinal Léger, *celui aux artistes* par le cardinal Suenens » (*La France catholique*, 17 décembre 1965).

Accord en genre et en nombre. N'oubliez pas de donner au pronom démonstratif le genre et le nombre du nom qu'il représente réellement :

Aucun souvenir n'est aussi vivace que *ceux* (= les souvenirs) de l'enfance.

II. Ce (pronom neutre)

292 Ce n'a pas de forme du pluriel. Il signifie, selon les circonstances : cela, cette chose, ces choses, etc. Il peut même évoquer des êtres vivants comme nous le verrons plus loin (n° 300) — On élide l'e devant les formes du verbe être commençant par e ou a :

C'est facile — C'a été facile — F.P. pop. : Ça a été facile.

293 En principe, on ne peut employer ce, aujourd'hui, que suivi :

a) d'un pronom relatif :

Ce qui me plaît, c'est sa franchise — J'aime tout *ce que* tu aimes — **en apposition** : Il est franc, *ce qui* me plaît. V. n° 401 bis.

b) des verbes être, pouvoir être, devoir être :

C'est vrai, *ce n'est* pas vrai — *ce peut être* vrai — *ce doit être* vrai — *Ce* nous fut une grande joie.

Mais c'est par une affectation d'archaïsme aussi bien que par souci d'élégance que le poète Moréas a écrit :

... Et la Dame dit : « *Ce* me plaît. » (*Tidogolain*)

On ne dit pas : « il est bon » pour « c'est bon » au sens de : cela — que j'ai dit — est bon). Mais on dit « il est vrai » : Nous hésitons, il est vrai — (Pour : *il est beau de...*, voir n° 303).

294 Cependant, en dehors de son emploi avec être ou un pronom relatif, ce survit :

a) dans quelques expressions, vieilles, du F.E. où il est représentant :

Ce disant (= en disant cela) il prit congé de ses hôtes.

Ce faisant (= en faisant cela) vous aurez raison.

« Un épervier aimait une fauvette

Et, *ce dit-on*, il en était aimé » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*) = *et, dit-on...*

b) dans quelques expressions que, même en français parlé, on emploie encore (avec quelque affectation il est vrai) et où ce est représentant :

Il refuse de m'aider, *et ce* (= et cela) après m'avoir fait les plus belles promesses.

Allons, *sur ce* je vous quitte (= sur ces mots).

Il vous raille, *ce me* semble.

c) enfin, et surtout, dans des locutions conjonctives, où il a perdu toute valeur propre et ne peut s'analyser séparément :

Travaille *jusqu'à ce que* je t'appelle.

Je m'inquiète *de ce qu'*il n'est pas arrivé (ou : Je m'inquiète qu'il ne soit pas arrivé, v. n° 639).

Je m'attends *à ce qu'*il pleuve¹.

Je consens *à ce qu'*il revienne ici.

La différence consiste *en ce que* l'un est jeune et l'autre vieux.

N. B. — Ainsi a été formée la conjonction parce que; aujourd'hui, elle forme un tout.

Pour tous les exclamatifs du F.P. fam. : *ce qu'*il mange! *ce qu'*il est grand! v. n° 821.

295 Principaux emplois de « ce » devant le verbe être.

Il l'introduit, en le soulignant :

a) toute espèce de sujet :

Sujet nom : Le coupable, *c'est l'instigateur* — Les coupables, *ce sont les instigateurs*.

Sujet pronom : Le coupable, *c'est moi*, *c'est lui* — Qui a fait cela? *C'est nous*, *c'est vous*, *ce sont eux*, *ce sont elles* (F.P. fam. : *c'est eux*, *c'est elles*).

Sujet infinitif : La difficulté, *c'est de décider*.

Sujet proposition : Le plus étonnant, *c'est que je ne l'ai pas reconnu*².

1. Les puristes ont réagi contre cet emploi de ce, recommandent le tour : Je m'attends qu'il pleuve, ou qu'il pleuvra. Mais le F.P. ne les suit pas, ni même toujours le F.E. (v. n° 636).

2. Le plus étonnant est que... — La difficulté est de... sont possibles, mais en F.E. seulement.

Noter les tours : *ce qui... c'est; celui qui... c'est :*

Ce qui me plaît, c'est la liberté — Ce dont j'ai besoin, c'est la liberté (ou : c'est de la liberté) — Ce à quoi je pense, c'est mon pays (ou plutôt : c'est à mon pays) — Celui que j'appelle, c'est mon frère — Ceux qui arrivent, ce sont mes frères — Ce qui m'amuse, c'est que tout le monde s'y est trompé.

296 b) **Ce** introduit toute espèce d'attribut du sujet :

un nom : Mourir pour la liberté, *c'est une belle mort.*

un adjectif : Mourir pour la liberté, *c'est beau*¹ — Un tel héroïsme, *c'est rare.*

un infinitif : Partir, *c'est mourir un peu.* (**Ce disparaît souvent si le verbe être est négatif** : Partir *n'est pas* toujours mourir.)

N. B. — On peut **antéposer**, dans la plupart de ces tournures :

• le sujet nom : *C'est l'instigateur le coupable.*

ou pronom : *C'est moi le coupable — C'est vous, ce sont eux les coupables.*

• l'**attribut** : *C'est un beau pays, la France (ou plutôt : C'est un beau pays que la France — que = particule de soutien).*

C'est une belle mort, de mourir pour la liberté (ou : que de mourir...).

C'est beau, de mourir pour la liberté — C'est rare, un tel héroïsme.

C'est mourir un peu, que partir (ou plutôt, surtout en F.P. : que de partir) — Ce n'est pas toujours mourir que de partir.

297 c) **Ce** introduit toutes sortes de compléments :

Celui que je choisis, c'est toi.

Si tu dois partir, c'est aujourd'hui.

Où habitez-vous? — C'est ici.

Il a attendu. C'est pour être sûr de vous rencontrer.

On dit couramment : *C'est parce que* (C'est parce que je ne savais pas) — **En F.E.** : *C'est que je* ne savais pas.

298 d) **Galicismes** : c'est... qui, que (pronoms relatifs), c'est que... (conjonction).

Ces expressions encadrent un terme que l'on veut mettre particulièrement en relief :

C'est la liberté qui me plaît (= seule, la liberté me plaît) —

C'est mon père qui a dit cela (= mon père et non le tien) —

Avec **que** conjonction :

C'est de la France que je parle — C'est à toi que je pense —

C'est avec joie que je pense au retour — C'est là que je voudrais vivre, etc.².

¹ Pour les tours « c'est beau de... », voir n° 303

² Les étrangers feront bien de ne pas recourir imprudemment à l'inversion si fréquente dans certaines langues et d'éviter des tours comme : De la France je parle.

299 **Variations de c'est... qui... avec des noms :**

C'est *ce livre* que je préfère — Ce sont *ces livres* que je préfère.
Ce sont *ces livres* qui me plaisent.
C'est *Pierre et Paul* qui ont dit cela.
C'est *l'orgueil et les gaspillages* qui l'ont ruiné.
Ce sont *les gaspillages et l'orgueil* qui l'ont ruiné.

En somme, on emploie **ce sont** devant un nom pluriel¹ — **c'est** devant un singulier, même, souvent, si un pluriel lui est coordonné.

Variations de c'est... qui avec des pronoms personnels :

C'est *moi, c'est toi, c'est lui, c'est elle* qui... ou que...
C'est *nous, c'est vous* qui... ou que...
Ce sont (ou en F.P. : *c'est*) *eux, elles* qui... ou que...

Pour le tour : C'est à toi à qui je parle, voir n° 407.

300 **Emploi de « il » et de « ce » :**

a) Comme pronoms représentants, **c'est il, elle, ils, elles** que normalement on emploiera.

Les enfants, *ils* sont étonnants — *ils* sont étonnants, les enfants.

Msis « ce » peut (surtout en F.P. fam.) représenter un nom, même de personne, dans son acception la plus générale, ou la plus vague, avec valeur neutre en quelque sorte :

Les enfants, *c'est* étonnant — *C'est* étonnant, les enfants (= *cette* espèce) — Votre histoire, dit le commissaire, *c'est* trop facile² (= *ce moyen de défense*) — Regardez *ce* coucher de soleil, *c'est* étonnant² (= *ce spectacle*).

Et l'on notera les tours (nominiaux) :

Vous serez *ce que* nous sommes — Il est supérieur à *ce qu'il* était (et non : à celui qu'il était).

301 **b) Pour répondre aux questions :**

1. sur l'identité :

On sonne : *qui est-ce?* — *C'est* Pierre — *c'est* le médecin.
Ce visiteur, *qui est-il?* — *C'est* Pierre — *c'est* le médecin.
Quelle est cette maison? — *C'est* la mienne.

2. sur la manière d'être ou la profession, employez *il* ou *ce*, suivant le cas :

(manière d'être) : *Comment* est-il? — *Il* est petit et mince — Mais, avec un nom attribut : *C'est* un petit homme.

(profession) : Ce garçon, *qu'est-il* devenu? — *Il* est médecin (pour l'emploi de l'article, v. n° 248).

1. Mais si le nom est complément indirect (précédé d'une préposition), on emploie toujours *c'est* : *C'est* à mes amis que je pense (et non : ce sont à mes amis...).

2. Exemples donnés par Denis O'Mahony et J.-Cl. Chevalier dans *Le Français dans le Monde*, n° 19.

302 c) On notera les tours :

*Il est cinq heures — Mais : C'est jeudi —
Nous sommes jeudi, nous sommes en janvier.*

et, dans le sens de : **il y a, il y avait :**

Il était une fois... (début des contes de fées).

Il est des cas où...

« Pour le repos, le plaisir du militaire,

Il est là-bas, à deux pas de la forêt,

Une maison aux murs tout couverts de lierre... »

(La Madelon, chanson de la guerre 1914-1918).

Ces tours, qui ont souvent une valeur poétique¹, appartiennent surtout au F.E.

303 d) Emploi de ce, il, neutres devant l'attribut de l'infinitif : **c'est...**, **il est...**

En principe, on emploie **il**, et non **ce** :

Il est beau de soulager la misère d'autrui.

Mais **ce** est nécessaire si l'infinitif est antéposé :

Soulager la misère, c'est beau.

Alors **ce** reprend sa valeur démonstrative, en rappelant l'idée déjà exprimée : **soulager la misère.**

Dans la langue courante, on emploie « **c'est** » très communément : **C'est beau de soulager la misère. Ce tour a une valeur plus concrète et plus affective que :** *Il est beau de...*

Devent d'autres verbes que « être », l'emploi de **il** est un peu suranné (F.E.) :

Il me coûte de voir ce spectacle — Il nous étonne d'apprendre...

Le français courant dit alors : **cela me coûte (ou : ça me coûte)... cela m'étonne (ou ça m'étonne)...**

304 e) Enfin, **c'est** entre dans la composition d'un grand nombre d'expressions de la langue courante² :

Est-ce que...? — et : Où est-ce qu'il est? — Quand est-ce qu'il viendra? — Pourquoi est-ce que tu as fait ça? — Comment est-ce qu'il s'y prendra?

Noter encore : **Sais-tu ce que c'est que de souffrir? (= en quoi consiste la souffrance.)**

Voilà ce que c'est que de mentir (= voilà à quoi on s'expose quand on ment).

1. Voir R.-L. Wegner, *Le Français dans le Monde*, n° 28.

2. On notera ici une multiplicité de pléonasmes levonnés par l'affaiblissement de **c'est**, devenu simple particule.

EMPLOI DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS COMPOSÉS

Emploi de « -ci » et « -là »

Celui-ci, celui-là, etc., représentent des noms :

Tu veux un livre? Prends *celui-là*.

Ceci, cela (F.P. fam. ça) représentent en général des idées :

Avez-vous noté *cela*?

Mais **euvent** aussi des noms concrets :

Emportez *cela*.

- 305** Les formes composées avec **-ci** marquent, en principe, la proximité dans l'espace ou le temps — les composés avec **-là** marquent l'éloignement :

De ces deux maisons, *celle-là* (= la plus éloignée) ne me plaît pas. Je préfère *celle-ci* (= la plus proche) — Jean qui pleure et Jean qui rit sont deux symboles, *celui-ci* (= Jean qui rit) de la bonne humeur; *celui-là* (= Jean qui pleure) de la mauvaise humeur — Maintenant que vous avez lu *cela* (= ce qui précède), lisez *ceci* (= ce qui suit).

Nous avons vu (n° 286) que le F.P. ne fait pas toujours cette distinction et emploie de plus en plus les composés avec **-là** dans tous les cas — On notera cependant l'expression « ceci dit », qui semble plus fréquente, en F.P., que « cela dit » :

Ceci dit, examinons votre affaire.

On remarquera les emplois suivants :

- 306** 1. **Celui-là** — emphatique ou péjoratif :

« ... Et s'il n'en reste qu'un, je serai *celui-là* » (Victor Hugo, *Ultima verba*).

Pierre a refusé ta proposition — Oh! *celui-là!*... (= Ça ne m'étonne pas d'un tel garçon.)

Si je m'attendais à *celle-là!* (= à cette mésaventure.)

- 307** 2. Pronoms démonstratifs au sens de : un tel ou un tel; telle ou telle chose.

Un jour il s'en prend à *celui-ci*; le lendemain, à *celui-là*.

Il ne s'agit pas de raconter *ceci* ou *cela*, mais de répondre par oui ou par non.

- 308** 3. Emploi abusif de **celui-ci** pour : il

Vous lirez parfois, ou vous entendrez, par exemple :

Nous ne pouvons diffuser le bulletin météorologique : *celui-ci* ne nous est pas parvenu.

Le pronom personnel ne risquant pas, **ici**, d'être équivoque, on doit dire : *il* ne nous est point parvenu.

- 309 4. F. Brunot (*La Pensée et la Langue*) fait remarquer les tours suivants :

Une chose a disparu; et elle me manque. (Le nom chose est représenté par elle.)

Quelque chose a disparu; et cela me manque. (Le pronom indéfini quelque chose est représenté par cela.)

- 310 5. Dans le F.E. vous trouverez parfois le tour : celui-là... qui, ceux-là... qui, au lieu de : celui qui, ceux qui (v. n° 404). Il a pour effet de mettre en relief attribut et relative :

Celui-là est riche, *qui* reçoit plus qu'il ne consomme; *celui-là* est pauvre, *dont* la dépense excède la recette.

- 311 6. Parfois le pronom cela se dit ou s'écrit en deux mots (ce... là) entre lesquels s'intercale le verbe être. C'est un tour propre surtout au F.E., qui met un accent grave sur là :

C'est là ce qui t'irrite (= voilà ce qui t'irrite).

Ce doit être là ce qui t'irrite (= voilà sans doute ce qui t'irrite).

Emploi de ça

- 312 Ça est sans doute une altération de cela — On l'emploie très couramment en F.P. fam.

Ça ne me plaît pas (= cela) — Ça sera gai! (= cela, ce).

Voici quelques locutions de ce type :

a) avec préposition initiale, ou un terme équivalent :

Fais attention, *sans ça* tu auras affaire à moi.

Pierre aide beaucoup sa mère — Oh! *pour ça* (= à cet égard), c'est un fils irréprochable.

Et *avec ça*, madame? — Ça sera tout pour aujourd'hui.

Avec ça, qu'il dort! (= mais non, il ne dort pas!)

Prenez l'outil *comme ça* (v. n° 765).

Alors, *comme ça* (= ainsi donc), il vous a chassé?

Malgré ça, on ne s'est pas ennuyé (F.P. pop. : *quoique ça*).

A part ça, quoi de nouveau?

b) autres locutions :

Ça va-t-il? Comment *ça va?* (= *allez-vous bien?*) — Oui, *ça va* (*ça va* comme *ça*; *ça va* comme ci, comme *ça*).

Ça se dit (= *cette expression est courante*) — *Ça ne se fait pas* (= *cette conduite est incorrecte*).

Oh! *ça m'est égal!*

Il ne manquait *plus que ça!* (= *c'est un comble!*)

Ça y est : tu es reçu!

Quand je l'ai connu, il n'était *pas plus haut que ça* — (avec un geste).

Il est intelligent, n'est-ce pas? — Oh! *pas tant que ça!*

Péjoratif : *Et ça* fait le malin!

ou affectueux : Les mères, *ça* vous comprend toujours.

L'ADJECTIF POSSESSIF

313 L'adjectif possessif désigne le possesseur d'un objet qu'il peut ainsi déterminer :

Mon livre = le livre qui est à moi.

Les adjectifs possessifs ont des formes différentes :

a) selon la personne du possesseur :

Mon livre (à moi) — ton livre (à toi);

b) selon le nombre du possesseur :

Mon livre (à moi) — notre livre (à nous);

c) selon le genre de l'objet possédé :

Mon livre — ma grammaire;

d) selon le nombre de l'objet possédé :

Mon livre — mes livres.

N. B. — Le genre du possesseur n'a pas, en français, de conséquence sur la forme du possessif : *son livre (à lui) — son livre (à elle) — D'où équivoques possibles : M. Cressot (Le Style) cite Sacha Guitry : « Elle m'a même dit qu'elle aurait été heureuse de le revoir avant sa mort. — Avant sa mort à elle... ou avant sa mort à lui? »*

314 LES ADJECTIFS POSSESSIFS ATONES¹

		un seul possesseur			plusieurs possesseurs		
		de la			de la		
		1 ^{re} per- sonne	2 ^e per- sonne	3 ^e per- sonne	1 ^{re} per- sonne	2 ^e per- sonne	3 ^e per- sonne
un seul objet possédé	M F	mon	ton	son	notre	votre	leur
		ma	ta	sa	notre	votre	leur
plusieurs objets possédés	M et F	mes	tes	ses	nos	vos	leurs

315 *Mon, ton, son* s'emploient devant tous les noms ou adjectifs masculins :

Mon cheval.

et, au sens féminin, devant un groupe nominal commençant par une voyelle ou un h muet :

Mon auto, mon horloge, mon horrible aventure.

1. N'ayant pas d'accent propre, ils s'appuient sur le nom qui suit.

Dans l'ancienne langue, l'adjectif possessif féminin *ma* s'élidait devant une voyelle : (*ma amie*) *m'amie*; aujourd'hui : *mon amie* — (*ma amour*¹) *m'amour*; aujourd'hui : *mon amour*.

Ces deux expressions, coupées de façon erronée, ont abouti dans la langue familière à *ma mie*, *sa mie* : Il est allé se promener avec sa mie; et à l'expression : *faire des mamours* à quelqu'un : l'accabler de gentillesse excessives.

Ma, *ta*, *sa* ne s'emploient aujourd'hui que devant un groupe nominal féminin commençant par une consonne ou un *h aspiré* :
Ma femme, ma hache, ma première voiture.

Comme on a pu le remarquer (n° 313), à *moi*, à *toi*, etc., renforcent parfois le possessif :

C'est mon livre à *moi*.

REMARQUES concernant le nombre du possesseur

316 a) Pluriel de politesse ou de distance sociale.

Votre, *vos* indique très souvent un seul possesseur et prend le sens de *ton*, *ta*, *tes* quand il s'agit de personnes qui se disent habituellement *vous* (v. n° 452) : relations de déférence, relations professionnelles, enfants parlant à des adultes et, dans certains milieux traditionalistes, enfants parlant à leurs parents, ou mari et femme se parlant entre eux.

317 b) Pluriel officiel ou « de majesté » : *notre*, *nos*.

C'est la forme employée par les souverains, les chefs d'État, certains personnages officiels, même les maires de petites communes :
« *Notre* attention a été attirée sur un cas grave... »

318 c) Pluriel de modestie : *notre*, *nos*.

C'est celui qu'emploie parfois l'écrivain dans la préface de ses ouvrages :
« *Notre* but, *nos* intentions, en composant ce livre, ont été de... »

319 d) Possesseur indéfini.

Il s'agit de tours comportant : *on*, *personne*, *tout le monde* (comme sujets), ou un verbe impersonnel : *il faut*, *il est bon de...*, etc.

Dans ce cas :

1. Si la « chose possédée » est dans la même proposition que *on*, *personne*, *tout le monde*, ou que l'infinitif dépendant du verbe impersonnel, on emploie *son* :

Comme *on* fait *son* lit on se couche — *Il faut* laver *son* linge sale en famille — *Il est doux* de revoir *sa* patrie.

1. Dans l'ancienne langue, *amour* était du féminin, ou du masculin.

2. Si la « chose possédée » est dans une autre proposition que on, on emploie **votre** :

On perd sa peine à obliger certaines gens : votre aide les irrite.

320 e) Le possesseur est représenté par « chacun ».

1. Si « chacun » est **sujet ou complément**, employez **son, sa, ses** :

Chacun des pompiers a fait son devoir — A chacun selon ses mérites.

2. Si « chacun » est **apposition** à un sujet ou un complément pluriels :

● Employez **notre, votre** quand il s'agit d'une 1^{re} ou d'une 2^e personnes¹ :

Nous rentrons chacun dans notre maison, dans nos appartements.

Vous rentrez chacun dans votre maison, dans vos appartements.

Donnez-nous à chacun notre dû.

● Employez **son** ou plutôt **leur** quand il s'agit d'une 3^e personne :

Ils rentrent chacun dans sa maison, dans ses appartements.

Ils rentrent chacun dans leur maison, dans leurs appartements.

321 f) On notera les emplois suivants, où, à chaque « possesseur », correspond un seul « objet possédé » :

1. Si l'expression est **concrète** :

Messieurs, déposez votre canne (ou vos cannes) au vestiaire.

Donnez-moi votre chapeau (ou vos chapeaux).

2. Si l'expression est **abstraite** :

Messieurs, accordez-moi votre confiance — Otez votre chapeau

(sens figuré) devant cet héroïsme (le singulier est ici nécessaire).

Le réfléchi

322 Le possessif français n'a pas de forme spéciale (dite réfléchie, v. n° 438) pour indiquer que le possesseur est en même temps sujet de la proposition :

Comparez : *Nous avons bâti sa maison* et : *Il a bâti sa maison.*

Mais pour souligner l'idée de réfléchi, vous pouvez ajouter au sujet le pronom lui-même ou au possessif l'adjectif « propre », précédant le nom.

Cet homme a bâti lui-même sa maison.

ou : Il a bâti sa propre maison.

1. L'emploi de *son*, dans ce cas, n'est pas sans exemples : *Nous sommes tous partis, chacun de son côté* (G. Duhamel, cité par M. Grevisse). Mais alors une pause assez nette sépare l'apposition du sujet.

Son propre s'emploie d'ailleurs avec toute espèce de sujets ou compléments pour souligner, non plus l'idée de réfléchi, mais celle d'identité :

Ses propres amis le blâmèrent — On l'a combattu avec ses propres arguments (= ses amis à lui, ses arguments à lui).

La possession au sens large

323 L'adjectif possessif désigne souvent des choses ou des êtres qu'on ne possède pas vraiment, mais qui sont dans des relations particulières avec la personne considérée :

a) Parenté, amitié, profession, etc. :

Mon père, vos professeurs, ses employés.

b) Sentiments, idées, etc. :

Ta colère, nos pensées, leurs soucis.

Possessif d'habitude, ou de préoccupation

324 Très souvent, le possessif met en relief un fait habituel ou une préoccupation :

As-tu pris ton café? — Aujourd'hui elle a sa migraine — Il est éloquent à ses heures — Il veille à ses petits intérêts — J'ai tout mon temps — Il vérifie son addition — Je gagne mes 3 000 francs par mois — C'est demain que je passe mon concours — Mon fils fait son droit (sa médecine, etc.) — Sais-tu ta leçon?

Possessif d'amitié, d'intérêt

325 Aux diverses personnes, le possessif évoque souvent l'affection éprouvée pour un être ou un objet :

Mon Jean est reçu au baccalauréat,

ou l'intérêt, plus ou moins ironique : *Voilà mon homme pris.*

ou le dédain, le mépris : *J'en ai assez de ton Ernest!*

Possessif dans les appellations et les apostrophes

326 mon, ma ont servi et servent encore, dans certains cas, d'appellations de politesse ou de respect.

mon + sieur (= seigneur) a donné : monsieur¹; de même : madame, mademoiselle — D'où, au pluriel : messieurs², mesdames, mesdemoiselles; monsieur Dumont; monsieur le Préfet (notez la présence de l'article et sa place).

1. *Messir* a est une forme analogue, plus ancienne, où *mes* est un cas sujet du singulier.

2. Devenu nom, un *monsieur* fait au pluriel *des messieurs*; ce *monsieur* devient : *des messieurs* — une (*belle*) *madame* ne s'emploie guère que dans la langue enfantine. Le pluriel est alors : *de belles madames* — Le coiffeur affiche ; Coiffeur pour *dames* et pour *messieurs*.

N. B. — Dans la langue juridique, le sieur, la dame, la demoiselle sont encore souvent employés, devant le nom propre :

Le sieur Dumont comparait, assisté de son avocat.

En dehors de cet emploi, ce sont des appellations méprisantes.

- 327** Si l'on adresse la parole à quelqu'un en l'interpellant, il y a apostrophe (v. n° 629).

Apostrophe précédée de mon.

Dans les apostrophes familiales, le nom est tantôt seul :

Oui, *papa* (*maman, père, mère, grand-père, grand-mère*), tantôt accompagné d'un *mon* affectueux. On dira obligatoirement :

Oui, *ma* fille, *mon* fils (*ma* petite fille, *mon* petit) et : Oui, *mon* oncle.

(Mais on entend : oui, *ma* tante, ou : oui, tante; et : *oncle* Jean, ou : *ton* Jean.)

Dans l'armée, mon exprime le respect (à partir du grade d'adjudant) :

Mon lieutenant, *mon* général¹.

(Mais un civil pourra dire : lieutenant, général; et jamais une femme n'emploiera « mon ».)

Dans la marine, on dit : commandant, amiral, etc.

Les dignités civiles ne comportent jamais « mon » :

Monsieur le Président (*Mon* président, dit à un juge de tribunal, est du F.P. pop.) — *Monsieur* le Professeur.

Autres appellations : Monseigneur (à un évêque) — Éminence (à un cardinal) — Très Saint Père (au pape) — Sire (à un roi) — Votre Altesse (à un prince royal) — Madame, s'il s'agit d'une reine ou d'une princesse (ou : Votre Majesté, Votre Altesse) — Docteur (à un médecin seulement).

Le possessif et l'action

- 328** Le possessif désigne souvent : ou le sujet de l'action impliquée dans le nom qu'il accompagne :

Mon arrivée a surpris (= le fait que j'arrivais) — *Votre* chute (le fait que vous tombez).

ou l'objet de cette action :

Son expulsion (le fait qu'on l'expulse) — *Ta* condamnation (le fait qu'on t'a condamné).

1. Maréchal étant non un grade mais une dignité, on dit : *Monsieur* le Maréchal.

Pour comprendre certaines locutions anciennes il est bon de se reporter à la distinction ci-dessus :

Le règlement de l'affaire s'est fait à *mes dépens* (= j'ai payé) — en *votre honneur* (= pour vous honorer) — sauf *votre respect* (= le respect que j'ai de vous étant intact, étant sauf = sans oublier le respect que je vous dois).

- 329 Parfois deux sens seraient possibles et il conviendra d'éviter les équivoques :

J'ai entendu *ton éloge* (celui qu'on a fait *de toi* : objet) — J'ai été sensible à *ton éloge* (celui que *tu as fait* de moi : sujet) — Allons à *son aide* (objet) — *Son aide* t'a tiré d'affaire (sujet).

- 330 Le possessif remplacé par l'article défini : voir n° 219

Son et en

- 331 En principe¹, son est remplacé par en, placé devant le verbe, quand le « possesseur » est une chose, et que ce possesseur se trouve dans un membre de phrase précédent. Cela se produit :

a) Quand la chose possédée est sujet du verbe être ou d'un autre verbe de sens voisin :

J'ai visité *le château*. Les pièces *en* sont (paraissent, restent) belles.

b) Quand la chose possédée est complément d'objet direct :

Le grand *château*! J'*en* admire les pièces.

Par contre, si le possesseur est une chose personnifiée, on emploie le possessif :

Je me suis fait l'apôtre de la Liberté, et partout j'écris *son* nom.

- 332 On emploie obligatoirement le possessif si la chose « possesseur » est dans la même proposition, soit comme sujet, soit comme complément, que la chose « possédée » :

Sujet : Le *château* est beau dans toutes *ses* parties.

Complément : Portez cette *lettre* à *son* adresse — Remettez *son* couvercle à cette *théière*².

- 332 bis On emploie encore *son* si le nom de la chose possédée est construit indirectement, c'est-à-dire introduit par une préposition :

Le grand *château*! Je suis émerveillée *de ses* pièces.

Répétition du possessif

- 333 En règle générale, on répète l'adjectif possessif (comme l'article : v. n° 278, 279, 280) devant chaque nom de « chose possédée » : Il admire *son* frère et *sa* sœur.

1. Mais c'est un principe souvent négligé aujourd'hui.

2. Notez cette construction, où le possessif est énoncé *avant* le possesseur. Elle se trouve (surtout en F.E.) avec des verbes signifiant : *donner à, appliquer à*.

334 Mais on notera les constructions suivantes, encore vivantes :

Noms au singulier, formant un groupe :

Tes père et mère honoreras — En *mon* âme et conscience, je déclare...

Noms au pluriel, formant un groupe :

Je connais tous *ses* faits et gestes — Vous viendrez à *vos* risques et périls — On épie *leurs* allées et venues.

Deux noms représentant le même personnage :

Voici *mon* cousin et ami — *mon* tuteur et conseiller — *mon* oncle et parrain.

Si plusieurs adjectifs qualifient une même chose possédée, il faut distinguer :

a) adjectifs exprimant des qualités compatibles entre elles :

J'ai été sensible à *votre* généreux et cordial accueil (on emploie un seul possessif à moins qu'on ne veuille insister : à *votre* généreux, à *votre* cordial accueil),

b) adjectifs exprimant des qualités incompatibles entre elles :

Je connais *ses* bons et *ses* mauvais côtés (on emploie plusieurs possessifs).

ADJECTIFS POSSESSIFS TONIQUES

335 A côté des adjectifs, *mon, ton, son, etc.*, toujours placés avant le nom, il y en a d'autres, venus des mêmes mots latins, mais dont l'évolution phonétique a été différente.

Ils ne s'appuient pas, comme les précédents, directement sur un nom. Ils ont leur accent propre — on les dit **toniques**.

Leurs formes

336

		Un seul possesseur			Plusieurs possesseurs		
		de la 1 ^{re} personne	de la 2 ^e personne	de la 3 ^e personne	de la 1 ^{re} personne	de la 2 ^e personne	de la 3 ^e personne
un seul objet possédé	M	mien	tien	sien	nôtre	vôtre	leur
	F	mienne	tienne	sienne	nôtre	vôtre	leur
plusieurs objets possédés	M	miens	tiens	siens	nôtres	vôtres	leurs
	F	miennes	tiennes	siennes	nôtres	vôtres	leurs

N. B. — Remarquer les accents circonflexes (*nôtre, vôtre*) et l'allongement de l'o qui distinguent les adjectifs toniques des adjectifs atones.

Les possessifs toniques sont beaucoup plus rares aujourd'hui que les possessifs atones. On les emploie encore en F.E. :

a) comme épithètes.

337 dans des tours un peu désuets :

Un *mien* frère, un *mien* ami, auxquels vous préférerez :
un de mes frères, un de mes amis ou (plus familièrement) : *un frère, un ami à moi.*

N. B. — Seul l'article indéfini est admis ici. N'écrivez pas, ne dites pas : *le mien ami* ni *ce mien ami*. Mais :

L'ami qui est le mien — mon ami que voici.

b) comme attributs,

après des verbes tels que *être, regarder comme, faire* (plutôt F.E.) :

Faites comme chez vous. Ici tout est *vôtre* (plus naturellement : tout est *à vous*) — Je considère comme *mien* votre succès — Il a fait *sienne* cette proposition.

Ou, en formule de politesse, à la fin d'une lettre :

Croyez-moi bien *vôtre*. Respectueusement *vôtre*.

N. B. — *Leur*. Ce mot, qui a pour origine un démonstratif latin signifiant : *de ceux-là, d'eux*, est, en français :

tantôt adjectif possessif atone :

Leur livre.

tantôt adjectif possessif tonique :

Ils regardent cette terre comme *leur*.

tantôt pronom personnel, objet indirect :

Ne *leur* reprochez rien.

LE PRONOM POSSESSIF

338 Les pronoms possessifs **représentent** en principe un être, un objet déjà nommés. Ce sont en général des **représentants**. Ils sont constitués de l'**adjectif tonique** (v. n° 336) évoquant la possession, précédé de l'**article défini** évoquant le nom :

Voici mon livre; voilà *le tien*.

Leurs formes

Un seul possesseur

		de la 1 ^{re} pers.	de la 2 ^e pers.	de la 3 ^e pers.
un seul objet	M	le mien	le tien	le sien
	F	la mienne	la tienne	la sienne
plusieurs objets	M	les miens	les tiens	les siens
	F	les miennes	les tiennes	les siennes

Plusieurs possesseurs

		de la 1 ^{re} pers.	de la 2 ^e pers.	de la 3 ^e pers.
un seul objet	M	le nôtre	le vôtre	le leur
	F	la nôtre	la vôtre	la leur
plusieurs objets	M F	les nôtres	les vôtres	les leurs

Valeur et emploi des pronoms possessifs

339 Comme les adjectifs, ils indiquent la **possession proprement dite** :

Voici mon livre; voilà *le tien*.

Ou la possession **au sens large** :

Mes pensées s'accordent avec *les tiennes*.

Nombre du possesseur

340 Comme pour les adjectifs possessifs (v. n° 316 à 319) :

a) Il existe pour les pronoms :

un **pluriel de politesse** :

Voici ma place, Monsieur, voilà *la vôtre*.

un **pluriel de majesté** :

L'intérêt des Français se confond avec *le nôtre*.

un **pluriel de modestie** :

D'autres traités sont historiques; *le nôtre* essaie de décrire l'état présent du pays.

- 341 b) Quand le possesseur est un **sujet indéfini (on, personne, tout le monde, ou dans une tournure impersonnelle : il faut, il est bon de..., etc.)**, employez **son** :

Il faut aimer les enfants et particulièrement les siens (ou, plus clairement : les siens propres, voir n° 322).

- 342 c) Quand le possesseur se rapporte à **chacun**, apposition à un sujet ou un complément pluriels, nous vous conseillons d'employer **le nôtre, le vôtre si chacun évoque une 1^{re} ou une 2^e personne** :

Rentrez à la maison, chacun dans la vôtre.

Donnez-nous notre dû, à chacun le nôtre.

Employez le sien ou le leur, s'il s'agit d'une 3^e personne :

Ils rentrent à la maison, chacun dans la sienne (ou chacun dans la leur).

Pronoms possessifs à valeur de nom (= nominaux)

- 343 Les pronoms possessifs ne représentent pas toujours des noms précédemment énoncés; ils prennent parfois par eux-mêmes le sens d'un nom particulier et désignent :

Au masculin pluriel : des parents; des amis; des soldats :

Le père travaille dur pour nourrir les siens — Devant ces assauts répétés les nôtres tenaient bon.

Au féminin pluriel (comme objet du verbe faire); de mauvais tours, de mauvaises plaisanteries :

Ce garçon a encore fait des siennes : il m'a cassé une vitre.

Au singulier neutre : ce qui appartient à chacun; l'effort de chacun :

Il faut parfois distinguer le tien du mien — Que chacun y mette du sien (= que chacun fasse des efforts), et tout ira bien.

LES INTERROGATIFS ET EXCLAMATIFS

(V. nos 817 à 822 bis).

L'ADJECTIF INTERROGATIF

344 L'adjectif interrogatif **quel?** (féminin **quelle?** pluriel **quels?** **quelles?**) permet d'interroger :

a) sur le nom ou l'identité d'un être ou d'une chose, ou sur sa nature :

Quel chauffeur conduira le car? — Émile.

(Ne dites pas : *Quel* chauffeur *conduira-t-il* le car? *tour qui se répand* en F.P. et même en F.E.).

Quel est cet animal? (Cet animal, *quel* est-il?) — Un léopard.

Quelle est cette tache dans la verdure? — Une maison blanche.

Celui que vous avez vu, *quel* homme est-ce? — C'est un grand gaillard au teint clair. *Quel* livre choisissez-vous? — Le rouge.

b) sur le rang, le quantième, la mesure :

Quelle est votre place dans le classement? — Sixième.

Quel jour sommes-nous? — Le 8.

Quelle heure est-il? — 10 heures.

Quelle est la hauteur (la longueur) de ce mur? etc.

L'ADJECTIF EXCLAMATIF

345 Le même adjectif (**quel, quelle, quels, quelles**) s'emploie aussi avec une valeur exclamative (d'étonnement, de joie, de peur, etc.).

Quel artiste le monde va perdre!

Vous viendrez avec nous? *Quelle* chance!

N. B. — Souvent un adjectif qualificatif détermine le sens de l'exclamation. Comparez :

Quelle nouvelle! — *Quelle bonne* nouvelle! — *Quelle mauvaise* nouvelle! — *Quelle nouvelle tardive!*

L'emploi de **quel** exclamatif comme attribut (*quel* est, *quel* fut, etc.) appartient au F.E. : *Quel* fut alors son étonnement!

1. F.P. fam. : Le combien êtes-vous?

2. Ou F.P. fam. : Le combien sommes-nous aujourd'hui? ou même : On est le combien aujourd'hui?

3. Notez que le français n'ajoute pas d'article à l'adjectif exclamatif.

CONSTRUCTION DE L'ADJECTIF INTERROGATIF-EXCLAMATIF

346 Elle offre quelques difficultés :

Adjectif interrogatif

- a) S'il est épithète du sujet, il n'y a pas inversion de ce sujet :
Quel chauffeur conduira le car?
- b) S'il est épithète d'un complément, il y a inversion du sujet :
Quel chauffeur aurez-vous?
- c) S'il est attribut (quel est...?) il y a inversion du sujet, ou, si le sujet est mis en tête, reprise de ce sujet par un pronom personnel inversé : *Quelle est votre place? — Votre place, quelle est-elle?*

Adjectif exclamatif

- 347 Si le nom en exclamation est sujet ou objet, ne faites pas l'inversion du sujet : *Quelle chance l'a favorisé! — Quelle chance il a!*
Si quel est attribut, ou accompagne un nom attribut, le sujet est inversé : *Quel fut son bonheur! — Quelle chance fut la sienne!*
On trouve aussi avec le même sens : *Quel ne fut pas son bonheur!*
Mais ces tours appartiennent plutôt au F.E. — En F.P. on dira :
Il en a de la chance!
et en F.P. pop. : *Qu'est-ce qu'il a comme chance!*
Parfois, il n'y a pas de verbe : *Quelle chance!*

- 348 N. B. — Si l'interrogation ou l'exclamation sont placées dans une subordonnée (interrogation indirecte, et exclamation indirecte, v. n° 641), les formes de l'adjectif restent les mêmes. Mais, en général, il n'y a plus d'inversion :

interrogation indirecte :

J'ignore *quel chauffeur* conduira le car — J'ignore *quel chauffeur vous aurez* — F.E. : *Votre place? Je demande quelle elle est...* (Mais, avec être, devenir, on inverse le sujet, s'il est un nom : Je demande *quelle est votre place.*)

exclamation indirecte :

- 349 Vous voyez *quelle chance* l'a favorisé — Vous voyez *quelle chance* il a — F.E. : *Son bonheur, vous voyez quel il est.* (Mais on inverse le sujet de être et de devenir, s'il est un nom : Vous voyez *quel fut (quel devint)* son bonheur.)
En F.P. fam. on trouve souvent : Vous voyez *s'il en a de la chance!*

LE PRONOM INTERROGATIF

POUR INTERROGER SUR L'IDENTITÉ OU LA QUALITÉ (NOMINAUX)

- 350 Les formes sont :
**Qui? que? quoi? Qui est-ce qui? qui est-ce que? Qu'est-ce qui?
qu'est-ce que?**

Sujet

- 351 a) pour les personnes : **qui?** (accord presque toujours au masculin) :

Qui vient? — Lui (elle, Jean, Jeanne) — (On dit plutôt, en F.P. : *Qui est-ce qui* vient?) — *Qui* de vous mesdames, est venu?

- b) pour les choses : **qu'est-ce qui?**

Qu'est-ce qui l'empêche de parler? — La honte.

Sujet de certains verbes impersonnels : **que?**

Que se passe-t-il? *Que* se dit-il d'intéressant? (F.P. *qu'est-ce qui se...*) — *Qu'arrive-t-il?* (F.P. *qu'est-ce qui* arrive?)

Sans verbe : **quoi?**

Quoi de neuf? — Une chose me gêne... — *Quoi?*

(Pour les animaux, le sujet est tantôt *qui est-ce qui*, tantôt *qu'est-ce qui*.)

Attribut du sujet

- 352 a) pour les personnes (identité) : **qui?**

Qui êtes-vous? — Le père de l'enfant. (On dit aussi en F.P. : *Qui est-ce que* vous êtes?)

- b) pour les personnes et les choses (idée de qualité) : **que?**

*Qu'*êtes-vous donc? un petit sot! — *Que* deviendrai-je seul? (*que* est neutre).

— parfois (F.P. fam.) : **quoi?** Vous êtes *quoi*? — *C'est quoi?*

(On emploie aussi **qu'est-ce que** : *Qu'est-ce que* vous êtes donc? *Qu'est-ce que* (sont) vos ennuis auprès des miens?)

Objet direct

- 353 a) pour les personnes (et parfois les animaux) : **qui?**

Qui voyez-vous? (On dit aussi : *Qui est-ce que* vous voyez?)

1. Ici **que** est sujet réel; //, sujet grammatical. (La réponse sera : *Il* se passe *quelque chose* de grave.)

2. Verfaïne a écrit (*Charleroi*) : *Quis* donc se sent? tout absolument contraire à l'usage mais très intentionnel. (Wallonisme ?)

b) pour les choses et parfois pour les animaux : quoi? généralement disjoint, et que, atone conjoint :

Je vois... — *quoi?* **F.P. fam.** : Tu lui as dit *quoi?*

Que voyez-vous? Une maison — *Que* fait ton frère? Il lit.

(On dit plutôt en F.P. : *Qu'est-ce que* vous voyez¹?)

N. B. — Les formes *qui est-ce que* et *qu'est-ce que* permettent d'éviter certaines inversions² (v. n° 817) :

Qu'est-ce que j'entends?

Complément indirect (avec préposition)

354 a) pour les personnes et pour les animaux : à qui? pour qui? avec qui? de qui? etc.

Pour qui travaille-t-il? *De qui* est cette chanson? *Avec qui* chas-seras-tu, avec Dick ou Follette?

On dit aussi en F.P. fam. : à qui (pour qui, avec qui) est-ce que?

Avec qui est-ce que tu viendras?

b) pour les choses : à quoi? avec quoi? etc.

A quoi penses-tu? — A mon prochain voyage.

(On dit aussi en F.P. fam. : **à quoi est-ce que?** *A quoi est-ce que* tu penses?)

N. B. — *Que* a parfois en F.E. (et seulement dans l'interrogation directe) le sens de *en quoi?* et, avec une négation, de *pourquoi?*

Que m'importe? — *Que* ne l'appelles-tu? (v. n° 818).

Inversions — On remarque qu'avec les formes *qui?* *que?* l'inversion du sujet est de rigueur, sauf si *qui?* est lui-même sujet : Qui vient? — Mais le F.P. fam. emploie très souvent les tours sans inversion :

Tu as rencontré *qui?* — Il sort *avec qui?*

POUR INTERROGER SUR DES ÊTRES DÉJÀ NOMMÉS OU DÉFINIS PAR LE CONTEXTE

355 On emploie les représentants : lequel? laquelle?

De ces fillettes, *lesquelles* sont les tiennes? — *lesquelles* as-tu adoptées?

1. Devant l'infinitif on dit : *Que faire?* et (moins élégamment) : *Quoi faire?* voir aussi n° 359.
2. On doit reconnaître qu'il est incorrect d'écrire : **Qu'est-ce que* le rédacteur de la rubrique des chats écaillés *entend-il* par un pachyderme? * (Ionesco, *Le Rhinocéros*, acte II)

	<u>Masculin</u>	<u>Féminin</u>
(Sujet, objet direct)	S. lequel? Pl. lesquels?	laquelle? lesquelles?
(Complément indirect)	S. auquel? duquel? par lequel? etc. Pl. auxquels? desquels? par lesquels? etc.	à laquelle? par laquelle? etc. auxquelles? par lesquelles? etc.

357 a) Ne dites pas, comme vous l'entendrez trop souvent :

De ces fillettes, lesquelles sont-elles les tiennes?

Lesquelles est ici sujet. Il est contraire à la correction traditionnelle d'ajouter un pronom inversé.

b) Le renforcement des pronoms (... est-ce que) s'étend parfois à lequel? F.P. fam. :

De ces livres, lequel est-ce que vous choisissez?

Ce tour permet d'échapper à l'inversion.

Mais le F.P. dit aussi : Lequel vous choisissez?

LE PRONOM EXCLAMATIF

358 Il est d'un emploi plus rare que l'adjectif exclamatif.

Je n'ai trouvé qu'un adversaire; mais *lequel!*

Qui! est plus rare encore :

Ils trouvèrent un intrus installé chez eux. *Et qui!*

Quoi! est devenu une interjection courante :

Quoi! ils sont encore là! — F.P. fam. : Je fais de mon mieux. *quoi!*

LE PRONOM DANS L'INTERROGATION INDIRECTE (v. aussi n° 617 bis et 641)

359 Si l'interrogation porte sur une subordonnée (interrogation indirecte) on évitera (dans le F.E.) les formes qui est-ce qui, qui est-ce que, qu'est-ce qui, qu'est-ce que¹.

Qui et quoi restent employés. Mais, pour les neutres sujets ou objets directs, quoi, que deviennent : (sujet) ce qui; (objet direct) ce que.

J'ignore *qui* viendra, à *quoi* tu penses — Mais : Je n^é sais *ce qui* t'empêche de parler, *ce qui* se passe, *ce que* vous voyez.

N. B. — Dans une phrase négative, devant l'infinifit, que et quoi demeurent :

Je ne sais *que* faire — En F.P. plutôt : Je ne sais *quoi* faire.

Quant à l'inversion, elle disparaît généralement, sauf avec ce que, objet direct, quoi objet indirect, si le sujet est un nom. Elle est alors facultative :

J'ignore *ce que* fait Pierre — *ce que* Pierre fait.

J'ignore à *quoi* peut tendre *ce propos*, à *quoi* *ce propos* peut tendre.

Mais on dira, avec un pronom personnel sujet :

J'ignore *ce qu'il* fait, à *quoi* il pense.

359
bis

FORMES COMMUNES A L'INTERROGATION DIRECTE ET A L'INTERROGATION INDIRECTE

M	qui sujet, attribut,	
et	objet direct	N (à) quoi complément
F (à)	qui complément	indirect
	indirect	

FORMES DISTINCTES (neutre seulement)

	Interrogation directe	Interrogation indirecte
N	Qu'est-ce qui sujet	Ce qui sujet
	Que attribut, objet direct	Ce que attribut, objet direct

¹. C'est du F.P. que de dire : Je veux savoir qui est-ce qui vient, à qui est-ce que tu parles.
— Mais on trouve ces tours dans le F.E. classique (v. Fénelon : *Lettre à Louis XIV*).

359 ● La distinction n'est pas toujours nette entre l'interrogatif indirect et le relatif, notamment quand il s'agit des expressions commençant par **ce** (voir n° 401 bis).

Comparez : Il conserve *ce que* je lui apporte (relatif neutre : *les choses que*) et : Dis-moi *ce qui* te ferait plaisir (interrogatif neutre : *quelle chose*).

La confusion semble avoir commencé dès le Moyen Âge.

Il arrive même, en F.P., qu'on emploie, pour l'interrogation indirecte, **ce** avec un **quoi** indirect (*ce à quoi, ce pour quoi*) :

J'ignore *ce à quoi* tu penses.

Dites plutôt :

J'ignore *à quoi* tu penses, *de quoi* tu parles.

● On notera les tours où l'interrogation indirecte est liée à une conjonction (surtout F.P.) :

A qui crois-tu *que* je pense ?

● On remarquera aussi cette construction d'une proposition interrogative comme complément indirect :

« Tout eût tourné plus rond si Lobel avait eu la moindre idée *de qui* était Costals » (Montherlant, *Les Lépreuses*), c'est-à-dire : la moindre idée *de la personnalité* de Costals.

LE PRONOM DANS L'EXCLAMATION INDIRECTE

360 On trouve surtout **lequel**

Il y a un intrus chez toi, et tu verras *lequel*
parfois **qui** :

... tu verras *qui*!

ADJECTIFS ET PRONOMS DITS INDÉFINIS

On range sous ce nom des adjectifs et des pronoms qui ont pour caractère commun de ne pas comporter de précision explicite, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient toujours indéfinis au sens absolu du mot.

Ainsi : *le même, tout, chacun* sont définis par leur contexte.

Nous répartirons ces adjectifs et ces pronoms en deux groupes :

Premier groupe : indéfinis impliquant l'imprécision de l'être ou de la chose : *Un visiteur quelconque.*

Deuxième groupe : indéfinis impliquant une certaine quantité d'êtres ou de choses : *Quelques visiteurs.*

INDÉFINIS IMPLIQUANT GÉNÉRALEMENT L'IMPRÉCISION DE L'ÊTRE OU DE LA CHOSE

361 Un, uns, des, article indéfini, prend souvent la valeur de : un (être) indéterminé, un certain, quelque :

Un jour viendra, où vous pardonnerez — Nous quittons le pays pour un temps.

On peut rapprocher les pronoms : l'un... l'autre — les uns... les autres.

De tous ces livres, *les uns* seront vendus, *les autres* seront donnés.

N. B. — a) Comme équivalent de **les uns... les autres**, le F.E. emploie parfois qui... qui... surtout en apposition au sujet (voir n° 408) :

On accourut, *qui* avec des haches, *qui* avec des pioches¹ (= les uns avec des haches, les autres avec des pioches).

b) Les expressions **l'un l'autre, les uns les autres** ont un sens réciproque :

Aimez-vous *les uns les autres* — Ils se sont nuï *l'un à l'autre.*
(**Quelques-uns** implique la quantité, voir n° 380.)

¹ Il s'agit là peut-être de relatifs employés avec une valeur expressive — Cf. la conjonction *que*, dans la vieille langue — et encore chez La Fontaine (*Les deux pigeons*) : (*me bien que mal* (= tant bien que mal).

Certain

- 362 Plutôt archaïque au singulier, l'adjectif **certain** a la même valeur que **un**, mais il s'applique en principe à des êtres ou des choses qui existent réellement :

J'ai vu dans une armoire *certain* gâteau doré (chanson d'enfants) — *Certaines* gens vous en voudront.

Le singulier **un certain** s'emploie encore, même en F.P. fam., dans l'expression : *un certain* monsieur Durand (= un monsieur Durand que je ne connais pas autrement), dans les expressions : *un certain temps*, *une certaine distance*, etc. — et avec une valeur plutôt intensive : Vous avez *un certain toupet!*

Pour l'expression : *de certains*, voir n° 225.

- 363 Comme pronom pluriel (nominal ou représentant), **certain** est aussi très vivant, mais plutôt en F.E. :

Certains l'aiment chaud¹ (titre d'un film).

Parmi ses amis, *certain* le désapprouvent.

N. B. — Placé après un nom de chose ou après le verbe être, **certain** est un simple adjectif qualificatif et signifie : sûr, dont on ne peut douter :

Affronter une mort *certaine* — « Peut-être jamais, peut-être demain; mais pas aujourd'hui, c'est *certain* » (Carmen, opéra-comique).

On distinguera plaisamment : une dame d'un *certain* âge (d'un âge indéterminé, mais assez avancé) et : une dame d'un *âge certain* (dont on ne peut, hélas! douter).

Quelque

- 364 Adjectif singulier, **quelque** appartient surtout au F.E. littéraire et désigne, d'une façon vague, un être ou une chose qui peuvent ne pas exister réellement. Il s'emploie souvent après **si... quand...**

Si *quelque* importun vient me déranger...

Il peut s'employer avec un nom abstrait :

Si vous avez encore *quelque* pudeur, vous devez vous repentir.

Le F.P. dira plutôt :

Si vous avez *un peu de* pudeur.

Au pluriel, **quelques** implique la quantité (v. n° 380).

N. B. — **Quelque** a une valeur adverbiale, et reste invariable aujourd'hui dans les expressions du F.E. : Ils firent encore *quelque* (= environ) cinquante pas — Ils paraissent *quelque* peu étonnés (= un peu étonnés).

(Pour les expressions : *quelque* généreux qu'ils soient... *quelques* torts que vous ayez, voir : la concession, n° 728.)

1. En F.P. fam. on dira : (Il) y en a qui l'aiment chaud.

- 365 Les pronoms (nominaux) correspondant à quelque sont : quelqu'un (rarement quelqu'une), quelque chose.

« *Quelqu'un* de grand va naître » (V. Hugo, *Mil huit cent onze*).
Dites *quelque chose*, *quelque chose de vrai*, *quelque chose d'autre*.

Quelqu'un, quelque chose sont parfois suppléés par **je ne sais qui, je ne sais quoi** :

Il est venu *je ne sais qui* — Son regard a *je ne sais quoi* d'intelligent.

● On notera l'emploi de **quelqu'un, quelque chose** comme exclamation :

Cet homme *c'est quelqu'un!* — Une pareille somme, *c'est quelque chose!*

● **quelqu'un, quelqu'une** peuvent s'employer avec un complément partitif :

Si vous rencontrez *quelqu'une* de ces difficultés... (plutôt F.E.)

● Enfin on se rappellera que **quelques-uns** est **quantitatif** (voir n° 380).

On

- 366 Ce pronom (= nominal) est l'équivalent, comme sujet, de **quelqu'un** : *On* vient.

ou de : **les gens, certains** : *On* dit que...

Il a pour représentant, dans la même proposition : **soi, se** :

On a souvent besoin d'un plus petit que *soi* — *On se* nuit en agissant ainsi.

- 367 Dans une proposition différente, **vous** représente **on** :

Si *on* lui demande cela, il *vous* répond que...

Pour l'emploi du possessif, voir n° 319.

N. B. — a) **On**, dans le **F.P. fam.**, peut être :

une **1^{re} personne du pluriel** :

Nous, *on* veut bien — *On* n'a pas gardé les cochons ensemble! — En **F.P. pop.** : *On* prend notre café tous les midis.

une **2^e personne du singulier ou du pluriel** :

Alors, *on* est content(s)?

une **3^e personne du singulier ou du pluriel** :

Voilà ce que j'ai demandé. Mais *on* s'est contenté de sourire.
(**On = il, elle ou ils, elles**).

1. On voit que **on** peut, légitimement, être classé parmi les **pronoms personnels**, dont il partage souvent la construction.

b) On peut être remplacé par l'on en F.E. et même parfois en F.P. :

L'on n'y comprend plus rien.

On trouve cette forme surtout après :

Si : *Si l'on veut.*

Ou : *Ou l'on accepte, ou l'on refuse.*

Et : ... *et l'on vous dira que...*

Où : *L'endroit où l'on va.*

368 **Substituts de « on » :**

a) **Vous (plutôt que nous) :**

Vous marchez parfois des heures dans ce pays, sans rencontrer âme qui vive (= on marche...).

b) **F.P. fam. ils :**

Ils ont encore augmenté les cigarettes!

les gens :

Les gens savent si bien vous remettre à votre place!

c) **La forme pronominale à valeur passive :**

Il se dit bien des sottises — Il se vend beaucoup de livres (= on dit... — on vend...).

368 Normalement, on se répète, surtout dans le F.P. :

bis *On va et on vient — On dit et on écrit.*

Quelconque, n'importe quel

369 Ces adjectifs signifient que la détermination serait indifférente à celui qui parle. *Quelconque* se place généralement après un nom précédé lui-même de l'article indéfini :

Ouvrez un journal quelconque.

Devant le nom il a plutôt la valeur d'un diminutif.

Si vous éprouvez une quelconque frayeur...

N'importe quel, placé devant le nom, sans article, est plus courant, dans le F.P. : *Ouvrez n'importe quel journal.*

N. B. — Dans la langue courante d'aujourd'hui, *quelconque*, épithète ou attribut, a pris souvent le sens de médiocre. Ainsi employé, il est un véritable adjectif qualificatif :

Cet homme me paraît quelconque. Je le trouve très quelconque.

370 Le pronom est n'importe qui (ou : le premier venu¹) comme nominal :

N'importe qui vous dira que vous avez tort.

N'importe lequel, comme représentant :

Prenez un livre, n'importe lequel.

N. B. — Pour quel qu'il soit : v. n° 727. Pour quiconque : v. n° 410.

1. Quelquefois aussi : *l'homme de la rue*, ou : *le Français moyen* : *L'homme de la rue s'intéresse aux vedettes de cinéma.*

- 371 Une sorte de, une espèce de, une manière de, comme un, impliquent une ressemblance approximative.

J'ai entendu *une sorte de* grondement, *comme un* grondement.
de même : Je ne sais quel, Dieu sait quel :
Ce garçon a contre moi *je ne sais quelle* hostilité.

Tel (= démonstratif)

- 372 a) Il a le sens de pareil :

Le fils est *tel* que le père¹. (Voir la comparaison, n° 768.) —
Les enfants, *telles* des souris², couraient dans la chambre — Je
n'ai jamais vu *une telle* audace. (L'article est placé devant *tel*,
qui comporte ici une valeur intensive [v. n° 374].)

Employé comme attribut, devant : être, devenir, rester etc., **tel**
rappelle ce qui précède :

Telles furent ses paroles (= voilà ses paroles).

Tel quel signifie : dans l'état où il est.

Emportez ce paquet *tel quel*³.

- 373 La valeur d'indéfini domine dans certains emplois :

Si vous lui demandez *telle ou telle* chose (= n'importe quelle
chose), il refuse.

Le pronom correspondant est **tel** (nominal) :

Tel dit oui, *tel* dit non (F.E.) = L'un dit oui, l'autre dit non.

(Ce tour est vieilli ; le français d'aujourd'hui emploie plutôt : un tel).

Tel qui signifie : quelqu'un qui (proverbes) : *Tel qui* rit vendredi
dimanche pleurera — ou : *Tel* rit vendredi, *qui* dimanche pleurera.

Le pronom un **Tel** désigne aussi une personne qu'on ne veut pas,
ou qu'on ne peut pas nommer :

Adressez-vous à *un Tel* ; il vous rira au nez.

- 374 b) Souvent **tel**, devenu une sorte d'adjectif qualificatif, marque
l'intensité (voir n° 372) :

Il faisait une chaleur *telle* (ou : une *telle* chaleur) que l'on dut
ouvrir toutes les fenêtres.

Comme attribut :

On dut ouvrir les fenêtres : *telle* était la chaleur ! (Voir la cause,
n° 687 bis.)

1. En F.E. : Tel père, tel fils (*inversion des termes, répétition de tel*).

2. Notez l'accord : = des souris sont telles. Mais de plus en plus on trouve : tels des souris.
V. n° 147, note.

3. Le F.P. pop. dit souvent : tel que — Emportez ce paquet tel que.

Même (= terme d'identité)

375 Le même (adjectif ou pronom) a trois emplois distincts dans le sens de l'identité :

a) Il s'applique à plusieurs êtres ou objets, semblables entre eux, appartenant chacun à un seul « possesseur » (il est alors généralement précédé de l'article) :

J'ai acheté *la même* grammaire que toi (Il y a, en fait, plusieurs livres, mais ils sont semblables entre eux).

Pronom (représentant) :

J'ai *la même* que toi (= la même grammaire).

b) Il s'applique à un ou plusieurs êtres ou objets communs à plusieurs possesseurs :

Nous avons *le même* père (ou : *un même* père, avec une nuance affective) (= un seul père, un seul et même père). Nous avons *les mêmes* joies, *les mêmes* peines.

Pronom (représentant) :

Quant aux joies et aux peines, nous avons *les mêmes*.

c) Il s'applique à un ou plusieurs êtres ou objets déjà mentionnés :
Les mêmes gens sont revenus.

Pronom (représentant) :

Les mêmes sont revenus.

D'où par extension, comme nominal :

Ce sont toujours *les mêmes* qui se font tuer.

375 Moi-même, toi-même, lui-même, signifient moi, toi, lui en personne :

N'envoyez pas votre adjoint; venez *vous-même*.

On peut dire : *lui-même* viendra; ou : il viendra *lui-même*.

Lui-même s'emploie aussi avec un nom :

Le père *lui-même*.

Plus rare (F.E.) est l'expression : *le père même* — Mais on dit couramment : Il est *la bonté même*, *le courage même* (valeur intensive).

En revanche, on ne dirait plus, comme Corneille (*Le Cid*) :

« Sais-tu que ce vicillard fut *la même* vertu ? » pour : la vertu même.

En effet, si l'article précède immédiatement même, l'expression prend le sens du n° 375 (identité). Cet article peut d'ailleurs être absent (F.E.), d'où plus de force dans l'expression (voir n° 260) :

Nous avons *mêmes joies, mêmes peines*.

N. B. — Le même peut être suivi de *que* : *les mêmes qu'hier* — ou du *relatif* :

Les mêmes qui étaient venus hier. (Voir n^{os} 412, 768.)

376 Employé comme adverbe, *même* signifie et aussi :

Les femmes, les vieillards, *même* les enfants (ou : les enfants *même*¹) furent emprisonnés.

Autre

377 exprime, au contraire, la **différence**.

a) Après l'article indéfini et précédant un nom (le nom reste alors vraiment indéterminé) :

Prenez *un autre* livre; d'*autres* livres.

b) Après l'article défini (il détermine un nom en l'opposant à des êtres ou des choses déjà nommés) :

Prenez plutôt l'*autre* livre, *les autres livres* (= tous les autres).

Nous *autres*, vous *autres* renforcent parfois le pronom de la 1^{re} et celui de la 2^e personne du pluriel dans le F.P. fam. :

Venez, *vous autres*.

Eux *autres* (= eux) est plus franchement populaire. Mieux vaut l'éviter.

378 Les pronoms correspondants sont : un *autre*, nominal (*Un autre* vous approuvera peut-être) — ou représentant (*Votre cigare est humide; prenez-en un autre*) — L'*autre*, nominal (Il faut penser *aux autres* — et, F.P. pop. : *Écoute l'autre!* Comme dit *l'autre*) — ou représentant (*Mon œil droit voit mal; l'autre est bon*).

N. B. — Sans article : *autre chose* (Choisissez *autre chose*) — et l'adverbe *autre part* (= ailleurs : Il habite *autre part*).

Autrui

379 Le pronom *autrui* (F.E.) est une ancienne forme de complément s'appliquant aux personnes. En principe il ne faut pas l'employer comme sujet² :

Le bien d'*autrui* tu ne prendras.

1. Une orthographe déjà ancienne admet encore ; les enfants *mêmes*, à cause de la confusion de sens avec *eux-mêmes*.

2. Mais Sartre a écrit dans « L'Être et le Néant » : « *Autrui* a barre sur moi. » — Et Simone de Beauvoir dans « La Force de l'Âge » : « *Autrui* la fascinant. » Le premier exemple est difficilement condamnable, il se justifie par le voisinage de tours sartrien comme : l'être pour *autrui*.

N. B. — On dit : **personne d'autre, rien d'autre, quelqu'un d'autre, quelque chose d'autre.** Voyez-vous quelque chose *d'autre*¹ à lui dire? **Autre se construit alors comme un adjectif qualificatif (cf. rien de neuf).**

Pour l'un... l'autre, voir n° 361.

Pour l'accord du verbe avec l'un et l'autre, l'un ou l'autre, voir n°s 579 et 581.

INDÉFINIS IMPLIQUANT UNE IDÉE DE QUANTITÉ

I. QUANTITÉS POSITIVES

Quelques

380 Cet adjectif signifie : un petit nombre de.

Faisons *quelques* pas ensemble.

On emploie aussi : **plusieurs, ou maints ou maint (F.E.); divers, différents (sens quantitatif et qualitatif).**

Tous ces « indéfinis » se placent avant le nom :

Plusieurs personnes vous diront que... — Il répéta *maintes* fois (*mainte* fois) — Je l'ai vu en *diverses* circonstances, en *différentes* circonstances.

Quelques, divers, différents peuvent être précédés de l'article ou de : **ces... mes...**

Les quelques personnes que j'ai aperçues... — Il m'a pris *mes quelques* sous.

Seul, plusieurs est à la fois adjectif et pronom (représentant et nominal).

Le pronom qui correspond à **quelques** est **quelques-uns**, généralement représentant, mais parfois nominal :

« Le monde sera sauvé par *quelques-uns*. » (A. Gide).

N. B. — **Plus d'un** est suivi, normalement, du singulier : *Plus d'un* me l'a dit. **Plus de deux, de trois, etc.,** sont suivis du pluriel : *Plus de deux* me l'ont dit.

Tout

Tout, adjectif pluriel.

381 Il exprime la pluralité totale et s'accompagne de l'article défini ou du démonstratif, ou du possessif :

Tous les hommes, *tous ces* hommes, *tous mes* hommes, ont droit à la vie. (= les hommes, ces hommes, mes hommes sans exception).

1. **Quelque autre chose** appartient au F.E.

Remarquez que l'article est absent de beaucoup d'expressions anciennes, de cette valeur :

Travaux en *tous* genres, vêtements de *toutes* sortes — Courir de *tous* côtés.

De l'ancienne langue nous vient l'adverbe composé **toujours**, qui s'écrivit d'abord *tous jours* (*tuz jurs*). — Un **tour** comme : être prêt à *tous événements* (ou : à *tout événement*) est plus concis et plus vigoureux que : à **tous les événements**.

Dans : *tous les dix ans*, *tous* a une valeur de distributif (= chaque dixième année, **tour** qui ne s'emploie pas).

382 Tout adjectif singulier. Il signifie alors :

a) **Chaque, n'importe quel** (sans article, ni adj. démonstratif, ni adj. possessif) :

Tout homme a droit à la vie.

Le **tour** est plus vigoureux que : Tous les hommes..

N. B. — On écrit : de *toute* sorte ou de *toutes* sortes. Mais seulement au singulier : De *toute* façon, je refuse — A *tout* hasard, je viendrai demain — En *toute* saison.

b) **Seul, seule**, dans certaines expressions encore vivantes :

Pour *tout* salaire, pour *toute* récompense, pour *tout* potage. C'est *tout* mon bagage — C'est *tout* ce que je sais.

c) **Tout entier** — **Tout** est alors généralement suivi de l'article défini, ou indéfini, ou du démonstratif, ou du possessif :

Toute la ville en parle — Vous avez scandalisé *toute une* ville, *toute cette* ville.

S'il s'agit d'un titre d'ouvrage, **tout** s'accorde aujourd'hui, le plus souvent, au féminin singulier et au féminin pluriel :

J'ai lu *toute* l'« *Odyssée* », *toutes* les « *Confessions* » de Rousseau.

Plus rarement au masculin pluriel ; on écrira donc :

Tout « *Les Martyrs* » de Chateaubriand.

Si le nom n'est pas précédé de l'article, **tout** reste invariable¹ :

Tout « *Phèdre* », *tout* « *Émaux et Camées* ».

S'il s'agit du nom de l'auteur, employé pour désigner l'œuvre, il vaut mieux laisser **tout** invariable :

J'ai lu *tout* Madame de Sévigné.

1. Comme le fait remarquer M. Grevisse.

- 383 On retiendra, d'autre part, l'expression invariable **le tout...** suivie d'un nom de ville pour désigner aujourd'hui la partie « distinguée » d'une population :

Le tout-Paris assistait à cette brillante soirée.

Et les expressions du **F.P. fam.** : *A la toute fin* (= tout à fait à la fin) — *Dans sa toute jeunesse* (= dans les premiers temps de sa jeunesse).

L'article **indéfini** se trouve dans des tours du **F.P. fam.**, mais il est placé devant le nom :

C'est *tout un* travail — Évitez cette démarche : ça ferait *toute une* histoire.

De ces expressions où **tout** prend valeur d'un **superlatif**, on peut rapprocher celles-ci, sans article (**F.P. fam.**) :

A toute vitesse, *à toute* allure.

N. B. — Pour tous les deux, tous les trois, voir n° 202.

384 Tout pronom.

Au singulier, **tout** signifie :

- a) la **totalité** de cela, de l'ensemble en question :

Voici dix kilos de pommes; prenez *tout*, si vous voulez.

- b) **N'importe quoi**, en général :

Tout l'ennui.

Au pluriel, **tous** signifie :

- a) les **êtres** ou les **choses** dont il s'agit, sans exception.

Tous répondront oui — Ces livres sont *tous* pour vous.

- b) **N'importe qui**, en général : *Tous* te le diront.

Mais il est plutôt rare dans cet emploi et l'on trouve couramment : *Tous* les gens te le diront (quelquefois : *Tout un chacun* te le dira — expression vieillie).

N. B. — Dans « **tous** » pronom, l' **s** est articulé. Dans « **tous** » adjectif, il ne l'est pas : *tu (s)* les hommes.

Tout le monde (verbe au singulier) remplace très souvent **tous** :

Tout le monde est présent.

N. B. — Tout comme nom.

Précédé d'un article, **tout** (singulier) signifie : la **totalité** d'un ensemble :

Ces trois livres forment *un tout* — Jouer *le tout* pour *le tout*.

Au pluriel, on écrit : plusieurs *touts* distincts les uns des autres (cité par Littré).

385 Valeur adverbiale de « tout ».

Tout s'emploie au sens de tout à fait, et reste invariable, en principe :

Ils sont *tout* contents — Ils étaient *tout* feu *tout* flammes — Une robe *tout* laine.

Devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un h aspiré, l'accord se fait :

Elle est *toute* contente, elles sont *toutes* contentes, *toutes* honteuses.

Mais devient un adjectif féminin commençant par une voyelle ou un h muet, l'accord est facultatif :

Elle est *toute* étonnée, *toute* heureuse; ou : *tout* étonnée, *tout* heureuse.

Si tout est suivi d'un nom abstrait, il s'accorde avec le nom.

Il est *toute* bravoure, *toute* bonté.

386 Tout autre.

a) Si tout signifie n'importe quelle (cf. 382 a) il s'accorde :
Toute autre difficulté provoquerait mon refus.

b) S'il signifie tout à fait, il reste invariable :

C'est *une tout* autre difficulté — Il m'a parlé de *tout* autre chose.

Tout à.

Dans : Elle est *toute* à vous, *toute* est adjectif. Mais on peut écrire, dans le même sens, avec *tout* adverbe : Elle est *tout* à vous.

Au pluriel, tout reste invariable (Elles sont *tout* à vous). Sinon, il aurait le sens de : toutes sans exception (Elles sont *toutes* à vous).

Tout en.

On écrit : Des tissus, des robes *tout* en laine; elles sont *tout* en larmes. (Le pluriel aurait le même sens que ci-dessus.)

Devant un gérondif (voir n° 559 bis) tout reste invariable :

Tout en m'aidant ils (elles) m'ont gêné.

Chaque

387 C'est un adjectif indéfini qui n'a qu'une forme et s'emploie toujours au singulier. Il se place toujours avant le nom.

Chaque garçon (*chaque* fille) reçut une récompense.

La langue courante dit, de plus en plus : Ces oranges m'ont coûté 2 F *chaque*. Mieux vaut dire : Elles m'ont coûté 2 F *chacune*.

388 Chacun, en effet, est le pronom correspondant à chaque :

Chacun pour soi, voilà un principe égoïste.

(Pour l'emploi de son, leur, etc., après chacun, voir le n° 320.)

II. QUANTITÉS NÉGATIVES (VALEUR ZÉRO)

Adjectifs

- 389 **Nul, nulle**, placés devant un nom, appartiennent aujourd'hui plutôt au F.E. littéraire. Assez rarement employés au pluriel¹, ils s'accompagnent de la négation *ne* ou de la préposition *sans* :

Nul citoyen *n'a* le droit d'ignorer la loi — *Sans nulle* crainte.

Employé après un nom, ou comme attribut, **nul** est un adjectif qualificatif qui signifie sans valeur :

Voilà un travail *nul* — Cette autorisation est *nulle*.

Aucun, aucune ont pris, à la longue, la place de **nul** dans la langue courante. Plus rares encore, au pluriel, que **nul**², ils sont, au singulier, d'un usage fréquent et s'accompagnent de *ne* ou de *sans* :

Vous *n'avez aucune* patience — Vous êtes *sans aucune* patience.

On dit aussi, avec quelque affectation :

Vous êtes *sans* patience *aucune*.

Aucun s'emploie seul (donc sans *ne*) dans les phrases elliptiques :

De tes amis qui viendra? — *Aucun*.

N. B. — En F.P. **pas un, pas une** remplacent très souvent **aucun, aucune**, mais avec plus d'énergie :

Pas un camarade *ne* voudrait être à ta place.

Pronoms

- 390 **Nul ne...** (nominal, ou représentant) — Pars : *nul ne* t'en empêche (nominal) — De ses amis, *nul n'est* plus qualifié pour l'aider (représentant).

Aucun ne..., aucune ne..., pas un ne... (généralement pour représenter un nom antécédent) — Parmi tes amis, *aucun ne* viendra.

Parmi tes amis, qui viendra? — *Aucun* (ou *pas un*; jamais *nul*, tout seul).

Pas un peut, parfois, être nominal :

Pas un ne t'en voudra (= personne).

Personne ne..., rien ne... sont les pronoms les plus courants.

Je *ne* vois *personne* — Je *ne* vois *rien* — *Personne ne* te voit — *Rien ne* te presse — Je *n'ai* vu *personne* — Je *n'ai* *rien* vu. (v. n° 809)

Et, dans les phrases elliptiques :

Qui m'appelle? *Personne* — Hier, *rien*! Aujourd'hui, *rien*!

1. Pluriel qui est obligatoire si le nom n'a pas de singulier ; sans *mils* frans.
2. Mais on écrit : sans *aucuns* frans aussi bien que ; sans *peids* frans.

Pour renforcer la négation, on dit : *rien du tout*, ou, plus rarement : *personne du tout* (S. de Beauvoir, *Les Belles Images*).

Parfois on emploie quelconque :

Ne le dites à *quelconque* (= à personne, à qui que ce soit).

Notez que les indéfinis négatifs peuvent, dans divers cas, avoir grammaticalement une valeur affirmative (= quelqu'un, quelque chose) :

1. Après *sans* :

Il parla *sans aucune gêne* (= sans une gêne quelconque).

2. Dans certaines interrogations du F.E. :

Est-il *personne* (= quelqu'un) qui vous approuve? Est-il *rien* (= quelque chose) qui vous presse?

3. Dans le deuxième terme d'une comparaison :

Je ferai cela aussi bien que *personne*, mieux qu'*aucun* autre.

Aucun, personne, rien, tirent cette valeur affirmative de leur étymologie même. Nul admet des constructions semblables :

Il parle sans *nulle gêne* — Est-il *nulle chose* qui vous presse? (F.E. un peu archaïque) — Je ferai cela mieux que *nul* au monde (même remarque).

En revanche, *rien*, employé comme nom, garde une valeur négative :

« *Ce rien* qu'on nomme science. » (Bernis, cité par Littré).

ou presque négative :

« Une ombre, un souffle, *un rien*, tout lui donnait la fièvre. »

(La Fontaine, *le Lièvre et les Grenouilles*.)

— Mozart a composé le ballet des « *Petits riens* ».

Pour les relatifs indéfinis, voir les n^{os} 410; et 727 et suivants.

LE PRONOM RELATIF

- 391 Dans la phrase : J'ai retrouvé le livre qui me manquait, **qui** représente **livre** (= ce livre me manquait). C'est donc là un pronom. Au nom **livre**, déjà objet de « j'ai retrouvé », dans la première proposition, il fait jouer, peut-on dire, un autre rôle, celui de sujet dans la deuxième proposition. Il met **livre** en rapport, en relation avec la deuxième proposition : on l'appelle un pronom relatif¹.

FORMES SIMPLES DU PRONOM RELATIF

qui (généralement sujet)

que (généralement objet direct)

dont (qui assume toutes les fonctions introduites par **de**).

On peut y ajouter le relatif adverbial **où**.

Qui

- 392 Comme **sujet**, il représente les trois genres (y compris le neutre) et les deux nombres :

L'*homme qui* travaille beaucoup est laborieux.

Les *femmes qui* travaillent beaucoup sont laborieuses.

Il n'y a là *rien qui* me plaise².

Précédé d'une préposition³, il est complément indirect (d'objet ou circonstanciel). Dans ce cas, il représente presque toujours maintenant :

- a) **des personnes :**

C'est un *garçon à qui* le travail ne fait pas peur.

Pourtant, Paul Valéry a écrit, selon la syntaxe classique :

« Une fleur mourante, *à qui* le jour naissant se substitua peu à peu » (*Cahiers*).

A laquelle eût sans doute paru lourd et gauche à l'écrivain. D'autres auteurs ont pratiqué cette construction légère, malheureusement taxée aujourd'hui d'archaïsme.

1. On dit parfois, et l'appellation est très claire, pronom *conjonctif* (= qui joint) — Le nom (ou le pronom) que représente le pronom relatif s'appelle *antécédent* (= qui précède le relatif). Le tour suivant de Paul Fort, où le relatif précède l'antécédent, est plutôt exceptionnel : « L'énorme Brocéliande, d'où sortaient, *qui* vers Poi des sables se perdant, l'Aven, l'Odet, l'Elora... » (*Ballades Cornouailles*).

2. Pour les modes du verbe de la proposition relative, voir n° 415 et suivants

3. Dans *qui* n'existe pas — On dit : *en qui*.

b) des choses personnifiées :

La République à qui ils ont donné leur vie ne les oubliera pas.

c) souvent des animaux :

Ce chien, à qui vous faites tant de caresses, est dangereux.

N. B. — Pour l'emploi de lequel, v. le n° 402.

393 Qui sans antécédent : tour fréquent dans les proverbes, les dictons et certaines expressions figées, où les deux verbes ont même sujet. **Qui** équivaut alors à **celui (sujet) qui (sujet) :**

Qui va à la chasse perd sa place — Qui m'aime me suit! — Qui vivra verra — Sauve qui peut!

Qui peut même être équivalent à : celui (objet) qui (sujet) :

Choisis qui te plaira — Tout est facile à qui se porte bien.

ou à : celui (objet) que (objet) :

Embrassez qui vous voudrez (chanson enfantine) — J'ai répondu à qui vous savez.

Qui, sujet, sans antécédent peut avoir une valeur neutre (= chose qui, ce qui) dans des expressions figées :

Voilà qui va bien — Il a tout avoué, et, qui mieux est, par écrit (cf. aussi : qui pis est, qui plus est)

Pour : ce qui, qui, en apposition, voir n° 401 bis.

F.P. pop. : Dans le français parlé populaire, le pronom relatif sujet est souvent réduit à **qu'**, devant une voyelle :

C'est lui qu'a dit ça (= qui a dit).

Il faut voir là, peut-être, une élision, non de « qui », mais d'une ancienne forme sujet que, qui subsiste dans de vieilles chansons :

« Une perdriole (petite perdrix), que va, que vient, que vole... »

Dans des dictons on trouve que comme sujet neutre :

*Adviene que pourra (= ce qui pourra arriver).
Je fais ce que bon me semble.*

N. B. — Pour l'accord du verbe avec qui, voir n° 585 ter.

Que

394 Que représente les trois genres et les deux nombres. Il est le plus souvent objet direct du verbe subordonné :

Il y a des lieux que l'on admire.

Grâce à l'identité de construction de l'objet direct et de l'attribut, **que** a souvent la valeur d'un attribut :

Malheureux *que* je suis! — Le bon garçon *que* c'est!

Dans le F. E. : « *Innocent qu'il était* — (comme il était innocent) il a protesté contre cette accusation, **que est attribut** (l'antécédent étant ici l'adjectif « innocent »).

- 395 **Que est une sorte de relatif (ou un conjonctif) encore très employé pour former des compléments circonstanciels de temps (héritage de la langue classique) :**

L'année, l'été *qu'*il a fait si chaud .. (= où il a fait si chaud).
La dernière fois *que* je l'ai rencontré — Du temps *que* mon père vivait...

« Ce serait une singulière aberration **que** des chrétiens vou-lussent revenir [aux impuretés du régime médiéval] dans l'instant *qu'*elles ont perdu leur occasion historique d'exister. »
(J. Maritain, *Les Juifs parmi les nations*).

De même : *dès l'instant que* (**dès que est devenu une franche conjonction**).

N. B. — Mais on dit, on écrit généralement :

A l'heure *où* je parle... Au temps, à l'époque, à la saison *où*...
Au cas *où* il viendrait... De la façon *dont* il parle... De l'œil *dont* il me voit...

Le F.P. pop. a gardé le tour ancien :

Du train *qu'*il y va, i' fera la culbute.

Quoi

- 396 **Quoi est neutre. Il a pour antécédent rien, quelque chose, ce (= cela) ou toute une proposition — Il est toujours amené par une préposition et s'emploie surtout en F.E.**

Il n'y a *rien à quoi* je pense plus souvent qu'à la mort — *Ce à quoi* je m'intéresse, c'est [à] votre avenir — Faites d'abord votre devoir, *après quoi* nous parlerons de récompense — (voir n° 401 bis).

Notez le tour, malheureusement vieilli, où l'antécédent est un nom :

C'est une chose *à quoi* il ne s'attendait pas.

Couramment, on dit aujourd'hui : ... une chose *à laquelle*¹...

1. **Comme quoi** signifie : *cela prouve que* ; J'ai bien fait de différer ma réponse; *comme quoi* il faut toujours être prudent. Ou, moins heureusement, *selon quoi* : Un avis *comme quoi* vous êtes autoriséé... **Comme quoi** peut être aussi **interrogatif** : Raconte-moi *comme quoi* tu as été surpris (= comment).

Dont

- 397 **Dont** est un ancien adverbe relatif (et interrogatif) de lieu¹. Il exprimait l'origine, et on trouve encore en F. P. et en F. E. au sens figuré surtout : La famille *dont* il est sorti, *dont* il est né... — L'idée *dont* je suis parti... Et au sens propre (F. P. pop.) : le lieu *dont* tu viens... (En ce dernier sens, on emploie plutôt le relatif adverbial : d'où².)

Aujourd'hui, et d'une manière générale, **dont** absorbe toutes les valeurs de la préposition de, comme complément d'un nom, d'un verbe, d'un adjectif, d'une expression de quantité placés dans la proposition relative :

● **Complément de nom :**

Voici le professeur, *dont* les élèves ont si bien réussi, *dont* je suis l'élève, *dont* je connais les élèves (on dit en effet : l'élève du professeur).

● **Complément d'adjectif :**

C'est une voiture *dont* je suis content (on dit : content de).

● **Complément de verbe :**

Quel est le mal *dont* vous vous plaignez ? (on dit : se plaindre de).

● **Complément d'une quantité (partitif) :**

J'ai là des livres *dont* je peux vous prêter quelques-uns (on dit : quelques-uns des livres).

N. B. — Dans ce sens de partitif, **dont** s'emploie assez souvent sans le verbe être :

Voici dix livres, *dont* quatre reliés.

Dont peut avoir pour antécédent le pronom neutre **ce** :

C'est *ce dont* je me plains (= c'est de cela que je me plains ; ou : c'est de quoi je me plains).

Ce est aujourd'hui employé pour introduire une relative apposée à une autre proposition :

Il m'a évincé, *ce dont* je me plains (= acte dont je me plains).

(Mais voir n° 401 bis.)

- 398 **Remarque importante :** Lorsque le nom que complète le relatif est lui-même complément indirect, **dont** doit être remplacé par : **de qui**, **duquel** (de laquelle, desquels, desquelles) si l'antécédent est une personne ou un animal ; par **duquel**, **de laquelle**, etc.. si l'antécédent est une chose.

Et le complément indirect en question doit se placer, avec sa préposition, entre l'antécédent et le relatif.

1. Du latin populaire **de unde** = d'où.

2. La langue classique a connu cet emploi de **dont**.

Évitez de dire :

Le garçon dont je m'intéresse à l'avenir¹... Mais : Le garçon à l'avenir de qui je m'intéresse... (F.P. : à l'avenir duquel...).

Et de même :

Le livre à la rédaction duquel je travaille.
Le parc dans les allées duquel je me promène...

Si pourtant il s'agit d'une locution verbale, le F.P. fam. emploie parfois dont :

Les honneurs dont il est à l'écart (être à l'écart de = être exclu de).

Cette construction gagne du terrain, même en F.E.

Si le nom que complète le relatif est sujet ou objet direct, ou attribut, c'est dont qui sera employé, et ainsi construit :

Nom sujet : Un parc dont les allées sont droites.

Objet direct : Le parc dont j'ai sablé les allées.

Attribut : Cet enfant dont Jean est le père.

Mais la construction de l'objet direct et de l'attribut est délicate. On peut tomber dans l'équivoque : Un homme dont la science remplit la vie... Cet enfant dont le directeur est le père... sont des phrases obscures ou ridicules.

Mieux vaut dire :

Un homme dont la vie est consacrée à la science — Cet enfant qui a le directeur pour père.

Dont complément de plusieurs noms ayant des fonctions différentes : cette construction est normale, si les noms sont sujets et objets directs :

Un garçon dont la réputation (sujet) dépasse le mérite (objet direct).

Mais on trouve :

« Le film dont le metteur en scène a veillé scrupuleusement sur l'authenticité » (*Le Monde*) [ou : sur son authenticité.]

399 Dans un autre ordre, si l'on peut dire correctement : Un homme dont l'honnêteté le recommande à notre estime, on dira, avec plus d'élégance : Un homme que son honnêteté recommande...

1. Relevé à la Télévision du 23 janvier 1966 : « ... un poète dont je parlerai des œuvres ». Le cas est de plus en plus fréquent.

400 **Dont** est aussi un moyen d'introduire une proposition subordonnée d'objet en évitant une cascade de **que** et de **qui** : Au lieu de : Un garçon *que* je sais *qui* vous respecte — ou : *que* je sais *que* l'on estime, **tours archaïques¹**, on pourra dire :

Un garçon *dont* je sais (= au sujet duquel je sais) *qu'*il vous respecte.

Un garçon *dont* je sais *qu'*on l'estime².

N. B. — Sont incorrects des tours comme : L'homme *qu'*on croit *qu'*il est allé... **F.P. populaire³**.

401 **Où** (d'où, par où, jusqu'où)

Est un adverbe relatif de lieu et de temps, qui, aujourd'hui, n'a pour antécédent qu'un nom de chose :

Viens me rejoindre *au bureau où* je travaille.

L'été est *la saison où* les enfants ont leurs grandes vacances.

On dit, on écrit : Le jour *où* je l'ai vu ou : Le jour *que* je l'ai vu. Mais le **F.P. fam. préfère** : le jour *que* ... et la fois *que*... à : le jour *ou*..., la fois *où*... (v. n° 395)

Remarque : L'antécédent de *où* peut être un adverbe de lieu :

Ton livre est *là où* tu l'as mis.

401 bis Nous avons noté (n° 359, 359 bis, 359 ter) l'emploi des neutres : **ce qui**, **ce que** (et même, moins correctement, **ce à quoi**, **ce pour**, **quoi**...) dans l'interrogation indirecte.

Les mêmes formes composent aussi des pronoms relatifs, où le démonstratif **ce** a perdu sa valeur particulière, pour se fondre dans une même expression avec **qui**, **que**, **quoi**.

On distinguera par conséquent : Je demande *ce que* tu fais (*ce que* : interrogatif = quelle chose? quoi?) et : Je te donne *ce que* j'ai (*ce que* : relatif = la chose que), *ce à quoi* tu prétends (= la chose à laquelle...).

● Ces formes peuvent précéder l'expression **c'est** (mise en relief) : *Ce qu'*il veut, *c'est* votre démission — *Ce à quoi* il aspire, *c'est* à dominer.

● Elles peuvent être apposées à une proposition :

Il est franc, *ce qui* me plaît — Tu réussiras, *ce dont* personne ne doute — Le temps s'est gâté, *ce à quoi* tu n'avais pas pensé.

A l'exemple du français classique, certains écrivains emploient ces relatifs sans le démonstratif **ce**. Ainsi, chez H. de Montherlant :

« M. Dandillot était assez vivant pour se contredire furieusement, *qui* est la vie même » (*Pitié pour les femmes*) = **ce qui** est... — « Il s'en pavane un peu, dont il a honte » (*Les Lépreuses*) = **ce dont**...

1. Mais *qui* avaient leur commodité ...

2. Ou encore : que je sais estimé.

3. Mais on pourra dire : ...*dont* on croit qu'il est allé, ou, avec une proposition infinitive (F. E., v. n° 550) : L'homme *qu'*on croit être allé ...

C'est une construction archaïque, qui exige pour être maniée un sens très sûr de la langue. sinon on risque l'équivoque.

Mais le F.E. utilise assez volontiers à quoi, par quoi, de quoi :
Il me demande *de* l'aider; à *quoi* je m'emploierai.

FORMES COMPOSÉES DU PRONOM RELATIF

402

Masculin		Féminin	
<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>
lequel	lesquels	laquelle	lesquelles
duquel	desquels	de laquelle	desquelles
auquel	auxquels	à laquelle	auxquelles

Ce pronom a toujours un antécédent, d'après lequel il varie en genre et en nombre.

a) Dans le français d'aujourd'hui, c'est, en règle générale, ce pronom que l'on emploie, quand l'antécédent est un nom de chose ou d'animal, après une préposition autre que « de » (car alors on emploie plutôt *dont*) :

J'aurai enfin une maison *dans laquelle* je serai à l'aise.

Voilà un outil *avec lequel* je pourrai travailler.

b) On peut aussi employer le relatif composé, en F.P. notamment, après un antécédent nom de personne, complément indirect :

L'homme *à qui* ou *auquel* j'ai parlé.

c) Après un antécédent quelconque, *duquel*, *desquels*, etc., s'emploient là où *dont* n'est pas possible (v. n° 398).

403

d) Comme sujet ou objet direct, le pronom composé n'est plus employé aujourd'hui, sauf :

1. dans certains textes juridiques :

Ont comparu trois témoins, *lesquels* ont affirmé...

2. dans le français écrit, pour éviter une équivoque entre deux antécédents possibles, de genre ou de nombre différents :

« Vous savez qu'il y a une édition contrefaite de mon livre, *laquelle* doit paraître bientôt » (J.-J. Rousseau, *Correspondance*).

... et pour éviter la répétition de *qui* : « ... les changements radicaux qui sont absolument imprévisibles, sinon dans un avenir lointain, *lequel* ne relève pas de la politique » (*Le Monde*, 29 janvier 1965).

[Lequel permet ici l'ouverture d'une sorte de parenthèse sur un antécédent différent.]

Pour les accords du verbe avec le pronom relatif, voir n° 585 bis.

PLACE DU PRONOM RELATIF

404 En règle générale, il suit immédiatement l'antécédent¹.

Exceptions :

1. Si le relatif complète un nom lui-même complément indirect (v. n° 398) :

Elle porte des bijoux, sur la valeur *desquels* on peut hésiter.

2. Si l'antécédent est un pronom personnel atone (le, la, les) objet direct d'un verbe comme voir, entendre :

Je le vois *qui* court (= je le vois courir).

3. De même après le voilà, la voilà, les voilà :

La voilà *qui* sort.

4. Après un interrogatif :

Que voyez-vous *qui* vous plaise?

5. Quand l'antéposition du verbe principal allège, clarifie ou équilibre la construction de la phrase :

« Ma grand-mère le comprenait ainsi, *qui* déménageait deux fois par an » (H. Bazin, *Vipère au poing*).

Un jour vient, où l'on se tourne vers le passé.

Tel est pris *qui* croyait prendre.

Celui-là pardonne mal, *qui* pardonne seulement des lèvres.

« Comment *cela* s'est-il fait, *qui* est si contraire à sa mesure? » (M. Jouhandeau, *L'Imposteur*).

RÉPÉTITION DU PRONOM RELATIF

405 a) Le F.P. tend à répéter le relatif simple, même s'il a formes et fonctions identiques :

Les ennuis *qui* me tourmentent et *qui* m'angoissent...

Les affaires *que* je crée et *que* je dirige...

b) Le F.E. tolère mieux la non-répétition du relatif :

Les soucis *qui* l'assaillent et le tourmentent.

Les affaires *qu'*il crée et dirige.

Mais la répétition permet souvent de mettre en relief la 2^e proposition, sous forme de gradation ou d'opposition.

Voilà un fait *qui* étonnera et *qui* scandalisera.

Voilà un fait *qui* étonnera, *qui* scandalisera.

Voilà un fait *qui* scandalisera les uns, *mais qui* amusera les autres.

405 bis c) Avec la conjonction *ni*, la non-répétition est la construction correcte : Voilà un fait *qui* n'étonna, *ni* ne scandalisa.

¹ Les équivoques résultant de l'observation de cette règle ont été l'occasion de plaisanteries en français : Je suis allé chercher du beurre pour ma grand-mère qui est dans un petit pot. Cette faute s'appelle *janotisme*.

N. B. — La répétition est obligatoire, en F.P. et en F.E., avec des relatifs de même forme, mais de fonctions différentes :

L'homme *que* tu es devenu (attribut) et *que* je connais bien (objet).

Celui *dont* je vous ai parlé (objet indirect) et *dont* je vous ai montré la photo (complément de nom).

CE QUI... ET CE QU'IL...

406 Avec certains verbes tantôt personnels, tantôt impersonnels, on dit et on écrit indifféremment :

Fais *ce qui* te plaît (*qui*, sujet du verbe personnel)

ou Fais *ce qu'il* te plaît (verbe impersonnel = *ce qu'il* te plaît de faire¹).

de même : Je m'étonne *de ce qui* arrive (verbe personnel arriver)

ou Je m'étonne *de ce qu'il* arrive (verbe impersonnel il arrive)

Nous dirons *tout ce qui* conviendra (verbe personnel convenir)

Nous dirons *tout ce qu'il* conviendra (= *ce qu'il* conviendra de dire, verbe impersonnel).

Mais il est des cas où il faut absolument faire la distinction. Ainsi : Détruis *ce qu'il* te plaît (de détruire) est seul clair et correct. (Détruis *ce qui* te plaît serait absurde.)

De même on dira, on écrira : En avril ne te découvre pas d'un fil ; en mai, ôte *ce qu'il* te plaît (proverbe).

LE RELATIF ET LA MISE EN RELIEF

407 L'expression *C'est... qui* (ou *que*, à *qui*, *dont*) + un verbe sert à mettre en relief un terme quelconque, jouant le rôle d'un sujet, d'un attribut, d'un complément :

C'est Pierre *qui* a fait cela — *C'est* lui *que* je préfère — *C'est* premier *que* je voudrais être — *C'est* accepter *qu'il* faut.

(On voit que le relatif, ou conjonctif, en vient à se confondre avec la conjonction *que*, très nette dans : *C'est* demain *que* je viendrai.)

C'est à toi à qui...

La langue classique disait volontiers : *C'est à toi à qui* je parle, là où nous disons et écrivons : *C'est à toi que* je parle (ou, à la rigueur : *C'est toi à qui* je parle) — *C'est à toi à qui* je parle, qu'on entend encore quelquefois, appartient plutôt au F.P. pop.

Nous avons donc le tableau suivant :

Sujet : *C'est toi qui* parles.

Objet direct ou attribut : *C'est toi que* je vois — *C'est mécontent qu'il* est.

1. Mais : « ce qui te plaît de faire » est incorrect.

Complément indirect : *C'est à toi que je parle*¹.

Une autre mise en relief consiste à détacher, sous forme exclamative, l'antécédent du relatif (F.P. fam.) :

Ma clef, que j'oublie! — *Mon lait, qui se sauve!*

EMPLOIS SPÉCIAUX DES RELATIFS « QUI, QUE »

408 a) Qui... qui... F.E.

Ils se dispersèrent, *qui* à droite, *qui* à gauche (= les uns à droite, les autres à gauche — sujet).

On les a avertis, *qui* par lettre, *qui* par téléphone (= objet direct, plus rare).

Dans cet emploi, « *qui* » a perdu, pour un Français d'aujourd'hui, toute valeur de relatif; il a la valeur d'un indéfini (v. n° 361).

b) A qui mieux mieux (F.E.)

Ils criaient à *qui mieux mieux* (= plus fort les uns que les autres).

L'ancien français disait : Ils criaient *qui mieux mieux*.

c) « Qui » au sens de « si on » :

Tout vient à point *qui sait attendre* (dicton).

Construction courante encore au XVII^e siècle. Elle n'est plus claire pour les Français d'aujourd'hui, et devient souvent : Tout vient à point à *qui sait attendre*.

409 d) F.P. fam. Il fera beau demain, *que je crois*.

« Nous serons arrivés dans une heure, — Oh! *que vous croyez.* »

Il s'agit d'emplois populaires de *que* objet, représentant la proposition précédente².

F.E. — Elle n'est pas encore là, *que je sache* (= à ma connaissance). Même tour sans doute, mais avec un subjonctif ancien³ à valeur d'affirmation atténuée.

S'écrit encore, mais toujours avec une principale négative (ou, plus rarement, interrogative) :

Est-il venu, *que vous sachiez?* (= est-il venu, à votre connaissance?) voir n° 522.

1. Ici, *que* est conjonction.

2. Ce fut un tour de la langue classique.

3. Probablement emprunté tel quel au latin par les humanistes du XVI^e siècle.

LES RELATIFS INDÉFINIS

- 410 Avec l'indicatif (ou le conditionnel de supposition) : quiconque... (tout homme qui...)

Quiconque est un pronom relatif contenant en quelque sorte son antécédent. Il doit donc, comme *tel*, être en rapport avec deux verbes.

Quiconque *prie sera exaucé.* (= [Celui] qui prie sera exaucé.)

Ce pronom, toujours du **singulier**, est généralement **masculin**.

Remarque : « **Quiconque** » est assez souvent employé comme pronom indéfini avec la valeur de : personne ou n'importe qui :

Je ne le dirai à *quiconque* — Si vous le dites à *quiconque...* —
Je le sais mieux que *quiconque*.

Tous ceux qui, tout ce qui, ce qui sont aussi des pronoms relatifs indéfinis dont il serait peu pratique d'analyser les différents éléments.

- 411 **Tel qui** signifie **quelqu'un qui, celui-là qui**, l'ensemble de la phrase ayant une valeur de **possibilité**; on ne trouve plus guère cette expression que dans des dictons ou proverbes :

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.
Tel est pris qui croyait prendre.

- 412 **Le même qui** :

Le relatif qui peut avoir pour antécédent **le même** :

Le même qui était venu hier est revenu aujourd'hui.

J'ai rencontré *le même homme que* j'avais déjà remarqué
(voir aussi la comparaison, n° 768).

Avec le subjonctif :

Qui que vous soyez — **quel qu'il** soit... voir n°^{OB} 727-728.

L'ADJECTIF RELATIF (F.E.)

413 Il a les mêmes formes que le pronom composé lequel, laquelle, etc.

On répète après lui le nom qui, dans la construction courante, serait l'antécédent d'un pronom relatif :

Il s'empara d'un poulet, *lequel* poulet fut bientôt plumé et rôti (... d'un poulet qui fut bientôt... — mais l'emploi de lequel permet une pause, qui peut répondre à une intention de l'auteur).

L'adjectif relatif est archaïque et rare, sauf dans certains textes juridiques et, surtout, dans le cas où l'on veut éviter une équivoque (cf. l'emploi de lequel, pronom, n° 402).

Ainsi, le passage de Rousseau, cité au n° 403, pourrait s'écrire (moins bien) :

Vous savez qu'il y a une édition contrefaite de mon livre, *laquelle* édition doit paraître bientôt.

Enfin l'adjectif relatif subsiste aujourd'hui dans l'expression figée auquel cas :

Si la route est bonne, *auquel cas* notre voiture roulera vite, nous arriverons vers midi.

Mais on préférera dire, couramment :

Si la route est bonne, *et dans ce cas* notre voiture roulera vite...

N. B. — Quel, dans : tel quel (voir n° 372) et sans doute dans : quel qu'il soit (voir n° 727), est un ancien adjectif relatif.

LES PROPOSITIONS RELATIVES

- 414 Remarque préliminaire : les paragraphes précédents contiennent déjà mainte observation importante sur la construction des propositions relatives.

Ces propositions peuvent :

(I) être simplement **déterminatives**

(II) traduire une circonstance de cause, de conséquence, etc.

I PROPOSITIONS SIMPLEMENT DÉTERMINATIVES

- 415 Elles servent à préciser le sens ou la valeur du nom (ou du pronom), de l'adjectif, de la proposition entière qui sont les antécédents :

J'ai vendu les tableaux *qui étaient dans mon salon*.

L'identité de ces tableaux est précisée par la proposition relative (qu'annonce justement l'article défini).

Dans ce cas la relative a souvent une valeur d'adjectif :

L'heure *qui conviendra*, l'heure *qui conviendrait* = l'heure convenable.

(Mais on constate, par les exemples ci-dessus, que l'emploi d'une relative apporte, grâce au temps ou au mode du verbe, une précision utile.)

Le mode des propositions relatives à valeur d'adjectif est l'indicatif.

II PROPOSITIONS RELATIVES EXPRIMANT UNE CIRCONSTANCE

416. a) Cause : le mode est l'indicatif.

Cède ta place à ce monsieur, *qui est âgé* (= parce qu'il est âgé).

b) Opposition, concession : le mode est l'indicatif après *qui, que, dont*.

Paul, *qui a mal travaillé*, a pourtant été récompensé.

N. B. — Pour l'emploi de *qui que ce soit, quel qu'il soit*, voir n° 727.

c) Conséquence (ou plutôt : qualité, aptitude à quelque effet) :
le mode **est**, en principe, le **subjonctif** ou le **conditionnel**.

Je cherche quelqu'un *qui puisse m'aider* (ou *qui m'aiderait*).
C'est un des bons livres *qui soient faits* sur la question (exemple
proposé par Ch. Bruneau, *Grammaire historique de la langue
française*).

Mais l'**indicatif** peut être associé à l'idée de conséquence :

J'ai heurté le verre, *qui s'est brisé*.

416 bis Après un pronom relatif dont l'antécédent comprend : le **premier**,
le **dernier**, le **seul**, ou un **superlatif** (le **plus grand**, le **meilleur**,
etc.), le **subjonctif** est en principe le mode correct.

Mais, outre que le **F.P. fam.** tend de plus en plus à employer
l'**indicatif** en pareil cas, ce dernier mode est régulier s'il s'agit
d'**énoncer** un fait pur et simple du récit :

Le premier qui les *a vus* a éclaté de rire.

En revanche, le **subjonctif** est tout indiqué s'il s'agit d'exprimer
vraiment une **qualité**, une **aptitude** :

Voilà le **seul** article (le **plus bel** article) que nous *avons* en magasin.

On notera, toujours dans le même ordre d'idées (= **qualité**, **apti-**
tude), l'emploi de l'**infinitif** après un **relatif** complément indirect :

Tu trouveras à qui *parler* (= un **adversaire résolu**) — Je n'ai
vu personne à qui *parler* (= à qui **j'aurais pu parler**).

416 d) Supposition, condition :

ter Celui *qui l'entendrait* te prendrait pour un insensé.
(les deux verbes sont alors au **conditionnel**).

417 Subjonctif d'attraction :

Si la **relative** est en connexion avec une phrase exprimant la **sup-**
position, le **doute**, ou si elle dépend d'une proposition dont le
verbe soit au **subjonctif**, le verbe de la relative, en **F.E.** sera
souvent au **subjonctif** :

S'il connaissait un endroit *qui convint* mieux, il le choisirait —
« *Quelles que soient* les circonstances *qui puissent* expliquer son
erreur... » (de Gaulle, *Mémoires*) — « Pensez-vous que *je ne*
sache pas ce qu'il *veuille* dire? » (Claudel, *Tête d'Or*).

Le **F.P.** dira plutôt : S'il connaissait un endroit *qui conviendrait* mieux...
(ou *qui convienne*, sans concordance des temps) — Quelles que
soient les circonstances *qui pourraient* expliquer son erreur... —
Pensez-vous que *je ne* sache pas ce qu'il *veut* dire?

Le mode est normalement le **subjonctif**, si l'**antécédent** de la
relative, ayant une valeur **indéfinie**, est affecté d'une **négation** :

Je ne vois *pas de livre* qui vous *convienne* mieux — Il n'y a *aucun*
livre qui vous *convienne* mieux.

(Mais, avec un antécédent de valeur **définie** : Je n'ai pas trouvé *le livre que vous cherchez.*)

Si l'antécédent (indéfini) est inclus dans une interrogation, le subjonctif est seul correct en F.E. :

Avez-vous trouvé *un* livre qui vous *convienne* mieux?

(On rejoint par là le paragraphe c) du n° 416.)

Mais le F.P. fam. dira souvent :

Avez-vous trouvé un livre *qui vous convient* mieux?

417 bis Dans le tour : « ... depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et *qui* pensent » (La Bruyère) la conjonction « et » met en relief la proposition relative.

417 Le pronom relatif peut être le complément d'un terme placé loin dans la proposition relative :

A côté de :

« ... manœuvre *qu'il déjouera* »,

on peut avoir :

« ... manœuvre *qu'il est prêt à déjouer* » — « ... manœuvre *qu'il a les moyens de déjouer* » — « ... manœuvre *qu'il a toute qualité pour déjouer* ».

Mais le français n'est pas à cet égard aussi souple que l'anglais, par exemple.

LES PRONOMS PERSONNELS

418 Les pronoms personnels désignent les personnes du discours :

1^{re} personne, celle qui parle : **je, moi; nous**

2^e personne, celle à qui on parle : **tu, toi; vous**

3^e personne, celle dont on parle : **il, elle; lui, eux, etc.**

Les pronoms des deux premières personnes ne représentent pas un nom déjà exprimé. Au contraire, les pronoms de la 3^e personne, issus des démonstratifs latins, ont pour mission, le plus souvent, de représenter un nom ou un pronom énoncés précédemment :

Où est *Pierre*? — *Il* est dans sa chambre. Je vais *l'*appeler.

Du latin, les pronoms personnels ont conservé des formes différentes selon le nombre, le genre et la fonction grammaticale.

TABLEAU DES PRONOMS PERSONNELS

419

		1 ^{re} personne		2 ^e personne	
		M et F		M et F	
Singular	Sujet	je (<u>moi</u>)		tu (<u>toi</u>)	
	Objet direct	me (<u>moi</u>)		te (<u>toi</u>)	
	Objet indirect	me (<u>à moi</u>)		te (<u>à toi</u>)	
	Autres compl.	(avec) <u>moi</u> , etc.		(avec) <u>toi</u> , etc.	
			3 ^e personne		3 ^e personne forme réfléchi
			M	F	M et F
	Sujet	il (<u>lui</u>)	elle (<u>elle</u>)		
	Objet direct	le (<u>lui</u>)	la (<u>elle</u>)		se (<u>soi</u>)
	Objet indirect	lui (<u>à lui</u>)	lui (<u>à elle</u>)		se (<u>à soi</u>)
Autres compl.	(avec) <u>lui</u>	(avec) <u>elle</u>		(avec) <u>soi</u>	

1. Sont soulignés dans ce tableau les pronoms personnels en principe **toniques** (= qui portent un accent d'intensité). Ces pronoms sont généralement **dinoints** (= séparés du verbe par un autre terme ou une pause; voir n^{os} 428 et suivants).

Les autres sont généralement **atones** (= non accentués) et toujours **conjointes** au verbe (= placés **immédiatement** avant ou après le verbe).

Remarque importante : A l'**impératif affirmatif**, les pronoms compléments d'objet **suivent** immédiatement le verbe et en général sont ou deviennent **accentués** :

Suis-moi, regarde-toi, — suis-nous, regardez-vous, — prends-le, écoute-la, achète-les, réponds-lui, réponds-leur. (A l'impératif négatif, la construction des pronoms est conforme à celle de la phrase énonciative; voir n^{os} 420, 424 et 445 à 460.)

	1 ^{re} personne		2 ^e personne
	M et F		M et F
Sujet	nous (<u>nous</u>)		vous (<u>vous</u>)
Objet direct	nous (<u>nous</u>)		vous (<u>vous</u>)
Objet indirect	nous (à <u>nous</u>)		vous (à <u>vous</u>)
Autres compl.	(avec) <u>nous</u>		(avec) <u>vous</u>
	3 ^e personne		3 ^e personne forme réfléchie
	M	F	M et F
Sujet	ils (<u>eux</u>)	elles (<u>elles</u>)	
Objet direct	les (<u>eux</u>)	les (<u>alles</u>)	se [<u>soi</u> (rare)]
Objet indirect	leur (à <u>aux</u>)	leur (à <u>ellas</u>)	se [<u>à soi</u> (rare)]
Autree compl.	(avec) <u>eux</u>	(avec) <u>ellas</u>	[avec <u>soi</u> etc. (rare)]

N. B. — Formes élidées. Les pronoms atones, terminés en e ou en a : je, me, te, le, se, la, élident cet e ou cet a devant une voyelle ou un h muet :

J'honore, je t'honore, tu l'honores (= le, ou la), il s'amuse.

EMPLOI DES PRONOMS PERSONNELS¹

I. Pronoms toujours atones et toujours conjoints (compléments)

420 **Me, te** sont toujours atones et généralement placés devant le verbe, comme compléments d'objet directs ou indirects :

Tu *me* revois (objet direct : revoir quelqu'un).

Tu *me* nuis (objet indirect : nuire à quelqu'un).

Ne *me* nuis pas (impér. négatif).

Mais : dis-*moi* (impér. affirm.).

N. B. — A l'impératif affirmatif, ils se placent devant en (ou, plus rarement, y) et après le verbe : Donnez-*m'en*.

II. Pronoms généralement atones et toujours conjoints² (sujets)

421 **Je, tu, il, ils** sont toujours sujets ; ils précèdent immédiatement le verbe. Dans l'ancienne langue, voisine du lstin, où les terminaisons verbales étaient articulées et suffisaient à indiquer la personne, ils n'étaient que rarement exprimés. Nous conservons de cet usage quelques expressions consacrées :

Fais ce que *dois* — Tes père et mère *honoreras*.

1. Les réfléchis *se, soi*, et l'emploi de *tui, eux, elle, elles*, dans un sens réfléchi, seront étudiés aux n^{os} 438 à 439 *br.*

2. Sauf pour : Je, *sous-signé*,... (v. N. B.)

Je, tu, il, ils¹ sont des formes atones. Mais, dans l'inversion interrogative et dans certaines constructions, tu, il, ils, rejetés après le verbe, supportent l'accent s'ils ferment un groupe rythmique² : Parles-tu? Parlent-ils? — Peut-être viendra-t-il.

En revanche, je reste atone et on évite son inversion au présent de l'indicatif, sauf pour quelques verbes très usités et courts :

Ai-je, dis-je, dois-je, fais-je, puis-je, sais-je, suis-je, vais-je, vois-je. (On dira donc : Lequel est-ce que je prends?)

N. B. — Retenez l'usage juridique ou administratif d'un **Je** exceptionnellement tonique dans l'expression : *Je, soussigné, certifie...* (= moi qui ai signé ci-dessous, je certifie...) — C'est une survivance de l'ancienne langue.

Valeurs de « il ».

- 422 En français, le pronom de la 3^e personne du singulier masculin peut représenter des choses, aussi bien que des personnes :

Où est ton père? *Il* est là — Où est ton livre? *Il* est là.

Il perd toute valeur de masculin dans les tours impersonnels :

Il pleut — *Il* est vrai que... — *Il* est venu des visiteurs.

Le pronom prend alors une valeur neutre, ou plutôt devient une particule qui cristallise ces verbes à la 3^e personne du singulier.

On trouve aussi cette construction, surtout en F.E., avec des verbes passifs :

Il fut vendu beaucoup de livres — *Il fut procédé* au vote (passif impersonnel, v. n° 597)

ou avec des verbes réfléchis à valeur passive :

Il se vendait beaucoup de livres — *Il se peut* que je vienne.

Notez que **il** (neutre) reste inexprimé dans d'assez nombreuses expressions impersonnelles :

Peu importe — *N'importe* — *Suffit!* — *Ainsi fut fait* — *Bien lui en a pris* — *Reste à savoir si...* — *Plaise au Ciel!* — *Si bon me semble.* (P. les tours c'est, il est, voir n° 300 et suiv.)

Emploi indéfini de ils.

- 423 Dans le F.P. fam. on use de **ils** sans le rapporter à une personne ou à un objet déjà énoncés, et par allusion souvent dédaigneuse à des personnalités vagues :

Ils nous écrasent d'impôts. *Ils* ont encore augmenté les cigarettes!

Dites plutôt : L'État nous écrase d'impôts. On nous écrase d'impôts.

1. F. P. fam. — Devant consonne, et à la fin d'une phrase interrogative, *il, ils* se prononcent très fréquemment / : *il* (/) vient, *ils* (/s) viennent; vient-*il* (/) ? viennent-*ils* (/s) ? — De même, *elle, elles* se prononcent é : *e* (/le) vient, *e* (/les) viennent — Devant voyelle, *ils, elles* se prononcent iz, ez : *ils* ont, *elles* ont : izont, ezont (v. C. K. Datta, *Indian linguistics*, 1965).

2. C'est-à-dire si le pronom est immédiatement suivi d'une pause. Mais dans : parle-t-il donc? *il* est atone.

423 Elle, elles atones et conjoints devant le verbe sont sujets :

bis Elle vient, elles viennent.

Dans l'inversion interrogative, rejetés après le verbe, ces pronoms supportent l'accent et sont toniques :

Vient-elle ? viennent-elles ?

Mais, à la différence de **il, ils**, les pronoms **elle, elles** ont d'autres emplois, disjoints et toniques : voir n^{os} 428 et suivants.

III. Pronoms atones (sauf à l'impératif affirmatif) et toujours conjoints (compléments)

424 Le, la, les, placés immédiatement devant le verbe, sont des compléments d'objet directs :

Je le regarde — Je la regarde — Je les appelle.

Ces formes sont placées après le verbe, s'il s'agit d'un impératif affirmatif. Elles sont alors toniques, si elles ferment le groupe rythmique :

Regarde-le — Regarde-la — Appelle-les.

Mais : Ne le regarde pas, ne la regarde pas, ne les appelle pas.

425 Le peut être un pronom neutre.

a) Il représente l'idée exprimée par un verbe ou par toute une proposition et signifie à peu près : **cela** :

Il fait beau, je le vois — Je désire partir et même je le veux, il le faut.

b) Il représente toutes sortes d'attributs (construits comme les objets) :

Vous êtes courageux; vous l'êtes même beaucoup — Médecin, je le suis — Médecins, nous le sommes (= nous sommes cela). — « Ou vous étiez d'accord, ou vous ne l'étiez pas » (*Aux Écoutes*, 29 novembre 1963) (v. n^o 142).

Le français d'aujourd'hui tend même à employer **le** dans des cas où un **y**, complément de lieu, semblerait s'imposer :

« Henri Michaux s'est toujours tenu à l'écart de la vie littéraire, et entend le rester » (*Le Monde*, 2 déc. 1965).

c) Il accompagne souvent les expressions telles que : **plus que, autre que, moins que, mieux que** suivies d'un verbe :

Tu vas mieux que je ne le pensais. Il est plus gai qu'il ne l'était hier.

(Mais **le** est naturellement impossible avec **être** suivi d'un adjectif : Tu travailles plus qu'il n'est nécessaire.)

D'ailleurs, **ce le** disparaît généralement en F.P. :

Tu vas mieux que je ne pensais. Il est plus gai qu'il n'était hier.

A cet égard, notez les tours courants à la forme négative : A-t-il raison? *Je ne sais pas, je ne crois pas.*
et même parfois à la forme affirmative : A-t-il raison? Oui, *je crois* — *Je sais*, il est mécontent.

425 **Le**, la n'a pas de valeur précise dans certaines locutions courantes :
bis Il *le* prend de haut (= il se montre arrogant) — Je me *le* tiendrai pour dit (= je considérerai cela comme un avertissement définitif) — L'équipe de Rouen l'emporte sur celle de Caen (= triomphe de) — Nous l'avons échappé belle (= nous avons, de peu, échappé à une catastrophe) — Celui-là, il *la* connaît (= c'est un vieux malin, F.P. pop.) — Je *la* trouve mauvaise (= je suis mécontent du procédé, F.P. fam.) — On ne me *la* fait pas (= on ne me trompe pas ainsi, F.P. fam.) — Ah! vous me *la* baillez belle! (= vous me racontez là une belle histoire, F.P. fam.) — Tu me *la* copieras (= tu as de singuliers procédés, F.P. pop.)

426 **Lui, leur**, atones, placés immédiatement devant le verbe, sont compléments d'objet indirects : Je *lui* ai parlé — Je *leur* ai parlé.
Dans cet emploi atone, **lui, leur** peuvent représenter un masculin ou un féminin.

426 **Après un impératif affirmatif**, à la fin d'un groupe rythmique, **lui et leur** portent l'accent tonique : Parle-*lui* — Parle-*leur*.
bis Mais : Ne *lui* parle pas, ne *leur* parle pas (impératifs négatifs).

N. B. — N'imitiez pas le F.P. pop. qui dit **lui** au lieu de : **le lui**; **leur** au lieu de : **le leur**¹; ne dites pas, à propos d'un paquet que vous voulez envoyer à votre frère : « Je *lui* enverrai demain. » Mais : « Je *le lui* enverrai demain. »

Lui (comme **elle, elles**) peut être disjoint et tonique (v. n^o 428 et suiv.).

IV. **Nous, vous**, employés comme conjoints

427 **Nous, vous**, conjoints, sont sujets, ou compléments d'objet directs ou indirects, atones s'ils précèdent immédiatement le verbe :

Nous arrivons — Il *nous* voit — Il *vous* nuit;

mais **toniques** s'ils le suivent, à la fin d'un groupe rythmique :

Arrivons-*nous*? Aidez-*nous*.

N. B. — **Nous, vous** peuvent embrasser plusieurs personnes :

Nous peut signifier : moi + toi — ou moi + vous — ou moi + vous + lui (eux, elles), etc.

Vous peut signifier : toi + toi — ou toi + lui (eux, elles, etc.).

Moi ne peut donc être inclus que dans le 1^{er} groupe (= nous).

Nous, vous peuvent être disjoints et toniques (v. n^o 428 et suiv.).

1. Ici encore, le F.P. pop. suit les habitudes de l'ancienne langue.

V. Emplois importants de certains pronoms, comme toniques, généralement disjoints

Les pronoms moi/nous — toi/vous — lui, elle/eux, elles (et soi, que nous étudierons à part. n^{os} 438, 439) sont employés, toniques :

428 a) Comme appositions :

- au sujet, exprimé ou non :

Moi, je viens. *Moi-même*, je viendrai — *Va-t'en, toi!* — *Pierre, lui*, ne viendra pas.

- à l'objet direct :

On te cherche, *toi* — On la cherche, *elle*.

- à l'objet indirect :

On lui donne, *à lui* — On leur donne, *à eux*.

Le pronom est parfois mis en relief par : **quant à, pour** :

Quant à moi, je viens — *Pour toi*, va-t'en!

N. B. — Moi, toi, nous, vous, elle(s) toniques, employés devant le verbe, sont repris par les pronoms je, tu, me, te, nous, vous elle(s) :

Toi, tu partiras — *Nous*, ses amis, *nous* l'aiderons¹.

Au contraire, *lui, eux, sujets*, peuvent se passer de la répétition des pronoms : **il, ils** :

Lui n'a rien fait — *Eux* ne viendront pas.

Et l'on peut dire, s'il s'agit de compléments indirects :

A toi (à *elle, à eux, à elles*), je ne refuserai rien.

Pour nous autres, vous autres, voir n^o 377.

429 b) Pour ajouter un pronom à un autre sujet ou complément :

Ma mère *et moi*, nous espérons... — Ta mère *et toi*, vous... — Sa mère *et lui*, ils... — Leur mère *et eux*, ils... — *Toi et moi*, nous... — *Eux et moi*, nous... — *Toi et lui*, vous... — *Toi, lui et nous*, nous... — Vous, *elle et lui*, vous²... — *Jean et lui*, je les vois.

430 c) Comme sujets ou compléments d'un verbe non répété (notamment dans les réponses) :

Qui parle? — *Moi, toi, lui, eux, etc.*

Qui appelle-t-on? — *Moi, toi, lui, eux, etc.*

Il part, *et moi* avec lui.

431 d) Comme exclamatifs :

Toi ici! — *Lui*, faire ça!

432 e) Comme compléments de comparaison :

Il est plus grand *que moi*.

433 f) Comme sujets d'infinitifs de narration (F.E.) :

Voilà ce qu'il a dit. *Eux*, de se moquer.

1. Cependant, on trouve, dans le style « officiel » : *Nous*, préfet de la Manche, *ordonnons*...

2. Notez que, dans ces énumérations, le *moi* devra, si l'on veut parler poliment, venir en dernier lieu.

- 434 g) Comme sujets d'un participe absolu :
Lui parti, la réunion fut plus gaie.
- 435 h) Enfin, comme compléments d'une préposition :
Viens avec moi — Partez sans elles — Cette lettre est bien de lui.
- 436 N. B. — On emploie ces pronoms après : **c'est, ce sera, il reste, il y a, il n'y a que** :
- C'est moi; il y a moi; il reste, il y a eux, toi; il n'y a qu'eux¹.*

Moi, toi, etc., sont parfois attributs : Je suis toujours *moi*.

Rappelons qu'on emploie : moi/nous — toi/nous — le/la/les — lui/leur après un impératif affirmatif :

Regarde-moi, regarde-le, regarde-les, donne-leur une réponse.

- 437 Remarques sur l'emploi de **me, te, lui, leur, etc.** : (indirects atones) et de **à moi, à toi, à lui, à eux, etc.** (indirects toniques) : Normalement, les pronoms compléments d'objet indirects sont atones, et précèdent immédiatement le verbe :

Tu m'obéis — Nous leur donnons congé.

Mais certains verbes, de sens intellectuel ou moral, exigeant les formes toniques **à moi, à toi, à lui, à eux, etc.** placées après le verbe :

Je pense à toi — Je songe à vous — Je crois à lui — Je tiens à elle — Je renonce à eux².

C'est la construction obligatoire après tout verbe pronominal :

Je m'adresse à lui — Je me fie à lui.

Pour l'emploi de *y* représentant des personnes, voir n° 443.

Observations :

1. Si le pronom doit avoir une valeur de représentant (et notamment dans les réponses) on trouve souvent, surtout en F.P. fam., *y*, même avec des verbes pronominaux (voir n° 443 bis) :

Penses-tu à Pierre? — Oui, j'y pense souvent.

Croyez-vous à l'immortalité de l'âme? — J'y crois.

Et moi, tu y penses?

Lui, je ne m'y fie pas.

2. On dit au sens propre : *Elle vient à lui*; mais, au sens figuré : *Il lui vient une idée* (forme impersonnelle).

VI. Pronom personnel réfléchi

- 438 Ce pronom, employé comme complément, représente un sujet dont l'action **se réfléchit**, revient sur lui-même. Il n'a de formes particulières qu'à la 3^e personne.

¹ Voir G. Geugenheim, *Système grammatical de la langue française*.

² On dit : *Personne ne fit attention à elle* — Mais plutôt : *Personne ne leur prêta attention.* (H. Troyat, *Les Eyglétiers*).

Pour la 1^{re} et la 2^e personne on emploie :

Me, te, moi, toi, nous, vous, dans les mêmes conditions que lorsqu'ils sont non réfléchis (v. n^{os} 420, 427, 428 et suiv.) :

Je *me* rase — Vous *vous* nuisez — Je t'emmène *avec moi* —
Rase-*toi* — Ne *te* rase pas.

Pronom réfléchi de la 3^e personne. Les formes sont :

Se (atone, conjoint, objet direct ou objet indirect, singulier et pluriel) :

Paul *se* rase — Ils *se* rasent.

Soi (tonique, disjoint, complément ou apposition généralement au singulier) :

Chacun pour *soi* (voir n^o 439).

L'adverbe **même** renforce parfois ces pronoms; mais il s'ajoute à un^e forme tonique (qui redouble la forme atone) :

Je *me* reprochais à *moi-même* ce grave accident.

On *se* dupe parfois volontairement *soi-même*¹.

439 Remarques sur l'emploi des réfléchis de la 3^e personne.

Se donne souvent une valeur passive au verbe pronominal, avec un nom de chose pour sujet :

Ce château *se voit* de loin (= il est vu, on le voit), v. n^o 604.

Soi, et lui.

D'une manière générale, on emploie **lui, eux, elle, elles** pour renvoyer à des êtres déterminés :

Il s'attribue la meilleure part, à *lui* — Ce garçon ne pense qu'à *lui* — Ces filles ne pensent qu'à *elles*.

Soi ne renvoie plus guère, aujourd'hui, qu'à un être indéterminé :

Il est honteux de ne penser qu'à *soi* — Il faut parfois penser à *soi* — Le respect *de soi* est toujours nécessaire.

De là son emploi obligatoire pour représenter : **on, personne, tout le monde et, moins strictement : chacun, quiconque** :

On a souvent besoin d'un plus petit que *soi*.

Après **quelqu'un**, on trouve souvent **lui** :

« Si quelqu'un² ne voit pas clair en *lui*, c'est toi »
(R. Martin du Gard, *Les Thibault*).

De même après : **aucun homme** :

Aucun homme ne pense à *lui* en pareil cas.

1. Dans des expressions comme : Il faut faire son lit *soi-même*; Paul se rase *lui-même*, le pronom apposé renforce le sujet, plutôt que le complément.

2. Si ce quelqu'un désigne une femme on dira : Si quelqu'un ne voit pas clair en *soi*... (ou : Si une femme ne voit pas clair en *elle*, ou en *elle-même*..)

Avec des indéfinis au pluriel, eux redvient nécessaire : *Quelques-uns, certains* pensent à *eux*, d'abord (ou plutôt : à *eux-mêmes*).

Comme représentant de cela, on emploiera soi :

Cela est pénible en *soi* (Mais : *La chose* est pénible en *soi*, ou : en *elle-même*.) — *Cela* va de *soi*. (Mais on dit, on écrit : *La chose* va de *soi* ou : va *d'elle-même*. *Le refus* va de *soi*.)

En dehors de ces cas, l'emploi de soi, au lieu de lui, pour renvoyer à un être déterminé, ou à un pluriel, appartient à un F.E. archaïque et parfois affecté :

Ce joli garçon traîne tous les cœurs *après soi*.

Dans : « Il était enfermé *en soi* » (G. Duhamel. Cité par L. Spitzer, *Le Français moderne*, oct. 1940), le réfléchi évoque l'idée du *Moi*, et se justifie par là¹.

Dans les verbes pronominaux à l'infinitif, dépendant de l'auxiliaire faire, le pronom réfléchi est souvent omis :

Faites-le *asseoir* — Il m'a fait *asseoir*.

De même, en F.P. fam., dans l'expression : Je l'ai envoyé promener. Mais si le verbe à l'infinitif est normalement transitif et non réfléchi, on emploie se pour éviter une équivoque :

Comparez : Il *l'a fait arrêter* (par la police) et : Il *l'a fait s'arrêter* (sur la route)².

N. B. — Soi-disant signifie, correctement : se disant, se prétendant : un visiteur, soi-disant votre ami — Il a pris le sens de : prétendu, appliqué même aux choses : votre soi-disant succès.

439 **Soi ou soi-même peuvent être sujets :**

bis Cela semble licite quand c'est *soi* qui le fait.

ou appositions au sujet :

« On est là, *soi* et pas un autre, sur la plate-forme » (Jules Romains, cité par M. Cressot).

Ils peuvent aussi être attributs du sujet :

L'important est de rester *soi-même*.

VII. Pronoms réciproques (nous — vous — se)

440 Dans : Nous *nous* battons — Les enfants *se* battent, les réfléchis ont une valeur réciproque.

Pour renforcer l'idée de réciprocité, le français ajoute aussi les pronoms : l'un l'autre, les uns les autres, en apposition aux réfléchis :

Ils s'injurient *l'un l'autre* — Ils s'aident *les uns les autres*.

Ou les adverbes mutuellement, réciproquement :

Ils s'aident *mutuellement*.

Enfin, dans certains cas, le verbe pronominal est muni du préfixe entre : Il faut s'entraider — Les fils de l'étoffe s'entrecroisent.

1. Voir A. Dauzat, *Le Génie de la langue française*.

2. Noté par A.-V. Thomas, *Dictionnaire des difficultés de la langue française*.

VIII. Pronoms adverbiaux : en, y

441 **En**, selon son origine latine, a la valeur d'un adverbe de lieu :

J'étais là-bas; j'*en* viens (= de là).

Mais, peu à peu, son emploi s'est largement étendu; il en est venu à représenter un nom de chose (ou même de personne), ou une idée. Placé généralement en position atone, c'est-à-dire devant le verbe, il joue le rôle d'un pronom complément précédé de *de* : de lui, d'elle, d'eux, de cela.

En peut alors compléter un verbe :

Parler d'un voyage; *en* parler (objet indirect).

Jouer du piano; *en* jouer (instrument).

Être aimé de ses camarades; *en* être aimé (agent — voir n° 600).

Tuer des corbeaux; *en* tuer (partitif).

En peut compléter un adjectif :

Être digne de louanges; *en* être digne.

Je suis content que tu sois là; j'*en* suis content (ici *en* représente une proposition).

En peut compléter un adverbe de quantité, un nombre :

Combien as-tu tué de corbeaux? Combien *en* as-tu tué? — J'*en* ai tué dix¹.

Notez à ce propos que **en** est obligatoire dans les tours :

As-tu un stylo? — Oui, j'*en* ai un. As-tu des livres? — Oui, j'*en* ai — *En* as-tu de plus récents?

La possession exprimée par **en** ou **son**, **sa**, **ses**. Voir à ce sujet le n° 331.

442 **En** sans valeur précise. Voici des locutions courantes où **en** n'a plus aujourd'hui valeur analysable de pronom ou d'adverbe :

En vouloir à quelqu'un (= être fâché contre lui) — *S'en* prendre à quelqu'un (= tourner sa colère contre lui) — *S'en* remettre à quelqu'un (= lui faire toute confiance pour agir à votre place) — *En* imposer à quelqu'un (= l'influencer par le respect ou la crainte²) — Je n'*en* puis plus (= je suis à bout de forces) — Il *en* tient pour elle (= il a pour elle un penchant certain); mais elle lui *en* fait voir! ou : elle lui *en* fait voir de toutes les couleurs (= elle l'abuse, le malmène de toutes les façons) — Je m'*en* vais — Il *en* va de même pour vous et moi (= notre situation est la même) — Ne t'*en* fais pas (= ne te fais pas de souci — F.P. pop.), etc.

1. De même : *Il en est venu beaucoup* — *Il en reste deux* — Mais on dira (si beaucoup ou le nombre sont construits comme sujets) : *Beaucoup* sont venus — *deux* restent.

2. L'Académie recommande *en ce sens* : *imposer à quelqu'un* (cf. l'adj. *imposant*) — *En imposer à* signifie, dit-elle, tromper (cf. *l'imposteur*) — Mais le F.P. et même le F.E. ignorent aujourd'hui la première construction, devenue archaïque.

443 Y, comme en, vient d'un adverbe de lieu latin et signifie là :

Vas-tu là-bas? — J'y vais.

Il joue aussi le rôle d'un pronom complément précédé de à. Mais il ne représente guère que des choses ou des idées :

Et ton roman? — J'y travaille — Cette lettre, il faut y répondre.
Pensez-vous à me remettre votre rapport? — Oui, j'y pense —
La foi de mes pères, j'y suis fidèle.

On distinguera donc : Cette entreprise, j'y prêterai la main; et :
Cet enfant, je *lui* donnerai la main.

Cependant, on emploie souvent *lui* pour *y*; ainsi Montherlant, dans son discours de réception à l'Académie française, a écrit :
« Je ferais bien de *lui* mettre au moins une péroraison », *lui* représentant ici le discours.

Et, d'autre part, on trouve (dans les réponses, par exemple) *y* représentant les personnes, dans des cas où la construction ne permet pas un *lui* atone : Pensez-vous à votre mère? — Oui, j'y pense.

Y sans valeur précise.

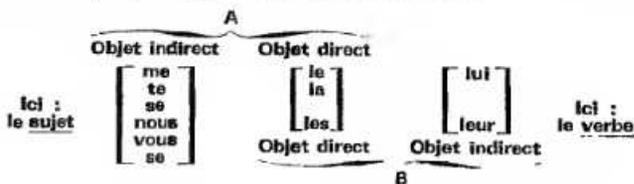
444 Voici quelques locutions courantes où *y* a perdu toute valeur précise de pronom ou d'adverbe :

Il y a des gens dévoués — *Il y va* de ta vie (= ta vie est en danger) — *J'y vois*; *j'y vois clair* — *Il s'y entend*, *il s'y connaît* (= il est habile, compétent) — Vous vous *y* prenez bien, ou mal (= vous procédez avec adresse, ou maladresse) — *N'y revenez pas* (= ne recommencez pas ce mauvais tour) — *Regardez-y* à deux fois avant d'agir (= réfléchissez bien) — *Je n'y suis pour rien* (= je ne suis pas responsable de cela) etc.

PLACE DES PRONOMS PERSONNELS MULTIPLES, COMPLÉMENTS

445 Le tableau suivant rend compte des places respectives occupées, dans une même proposition, par deux pronoms atones, selon leurs fonctions :

1. dans une phrase affirmative, à un mode autre que l'impératif;
2. dans une phrase négative, à tous les modes.



Exemples : A. Jean *te les* donne — B. Jean *les leur* donne.

On peut ajouter au tableau ci-dessus quelques remarques :

1^{er} cas :

446 Il y a un seul pronom de la 3^e personne, non réfléchi.

a) S'il est **objet direct (A)**, on le met juste devant le verbe, et l'autre pronom **le précède**. Les deux pronoms sont **atones** :

On *te le* présente — Ne *me le* présente pas.

On *nous les* présente — Ne *nous les* présente pas.

b) S'il est **objet indirect**, le pronom de la 3^e personne est mis après le verbe et devient **tonique** :

On *te* présente *à lui* — Ne *te* présente pas *à lui*.

On *nous* présente *à eux* — Ne *vous* présentez pas *à eux*.

2^e cas :

447 Les deux pronoms (non réfléchis) sont de la 3^e personne (B).

Ils sont **tous deux atones** devant le verbe. L'**objet direct** vient le premier. L'**objet indirect** est placé le **plus près du verbe** :

On *le lui* présente — Ne *le lui* présente pas.

On *les leur* présente¹ — Ne *les leur* présente pas.

(N. B. — **Y et en** viennent toujours à la fin de la série, immédiatement avant le verbe : Elle *lui en* donnera — « Pour moi je n'y *en* attache aucune » (= eucune importance, à ces affaires de bourse). [Napoléon I^{er}, lettre à Savary].

Alors les pronoms de la 1^{re} colonne peuvent être objets directs :

Elle *t'en* prie — Nous *nous y* appliquons.)

3^e cas :

448 Il n'y a pas de pronom de la 3^e personne :

Le pronom **objet direct** est **atone**, devant le verbe; l'**objet indirect, tonique**, prend place **après** le verbe :

On *te* présente *à moi* — On *vous* présente *à nous*.

449 N. B. — Dans une phrase à l'impératif affirmatif, les deux pronoms sont mis après le verbe dans l'ordre : **objet direct, objet indirect**. Le dernier porte l'**accent** :

a) Présente-*le-moi*. b) Présente-*le-lui*. c) Présente-*toi à moi*.

4^e cas :

449 se (réfléchi) :

bis **Objet indirect** : Il *se le* représente.

Objet direct : Il *se* présente *à moi, à lui*.

449 N. B. — Avec **en**, on dira : J'aime les confitures; donnez-*m'en*². Ils veulent des confitures? Donnez-*leur-en*.

1. Vous entendrez, dans le F.P. très pop. : Je *lui le* présente. Construction à éviter absolument.

2. Le F.P. très pop. tend. ici. à accentuer le premier pronom en disant : *Donnez-moi-z'en*

- 450 **N. B.** — a) On dit parfois en F.P. fam. : *Présente-nous-le*, aussi bien que : *Présente-le-nous*. Mais on évitera de dire : *Présente-moi-le*.
- b) Cas de l'infinitif amené par l'un des verbes **laisser, faire, envoyer**, ou par des verbes exprimant une opération des sens : **voir, entendre, etc.** — Les pronoms compléments se placent non pas avant l'infinitif, mais avant le verbe qui amène cet infinitif :
- Je le fais venir — Je le leur fais donner — Je ne le leur fais pas donner — Je les vois passer.*
- Mais à l'impératif affirmatif on dira : *Fais-le venir — Fais-le-leur donner — Entends-le crier.*

EXTENSION D'EMPLOI DES PRONOMS PERSONNELS

- 451 « Vous » dans un sens général (v. n° 367)
- Ces gens-là, si *vous* les rencontrez sur votre chemin, *vous* n'avez qu'à fuir bien vite — « Je ne connais rien de plus ennuyeux que de sentir la pluie *vous* dégouliner dans le dos. » (R. Nimier, *Le Hussard bleu*) — On l'aide, il *vous* en veut.

Le « vous » de politesse

- 452 Comme nous l'avons vu, n° 316, **votre, vos** s'emploient souvent par politesse ou pour marquer la distance sociale, au lieu de **ton, ta, tes** — **Vous** s'emploie dans les mêmes conditions, au lieu de **tu¹** ; l'adjectif attribut se met alors au singulier :

Vous êtes satisfait, satisfaite.

L'emploi de la 3^e personne (avec un nom sujet, pour désigner celui ou celle à qui l'on parle) est plus rare — il est réservé :

a) dans certaines maisons, au maître, à la maîtresse, à un visiteur, auxquels s'adresse le domestique : Si *Monsieur* veut me donner son manteau... — *Madame* est servie.

b) à des princes, à des monarques, ou au pape :

Votre Majesté permet-Elle...? — J'implore *Votre Sainteté* pour qu'Elle m'accorde Sa bénédiction apostolique.

Le « nous » de « majesté » ou de « modestie »

- 453 Nous avons vu encore, au n° 317, que la première personne du pluriel peut représenter :

a) un personnage ayant autorité :

Nous, Président de la République, décrétons...

¹. C'est ce qu'on appelle, en F.P., le vouvoiement, par analogie avec tutoiement — En F.E. on dit aussi vouvoiement.

b) ou un auteur présentant son ouvrage :

Nous avons tenté, dans ce livre...

Comme après le *vous* de politesse, l'adjectif attribut se met au singulier, dans les deux cas :

Nous sommes *décidé* à ... — Nous sommes *prêt* à accueillir....

N. B. — On trouve parfois le nom propre employé pour « je », comme sujet d'un verbe à la 3^e personne. C'est une sorte de formule d'autorespect. Langue classique : « Pauline a l'âme noble et parle à cœur ouvert » (Corneille, *Polyeucte*); et, de nos jours : « Ce qui arrivera quand de Gaulle aura disparu ... » (Général de Gaulle, *Conférence du 25 mai 1962*).

454 **Nous**, pour : **tu (vous)**, **il** ou **elle**, **ils** ou **elles**, **F.P. fam.**

Avons-*nous* été sage? dira-t-on à un petit garçon ou à une petite fille (= **tu**).

Il faut se montrer sévère, car *nous* n'avons pas été sages, dira-t-on en parlant des enfants (= **il, ils**).

455 **On**, pour : **tu (vous)**, **nous**, **il** ou **elle**, **ils** ou **elles**, **F.P. fam.** (v. n° 367) :

Alors, *on* est content, contente, contents, contentes? (= **tu, vous**)

J'ai puni, car *on* n'a pas été sage (sages) (= **il, ils**).

Nous, *on* n'est pas contents (**F.P. pop.**) (= **nous**).

Pronoms compléments d'intérêt (ou explétifs)

456 On les trouve dans des phrases comme : Pour faire cet entremets, vous *me* prenez deux œufs bien frais, vous *me* les battez en neige...

ou : On a jugé le malheureux et on *vous* l'a condamné à la prison perpétuelle — ou (**F.P. pop.**) : Je *te* l'ai pris par la peau du cou et je *te* l'ai mis dehors.

Les pronoms *me, vous, te* soulignent l'action plus vigoureusement, comme si les personnes qu'ils représentent y prenaient un intérêt particulier.

N. B. — Dans le **F.P.** du Midi, vous entendrez parfois : Il *se* mange une orange, *tour* que le français commun ignore.

RÉPÉTITION DU PRONOM PERSONNEL SUJET

457 Elle obéit à des usages semblables à ceux qui règlent la répétition des relatifs (voir n° 405) :

a) Le **F.P.** tend à répéter le pronom sujet ou complément :

Nous accueillerons, *nous* logerons et *nous* habillerons les réfugiés.

Nous les accueillerons, *nous* les logerons et *nous* les habillerons.

b) Le **F.E.** tolère mieux la non-répétition du pronom personnel :

Ils *les* accueillirent, *les* logèrent, *les* habillèrent.

Et même : Ils *les* accueillirent, logèrent et habillèrent. Mais la répétition permet souvent de mettre en relief les propositions coordonnées ou juxtaposées :

Ils les accueillirent, ils les logèrent, ils les habillèrent — Surtout avec **mais** : *Ils les blâmèrent, mais ils les protégèrent.*

458 c) Avec **ni**, la non-répétition du pronom sujet est, dans la langue courante, la construction correcte : Il ne boit *ni* ne mange.

Mais, en F.E., plusieurs **ni** peuvent être symétriquement employés :

Ni il ne l'approuva, *ni* il ne le défendit.

INVERSION DU PRONOM PERSONNEL (615 et suiv.).

Inversion a) du pronom sujet (postposition).

459 Elle est régulière :

1. dans l'interrogation directe simple : *Vient-il?* ou complexe (si le sujet est un nom) : *Paul vient-il?* (v. n^{os} 817, 818 et *Remarque* p. 381).

2. après **ainsi**, **à peine**, **aussi** (= c'est pourquoi), **du moins**, **encore** (= mais je dois préciser que), **en vain**, **peut-être**¹, **toujours** (dans : *toujours est-il que* = en tout cas) surtout en F.E. :

A peine eut-il accepté qu'il le regretta — Les enfants étaient en retard; *aussi la mère était-elle inquiète* — Je veux bien vous aider; *encore faut-il que vous y mettiez du vôtre*² — Je ne sais s'il est fâché ou malade; *toujours est-il que je ne le vois plus.*

3. dans les propositions intercalées (ou incises) :

Oui, dit-il³, j'y serai.

b) du pronom tonique complément (antéposition)

460 L'antéposition n'est possible, sans reprise par un autre pronom personnel, qu'avec un complément indirect : *A lui* je donne un livre.

Mais on dira, après un objet direct antéposé, en reprenant le pronom sous sa forme atone : *Lui*, je le récompense (v. n^o 428).

Un tour notable⁴ est l'emploi du pronom tonique placé entre une préposition (surtout **à**) et un participe :

« Son lit — c'est-à-dire la bande de paille *à lui* réservée... » (Barbusse, *Le Feu*) — Cette mission, *à moi* confiée par mes supérieurs... — Cette erreur, *par moi* découverte dans vos comptes...

C'est un tour du F.E. qui permet de rapprocher le verbe du complément d'agent ou du complément circonstanciel. Tour plus fréquent dans le style administratif ou juridique.

1. **Peut-être que**, F. P. n'entraîne pas l'inversion : *Peut-être qu'il viendra.*

2. Et non : *faut-il encore*, tour où l'inversion n'est plus justifiée.

3. Le F. P. répugne à ce genre d'inversion.

4. Étudié par R. Le Bidois (*Le Monde*, 12 septembre 1962).

LA SPHÈRE DU VERBE

LES CONJUGAISONS

INDICATIF	ET	CONDITIONNEL ¹	IMPÉRATIF
Présent J'ai Tu as Il a Nous avons Vous avez Ils ont	Passé composé J'ai eu Tu as eu Il a eu Nous avons eu Vous avez eu Ils ont eu	Présent J'aurais Tu aurais Il aurait Nous aurions Vous auriez Ils auraient	Présent Aie Ayez
Futur J'aurai Tu auras Il aura Nous aurons Vous aurez Ils auront	Futur antérieur J'aurai eu Tu auras eu Il aura eu Nous aurons eu Vous aurez eu Ils auront eu	Passé J'aurais eu ² Tu aurais eu Il aurait eu Nous aurions eu Vous auriez eu Ils auraient eu	
Imparfait J'avais Tu avais Il avait Nous avions Vous aviez Ils avaient	Plus-que-parfait J'avais eu Tu avais eu Il avait eu Nous avions eu Vous aviez eu Ils avaient eu	SUBJONCTIF Présent Que j'aie Que tu aies Qu'il ait Que nous ayons Que vous ayez Qu'ils aient	INFINITIF Présent Avoir Passé Avoir eu
Passé simple J'eus Tu eus Il eut Nous eûmes Vous eûtes Ils eurent	Passé antérieur J'eus eu Tu eus eu Il eut eu Nous eûmes eu Vous eûtes eu Ils eurent eu	Plus-que-parfait Que j'eusse Que tu eusses Qu'il eût Que nous eussions Que vous eussiez Qu'ils eussent	PARTICIPE Présent Ayant Passé Ayant eu

1. Le conditionnel est souvent classé aujourd'hui parmi les formes de l'indicatif (voir n° 470, note).
2. ou j'eusse eu (F. E.); voir le plus-que-parfait du subjonctif.

462 ÊTRE

INDICATIF		ET		CONDITIONNEL		IMPÉRATIF
Présent Je suis Tu es Il est Nous sommes Vous êtes Ils sont	Passé composé J'ai été Tu as été Il a été Nous avons été Vous avez été Ils ont été	Présent Je serais Tu serais Il serait Nous serions Vous seriez Ils seraient	Passé J'aurais été ¹ Tu aurais été Il aurait été Nous aurions été Vous auriez été Ils auraient été			Présent Sois Soyons Soyez
Futur Je serai Tu seras Il sera Nous serons Vous serez Ils seront	Futur antérieur J'aurai été Tu auras été Il aura été Nous aurons été Vous aurez été Ils auront été			INFINITIF Présent Être	Passé Avoir été	
Imparfait J'étais Tu étais Il était Nous étions Vous étiez Ils étaient	Plus-que-parfait J'avais été Tu avais été Il avait été Nous avions été Vous aviez été Ils avaient été	SUBJONCTIF Présent Que je sois Que tu sois Qu'il soit Que nous soyons Que vous soyez Qu'ils soient	Passé Que j'aie été Que tu aies été Qu'il ait été Que nous ayons été Que vous ayez été Qu'ils aient été			PARTICIPE Présent Étant
Passé simple Je fus Tu fus Il fut Nous fûmes Vous fûtes Ils furent	Passé antérieur J'eus été Tu eus été Il eut été Nous eûmes été Vous eûtes été Ils eurent été	Imparfait Que je fusse Que tu fusses Qu'il fût Que nous fussons Que vous fussiez Qu'ils fussent	Plus-que-parfait Que j'eusse été Que tu eusses été Qu'il eût été Que nous eussions été Que vous eussiez été Qu'ils eussent été			Passé Ayant été

1. ou : j'eusse été (F. E.) : voir le plus-que-parfait du subjonctif.

463 **PARLER** (Verbe type du 1^{er} groupe)

INDICATIF	ET	CONDITIONNEL	IMPÉRATIF
Présent Je parle Tu parles Il parle Nous parlons Vous parlez Ils parlent	Passé composé¹ J'ai parlé Tu as parlé Il a parlé Nous avons parlé Vous avez parlé Ils ont parlé	Présent Je parlerais Tu parlerais Il parlerait Nous parlerions Vous parleriez Ils parleraient	Présent Parle Parlons Parlez
Futur Je parlerai Tu parleras Il parlera Nous parlerons Vous parlerez Ils parleront	Futur antérieur J'aurai parlé Tu auras parlé Il aura parlé Nous aurons parlé Vous aurez parlé Ils auront parlé	Passé J'aurais parlé ² Tu aurais parlé Il aurait parlé Nous aurions parlé Vous auriez parlé Ils auraient parlé	Passé Aie parlé Ayez parlé
Imparfait Je parlais Tu parlais Il parlait Nous parlions Vous parliez Ils parlaient	Plus-que-parfait J'avais parlé Tu avais parlé Il avait parlé Nous avions parlé Vous aviez parlé Ils avaient parlé	Passé Que j'aie parlé Que tu aies parlé Qu'il ait parlé Que nous ayons parlé Que vous ayez parlé Qu'ils aient parlé	Passé Avoir parlé
Passé simple Je parlai Tu parlais Il parla Nous parlâmes Vous parlâtes Ils parlèrent	Passé antérieur J'eus parlé Tu eus parlé Il eut parlé Nous eûmes parlé Vous eûtes parlé Ils eurent parlé	Imparfait Que je parlasse Que tu parlasses Qu'il parlât Que nous parlâssions Que vous parlâssiez Qu'ils parlâssent	Passé Ayant parlé Parlé
SUBJONCTIF			INFINITIF
Présent Que je parle Que tu parles Qu'il parle Que nous parlions Que vous parliez Qu'ils parlent	Passé Que j'aie parlé Que tu aies parlé Qu'il ait parlé Que nous ayons parlé Que vous ayez parlé Qu'ils aient parlé		
Plus-que-parfait			PARTICIPE
Imparfait Que je parlasse Que tu parlasses Qu'il parlât Que nous parlâssions Que vous parlâssiez Qu'ils parlâssent	Plus-que-parfait Que j'eusse parlé Que tu eusses parlé Qu'il eût parlé Que nous eussions parlé Que vous eussiez parlé Qu'ils eussent parlé		Présent Parlant
			Passé Ayant parlé Parlé
			<p>1 Il existe aussi des temps surcomposés : (quand) j'ai eu parlé, j'aurais eu parlé, etc. ; voir nos 493 à 495.</p> <p>2 ou : j'eusse parlé (F. E.) ; voir le plus-que-parfait du subjonctif.</p>

464 FINIR (verbe type du 2^e groupe)

INDICATIF		ET		CONDITIONNEL		IMPÉRATIF	
Présent	Passé composé¹	Présent	Passé	Présent	Passé	Présent	Passé
Je finis	J'ai fini	Je finirais	J'aurais fini ²	Je finirais	J'aurais fini ²	Finis	Aie fini
Tu finis	Tu as fini	Tu finirais	Tu aurais fini	Tu finirais	Tu aurais fini	Finissons	Ayez fini
Il finit	Il a fini	Il finirait	Il aurait fini	Il finirait	Il aurait fini	Finissez	Ayez fini
Nous finissons	Nous avons fini	Nous finirions	Nous aurions fini	Nous finirions	Nous aurions fini		
Vous finissez	Vous avez fini	Vous finiriez	Vous auriez fini	Vous finiriez	Vous auriez fini		
Ils finissent	Ils ont fini	Ils finiraient	Ils auraient fini	Ils finiraient	Ils auraient fini		
Futur	Futur antérieur						
Je finirai	J'aurai fini						
Tu finiras	Tu auras fini						
Il finira	Il aura fini						
Nous finirons	Nous aurons fini						
Vous finirez	Vous aurez fini						
Ils finiront	Ils auront fini						
Imparfait	Plus-que-parfait						
Je finissais	J'avais fini						
Tu finissais	Tu avais fini						
Il finissait	Il avait fini						
Nous finissions	Nous avions fini						
Vous finissiez	Vous aviez fini						
Ils finissaient	Ils avaient fini						
Passé simple	Passé antérieur						
Je finis	J'eus fini						
Tu finis	Tu eus fini						
Il finit	Il eut fini						
Nous finîmes	Nous eûmes fini						
Vous finîtes	Vous eûtes fini						
Ils finirent	Ils eurent fini						
		SUBJONCTIF	Passé				
		Présent	Que je finisse				
			Que tu finisses				
			Qu'il finisse				
			Que nous finissions				
			Que vous finissiez				
			Qu'ils finissent				
			Que j'aie fini				
			Que tu aies fini				
			Qu'il ait fini				
			Que nous ayons fini				
			Que vous ayez fini				
			Qu'ils aient fini				
		Imparfait	Que je finisse				
			Que tu finisses				
			Qu'il finit				
			Que nous finissions				
			Que vous finissiez				
			Qu'ils finissent				
		Plus-que-parfait	Que j'eusse fini				
			Que tu eusses fini				
			Qu'il eût fini				
			Que nous eussions fini				
			Que vous eussiez fini				
			Qu'ils eussent fini				
			Que j'eusse fini				
			Que tu eusses fini				
			Qu'il eût fini				
			Que nous eussions fini				
			Que vous eussiez fini				
			Qu'ils eussent fini				
			Que j'eusse fini				
			Que tu eusses fini				
			Qu'il eût fini				
			Que nous eussions fini				
			Que vous eussiez fini				
			Qu'ils eussent fini				
			Que j'eusse fini				
			Que tu eusses fini				
			Qu'il eût fini				
			Que nous eussions fini				
			Que vous eussiez fini				
			Qu'ils eussent fini				

1. Pour les temps surcomposés (quand j'ai eu fini, etc) voir nos 493 à 495.
2. ou j'eusse fini (F. E.); voir le plus-que-parfait du subjonctif.

AFFIRMATION — NÉGATION — INTERROGATION

PARLER (voix active)	SE LAVER (voix pronominale)		
Présent	Présent	Passé composé	Impératif
AFFIRMATION Je parle Tu parles etc.	<i>Je me lave</i> <i>Tu te laves</i> etc.	<i>Je me suis lavé</i> <i>Tu t'es lavé</i> etc.	<i>Lave-toi</i> <i>Lavons-nous</i> <i>Lavez-vous</i>
NÉGATION Je ne parle pas Tu ne parles pas etc.	<i>Je ne me lave pas</i> <i>Tu ne te laves pas</i> etc.	<i>Je ne me suis pas lavé</i> <i>Tu ne t'es pas lavé</i> etc.	<i>Ne te lave pas</i> <i>Ne nous lavons pas</i> <i>Ne vous lavez pas</i>
INTERROGATION <i>Est-ce que je parle ?*</i> <i>Parles-tu ?</i> <i>Parle-t-il ?</i> Parlons-nous ? Parlez-vous ? Parlent-ils ? <small>*La forme <i>parlé-je?</i> est très rare.</small>	<i>Est-ce que je me lave ?</i> <i>Te laves-tu ?</i> <i>Se lave-t-il ?</i> Nous lavons-nous ? Vous lavez-vous ? Se lavent-ils ?	<i>Me suis-je lavé ?</i> <i>T'es-tu lavé ?</i> <i>S'est-il lavé ?</i> Nous sommes-nous lavés ? Vous êtes-vous lavés ? Se sont-ils lavés ?	
INTERROGATION NÉGATIVE <i>Est-ce que</i> je ne parle pas ? <i>Ne parles-tu pas ?</i> etc. <i>N'ai-je pas parlé ?</i> <i>Ne parles-tu pas ?</i> etc. <i>N'as-tu pas parlé ?</i> etc.	<i>Est-ce que</i> je ne me lave pas ? <i>Ne te laves-tu pas ?</i> etc.	<i>Ne me suis-je pas lavé ?</i> <i>Ne t'es-tu pas lavé ?</i> etc.	

VOIX PASSIVE

Le passif se forme, pour tous les temps, au moyen :

- a) de l'**auxiliaire être** que l'on met lui-même au temps voulu — b) du **participe passé** du verbe à conjuguer :
 Présent de l'indicatif : Je suis aimé — Imparfait de l'indicatif : J'étais aimé — Passé composé : J'ai été aimé —
 Subjonctif présent : Que je sois aimé — Infinitif passé : Avoir été aimé, etc.

467 CONJUGAISON DE QUELQUES VERBES PARTICULIERS EN -ER¹

Remarques sur la conjugaison de ces verbes

- I. Les verbes contenant un e muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet e muet en e ouvert (marqué par un accent grave) devant une syllabe muette : il mène; il mènera.
- II. Les verbes en -eler, -eter offrent un cas particulier. Certains d'entre eux marquent l'ouverture de l'e devant une syllabe muette par un accent grave (j'achète — je pèlerai) — D'autres, plus nombreux, redoublent l ou t (je jette, j'appellerai). Consulter un dictionnaire.
- N. B. — Les verbes dont l'avant-dernière syllabe (à l'infinitif) contient un é fermé ouvrent cet é en è devant une syllabe finale contenant un e muet : répéter — il répète. Mais : il répétera.

- III. Les verbes en -ayer peuvent maintenir l'y à toutes les formes — Les verbes en -oyer, -uyer le remplacent toujours par i devant un e muet : je paye ou je paie — je nettoie, j'essuie.
- IV. Les verbes en -cer prennent une cédille devant a et o pour maintenir le son s à la lettre c : nous commençons.
Les verbes en -ger prennent un e devant a et o pour maintenir le son j [ʒ] à la lettre g : nous mangeons.

	Indicatif présent		Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Part. présent
MENER	Je mène Tu mènes Il mène	Nous menons Vous menez Ils mènent	Je mènerai...	Je menais...	J'ai mené	Je menai...	Que je mène... Que nous menions...	Menant
ACHETER	J'achète Tu achètes Il achète	Nous achetons Vous achetez Ils achètent	J'achèterai...	J'achetais...	J'ai acheté	J'achetai...	Que j'achète... Que nous achetions...	Achetant
JETER	Je jette Tu jettes Il jette	Nous jetons Vous jetez Ils jettent	Je jetterai...	Je jetais...	J'ai jeté	Je jetai...	Que je jette... Que nous jetions...	Jetant
PELER	Je pèle Tu pèles Il pèle	Nous pelons Vous pelez Ils pèlent	Je pèlerai...	Je pelais...	J'ai pelé	Je pelai...	Que je pèle... Que nous pelions...	Pelant
APPELER	J'appelle Tu appelles Il appelle	Nous appelons Vous appelez Ils appellent	J'appellerai...	J'appelais...	J'ai appelé	J'appelai...	Que j'appelle... Que nous appelions...	Appelant
BALAYER	Je balaie Tu balaies Il balaie ou : Je balaye Tu balayes Il balaye, etc.	Nous balayons Vous balayez Ils balayent	Je balayerai... ou Je balayerai...	Je balayais...	J'ai balayé	Je balayai...	Que je balaie... (ou Que je balaye) Que nous balayions...	Balayant
NETTOYER	Je nettoie Tu nettoies Il nettoie	Nous nettoyons Vous nettoyez Ils nettoient	Je nettoierai...	Je nettoiais...	J'ai nettoyé	Je nettoyai...	Que je nettoie... Que nous nettoyions...	Nettoyant
ESSUYER	J'essuie Tu essuies Il essuie	Nous essuyons Vous essuyez Ils essuient	J'essuierai...	J'essuyais...	J'ai essuyé	J'essuyai...	Que j'essuie... Que nous essuyions...	Essuyant
COMMENCER	Je commence Tu commences Il commence	Nous commençons Vous commencez Ils commencent	Je commencerai...	Je commençais...	J'ai commencé	Je commençai	Que je commence... Que nous commençons	Commencant
MANGER	Je mange Tu manges Il mange	Nous mangeons Vous mangez Ils mangent	Je mangerai...	Je mangeais...	J'ai mangé	Je mangeai...	Que je mange... Que nous mangions...	Mangeant

¹. Rappelons que, pratiquement, le **condit. présent** se forme à partir du **futur**; le **subjonctif imparfait**,

à partir du **passé simple**; et l'**impératif**, généralement, à partir de l'**indicatif présent**.

468 3^e GROUPE — VERBES DITS IRRÉGULIERS

(Voir aussi pages 228 à 230).

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
ABSOUÐRE¹ (comme <i>résoudre</i>)				(Lui, je l'ai absous*) (Elle, je l'ai absoute*)	Inusité		
ACCROÏTRE (comme <i>croître</i>)				(J'ai accru*... sans accent circonflexe)			
ACQUÉRIR	J'acquiers... Il acquiert Nous acquérons... Ils acquèrent	J'acquerrai...	J'acquerrais...	J'ai acquis...	J'acquis...	Que j'acquière... Que nous acquérions Qu'ils acquèrent	Acquérant
ALLER²	Je vais Tu vas Il va Nous allons Vous allez Ils vont	J'irai...	J'allais...	Je suis allé	J'allai...	Que j'aïlle... Que nous allions Qu'ils aillent	Allant
APPARAÎTRE (comme <i>paraître</i>)				(Plutôt : Je suis apparu*)			
ASSAILLIR	J'assaille Nous assaillons Ils assaillent	J'assaillirai...	J'assaillais...	J'ai assailli...	J'assaillis...	Que j'assaille...	Assaillant
ASSEOIR (voir <i>seoir</i>)	J'assieds... Il assied Nous asseyons Ils asseyent	J'assiérai...	J'asseyais...	J'ai assis...	J'assis...	Que j'asseye...	Asseyant
	ou J'assois... Il assoit Nous assoyons Ils assoient	ou J'assoirai..	ou J'assoiais			ou Que j'assoie...	ou Assoyant

* Forme différente du verbe type.
1. N'a pas de passé simple.
2. Pour l'impératif, voir n° 476.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
BATTRE	Je bats Il bat Nous battons...	Je battrai...	Je battais...	J'ai battu...	Je battis...	Que je batte...	Battant
BOIRE	Je bois... Il boit Nous buvons Ils boivent	Je boirai...	Je buvais...	J'ai bu...	Je bus...	Que je boive... Que nous buvions Que vous buviez Qu'ils boivent	Buvant
BOUILLIR	Je bous... Il bout Nous bouillons Ils bouillent	Je bouillirai ...	Je bouillais...	J'ai bouilli...	Je bouillis...	Que je bouille...	Bouillant
BRAIRE	Il braie Ils braient	Il braira...	Il brayait...	Il a braie...		Qu'il braie...	Brayant
BRUIRE	Il bruit Ils bruissent		Il bruissait...				Bruissant (<i>Bruyant</i> est adjectif)
CHOIR¹	Il choit...	Il choira (ou cherra... forme archaïque)			Il chut...		
CIRCONCIRE	Je circoncis Nous circonçons...	Je circoncirai...	Je circonçais	J'ai circoncis...	Je circoncis...	Que je circonçise...	Circoncisant
CIRCONVENIR (comme <i>venir</i>)					(J'ai circonvenu*...)		
CLORE	Je clos Il clôt Nous closons...	Je clorai...		J'ai clos...		Que je close...	

* Forme différente du verbe type.
1. Beaucoup de formes de ce verbe sont usées; le participe *clis* (= tombé) se lit encore quelquefois

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
CONCLURE	Je conclus Il conclut Nous concluons...	Je conclurai...	Je concluais...	J'ai conclu...	Je conclus...	Que je conclue...	Concluant
CONDUIRE	Je conduis... Il conduit... Nous conduisons...	Je conduirai...	Je conduisais...	J'ai conduit...	Je conduisis...	Que je conduise...	Conduisant
CONFIRE	Je confis Il confit Nous confisons...	Je confirai...	Je confisais...	J'ai confit...	Je confis...	Que je confise...	Confisant
CONNAÎTRE	Je connais Il connaît Nous connaissons...	Je connaîtrai...	Je connaissais...	J'ai connu...	Je connus...	Que je connaisse...	Connaissant
CONTREDIRE (comme <i>dire</i>)	(Vous contredisez*...)						
CONTREVENIR (comme <i>venir</i>)				(J'ai contrevenu*...)			
CONVENIR (comme <i>venir</i>)				(Ce livre m'a convenu* Nous sommes convenus de nous consulter)			
COUDRE	Je couds Il coud Nous cousons...	Je coudrai...	Je cousais...	J'ai cousu...	Je cousis...	Que je couse...	Cousant

* Forme différente du verbe type.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
COURIR (mais : chasse à <i>courre</i> ¹)	Je cours Il court Nous courons...	Je courrai...	Je courais...	J'ai couru...	Je courus...	Que je coure...	Courant
CRAINdre	Je crains Il craint Nous craignons...	Je craindrai...	Je craignais...	J'ai craint...	Je craignis...	Que je craigne...	Craignant
CROIRE	Je crois Il croit Nous croyons Ils croient	Je croirai...	Je croyais...	J'ai cru...	Je crus Il crut...	Que je croie...	Croyant
CROÎTRE	Je <i>crois</i> Il <i>croit</i> Nous croissons...	Je croîtrai...	Je croissais	J'ai <i>crû</i> ...	Je <i>crûs</i> ...	Que je croisse...	Croissant
CUEILLIR	Je cueille Il cueille Nous cueillons...	Je cueillerai...	Je cueillais...	J'ai cueilli...	Je cueillis...	Que je cueille...	Cueillant
DÉCHOIR	Je déchois Il déchoit Nous déchoyons...	Je déchoirai...		J'ai <i>déchu</i> ... (action) Je <i>stais</i> <i>déchu</i> ... (état)	Je déchus...	Que je déchoie...	
DÉCROÎTRE (comme <i>croître</i>)				J'ai <i>décru</i> *... sans accent circonflexe)			
DEVOIR	Je dois Il doit Nous devons...	Je devrai...	Je devais...	J'ai <i>dû</i> ...	Je dus...	Que je doive Que nous devions Que vous deviez Qu'ils doivent	Devant

* Forme différente du verbe type.
1. Infinitif archaïque.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
DIRE	Je dis... Nous disons... Vous dites...	Je dirai...	Je disais...	J'ai dit...	Je dis...	Que je dise...	Disant
DISCONVENIR¹ (comme <i>venir</i>)				(Je n' <i>ai</i> pas disconvenu*...)			
DISSOUDRE² (comme <i>résoudre</i>)				(Je l' <i>ai</i> dissous*, Je l' <i>ai</i> dissoute*)	inusité		
DORMIR	Je dors Il dort Nous dormons Ils dorment	Je dormirai...	Je dormais...	J'ai dormi...	Je dormis...	Que je dorme...	Dormant
ÉCHOIR³	Il échoit Ils-échoient	Il échoira (ou : il écherra)		Il est échu	Il échut	Qu'il échoie	Échéant (<i>le cas échéant</i>)
ÉCLORE	Il éclôt Ils éclosent	Il éclosa		Il est éclos		Qu'il éclose...	
ÉCRIRE	J'écris Il écrit Nous écrivons Ils écrivent	J'écrirai...	J'écrivais...	J'ai écrit...	J'écrivis...	Que j'écrive...	Écrivant
ÉMOUVOIR (comme <i>mouvoir</i>)				(J' <i>ai</i> ému*... sans accent circonflexe)			
ENVOYER	J'envoie Il envoie Nous envoyons...	J'enverrai	J'envoyais...	J'ai envoyé...	J'envoyai...	Que j'envoie...	Envoyant

* Forme différente du verbe type.
1. S'emploie surtout avec une négation.

2. N'a pas de passé simple.
3. Beaucoup de formes de ce verbe sont inusitées.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
FAILLIR		Je faillirai...		J'ai failli	Je faillis		
FAIRE	Je fais Il fait Nous faisons ¹ Vous faites Ils font	Je ferai...	Je faisais...	J'ai fait...	Je fis...	Que je fasse Que nous fassions Que vous fassiez...	Faisant
FALLOIR	Il faut	Il faudra	Il fallait	Il a fallu	Il fallut	Qu'il faille	
FORFAIRE (comme <i>faire</i>)	Je forçais Tu forçais Il forçait (seules formes usitées au présent)			J'ai forcé...			
FRIRE²	Je fris Tu fris Il frit (seules formes usitées au présent)	Je firai...		J'ai frit...			
FUIR	Je fuis... Il fuit Nous fuyons	Je fuirai...	Je fuyais...	J'ai fui...	Je fus ³ ...	Que je fuie...	Fuyant
GÉSIR	Je gis Tu gis Il gît Nous gisons Vous gisez Ils gisent		Je gisais...			Que je gise...	Gisant

1. Toutes les formes en **fais-** se prononcent **foez** (sauf: je *fais*, tu *fais*).
2. On emploie surtout (dans le sens transitif) *faire frire*.

3. On emploie plutôt le passé simple de *s'enfuir*.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participa présent
INCLURE¹ (comme <i>conclure</i>)				(J'ai inclus* et surtout : <i>ci-inclus</i>)			
LIRE	Je lis Il lit Nous lisons...	Je lirai...	Je lisais...	J'ai lu...	Je lus...	Que je lise...	Lisant
LUIRE	Je luis Il luit...	Je luirai...	Je luisais...	J'ai lui	Je luisis...	Que je luisse...	Luisant
MAUDIRE	Je maudis Il maudit Nous maudissons...	Je maudirai...	Je maudissais...	J'ai maudit...	Je maudis...	Que je maudisse...	Maudissant
MÉFAIRE²				J'ai réfait...			
MENTIR	Je mens Il ment Nous mentons...	Je mentirai...	Je mentais...	J'ai menti...	Je mentis...	Que je mente...	Mentant
METTRE	Je mets Il met Nous mettons...	Je mettrai...	Je mettais...	J'ai mis...	Je mis...	Que je mette...	Mettant
MOUDRE	Je mouds Il moud Nous moulons Ils moulent	Je moudrai...	Je moulais...	J'ai moulu...	Je moulus...	Que je moule...	Moulant

* Forme différents du verbe *type*.
1. Beaucoup de formes sont peu utilisées.

2. N'est utilisé, et rarement, qu'au passé composé et à l'infinitif.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
MOURIR	Je meurs Il meurt Nous mourons Vous mourez Ils meurent	Je mourrai...	Je mourais...	Je suis mort...	Je mourus...	Que je meure Que nous mourions Qu'ils meurent	Mourant
MOUVOIR	Je meus Il meut Nous mouvons Ils meuvent	Je mourrai...	Je mouvais...	J'ai mu...	Je mus...	Que je meuve Que nous mouvions Qu'ils meuvent	Mouvant
NAÎTRE	Je nais Il naît Nous naissons...	Je naîtrai...	Je naissais...	Je suis né...	Je naquis...	Que je naisse...	Naissant
NUIRE (comme <i>conduire</i>)				(J'ai nu ² ...)			
OCCIRE²				J'ai occis...	Il occit Ils occirent		
OUÏR²				J'ai ouï...			
OUVRIR	J'ouvre Il ouvre Nous ouvrons	J'ouvrirai...	J'ouvrais...	J'ai ouvert...	J'ouvris...	Que j'ouvre...	Ouvrant
PAÎTRE (comme <i>connaître</i>)				Pas de temps composés	Pas de passé simple		
PARTIR (comme <i>mentir</i>)				(Je suis parti ² ...)			

* Forme différente du verbe type.

1. N'est plus guère employé que par plaisanterie et à de rares formes.

2. Infinitif et temps composés seulement.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
PLAIRE	Je plais Il plaît Nous plaisons...	Je plairai	Je plaisais	J'ai plu	Je plus	Que je plaise	Plaisant
PLEUVOIR¹	Il pleut (<i>les coups pleuvent</i>)	Il pleuvra Ils pleuvront	Il pleuvait Ils pleuvaient	Il a plu Ils ont plu	Il plut Ils plurent	Qu'il pleuve Qu'ils pleuvent	Pleuvant
POINDRE²	Le jour point	Le jour poindra		Le jour a point			Poignant (n'a guère qu'une valeur d'ad- jectif : <i>très émouvant.</i>)
POURVOIR (à)	Je pourvois Il pourvoit Nous pourvoyons Ils pourvoient	Je pourvoirai	Je pourvoyais	J'ai pourvu	Je pourvus	Que je pourvoie	Pourvoyant
POUVOIR	Je peux ³ Il peut Nous pouvons Ils peuvent	Je pourrai...	Je pouvais...	J'ai pu...	Je pus...	Que je puisse Que nous puissions Que vous puissiez...	Pouvant
PRENDRE	Je prends Il prend Nous prenons Ils prennent	Je prendrai...	Je prenais...	J'ai pris...	Je pris...	Que je prenne...	Prenant
PRÉVALOIR (comme <i>valoir</i>)						(Que je prévale*...)	
PRÉVOIR (comme <i>voir</i>)		(Je prévoirai*...)					

* Forme différente du verbe type.

1. Surtout impersonnel, mais peut avoir un sujet (voir n° 606).

2. Ne s'emploie pas à toutes les formes.

3. Parfois : *je puis*, voir n° 470, note 4.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé (J'ai promu*...)	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
PROMOUVOIR¹ (comme <i>mouvoir</i>)							
RECEVOIR	Je reçois Il reçoit Nous recevons Ils reçoivent	Je recevrai...	Je recevais...	J'ai reçu...	Je reçus...	Que je reçoive...	Recevant
REPAÎTRE (comme <i>pâtre</i>)				J'ai repu*... Je me suis repu*...	Je repus*...		
REPARTIR² (comme <i>mentir</i>)				J'ai reparti* au sens de <i>j'ai répliqué</i> Je suis reparti (= <i>je suis parti de nouveau</i>)			
SE REPENTIR (comme <i>mentir</i>)				(Je me suis repenti*...)			
RÉSoudre	Je résous Il résout Nous résolvons...	Je résoudrai...	Je résolvais...	J'ai résolu...	Je résolus...	Que je résolve...	Résolvant
RIRE	Je ris Il rit Nous rions...	Je rirai...	Je riais...	J'ai ri...	Je ris ³ ...	Que je rie...	Riant
ROMPRE	Je romps Il rompt Nous rompons...	Je romprai...	Je rompais...	J'ai rompu...	Je romps...	Que je rompe...	Rompant

* Forme différente du verbe type.
1. S'emploie surtout à l'infinitif et aux temps composés.

2. Ne pas confondre avec *répartir* (= distribuer) qui se conjugue sur *finir*.
3. Assez rare aux personnes autres que le 3^e pers. du singulier et le 3^e pers. du pluriel.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
SAILLIR¹ être en saillie (comme <i>assaillir</i> mais au futur : Il saillera)							
SAVOIR²	Je sais Il sait Nous savons...	Je saurai...	Je savais...	J'ai su...	Je sus...	Que je sache... Que nous sachions Que vous sachiez...	Sachant
SEOIR³	Je siéd Ils siéent	Il siéra Ils siéront	Il seyait Ils seyaient			Qu'il siéc Qu'ils siéent } (rares)	Seyant Séant (plus rare)
SERVIR	Je sers Il sert Nous servons...	Je servirai...	Je servais...	J'ai servi...	Je servis...	Que je serve...	Servant
SORTIR (comme <i>mentir</i>)				Je suis sorti...			
SOURDRE⁴	Il sourd Ils sourdent (rares)						
SUIVRE	Je suis Il suit Nous suivons...	Je suivrai...	Je suivais...	J'ai suivi...	Je suivis...	Que je suive...	Suivant
SUFFIRE	Je suffis... Nous suffisons...	Je suffirai...	Je suffisais...	J'ai suffi...	Je suffis...	Que je suffise...	Suffisant

1. Ne pas confondre avec *saillir* (= s'accoupler à et jaillir avec force) qui, employé surtout aux 3^{es} personnes, se conjugue comme *finir*.

2. Pour l'impératif, voir n° 476.

3. Seulement au sens de : être convenable à, bien aller à. Ne s'emploie qu'aux 3^{es} personnes de certains temps.

4. N'est guère employé qu'à l'infinitif présent.

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
SURSEOIR	Je sursois Il sursoit Nous sursoyons Ils sursoient	Je surseoirai	Je sursoyais...	J'ai sursis...	Je sursis...	Que je sursoie...	Sursoyant
TAIRE	Je tais Il tait Nous taisons	Je tairai...	Je taisais...	J'ai tu...	Je tus...	Que je taise...	Taisant
TENDRE	Je tends Il tend Nous tendons...	Je tendrai...	Je tendais...	J'ai tendu...	Je tendis...	Que je tende...	Tendant
TENIR	Je tiens Il tient Nous tenons Ils tiennent	Je tiendrai...	Je tenais...	J'ai tenu...	Je tins...	Que je tienne...	Tenant
TRAIRE	Je traie Il traite Nous trayons Ils traient	Je trairai...	Je trayais...	J'ai traité...		Que je traie...	Trayant
VAINCRE	Je vaincs Il vainc Nous vainquons...	Je vaincrai...	Je vainquais...	J'ai vaincu...	Je vainquis...	Que je vainque...	Vainquant
VALOIR	Je vaudrais Il vaudrait Nous vaudrions...	Je vaudrais...	Je vaudrais...	J'ai valu...	Je valus...	Que je vaille Que nous valions Qu'ils valent	Valant

	Indicatif présent	Futur	Imparfait	Passé composé	Passé simple	Subjonctif présent	Participe présent
VENIR	Je viens Il vient Nous venons Ils viennent	Je viendrai...	Je venais...	Je suis venu...	Je vins...	Que je vienne...	Venant
VÊTIR¹	Je vêts Il vêt Nous vêtons...	Je vêtirai...	Je vêttais...	J'ai vêtu...	Je vêtis	Que je vête...	Vêtant
VOIR	Je vois Il voit Nous voyons Ils voient	Je verrai...	Je voyais...	J'ai vu...	Je vis...	Que je voie...	Voyant
VIVRE	Je vis Il vit Nous vivons	Je vivrai...	Je vivais...	J'ai vécu...	Je vécus...	Que je vive...	Vivant
VOULOIR²	Je veux Il veut Nous voulons Ils veulent	Je voudrai...	Je voulais...	J'ai voulu...	Je voulus...	Que je veuille Que nous voulions Que vous vouliez Qu'ils veuillent	Voulant

1. Souvent conjugué comme *finir*. Mais le composé *revêtir* garde la conjugaison donnée ci-dessus.

2. Pour l'impératif, voir n° 476.

AUTRES VERBES IRRÉGULIERS

(Se conjuguent sur les modèles des pages 202 à 227).

ABATTRE (comme <i>battre</i>)	CONTENIR (comme <i>tenir</i>)
S'ABSTENIR (comme <i>tenir</i>)	CONTRAINDRE (comme <i>craindre</i>)
ABSTRAIRE (comme <i>traire</i>)	CONTREBATTRE (comme <i>battre</i>)
ACCOURIR (comme <i>courir</i>)	CONTREFAIRE (comme <i>faire</i>)
ACCROIRE (seulement dans : <i>faire accroire</i>)	CONVAINCRE (comme <i>vaincre</i>)
ACCUEILLIR (comme <i>cueillir</i>)	CORROMPRE (comme <i>rompre</i>)
ADJOINDRE (comme <i>joindre</i>)	COUVRIRE (comme <i>ouvrir</i>)
ADMETTRE (comme <i>mettre</i>)	CUIRE (comme <i>conduire</i>)
ADVENIR (comme <i>venir</i>)	DÉBATTRE (comme <i>battre</i>)
APERCEVOIR (comme <i>recevoir</i>)	DÉCEVOIR (comme <i>recevoir</i>)
APPARTENIR (comme <i>tenir</i>)	DÉCONFIRE (comme <i>suffire</i> , mais très <i>défectif</i>)
APPRENDRE (comme <i>prendre</i>)	DÉCOUDRE (comme <i>coudre</i>)
ASSERVIR (comme <i>servir</i>)	DÉCOUVRIRE (comme <i>ouvrir</i>)
ASTREINDRE (comme <i>craindre</i>)	DÉCRIRE (comme <i>écrire</i>)
ATTEINDRE (comme <i>craindre</i>)	DÉDIRE (comme <i>contredire</i>)
ATTENDRE (comme <i>tendre</i>)	DÉDUIRE (comme <i>conduire</i>)
CEINDRE (comme <i>craindre</i>)	DÉFAILLIR (comme <i>assaillir</i>)
CHALOIR (seulement dans : <i>peu me chaut = peu m'importe</i>)	DÉFAIRE (comme <i>faire</i>)
CIRCONSCRIRE (comme <i>écrire</i>)	DÉFENDRE (comme <i>tendre</i>)
COMBATTRE (comme <i>battre</i>)	DÉMENTIR (comme <i>mentir</i>)
COMMETTRE (comme <i>mettre</i>)	DÉMETTRE (comme <i>mettre</i>)
COMPARAÎTRE (comme <i>connaître</i>)	DÉMORDRE (comme <i>tendre</i>)
COMPLAIRE (comme <i>plaire</i>)	SE DÉPARTIR (comme <i>partir</i>)
COMPRENDRE (comme <i>prendre</i>)	DÉPEINDRE (comme <i>craindre</i>)
COMPROMETTRE (comme <i>mettre</i>)	DÉPLAIRE (comme <i>plaire</i>)
CONCEVOIR (comme <i>recevoir</i>)	DÉPOURVOIR (comme <i>pourvoir</i>) ¹
CONCOURIR (comme <i>courir</i>)	SE DÉPRENDRE (comme <i>prendre</i>)
CONDESCENDRE (comme <i>tendre</i>)	DÉSAPPRENDRE (comme <i>prendre</i>)
CONFONDRE (comme <i>tendre</i>)	DESCENDRE (comme <i>tendre</i>)
CONQUÉRIR (comme <i>acquérir</i>)	DESSERVIR (comme <i>servir</i>)
CONSENTIR (comme <i>sentir</i>)	DÉTEINDRE (comme <i>craindre</i>)
CONSTRUIRE (comme <i>conduire</i>)	DÉTENDRE (comme <i>tendre</i>)
	DÉTENIR (comme <i>tenir</i>)

1. Beaucoup de formes de ce verbe sont inusitées.

DÉTORDER (comme *tendre*)
DÉTRUIRE (comme *conduire*)
DEVENIR (comme *venir*)
DÉVÊTIR (comme *vêtir*)
DISJOINDRE (comme *craindre*)
DISPARAÎTRE (comme *connaître*)
DISTENDRE (comme *tendre*)
DISTRAIRE (comme *traire*)
ÉCONDUIRE (comme *conduire*)
ÊLIRE (comme *lire*)
ÉMETTRE (comme *mettre*)
EMPREINDRE (comme *craindre*)
ENCEINDRE (comme *craindre*)
ENCLORE (comme *clorre*)
ENCOURIR (comme *courir*)
ENDORMIR (comme *dormir*)
ENDUIRE (comme *conduire*)
ENFREINDRE (comme *craindre*)
S'ENFUIR (comme *fuir*)
ENJOINDRE (comme *craindre*)
S'ENQUÉRIR (comme *acquérir*)
S'ENSUIVRE (comme *suivre*)¹
ENTENDRE (comme *tendre*)
S'ENTREMETTRE (comme *mettre*)
ENTREPRENDRE (comme *prendre*)
ENTRETENIR (comme *tenir*)
ENTREVOIR (comme *voir*)
ENTROUVRIER (comme *ouvrir*)
ÉPANDRE (comme *tendre*)
S'ÉPRENDRE (comme *prendre*,
mais auxiliaire *être*)
ÉQUIVALOIR (comme *valoir*)
ÊTEINDRE (comme *craindre*)
ÉTENDRE (comme *tendre*)
ÊTREINDRE (comme *craindre*)
EXCLURE (comme *conclure*)
EXTRAIRE (comme *traire*)

FEINDRE (comme *craindre*)
FENDRE (comme *tendre*)
FÉRIR² (seulement dans :
sans coup férir)
FONDRE (comme *tendre*)
FORCLORE (seulement infinitif
et participe : *forclos*)
GEINDRE (comme *craindre*)
INDUIRE (comme *conduire*)
INSCRIRE (comme *écrire*)
INSTRUIRE (comme *conduire*)
INTERDIRE (comme *dire*)
INTERROMPRE (comme *rompre*)
INTERVENIR (comme *venir*)
INTRODUIRE (comme *conduire*)
JOINDRE (comme *craindre*)
MAINTENIR (comme *tenir*)
MÉCONNAÎTRE (comme *connaître*)
MÉDIRE (comme *contredire*)
SE MÉPRENDRE (comme *prendre*)
MESSEOIR³ (comme *seoir*)
MORDRE (comme *tendre*)
OBTENIR (comme *tenir*)
OFFRIR (comme *ouvrir*)
OINDRE (comme *craindre*)
OMETTRE (comme *mettre*)
PARAÎTRE (comme *connaître*)
PARCOURIR (comme *courir*)
PARFAIRE (comme *faire*)
PARVENIR (comme *venir*)
PEINDRE (comme *craindre*)
PENDRE (comme *tendre*)
PERCEVOIR (comme *recevoir*)
PERDRE (comme *tendre*)
PERMETTRE (comme *mettre*)
PLAINdre (comme *craindre*)
PONDRE (comme *tendre*)

1. AUX 3^{es} personnes seulement.

2. Le participe *féri* est devenu adjectif.

3. N'est guère usité, et rarement, qu'à la 3^e personne du singulier.

POURFENDRE (comme *tendre*)
POURSUIVRE (comme *suivre*)
PRÉDIRE (comme *contredire*)
PRESCRIRE (comme *écrire*)
PRESSENTIR (comme *sentir*)
PRÉTENDRE (comme *tendre*)
PRÉVENIR (comme *venir*,
mais auxiliaire *avoir*)
PRODUIRE (comme *conduire*)
PROMETTRE (comme *mettre*)
PROSCRIRE (comme *écrire*)
PROVENIR (comme *venir*)
QUÉRIR¹
RABATTRE² (comme *battre*)
REBATTRE (comme *battre*)
RECONDUIRE (comme *conduire*)
RECONNAÎTRE (comme *connaître*)
RECOURIR (comme *courir*)
RECOUVRIRE (comme *couvrir*)
RECUEILLIR (comme *cueillir*)
REDEVOIR (comme *devoir*)
REDIRE³ (comme *dire*)
RÉDUIRE (comme *conduire*)
REJOINDRE (comme *craindre*)
REMETTRE (comme *mettre*)
RENDRE (comme *tendre*)
RÉPANDRE (comme *tendre*)
RÉPONDRE (comme *tendre*)
REPRENDRE (comme *prendre*)
REPRODUIRE (comme *conduire*)
REQUÉRIR (comme *acquérir*)
RESSENTIR (comme *mentir*)
RESSORTIR⁴ (comme *sortir*)

RESTREINDRE (comme *craindre*)
RETENIR (comme *tenir*)
REVALOIR (comme *valoir*)
RE VENDRE (comme *tendre*)
REVENIR (comme *venir*)
REVÊTIR (comme *vêtir*)
SATISFAIRE (comme *faire*)
SECOURIR (comme *courir*)
SÉDUIRE (comme *conduire*)
SENTIR (comme *mentir*)
SOUFFRIRE (comme *ouvrir*)
SOU METTRE (comme *mettre*)
SOURIRE (comme *rire*)
SOUSCRIRE (comme *écrire*)
SOU STRAIRE (comme *traire*)
SOUTENIR (comme *tenir*)
SE SOUVENIR (comme *venir*)
SUBVENIR (comme *venir*,
mais auxiliaire *avoir*)
SURFAIRE (comme *faire*)
SURPRENDRE (comme *prendre*)
SURVENIR (comme *venir*)
SURVIVRE (comme *vivre*)
TEINDRE (comme *craindre*)
TONDRE (comme *tendre*)
TORDRE (comme *tendre*)
TRADUIRE (comme *conduire*)
TRANSCRIRE (comme *écrire*)
TRANSMETTRE (comme *mettre*)
TRANSPARAÎTRE (comme *connaître*)
TRESSAILLIR (comme *assaillir*)
VENDRE (comme *tendre*)

1. Usité seulement à l'infinifif : *Je vais quérir, j'envoie quérir.*

2. Nous ne donnons des composés avec *re*, que ceux qui offrent un sens nettement différent de celui du verbe de base.

3. A un sens particulier dans l'expression : *trouver à redire* à quelque chose (= trouver à critiquer, dans quelque chose).

4. Ne pas confondre avec *ressortir* à (= être de la juridiction de) qui, employé surtout aux 3^{es} personnes se conjugue comme *finir*.

TERMINAISONS VERBALES

469 Terminaisons des personnes

Issues du latin, mais avec toutes sortes de variantes imposées par la phonétique ou l'analogie, elles ne sont plus guère sensibles à l'oreille (seul dans les auxiliaires être et avoir et aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel). Les pronoms personnels, placés en général devant le verbe, jouent, pour l'oreille, le rôle de ces terminaisons devenues muettes : *Je parle, tu parles, il avance, ils avancent.*

470 Terminaisons des modes¹ et des temps² dans les verbes autres que être et avoir :

Indicatif présent

Singulier

1^{re} personne : -e :

Dans les verbes du 1^{er} groupe (je parle — v. note du n° 477), et dans les huit verbes : j'assaille, je cueille, je couvre, je défaille, j'offre, j'ouvre, je souffre, je tressaille et leurs composés³.

-s : Dans les autres verbes, sauf je peux⁴, je vau^x, je veu^x.

2^e personne :

-s, partout, sauf : tu peux, tu vau^x, tu veu^x.

3^e personne :

-e, dans les verbes du 1^{er} groupe (il parle) et dans les huit verbes ci-dessus mentionnés.

Ailleurs : -t : il vient.

1. Traditionnellement, les modes (ou manières d'exprimer l'état ou l'action) sont : l'indicatif le subjonctif, l'impératif, l'infinitif, le participe et le conditionnel. Mais de nombreux linguistes rattachent le conditionnel à l'indicatif (dont il serait un temps, le futur hypothétique). Cette vue a pour elle de fortes raisons. Comme le futur, le conditionnel est une forme en *t* (je parlerai, je parlerais) étant issu, comme lui, de la périphrase latine *infinitivus + présent* (ou imparfait) du verbe *habeo* (v. nos 471 et 474, notes). De là l'emploi du conditionnel comme futur du passé : « Il déclare qu'il accepterait » — En outre, d'étroits rapports unissent les idées de futur et d'éventual. Ils apparaissent assez bien dans la comparaison de : « S'il fait beau il viendra » et : « S'il faisait beau, il viendrait ».

Mais on doit remarquer d'abord que le conditionnel français exprime souvent l'irréel (« Si tu fevais prévenu, il serait là »), mode qui s'éloigne nettement de l'indicatif ; ensuite que certains emplois du conditionnel le rapprochent du subjonctif, par exemple : « Je cherche un outil qui soit, qui serait maniable » — Qui l'eût cru ? qui l'eussent cru ? (v. n° 521).

En fait, il nous semble que le conditionnel n'est ni un mode à part ni un temps particulier ou plutôt qu'il est à la fois, et selon les cas, mode et temps.

Nous avons donc préféré, dans un ouvrage qui se voudrait surtout pratique, ne pas porter atteinte aux positions traditionnelles, qui ont elles aussi leur justification, et nous avons maintenu le conditionnel parmi les modes, mais en insistant sur les liens qu'il présente à l'indicatif.

2. Les temps sont, pour chaque mode, les catégories chronologiques dans lesquelles s'insèrent l'action ou l'état : « Il sortira demain » : futur de l'indicatif — « Je l'ai rencontré hier » : passé (composé) de l'indicatif.

C'est là une définition, à vrai dire, un peu sommaire et qui doivent compléter des aperçus sur l'aspect (durée par exemple) et les servitudes grammaticales (emploi, par exemple, de l'imparfait du subjonctif).

3. A la forme interrogative des verbes du 1^{er} groupe on écrit cet « e » avec un accent aigu et il se prononce « é » : parlé-je ? (forme de plus en plus rare).

4. Mais on dit parfois : je puis — Et l'on doit dire : puis-je ?

Mais -d dans les verbes en :

-andre: il répand; -endre: il vend; -ondre: il fond; -ordre: il tord;
et dans : il assied, il sied, il coud, il moude, il perd¹.

Notez qu'on écrit : il vainc (vaincre) et il va (aller).

Pluriel

1^{re} personne -ons : nous parlons.

2^e personne -ez : vous parlez.

(Sauf : vous dites, vous faites. Mais dans les composés de dire [sauf redire : vous redites et maudire : vous maudissez], on a : vous contredisez, vous prédisez, etc.)

3^e personne -ent : ils parlent (Sauf : ils font, ils vont).

Futur

- 471 A toutes les conjugaisons les finales sont : -rai -ras -ra -rons -rez -ront² (je parlerai, je rendrai).

Imparfait

- 472 A toutes les conjugaisons : -ais -ais -ait -ions -iez -aient (je parlais).

Passé simple

- 473 1^{er} groupe : -ai -as -a -âmes³ -âtes -èrent (je parlai, etc.).

2^e groupe : -is -is -it -îmes³ -îtes -irent (je finis, etc.).

3^e groupe : soit -is : je dormis; -soit -us (-us -ut -ûmes³ -ûtes -urent) : je voulus; -soit -ins (-ins -int -inmes³ -intes -inrent) : je vins.

(La complexité de ces formes contribue à justifier la disparition du passé simple dans le F.P. de la conversation.)

Conditionnel présent

- 474 A toutes les conjugaisons : -rais -rais -rait -rions -riez -raient⁴ (je parlerais).

Subjonctif présent

- 475 -e -es -e -ions -iez -ent. (Il faut que je parle, que nous sachions.)

1. A la forme interrogative, ce d (anciennement t) est prononcé comme t : *vend-il?* — En outre, par analogie sans doute, un t s'intercale entre le verbe et le pronom dans le 1^{er} groupe : *parle-t-il?* — On écrit aussi : *vainc-t-il?* — et, dans les passés simples : *parla-t-il?*

2. Issues de l'infinitif latin (d'où l') suivi du présent de *habeo* (j'ai) : *parlakare-habeo* : je parlerai (= j'ai à parler). Les syllabes -rons -rez sont le résultat d'une « sorte d'écrasement » (v. F. Brunot et Ch. Bruneau, *Gramm. hist.*).

3. Accent circonflexe par analogie avec la 2^e p. du pluriel (*parlâtes*) où l'accent représente l'allongement compensant la chute d'un s latin.

4. Finales issues de l'infinitif latin suivi de l'imparfait de *habeo* (= j'avais à parler). Ainsi, étymologiquement, le conditionnel est un futur du passé.

Subjonctif imparfait

1^{er} groupe : -asse -asses -ât -assions -assiez -assent (Il fallait que je parlasse) et de même dans les autres groupes (que je finisse, que je voulusse, que je vinsse) selon les terminaisons du passé simple.

Impératif présent

476 Généralement analogue à l'indicatif présent.

Mais : N. B. — Absence de pronom sujet : finis, finissons, finissez. Dans le 1^{er} groupe, absence de -s à la 2^e personne du singulier : parle. (Sauf devant **en** et **y** : parles-en — penses-y.)

v. **aller** : va, vas-y.

v. **savoir** : sache, sachons, sachez.

v. **vouloir** : veuille, veuillons (rares), veuillez (F.E., pour une demande polie ; mais F.P. : ne m'en veux pas, ne m'en voulez pas).

Infinitif présent

477 **1^{er} groupe**¹ : -er (parler).

2^e groupe : -ir (finir).

3^e groupe : -ir (venir) -oir (recevoir) -re (rendre).

Participe présent

478 Toujours en -ant : parlant, finissant, recevant.

Participe passé

479 Terminaisons très diverses : aimé — fini — reçu — acquis — éteint — absous (fém. absoute).

Noter : dû — mû — crû (de croître).

1. On classe les verbes français en 3 groupes : 1^{er} groupe (c'est le plus nombreux) : modèle : je parle, nous parlons (voir n° 463). — 2^e groupe : modèle : je finis, nous finissons (voir n° 464). — 3^e groupe : tous les autres verbes (voir n° 466). Seuls, le 2^e groupe et surtout le 1^{er} groupe admettent de nouveaux verbes (« conjugaisons vivantes »).

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS¹

L'INDICATIF

- 480 En principe, il énonce un fait (qui peut d'ailleurs être affecté d'une négation ou d'une interrogation) :

La terre *tourne* — Jean *n'est pas venu* — Jean *viendra-t-il?*

En ce sens, l'indicatif s'oppose au subjonctif (qui exprime une volonté, un désir, une possibilité), à l'impératif (qui exprime un ordre), au conditionnel (mode de l'éventualité et de la condition).

LES TEMPS DE L'INDICATIF

LE PRÉSENT : Jean *travaille*.

- 481 Le présent exprime :

- a) une action effectuée au moment où l'on parle :

En ce moment Jean *travaille*.

Il s'applique aussi bien à l'instant qu'à la durée :

L'enfant *tombe* (instant) — La nuit *tombe* (durée)².

- b) un fait habituel ou permanent (toujours présent) :

La terre *tourne* — Une mère *pardonne* toujours — Qui dort *dîne* (proverbe).

des habitudes ou des dispositions physiques, morales :

Ce garçon *boit* (= s'adonne à la boisson) — « Une cigarette? — Merci, je *ne fume pas*. » — Mon fils *peint*.

(D'où l'opposition possible du présent d'instant, ou actuel, et du présent d'habitude :

« Fumez-vous? — Oui, je *fume* (habitude), mais aujourd'hui je *ne fume pas* » (instant ou portion de temps.)³

- c) un fait futur mais annexé au présent (F.P.) :

Attendez-moi : je *viens* — Alors, c'est entendu, vous nous *téléphonez* dès que vous *savez* quelque chose.

1. Voir tableaux de concordance des temps, nos 575 à 577.

2. Pour le tour : *est entrain de*, v. n° 594.

3. Noté par G. Gougenheim.

N. B. — C'est d'ailleurs « une tendance générale du langage, d'employer le présent en fonction de futur » (Vendryes, *Le Langage*).

d) à l'inverse, un fait **immédiat dans le passé** :

Il *sort* d'ici (= il n'y a qu'un instant).

Le présent dit de narration ou historique, employé dans les récits, rend en quelque sorte le fait présent à l'esprit du lecteur ou de l'auditeur. Il est généralement amorcé¹ par des temps du passé :

J'ai voulu le rencontrer hier. J'*arrive* de bonne heure; je *sonne* : on ne *répond* pas²...

482 Emplois issus du sens futur :

un **conseil** :

Vous *cassez* deux œufs, vous *prélevez* les jaunes, vous y *ajoutez* de l'huile, vous *battrez*... (recette de la mayonnaise).

Vous *prenez* la première rue à droite, vous *tournez* à gauche... (indication du chemin à suivre).

un **ordre** :

Toi, tu te *tais*!

Sous forme interrogative :

Alors, tu *viens*?

482 bis Emploi issu du sens d'habitude : un **précepte d'ordre général** :
On ne *vient* pas déranger les gens à pareille heure! — Quand on ne sait pas, on se *tait*.

LE FUTUR : Jean travaillera.

483 Le futur de l'indicatif exprime un fait situé dans l'avenir, par rapport au présent :

Je vous *rendrai* votre livre demain — Les élections *auront* lieu dans quelques années.

484 Dans le F.P. d'aujourd'hui, la périphrase je vais + infinitif remplace souvent le futur, même s'il ne s'agit pas d'un fait très proche : Elle *va se marier* dans trois ans. C'est que le Français, en parlant, tend à actualiser les faits qu'il évoque (d'où aussi la faveur que connaissent le présent, le passé composé). Mais la distinction des deux formes est loin d'avoir totalement disparu, et il importe de la maintenir.

1. Cf. G. Gougenheim, *Système grammatical de la langue française*.

2. Victor Hugo et d'autres auteurs ont même employé le présent historique dans une subordonnée relative dépendant d'un verbe au passé : « La déroute *apparut* au soldat qui s'émeut... » (*Waterloo*) — « Quand on *eut bien montré* son front royal qui *tremble*. » (*Mil huit cent onze*) — Ici, le présent, qui stoppe en quelque sorte le déroulement des faits, donne à l'action de la subordonnée un relief particulier. Mais ce sont des tours exceptionnels.

- 485 Comme il s'applique à des événements à venir, le futur a parfois un caractère moins affirmatif que le présent.

D'où son emploi dans des tours polis :

Ça vous *fera* (ça va vous *faire*) trois francs, dira la marchande.
Je vous *prierai* (je vais vous *prier*) de me prêter votre stylo.
Je ne vous *cacherais* pas (je ne vais pas vous *cache*r) que vous l'avez offensé.

De là, le futur comme expression (jadis atténuée) d'un ordre :

Vous *emmènerez* les enfants se promener (vous allez *emmener*).
[Dans : *Tu vas te taire!* l'injonction se fait brutale; quant au futur, il peut se combiner avec l'interrogation : *Te tairas-tu?* (*vas-tu te taire?*)]

Dans les textes de lois : Le vol *sera puni* de prison. (La périphrase aller + infinitif est ici impossible à cause du caractère constant de la loi.)

- 486 A l'idée d'éventualité (donc de possibilité) se rattache naturellement celle d'une hypothèse ou d'un peut-être.

D'où le futur comme expression d'une objection possible :

« Vous me *direz* que ce n'est pas beaucoup » (J. Romains, *Knock*).
(On pourrait avoir aussi : Vous *allez me dire*...)

...ou d'une explication plausible, mais conjecturale, appliquée, chose curieuse, même à un fait passé :

On a tourné autour de la maison ? Ce *sera* quelque rûdeur (= Vous constaterez sans doute que c'était...).

(Il y a un emploi analogue du futur antérieur : voir n° 490.)

Aller + l'infinitif s'emploie aussi, mais rarement, dans ce cas :

Ça va être quelque rûdeur... (= Vous allez voir que c'était...)

D'où encore le futur comme expression d'une perspective à envisager :

C'est un garçon qui vous *promettra* monts et merveilles (qui va vous *promettre*...).

Ces aspects disposent le futur à prendre place aisément dans les réflexions générales, les maximes (futur gnomique) : Souvent la perfidie *retombera* sur son auteur — La périphrase aller n'est guère possible, alors. Sans doute à cause du caractère infini, temporellement, de l'action.

- 487 On remarquera l'emploi du futur, dans un récit historique, comme une ouverture sur de nouvelles perspectives :

... Ainsi fut prise la Bastille, le 14 juillet 1789. Ses pierres *serviront* en partie à la construction du pont de la Concorde.
(vont servir est également possible.)

C'est que le narrateur, à partir d'un certain moment de sa narration, se place, par la pensée, à l'époque où se situent les événements qu'il rapporte.

Présent au lieu du futur dans certaines subordonnées

- 488 a) Après **si** pour exprimer une hypothèse dont la réalisation est considérée comme très possible (v. n° 750) :

S'il vient, je le recevrai¹. (On dira même : S'il vient, je le reçois.)

Le futur après **si** n'est possible que dans deux cas :

1. lorsque **si** veut dire : **s'il est vrai que** :

*« S'il épousera enfin la belle Mlle de Galais, ce sera pour l'abandonner. » (E. Henriot, article sur *Le Grand Meaulnes*, cité par R. Le Bidois, *Le Monde* du 18 juillet 1962.)*

2. Lorsque **si** est un adverbe d'interrogation indirecte (v. n° 641) :

Je demande si votre père sera présent.

- b) On notera aussi l'emploi possible du présent au lieu du futur après une conjonction de temps, particulièrement dans le sens de : **toutes les fois que** (F.P. fam.) :

Comparez : « Viens quand *tu voudras* », qui signifie, ou bien : à l'heure où tu voudras (**fait isolé**) ou bien : toutes les fois que tu voudras (**fait répété**) ;

et : « Viens quand *tu veux* », qui a les mêmes acceptions.

Pour le conditionnel exprimant le futur dans certaines subordonnées (futur du passé), voir n° 520.

LE FUTUR ANTÉRIEUR : Quand Jean aura travaillé...

- 489 Il traduit une action qui sera achevée antérieurement à une autre action, future aussi :

- a) Dans une proposition principale ou indépendante² :

Il arrivera à huit heures. Mais déjà je serai parti.

- b) Dans une proposition subordonnée² :

Proposition de temps :

Il arrivera quand je serai parti.

Proposition de cause :

Vous serez récompensé parce que vous aurez bien agi.

Proposition de comparaison :

Vous serez traité comme vous aurez traité autrui.

Proposition de concession (avec : alors que) :

Peut-être serez-vous puni alors que vous aurez bien agi.

Proposition relative :

Nous mangerons le pain que nous aurons gagné.

1. Cet emploi du présent-futur après *si* est très ancien. Déjà en latin : *si possum faciam*,
2. V. page 1.

Proposition d'objet : Dans les interrogatives indirectes, le futur antérieur est en étroite concurrence, surtout en F. P. avec le passé composé : Vous me direz *ce que vous aurez choisi* ou : ce que vous *avez choisi* — Vous leur expliquerez *pourquoi vous aurez été retardé* (deux faits futurs) ou : pourquoi vous *avez été* retardé.

Notez un futur antérieur proche dans :

Je vais avoir fini dans deux minutes.

Parfois la périphrase je viendrai de + l'infinitif exprime un futur immédiatement antérieur :

« Vous boirez lentement, lisant les quotidiens que vous *viendrez* d'acheter » (M. Butor, *La Modification*, cité par P. Imbs).

Autres emplois du futur antérieur

490 traduisant l'achèvement rapide d'une action (avec un complément de temps) : *J'aurai bientôt recopié* votre article.

exclamatif d'impatience, après quand :

Quand vous aurez fini de rire!

exclamatif d'étonnement : *On aura tout vu!*

exprimant la confirmation d'une menace : *Tu l'auras voulu!* (Tu l'as voulu signifierait que la catastrophe a déjà eu lieu.)

le découragement : *J'aurai pris* tant de peine pour rien!

un fait supposé comme probable : Vous n'*avez pas oublié* de lui dire... (= sans doute n'avez-vous pas oublié...)

l'explication plausible d'un fait : Il n'est pas encore là : il *aura manqué* son train (voir n° 486).

en conclusion d'un récit historique (voir n° 487) mais cette fois pour traduire l'achèvement : En 1815 Napoléon fut exilé à Sainte-Hélène. Six ans plus tard, il *aura vécu*.

N. B. — Pour le conditionnel passé exprimant le futur antérieur dans certaines subordonnées (futur antérieur du passé), voir n° 520.

LE PASSÉ COMPOSÉ : Jean a travaillé.

491 Il exprime :

a) une action achevée au moment où l'on parle. C'est un passé antérieur à un présent :

Es-tu quitte de ton travail? — Oui, *j'ai tapé* le rapport.

b) une action insérée à un moment du passé, par rapport au présent :

Il *a dîné* à six heures, il *est parti* à sept.

Dans certains cas, le passé composé employé au lieu du plus-que-parfait marque, en quelque sorte, le prolongement, un écho des faits dans le présent :

Comparez : L'enfant s'est réveillé (hier, par exemple) parce qu'il avait entendu du bruit;

et : Il s'est réveillé (il est encore réveillé) parce qu'il a entendu du bruit.

C'est que le passé composé appartient à la « sphère » du présent, qu'il s'agisse :

• d'un fait récent :

J'ai reçu ce matin une lettre de Paul (= je l'ai encore dans ma poche).

• d'un fait qui se prolonge dans le présent¹ :

Depuis mille ans, cet édifice a bravé les intempéries (= il est toujours debout).

• d'un fait encore présent à l'esprit de celui qui parle, un fait qui le concerne d'une façon ou d'une autre :

Je l'ai vu, il y a quinze ans.

Cette appartenance à la sphère du présent est un des motifs, avec la grande simplicité de structure de ce temps, pour lesquels le passé composé est régulièrement employé dans la conversation², même pour traduire une action lointaine :

César a vaincu Vercingétorix à Alésia.

492 D'où encore son emploi pour traduire l'état présent résultant d'une action passée :

*Ils ont vécu*³ (= ils ont fini de vivre, ils sont morts maintenant) F.E.

Vous resterez ici : *j'ai dit*.

Le facteur *est passé*, et voilà votre courrier.

• ou (avec le verbe faire) pour exprimer, avec un complément de temps, l'achèvement rapide d'une action, par rapport au présent :

On apporte une assiette de lait et les chats *ont vite fait* de tout laper.

• ou pour exprimer (avec l'aide d'un adverbe : jamais, toujours, etc.) une maxime, une vérité d'expérience (F.P. surtout) :

Jamais mauvais ouvrier n'a trouvé bon outil.

On n'a *jamais vu* ça! — A-t-on *jamais vu* ça?

On a *toujours fait* comme ça.

1. Déjà, dans la langue classique :

* Tu n'as mon désespoir; et tu n'as vu depuis
Traîner de mors en mors ma chaîne et mes ennuis. »

(Racine, *Andromaque*). [Signalé par M. Michel Forget.]

2. Albert Camus a, on le sait, fait un usage très remarquable du passé composé dans *L'Étranger* dont le récit se situe, par là, dans le présent. (À ce sujet, J.-P. Sartre, dans *Situations I*, a remarqué en outre que chaque fait, ainsi exprimé, prend le caractère d'un instant chargé de sens (« Une phrase de *L'Étranger*, c'est une lie »), alors que les passés simples marqueraient davantage l'enchaînement des faits.)

3. Latrisme.

492 Enfin le passé composé peut encore exprimer une action qui sera bientôt achevée :

J'ai fini dans un instant

ou suppléer, à ce titre, un futur antérieur impossible :

Si, dans deux mois, vous avez constaté des fissures, appelez l'architecte.

492 Au futur proche je vais + infinitif, correspond (avec une moindre extension) un passé récent : je viens de + infinitif :

Tu me demandes si j'ai vu Henri? *Je viens de le rencontrer.*

LE PASSÉ SURCOMPOSÉ : Quand Jean a eu travaillé...

493 C'est encore un temps qui appartient à la sphère du présent. Il est formé du passé composé de l'auxiliaire avoir (ou être) et du participe passé du verbe en question. Il y a ainsi deux participes passés : eu, travaillé.

Le passé surcomposé s'emploie normalement après : quand, après que, et surtout après : dès que, aussitôt que, pour marquer l'antériorité par rapport à un passé composé (et parfois un imparfait) :

« *Quand vous m'avez eu chassé, j'ai erré.* » (Claudé, *Tête d'Or.*)

Le passé surcomposé peut être employé dans une indépendante avec vite, bientôt, pour marquer l'achèvement :

On a donné au chien une assiette de soupe et il l'a eu vite nettoyée.

Passé surcomposé formé de l'auxiliaire être

494 Il concerne certains des verbes intransitifs régulièrement conjugués avec cet auxiliaire (v. n° 590) : (quand) il a été arrivé, descendu, entré, monté, mort, né, parti, sorti, tombé.

Il n'y a plus aujourd'hui de passé surcomposé dans les verbes pronominaux ; mais il y en a un dans les verbes passifs :

Dès qu'il a eu été guéri, il s'est remis au travail.

Autres temps surcomposés

495 Le français connaît encore d'autres temps surcomposés, notamment :

a) dans un récit, un plus-que-parfait surcomposé, qui exprime, avec un complément de temps, l'achèvement rapide par rapport au passé :

« Ah! l'idiote avait eu vite fait de se couler! » (F. Mauriac, *Génitrice*, cité par G. Gougenheim, *Système grammatical...*)

et même l'antériorité par rapport à un autre plus-que-parfait :

Quand il avait eu déjeuné, il avait rédigé son courrier.

(Il y a une double antériorité : celle de déjeuner par rapport à rédiger, celle de rédiger par rapport au temps du récit.)

b) dans un énoncé, un futur antérieur surcomposé, qui exprime l'achèvement rapide par rapport au futur :

N'ayez crainte : il *aura eu vite* fait de dire oui!

ou l'antériorité par rapport à un futur :

Dès qu'il aura eu dit oui, faites-lui signer un papier.

Mais le futur antérieur, plus léger, n'est séparé du temps surcomposé que par une nuance peu perceptible :

Dès qu'il aura dit oui.

c) un conditionnel passé surcomposé, généralement à valeur de futur antérieur (avec un verbe principal au passé : v. n° 520) :

Il m'a dit qu'il me *recevrait* dès qu'il *aurait eu fait* son courrier.

Mais, ici encore, le conditionnel passé, plus léger, est préférable :

Il m'a dit que, *dès qu'il aurait fait*...

d) un subjonctif passé surcomposé :

Avant qu'il *ait eu* compris, on lui a passé les menottes.

LE PASSÉ SIMPLE : Jean travailla.

496 Le passé simple traduit, en F.E., un fait généralement ancien, en tout cas sans contact avec le présent. Il convient donc aux récits historiques :

L'hiver de 1709 *fut* extrêmement rigoureux.

a) Il s'oppose au passé composé, qui a généralement la valeur d'un passé récent, ou présent à l'esprit de celui qui parle, et qui, de ce fait, est le temps du récit dans le F.P.

Ce matin j'ai fait une chute grave — mais aussi : *Il y a quinze ans, il a fait* une chute grave.

De là, dans le roman d'aujourd'hui, la fréquente spécialisation des deux temps : le récit étant souvent écrit au passé simple; les dialogues au passé composé. Mais on peut, exceptionnellement, trouver le passé simple dans le F.P., en opposition précisément à un passé composé :

J'ai rencontré M. Legrand qui *fut* mon professeur de troisième.

Le passé simple s'emploie surtout au 3^{es} personne du singulier et du pluriel, qui, précisément, reviennent le plus souvent dans les récits historiques.

b) D'autre part le passé simple s'oppose à l'imparfait en ce qu'il ne traduit pas, par lui-même, un état, n'entra pas dans une description, mais énonce un fait pur et simple :

Après cet échec, il *changea* de méthode.

On ne pourrait plus écrire, comme dans *La Chanson de Roland* : « Le roi Marsile en fut très effrayé; il *tint* un dard empenné d'or. »

Le verbe *tenir* exprime ici non une action qui surgit, mais un état, et il faudrait aujourd'hui : il *tenait* un dard...

Parfois le passé simple s'oppose à l'imparfait d'état ou d'habitude pour introduire un fait nouveau :

« Une autre partie des équipes *secondait* les médecins... *assurait* le transport des pestiférés, et, dans la suite, *conduisit* les voitures des malades et des morts » (A. Camus, *La Peste*).

- 497 Le passé simple convient aussi aux vérités d'expérience (dans les maximes ou dictons) généralement sous forme négative :

Jamais mauvais ouvrier *ne trouva* bon outil.

Sa forme brève, frappante donne ici au passé simple une supériorité sur le passé composé (v. n° 492).

- 498 C'est à cause de cette brèves frappante que parfois les écrivains préfèrent le passé simple au passé composé : il traduit plus énergiquement un fait, même de caractère personnel :

« Elle travaillait, lisait, buvait du thé sans témoin : comme je *l'enviais!* » (Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge*).

- 499 Le passé simple n'est plus guère employé dans le français parlé de la conversation. Mais il a repris une vigueur nouvelle (à la 3^e personne) dans cette langue particulière qui est celle des journaux et de la radio.

On peut affirmer que la connaissance du passé simple est toujours nécessaire à qui veut entendre (et même écrire) le français quotidien¹.

L'IMPARFAIT : Jean travaillait.

I. La durée dans le passé

- 500 A. — De par son origine, l'imparfait français exprime un passé envisagé dans sa durée :

Autrefois, les forêts *couvraient* la plus grande partie de l'Europe.

N. B. — D'autres temps (passé composé, passé simple) peuvent aussi s'appliquer à des faits qui ont duré, mais généralement avec un complément circonstanciel, qui détermine cette durée :

« Il *marcha* trente jours, il *marcha* trente nuits. » (Victor Hugo, *La Conscience*.)

Cette aptitude à exprimer la durée fait de l'imparfait le temps de la description au passé :

Ce fut alors un beau tumulte : on *criait*, on *s'injurait*, on se *battait*.

¹ Voir notre article dans : *Le Français dans le Monde*, n° 11: *Français parlé, français quotidien*.

L'imparfait, temps de la durée, de l'état, de la description, s'oppose au passé composé et au passé simple, temps du récit.

On comparera :

Les forêts *couvraient* l'Europe (évoquant d'un état) et :
Les forêts *ont couvert* l'Europe (expression d'un fait passé, pur et simple).

Ou encore :

On *criait*, on *s'injuriait*, on *se battait* (description) et :
On *cria*, on *s'injuria*, on *se battit* (narration de faits successifs).

501 B. — A l'idée de durée se rattache tout naturellement celle de répétition, et par conséquent d'habitude. L'imparfait pourra donc exprimer la répétition, généralement habituelle¹.

Autrefois, il *venait* me voir.

Le passé composé, le passé simple peuvent aussi s'appliquer à des faits qui se répètent, mais généralement par l'intermédiaire d'un complément circonstanciel :

Pendant dix ans, il *est venu* me voir tous les jours.
Il *est tombé* trois fois.

502 Enfin, toujours dans cette perspective de la durée, l'imparfait établit un cadre où se placent des faits exprimés au passé composé, au passé simple, ou au présent de narration :

Les marins *reprenaient* courage, quand la grande voile *s'est déchirée*.

Les marins *reprenaient* courage, quand la grande voile *se déchira*.

Les marins *reprenaient* courage, quand la grande voile *se déchire*.

L'imparfait exprimera donc, par une conséquence logique, la simultanéité par rapport au passé² :

Le cambriolage eut lieu vers minuit, *pendant que* le gardien dormait.

D'où son emploi dans le style indirect en concordance avec un verbe principal au passé : Il disait que son fils *était* hors de danger (voir n° 574 ter, concordance des temps).

D'où la différence de sens entre : Je t'ai dit que *je suis* sans un sou (ce qui est encore vrai maintenant).

et : Je t'ai dit (hier) que *j'étais* sans un sou (hier)³.

Souvent, dans le titre d'un article de journal, l'imparfait traduit une situation qui ouvre en quelque sorte le récit :

Deux corps *gisaient* au fond de la voiture...

1. Mais pas toujours, notamment s'il s'agit d'une description. Ainsi : Les signaux *apparaissent* à intervalles réguliers — ou encore : le bruit *cessa*, puis *recommença*.

2. Le Français *pousse* même le respect de cette concordance jusqu'à dire : Si je *n'apercevais* que tu *as*, froid, j'allumerais le chauffage. » (On peut dire aussi : que tu *es* froid, ou : que tu *nies* froid.)

3. ...*J'étais* sans un sou peut aussi se rapporter au présent par attraction temporelle. Mais : ...*Je suis* sans un sou : ne peut évidemment pas se rapporter au passé.

Cette valeur de cadre explique pourquoi l'imparfait, surtout dans une relative, peut traduire l'antériorité à un autre passé :

L'édit de Milan *donna* aux chrétiens la liberté de culte que leur *refusait* la loi romaine. (La loi romaine *refusait* aux chrétiens la liberté de culte; l'édit de Milan la leur *donna*.)

II. Expression de faits ponctuels¹

- 503 L'imparfait peut traduire une série de faits ponctuels, mais formant chacun comme un tableau :

A 9 h l'avion *décollait*; à 10 h il *atteignait* Nancy; à 11 h il *atterrissait* à Munich.

On le trouve aussi (dans le F.E.) en tête d'un récit, comme imparfait d'ouverture² :

En 1822, Pasteur *naissait* à Dole, petite ville du Jura. Son enfance fut studieuse, etc.

Ou, en conclusion, comme une sorte de point d'orgue :

Les préparatifs furent activement poussés, et, à minuit juste, la fête *commençait*.

- 504 L'imparfait peut même s'appliquer à des faits purs et simples, appartenant au récit :

Hier, il *manquait* son train.

Ces emplois ont été familiers aux romanciers de la seconde partie du XIX^e siècle :

« La poitrine de la jeune femme parut se déchirer et elle se mit à pleurer convulsivement; le médecin *revenait* un peu plus tard et la *trouvait* dans cette crise » (O. Feuillet, *Morte*³).

Ce tour prend aujourd'hui un développement considérable dans le roman et le reportage.

Mais on discerne presque toujours, dans ces divers imparfaits, une valeur descriptive, et rayonnante, en quelque sorte, par opposition à la valeur narrative et ponctuelle qu'ont par eux-mêmes d'autres temps comme le passé simple.

En outre, par son aptitude à exprimer la simultanéité dans le passé, donc le présent par rapport au passé, l'imparfait peut, comme le présent (v. n° 481), s'appliquer à un fait immédiatement antérieur à un autre fait passé :

Il acheta une voiture neuve : elle *sortait* de l'usine.

ou immédiatement postérieur :

Nous sommes arrivés à temps : il *partait* le soir même.

1. C'est-à-dire qui sont comme un point (= un instant) et n'impliquent pas en eux-mêmes la durée.

2. V. P. Imbs, *L'Emploi des temps verbaux en français moderne* — Cf. aussi G. Gougenheim : « L'imparfait d'ouverture promet une suite, pique la curiosité. » (*Journal de psychologie*, mars 1937.)

3. Cité par F. Brunot, *La Pensée et la Langue*.

III. Valeurs de l'imparfait autres que temporelles

505 **Imparfait de discrétion** : Je *voulais* vous demander de m'accompagner peut signifier : Je voudrais vous demander...
Mais la demande, formulée au passé, prend un aspect plus irréel. Il semble qu'elle soit avancée, puis retirée presque aussitôt¹. Ne pas confondre avec le passé positif, qui s'exprime par exemple dans : Si je suis venu vous trouver, c'est que je *voulais* vous être agréable.

506 **Imparfait équivalent à un conditionnel passé** (= fait qui a été possible à un moment du passé, mais qui ne s'est pas réalisé, donc, là encore, irréel) avec certains auxiliaires :

Tu *pouvais* avertir ton frère (= tu aurais pu...) — Elle *devait* vous aider (= elle aurait dû...) — Il *fallait* insister, voyons! (= il aurait fallu...)

Ne pas confondre avec les mêmes imparfaits traduisant des faits réels :

Il t'a prêté cette somme; il le *pouvait* bien, après les services que tu lui as rendus — Si elle vous a aidé, c'est qu'elle le *devait* — J'ai accepté cette proposition : il le *fallait*.

507 ● En revanche on rapprochera de ces emplois l'imparfait exprimant la conséquence inévitable d'un fait qu'on imagine réalisé :

Si tu avais persévéré dans cette voie, tu *te ruinais* (= tu te serais ruiné) — Un peu plus, je *tombais* (= je serais tombé).

508 ● L'imparfait s'emploie après **si**, en concordance avec le conditionnel, pour exprimer :

a) une **supposition, soit irréalisable, se rapportant au présent** :

Si j'étais plus jeune, je vous accompagnerais.

soit grevée d'un doute (alors elle se rapporte à l'avenir) :

Si, demain, je *recevais* sa réponse, je vous la transmettrais.
(hypothèse plus douteuse que dans : Si je reçois...)

b) une **condition** :

Je ne partirais que *s'il m'accompagnait* (v. n^{os} 738 et suivants).

L'imparfait s'emploie après **comme si** pour exprimer une comparaison reposant sur une supposition, ou une cause apparente :

Il ferme les yeux *comme s'il dormait*.

● Il exprime encore, après **si** (F.P. fam.) :

le **souhait** : *S'il pouvait* revenir sain et sauf! (fait réalisable).

le **regret** : Ah! *Si j'avais* dix ans de moins!... (fait irréalisable).

le **peur, l'inquiétude** : Oh! *Si on me voyait!*...

l'**invitation, la suggestion** : *Si tu allais* te reposer un peu?

l'**invitation impatiente** : *Si tu te taisais!*

1. F. Brunot, *La Pensée et la Langue*.

- 509 Un cas particulièrement curieux est celui de l'imparfait dit hypochoristique¹ employé par la mère française parlant à son bébé, comme si elle racontait l'histoire de cet enfant à une tierce personne :
- « Mais oui, madame, *c'était* le plus joli bébé du monde, et comme il *était* bien sage, il *avait* un bon gâteau. »

On notera ici, d'abord, que l'imparfait, avec sa terminaison en -ait, et le nombre de ses syllabes, a plus de corps que le présent, donc se prête mieux à un effet d'insistance ; ensuite, que c'est la transposition des faits au passé qui leur confère l'intérêt d'une histoire.

LE PLUS-QUE-PARFAIT : Jean avait travaillé.

C'est, avec le passé antérieur, un des deux temps qui expriment l'antériorité dans le passé.

I. Dans une subordonnée de temps

- 510 La conjonction employée (donc la structure de la phrase) joue un rôle important :

Depuis que, suivi du plus-que-parfait, exprime un fait antérieur à un état, lui-même traduit par l'imparfait :

Depuis qu'il *avait reçu* cette lettre, il *restait* songeur.

Après que, quand, suivis du plus-que-parfait, expriment généralement la répétition. Le verbe principal est alors à l'imparfait de répétition :

Quand il *avait bien déjeuné*, il *était* de bonne humeur.

Mais la valeur de répétition s'efface tout naturellement :

- a) avec après que, si le verbe principal est à l'imparfait d'état :

« Le lien fédéral *demeurait* fort, 500 ans *après que* l'Étrurie *avait cessé* d'exister » (L. Heurgon, *Les Étrusques*).

- b) avec quand, lorsque, si le verbe principal lui-même est au plus-que-parfait :

« Quand j'*avais aperçu* cette montagne de compétence, j'*avais songé*... » (Montherlant, *Disc. de réception à l'Ac. française*).

Autres mots subordonnants

Le plus-que-parfait s'emploie très couramment, pour exprimer l'antériorité, après parce que, comme (sens causal et sens comparatif), ainsi que, si interrogatif et après le pronom relatif. Le verbe principal peut alors être à l'imparfait, au passé composé, au passé simple, au plus-que-parfait :

Parce qu'il n'avait pas reçu de nouvelles de son père, il était inquiet, il a été inquiet trois jours, il fut inquiet trois jours, il avait été inquiet trois jours — Elle lui demanda *s'il avait reçu*... etc. — Ce garçon, *qui n'avait pas reçu*... etc.

1. C'est-à-dire d'affection, de gentillesse.

Il arrive que, surtout en liaison avec une relative au plus-que-parfait, le verbe principal soit au présent :

« Dans ces naufrages d'une foi dont *on avait fait* le centre de sa vie, on *s'accroche* aux moyens de sauvetage les plus invraisemblables » (Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*).

C'est que le plus-que-parfait recule davantage dans le passé le fait en question, et lui confère un caractère irréel. Il en est de même dans des tours comme : Vous ne tenez pas ce que *vous aviez promis*. Ce n'est pas ce que *j'avais espéré*.

On rencontre ce plus-que-parfait « de déception » dans les propositions principales ou indépendantes :

Jean arrive? Je lui *avais écrit* de ne pas se déranger.

On notera enfin l'emploi fréquent du plus-que-parfait en concordance avec un verbe principal au passé, dans le style indirect, parallèlement à celui de l'imparfait :

Il demanda si elle *allait* mieux, si elle *avait* bien dormi. Elle répondit qu'elle *avait* dormi cinq heures (voir n° 575 B).

II. Dans une proposition indépendante ou principale

510 bls Le plus-que-parfait exprime une action, un état antérieurs à un fait passé :

L'orage *avait cessé*. Le soleil reparut (ou : a reparu).

L'orage *avait cessé* quand sonna (ou : a sonné) l'heure du départ.

D'où l'emploi du plus-que-parfait dans le titre d'un article de journal pour exprimer un fait qui sert de point de départ au récit :

Le voleur *avait trop bien combiné* son affaire...

L'achèvement peut être présenté, à l'aide d'un complément de durée, comme très vite réalisé :

On a apporté aux chats une assiette de lait; et, *en cinq minutes*, ils *avaient tout lapé*.

Cet emploi s'accorde fort bien avec l'idée de répétition :

Tous les jours, on *apportait*... et en cinq minutes, ils *avaient tout lapé*.

III. Valeurs du plus-que-parfait autres que temporelles

611 Plus-que-parfait de discretion : *J'étais venu* vous demander...

(Venir est peut-être le seul verbe susceptible de cet emploi. On ne dit pas, dans ce sens, *j'avais voulu*, mais *je voulais*... v. n° 505.)

Le plus-que-parfait s'emploie après *si*, en concordance avec le conditionnel passé, pour exprimer un irréel du passé :

A ce moment-là, *si j'avais été plus jeune*, je vous aurais accompagné.

...ou une supposition relative à l'avenir mais traduisant une antériorité, et grevée d'un doute :

Si j'avais retrouvé votre livre à 7 heures, je vous l'apporterais.

De même que l'imparfait, le plus-que-parfait exprime, au moyen de comme si, une cause hypothétique, mais alors cette cause apparente se rapporte au passé :

Vous hésitez comme si j'avais posé une question obscure — Vous avez hésité comme si j'avais posé...

Comme l'imparfait encore, il exprime, après **si (F.P.)** : le souhait : *Si vous aviez pu m'expliquer un passage de ce texte... (= Je voudrais bien que vous m'expliquiez...)*

le regret : *Ah! Si j'avais su!...*

la peur (rétrospective) : *Oh! Si on m'avait vu!...*

l'invitation, le conseil : *Et si tu étais allé te reposer un peu? (= Tu devrais aller te reposer...)*

N. B. — Comme il y a un imparfait hypocoristique (v. n° 509) il y a un plus-que-parfait hypocoristique : « Mais oui, parce qu'on avait été bien sage, on avait un bon gâteau. »

Pour le plus-que-parfait surcomposé, voir n° 495.

LE PASSÉ ANTÉRIEUR : Quand Jean eut travaillé...

I. Dans une subordonnée (essentiellement F.E.)

- 512 **Après : quand, après que, dès que...** (mais plus rarement après **depuis que**) le passé antérieur exprime l'antériorité d'un fait passé par rapport à un autre fait traduit par le passé simple :

Dès que Louis XIV eut rendu le dernier soupir, la cour se sentit plus libre.

Comparez avec la construction du passé composé et du passé surcomposé, en F.P. :

Dès qu'il a eu rendu le dernier soupir, la cour s'est sentie plus libre. Voir n° 493.

On trouve aussi (F.E.) le passé antérieur avec un verbe principal au passé composé, surtout si le verbe subordonné, employé à la forme pronominale, n'admet point le passé surcomposé :

La mère a repris espoir dès que l'enfant se fut endormi.

N. B. — La langue courante dira plutôt : dès que l'enfant s'est endormi.

Le verbe principal peut encore parfois, en F.E. littéraire, être à l'imparfait de description :

« Dès qu'on eut sur son front fermé le souterrain,

L'œil était dans la tombe et regardait Caïn. »

(Victor Hugo, La Conscience.)

ou au plus-que-parfait exprimant l'achèvement :

« Un mois à peine *après que* les éléments avancés *eurent touché* la terre ferme, l'armée de Patch *avait fait* sa jonction avec celle de Patton » (*Le Monde*, 11 août 1964).

II. Dans une indépendante

- 513 (et toujours accompagné de : en un instant, bientôt, etc.), le passé antérieur marque l'achèvement rapide de l'action, dans un contexte au passé simple (F.E.) :

On apporta une assiette de lait; et bientôt le chat *eut tout lapé*.

En F.P. : On a apporté une assiette de lait, et le chat *a eu vite fait* de tout laper.

LE CONDITIONNEL

Jean travaillerait si... — Jean aurait travaillé si... —
On savait que Jean travaillerait (plus tard).

Le conditionnel traduit essentiellement un fait éventuel : aussi de nombreux linguistes le rapprochent-ils du futur¹.

- 514 Ce fait éventuel est lié, en principe, à la réalisation, soit :

a) d'une vraie condition :

Je vous *téléphonerais* s'il y avait nécessité.

Je vous *aurais téléphoné* s'il y avait eu nécessité.

- 515 b) soit d'une simple supposition :

Si (par hasard) *il y avait* nécessité, je vous *téléphonerais*.

Si (par hasard) *il y avait eu* nécessité, je vous *aurais téléphoné*².

N. B. — Le français emploie très souvent l'indicatif dans ces deux cas, mais avec une nuance de plus grande probabilité³ :

1. Je ne vous *téléphonerai que* s'il y a nécessité.

Elle ne lui *a téléphoné que* s'il y a eu nécessité.

2. *S'il y a* nécessité, je vous *téléphonerai*.

S'il y a eu nécessité, elle lui *a téléphoné*.

EMPLOI DES TEMPS DU CONDITIONNEL

Le conditionnel présent

- 516 Il est lié :

• à un fait réalisable dans l'avenir (= le possible) :

Si le temps le permettait (demain), je vous *accompagnerais*.

1. V. n° 470, note 1) : le conditionnel est-il un mode?

2. On remarque que la condition proprement dite se place le plus souvent en deuxième position. L'accent est mis ainsi sur cette partie de la phrase. Au contraire, quand il s'agit d'une simple supposition, c'est la principale qui normalement vient en deuxième place.

3. Voir, pour l'expression de la condition et de la supposition, les n° 738 à 763.

- à un fait qui n'est pas réalisé dans le présent (= l'irréel) :
Si j'avais vingt ans de moins (maintenant), je vous *accompagnerais*.
- à un fait qui ne s'est pas réalisé dans le passé (= l'irréel) :
Si j'avais obtenu son accord (hier), je *saurais* comment agir.

Le conditionnel passé

- 517 Il est lié à un fait qui ne s'est pas réalisé dans le passé :
Si j'avais obtenu son accord, *j'aurais su* (hier) comment agir.

N. B. — Le conditionnel passé peut, cependant, se rapporter au présent ou à l'avenir : Si j'avais eu vingt ans de moins, je vous *aurais accompagné* (maintenant ou demain) — Ici, c'est un irréel. Il peut encore se rapporter à l'avenir, en exprimant le possible, s'il est lié à un fait lui-même éventuel : Si l'on me *confiait* (un jour) cette affaire, je *l'aurais vite réglée*.

A l'irréel du passé, on trouve souvent (en F.E.) ce qu'on appelle encore parfois la 2^e forme du conditionnel passé, c'est-à-dire le **subjonctif plus-que-parfait**. Les combinaisons suivantes sont possibles :

- S'il *eût su*, il *eût agi* autrement.
- S'il *eût su*, il *aurait agi* autrement (combinaison plus rare).
- S'il *avait su*, il *eût agi* autrement.
- S'il *avait su*, il *aurait agi* autrement (combinaison la plus courante).

- 518 Dans le sens de même si, on trouve souvent le conditionnel, sans conjonction : *Accepterais-tu (qu') il serait trop tard et aussi, surtout en F.E., l'imparfait ou le plus-que parfait du subjonctif :*
Le méchant, *fût-il* prince, n'est qu'un gueux.
Eût-il vaincu à Waterloo, Napoléon était voué à une chute prochaine (voir n^{os} 755 bis-755 ter).

Le conditionnel proprement dit est également possible, même en F.P. : Le méchant, *serait-il* un prince... *Aurait-il* vaincu... Mais le F.P. dira plutôt : Quand même il *serait* un prince... ou : Même s'il *était*...

- 519 Le conditionnel, exprimant un fait éventuel, peut s'inscrire dans une subordonnée, dépendant elle-même d'une éventualité. C'est là un emploi très étendu, surtout en F.P., du conditionnel présent ou passé.

- Si* vous agissiez de telle façon que vos amis *seraient* satisfaits... (F.E. : ... *fussent* satisfaits.)
- Il peut partir à dix heures, mais, *dans ces conditions*, il partirait après que l'autre *serait* arrivé.

Futur du passé et futur antérieur du passé

- 520 Du fait de son origine, et de sa valeur d'éventuel, le conditionnel présent (ou passé) remplace le futur (ou le futur antérieur) dans une subordonnée dépendant d'un verbe au passé¹ : On savait qu'il *pardonnerait* un jour — qu'il *aurait pardonné* d'abord.

Mais, après un verbe principal au passé composé, cette substitution n'est obligatoire que si l'action exprimée par la subordonnée se situe elle-même au passé, ou au présent, par rapport au narrateur :

Il a dit, avant hier, qu'il *reviendrait le lendemain* — Il a dit qu'il *serait revenu le lendemain soir* — Il a dit qu'il *serait ici en ce moment*.

Si, en revanche, l'action exprimée par la subordonnée se situe dans l'avenir par rapport au narrateur, on peut avoir : Il a dit qu'il *reviendrait demain*, ou : qu'il *reviendra demain*.

Ce futur du passé peut prendre place dans beaucoup de subordonnées, par exemple :

dans une relative :

On décida de récompenser celui *qui arriverait* le premier.

dans une interrogative indirecte :

Ils demandèrent *s'ils pourraient recommencer* les épreuves.

ou dans le style indirect libre (v. n° 574 bis.) :

On lui accorda une satisfaction : *il recommencerait* l'épreuve.

Rappelons qu'il existe un conditionnel passé surcomposé (v. n° 495) : Il m'a dit qu'il me recevrait dès qu'il *aurait eu fini* son courrier. Mais cette forme est rare et n'ajoute qu'une nuance assez faible au conditionnel passé.

Le conditionnel dans une proposition indépendante

- 521 Il peut exprimer :

● une éventualité liée à une supposition plus ou moins explicite :

Ne faites pas de bruit : l'enfant *s'éveillerait*.

Venez dès 8 heures. A 9 heures, ce *serait* trop tard.

● une affirmation nuancée d'une sorte de réserve :

Je *voudrais* vous parler — On *dirait* qu'il a peur.

● particulièrement, un renseignement qu'on ne prend pas à son compte :

Aux dernières nouvelles, le blessé *serait* hors de danger ; il *aurait été* ramené chez lui.

[En ce sens on n'emploie pas le subjonctif plus-que-parfait² : *il eût été ramené*.]

1. C'est, en fait, l'emploi le plus ancien du conditionnel : *je parlerais* était, étymologiquement (v. n° 474, note 3) : *j'aurais à parler*. C'est pourquoi le subjonctif plus-que-parfait, qui n'a rien d'un futur, **ne peut être employé en ce sens**.

2. Pourtant nous en avons relevé un cas chez Daniel-Rops, mais en coordination avec un premier verbe au conditionnel.

- **l'étonnement** : Quoi! vous me *céderiez* votre tour? (vous *m'auriez cédé...*)
- **la protestation indignée** : Moi, j'*aurais trahi* ma parole!
- **un rêve, un plaisir qu'on imagine** : Voici comme je vois ma maison : elle *aurait* un toit rouge et des volets verts.
- **particulièrement, dans les jeux des enfants** : Je *serais* le cocher, tu *serais* le cheval.

LE SUBJONCTIF

522 Par opposition à l'indicatif, qui est le mode du fait posé comme tel, le subjonctif est le mode de ce qui est seulement pensé, senti ou voulu. Il traduit essentiellement un mouvement de l'âme¹.

D'où l'emploi courant du subjonctif pour exprimer :

- **l'ordre ou la défense, concurremment avec l'impératif, mais seulement à la troisième personne²** :

Qu'il sorte! — *Qu'on ne me réplique pas!*

- **le souhait** :

Ainsi *soit-il!* — *Le diable l'emporte!* — *Que je meure* si je mens!

Le souhait peut, à la 1^{re} personne, impliquer une défense :

« Et *que je ne vous revole point* dans le pays, ou bien vous aurez de mes nouvelles. » (Maupassant, *Le Vagabond*.)

Dans : « *Plût* au Ciel qu'il fût encore vivant! », l'imparfait du subjonctif exprime le regret (F.E.).

- **la protestation indignée** : Moi, *que je fasse* ça!

- **le désir qu'on va réaliser** :

Ah! *que je vous dise* une nouvelle! (= je veux vous dire).

- **la supposition** : *Qu'il dise* un seul mot *et je* le mets dehors!

- **la réserve, introduite par autant que, qui atténue une affirmation** :

Autant qu'on sache (qu'on puisse l'espérer), c'est la paix.

[Noter ici les expressions anciennes (formées du subjonctif de savoir) employées dans une subordonnée avec une principale généralement négative :

Il n'est pas venu, *que je sache*, *autant que je sache*
ou dans la principale elle-même : *Je ne sache pas* qu'il soit venu.]

- **la concession en forme d'hypothèse** : *Le méchant, fût-il* un prince, est un gueux.

1. Selon l'expression de R. Le Bidols (*La Nante*, 27 mai 1964).

2. Cependant *sois, soyons, soyez; aie, ayons, ayez; sache*, sont des formes du subjonctif employées pour les 1^{re} et 2^e personnes de l'impératif.

- 523 [Pour l'emploi du subjonctif dans les propositions sujet ou objet, voir n^{os} 627 et suivants et 637 et suivants.]
- 524 Le subjonctif est, en bonne langue, une **nécessité grammaticale** après certaines **conjonctions** exprimant :
- le temps : **avant que, jusqu'à ce que.** — **Jusqu'à ce que** est aujourd'hui rarement suivi de l'indicatif, alors que ce mode était courant dans la langue du XVII^e siècle, pour rapporter un fait réel (voir n^o 682).
- N. B. — Le passé du subjonctif se répand de plus en plus avec **après que**. Il y a là une influence analogique de **avant que**. Ce subjonctif (qu'on trouve dans l'ancienne langue) est justifié quand la phrase a une **signification d'éventualité** (Si tu pars *après qu'on ait dîné...*); il l'est moins quand la phrase a valeur de **fait**. Et des nuances temporelles précieuses sont ainsi perdues : futur antérieur, passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur¹.
- Nous conseillons donc de continuer à dire ou à écrire :
- Il partira après qu'on *aura dîné* — il part après qu'on *a dîné*.
Il partait après qu'on *avait dîné* — il partit après qu'on *eut dîné*.
- 525 ● la **concession** : **bien que, quoique** :
- Bien qu'il soit malade...*
- Mais de plus en plus, pour des raisons de clarté et de facilité, apparaissent, surtout en F.P. fam., le futur, l'imparfait de l'indicatif, le conditionnel :
- Bien qu'il *sera* content; qu'il *était* content; qu'il *serait* content... (voir n^o 724).
- 526 ● le **but** : **pour que, afin que, de peur que** (et **que** après un impératif : Donne donc un bonbon au petit, *qu'il se taise*).
- la **conséquence voulue** : **de (telle) sorte que** : J'ai agi *de sorte que vous ayez* satisfaction — Comparez (conséquence non voulue) : Les faits ont évolué *de sorte que vous ayez* satisfaction (voir n^o 701).
- 527 ● la **cause niée** : **non que (F. E.)** :
- La Bastille fut détruite, *non qu'elle fût* encore bien redoutable, mais [parce qu'elle était le symbole du despotisme (v. n^o 694)].
- 528 ● la **supposition, la condition** : à **supposer que, pour peu que, à condition que, pourvu que, à moins que** :
- Il viendra, *à condition que* le temps le permette.

1. Le sens de la phrase peut même devenir tout à fait obscur. C'est le cas, notamment, quand la proposition après *que...* se rattache à un groupe sans marque temporelle; par exemple : « Ce qui complique les choses, c'est son arrivée après que Paul *seul parti* » On ne sait si *l'arrivée* s'applique à un futur, à un présent ou à un passé. Les formes : sera parti, était parti, est parti, fut parti, éclaireraient toute la phrase.

et après un que équivalent à si :

Si tu donnes ta parole et qu'ensuite tu la trahisses...

(Mais l'indicatif tend à se répandre, voir n^{os} 760-761).

Pour le mode après le pronom relatif, voir n^{os} 416-417.

- 529 N. B. — 1. Ici prennent place les faits d'attraction : dans le F.E. (et même dans le F.P.) une proposition au subjonctif (et parfois au conditionnel) commande souvent le subjonctif dans une proposition qui lui est subordonnée :

« Quelles que *soient* les circonstances qui *puissent* expliquer son erreur... » (voir n^o 417). De même : « Je me souviendrais qu'elle m'*ait* parlé bas. » (R. Pinget, *Quelqu'un.*)

Les subjonctifs s'opposent nettement à des indicatifs qui exposeraient ou nieraient des faits positifs.

2. On constatera souvent que dans le français d'aujourd'hui le subjonctif obéit à un double mouvement d'extension ou de recul, selon, semble-t-il, que l'accent tend à se mettre sur le sentiment ou sur le fait.

Ainsi le subjonctif est en extension après : j'espère que — il est probable que — il est exact que.

Il est en recul, si l'on considère le progrès de l'indicatif dans les tours comme : je ne doute pas que — il est à craindre que — il est possible que — quoique, bien que, etc. (dans bien des cas, le souci ou la nécessité de préciser une nuance de temps favorisent l'indicatif).

Mais, une fois de plus, nous vous conseillons de rester fidèles aux règles et usages traditionnels. En les respectant, vous n'étonnerez personne (voir n^{os} 627 et suivants et n^o 638).

- 530 Dès maintenant notons qu'après certains verbes, subjonctif et indicatif sont, respectivement et suivant le sens, des nécessités grammaticales :

Comprendre : Je comprends qu'il ne *viendra* pas (= De ce que vous dites, je conclus que...).

Je comprends qu'il ne *vienne* pas (= Je comprends son désir de ne pas venir — je trouve naturel qu'il ne vienne pas).

Dire (écrire, etc.) : Je dis (j'écris) qu'il *est* imprudent (c'est un fait).

Je lui dis (lui écris) qu'il *soit* prudent¹ (c'est un conseil).

Entendre : J'entends qu'on *vient* (opération des sens).

J'entends qu'on *vienne* (= Je veux qu'on vienne).

Prétendre : Je prétends qu'il *a* tort (= J'affirme que...).

Il prétend que son fils *soit* le premier en tout (= Il exige, par une volonté abusive, que...).

1. On préfère l'infinitif (v. n^o 636) : Je lui dis (lui écris) d'*être* prudent.

Sembler (impersonnel) : Il semble que l'occasion *soit* favorable (ou *est* favorable).

Il *me semble* que l'occasion *est* favorable (il *me semble* = je crois).

Supposer : Je suppose que vous *avez* l'intention de nous aider (= Je *crois* que vous *avez*... Sans doute *avez-vous*...).

Je suppose (ou : Supposons) que vous *avez* l'intention de nous aider : dans ce cas, vous devrez apporter vos outils (il *s'agit* seulement d'une hypothèse).

Tenir : Je tiens que le roman *est* aujourd'hui le « genre » universel (= *J'affirme* que...).

Je tiens à ce que vous *soyez* prudent (= Je *désire* fermement que...).

LES TEMPS DU SUBJONCTIF

LE SUBJONCTIF PRÉSENT : Il faut que Jean travaille, comprenne...

531 Il exprime une idée, un sentiment qui se placent dans le présent :
Autant qu'on *sache*, ce meuble est ancien — Bien que la température *soit* fraîche, nous dînons au jardin.

Mais très souvent le présent du subjonctif se rapporte à l'avenir :
Qu'il sorte! — Il faut que vous *alliez* le voir — Je souhaite qu'il *réussisse*.

LE SUBJONCTIF PASSÉ (OU PARFAIT) : Il faut qu'il ait travaillé.

532 Il exprime l'achèvement, par rapport à un moment de l'avenir :
Qu'il *ait fini* dans une heure — Je ferai en sorte qu'il *ait accepté* quand vous reviendrez — Attendez qu'il *ait fini* de parler.
Mais il peut marquer aussi l'antériorité par rapport au présent :
Pour qu'il *ait agi* ainsi, il faut qu'il *ait été* bien imprudent.

L'IMPARFAIT ET LE PLUS-QUE-PARFAIT : Il fallait qu'il comprît... qu'il eût compris...

533 L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont, en F.E., les substituts respectifs du présent et du passé du subjonctif quand le verbe principal est à un vrai passé¹ (imparfait, passé simple, passé antérieur, plus-que-parfait).
Comparez : On *souhaite* qu'il *vienne* — On *souhaite* qu'il *soit* venu.
et : On *souhaitait* qu'il *vînt* — On *souhaitait* qu'il *fût* venu.

1. Voir les tableaux de concordance des temps, n^{os} 576, 577 c et 577 bis

- 534 Toutefois, même dans le F.E., cette règle de concordance ne s'applique plus strictement si le verbe principal est un passé composé (= passé en contact avec le présent) :

On a souhaité qu'il vienne.

Et, surtout, si le fait exprimé par le verbe de la subordonnée est, soit considéré comme en dehors du temps, soit envisagé par rapport au moment présent, ou à l'avenir :

La nature a voulu que l'homme ait l'usage de la parole.

Cette décision, si grave qu'elle puisse paraître aujourd'hui (ou : un jour), se justifiait alors.

On notera d'ailleurs que, même dans le F.E., l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif deviennent rares et ne s'emploient guère qu'à la 3^e personne du singulier, surtout aux formes monosyllabiques : qu'il fût, qu'il eût, qu'il pût, qu'il fit, etc.

Quant au F.P., il évite, dans tous les cas, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif :

On souhaitait qu'il vienne, qu'il soit venu.

- 535 Emplois particuliers dans le F.E.

Dans le F.E. surveillé, ces deux formes remplacent un imparfait et un plus-que-parfait de l'indicatif, là où le subjonctif est nécessaire, même si le verbe principal est au présent :

(Il venait chaque jour) : Qu'il *vi*nt chaque jour, c'est certain.

(Il était arrivé depuis le matin) : Qu'il *f*ût arrivé depuis le matin, c'est vrai.

De là des tours comme : « Il n'est pas douteux que chaque homme n'*envisageât* (alors)... » (Pierre Gaxotte, *Histoire des Français*).

Dans tous ces cas, la langue courante dira, par exemple : Qu'il *soit* venu chaque jour, c'est certain — Il *était* arrivé depuis le matin, c'est vrai.

- 536 Le F.E. emploie encore l'imparfait du subjonctif :

● avec une valeur de conditionnel, au sens de même si...

Le méchant, *fût-il* un prince, n'est qu'un gueux (= *serait-il* un prince — *même s'il était...*) — Le *voullût-il*, il ne le pourrait pas (= *même s'il le voulait*).

● pour exprimer un souhait non réalisable :

Plût au Ciel qu'il *fût* encore vivant. Elle voudrait qu'il *fût* encore vivant (langue courante : qu'il *soit*...).

Mais si le souhait est réalisable, le F.E. lui-même n'hésite plus à employer le présent du subjonctif :

Elle voudrait qu'il *vi*enne de bonne heure.

- 537 Enfin dans une proposition (et *que...*) coordonnée à un *si* introduisant une supposition douteuse à l'imparfait de l'indicatif, le F.E. emploie, en stricte correction, l'imparfait du subjonctif :

Comparez : Si le temps le permet, et que la mer *soit* belle, le bateau sortira
et : Si le temps le *permettait* et que la mer *fût* belle, le bateau sortirait.
Mais voir n^{os} 761 et 761 bis.

N. B. — Pour la concordance des temps avec **jusqu'à ce que**,
avant que, voir n^o 577.

537 **Il existe un passé du subjonctif surcomposé (voir n^o 495) :**
bis

On l'a condamné avant qu'il *ait eu répondu*.
C'est une forme rare.

L'IMPÉRATIF : Travaillez, travaillons, travaillez.

L'impératif a deux temps, qui tous deux se rapportent à l'avenir :

IMPÉRATIF PRÉSENT

538 **A la 2^e personne du singulier ou du pluriel, il exprime :**

un ordre : *Sors!* — *Sortez!* — une défense : *Ne sors pas!*

un conseil : *Refusez cette offre, croyez-moi* — *N'allez pas le contredire!*

une invitation : *Asseyez-vous, Monsieur.*

un souhait : *Dormez bien,*

une prière : *Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.*

Il a parfois une valeur ironique ou d'indignation : *Oui, compte là-dessus!* — *Allez donc leur demander ça!* — *Dormez, ne vous gênez pas!*

539 **A la 1^{re} personne du pluriel, il exprime une exhortation, un encouragement adressés à tout un groupe :** *Poussons!* — *Allons-y!*

Mais il peut s'appliquer essentiellement à un seul acteur :

Voyons votre affaire.

Je donnerai, *disons* vingt francs.

L'impératif exprime encore la supposition : *Chassez le naturel, il revient au galop (= Si vous chassez...).*

Enfin il entre dans un grand nombre d'**expressions figées**, ou d'**exclamations** : *Veillez agréer...* — *Daignez accepter*¹ — Il te pardonnera, *va...* — *Allons, ne te fâche pas* — *Tiens, la tache a disparu, etc.*

IMPÉRATIF PASSÉ

540 **On l'emploie (assez rarement) pour ordonner ou conseiller une action qui devra être achevée à un certain moment du futur :**

Ayez fini pour ce soir.

La langue courante dira plutôt : *Tâchez d'avoir fini* ce soir.

1. *Veillez* et *daignez* sont devenus des sortes d'*auxiliaires* de l'impératif.

L'INFINITIF : Travailler — Comprendre

- 541 L'infinitif a, peut-on dire, deux valeurs¹ :
Celle d'un nom, généralement au présent :
La joie de *vivre* (= de la vie)
Celle d'un verbe, dans ses divers temps :
Que lui *dire*? — Lui, *avoir* trahi!

L'INFINITIF-NOM PEUT ÊTRE

- 542 **Sujet** : *Étudier* est toujours profitable. Il est beau de *pardonner*.
Attribut : Souffler n'est pas *jouer*.
Objet direct : J'aime *lire*.
Objet indirect : On l'oblige à *chanter*. Nous parlons de *revenir*.
Complément circonstanciel : Il reçut le choc *sans trembler*.
Complément de nom : Les enfants sont tout à la joie de *partir*.
Complément d'adjectif : Elle est heureuse de *donner*.
Apposition : Il n'a qu'une idée, *mourir*.

L'infinitif peut être formellement substantivé, grâce à l'article :
On lui refuse le *boire* et le *manger*.

N. B. — L'infinitif se construit avec la préposition à après certains adjectifs. C'est une sorte de complément de point de vue :
Une chose *facile à dire* — Vêtements *prêts à porter* — Villa *prête à habiter*.

- 543 On notera que, dans les divers cas du n° 542, l'infinitif n'a point de sujet propre. Ce sujet doit être très clairement impliqué dans la phrase :

Tu aimes lire — On les oblige à *chanter* — Le journalisme mène à tout, à condition d'en *sortir*.

On voit que ce sujet est généralement celui du verbe (à un mode personnel) dont l'infinitif dépend (*Tu aimes lire*) ou qu'il est représenté par un complément de ce verbe : On les oblige à *chanter*, même si ce complément n'est qu'implicite :

Le journalisme mène à tout... (mène les gens à tout...).

D'une manière générale, on veillera à ce que l'infinitif prépositionnel ait implicitement le même sujet que le verbe dont il dépend :
Dans : Tu me le diras avant de *partir*, l'infinitif signifie seulement : avant ton départ.

Si l'on veut donner à *partir* un autre sujet que toi, il faudra tourner de manière à bien dégager cet autre sujet :

Tu me le diras avant que *je* ne *parte*, avant qu'il ne *parte* — avant mon départ, avant son départ, etc.

1. Elles sont parfois difficiles à discerner, l'infinitif étant essentiellement la forme du concept de l'état ou de l'action (M. Cressat). C'est ce qui explique l'emploi de l'infinitif dans certains titres : • Traduire Dante » (*Le Monde* du 5 février 1965) — Lire, Écrire (J.-P. Sartre, *Les Mots*, titres de chapitres).

Emploi des prépositions de et à devant l'infinitif

544 Dans bien des cas, ces prépositions, vidées de leur sens premier, jouent, devant l'infinitif, le rôle de particules de soutien :

● **infinitif sujet :**

De : souvent devant un infinitif précédant le verbe principal :

De travailler [ça] lui a fait oublier son chagrin. (En F. E. Travailler lui fit oublier...)

Et il faudra dire, quand il y aura postposition de l'infinitif-sujet :

Il est agréable de lire — C'est une belle chose d'étudier (que d'étudier) — Mon intention est d'étudier — C'est à lui de répondre.

● **infinitif objet :**

De et à : seul l'usage peut enseigner ici les diverses constructions (voir n° 636).

VALEURS PROPREMENT VERBALES DE L'INFINITIF

Propositions infinitives (ayant généralement un sujet).

545 Elle dépendent surtout : a) de verbes exprimant une opération des sens — b) des verbes faire, laisser.

— Les constructions sont les suivantes si l'infinitif n'a pas de complément d'objet :

a) verbes exprimant une opération des sens :

J'entends le chien aboyer¹ — Je les vois sortir.

On peut construire avec inversion (postposition) du sujet de l'infinitif et dire :

J'entends aboyer un chien — Je vois sortir les enfants, aussi bien que : J'entends un chien aboyer — Je vois les enfants sortir.

Dans les exemples ci-dessus, les verbes à l'infinitif sont intransitifs. Avec les verbes transitifs, le sujet est toujours antéposé :

J'ai entendu Pierre appeler.

b) verbes faire, laisser :

546 Je fais entrer les enfants (avec faire, le sujet-nom est postposé à l'infinitif.)² — Je les fais entrer.

Je laisse entrer les enfants — Je laisse les enfants entrer — Je les laisse entrer.

547 — Mais quand l'infinitif dépendant des verbes de perception ou de faire, laisser, présente, à la fois un sujet et un complément d'objet, les constructions sont plus délicates :

1. Le Français d'aujourd'hui a le sentiment que *le chien* est complément d'objet, *aboyer* représentant une sorte de qualificatif (v. 649 bis).

2. Exemples de l'autre construction chez Gide, en particulier.

a) Verbes de perception :

Je vois *Pierre* donner une aumône (tour obligatoire). Je le vois donner une aumône ou (plus rarement, et surtout en F.P. fam.) : Je lui vois donner une aumône (= lui équivaut à un vrai sujet de donner¹) — Je l'entends dire des sottises ou : Je lui entends dire des sottises.

Remarque que dans : J'ai entendu dire à mon père que... J'ai vu faire à mon père des choses extraordinaires, à signifie le plus souvent par (que l'on peut d'ailleurs employer).

548 b) Verbe faire :

1. Je lui fais écrire une lettre a deux sens possibles : c'est lui qui écrit cette lettre — ou c'est à lui qu'on écrit cette lettre.

On tourne donc de façon non équivoque; par exemple : Je l'engage à écrire une lettre, ou : J'obtiens qu'on lui écrive une lettre.

De même : Je fais écrire une lettre à Pierre peut avoir deux sens. On dira donc plutôt, dans le 1^{er} sens : Je fais écrire une lettre par Pierre.

On notera à cette occasion l'expression figée : Je ne le lui fais pas dire — Je ne vous le fais pas dire. (Il a dit cela, vous avez dit cela spontanément.)

2. Le tour : Vous le faites dire des bêtises s'entend en F.P. très fam. Il est sans équivoque, mais nous vous conseillons de l'éviter car, en principa, si l'infinitif accompagnant faire a un complément d'objet direct, c'est le pronom lui qu'on emploie, pour exprimer le sujet de l'infinitif :

Vous lui faites dire des bêtises.

On trouve même lui avec un complément d'objet indirect :

« L'aspect buté de l'enfant lui fit changer de manière. » (R. Martin du Gard, *Les Thibault*.)

Si l'infinitif est un verbe réfléchi, on emploie le :

Vous le faites se tromper.

549 c) Verbe laisser. Il n'offre guère que les tours suivants :

Je le laisse écrire une lettre — Je laisse Pierre écrire une lettre. Ou F.P. fam. : Je lui laisse écrire une lettre² — Je laisse écrire une lettre à Pierre (deux sens : pour Pierre; par Pierre).

549 bis N. B. — Les verbes exprimant une sensation particulièrement fine ou précise, comme apercevoir, distinguer, percevoir, se construisent le plus souvent avec un participe. Du fait de leur valeur très concrète, c'est le nom qui devient ainsi leur objet :

J'aperçois nos amis montant la côte.

Meis on trouve des exemples de l'infinitif :

« Il distingue sur le perron s'avancer sa mère » (Gide, *Le Retour de l'enfant prodigue*), construction que Claudel approuve dans une lettre à Gide, du 3 mars 1908.

1. Il est construit comme certains compléments d'agent (voir n° 601).

2. On notera que cette construction est ancienne : Voir Bossuet : « Laissons-lui mépriser tous les états de cette vie » (*Raison funèbre d'Henriette d'Angleterre*).

550 Verbes d'opinion et verbes déclaratifs :

Avec ces verbes (*dire, croire, espérer, etc.*) et avec *savoir*, la proposition infinitive avec sujet ne se rencontre qu'à l'intérieur d'une proposition relative. Encore est-ce une tournure assez rare, appartenant au F.E.

J'ai interrogé un voisin, *que* je savais *avoir fait* ce voyage¹, *préparer* ce voyage, *devoir faire* ce voyage. (Variantes de la langue courante : ... un voisin *dont* je savais qu'il avait fait ce voyage — ... un voisin *que* je savais *qui* avait fait ce voyage.)

550 Mais on trouve fréquemment avec ces verbes un infinitif sans sujet bis exprimé ; ce sujet est, en fait, le même que celui du verbe principal (v. n° 636) :

Il dit *être* satisfait. Il prétend *t'avoir écrit*.

Autres emplois de l'infinitif

551 L'infinitif connaît encore toutes sortes d'emplois pour exprimer : le fait passé, dans un récit du F.E. : c'est l'infinitif de narration, qui introduit une péripétie soudaine, avec ou sans sujet, et toujours sous la forme du présent :

Il fit une bonne plaisanterie, et tout le monde *de rire*.

l'ordre, la défense, la prescription, ayant le plus souvent une valeur générale :

Ralentir — *Ne pas se pencher* au-dehors — *Faire cuire* à feu doux — *Prendre* trois gouttes matin et soir.

l'avertissement d'avoir à se souvenir. On notera dans un agenda :

Écrire à Jean — *Penser* aux impôts.

le souhait : Ah! *dormir* seulement deux heures!

l'indignation, la protestation : Lui, *avoir fait* ça!

le délibération, l'hésitation (avec un mot interrogatif) :

Que *faire*? — Je ne sais que *faire*, où *aller*.

une supposition ou une ceuse :

« *A vaincre* sans péril, on triomphe sans gloire. » (Corneille, *Le Cid*.)

la destination, la conséquence (avec un pronom relatif) :

Je n'ai pas d'endroit où *me retirer* — Je cherche quelqu'un avec qui *voyager* (v. n° 416 bis) ou, comme complément d'un adjectif : C'est bête à *pleurer* (= au point de pleurer) — Un enfant gentil à *croquer*.

Ces constructions sont différentes des tours : un repas facile à préparer, un garçon agréable à fréquenter, où l'infinitif exprime non une destination, une conséquence, mais une simple précision apportée en sens de l'adjectif (voir n° 542 N. B.).

¹ Ne pas confondre avec un tour comme : Pierre, que je veux être le premier à féliciter, où *que* est objet de féliciter.

Noter encore les expressions : Il met du temps à *venir* — J'ai de la peine à *marcher* — Il a du plaisir à *vous voir* — où l'infinitif complète une locution verbale.

Enfin l'infinitif, dans le sens d'une destination, peut compléter un verbe :

J'ai à *écrire* un rapport — ou un nom : Voilà *un travail* à recommencer.

- 552 On ne confondra pas ce dernier emploi avec celui de l'infinitif construit comme un nom complément d'un autre nom. Dans : une *scie à découper*, l'infinitif a la valeur d'un nom (= une scie pour le découpage) ; dans : une *silhouette à découper*, il a une valeur plus nettement verbale (= une silhouette qui doit être découpée.)

LES TEMPS DE L'INFINITIF

Infinitif présent : travailler

- 553 Il a une très grande extension. Non seulement il peut exprimer diverses valeurs du présent (v. n° 481) :

Souffler n'est pas *jouer* — Elle est heureuse de vous *donner*

mais encore il peut exprimer diverses sortes de temps :

le futur : Il espère *réussir* (= plus tard).

ou le passé (très rarement) : Après *boire*, il est irritable.

N. B. — Après entraîne obligatoirement l'infinitif passé, si cet infinitif a un complément : Après t'*avoir* consulté,

Un adjectif suffit à conférer la valeur future à l'infinitif présent :

Accepter aujourd'hui, c'est *regretter* demain.

- 554 **Infinitif passé : Avoir travaillé**

Il exprime l'antériorité par rapport au verbe à un mode personnel :

Il croit t'*avoir vu* — D'*avoir mal agi* t'empêche de dormir —

Il part, il partit, il partira après *avoir déjeuné*.

Parfois l'infinitif passé exprime plus précisément l'action accomplie :

Il faut *avoir vu* cela — Ne partez pas avant d'*avoir réglé* votre note (avant de régler votre note est possible également, mais sans la nuance d'achèvement).

Infinitif futur

- 555 Il n'existe que dans la périphrase : *devoir être, devoir faire, etc.*, et ne s'emploie que lorsqu'on veut marquer expressément le futur :

Cette situation semble *devoir durer* quelque temps — ... un voisin que je savais *devoir faire* ce voyage (n° 550).

LE PARTICIPE

Le participe est, comme l'infinif, une forme nominale du verbe ; plus précisément, il participe à la fois du verbe (il peut exprimer l'action) et de l'adjectif (il peut qualifier un nom).

LE PARTICIPE PRÉSENT : **Travaillant.**

I. Participes devenus essentiellement adjectifs, ou adjectifs verbaux

556 **A la façon des adjectifs ordinaires, ils qualifient le nom, soit comme épithètes, soit comme attributs, et s'accordent avec lui en genre et en nombre. Ils traduisent une manière d'être (durable ou non) plutôt qu'une action déterminée :**

Ses yeux *brillants* disent la convoitise — Je l'ai trouvée toute *tremblante* — Nous avons attendu avec une impatience *grandissante* — « La bourrasque *gémissante* battait les vitres » (Maupassant, *Une Vie*).

La valeur adjectivale de ces participes est si bien établie, que l'orthographe de certains s'est différenciée :

participe *convainquant*; adjectif : des arguments *convaincants*.
participe *fatigant*; adjectif : un travail *fatigant*.
participe *adhérant*; adjectif : un tronc d'arbre avec les branches *adhérentes*.

Dans certaines expressions figées, l'adjectif verbal équivaut à une relative dont le sujet serait on :

Une séance *payante* (où l'on paie) — Une collation *soupage* (au cours de laquelle on soupe, si copieuse qu'elle tient lieu de souper, c'est-à-dire de dîner).

Parfois l'adjectif prend une valeur intensive : une couleur *voyante* (= que l'on voit bien) — une rue *passante* (= où l'on passe beaucoup).

II. Participes à valeur essentiellement verbale

556 **En tant que verbes, ils admettent normalement des compléments, bis d'objet ou circonstanciels; en outre, ils ont un sujet. En tant qu'adjectifs, ils qualifient ce sujet. Mais ils restent invariables, du moins en principe. F. Brunot et Ch. Bruneau notent dans leur *Précis de Grammaire historique* :**

« C'est un procédé habituel aux écrivains modernes d'accorder certains participes pour marquer une nuance de sens. Flaubert écrit :

« Ils se voyaient *mourants* par les fièvres dans des régions farouches » (*L'Éducation sentimentale*);

mourants, qui évoque une mort lente, est beaucoup plus expressif que *mourant* qui indiquerait une mort instantanée. »

Nous distinguerons les participes conjoints (construits comme des épithètes immédiates); type :

Un portefeuille *contenant* deux mille francs,
et les participes disjoints, qu'une pause plus ou moins longue sépare du nom, ce qui confère au participe la valeur d'une circonstance; type :

Voyant l'embarras de l'étranger, l'agent se fit plus aimable.

557 A — Participes conjoints; type :

Un portefeuille *contenant* deux mille francs.

a) En F.P. cette construction se rencontre.

Mais la préférence va nettement à la proposition relative : s'articulant sur le nom, elle assure facilement le jeu des temps et des modes.

Si donc le français parlé admet volontiers le participe lorsque la nuance **qualificative est encore sensible** (Un portefeuille *contenant* deux mille francs), en revanche il donne le pas à la relative s'il s'agit surtout de souligner l'action : le français parlé ne dira pas : « Ils ont l'air de gens pêchant », mais plutôt « Ils ont l'air de gens *qui pêchent* » — ni : « Les autos allant vers la frontière sont nombreuses » mais plutôt : « Les autos *qui vont...* »

557 bis b) En F.E. le participe en « ant » a une fâcheuse réputation de monotonie et de lourdeur, à cause de sa finale.

Pourtant, les écrivains les plus sourcilleux admettent fort bien ce participe conjoint :

soit parce que précisément sa « lourdeur » concourt à produire un effet :

« ... Le claquement d'une charrette *roulant* au loin dans les omières » (Flaubert, *Madame Bovary*).

soit parce qu'il permet, par la redondance même, une manière d'insistance :

« Et tout cela *grouillant, criant*, tumultueux et furieux, l'étourdit » (Flaubert, *Tentation de saint Antoine*).

soit parce qu'il permet, tout simplement, de varier le tour, et, en particulier, d'éviter la répétition des *qui* :

« Le cortège, d'abord uni comme une seule écharpe de couleur, qui ondulait dans la campagne, le long de l'étroit sentier *serpentant* entre les blés verts... » (*Madame Bovary*).

On notera que, parfois, le participe semble l'emporter sur la relative : c'est que celle-ci, en imposant un temps ou un mode trop précis, risquerait de gêner l'énoncé. Lorsque *Le Monde* du 1^{er} avril 1965 imprime : « Les organisateurs espèrent une recette supplémentaire d'au moins 100 000 dollars *provenant* de la télévision », il esquisse ainsi la difficulté d'énoncer une précision (qui *proviendra*? qui *proviendraient*?)

Enfin, nous croyons devoir insister sur l'usage que fait un certain français écrit du participe conjoint, type : « Un portefeuille contenant deux mille francs ».

A la façon d'un adjectif, ce participe introduit ainsi une caractéristique, une précision essentielle, une définition. D'où le retour fréquent des formes : *ayant*, *contenant*, *concernant*, *touchant*, *portant sur*, *définissant*, *réglementant*, *montrant*, *tendant à*, *visant à*.

On les rencontre dans les légendes explicatives :

Dessin *montrant* le passage du liquide de A en B.

ou dans la langue de l'administration :

Les personnes *désirant* parler au directeur sont priées de remplir une fiche.

Bien entendu, on ne saurait établir de lois rigoureuses à l'égard du participe conjoint. Dans l'ordre littéraire, par exemple, les écrivains réagissent chacun selon la liberté que requiert la création artistique. Et si certains se laissent aller à multiplier ces participes, d'autres, eu contraire, semblent les éviter soigneusement.

558 B — Participes disjoints (séparés, par une pause, du nom auquel ils se rapportent) ; type :

Voyant l'embarras de l'étranger, l'agent se fit plus aimable.

Le participe peut alors, soit précéder le nom, soit le suivre, soit prendre place à la fin de la proposition principale dont ce nom est sujet :

Construction 1 : *Voyant* son embarras, l'agent se fit plus aimable.

Construction 2 : L'agent, *voyant* son embarras, se fit plus aimable.

Construction 3 : L'agent se fit plus aimable, *voyant* son embarras.

Dans le F.P. ces emplois du participe sont plutôt rares. La langue écrite littéraire, en revanche, les admet fort bien, parce qu'ils permettent d'associer une grande variété de valeurs à une certaine concision de forme.

Le participe ainsi employé, peut exprimer :

558 bis a) La cause, comme dans l'exemple ci-dessus (« *Voyant* son embarras... »). Alors les constructions 1 et 2 sont plus fréquentes en F.E. Le F.P. fam. introduit parfois *parce que* devant le participe, en construction 3 :

Il a refusé, *parce que craignant* d'être trompé.

b) L'opposition-concession :

Il est parti en mer, *sachant* [pourtant] la tempête imminente.

La construction 3 est usuelle, même en français écrit — Le F.P. fam. introduit souvent : *bien que*, *quoique* devant le participe :

Il est parti, *quoique sachant* la tempête imminente.

c) La supposition, la condition :

Elle réussirait mieux, *s'y prenant* autrement.

ici, la langue courante utilise plutôt le gérondif (voir n° 559) :

... en s'y prenant...

d) La **simultanéité** :

Lui *prenant* la main, il le regarda affectueusement. (Surtout F.E.)

Ce dernier emploi offre une riche gemme de nuances qui développent les circonstances d'un fait donné, souvent pour le décomposer en ses divers aspects, toujours pour l'éclairer. Les exemples sont extrêmement nombreux dans le français moderne et contemporain :

« Elle biffa à coups de crayon les quatre premières colonnes, *rayant* chaque nom de saint jusqu'au 2 mai... » (Maupassant, *Une Vie*) — « *Refusant* depuis son arrestation de répondre aux questions des enquêteurs, il avait entrepris une grève de la faim » (*Le Monde*, 1^{er} avril 1965) — « Un parti de soldats de l'armée de Condé envahit l'abbaye, dévasta la basilique, *violant* les sépultures, *brisant* les autels. » (A. Chagny, *Cluny et son Empire*.)

On le voit, nous touchons à l'expression de la manière. Mais ici le participe rencontre un concurrent heureux : le gérondif.

C — Le gérondif : En voyant...

559 A l'origine, cette forme, constituée du participe présent précédé de « en », signifie, à la manière du latin *in videndo*, qu'un fait a lieu dans le cadre d'un autre fait, en même temps que lui. Puis, très vite, il a exprimé aussi la manière, le moyen¹. Jusqu'au XVII^e siècle, le participe sans « en » a souvent été employé dans le sens d'un gérondif : « Gagnez une maîtresse *accusant* un rival » (Corneille, *Cinna*) — Encore aujourd'hui : Chemin *faisant*, je lui ai raconté la chose. Avec un sens progressif : Le malade va *s'affaiblissant*. Mais la forme du gérondif avec « en », tend à l'emporter, surtout en français parlé ; c'est une tournure ferme, bien articulée, et riche de sens :

● La cause :

En voyant son embarras, l'agent se fit plus aimable.

Cet emploi convient au français écrit comme au français parlé.

● La condition, la supposition :

Elle réussirait mieux, *en s'y prenant* autrement.

Emploi très fréquent, dans la langue courante.

● La simultanéité :

Ne lis pas *en mangeant* — Fréquent en F.E. comme en F.P.

● La manière, le moyen :

En forgeant on devient forgeron — Très usuel, F.E. et F.P.

Dans l'expression de la simultanéité et de la manière, le participe s'est effacé en F.P. devant le gérondif, demeuré ici seul vivant.

1. Le latin de la période romane utilisait aussi la préposition *ad*. D'où l'emploi de *à* (concurrentement d'ailleurs avec *par* et *sur*) en ancien français, pour former le gérondif. Il en est resté l'expression : *à son corps défendant* (= *en se défendant*). Il ne sera question ici que du participe précédé de *en*. Mais il existe aussi des emplois de l'infinitif auxquels on donne parfois le nom de gérondif, par ex. : *à vous entendre, on croirait...* (v. n° 793).

559 **Tout en...** C'est un tour très employé, surtout dans la langue écrite. Il associe plus étroitement les deux actions, celle du verbe principal et celle du gérondif :

Elle lit *tout en mangeant*.

Mais, généralement, il introduit une sorte de dissonance entre elles.

Ce tour devient plus rare dès qu'il y a parfaite convenance entre les deux actions.

On ne dira pas : Il écrit tout en faisant des lignes bien droites, mais : Il écrit *en faisant* des lignes bien droites, ou (dissonance) :

Il écrit *tout en regardant* ailleurs.

Voici des passages où *tout en...* est bien à sa place :

« Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur le curé? demanda la maîtresse d'auberge *tout en atteignant*, sur la cheminée, un des flambeaux de cuivre. » (Flaubert, *Madame Bovary*) — « *Tout en boitant* de son pied bot il les conduisit sous le porche du Lion-d'or. » (*ibid.*) — ou encore : « *Tout en souhaitant* conserver la place de leader du continent noir, Le Caire semble désireux en ce moment de ménager l'Occident » (*Le Monde*, 3 avril 1965).

Mais la dissonance peut être plus sensible encore, et prendre la force d'un contraste :

Tout en prétendant m'aider, il a organisé mon échec.

Ici, l'accent est mis, non sur la simultanéité, comme dans les exemples précédents, mais sur l'opposition (v. n° 721).

Rien qu'en... S'emploie pour souligner que tel ou tel moyen, exprimé par le gérondif, suffit pour obtenir le résultat :

Rien qu'en l'écoutant, vous serez fixé.

REMARQUE importante :

Comme lorsqu'il s'agit d'infinitifs prépositionnels (voir n° 543), le sujet implicite des participes (B) et des gérondifs (C) doit être, en principe, le même que celui du verbe principal :

Tout en prétendant m'aider, il a organisé mon échec (C'est *lui* qui prétendait... c'est *lui* qui a organisé...).

Il convient de respecter cette règle de clarté, souvent oubliée dans la langue parlée. « *En partant*, tu m'as dit... » signifie en bon français : Quand *tu* es parti... et non : Quand je suis parti...

Il y a cependant des cas où, l'équivoque n'étant pas à craindre, le besoin de brièveté l'emporte. On dira et on écrira très bien :

« L'appétit vient *en mangeant* » — « La fortune vient *en dormant* » — « Ça s'apprend *en travaillant* » — « *En déjeunant*, une arête lui est restée dans le gosier » — « Le chemin est plus court *en passant* par la forêt ».

D — Participes construits absolument.

560 Ils ont alors un sujet particulier et forment une véritable proposition; type : *Le train valentissant*, les malfaiteurs purent sauter sur le ballast.

Le français écrit utilise cette construction beaucoup plus souvent que le français parlé.

Nous retrouverons ici les divers emplois de (B) et de (C) :

a) La cause (voir l'exemple ci-dessus).

b) L'opposition-concession :

La tempête menaçant, il est néanmoins parti.

N. B. — Dans ces deux cas, la proposition participe précède généralement la principale.

c) La supposition, la condition :

Ses affaires prenant un autre cours, on aurait pu l'aider.

d) La simultanéité : « Ce monument fut érigé en 1840, *Louis-Philippe 1^{er} étant* roi des Français. »

La manière ne s'exprime guère par le participe absolu. Et les emplois (b) et (d) sont rares, même en F.E.

En revanche l'emploi absolu d'un participe développant les circonstances d'un fait (voir 558 bis, d) est fréquent :

« Le printemps éclatait, mais sous forme de fleurs, *les œillets de Nice se mêlant* aux arums, aux lilas, aux jonquilles » (*Nice-Matin*, 30 mars 1965).

On trouve même des participes absolus sans sujet dans certaines expressions, de la langue administrative notamment :

S'agissant de la circulation automobile, le contrôle sera sévère — *Concernant* votre demande d'indemnité, nous vous prions de passer à notre bureau.

Mais ces expressions vivent ailleurs que dans la langue administrative; par exemple :

« On peut dire, sans exagération, que l'on assiste là à une transformation capitale des perspectives auxquelles l'esprit humain était habitué *touchant*¹ l'autorité et l'exercice du pouvoir » (A. Latreille, *Le Monde*, 28 mars 1965) — Et même, pour : *Il y a* : « ... *N'y ayant plus* une opinion stable et générale, toute critique deviendra combattante. » (P.-H. Simon, *Le Monde*, 23 novembre 1966 [= « Comme il n'y a plus... »]).

560 Disons un mot du participe attribut, type :

bis Je considère son cas *comme relevant* de la psychiatrie.

Ce genre de construction existe en F.P. comme en F.E. :

« Le 1^{er} avril 1965 sera retenu *comme marquant* le véritable point de départ de l'ère nouvelle » (*Nice-Matin*, 30 mars 1965).

On l'a acquitté *comme n'ayant pas* toute sa raison.

1. La fréquence de cet emploi a fait de *touchant* une véritable préposition.

Il arrive même qu'à la façon de *parce que* (B) a) et de *bien que* (B) b) [voir n° 558 bis], le participe *étant* vienne s'intercaler après *comme*, quand l'adjectif qualificatif suffirait :

On l'a condamné *comme (étant)* responsable de l'accident.

Le participe attribut de l'objet après des verbes de sensation est souvent remplacé par l'infinitif :

Je le vois *revenir...* (revenant...).

L'infinitif note le fait sans plus. Le participe superpose un aspect duratif et une note descriptive (M. Cressot, *Le style et ses techniques*) — Mais l'on dira :

Il semble, il paraît *revenir...* et non *revenant*.

LE PARTICIPE PASSÉ : Ayant travaillé — (Ayant été) vu.

Participes-adjectifs, ou adjectifs verbaux

- 561 Employés sans auxiliaire, avec valeur d'adjectifs, les participes passés sont innombrables. La plupart sont d'anciens participes passifs :

Des souliers *ferrés* — une chevelure *fournie* — un interrogatoire *serré* — une voix *couverte* — des avis *partagés*, etc.

Quelques-uns ont un sens actif à valeur de présent :

Votre fils *affectionné* (qui vous affectionne) — un air *entendu* (l'air de quelqu'un qui s'y entend) — une fillette *dissimulée* (qui dissimule) — un chef *décidé* (qui sait décider) — un ami *attentionné* (qui a des attentions pour vous) — des gens *obstinés* (qui s'obstinent).

Des verbes intransitifs à auxiliaire être, et certains verbes pronominaux peuvent aussi avoir des participes-adjectifs :

a) Voici une fleur *éclose* — Je pleure mes amis *morts* — Il trouva sa fille *partie*, la concierge *sortie*.

b) Un prisonnier *évadé* — Les enfants *réveillés*, *endormis* — Une femme *évanouie*, etc.

Participes-verbès

- 561 bis Ils sont souvent accompagnés de leur auxiliaire; par exemple : *ayant pris* (actif) — *ayant été vu* (passif) — *s'étant réveillé* (pronominal) :

Ayant pris un somnifère, il s'endormit — *Ayant été aperçus* de l'ennemi, ils réussirent pourtant à s'enfuir — *S'étant réveillée* dès l'aube, elle put partir à 7 heures.

Mais, en F.E., les participes passés des verbes passifs sont fréquemment employés sans auxiliaire (avec souvent une valeur de présent) :

Poursuivis par l'ennemi, ils réussissent à s'enfuir.
(voir aussi n° 574 n° 1).

C'est plus rarement le cas des participes passés des verbes pronominaux : *Réveillée* dès l'aube, elle partit à 7 heures.

Ce n'est jamais celui des participes passés de sens actif, à moins que leur auxiliaire ne soit être :

Partis dès l'aube, nous sommes arrivés à midi — *Arrivés* à midi, nous sommes repartis à 2 heures — Encore le verbe aller exige-t-il la présence de l'auxiliaire : étant allé¹.

(Pour le tour : *Abandonné qu'il fut* de ses amis ..., v. n° 688.)

Souvent dans le style télégraphique, ou le F.P. fam., le participe passé représente à lui seul un temps composé de la voix active :

dans un télégramme : *Reçu* argent, lettre suit (= J'ai reçu...).

dans un agenda : *Vu* le médecin — A 7 heures, *dîné* avec André. *Promené* deux heures.

dans une assemblée : Bravo! Bien *parlé!*

après un rapport administratif : *Pris* connaissance, l'intéressé : Dubois.

à la radio (compta rendu des courses) : Troisième course : 16 chevaux, tous *couru*.

561 On retrouva, pour les participes passés, les mêmes fonctions qui ont été exprimées pour les participes présents.

Un portefeuille *ayant appartenu* à mon père... (v. n° 557).

Ayant vu mon embarras, l'agent se fit plus aimable (v. n° 558).

Ses affaires *ayant pris* mauvaise tournure, il fit faillite.

Le marché *conclu*, nous avons éprouvé une vive satisfaction (Participe absolu v. n° 560).

Accord du participe passé

562 Auxiliaire être : le participe s'accorde comme un adjectif² :

Ils sont *nés* — Elle fut *arrêtée*.

563 Auxiliaire avoir : le participe reste invariable, sauf si un objet direct féminin ou pluriel précède le verbe dont il fait partie, auquel cas il s'accorde en genre et en nombre avec ce complément d'objet.

Ils ont *applaudi* — Mais : les cantatrices *qu'ils ont applaudies*... — *Que de films j'ai vus!* — Combien de *films* as-tu *vus?* — Je *les* ai tous *vus*.

N. B. — Dans les temps surcomposés, seul le 2^e participe doit s'accorder : Cette lettre, il l'a eu bientôt *écrite*...

1. Pour *en allé*, voir n° 605.

2. Pour tous les cas où le participe a la valeur d'adjectif, on pourra se reporter au chapitre Accord de l'adjectif (n°s 150 à 185).

564 Verbe à la forme pronominale (auxiliaire être) : Ici encore, il faut distinguer le cas où un complément d'objet direct, féminin ou pluriel, précède la verbe :

Elle s'est lavée (se = objet direct). Elle s'est lavé les mains (sa = objet indirect. L'objet direct, les mains, suit le verbe, donc pas d'accord).

La canne qu'il s'est fabriquée... (que = objet direct féminin). Ces rois se sont succédé (se = les uns aux autres = objet indirect, donc pas d'accord).

565 Les participes des verbes pronominaux sans valeur réfléchi s'accordent avec le pronom réfléchi (ou, si l'on préfère, avec le sujet¹) :

Elle s'est évanouie — Ils se sont enfuis — Ils se sont aperçus du vol — Elles se sont saisies du manteau — Elle s'en est prise à moi — Ils se sont réjouis — Ils se sont refusés à venir.

Et, avec un sens passif : Ma voiture s'est bien vendue.

566 Mais on écrit sans accord (le pronom réfléchi est en somme objet indirect) : Elles se sont imaginé que... — Elles se sont figuré des choses... — Laissez le participe invariable aussi dans : Elle s'est plu à dire... — Ils se sont complu dans ces subtilités — Elle s'est ri de vos menaces — Elle s'est arrogé tous les droits.

567 Si l'objet direct est une expression de quantité accompagnée de en (= de cela), on écrit, sans accord :

Des films, j'en ai vu beaucoup — J'en ai vu trois (l'objet suit le verbe composé).

Si en accompagne combien ou tant, placés avant le participe, nous vous conseillons de laisser le participe invariable :

Des films, combien en as-tu vu? — Combien j'en ai vu! — J'en ai tant vu!

Si an est seul à représenter l'objet, laissez la participe invariable :

Des films, j'en ai vu². (Car en, équivalant à de cela, est une sorte de partitif neutre singulier.)

568 On écrira de même : Elle est plus courageuse qu'on ne l'aurait cru : l' = cela, neutre singulier qui représente la première proposition.

569 Laissez toujours invariable le participe d'un verbe impersonnel :

Les chaleurs qu'il a fait... — Les pluies qu'il y a eu... — Les efforts qu'il a fallu...

1. Comme c'était le cas dès le Moyen Âge.

2. Pourtant V. Hugo a écrit : « Cherchez des attentats tels que la voix des hommes N'en ait point encor racontés » (*Culberon*).

- 570** Laissez invariable le participe complété par un infinitif (exprimé ou non) :

Les ennemis que j'ai eu à combattre... (que est l'objet de combattre) — Il n'a pas versé la somme qu'il aurait dû verser — Il n'a pas versé la somme qu'il aurait dû — Les achats que nous avons pensé à faire... — La robe que tu as fait couper, laissé couper... — La cantatrice que tu as entendu chanter...

N.B. — Dans le dernier exemple, que peut être considéré comme l'objet du participe (et non, comme précédemment, de l'infinitif). L'accord, jadis, était exigé. Mais l'arrêté ministériel du 26 février 1901 tolère, dans tous les cas, l'invariabilité du participe suivi d'un infinitif, ce qui va dans le sens de la langue (voir n° 573).

- 571** En revanche, le F.E. respecte encore les distinctions entre : Les dangers que j'ai courus (que est un véritable objet) et : Les trois heures que j'ai couru (que — pendant lesquelles, complément de durée) — Les heures terribles que nous avons vécues et : Les quelques heures qu'il a vécu (complément de durée) — Les efforts que ce travail m'a coûtés et : Les dix francs que ce livre m'a coûté (complément de prix) — Les récompenses que son dévouement lui a values et : Les millions que cette maison a valu (complément de prix) — Les poissons que j'ai pesés et : Les cent kilos que j'ai pesé autrefois (complément de poids).

- 572** Plus subtiles sont les distinctions, encore observées parfois (mais pour combien de temps?), en F.E., entre : *Le peu de gens* que j'ai rencontrés m'ont été d'un grand secours et : *Le peu de gens* qu'il a appelé à son aide a été la cause de sa mort. Dans le premier cas l'accent est mis sur les gens (d'où le pluriel) — Dans le second l'accent est mis sur le peu (d'où le singulier).

Distinction subtile encore (et de moins en moins respectée) entre : *Le colis de pommes* que j'ai reçu; et : *Le colis de pommes* que j'ai mangées.

- 572 bis** Après un relatif objet direct, ayant pour antécédent un des suivi d'un superlatif, on peut écrire : *C'est un des plus beaux paysages* que j'aie vus, ou : que j'aie vu.

- 573** Il faut d'ailleurs souligner la tendance très nette du F.P. (et parfois du F.E.) à négliger l'accord du participe avec le compl. d'objet. Cette invariabilité (qui n'est pas uniquement un fait contemporain) se remarque surtout dans les formes pronominales et quand le participe n'est pas en fin de phrase. On entend de plus en plus (et on lit parfois) : L'idée qu'il s'est fait de l'affaire... — Les citations qu'il a extrait de ce livre...

Mais comme l'application des règles d'accord des n°s 563, 564 n'a rien d'insolite, même en F.P., nous conseillerons de continuer à les pratiquer, puisque, aussi bien, elles sont respectées de la très grande majorité des écrivains.

N. B. — Pour l'accord de certains participes-adjectifs, ci-joint, vu excepté, etc., voir n^{os} 181 à 183.

Pour l'accord des participes-adjectifs se rapportant à des termes coordonnés par ou, par ni, voir n^{os} 162, 163 ; se rapportant à nous, vous, on, voir n^o 169.

LE PARTICIPE FUTUR

574 Il est formé du participe présent du verbe devoir :

Devant achever mon rapport, je me suis levé très tôt.

Sa structure lui confère une certaine gaucherie. Aussi est-il plutôt rare, sauf avec comme : On le présenta (le présente, le présentera) *comme devant succéder* au premier ministre¹.

STYLE DIRECT, STYLE INDIRECT

574 I. Elle lui demanda : « Souffres-tu ? » Il répondit : « Je souffre. »
bis

Ici, les phrases placées entre guillemets représentent les paroles elles-mêmes. Les verbes de ces phrases sont aux temps réellement employés par ceux qui parlent. Cette façon de présenter directement le discours est appelé : style direct.

**II. Elle lui demande *s'il souffre*. Il répond *qu'il souffre*.
Elle lui demanda *s'il souffrait*. Il répondit *qu'il souffrait*.**

Ici, le discours est introduit par une conjonction (que) ou un adverbe interrogatif (si).

Il n'y a plus de guillemets — Le verbe du discours a changé de personne, passant de la 1^{re} ou de la 2^e, à la 3^e personne.

Enfin, il a pu changer de temps, passant du présent à l'imparfait. Cette façon de présenter le discours s'appelle style indirect — La proposition *s'il souffrait* forme une interrogation indirecte.

III. Elle s'informa : « *souffrait-il?* » Il donna sa réponse : « *il souffrait.* »

Ici, les paroles rapportées sont placées entre guillemets. En outre, les personnes et les temps des verbes sont ceux du style indirect. Mais il n'y a ni « que », ni « si ». Cette forme de discours qui supprime les mots subordonnants, mais garde les personnes et les temps du style indirect s'appelle style indirect libéré.

¹ Le participe passé sans auxiliaire a pu parfois, grâce à sa valeur imprécise, représenter un futur, même avec un verbe au présent : « *Inauguré* le 16 juillet par les deux chefs d'Etat, le tunnel sous le Mont-Blanc *est* le résultat d'une intelligente coopération. » (*Le Monde* du 10 juillet 1965). Cette phrase est, à première vue, obscure. Il convenait d'écrire : « Le tunnel... qui sera inauguré le 16 juillet etc. ».

PRINCIPES DE LA CONCORDANCE DES TEMPS

574 Nous venons de constater que, dans le style indirect, le temps du verbe subordonné est dans un étroit rapport avec celui du verbe principal : Elle lui demanda : « *Souffres-tu ?* » devient en style indirect : Elle lui demanda *s'il souffrait*. On dit qu'il y a concordance entre le temps du verbe subordonné et celui du verbe principal. Cette concordance a été signalée aux n^{os} 493 (passé surcomposé), 502 (imparfait de l'indicatif), 510 (plus-que-parfait de l'indicatif), 512 (passé antérieur), 520 (futur du passé), 514-521 (temps du conditionnel). 531-534 (temps du subjonctif).

Voici sur quels principes repose la « concordance des temps » :

I. La subordonnée est à l'indicatif

Quand le verbe principal est mis à un temps passé, le verbe subordonné passe :

du présent à l'imparfait :

Je crois qu'il dort — *Je croyais* } qu'il *dormait*.
J'ai cru } qu'il *dormait*.

Je l'aperçois qui passe — *Je l'ai aperçu* qui *passait*.

Je l'aperçois quand il passe — *Je l'ai aperçu* quand il *passait*.

Je l'aperçois parce qu'il passe — *Je l'ai aperçu* parce qu'il *passait*.

du passé composé au plus-que-parfait :

Je crois qu'il a dormi — *Je croyais* qu'il *avait dormi*.

Il corrige le chat qui a mangé du fromage — *Il corrigea* le chat qui *avait mangé* du fromage.

Il corrige le chat parce qu'il a mangé... — *Il corrigea* le chat parce qu'il *avait mangé*...

du passé composé au passé antérieur (après quand... en concordance avec un passé simple) :

Il le reconnaît quand il a disparu — *Il le reconnut* quand il *eut disparu*.

du passé composé au passé surcomposé (après quand... en concordance avec un passé composé) :

Je me sens à l'aise quand j'ai dormi — *Je me suis senti* à l'aise quand *j'ai eu dormi*.

du futur au conditionnel (= futur du passé) :

Je crois qu'il viendra — *Je croyais* qu'il *viendrait*.

II. La subordonnée est au subjonctif

a) Ici, la stricte concordance voudrait qu'après un verbe principal au passé, le verbe subordonné soit mis :

du présent à l'imparfait du subjonctif :

Il souhaite qu'elle vienne — *Il souhaitait* qu'elle *vint*.

du passé au plus-que-parfait du subjonctif :

Il souhaite qu'elle soit arrivée — Il *souhaitait* qu'elle *fût* arrivée.
Mais, aujourd'hui, en F.P. et très souvent en F.E., le présent ou le passé du subjonctif sont appliqués uniformément à tout verbe subordonné, que le verbe principal soit, ou non, au passé :

Il *souhaitait* qu'elle vienne, qu'elle *soit* arrivée.

b) Si le verbe principal est au conditionnel (Je voudrais que...), on emploie couramment aujourd'hui (F.P. et F.E.) le présent ou le passé du subjonctif, là où l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif étaient de règle il y a quelques années :

Je *voudrais* qu'il vienne, qu'il *soit* arrivé.

J'*aurais voulu* qu'il vienne, qu'il *soit* arrivé.

III. Propositions conditionnelles (si...)

On a les types suivants :

Si tu *acceptes*, { il refuse.
 { il refusera.

Si tu *acceptais*, il *refuserait* (maintenant ou demain).

Si tu *avais accepté*, { il *refuserait* (maintenant).
 { il *aurait refusé* (hier).

au sens de même si :

Accepterais-tu, il *refuserait* (voir n° 755 bis).

Aurais-tu accepté, il *aurait refusé*.

Voir, ci-après, les tableaux de concordance des temps dans les subordonnées compléments d'objet ou sujets, et, dans les subordonnées compléments de temps, n°s 575 à 577.

TABLEAUX DE CONCORDANCE DES TEMPS

575 I. Subordonnées compléments d'objet (ou sujets) à l'indicatif (= style indirect)

<p>A. L'action de la principale est <u>contemporaine</u> de celle de la subordonnée.</p>	<p>Elle apprend qu'il <u>dort</u> (maintenant) Elle apprendra qu'il <u>dort</u> (à ce moment-là de l'avenir) Elle apprenait Elle a appris Elle avait appris Elle apprit (quand) elle eut appris qu'il <u>dormait</u> (à ce moment-là du passé¹)</p>
<p>B. L'action de la principale est <u>postérieure</u> à celle de la subordonnée.</p>	<p>Elle apprend qu'il a <u>dormi</u> [qu'il dormait] (hier) Elle apprendra qu'il a <u>dormi</u> [qu'il dormait] (auparavant) Elle apprenait Elle a appris Elle avait appris Elle apprit (quand) elle eut appris qu'il <u>avait dormi</u> (auparavant²)</p>
<p>C. L'action de la principale est <u>antérieure</u> à celle de la subordonnée.</p>	<p>Elle apprend qu'il <u>dormira</u>, qu'il <u>aura dormi</u> (demain) Elle apprendra qu'il <u>dormira</u>, qu'il <u>aura dormi</u> (plus tard) Elle apprenait Elle a appris Elle avait appris Elle apprit (Quand) elle eut appris qu'il <u>dormirait</u>³, qu'il <u>aurait dormi</u> (plus tard)</p>

1. Parfois on a le **présent** dans la subordonnée si l'action qu'elle exprime a une valeur **toujours présente**: *Calliès affirmas* que la terre *inverna* autour du soleil.

2. Parfois on a le **passé composé** dans la subordonnée, si l'action qu'elle exprime est envisagée comme **antérieure** au moment **présent** : Vous ne *comprenez* pas, vous n'avez pas *compris* que les découvertes atomiques ont *changé* la face du monde.

3. Si l'action de la subordonnée se situe dans l'avenir du point de vue du narrateur, on peut avoir le **futur** : Il a dit qu'il *viendra* demain (voir n° 520).

II. Subordonnées compléments d'objet ou sujets au subjonctif

<p>A. L'action de la principale est <u>contemporaine</u> de celle de la subordonnée.</p>	<p>Elle souhaite qu'il <u>dorme</u> (maintenant) Elle souhaitera qu'il <u>dorme</u> (à ce moment-là de l'avenir) Elle souhaitait qu'il <u>dormît</u> F.E. (qu'il <u>dorme</u> F.P.-F.E.) Elle a souhaité qu'il <u>dormît</u> F.E. (qu'il <u>dorme</u> F.P.-F.E.) Elle avait souhaité qu'il <u>dormît</u> F.E. (qu'il <u>dorme</u> F.P.-F.E.) (à ce moment-là du passé) Elle souhaita qu'il <u>dormît</u> F.E. Quand elle eut souhaité qu'il <u>dormît</u> F.E.</p>
<p>B. L'action de la principale est <u>postérieure</u> à celle de la subordonnée.</p>	<p>Elle souhaite qu'il ait dormi (hier) Elle souhaitera qu'il ait dormi (auparavant) Elle souhaitait qu'il eût dormi F.E. (qu'il ait dormi F.P.-F.E.) (auparavant) Elle a souhaité qu'il eût dormi F.E. (qu'il ait dormi F.P.-F.E.) (auparavant) Elle avait souhaité qu'il eût dormi F.E. (qu'il ait dormi F.P.-F.E.) (auparavant) Elle souhaita qu'il eût dormi F.E. (auparavant) (Quand) elle eut souhaité qu'il eût dormi F.E. (auparavant)</p>
<p>C. L'action de la principale est <u>antérieure</u> à celle de la subordonnée.</p>	<p>Elle souhaite qu'il <u>dorme</u> (demain) Elle souhaitera qu'il <u>dorme</u> (plus tard) Elle souhaitait qu'il <u>dormît</u> F.E. (qu'il <u>dorme</u> F.P.-F.E.) (plus tard) Elle a souhaité qu'il <u>dormît</u> F.E. (qu'il <u>dorme</u> F.P.-F.E.) (plus tard) Elle avait souhaité qu'il <u>dormît</u> F.E. (qu'il <u>dorme</u> F.P.-F.E.) (plus tard) Elle souhaita qu'il <u>dormît</u> F.E. (plus tard) (Quand) elle eut souhaité qu'il <u>dormît</u> F.E. (plus tard)</p>

Au moment où, quand, lorsque, alors que (Indicatif).

Elle entra au moment où il sort (quand il sort, lorsqu'il sort expriment plutôt la répétition).

Elle entrera au moment où il sortira.

Elle entrait au moment où il sortait (quand il sortait exprime plutôt la répétition).

Elle est entrée au moment où il est sorti (au moment où il sortait accuse la simultanéité).

Elle était entrée au moment où il était sorti (au moment où il sortait accuse la simultanéité).

Elle entra au moment où il sortit (au moment où il sortait accuse la simultanéité).

Comme (Indicatif). En concordance aujourd'hui avec un temps au passé seulement.

Elle entrait comme il sortait.

Elle est entrée comme il sortait.

Elle était entrée comme il sortait.

Elle entra comme il sortait.

A. L'action de la principale est contemporaine de celle de la subordonnée.

Pendant que, tandis que (Indicatif).

(N. B. — Tant que postule le même temps dans les deux propositions.)

Elle lit pendant qu'il travaille.

Elle lira pendant qu'il travaillera.

Elle lisait pendant qu'il travaillait.

Elle a lu pendant qu'il travaillait (pendant qu'il a travaillé est plus narratif que descriptif).

Elle avait lu pendant qu'il travaillait.

Elle lut pendant qu'il travaillait (pendant qu'il travailla est plus narratif que descriptif).

<p>Quand, après que, dès que, aussitôt que, à peine... que... (Indicatif). Après qu'il a <u>joué</u>, l'artiste est applaudi — à peine a-t-il <u>joué</u> que l'artiste est applaudi. Après qu'il <u>aura joué</u>, l'artiste sera applaudi — à peine aura-t-il <u>joué</u> que l'artiste sera applaudi. Après qu'il a <u>eu joué</u>, l'artiste a été applaudi — à peine a-t-il <u>eu joué</u> que l'artiste a été applaudi. Après qu'il <u>avait joué</u>, l'artiste était applaudi — à peine avait-il <u>joué</u> que l'artiste était applaudi. Après qu'il <u>eut joué</u>, l'artiste fut applaudi — à peine eut-il <u>joué</u> que l'artiste fut applaudi.</p>	<p>Depuis que (Indicatif — très rarement le futur ou le passé simple). Depuis qu'il <u>dort</u> sa fièvre tombe [mais : à partir du moment où il <u>dormira</u>, sa fièvre tombera]. Depuis qu'il <u>dormait</u>, sa fièvre tombait. Depuis qu'il a <u>dormi</u>, sa fièvre tombe, est tombée. Depuis qu'il <u>avait dormi</u>, sa fièvre était tombée.</p>
<p>C. L'action de la principale est antérieure à celle de la subordonnée.</p> <p>Avant que, jusqu'à ce que, en attendant que (Subjonctif). Elle travaille avant qu'il <u>revienne</u>. Elle travaillera avant qu'il <u>revienne</u>. Elle travaillait avant qu'il <u>revînt</u> F.E. [avant qu'il <u>revienne</u> F.P.-F.E.]^a Elle a travaillé avant qu'il <u>revînt</u> F.E. [avant qu'il <u>revienne</u> F.P.-F.E.] Elle avait travaillé avant qu'il <u>revînt</u> F.E. [avant qu'il <u>revienne</u> F.P.-F.E.] Elle travailla avant qu'il <u>revînt</u> F.E.</p>	<p>577 bis IV. Autres subordonnées au subjonctif (but, conséquence, concession, cause [non que...], condition [à condition que...]) Voir nos 524 et suivants, et 533. 1. Avec après que, le subjonctif passé (construction uniforme qui se répand de plus en plus) efface les nuances, parfois importantes, que marquent le passé composé, le futur antérieur, etc. Vous ne courrez aucun risque à respecter des constructions claires que pratiquent encore d'excellents écrivains Voir n° 524. 2. ... Avant qu'il <u>soit revenu</u>, qu'il <u>fût revenu</u> expriment l'achèvement (v n° 532).</p>

ACCORD DU VERBE (A UN MODE PERSONNEL)

ACCORD EN PERSONNE

- 578** Le verbe s'accorde avec la personne représentée par le sujet :

Je suis — Vous irez — Pierre reviendra.

On notera que, dans le cas où il y a plusieurs sujets, de personnes différentes, la 1^{re} personne l'emporte sur la 2^e et la 3^e; la 2^e sur la 3^e; le verbe est au pluriel.

Toi et moi (nous) irons... — Paul et toi, vous irez...

Pour le **vous** de politesse et le **nous** emphatique, voir n^{os} 452, 453.

Pour l'accord avec le relatif, voir n^o 585 ter.

Pour l'accord du participe passé, voir n^{os} 562-573.

ACCORD EN NOMBRE

Normalement, le verbe prend le nombre du sujet :

Le cheval hennit; les chevaux hennissent.

S'il y a plusieurs sujets, le verbe se met au pluriel :

Le père et la mère sont là.

Sujets coordonnés par « et »

- 579** Si les sujets sont sentis comme étroitement associés, on peut encore trouver, dans le français d'aujourd'hui, le verbe au singulier, à la manière de l'époque classique :

« Le bien *et* le mal *est* en ses mains » (La Bruyère).

Ainsi François Mauriac (*De Gaulle*) : « Le comte de Paris *et* ce qu'il incarne *fait* partie du jeu français. »

Avec l'un et l'autre, mettez le pluriel : L'un et l'autre *sont* là.

Si les sujets sont des pronoms neutres, le verbe se met au singulier :

Ceci et cela lui *est* indifférent.

Comme, ainsi que, de même que, aussi bien que perdent souvent leur valeur comparative pour signifier **et**, **et aussi**. Dans ce cas le verbe est au singulier ou au pluriel : Pierre ainsi que Paul

sera récompensé — Pierre ainsi que Paul *seront* récompensés¹.

- 579 bis** Quand plusieurs sujets sont chacun précédés de **tout** (= chaque), le verbe est au singulier : *Tout* homme de troupe, *tout* officier *sera* tenu de respecter ce règlement.

1. Cet accord valait aussi autrefois pour **avec** au sens de **et** : Le singe *avec* le léopard *captivent* de l'argent à la foire. (La Fontaine, *Le singe et le léopard*). Mais aujourd'hui **avec** est peu employé en ce sens.

- 580 **Après une énumération de sujets, le verbe est au singulier si l'énumération est résumée par tout, tout le monde, toute l'assistance, chacun, etc. :**

Les jeunes, les vieux, les riches, les pauvres, *chacun* est sujet à la mort.

Il peut même arriver que, en dehors des cas précédents, le verbe reste au singulier, si le dernier terme de l'énumération a plus de relief :

Un mot, un geste, un *simple coup d'œil* suffit à lui donner l'éveil.

Quand le verbe précède plusieurs sujets au singulier, si l'auteur considère séparément chacun d'eux, le verbe peut rester au singulier :

« Demain *viendra* l'orage, et le soir, et la nuit » (V. Hugo, *Les Feuilles d'automne*¹).

Sujets coordonnés par « ou »

- 581 **Les grammairiens français enseignent, traditionnellement, que le verbe est au singulier si les sujets sont exclusifs l'un de l'autre, au pluriel dans le cas contraire. En fait, il semble bien que pour des motifs de structure (sujets multiples) la pluriel soit accepté aujourd'hui dans tous les cas :**

La paresse *ou* le zèle de son fils le *laissent* indifférent.

La même construction est possible avec soit... soit... :

Soit l'ami, *soit* l'ennemi *peuvent être* utiles.

Après l'un ou l'autre, le verbe reste généralement au singulier :

L'un ou l'autre *viendra*.

Sujets coordonnés par « ni »

- 582 **Même observstion. On tend à dire, dans tous les cas : Ni la paresse ni le zèle n'ont d'effet sur lui — Ni l'un ni l'autre ne sont là. Remarque. Si l'énumération de sujets coordonnés par ni est résumée par personne, rien, le verbe est obligatoirement au singulier :**

Ni les menaces ni les coups, *rien* n'a pu le décider.

Sujets collectifs

- 583 **Vous devez mettre le pluriel après : beaucoup, la plupart, peu, tro combien, avec ou sans complément :**

Beaucoup *sont partis* — Parmi les élèves, la plupart *ont échoué*.
Combien (de soldats) *ont péri*!

On met très souvent le pluriel après une foule de, une multitude de, une quantité de² (et F.P. fam. : une masse de, un tas de) :

Une multitude de soldats *ont péri* — Une quantité de soldats *ont péri*.

Mettez le singulier après : la foule des :

La foule des visiteurs *fut admise* au compte-gouttes.

¹ Cité par O. Bloch et R. Georjon, *Grammaire française* (Hachette).

² Après **quantité de, nombre de, force**, le pluriel est obligatoire : Quantité de gens *ont péri* - Force gens *ont péri*. (C'est qu'alors *quantité* et *force* sont sentis non plus comme des noms, mais comme des *adverbes* de pluralité.)

583 De même, après des noms collectifs comme : l'assistance, l'auditoire, la classe, l'armée, le gouvernement.

Avec beaucoup de, peu de, tant de, trop de, il faut parfois examiner si le vrai sujet du verbe n'est pas un nom comme : l'abondance de, le manque de, l'excès de, etc., auquel cas, le verbe reste plutôt au singulier :

Tant de prévenances m'a séduit — Beaucoup de précautions peut nuire (= l'abondance de précautions peut nuire. Tandis que : beaucoup de précautions peuvent nuire signifierait : certaines précautions, nombreuses, peuvent...) (Voir aussi n° 572.)

Après une dizaine, une douzaine, une vingtaine, une centaine, un millier, etc., et les fractions accompagnant un pluriel : la moitié, un tiers, etc., le singulier et le pluriel sont employés :

Un tiers des soldats *ont* péri, ou *a* péri — Un tiers *ont* péri, *a* péri — Une centaine *a* péri, *ont* péri.

Mais vous devez mettre le singulier après : douzaine, cent, mille, comme unités commerciales :

La douzaine d'œufs *vaut* 3 francs — Le cent *vaut* 25 F.

Après plus d'un, le verbe est au singulier, en général.

Plus d'un savant *s'y est* trompé.

Après plus de deux, plus de trois, etc., le verbe est au pluriel :

Si plus de deux sociétaires *étaient* absents, la séance n'aurait pas lieu.

C'est...

584 Si le sujet (réel) est nous ou vous, le verbe reste toujours au singulier :

Qui a fait cela ? *C'est* nous ; *c'est* vous.

Si le sujet est eux ou elles, le verbe se met soit au singulier, soit (et de préférence, dans le F.E.) au pluriel :

C'est eux. *C'est* elles — *Ce sont* eux. *Ce sont* elles — Mais on dit toujours, à la forme négative : *Ce n'est* pas eux — Si ce *n'est* eux.

Si le sujet est un nom pluriel, le verbe, en bonne langue, se met au pluriel :

Ce sont des visiteurs, *ce ne sont pas* des visiteurs.

S'il y a plusieurs noms sujets, dont le 1^{er} soit au singulier, mettez *c'est*, qui est plus courant, du moins en F.P.

Le partage de l'homme, *c'est* la douleur et les maux.

« II » impersonnel

585 Quand le verbe est construit à la forme impersonnelle, il reste toujours au singulier :

Il vient des visiteurs — *Il se trouve* des cas... — *Il y a* des mécontents — *Il tombe* des grêlons, etc.

Titre d'une œuvre

- 585 bis** Mettez le verbe au pluriel si **les, ou des, ou ces** introduisent le titre.
La Guerre et la Paix est un roman de Tolstoï — *Mémoires d'un fou* est une œuvre de Flaubert — Mais : les *Mémoires d'un fou* parurent en 1900; *Les Faux-monnayeurs* sont un roman de Gide.

585 ter Accord du verbe avec le relatif qui

En règle générale, **qui, sujet**, impose au verbe de la relative le nombre et la personne de l'antécédent (nom ou pronom) :

Je n'ai aucun appui, *moi* qui *suis* orphelin — C'est *toi* qui *as* gagné — Vous êtes l'*homme* qui *convient*.

Après une apostrophe (voir n° 629), l'accord se fait à la 2^e personne : Amis, qui m'*avez secouru*, merci!

On distinguera donc :

« Foule qui *répands* sur nos rêves

Le doute et l'ironie à flots » (Victor Hugo, *Fonction du poète*), où foule est apostrophe — et : Je fuis la multitude, foule qui *répand...* où foule est apposition à multitude — ou encore : Je fuis la foule qui *répand...*, où foule est complément d'objet.

Règles particulières

a) Quand le relatif a pour antécédents : le seul qui, le premier qui, le dernier qui, le meilleur qui, l'homme qui, etc., employés comme attributs d'un pronom à la 1^{re} ou à la 2^e personne, on emploie le plus souvent (surtout en F.P.) la 3^e personne :

« Vous êtes le seul qui *puisse* provoquer le retrait de tous les candidats » (*Le Monde*, 16 septembre 1965).

Mais en F.E. on trouve l'accord avec le pronom personnel :

Vous êtes le premier qui vous *plaignez*, le meilleur qui *avez* paru, ou encore : « Gaston Defferre et moi sommes *les deux* hommes qui, avant de Gaulle, *avons* joué un rôle décisif dans l'évolution politique de tout un continent » (*Nouvel Observateur*, 29 septembre 1965).

b) Après : je suis celui qui, nous sommes ceux qui, on emploie couramment la 3^e personne :

Je suis celui qui vous *a* écrit. L'expression biblique : « Je suis celui qui *suis* » est une traduction littérale du latin.

c) Après : un des... qui, un de ceux qui, c'est la 3^e personne du pluriel qui est le plus employée :

Vous êtes un de ceux qui *ont eu* le plus de succès.

Mais la 3^e personne du singulier se rencontre, surtout en F.P. : Vous êtes un de ceux qui *a eu* le plus de succès.

et en F.E., parfois la 2^e personne :

Vous êtes un de ceux qui *avez eu* le plus de succès.

Pour le mode du verbe après : le seul, le premier, etc., voir n° 416 bis

VERBES TRANSITIFS, VERBES INTRANSITIFS

586 On appelle verbes **transitifs** ceux qui peuvent avoir un complément d'objet : *Je vois la maison*, **intransitifs** ceux qui ne peuvent pas avoir de complément d'objet : *Je viens*.

Beaucoup de verbes sont tantôt intransitifs, tantôt transitifs :
Il *rougit* de plaisir. Le vin *rougit* l'eau — *Sortez!* Je *sors* ma voiture.

587 En outre on distinguera :

a) Les transitifs directs qui ont un objet direct :

Je vois *la maison* — Je connais *ce garçon*. (v. pour le passif, n° 596).

(Il arrive souvent que ces verbes soient employés absolument, sans objet : Le docteur *reçoit* sur rendez-vous — Ne *tirez* pas!)

588 b) Les transitifs indirects, qui ne peuvent avoir qu'un objet indirect :

Il nuit *à notre cause* — On s'apercevra *de votre absence*.

Certains verbes sont tantôt transitifs directs, tantôt transitifs indirects, avec des nuances ou même des sens différents :

Pensez *à moi*. Pensez *un nombre* — J'aspire *l'air* frais avec bonheur. Il aspire *aux honneurs*.

Parfois l'objet passe du sens concret au sens abstrait.

Applaudir *quelqu'un*, applaudir *à une décision*.

Atteindre *le rayon* d'une armoire, atteindre *aux honneurs*.

N. B. — Dites plutôt : aider *quelqu'un*; aider *au* succès d'une affaire.

Très nombreux sont les verbes qui peuvent avoir simultanément un objet direct et un objet indirect : Donne *la main* à ton frère.

En principe, il est incorrect de construire avec un seul objet deux verbes exigeant, l'un une construction directe, l'autre, une construction indirecte — On ne dira pas : Il écoute et il obéit à son père¹ — Mais : Il écoute *son père* et *lui* obéit.

588 bis Certains verbes généralement intransitifs peuvent être construits avec un objet se rattachant au sens même du verbe (objet interne) :

Vivre *sa vie* — Dormir *son dernier sommeil* — Pleurer *de vraies larmes*.

N. B. — Dans : Ça fait *jeune* (elle fait *toute jeune*); achetez *français*; votez *socialiste*; roulez *Azur*, le complément peut être considéré comme un complément de manière (voir n° 633 bis).

¹ Mais on trouve des exemples de cette construction, avec le verbe transitif en tête : « J'aime et je ne crois qu'à l'action » (*Le Monde*, 22 juin 1963). Le F.P. va plus loin encore.

LES AUXILIAIRES

LES AUXILIAIRES FONDAMENTAUX : avoir — être

Ils entrent dans la formation des **temps composés** et **surcomposés** (temps du passé et temps de la forme passive).

Se conjuguent avec l'auxiliaire avoir :

- 589 ● Les verbes **transitifs directs** ou **indirects** (sauf à la forme pronominale) :

Ils *ont obtenu* leur libération — Vous *avez nu* à vous-mêmes.

(Mais :

Vous vous êtes nu à vous-mêmes.)

- Certains verbes **intransitifs**, exprimant l'action et même le mouvement :

Nous *avons couru*.

Ainsi pour : **atterrir** — **amerrir** — **alunir** — **décoller** (en parlant d'un avion) — **foncer sur** — **charger sur** — **marcher** — **trotter** — **galoper** — **nager** — **voler** — **sauter** — **ramper**.

Se conjuguent avec l'auxiliaire être :

- 590 a) Plusieurs verbes **intransitifs** exprimant :
un **déplacement** d'un point à un autre :

Nous *sommes allés* — nous *sommes arrivés* — nous *sommes partis*, *repartis* — nous *sommes tombés* — nous *sommes venus*, *revenus*, *survenus* — il *est accouru* (on dira et on écrira aussi : il *a accouru*).

Ou un **changement d'état** :

Il *est né* — il *est éclos* — il *est mort*, il *est décédé* — il *est devenu*.

Ou la **permanence** : il *est resté*, il *est demeuré*.

On **dît** et on **écrit**, en parlant de **phénomènes météorologiques** :
La pluie *a tombé* toute la nuit — au sens de **habiter** : Mon frère *a demeuré* vingt ans dans cette maison.

Convenir, au sens de **se mettre d'accord**, se conjugue avec **être** et souvent, surtout en **F.P.**, **avoir** : Nous *sommes convenus* de nous revoir — nous *avons convenu* de nous revoir.

Au sens de **plaire à**, **être agréable à**, il se conjugue toujours avec **avoir** : Cette chambre *m'a convenu*.

591 **b) Tous les verbes à la forme pronominale :**

Elle *s'est évanouie* — Elle *s'est lavé* les mains — Elle *s'est vu* classer première.

c) **Tous les verbes à la voix passive :**

Les champs *ont été vendus* un bon prix.

Se conjuguent tantôt avec avoir, tantôt avec être :

592 ● **Certains verbes de mouvement, selon qu'ils sont employés ou non avec un objet :**

Je *suis sorti*; j'*ai sorti* la voiture du garage — Mon fils *est entré*¹ à l'École des Mines; vous *avez entré* votre bicyclette chez moi — Je *suis descendu* (monté) à 5 heures²; j'*ai descendu* (monté) l'escalier; j'*ai descendu* (monté) vos valises — Je *suis passé* le voir; j'*ai passé* un bâton par le trou.

593 ● **Certains verbes intransitifs, selon qu'on veut insister sur l'action (avoir) ou sur le résultat (être) :**

Il *a* beaucoup *vieilli* en deux ans. Comme il *est vieilli*! — Ce peuple *a dégénéré* depuis deux siècles. Maintenant, il *est dégénéré* — De même : Ce livre *a paru* en novembre. Mon livre *n'est pas encore paru* (mais le F.P. emploie très souvent l'auxiliaire avoir dans les deux cas) — Le facteur *a passé* à 9 heures. Maintenant il *est passé*. (Mais au sens de être considéré comme, on dira : Il *a passé* longtemps pour riche.)

AUXILIAIRES SECONDAIRES

Les uns sont des auxiliaires de temps. Ils expriment :

584 **Le futur proche :** Je *vais* vous apporter ce texte — Je *suis sur le point* de sortir — Elle *doit* revenir demain.

Le passé récent : Je *viens de* vous le dire (de là, F.P. pop : Il *sort de* me le dire — Je *sors d'en* prendre!).

Le développement de l'action : Nous sommes *en train de* faire nos comptes — F.P. fam. : Nous *sommes à* faire nos comptes.

Les autres sont des auxiliaires de mode.

595 **Ils expriment par exemple :**

● **L'obligation :**

Tu *dois* t'excuser — Il *faut* lui pardonner — Tu *as à* t'excuser.

1. A propos de ce verbe on ne saurait trop regretter son remplacement (maintenant courent) par *rentrer*. Il n'y a d'ailleurs aucun inconvénient à parler et écrire correctement et à employer *rentrer*, sauf s'il s'agit d'une action répétée : Il est sorti à 9 heures et *rentré* à 10, ou d'un renforcement de sens : Ces chevilles sont faites pour *rentrer* à force, ou de l'expression : Cela *rentra* dans vos attributions.

2. Mais on trouve *avoir*, au sens intransitif, dès l'ancienne langue : « J'*ai descendu* dans mon jardin / Pour y cueillir du romarin » (chanson du « Gentil coquelicot »).

● **La possibilité, l'éventualité :**

Le vent *peut* s'élever d'ici ce soir — Que votre ami *peut* être désagréable! — Quelle heure *peut-il* être? — Il *se peut* qu'il convienne de ses torts — Vous *avez dû* faire erreur — Ces feuillets *viennent* parfois à se perdre.

● **La cause décisive :** Il *faut* qu'elle ait mal entendu.

● **Un fait évité de peu :**

Nous *avons failli* réussir — Il *s'en faut* de peu (peu *s'en faut*, F. E.) que nous n'ayons réussi — *J'ai été pour* le chasser, *sur le point* de le chasser.

● **Le souhait :** *Puisse-t-il* dire vrai!

● **L'action commandée ou provoquée :** Je le *fais* sortir.

ou tolérée : Je le *laisse* sortir.

● **L'invitation polie, la prière :**

Veillez vous asseoir — Mon Dieu, *daignez* m'exaucer.

● **La volonté, le désir, l'intention, le besoin :**

Je *veux* savoir — Je *tiens* à savoir — Je *désire* savoir — Je *pense*, *je songe* à déménager — *J'ai besoin* de déménager.

● **Le conseil ironique ou négatif :**

Allez donc lui dire ça! — *N'allez pas* lui dire ça, surtout!

● **L'apparence :**

Le temps *semble*, *paraît* s'améliorer (*semble vouloir*, *paraît vouloir* se gêner) — Vous *faites semblant* d'approuver.

● **Le début, l'achèvement de l'action :**

Commencez à dîner — Il *se mit* (il *se prit* F.E.) à rire — Nous *achevons*, nous *finissons* de dîner.

Ne pas confondre : Il *commence à*, il *finit de* dîner (actions qui sont à leur début ou à leur fin) et : Il *commence*, il *finit par* dîner (actions qui ouvrent ou terminent une série).

N. B. — On trouve au passif, dans le F.P. fam. .

Le blé *est fini* de battre — La salle *est commencée* de nettoyer.

● **L'action progressive :**

Il *va déperissant* (F.E.) — L'affaire *est en voie* d'aboutir.

● **L'habitude :**

Les poules *ont l'habitude* de se coucher tôt — Ce plat *aime* (ou *demande*) à être servi chaud.

● **Le renforcement d'une affirmation (F.E.) :**

Ces faits *ne laissent pas* d'être inquiétants (voir n° 807).

N. B. — On remarquera l'emploi de voir et entendre, de sentir à la forme pronominale, pour remplacer certains passifs :

Il *s'est entendu*, il *s'est vu* condamner à la prison — Elle *s'est vu offrir* un beau cadeau — Je *me sens saisir* par la main.

LA VOIX PASSIVE (voir n° 466)

596 ● **Voix active** : Pierre *conduira* la voiture.

● **Voix passive** : La voiture *sera conduite* par Pierre (**par** introduit le complément d'agent).

Le français n'a pas de forme passive spécifique — C'est l'auxiliaire être accompagné du participe passé qui en tient lieu :

L'affaire est décidée, a été décidée en cinq minutes.

● Les verbes **rester, demeurer, sembler, paraître, passer pour**, accompagnés du participe passé peuvent être considérés comme des auxiliaires du passif :

Tu *resteras* aimé de tous tes enfants (= toujours tu seras aimé) —

Il *semble* aimé de tous (= apparemment il est aimé).

● **Jamais le verbe devenir ne joue ce rôle. Le français dit : venir à, suivi de l'infinitif passif :**

S'il *vient à* être aimé...

● **Seuls, en principe, les verbes transitifs directs (v. nos 586, 587), sauf avoir et pouvoir, peuvent être mis au passif¹. Toutefois on dit et on écrit :**

Tu *seras obéi, pardonné*.

(Pour : Il *s'entendit condamner*; voir n° 595, N.-B.).

Dans le tour : « *J'ai eu* le doigt arraché par la machine » le verbe *avoir* prend une valeur d'auxiliaire introducteur d'un passif (= mon doigt a été arraché) mais le tour insiste davantage sur l'intérêt que prend la personne à l'action.

Passif impersonnel

597 **Quelques verbes transitifs indirects ou intransitifs ont un passif, avec pour sujet le pronom neutre il; ces tours équivalent à on, suivi de la forme active : ils appartiennent surtout au F.E., en particulier à la langue administrative.**

Il fut remédié à cet inconvénient (= on remédia à...) — *Il sera mis fin* à de tels agissements — Il va *être statué* sur votre cas — *Il fut procédé* au vote.

N. B. — Ne pas confondre avec les tours impersonnels, où le sujet réel d'un verbe transitif direct est en inversion :

Il a été *dit beaucoup de choses*.

1. Pourtant, en F.P. argotique, le verbe *avoir*, au sens de tromper, dominer, admet un passif : « J'ai été *eue* » (Simone de Beauvoir, *Les Belles Images*).

- 598 La forme passive s'applique, en principe, à tous les temps et modes. Cependant une distinction doit parfois être faite entre le passif d'action et le passif de résultat, où le participe a une valeur d'adjectif : le premier seul est susceptible d'avoir un complément d'agent ou un complément du type : « en combien de temps ? » :

Passif d'action

Cette maison *est construite* par deux ouvriers seulement.
Cette maison *sera construite* en dix jours.

Passif de résultat

La maison *est construite* (= la construction en est achevée) —
Demain la maison *sera construite* (= sera achevée).
De même, on distinguera : A 10 heures la porte est *fermée* par le concierge (action) et : Maintenant la porte est *fermée* (résultat).

- 599 Quelle est la fréquence du passif en français? — D'une manière générale, le F.E. et le F.P. préfèrent la forme active ou pronominale à la forme passive, qui a parfois un aspect lourd ou gauche — On dira donc : Jean *conduit* la voiture — et, sans sujet précis : On *lit* beaucoup cet auteur ou : Cet auteur *se lit* beaucoup.

Cependant, en dehors du passif de résultat, très fréquent, mais ayant valeur d'adjectif, la forme passive proprement dite est loin d'avoir disparu, surtout lorsqu'on veut mettre l'agent en relief :

Ce carreau *a été cassé* par Pierre — « Le monde ne peut être sauvé que par *quelques-uns* » (A. Gide).

Si, employant la forme active, on voulait mettre le sujet en relief, il faudrait dire, par exemple :

C'est Pierre qui a cassé ce carreau.

Le complément d'agent : « par » ou « de »?

- 600 En règle générale, c'est par qui introduit le complément d'agent :

La voiture sera conduite *par* Jean.

Par introduit un agent, un être actif à proprement parler.

Mais on emploie de :

a) Plus fréquemment après des verbes de sentiment ou d'intelligence (un sentiment, et même une pensée, ne sont pas des actes à proprement parler) :

Il est aimé *de* ses camarades, compris *de* tous.

b) Très fréquemment si l'agent est une idée, une chose abstraite :
Il fut saisi *de peur, d'étonnement* — (Mais : Il fut saisi *par* une main ferme¹.)

c) Après des verbes d'accompagnement marquant plutôt une situation qu'une action intentionnelle :

Le chasseur est suivi *de* son chien. Mais : La petite fille est suivie *par* un chien hargneux — De même : Le prince était accompagné *de* ses gardes. Mais : Il fut accompagné *par* les gendarmes jusqu'à la frontière.

On constate que, si des compléments de lieu, de temps, sont associés au verbe, c'est-à-dire si l'action est nettement localisée dans le temps ou l'espace, si elle a une certaine « épaisseur », c'est *per* qui est plutôt employé.

Aussi de convient-il aux participes n'indiquant plus qu'une sorte d'état, ayant valeur d'adjectifs :

L'étoffe *est bordée* d'un galon — *ornée* de dentelles.

N. B. — Tous les compléments d'agent *par* de ont pour représentant *en* : L'étoffe *en* est bordée. — Et l'on dira (pronom relatif) :

Le galon *dont* l'étoffe est bordée.

601 La préposition *à* introduit l'agent dans : Un habit mangé *aux* mites.

602 Un complément d'agent (*par...*) se trouve parfois aussi après certains infinitifs de forme active : On enverra des patrouilles, en vue de l'attaque *à mener par* le régiment (= l'attaque qui sera menée *par* le régiment) — Je le fais *recevoir par* vous... ou après un nom d'action : Son *arrestation par* les gendarmes.

Les adjectifs en *-ble* tirés d'un verbe transitif, de même que le tour : *facile à...* aont parfois accompagnés en F.P. de la préposition *par* :

Cela est *acceptable par* vous, *facile à régler par* vous.

Ici, le F.E. construit aussi le complément avec *pour* : Ce n'est pas *acceptable pour* vous, à moins que ce complément ne risque de faire équivoque avec un complément indirect d'objet : C'est *explicable par* vous est plus clair que : C'est *explicable pour* vous, qui peut avoir deux sens : 1) *explicable par* vous — 2) *explicable à vos yeux*, de votre point de vue.

Quand l'adjectif n'est pas dérivé d'un verbe transitif et n'a donc pas de valeur passive, *par* est à proscrire absolument, et on dira :

Route *carrossable pour* des voitures légères — Voie *navigable pour* des bateaux à faible tirant d'eau.

1. Dans : Il fut saisi *d'une main ferme* par son frère, on a : 1) un complément de manière, 2) un complément d'agent.

LA VOIX PRONOMINALE

603 Un verbe est à la voix pronominale quand il a pour complément d'objet formel un pronom renvoyant au sujet :

Avec valeur **réfléchie** : Elle *se voit*; tu *te* nuis.

Sans valeur **réfléchie** : Il s'aperçoit de son erreur.

Le passé composé de ces verbes se conjugue avec l'auxiliaire **être** :

Elle *s'est vue*; elle *s'est nu* (pour l'accord du participe, voir n^{os} 562 et suiv.).

On distingue :

a) Les verbes **exclusivement pronominaux**, qui n'ont pas à proprement parler de valeur **réfléchie** et ne possèdent pas de correspondant à la forme active : s'évanouir, s'emparer de, s'arroger, se repentir, s'envoler, s'enfuir, etc.

b) Les verbes **occasionnellement pronominaux**, formés avec des verbes transitifs directs ou indirects, qui prennent alors généralement un **sens réfléchi** : Il *se lave*, elle *se nuit*.

Souvent ces verbes, au pluriel, ont une valeur **réciproque** : Voltaire, interrogé sur ses rapports avec Dieu, répondit : « Nous *nous saluons*, mais nous ne *nous parlons pas*. »

La réciprocité peut être soulignée par certains compléments :

Ils se nuisent l'un à l'autre, les uns aux autres, *réciiproquement*.

Et, pour quelques verbes, au moyen de : **s'entra...** :

Ils *s'entredéchirent*.

Le F.P. connaît aussi le **tour** : se rencontrer *avec* quelqu'un, et de même : *se rejoindre*, *se compléter*, *se réunir* — Montherlant a écrit : « *S'accrochera-t-elle avec Brunet?* » (*Le Démon du bien*).

604 On notera :

a) que plusieurs verbes, au lieu de prendre à cette forme une valeur proprement **réfléchie**, revêtent un **sens tout particulier** :

J'*aperçois* votre fils. Je m'*aperçois* de mon erreur — Nous *battons* l'ennemi. Nous *nous battons* avec lui — On a *dépêché* un messenger. *Dépêchez-vous* donc! — Vous m'*ennuyez* avec cette insistance. Je *me suis beaucoup ennuyé* à cette réunion¹.

b) que, en principe, tout verbe transitif direct peut, à la forme pronominale, prendre le **sens d'un passif** :

Ces arbres *s'aperçoivent* de loin — Ma maison *s'est bien vendue*.

1. On ajoutera le verbe *amener*, qui en F.P. pop. (et chez Sartre, Simone de Beauvoir) prend, à la forme pronominale (*s'amener*), le sens de *venir*, *s'approcher* — Remarque en outre un emploi très fréquent et parfois abusif, même en F.E., de *se sortir* pour : *sortir*, *se tirer de* — Il ne *se sortira* pas de ses difficultés.

On dit même : Il *se peut* qu'il vienne — Elle vous a cordialement reçu, comme il *se doit*.

N. B. — Parfois (en F.P. fam. et surtout avec une négation) la forme active d'un verbe transitif sans objet prend un sens passif :

Voilà des habits qui jamais ne *brossent*.

D'autre part, on dit couramment :

La corde va *casser* — Cette étoffe ne *lave* pas.

(Il s'agit peut-être de formes pronominales qui pour des raisons d'abrégement (principe d'économie) ont perdu leur pronom réfléchi [voir n° 605]. Mais c'est un type de construction très ancien.)

Certains verbes occasionnellement pronominaux correspondent, avec des nuances différentes, à des verbes intransitifs :

Mourir. *se mourir* (lentement) — rire. *se rire* de (= se moquer de, mépriser) — et surtout (différence entre l'action continue et l'action commencée) : aller. *s'en aller* — venir. *s'en venir* — dormir. *s'endormir* et, F.P. pop., trotter. *se trotter*.

604 bis Aux temps composés de *s'en aller* et *s'en venir*, l'adverbe « en » doit, en bonne langue, précéder tout le groupe verbal.

Il *s'en est allé* — Il *s'en est venu* — Mais le F.P. fam. dit de plus en plus : Il *s'est en allé*¹.

605 Après certains auxiliaires (notamment *faire* et *laisser*) plusieurs verbes pronominaux perdent, à l'infinitif, leur pronom réfléchi. Cela est vrai surtout du F.P. :

Se taire : Faites-le *taire* — *s'asseoir* : Faites-le *asseoir* — *se rencontrer* : Je l'ai fait *rencontrer* avec mon ami — *s'en voler* : L'oiseau, tu l'as laissé *envoler*.

Ce sont là, soit des survivances d'un français ancien, où certains verbes pouvaient s'employer indifféremment à la forme pronominale ou non², soit des exemples de cet abrégement que le français pratiqua de plus en plus.

Et les participes passés (sans auxiliaire) n'admettent jamais le pronom réfléchi : des gens *agenouillés* — des souvenirs *évanouis* — des prisonniers *évadés*. Verlaine a écrit :

« Que nous veut ce piège
D'être présents bien qu'exilés
Encore que loin en allés? » (Romances sans paroles.)

Et Péguy : « Le docteur *en allé* revint sur ses pas. »
(Toujours de la grippe.)

1. L'ancien français a dit : Il *s'en est fui*, et nous disons : Il *s'est enfui*. Il y a donc là une évolution qui remonte loin.

2. Par exemple : *sourire* et *se sourire*.

LES VERBES IMPERSONNELS

606 On les appelle ainsi, bien qu'ils se conjuguent formellement à la 3^e personne du singulier, parce que leur sujet apparent *il* (p. ex. *il faut*) n'est qu'une particule dépourvue de signification personnelle. Certains grammairiens les appellent d'ailleurs verbes unipersonnels.

On remarquera que cet « *Il* » cristallise toujours le verbe au singulier :

Il tombe des grêlons — Il est venu plusieurs personnes.

Il est à noter que le terme appelé naguère sujet réel n'est plus toujours senti comme tel, et que sa construction est celle d'un objet :

Il y a du monde, il faut du monde — Que faut-il?

On peut distinguer :

a) Les verbes exclusivement impersonnels, comme *il faut*, et, pour les phénomènes atmosphériques : *il neige*, *il grêle*, *il vente*, *il bruine*, *il crachine*.

(Mais non *pleuvoir* et *tonner*, qui peuvent avoir des sujets normaux : *Les coups pleuvent — Sa voix tonne* dans le silence).

b) Les constructions occasionnellement impersonnelles. Ainsi :

Avoir :

Il y a des visiteurs — Il n'y a qu'à refuser (F.P. pop. : *nyaka, yaka*).

Être : *Il est* des circonstances où...

Faire : *Il fait* froid — *Il fait* du vent.

Venir : *Il viendra* beaucoup de monde.

Convenir : *Il convient* de dire.

Sembler :

Il semble utile de la prévenir, etc.

et, à la forme pronominale : *Il se peut...* — *Il se vend* des livres.

Très souvent le F.P. pop. ou fam. remplace « *il* » par *ça* ou *ce* :

Ça pleut, *Ça crachine*, *Ça tonne* encore — *Ça me fait froid* d'imaginer ces horreurs — *C'est* utile d'aller le voir.

(Pour : *Il est* beau de, *c'est* beau de, voir n° 303).

ABSENCE DE VERBE

607 Souvent, et notamment en F.P., la forme personnelle d'un verbe est absente de la proposition :

a) Après un mot interrogatif, dans l'interrogation indirecte :
Devinez qui — Dites-moi où.

et dans le second terme d'une comparaison :
Il travaille mieux que son frère.

b) Dans les proverbes et dictons : *Affaire sans soin, affaire de rien.*

c) Dans les titres des articles de journal. Le nom est alors généralement un nom d'action :
Rencontre au sommet — Cambriolage à la prison.

d) Dans les descriptions en notations rapides :
« Pas un geste. Bras collés aux hanches. Visage complètement figé. Prunelle atone. Un masque » (J.-L. Curtis, *Les Justes Causes*).

e) Dans quantité d'expressions de la langue quotidienne, figées ou non :

A qui le tour? — Encore vous? — A demain les affaires sérieuses — Entendu! — Garçon, un demi! — Raison de plus — Le temps de mettre un manteau, je vous accompagne.

Avec un attribut en tête de l'expression :

Coupable, lui? — Fameux, ce vin!

et dans les ordres : *En avant! — Debout! — Chapeau! etc.*

f) Souvent, notamment en F.P. fam., après *si*, *parce que*, *quoique*, *comme* :

Vous paierez si satisfait (si vous êtes satisfait) — parce que satisfait — quoique mécontent — comme convenu.

FAIRE, SUPPLÉANT D'AUTRES VERBES

608 Dans la langue classique, *faire* pouvait remplacer tout verbe transitif, en se chargeant de ses compléments d'objets directs :

« Dieu continuera de l'instruire comme *il a fait Joseph et Salomon* » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*).

Aujourd'hui, cette construction n'est plus possible, et le complément d'objet direct devient un complément indirect précédé de *pour* ou *avec* (noms de personne) ou *de* (noms de choses) :

a) Aide Pierre comme *je fais avec Jean (pour Jean)*.

b) Si je déchirais ton livre, comme tu *as fait du mien?*

Très souvent (surtout si *faire* est employé sans complément), *comme je fais* devient *comme je le fais* :

Tiens ta pioche *comme je le fais*.

INTENSITÉ ET DEGRÉS APPLIQUÉS AUX VERBES¹

VERBES ORDINAIRES

609 **Intensité forte** : Il aime *beaucoup*, il aime *bien*, il aime *fort* les jardins², il aime *extrêmement*, *infiniment*. (F.P. fam. : Il l'aime *énormément*, pop. : Il l'aime *tout plein*).

N. B. — *Très*, avec les locutions verbales : J'ai *très faim*, *très soif*, *très froid*³, tu m'as fait *très mal*, etc. — J'ai *grand-faim*, j'ai *grand-peur* appartiennent plutôt au F.E.

Autres tours du F.P. pop. : Et je te frotte le parquet! — ou : « *Astique que j'astique!* » (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*).

Intensité faible : Il aime *peu*, *très peu*, *fort peu* — Il n'aime *guère* — Il aime *un peu*.

N. B. — Il est *quelque peu* surpris **est plus intense que** : Il est *un peu* surpris.

Intensité moyenne : Il aime *assez*, *suffisamment*.

Intensité totale : Il aime *tout à fait*, *on ne peut plus*.

Intensité nulle : Il n'aime *pas du tout*, *nullement*, *en rien*.

Excès : Il aime *trop*.

Insuffisance : Il aime *trop peu* — Il n'aime *pas assez*.

Comparaison : **supériorité** : Il aime *plus*, il aime *mieux*, *davantage*.

Pour la comparaison de deux verbes : *plutôt* :

(Il court *plutôt* qu'il ne marche).

Infériorité : Il aime *moins*.

Égalité : Il aime *autant*, il n'aime *pas tant*.

Superlatif relatif : Il aime *le plus*, *le moins*.

Degrés dans la comparaison : Il aime *beaucoup plus*, *bien plus*, *un peu plus*, *d'autant plus*.

Exclamation : *Qu'il l'aime!* — *Comme il l'aime!* (F.E. : *Combien il l'aime!* F.P. fam. : *Ce qu'il l'aime!*) — *Comme il l'aime peu!* — Il l'aime *tant*, il l'aime *tellement!*⁴ — Il l'aime *si peu!* — *Il l'aime!* *il l'aime!* — *Ah! l'aime-t-il!* F.P. pop. : *L'aime-t-il!* — *Je l'aime-t-il!*

Et (plutôt en F.E.) : *Combien il l'aime plus!* *Il l'aime tellement plus!*

Exclamation indirecte : Tu vois *comme* il l'aime!

et F.E. : *combien* il l'aime!

Interrogation : *Jusqu'à quel point* l'aime-t-il? — *Jusqu'où* l'aime-t-il?

1. Voir Tableaux des adverbes de quantité, n° 210 bis, tableau I et le N. B.

2. **Mais attention** : il parle fort ne signifie pas : il parle beaucoup, *moins* : il parle avec force.

3. *Très* tend à se multiplier aussi avec des verbes : Il s'est fait *très remarquer*. Ces derniers tours, sans élément nominal, sont à éviter.

4. Et en F.P. (cf. Il a *très faim*) : il a *si faim*, *si froid* — et même : il s'est fait *si remarquer* (mais il convient d'éviter *si* avec un verbe, sans élément nominal).

VERBES DE SUPERIORITE

610 (Vaincre, dominer, l'emporter sur)

Il l'emporte *de beaucoup, de peu, d'autant*.
Il l'emporte *totalelement, absolument, du tout au tout*.
Il *ne* l'emporte *nullement, en rien*.
Il l'emporte *trop, de trop peu*.
Il l'emporte *davantage, moins*.
Comme il l'emporte! Il l'emporte *tellement!*
Jusqu'où l'emporte-t-il?

VERBES DE PRIX, DE VALEUR

611 a) Coûter, valoir :

Cela coûte *cher*, cela coûte *peu*, vaut *peu* — Cela coûte *aussi cher, autant*.
Cela coûte *plus cher, davantage, moins cher* — Cela *ne* coûte *rien*.
Comme cela coûte *cher!* — *Comme cela* coûte *peu!*
Cela coûte *si cher!* — Cela coûte *tellement!* — Cela coûte *si peu!*

b) Acheter, vendre, payer :

J'achète *cher*, un *bon prix* — *bon marché* — *plus cher, moins cher, aussi cher* — Acheter, vendre *pour rien*.
J'achète *trop cher*.
Comme je paie *cher!* etc.

N. B. — L'expression **c'est cher** (*C'est plus cher* — *Comme c'est cher!* etc.) s'emploie aussi très souvent, au lieu d'un verbe de prix. On se reportera aux degrés dans les adjectifs (voir n^{os} 208 et suivants).

FORMATION DE VERBES NOUVEAUX DANS LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

● Avec désinences verbales

612 -ir est encore vivant : *alunir*¹.

-er l'est davantage :

Joint au radical d'un nom : *baratin* : *baratiner* F.P. pop. — *vision* : *visionner* — *solution* : *solutionner* — *photocopie* : *photocopier*.

Joint à un radical étranger : *kidnapper* — *shooter* (football).

1. Condamné en 1966 par l'Académie des Sciences et l'Académie française, mais souvent employé...

Sous la forme -iser (formation très vivante) : *américaniser* — *atomiser* — *politiser* — La seule poudre qui *javellise* en moussant (formule publicitaire), etc.

Sous la forme -fier : *planifier*.

Sous les formes -ailler, -ouiller (péjoratifs) -oter (diminutif) : *mâchouiller* — *crachouiller* — *vivoter* — *toussoter*.

• Avec préfixes

613 Les préfixes les plus vivants sont :

post- *postsynchroniser* un film.

pré- *préfabriquer* (surtout au participe : *préfabriqué*).

sous- *sous-alimenter*.

et surtout :

dé- dés- *dépolitiser* — *désemparager*.

re- ré- *recalcifier* — *réajuster*.

Des préfixes savants (grecs notamment) servent aussi à former des verbes nouveaux : *téléguider*, *télécommander*.

LE SUJET

- 614 Le sujet est le terme qui, généralement par sa place devant le verbe, désigne l'auteur de l'action, ou la personne, l'animal, la chose qui se trouvent dans telle ou telle situation :

Jean conduit la voiture — Ta place reste vide.

Le sujet peut être :

a) un nom : *Une femme* conduit la voiture.

(Ce nom peut être précédé de l'article partitif :

Voulez-vous aussi des confitures? — Merci, du beurre me suffit.)

un pronom personnel : *Nous* sommes attendus.

un pronom possessif : Votre fils a réussi; *le mien* a échoué.

un pronom démonstratif : *Cela* me plaît.

un pronom interrogatif : *Qui* a sonné?

un pronom indéfini : *Quelqu'un* vient.

un pronom relatif : J'aime les gens *qui* disent la vérité.

b) un verbe à l'infinitif : *Souffler* n'est pas jouer.

c) une proposition subordonnée : *Qu'elle ait refusé* ne m'étonne pas — *Qui a bu* boira.

REMARQUE 1 : Le complément d'agent est, pour le sens, un vrai sujet, puisqu'il désigne l'auteur de l'action (v. n° 600).

REMARQUE 2 : Absence de sujet — Le sujet est absent devant l'impératif (*Pars*), souvent devant l'infinitif (*Le moment de décider* est venu), ainsi que dans certaines expressions figées : Fais ce que *dois* — *N'importe* — *N'empêche* que...

LE SUJET EST UN NOM OU UN PRONOM

Place du sujet

- 615 En règle générale il est placé avant le verbe. Mais les inversions, c'est-à-dire les postpositions du sujet, sont nombreuses en prose (pour ne point parler de la poésie).

I. Dans une proposition intercalée (ou incise)

- 616 L'inversion est obligatoire :

Non, répondit *son frère* — Les prix vont, dit-on, baisser.

Le F.P. pop. use ici de la relative : Oui, qu'il *dit* (prononcé kidi).

REMARQUE : Les verbes ainsi intercalés sont des verbes d'opinion ou déclaratifs. Mais on trouve aujourd'hui, chez de nombreux écrivains, la même inversion après des verbes exprimant un sentiment ou une attitude, lorsqu'une idée de déclaration s'y trouve associée :

Non, *refusa-t-il* — Comment? *s'étonna mon frère*.

Il y a parfois abus, notamment quand le verbe exprime un geste, une attitude ou quand il a un complément d'objet.

Déjà, *sourit-il* — « Oui, *humâmes-nous* notre bock » (A. Allais; mais ici il y a charge, certainement...)

En revanche, il est toujours correct d'employer ces verbes sans intercalation :

Mon frère *s'étonna* : « Comment? »

Il *sourit* : « Déjà! »

II. Dans les interrogations

617 a) Interrogation directe :

Irons-nous? Où êtes-vous? Pourquoi as-tu fait cela?

Il faut remarquer que **je** n'est couramment inversé à la 1^{re} personne du présent de l'indicatif que dans les verbes suivants : *ai-je? dis-je? dois-je? fais-je? puis-je? sais-je? suis-je? vais-je? vois-je?*

Avec les autres verbes on dit, par ex. : *est-ce que je donne?*

N. B. — Les formes *donné-je, aimé-je, etc.*, appartiennent au F.E. archaïque (voir n° 470, note) — Mais *puissé-je* (= souhait), *dussé-je, eussé-je* (= supposition) sont encore employés en F.E. et (pour *dussé-je, eussé-je*) parfois dans un F.P. surveillé : Je n'irai pas, *dussé-je* en pâtir (= même si je devais...).

Cette inversion simple ne se pratique guère que si le sujet est un pronom personnel ou bien *on* ou *ce*, qui sont des sortes de pronoms personnels :

Vient-on? — Où est-ce?

Si le sujet est un nom, un pronom démonstratif (rarement *ce*), un pronom possessif, ou un pronom indéfini autre que *on*, le français use de l'inversion dite « complexe », le nom restant à sa place normale, et un pronom personnel redoublant le sujet :

Pierre est-il ici? — Celui-ci se rappelle-t-il?

Cependant, si l'interrogatif est *quand? où? comment?* l'inversion peut être simple ou complexe :

Où va Pierre? — Où Pierre va-t-il?

Après *que* (interrogatif neutre) l'inversion simple est seule admise :
Que fait Pierre?

1. Tour issu sans doute d'une double question : Pierre? Est-il ici? (voir G. Gougenheim, *Structure et économie en linguistique*).

Avec combien le tour correct est, en principe :

Combien de gens *viendront*?

Mais de plus en plus on entend et on lit (comme d'ailleurs dans l'ancienne langue) : Combien de gens *viendront-ils*?

(Pour l'inversion peu correcte de *il* avec *quel*, voir n° 344.)

Le F.P. évite l'inversion — sait qu'il emploie « est-ce que? » : *Est-ce que tu viendras?* — soit qu'il use de l'ordre normal : *Il est malade?* disent même (F.P. pop.) : Combien *ils sont*? Pourquoi *il a fait ça*?

617 b) Interrogation indirecte (dans une subordonnée d'objet) :

bis L'ordre normal reparaît :

Dis-moi si *je fais bien* — Explique-moi pourquoi *tu es* en retard.

Mais, si le sujet est un nom, un pronom démonstratif (sauf *ce*), un pronom possessif, ou un pronom indéfini (sauf *on*), l'inversion simple est possible avec *où?* *quand?* *comment?* Encore faut-il qu'il n'y ait pas de nom complément d'objet :

Dis-moi *où est mon père*, quand *viendra le tien*, comment *va celui-ci*.

Dans l'interrogation indirecte, l'inversion complexe est incorrecte. On ne peut pas dire ou écrire : Dis-moi *où mon père est-il*. (v. aussi, pour les pronoms interrogatifs, le n° 359).

III. Dans les tours exclamatifs

618 On a des constructions semblables à celles de l'interrogation :

Discours direct :

Est-il généreux! Pierre *est-il* généreux! Quel fut son étonnement!
Combien de gens *s'y sont* trompés!

Discours indirect :

Tu sais combien *il est* généreux, quel fut son étonnement.

IV. Après certains adverbes

619 L'inversion est de règle, en principe, pour le F.E., après : aussi (= c'est pourquoi) — à peine — du moins — encore (encore faut-il... — Faut-il encore, très répandu en F.P., est contraire au bon usage) — en vain — peut-être — toujours (toujours est-il que...) tout au plus.

Peut-être *acceptera-t-il*.

Si le sujet est un nom, un pronom démonstratif (rarement *ce*), un pronom possessif, ou un pronom indéfini (sauf *on*), l'inversion complexe apparaît :

Peut-être *ce temps* viendra-t-il.

On notera que l'inversion est assez fréquente après : ainsi, de même.

1. En revanche, est irréprochable l'expression : Combien *viendront-ils?* sans nom complément, et signifiant : Combien seront-ils à venir? (Combien = attribut).

Mais le F.P. (et souvent le F.E.) reprend volontiers l'ordre direct après ces adverbes (sauf encore et toujours dans les emplois cidésus) :

Peut-être *il acceptera* — Peut-être *qu'il acceptera*.

V. Après certains compléments circonstanciels de lieu ou de temps

620 Il y a souvent inversion simple lorsque le verbe exprime le mouvement ou l'état :

Alors *se répandit la nouvelle* de son retour — Au fond de la cour *restait une vieille échelle* toute vermoulue.

Cette élégante inversion permet de dégager le verbe, surtout si le sujet est alourdi de compléments, et de mettre en relief ce sujet — Même inversion facultative après quand, lorsque, les comparatifs : comme, ainsi que, plus que, etc.

Quand vient la belle saison, je me mets en route.

Comme disait avec sagesse Victor Hugo :

« Couché à dix, levé à six,

Fait vivre l'homme dix fois dix. »

VI. Après un attribut jeté en tête de la phrase

621 L'inversion est de règle :

Rares seront les absents — *Tel* était l'homme que... (mise en valeur des attributs.)

VII. Après le pronom relatif objet direct « que »

622 L'inversion est facultative, toujours avec le même effet de dégagement du verbe et de relief du sujet :

Je suis heureux de vos succès que *justifient de grandes qualités* d'esprit et de cœur.

Les sujets ne peuvent pas être, alors, des pronoms personnels (ni *on* ou *ce*).

VIII. Dans les expressions de concession : pour... que soit... — si... que soit... (voir n° 728)

623 L'inversion simple est normale :

Pour tenaces que soient les ambitions de l'homme, elles accusent sa faiblesse. Mais, avec un pronom personnel, *on*, *ce* : *Pour tenaces qu'elles soient...* — *Si tenace qu'on soit...* — *Si vrai que ce soit...*

N. B. — Mais *on* dit également, avec *si* et un pronom personnel ou *on* : *Si tenaces soient-elles*, les ambitions accusent... — *Si tenace soit-on...*

IX. Avec certains verbes suivis de l'infinitif (voir nos 545 à 549)

624 *Il laisse son frère entrer*, *ou* : *Il laisse entrer son frère* — *Il entend chanter* les oiseaux, *ou* : *Il entend les oiseaux chanter*.

Mais, avec **faire** :

Il *fit* entrer son frère (inversion obligatoire).

N. B. — Le pronom personnel se place avant l'auxiliaire :

Il *la* *laisssa*, *la* *fit* entrer — Il *les* *entend* chanter.

X. Enfin il existe des inversions (expressions figées, tours littéraires) justifiées par l'usage ou la mise en relief :

625 Deux ôtés de trois, *reste un*¹ — *Soit une droite* AB... (= supposition) — *Vivent les vacances* (écrit souvent : *Vive les vacances*, car le verbe n'est plus senti comme tel) — *Fasse le Ciel* qu'il survive! — *Puisse*nt-ils revenir! — On trouve même des inversions très artificielles : « *S'impose davantage le dialogue* de M. Sartre avec le parti communiste » (Max-Pol Fouchet, *L'Express*, 1^{er} nov. 1964).

On évitera toute inversion du sujet quand le verbe en cause a un complément d'objet (autre que le pronom relatif ou le pronom personnel). Et l'on ne dira plus, comme Corneille, dans *Polyeucte* :

« Allons fouler aux pieds ce foudre ridicule,
Dont aime *un bois pourri* (objet) *ce peuple* trop crédule (sujet) ».

En revanche on dira très bien avec un pronom personnel objet :
Comme *le* veut *ta* mère...

LE SUJET EST UN INFINITIF

626 Il s'agit de tours comme : *Partir*, c'est mourir un peu — *Partir* n'est pas toujours mourir.

Parfois *de* précède l'infinitif :

« *De* déduire froidement les conséquences de son amour ne l'empêcha pas d'aimer avec exaltation » (Roger Vaillant, *La Loi*).

Si l'infinitif est postposé, ce « *de* » est obligatoire :

Cela me chagrine *de* refuser — Il me coûte *d'*accepter².

LE SUJET EST UNE PROPOSITION SUBORDONNÉE

I. Une proposition conjonctionnelle³

627 Il est certain *que la paix est un bien fragile* (postposition du sujet : c'est le cas le plus fréquent).

1. Le verbe *rester* est très souvent antéposé au sujet : « *Restait* cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne... » (Bossuet, *Oraison funèbre de Louis de Bourbon*) — *Restent* trois livres qui n'ont pas trouvé d'amateurs — *Reste* à savoir etc.

2. Certains impersonnels comme *il faut*, *il convient de*, *il importe de*, *il me tarde de*, admettent aussi la construction avec un infinitif. On peut discuter pour savoir si ces infinitifs ont encore fonction de sujet, ou si l'évolution de la langue leur confère fonction d'objet.

3. Voir, n° 850 — Nous dirons subordonnée conjonctionnelle plutôt que « subordonnée conjonctive ».

Le mode est l'indicatif après les verbes ou locutions verbales exprimant une constatation ou une probabilité :

Il est certain, il est *notoire* que ses affaires *ont* mal tourné — Il est *probable* que le temps *s'est* gâté.

(Cependant le subjonctif marque des points, surtout en F.P., après des expressions où la constatation peut prendre un caractère vigoureux : Il est *exact* que vous *soyez* fautif.)

Après il est décidé, entendu que, on emploie l'indicatif :

Il est décidé qu'on *ira*...

Après les verbes exprimant une apparence, l'indicatif gagne du terrain :

Il *semble* que le temps *s'est* gâté (mais : Il semble que le temps *se soit* gâté reste très correct).

Avec il me semble (= je crois) on doit employer l'indicatif :

Il *me semble* que le temps *s'est* gâté.

De même on dira : Il *apparaît*, il *paraît* que nos affaires *vont* mal.

627 bis Le subjonctif est employé, normalement, après ces verbes ou locutions verbales, s'ils sont à la forme négative ou interrogative :

Il *n'est pas* certain que la paix *soit* durable — *Est-il* certain que la paix *soit* durable? — Il *ne semble pas* que le temps *se soit* gâté.

Mais, même en F.E., on trouve l'indicatif (surtout s'il s'agit de traduire un futur) :

Il *n'est pas* certain que le temps *se gâtera*;

ou le conditionnel :

Il *n'est pas* certain que le temps *se gâterait* si le vent tournait au sud.

Le subjonctif est encore employé normalement avec les mêmes verbes, si la subordonnée est en tête :

Que la paix soit durable (ce) n'est pas certain.

Il est obligatoire, en général, après les verbes ou locutions impliquant nécessité, convenance, sentiment : il faut¹, il est nécessaire, il convient, il est pénible, il est bon, il est juste, il est normal, naturel, fréquent, exceptionnel, qu'il en soit ainsi.

Mais après il arrive que, on emploie soit l'indicatif, soit le subjonctif.

Il arrive que l'on *comprend* mal; il arrive que l'on *comprenne* mal.

627 ter Enfin, avec les verbes et locutions exprimant le doute, la crainte, la possibilité, le français, depuis le XVI^e siècle au moins, a hésité entre le subjonctif et l'indicatif. Au XIX^e siècle, le subjonctif l'a emporté.

1. Voir G. Gougenheim, *Structure et économie en linguistique*.

2. Le tour « Il faut qu'elle » est parfois remplacé, en F.E., par : Il lui faut aller. Vous ne l'entendez plus guère en F.P., et c'est dommage : il se recommandait par l'élégance.

L'OBJET

- 631 Si nous disons : Pierre est l'*objet* d'un compliment, cela signifie que quelqu'un complimente Pierre. C'est pourquoi on appelle objet du verbe le terme désignant l'être ou la chose sur lesquels s'exerce l'action.

On distinguera les objets directs unis au verbe sans préposition :

Je complimente *Pierre*,

et les objets indirects introduits par une préposition :

Tu obéis à *ton père* — Fiez-vous à *votre chance* — Parlons de *ce voyage*.

Un verbe peut être pourvu de plusieurs objets, l'un direct, l'autre indirect :

Donnez *ce paquet* au *commissionnaire*.

N. B. — La distinction de l'objet direct et de l'objet indirect est nécessaire, en particulier, quand il s'agit de construire les pronoms personnels (v. n° 445).

Absence d'objet. Voir n° 587.

- 632 Le complément d'objet peut être :

un nom, ou un pronom (personnel, démonstratif, possessif, interrogatif, exclamatif, indéfini, relatif) :

Que dis-tu? — J'accepte *tout*, etc.

Le nom peut être précédé de l'article partitif :

Je prends *du beurre*.

un infinitif :

Je veux *dormir*.

une proposition subordonnée :

Je veux *que tu dormes* (prop. conjonctionnelle) — Je demande *si ce train est un express* (prop. interrogative) — Je vois *les feuilles s'agiter sous le vent* (prop. infinitive) — J'aimerai *qui m'imitera* (proposition relative).

L'OBJET EST UN NOM OU UN PRONOM

- 633 Beaucoup de verbes admettent un objet direct ou un objet indirect, suivant le sens. Ainsi :

Applaudir *quelqu'un* (en frappant des mains) et : applaudir à un succès (au sens figuré).

Assister *quelqu'un* (l'aider) et : assister à un spectacle (le voir).

Croire *quelqu'un* (croire qu'il dit la vérité), croire *une chose* (la croire vraie) et : croire *en Dieu, au diable* (à leur existence).

- 633 Dans des expressions comme : Achetez *français*, Votez *socialiste*, on a, plutôt qu'un complément d'objet, un complément adverbial de manière.

Place de l'objet

- 634 En prose française, les noms objets directs et objets indirects se placent généralement après le verbe; l'ordre type est alors le suivant : sujet, verbe, objet direct, objet indirect, complément circonstanciel :

Pierre prête *son livre* à Paul avec empressement.

Mais, outre les inversions qu'amènent la mise en relief, le souci des nuances, et, en poésie, les lois de la versification, il faut noter que l'objet précède le verbe :

- a) En principe, quand il s'agit du pronom personnel atone :

Tu *me* flattes.

- b) Quand il s'agit d'un pronom relatif, et, en principe, d'un tour interrogatif ou exclamatif :

L'homme à *qui* je parle... — *Quelle* décision as-tu prise? — *Quelle* décision il a prise!

- c) Dans certaines expressions figées :

Qui *terre* a guerre a — Il gèle à *Pierre* fendre — Acquiert sans bourse délier — Grand *bien* vous fassel — A *Dieu* ne plaise!

Tout et rien se placent le plus souvent avant l'infinitif et le participe :

Il faut dire *tout* — Mais : Pour *tout* dire — Ne *rien* dire — Il a *tout* dit — Il n'a *rien* dit.

- 635 [Pour l'objet « interne » (vivre sa vie), voir n° 588 bis. Pour les compléments de *coûter*, *valoir*, *courir*, *peser*, voir n° 571. Pour l'ellipse de l'objet : (Le docteur ne reçoit plus), voir n° 587.]

L'OBJET EST UN INFINITIF

- 636 Voici quelques verbes usuels accompagnés d'un infinitif objet direct ou indirect, (généralement, mais non toujours infinitif présent : Je crois *lire* — Je crois *avoir lu*) :

J'aime	} lire	J'aime	} à lire	J'accepte	} delire
Je compte		Je m'amuse		Je l'accuse	
Je crois		J'apprends		J'aime (rare)	
Je désire		Je m'attends		Je m'arrête	
Je déteste		Je l'autorise		Je cesse	
Je dois		Je commence		Je commence	
J'espère	Je me complais	(plus rare)			

Je me figure
Je m'imagine
J'ose
Je pense
(= J'ai
l'intention de,
ou Je crois)
Je préfère
Je prétends
Je sais
Je souhaite
Je veux

(N. B. — Je me
rappelle avoir
lu, inf. passé)

lire

Je consens
Je continue
Je me décide
Je demande
(= Je sollicite
l'autorisation de)
Je me dispose
J'enseigne
Je m'entends
Je m'essaie
Je m'habitue
Je me mets
Je m'oblige
Je m'occupe
Je pense
(= L'idée me
vient de)
Je me plais
Je me prépare
Je me refuse
Je renonce
Je me résigne
Je me résous
Je réussis
Je me risque
Je songe
Je tâche (F.E.)
Je tarde
Je tiens

à lire

Je lui commande
Je lui conseille
Je me contente
Je continue
(plus rare)
Il convient
Je crains
Je décide
Je lui demande
(= Je le prie)
Je déteste
Je le détourne
Je lui dis
Je le dispense
Je le dissuade
Je doute
Je lui écris
Je lui enjoins
J'essaie
Je finis
Je me flatte
Il importe
Je mérite
Je néglige
J'omets
Je lui ordonne
J'oublie
Je lui permets
Je le (ou lui)
persuade
Je lui prescris
Je prévois
Je le prie
Je projette
Je lui promets
Je lui propose
Je refuse
Je risque
Je souhaite
Je le soupçonne
Je tâche
Il me tarde
(N. B. — Je me
souviens
d'avoir lu)

de lire

N. B. — 1° On constate que quelques verbes (imprimés en **gras**) admettent plusieurs constructions.
2° La préposition **de** tend aujourd'hui à s'imposer devant beaucoup d'infinitifs (voir n° 837).

L'OBJET EST UNE PROPOSITION SUBORDONNÉE

I. Une proposition conjonctionnelle

† Je sais *qu'il dort* — Je veux *qu'il dorme*.

637 Le mode est en principe 1° l'**Indicatif** ou 2° le **subjonctif**, selon que le verbe principal est : 1° un verbe exprimant une **constatation**, une **déclaration**, une **opinion**, une **sensation** ; ou 2° un verbe exprimant une **volonté**, une **émotion** ou un **sentiment**, un **doute**. Voir n° 627 ter. (Pour les constructions doubles, voir n° 530.)

638 AVEC L'INDICATIF

J'annonce que ...	J'espère que ^a ...
J'apprends que ...	J'ignore que ^b ...
(= J'annonce ou	Je le (ou lui) persuade que...
Je viens à savoir que)	Je prétends que (= J'affirme que)
Je constate que ...	Je promets que ...
Je crois que ...	Je me rappelle que ...
Je décide que ^c ...	Je répète que ...
Je dis que ...	Je sais que ...
Je me doute que...	Je sens que ...
J'écris que ...	Je me souviens que ...
J'entends que ... (de mes oreilles)	Je tiens que... (= J'affirme que)

AVEC LE SUBJONCTIF

J'accepte que ...	Je crains que ... ne ^b ...
J'aime que ...	Je défends que ...
J'ai peur que ... ne ^a ...	Je demande que ...
J'admets que (= J'accepte que)	Je déplore que ...
Je m'attends à ce que ^{a*} ...	Je dis que ...
Je conçois que (= Je trouve	(= J'ordonne que...)
légitime que)	Je doute que ...
Je consens à ce que ^{a*} ...	Je ne doute pas que ... ne ^{a*} ...

*Ce **ne** (qui s'explique, en fait, par l'idée négative contenue dans la subordonnée) est parfois appelé à tort « explétif ». Noter qu'on dit *Je ne crains pas qu'il vienne* (sans **ne**) Pour exprimer la crainte d'un fait négatif, on dit : *Je crains qu'il ne vienne pas, qu'il ne vienne jamais*, etc.

** **S'attendre que** + le futur est redevenu fréquent en F. E. Mais **s'attendre à ce que**, **consentir à ce que** (+ subjonctif) sont employés non seulement par l'immense majorité des Français dans le F.P. quotidien, mais encore par des écrivains nombreux et imposants.

1. Bien que ce verbe puisse être rangé parmi les verbes de volonté, il s'accompagne le plus souvent de l'indicatif futur comme dans l'expression : **il est décidé que...** (v. n° 627). L'idée d'une évocation de l'avenir l'emporte sur l'idée de volonté.

2. Après **j'espère** et surtout après **il faut espérer**, une tendance se manifeste parfois à employer le subjonctif. Mais l'indicatif reste le mode vraiment correct.

3. Au passé : **j'ignorais qu'il était...** et F. E. : **qu'il fût...**

4. Souvent l'indicatif (notamment futur) ou le conditionnel — et surtout en F. P. mais sans **ne** ; *Je ne doute pas qu'il viendra* (= *Je suis sûr qu'il viendra*), voir n° 627 ter.

AVEC LE SUBJONCTIF (suite)

J'écris que ... (= J'ordonne que...)	Je prends garde que ... ne ² ... (pour un résultat à éviter)
Je me félicite que ...	Je prétends que... (= J'exige que...)
J'empêche que ... (ou : J'empêche que ... ne ¹ ...)	Je propose que ...
J'entends que ... (= Je veux que...)	Je redoute que ...
Je m'étonne que...	Je refuse que ...
J'évite que ... (quelquefois : J'évite que ... ne ¹ ... F.P.)	Je regrette que ...
J'interdis que ...	Je souhaite que ...
Je m'irrite que...	Je suis heureux (mécontent) que ...
J'obtiens que ¹ ...	Je tâche que ...
Je m'oppose à ce que ...	Je tiens à ce que ...
J'ordonne que ...	Je veille à ce que ...
Je me plains que ...	Je veux que ³ ...,
Je prends garde que ... (pour un résultat à atteindre)	etc.

N. B. — On constate que certains verbes, comme *dire*, *prétendre*, *écrire* peuvent exprimer soit une déclaration, soit une volonté, selon que le verbe complément est soit à l'Indicatif, soit au subjonctif (ou à l'infinitif, v. n° 636) :

Je dis qu'il *vient*, je dis qu'il *vienn*e, je lui dis de *venir*.

Il est généralement incorrect d'employer une proposition au subjonctif, introduite par *que* après les verbes qui admettent l'infinitif : a) lorsque le sujet des deux verbes est le même. On dira, on écrira donc : Je veux *lire*, je mérite de *lire*; b) lorsque le sujet du second verbe est déjà représenté par un objet du premier. On dira, on écrira donc : Je *lui* demande de *lire*.

- 639 On notera ici encore (v. n° 627 bis) que la forme négative ou interrogative conférée aux verbes d'opinion entraîne en principe le subjonctif dans la subordonnée. Mais l'indicatif est de plus en plus fréquent en F.P., surtout s'il s'agit de marquer le futur ou le conditionnel :

Je ne crois pas qu'il *viendra* — Je ne crois pas qu'il *viendrait*, même si tu le lui demandais — Je ne crois pas qu'il *aurait accepté* (qu'il eût accepté est spécial, sans être nécessaire, au F.E.).

1. Mais aussi : J'obtiens que l'accord *soit* signé.
2. Comparez (résultat à obtenir) : Prends garde que l'enfant *soit* bien assis **et** (résultat à éviter) : Prends garde que l'enfant *ne* tombe.
3. Mais après : Le malheur veut que, la malchance veut que, l'indicatif se rencontre depuis le français classique : « Le malheur veut que qui veut faire l'ange *soit* la bête. » (Pascal, *Pensées*) — « La tradition veut qu'un mois après tous ces serpents *férent* » (Alexandre Dumas, *Mémoires*).

Et l'indicatif reste normal après les verbes de connaissance ou de déclaration à la forme négative :

Il ne sait pas que son frère *est parti* — Tu ne me dis pas que tu *as écrit* — On n'ignore pas que la terre *est* ronde.

Après : Je nie, on emploie, en bonne langue, le subjonctif.

Après : Je ne nie pas que (comme après : Je ne doute pas que), l'indicatif est de plus en plus fréquent, surtout en F.P.

Je m'étonne *que*, je m'inquiète *que* sont suivis du subjonctif : Je m'étonne *qu'il soit* parti — Mais : Je m'étonne *de ce que*, je m'inquiète *de ce que* sont normalement suivis de l'indicatif, qui souligne la réalité du fait : Je m'inquiète de ce qu'il *est* absent.

Le subjonctif est de bonne langue, en tout cas, s'il y a inversion des propositions : *Qu'il soit honnête homme*, je le crois.

— Le F.P. fam. emploie parfois quand (plus rarement si) pour introduire une sorte d'objet : J'aime *quand tu te montres gai*.

II. Une proposition infinitive

- 640 Il s'agit d'infinitifs pourvus d'un sujet qui leur est propre : soit après un verbe de sensation, ou faire, laisser (J'entends *les oiseaux chanter* — Je laisse *entrer la chaleur*), soit, F.E., après un verbe de déclaration ou d'opinion, par le moyen d'une relative : C'étaient des oiseaux *qu'il savait avoir été achetés* à Paris (v. n° 550).

Pour le tour : « L'aspect buté de l'enfant *lui fit changer de manière* » (R. Martin du Gard, *Les Thibault*), voir n° 547 et suiv.

III. Une proposition interrogative

- 641 (appelées aussi : interrogatives indirectes) :

On voudrait savoir *pourquoi il agit ainsi*¹.

On notera que, dans les interrogatives portant sur l'action, le terme introductif devient si :

Viendras-tu? — Je demande *si tu viendras*.

Rappelons que les pronoms sujets ou objets restent qui pour les personnes :

Qui va là? — Je me demande *qui* va là.

Mais qu'est-ce qui (sujet neutre) et que (objet ou sujet neutres) de l'interrogation directe deviennent ce qui, ce que :

Qu'est-ce qui se passe? Dis-moi *ce qui* se passe — Qu'est-ce que tu fais? Je demande *ce que* tu fais — *Qu'*arrive-t-il? Dis-moi *ce qui* arrive — *Que* veux-tu? Dis-moi *ce que* tu veux.

1. Les exclamatives indirectes ont la même construction que les interrogatives indirectes : Tu vois *comme il est fort*, *combien il est fort*.

Le F.P. pop. conserve souvent le tour adverbe interrogatif + est-ce que de l'interrogation directe :

Quand est-ce que tu viens? Je demande *quand est-ce que* tu viens.

Pour les Inversions du sujet, voir n° 617 bis.

L'absence d'inversion permet, dans un titre, de constater qu'il va s'agir d'une explication :

Pourquoi le chauffeur a perdu la tête (= Nous allons dire pourquoi...) — Pourquoi le chauffeur a-t-il perdu la tête? poserait la question au lecteur.

Les modes de l'interrogation indirecte sont l'indicatif ou le conditionnel suivant le cas, et parfois l'infinitif s'il s'agit d'une délibération :

Il se demande où aller — Je ne sais où aller — Je ne sais que faire — F.P. : *quoi faire.*

IV. Une proposition relative (sans antécédent)

J'aimerais *qui m'aimera.*

Le mode est l'indicatif ou le conditionnel suivant le cas. Notez l'emploi que fait souvent le F.P. d'une proposition relative au lieu d'une interrogative indirecte :

Je ne te demande pas l'heure *qu'il est* — Dites-moi la route *qu'il a prise.*

641
bis

REMARQUES SUR LES PROPOSITIONS COMPLÈMENTS DE NOM OU D'ADJECTIF

Les propositions subordonnées qui jouent le rôle d'un complément de nom, d'une apposition, d'un attribut du nom, ou d'un complément d'adjectif s'apparentent, pour le mode, aux subordonnées sujets et objets.

Ce mode est, en principe : a) l'indicatif — ou b) le subjonctif, selon que le nom en question ou cet adjectif expriment : a) une constatation, une déclaration, une opinion — ou b) une volonté, une émotion ou un sentiment, un doute.

a) Avec l'indicatif : complément de nom ou apposition : J'ai la certitude *qu'il guérira.*

attribut : Ma certitude est *qu'il guérira.*

complément d'adjectif : Je suis sûr *qu'il guérira.*

b) Avec le subjonctif : complément de nom ou apposition :

La crainte *que vous ne soyez irrité* le tourmente.

attribut : Sa volonté est *que vous fassiez ce voyage.*

complément d'adjectif : Je suis content *que vous reveniez.*

COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

COMPLÉMENTS DE TEMPS

LE MOMENT OU L'ÉPOQUE D'UNE ACTION

Un nom (v. n^{os} 232 et suivants)

642 **L'heure** : Préposition à, sans article :

Nous dinons à 8 heures; nous déjeunons à midi.

N. B. — Formules imprécises :

Venez vers 8 heures, ou vers les 8 heures, vers les midi, sur les minuit — A 8 heures et quelques (H. Troyat, *La Faim des lionceaux*).

643 **La partie de la journée** (matin, midi, etc.) : Pas de préposition en général, article défini ou adjectif démonstratif :

Je travaille, je travaillerai, j'ai travaillé le matin, le midi, l'après-midi, le soir, ce matin, ce midi, etc.

Pour une action lointaine :

Je travaillerai, il travailla ce matin-là, ce midi-là, cet après-midi-là, ce soir-là, cette nuit-là.

644 **Le jour de la semaine** : Pas de préposition, pas d'article :

Le magasin sera fermé lundi, lundi prochain. Mais dans un récit : Le magasin fut fermé le lundi, le lundi suivant.

N. B. — S'il s'agit d'un état ou d'une action qui se répètent employez l'article défini :

Le magasin est ouvert le samedi, le samedi matin, tous les samedis.

La date chiffrée : Pas de préposition, mais article défini :

Nous sommes le 14 juin. Nous partirons le lundi 16, le 16. Mais on dit : Aujourd'hui, 14 juin.

N. B. — Ordonnances médicales : Gouttes à prendre matin, midi et soir (= tous les matins, etc.)

Et l'on peut dire : Je travaille le jour et la nuit ou : jour et nuit, ou : de jour et de nuit — Pour demain soir, hier soir, etc., voir n^o 653-2.

645 **La semaine, la quinzaine** : Pas de préposition, article défini ou adjectif démonstratif :

Je viendrai la semaine prochaine, la quinzaine prochaine, cette semaine, cette quinzaine, cette semaine-ci, cette quinzaine-ci — Je suis venu la semaine dernière.

Pour une action lointaine :

Je viendrai, il vint cette semaine-là, la semaine suivante.

N. B. — On peut dire : Le magasin est ouvert sur semaine (= pendant la semaine).

- 646 **Le mois** : Préposition **en**, sans article : *en janvier, en avril.*
- 647 **La saison** : *Au printemps* — mais *en été, en automne, en hiver.* (Avec un adjectif, pas de préposition : *L'hiver prochain* — *Cet hiver-là* et *l'hiver d'après* — S'il s'agit d'une action habituelle, on peut dire : *l'été, l'hiver.*)
- 648 **L'année** : Préposition **en** suivie seulement du nombre cardinal : *En 1968.*
Avec un adjectif, le nom, sans préposition :
L'année prochaine, l'année suivante — **et** : *l'année d'après.*
Les expressions (en) l'an de grâce 1204, l'an I de la République sont des archaïsmes.
- 649 **Quand emploie-t-on an et année?**
- a) S'il s'agit d'un **complément circonstanciel**, on dira :
Il viendra *l'an prochain* ou *l'année prochaine*. Il est venu *l'an dernier* ou *l'année dernière* — il a vécu cent *ans*.
Mais on **dira** seulement :
● *l'année suivante, cette année-là, en quelle année?* (et : dans quelques *années* — quelques *années* après — il y a un million d'*années*).
● Venez tous les *ans*, tous les cinq *ans*, trois fois par *an* (et : dans quatre *ans*, pour quatre *ans* — Restez quatre *ans*).
- b) **S'il ne s'agit pas** d'un complément circonstanciel, employez **année** :
L'année dernière a été pleine de catastrophes (*année* est sujet du verbe) — *L'année 1822* a vu naître Pasteur — Ce vin est de *l'année 1963* — Je vous souhaite une bonne et heureuse *année* — Comme les *années* passent!
Mais notez les expressions : Le petit Pierre a six *ans* — Le nouvel *an*, le jour de *l'an* — Bon *an*, mal *an* (= en moyenne, que l'année soit bonne ou mauvaise) — Je m'en moque comme de *l'an 40* — *L'an 2000* — **et**, expressions toujours vivantes depuis La Fontaine : « Je suis sourd, les *ans* en sont la cause »; depuis Racine : « Pour réparer des *ans* l'irréparable outrage... »
- N. B. — **Année a**, généralement, une valeur plus **concrète** et désigne, à proprement parler, la durée, le contenu d'un an .
Nous avons fait une bonne *année*.
- 650 **L'époque**, dans un sens plus ou moins précis :
- Beaucoup de noms, précédés ou non d'une préposition, peuvent être compléments de temps :**
Les jours de neige, je reste à la maison — Il a souffert *toute sa vie* — *Aux premiers froids* je protège mes pêcheurs — Ils se mirent en route *par une effroyable tempête* — *Lors de mon séjour* en Hollande, j'ai beaucoup aimé la ville de Delft — *A la saison des pluies*, le pays est bien triste — *Du temps de nos grands-parents*, on se chauffait au bois; *de nos jours* le chauffage central se trouve partout — Rome, *sous les Césars*, était encore respectée.
- N. B. — On dit : à Pâques, à la Pentecôte, à la Toussaint, à Noël (quelquefois : à la Noël).

- 651 Pour exprimer que l'action se place dans un certain intervalle de temps, on dit : *dans l'intervalle, entre-temps*¹. (*Sur ces entrefaites signifie : à ce moment-là.*)

Un adverbe (ou locution adverbiale)

- 652 Aujourd'hui, demain, après-demain, hier, avant-hier, autrefois, dernièrement, à présent, maintenant, alors, aussitôt, *en même temps, en ce moment*² (employé pour le présent), *à ce moment* (employé pour le passé ou le futur), *au même moment, toujours, jamais*³, etc.

Il y a parenté entre les compléments de temps et les compléments de lieu. *Ici, là* peuvent signifier : *alors*; et l'on construit : *au même moment comme : au même endroit; à ce moment comme : à cet endroit.*

- 653 N. B. — 1. Certains adverbes, propres à l'énoncé du présent, sont obligatoirement remplacés par d'autres compléments circonstanciels dans un récit qui ne se situe pas dans le présent :

Tu viendras *demain* — Mais : Il est venu *le lendemain* — Il viendra *le lendemain*.

Tu viendras *après-demain* — Mais : Il est venu, il viendra *le surlendemain*.

Tu es venu *hier* — Mais : Il est venu, il viendra *la veille*.

Tu es venu *avant-hier* — Mais : Il est venu, il viendra *l'avant-veille*.

Il est venu *dernièrement* — Mais : Il vint, il viendra *peu auparavant*.

Tu es présent *aujourd'hui* — Mais : Il était présent, il sera présent *ce jour-là*.

Tu es présent *maintenant* — Mais : Il était présent, il sera présent *alors*.

Tu es présent *en ce moment* — Mais : Il était présent, il sera présent *à ce moment-là*.

2. On dit : hier *soir* (plus rarement *hier au soir*) — hier *matin*, hier *midi*, hier *après-midi* — *demain matin* (*midi, soir, etc.*), le *lendemain* (le *surlendemain*) *matin, soir* — *dans l'après-midi du lendemain*, la *veille* (l'*avant-veille*) *au matin, au soir* — la *veille à midi* — *dans l'après-midi de la veille*.

- 653 Une place particulière doit être faite à l'adverbe **déjà** :

bis a) Il souligne la rapidité d'une réalisation :

Il est *déjà* levé — C'est *déjà* mieux.

1. Qui s'écrivait en ancien français : *entre tout*.

2. *Dans ce moment* est plus rare et appartient plutôt au F. E. « Il a l'air heureux, il ne souffre pas dans ce moment » (J. Cherdronne.)

3. Les adverbes à valeur de passé peuvent se classer ainsi (du passé le plus lointain au passé le plus proche) : autrefois (jadis, F. E.), naguère (F. E.), il y a peu, dernièrement, récemment, tout récemment — Les adverbes à valeur de futur (du futur le plus proche au futur le plus lointain) : immédiatement, dans un instant, dans un moment, sous peu, prochainement, bientôt, dans quelque temps.

- b) Il souligne un fait comme ayant été réalisé une première fois :
J'ai *déjà* fait cet exercice.
- c) Dans le F.P. fam., il accompagne une question pour souligner un léger désarroi de celui qui interroge :
[Ce tableau] « c'était de qui, *déjà*? » (H. Troyat, *L'Araigne*).
C'est-à-dire : « Je l'ai su, mais je l'ai *déjà* oublié. »

Le gérondif ou l'infinitif

- 654 a) **Le gérondif** (voir n° 559) :
« *En passant* par la Lorraine, j'ai rencontré trois capitaines »
(chanson de France).
Sans en (expressions figées) : Chemin *faisant*, nous avons trouvé la solution du problème.
- 655 b) **L'infinitif présent** :
« *A vaincre* sans péril on triomphe sans gloire » (= *Quand* on vainc...).
- Ici, les idées de temps, de supposition et de cause sont associées.
- N. B. — *Au moment de partir* signifie : immédiatement *avant* de partir.

Une proposition subordonnée conjonctionnelle¹ (mode indicatif ou conditionnel)

- 656 **Au moment où** :
Elle est entrée *au moment où* il est sorti.
(Pour la concordance des temps, voir n° 577 A.)
N. B. — Avec *du temps que* (expression archaïque) le verbe est toujours à l'imparfait : *Du temps que* les bêtes *parlaient*...
- 657 **Quand, lorsque** : Attention aux valeurs de répétition (en construction notamment, avec l'imparfait ou le plus-que-parfait, voir n° 577 A).
On notera aussi que ces deux conjonctions peuvent introduire une périphérie interrompant le cours des faits :
Nous nous disposions à écouter la radio, *quand* l'électricité *manqua*.
ou une sorte d'opposition (voir nos 725 et 735) :
Il achevait de dîner *quand* j'*étais* encore aux hors-d'œuvre
(= *alors que* j'*étais*...).
- 658 **Que**, dans certains cas, a une valeur analogue :
Il n'était pas dehors *que* déjà je le rappelais — Il achevait de dîner *que* j'*étais* encore aux hors-d'œuvre.

1. Introduite par une conjonction de subordination, voir n° 850.

Et l'on peut encore écrire, comme La Bruyère :

« La vie s'achève, que l'on a à peine ébauché son ouvrage. »

658 **Alors que** est de plus en plus employé (comme au XVII^e siècle)
bis avec la valeur temporelle de au moment où :

Je l'ai rencontré *alors qu'il sortait*.

659 **Comme**, temporel, est surtout suivi de l'imparfait (v. n° 577 A) :

Comme il sortait, elle entra.

660 **Si** n'a le sens de quand, lorsque, qu'avec idée de répétition et souvent de cause :

S'il sort, elle entra.

S'il sortait, elle entra.

LA POSTÉRIORITÉ (de l'action du verbe principal)

Un nom ou un pronom

661 Au moyen d'une **préposition** : après, à la suite de, dès, etc. :

Après le dîner, une réception a eu lieu — *Après* moi, le déluge!

Sur ces mots (*sur ce*), il me quitta.

Ensuite de quoi (avec une idée de conséquence) est une locution encore vivante en F.E., quoique rare. On trouve surtout : à la suite de quoi :

Il a bien bu, bien mangé, bien fumé; à la suite de quoi il a été malade.

On trouve parfois *aussitôt* dans le sens de : *aussitôt après* (plutôt F.P. fam.) :

J'irai *aussitôt* le déjeuner.

Pour exprimer au bout de combien de temps se placent un état ou une action, on dit :

a) au futur : *Dans* trois ans, *d'ici* trois ans il sera libre¹.

b) au passé : Trois ans *après*, au bout de trois ans il fut libre ou, avec un futur à sens de passé (v. n° 487) : Il fut emprisonné en 1819; trois ans *après* il sera libre.

Un adverbe

662 **Ensuite, après, aussitôt, là-dessus, etc.** :

Il dit : « Non! » et *là-dessus* il partit.

662 **Une proposition juxtaposée**

bis J'entre, il *sort* (= et aussitôt, il sort).

1. Quelquefois, surtout dans la langue administrative, *sous* : Remettez-moi votre rapport *sous huit jours, sous huitaine*.

Participe ou infinitif

663 a) Le participe passé (plutôt en F.E.).

Ayant sujet commun avec le verbe principal :

Ayant réuni les officiers, le général leur exposa son plan —
Couché de bonne heure, je lis des romans policiers.

Ayant son sujet propre (participe absolu) :

« *Les devoirs faits*, légers comme de jeunes daims,
Nous fuyions à travers les immenses jardins. »

(Victor Hugo, *Aux Feuillantines.*)

L'idée de cause est assez sensible dans cet emploi.

Dès, aussitôt, sitôt, une fois peuvent souligner la postériorité immédiate (F.E. et F.P.) :

Dès la nuit tombée... *Aussitôt* (sitôt) la nuit tombée... *Une fois* la nuit tombée...

664 b) L'infinitif (voir n° 661, un nom).

Passé : *Après avoir bien travaillé*, on mérite quelque repos.

Présent, très exceptionnellement dans : *Après boire*, il est méchant.

Notez aussi la construction : Le moteur tourna *pour s'arrêter* aussitôt (deux actions étroitement consécutives, voir n° 699).

Une proposition subordonnée conjonctionnelle (mode indicatif)

665 Après que (voir concordance des temps, n° 577 B. Pour le mode subjonctif, voir n° 524).

Dans le français d'aujourd'hui, le verbe subordonné est à un temps composé — On ne dirait plus guère, comme au XVII^e siècle :

« Vous savez les honneurs qu'on fit faire à son ombre
Après qu'entre les morts on ne le *put* trouver » (Corneille, *Polyeucte*).

Pour indiquer une postériorité plus immédiate, on emploie : dès que, aussitôt que, une fois que.

Pour indiquer une postériorité moins immédiate : quand, lorsque (avec, au sens de toutes les fois que, exclusion du passé antérieur et emploi du plus-que-parfait dans la subordonnée) :

Quand il *eut rédigé* son rapport, il le fit taper.

Quand il *avait rédigé* son rapport, il le faisait taper (*toutes les fois qu'il avait rédigé...*).

666 Notez le tour du F.E., pour indiquer une suite immédiate :

a) Avec inversion du sujet du 1^{er} verbe :

*A peine a-t-il avoué, qu'on le jette en prison*¹ (v. n° 619).

b) Sans inversion : Il *n'a pas plus tôt avoué qu'on le jette en prison*.
Quelquefois on écrit *plutôt* (comme au XVII^e siècle) : « Nous n'aurions pas *plutôt* acheté cette bête, que tu me supplieras de nous en défaire » (J. Borel, *L'Adoration*).

N. B. — Quand le 2^e verbe (qui exprime en fait l'action principale) est au passé simple (F.E.), le 1^{er} peut être au passé antérieur ou au plus-que-parfait :

A peine *eut-il avoué* } qu'on le jeta...
A peine *avait-il avoué* }

L'ANTÉRIORITÉ (de l'action du verbe principal)

Un nom ou un pronom précédés d'une préposition

667 **Avant** : *Avant* cette affreuse nouvelle, il m'avait paru très gai — Vous gonflerez mes pneus; mais *avant* cela, vous allez me mettre vingt litres d'essence.

Dès avant (F.E.) = déjà avant, tout-à-fait avant :

Dès avant sa demande je lui avais donné bon espoir.

(Dans le proverbe ancien : La poule ne doit point chanter *devant* le coq, devant signifie avant.)

A l'expression dans trois ans correspond, pour l'antériorité, il y a trois ans². Et, si le verbe est au passé ou au futur, on dit : trois ans *avant* comme on dit : trois ans *après*.

Un adverbe

668 **Auparavant, avant, d'abord, antérieurement, etc.**

Nous partirons à 9 heures; mais *auparavant* nous aurons déjeuné.

Un infinitif (voir n° 667, un nom)

669 **Présent** : *Avant de commander*, apprenez à obéir.

Passé (achèvement) : Ne parlez pas *avant d'avoir réfléchi*.

On emploie encore parfois avant que de (F.E.) :

Aujourd'hui, la nouveauté, *avant même que d'être consacrée* par le succès, bénéficie d'un préjugé favorable.

1. Mettez toujours (malgré quelques exemples contraires) à *faire a-t-il avoué* en tête de la phrase.

2. On distingue : Il *est venu* il y a trois ans, et ; Il y a trois ans qu'il *s'est venu*, expression qui met en relief l'absence.

Une proposition subordonnée conjonctionnelle

670 Avant que (mode subjonctif) :

Cueillez quelques fleurs *avant qu'il fasse* nuit. (Pour la concordance des temps. voir n° 577 C.)

N. B. — Avant que... ne est très fréquent, avec le même sens (avant qu'il ne fasse nuit). Ce ne, parfois appelé explétif, s'explique par l'idée de négation contenue dans la subordonnée; c'est comme si l'on disait :

Il *ne* fait *pas* encore nuit; profitez-en pour cueillir quelques fleurs.

Que... ne... (subjonctif) surtout F.E. — Alors le verbe principal doit être à la forme négative ou interrogative :

« Il m'a dit qu'il *ne* faut *jamais*/Vendre la peau de l'ours *qu'on ne* l'ait mis par terre » (= avant qu'on ne l'ait mis... — La Fontaine, *L'ours et les deux compagnons*).

A-t-on jamais vendu la peau de l'ours *qu'on ne* l'ait mis par terre? (voir aussi sans que, n°s 704, 789).

671 Avant le moment où (indicatif) s'applique généralement à un fait réalisé, ou considéré comme tel. Comparez :

Avant que, subjonctif :

Des hommes résolus enlevèrent le ministre *avant que* son escorte *fût* alertée (le fut-elle? on ne le dit pas).

Avant le moment où, indicatif :

Des hommes résolus enlevèrent le ministre *avant le moment où* son escorte *fut* alertée (et elle le fut, réellement).

LA DURÉE

Durée et simultanéité

672 Un nom, à l'aide d'une préposition (pendant, durant, tout le temps de, tout le long de, depuis (ou : de)... jusqu'à (ou : à)...

Pendant le défilé, les ministres restèrent debout — Nous avons attendu *depuis* 8 heures *jusqu'à* 11 heures (*de* 8 h à 11 h...).

Souvent (avec un nombre) sans préposition : J'ai attendu *dix ans*.

Très fréquemment : **tout le, toute la, tous les** ou l'adjectif entier :

Toute la nuit, j'ai veillé — J'ai attendu *toute l'année*, l'année entière.

Et, avec durant postposé (retrouvant ainsi son ancienne valeur de participe) :

Ce contrat est valable la vie *durant*.

Avec une négation, on écrira, on dira volontiers :

De tout son séjour à Paris, il *n'est pas* venu me voir une fois.

N. B. — Après le verbe durer on emploie rarement la préposition pendant :

Cela dura deux heures.

- 673 Le temps pendant lequel une action doit continuer à s'exercer (= durée à prévoir) s'exprime par pour :**

Il est venu, il s'installe ici *pour dix jours*.

Un adverbe : cependant¹, pendant ce temps, pendant tout ce temps.

Faites les valises; *pendant ce temps* j'irai payer la note.

Noter ces emplois de toujours :

Il est *toujours* là (= encore) — Il n'est *toujours* pas là (= pas encore) — Il n'est *pas toujours* là (= Il n'est pas là continuellement, il est quelquefois absent).

- 674 Un gérondif :**

Il n'est pas bon de lire *en dtnant* (pour souligner la dissonance : *tout en dtnant*, voir n° 559 bis).

Quelquefois le participe absolu (v. n° 560) :

« Vous vous accroupissez, les pieds *demeurant en place* » (leçon d'éducation physique, à la radio).

Mais ici des nuances d'opposition, de manière s'ajoutent à l'idée de temps.

- 675 Une proposition subordonnée conjonctionnelle :**

Les ministres restèrent debout *pendant que (tandis que)* les troupes défilaient (v. n° 577 A).

Durée et postériorité

- 676 Un nom ou un pronom, précédés d'une préposition :**

Depuis son succès, il se montre partout.

De, tout seul, au sens de depuis, ne s'emploie que dans les expressions : de ce jour (F.E.), du jour de... et dans : aveugle de naissance.

- 677 Un adverbe : dès lors, désormais, depuis (pour le passé); dorénavant, désormais (pour l'avenir) :**

On oublia d'inviter les Durand. *Dès lors* ils se montrèrent très froids — *Dorénavant* vous rentrerez à 6 heures.

- 678 Une proposition subordonnée conjonctionnelle :**

Depuis que : Depuis que la télévision est entrée dans les foyers français, les marchands de pantoufles ont doublé leur chiffre d'affaires.

1. En ce sens, **cependant** appartient au F.E. — Il a plus souvent (en F.E. et F.P.) la valeur de **pourtant** (v. n° 719).

N. B. — Après depuis que, le futur est inusité : et le futur antérieur. le passé antérieur sont rarement employés.

**En revanche, tous les temps sont admis après :
Depuis (dès) le moment où... A partir du moment où...**

Après que peut s'associer à une idée de durée. Mais alors la conjonction est généralement précédée d'un complément de temps déterminant cette durée (v. n° 510) :

Longtemps après qu'on leur avait fait cet affront, leur rancune restait tenace.

« *Vingt-quatre* ans après que la lutte commença, le plus faible continue de se montrer le plus fort » (F. Mauriac, *De Gaulle*).

Durée et antériorité

679 Un nom, ou un pronom, précédés d'une préposition :

Je vous ai attendu *jusqu'à* la nuit — *En attendant*^a votre tour, voulez-vous lire un journal? — *D'ici* mon arrivée^b, surveillez bien la maison.

On écrit : **jusqu'aujourd'hui** — Mais on dit couramment : **jusqu'à aujourd'hui**.

680 Une locution adverbiale : Jusque-là, d'ici là, en attendant.

Je reviens dans une heure. *En attendant*, voici un livre.

N. B. — Jusqu'alors (jusque-là) s'applique à un fait éloigné dans le temps. Pour le présent, on emploie : jusqu'à maintenant, jusqu'ici.

681 Un infinitif (voir n° 679, un nom).

Présent : *En attendant de passer* à table, voulez-vous prendre un verre de porto?

Passé (achèvement) : *En attendant d'avoir lu* sa lettre, évitez tout commentaire.

682 Une proposition subordonnée conjonctionnelle :

Jusqu'à ce que (subjonctif en général, même s'il s'agit d'un fait réalisé) :

Le peuple assiégea la Bastille *jusqu'à ce que* le gouverneur capitulât.

(Pour la concordance des temps, voir n° 577 C.)

Cependant, on trouve encore, quelquefois, à la manière de la syntaxe classique, jusqu'à ce que suivi de l'indicatif, s'il s'agit d'une réalité, d'un fait :

« ... jamais satisfaits, jusqu'à ce qu'ils *obtinrent* le titre » (Dauzat, *Génie de la langue française*, cité par M. Cohen, *Le subjonctif en français contemporain*³.)

1. Ce gérondif a pris valeur de préposition.

2. Plus fréquent aujourd'hui que : *D'ici* à mon arrivée...

3. Voir aussi H. Glättil (*Revue de linguistique romane*, n°s 93-94).

D'ici que (subjonctif) est d'un emploi assez familier, souvent ironique :

Le fils vous dédommagera un jour — Bon, mais *d'ici qu'il ait grandi*, il passera de l'eau sous les ponts!

Jusqu'à tant que (subjonctif ou indicatif) n'est plus employé qu'en F.P. pop. (avec l'indicatif ou le subjonctif) ou par des écrivains (avec le subjonctif) attachés aux tournures anciennes :

Restez, *jusqu'à tant qu'il revienne*.

Juequ'au moment où (toujours avec l'indicatif) introduit un fait :

Les prodigues dépensent sans compter *jusqu'au moment où ils n'ont plus le sou*.

- 663 N. B. — ... et que, ... ou que introduisent une subordonnée conjonctionnelle coordonnée à une première proposition conjonctionnelle de temps, et de même valeur. Le mode de cette proposition coordonnée est celui de la première :

Pendant qu'il lit et que je couds... — *Avant qu'il revienne et que je sois prêt à l'accueillir...*

- 684 Le temps nécessaire pour achever une action s'exprime par **en** (idée de moyen) :

La ville fut prise *en* trois jours.

Pour la réalisation instantanée on emploie : en un instant, en un clin d'œil, en un tournemain et (F.P. fam.) : *le temps de dire ouf!*
Le temps de dire ouf! il avait disparu.

684
bis

Compléments de temps impliquant la durée

I. Durée ferme :

Pendant : Il *sera* là (pendant) trois jours. Il *fut* là (pendant) trois jours.

De (avec négation) : *De tout son séjour il ne viendra pas me voir, il n'est pas venu me voir.*

II. Durée à prévoir :

Pour : *Je viens, je viendrai, pour* trois jours.

III. Durée inachevée :

Depuis : Il *est* ici *depuis* trois jours (Il y a trois jours, cela fait trois jours, qu'il *est* ici) — *Je ne l'ai pas vu depuis* trois jours (il y a trois jours, cela fait trois jours *que je ne l'ai vu*).

A partir de : Il *sera* ici *à partir de* demain.

IV. Temps nécessaire pour qu'une action s'achève (= moyen) :

En : *L'ennemi a pris* la ville *en* trois jours.

COMPLÉMENTS DE CAUSE

- 685 REMARQUE : On peut distinguer la cause **initiale**, exprimée par : **parce que...** et la cause **finale (ou but)**, exprimée par : **pour que...** C'est essentiellement de la cause **initiale** qu'il sera question ici. La cause finale sera étudiée aux n^{os} 712-716).

MOYENS D'EXPRESSION

Un nom ou un pronom précédés d'une préposition

- 685 Prépositions exprimant uniquement la cause :

bis

- avec un complément de personne ou de chose :

A cause de : *A cause de* leur négligence (*à cause d'eux*) l'affaire est manquée.

On peut ajouter « grâce à » : *Grâce à* votre obligeance (*grâce à* vous) nous sommes admis¹. **F.P.** très populaire : « rapport à » : Je n'ai pas pu venir, *rapport à* mon frère, qui n'a pas permis.

- avec un complément de chose seulement :

Pour cause de, par suite de : Fermé *pour cause de* décès.

Mise en relief d'un motif logique :

en raison de, compte tenu de, étant donné (F.E., plus rare : eu égard à) : *En raison de* vos bons services, je double vos appointements.

Pour raison (s) de :

Il a donné sa démission *pour raison (s) de* santé.

F.P. fam. et F.E. juridique : vu, — F.E. juridique : attendu.

Il y a peu de clients, *vu* la saison — *Attendu* la bonne foi du prévenu, le tribunal lui octroie le sursis.

Cause intensive :

A force de : *A force de* ténacité, on réussit toujours.

Éventualité à éviter : **par crainte de, de peur de.**

Souvent, et depuis le XVII^e siècle, la première expression se réduit à : **crainte de**, surtout en F.P. : *Crainte d'un* échec, il a renoncé.

- 686 Prépositions exprimant occasionnellement la cause :

Par : Il agit *par* bonté, plus que *par* calcul.

Pour : Condamner *pour* vol.

1. En bonne langue, *grâce à* ne doit se dire que d'une cause favorable ; *Grâce à* ses conseils j'ai gagné (et non : j'ai perdu de l'argent) — En revanche, signalons ici l'emploi abusif de *risquer de*, dans un sens non défavorable : Vous risquez de réussir.

De : Tu es rouge *de* colère.

Dans : *Dans* son désir de vous être agréable, il souscrit à votre proposition.

Sous : Il a pâli *sous* l'outrage.

Devant : *Devant* tant de naïveté, on ne peut que sourire.

Avec : *Avec* mes mauvais yeux, je ne distingue rien.

On peut joindre à ces prépositions celles qui expriment à la fois la cause et le temps (après, à la suite de, à) :

Après tant d'efforts, vous tomberez malade — *A* ces mots, j'ai compris.

687 N. B. — a) **L'absence** peut être une cause. D'où l'emploi de :

Faute de : *Faute de* prudence, il s'est perdu.

Manque de¹ : « Mais, *manque de* coordination, le fort de Douaumont est occupé par surprise le 25. » (*Le Monde*, 20 février 1966.)

On rapprochera l'expression argotique, très répandue : *Manque de pot* (= *faute de chance, par malchance*).

b) **Cause faussement alléguée** :

Sous prétexte de, sous couleur de : *Sous prétexte d'aide*, on peut nuire.

c) **Cause sans effet** (v. *concession*, n° 717) :

Malgré : *Malgré* leurs belles promesses, ils n'ont rien fait.

Pour : Il n'est pas plus content *pour* cela (**F.E.** pour autant; voir n° 720).

687 **Une proposition juxtaposée, ou coordonnée par une**
bis **conjonction (voir n° 846) ou un adverbe**

Le chien s'est enfui : *la corde a cassé.*

Le chien s'est enfui : *car (ou en effet) la corde a cassé.*

Avec tant, tellement, tel (cause intensive) placés en tête de la
seconde proposition :

Le chien s'est enfui, *tellement* vous l'avez effrayé, *tant* il était effrayé — **F.E.** : Il s'est enfui, *telle* était sa frayeur.

Aussi bien exprime une cause accessoire, et a souvent le sens de :
d'ailleurs, du reste :

Laissez cette affaire; *aussi bien*, je la connais mieux que vous.

Aussi (suivi généralement d'une inversion) n'exprime plus guère,
à la différence de la langue classique, qu'une conséquence
(v. n° 698) :

Vous êtes souvent en retard; *aussi* ne vous ai-je pas attendu.

Pourtant on le trouve parfois dans le sens de : aussi bien :

« Elle le fait exprès, sais-tu. *Aussi* tu la soutiens toujours. »
(Maupassant, *En famille*).

1. **Tour à rapprocher de** : *crante de* (voir n° 685 bis)

Un gérondif, un participe ou un infinitif

(voir n^{os} 541 à 574)

- 688 **Gérondif** : *En voulant* déboucher cette bouteille, il s'est blessé.
Participe exprimé ou non : *étant* trop vieux (ou : *trop vieux*), il fut congédié.
(On notera aussi le tour : Trop vieux qu'il était... ou, avec un participe : *Abandonné qu'il fut* de ses amis, il ne tarda pas à se ruiner.)
Avec un **sujet propre au participe (participe absolu)** : *Les offres n'étant pas* suffisantes, nous avons dû baisser les prix — *L'aéroport occupé* (ou *une fois occupé*), la prise de la ville fut facile.
- 689 **Infinitif précédé d'une préposition** (voir n^o 686 : un nom) :
Pour (aujourd'hui surtout avec l'infinitif passé) : L'enfant est récompensé *pour avoir bien étudié*.
Mais l'infinitif présent reste correct, bien que rare : « Les conférences de presse, que j'abomine *pour en concevoir* le danger. » (*Le Figaro*, 1961.)
De : *D'avoir tant crié*, j'ai la voix brisée — Enchanté, monsieur, *de vous connaître*.
A : *A trop oser*, on finit par tout perdre — Qu'as-tu à *rire*?
De crainte de, crainte de, de peur de : (*De crainte de* manquer, l'avare amasse sans cesse (voir n^o 685 bis).

Cause intensive :

- 690 **A force de** : *A force de crier* (ou *d'avoir crié*) j'ai la voix brisée.

Cause par absence :

Faute de : *Faute d'avoir réfléchi*, tu t'es trompé.

Cause faussement alléguée :

Sous prétexte de, sous couleur de : *Sous prétexte de m'aider*, il m'a nui.

Cause sans effet (concession), avec une principale négative :

Pour : *Pour être riche* il n'en est pas plus généreux.

Une proposition subordonnée conjonctionnelle

à l'indicatif (ou au conditionnel s'il y a lieu)

- 691 **Parce que, étant donné que, du fait que** — (F.P. ou langue juridique : **vu que** — langue juridique : **attendu que** — F.E. archaïque : **à cause que**) :
L'or est précieux *parce qu'il* est rare.
Parce que peut être employé sans verbe :
Il est seul, *parce que* méchant.
N. B. — **Par ce que** (en trois mots) contient un pronom relatif :
Par ce que je sais de l'affaire, je l'estime avantageuse (D'après ce *que* je sais...).

Comme introduit une subordonnée qui précède la principale :
Comme je suis sans collaborateurs, mon travail n'avance pas vite.

Puisque introduit, en tant que cause, un fait déjà évoqué :
Eh bien, puisque vous le voulez, je cède la place.

692 N. B. — Ne pas confondre puisque avec depuis que, qui est temporel (v. n° 678).

Du moment que (même emploi que pour puisque) :
Du moment que vous le voulez, je cède la place.

Ont une valeur à la fois temporelle et causale : dès le moment où, dès lors que, maintenant que :
Maintenant que tu vas mieux, tu pourrais bien quitter ton lit!

693 Si a parfois un sens voisin de puisque, surtout après une principale interrogative :

Où irai-je, si vous m'interdisez votre foyer?

Il en est de même pour que (F.P. fam.) :
Tu es donc un lâche, que tu t'enfuis?

694 Nuances diverses dans la cause.

Avec l'indicatif :

● **Cause et comparaison (comparaisons proportionnelles ou variables) :**

Ces fruits sont d'autant plus appréciés qu'ils sont moins chers.

Dans : *Moins ces fruits sont chers, plus ils sont appréciés, la cause est placée en tête.*

● **Cause mise en relief ou prépondérante :**

D'autant que, d'autant plus que : *Vous avez bien fait de lui parler ainsi; d'autant que c'est un insolent.*

En F.P. pop. : surtout que : *Vous avez bien fait de lui dire ça; surtout que c'est un insolent.*

● **Cause faussement alléguée :**

Sous prétexte que : *Les Athéniens condamnèrent Socrate sous prétexte qu'il corrompait la jeunesse.*

Avec le subjonctif :

● **Hésitation entre deux causes possibles : Soit que... soit que... Soit que... ou que... Que... ou que...**

Soit qu'il ait été imprudent, soit qu'on l'ait mal informé, il est tombé dans le piège — Qu'il ait été imprudent, ou qu'on l'ait mal informé...

N. B. — Un excellent raccourci consiste à employer deux noms :
Imprudence ou ignorance, il est tombé dans le piège.

● **Cause par absence** : « Bien des hôtels neufs sont encore bruyants; *faute*, sans doute, *que* l'isolation phonique ait été bien étudiée » (*Le Monde*, 24 mars 1968).

● Une cause non retenue s'exprime par :

1. **Non parce que (indicatif)** : le fait est le plus souvent réel.

2. **Non que, ou ce n'est pas que (subjonctif)** : le fait est généralement présenté comme faux :

1. On le fuit *non parce qu'il est* laid, mais parce qu'il est méchant.

2. On le fuit, *non qu'il soit* laid, mais il est méchant.

On le fuit : *ce n'est pas qu'il soit* laid, mais il est méchant.

Le F.P. fam. emploie volontiers l'indicatif après : **ce n'est pas que** :

Ce n'est pas que je ne veux pas répondre (une interview à la Télévision, 14 mai 1966).

REMARQUE : Une cause apparente est incluse dans **comme si** :
Il tremble *comme s'il* avait froid.

Pour les tours : « Je m'étonne **que** » ou « ... **de ce que** », v. n° 639.

695 ...**et que, ou que** introduisent une proposition conjonctionnelle coordonnée à une première proposition de cause :

Tu agiras ainsi parce que je le veux *et qu'il le faut* — On le fuit, non qu'il soit laid *ou qu'il soit* bête, mais il est méchant.

Une proposition relative (à l'indicatif)

696 Cède ta place à ce monsieur, *qui est* âgé (= parce qu'il est âgé).

COMPLÈMENTS DE CONSÉQUENCE

MOYENS D'EXPRESSION

Un nom précédé d'une préposition

- 697 **À** : Rire *aux* larmes — Le malheureux était blessé *à* mort — Boire *à* satiété (= de façon à être rassasié) — *À* notre grande surprise, le match a été perdu par Reims.
- Jusqu'à** : Insister *jusqu'à* satisfaction — Boire *jusqu'à* plus soif — Mon âme est triste *jusqu'à* la mort (= si triste que je peux ou je vais en mourir).
- Pour** : *Pour* le malheur de la France, Charles VI devint fou.
- Avec** : Travailler *avec* fruit.
- Sans** : Travailler *sans* succès (= conséquence niée ou évitée).
(Assez pour... trop pour..., voir n° 706 et suivants.)

Une proposition juxtaposée ou coordonnée

Je l'approuve : *il rougit d'aise* (ou : *il en rougit d'aise*) — Je le blâme, *et il est furieux* (ou : *il en est furieux*).

- 698 Les mots coordonnants (conjonctions et adverbes) peuvent être : et (v. n° 848), par conséquent, en conséquence, par suite, partant, c'est pourquoi, aussi (suivi généralement de l'inversion du sujet¹, surtout en F.E.), donc, et maintenant, ainsi, ainsi donc, alors, et alors.

Nous sommes en été $\left\{ \begin{array}{l} \textit{par conséquent} \text{ les jours allongent.} \\ \textit{aussi} \text{ les jours allongent-ils.} \end{array} \right.$

N. B. — En conséquence s'applique plutôt à une conséquence d'ordre logique :

Il y a eu beaucoup de réclamations. *En conséquence*, l'administration a décidé...

Un infinitif (voir n° 697, un nom)

- 699 Un nom + à + l'infinitif :
Il est *homme à nous trahir* (= conséquence au sens large : homme capable de...) — Voilà un *remède à tuer* le malade.

1. Il a bien travaillé, *aussi est-il* reçu (= conséquence) — Ton fils est reçu; ma fille est reçue *aussi* (= addition).

F. P. fam. : Ils font une *noce à tout casser* (ils mènent une extraordinaire existence de plaisirs et de débauche) — Un *vacarme à ne plus s'entendre*.

Un adjectif + à + l'infinitif :

Une histoire *bête à pleurer* — Il est *laid à faire peur* — Il est *malade à en mourir*. On trouve aussi **jusqu'à**, avec une nuance parfois plus positive (= jusqu'à en mourir réellement).

Un verbe + à + l'infinitif :

C'est à vous décourager d'être généreux — *C'est à n'y rien comprendre* — Il *gèle à pierre fendre* — *Courir à perdre haleine*.

Pour + l'infinitif :

Trois heures de marche ne sont pas *pour me faire peur*.

Pour peut introduire une action **étroitement consécutive** à celle du verbe principal : Il sortit *pour rentrer aussitôt* (et aussitôt il rentra) — J'ai travaillé *pour être plus pauvre qu'auparavant*.

(Assez pour..., trop pour..., voir n^{os} 706 et suivants.)

De manière à, de façon à : On ne peut agir *de manière à* contenter tout le monde.

Conséquence niée ou évitée : Sans : Il sortit *sans réveiller personne*.

Une proposition subordonnée conjonctionnelle

700 *si... que...* : Il est *si* bon qu'*il* pardonne tout (le mode normal est l'*indicatif*).

700 **De (telle) manière que, de (telle) sorte que, de (telle) façon que,**
bis **si bien que ; à tel point que, tellement que, tel que** (v. n^o 374).

Le verbe subordonné est généralement :

701 a) Au mode **indicatif** s'il s'agit d'une conséquence constatée ;

b) Au mode **subjonctif** s'il s'agit d'une conséquence voulue :

a) Le train avait du retard, *de sorte que j'ai manqué* mon rendez-vous (fait réel indépendant de ma volonté, simplement constaté).

b) Je veux agir *de telle façon que tous aient* confiance en moi (fait souhaité, voulu).

Le tour (fréquent en F.P. fam.) de manière à ce que¹ introduit toujours une conséquence souhaitée ; il est donc normalement suivi du subjonctif.

1. Les puristes évitent cette expression, en effet assez lourde. Pourtant on la trouve déjà chez Victor Hugo : « Placer cette commission très haut, de manière à ce qu'on l'aperçoive du pays tout entier. » (*Discours à l'Assemblée législative du 9 juillet 1849*, cité par J.-B. Barrère : *Victor Hugo*).

702 Pour que : peut exprimer la conséquence (idée voisine de celle de but) :

Que t'a-t-il dit, *pour que tu sois* ainsi bouleversé ?

(Assez pour que..., trop pour que..., voir n^o 709 et suivants.)

703 Notez un emploi de que tout seul (surtout F.P. fam.) indicatif :

Vous faites un vacarme, *qu'on* ne s'entend pas.

... et particulièrement, après une proposition interrogative :

Que s'est-il passé, *que* vous êtes en retard ?

Ici, on peut analyser de deux façons :

a) Que introduit une conséquence de « ce qui s'est passé ».

b) Que introduit la cause de mon étonnement (= Je vous demande cela, parce que je vous vois en retard).

Ce ne sont que deux aspects d'une même situation.

REMARQUE : A cause du tour interrogatif de la principale, on peut avoir le subjonctif :

Que s'est-il passé, que vous *soyez* en retard ?

704 Conséquence niée ou évitée :

Sans que : Sortez *sans qu'on* vous entende¹.

Alors la coordination s'exprime plutôt, en F.E., par *ni que...* :

Sans qu'on vous entende *ni qu'on* vous voie;

en F.P. par *et, ou* :

Sans qu'on vous entende *ou qu'on* vous voie.

Pour l'emploi de *ne* après *sans que*, voir n^o 810.

Après une principale négative, on trouve, en F.E., *que... ne* :

Personne n'entre, *qu'on* ne s'en aperçoive aussitôt.

(Voir les compléments de manière, n^o 789).

705 Et que, ou que introduisent une seconde proposition de conséquence coordonnée à la précédente :

Le soleil chauffe au point que le macadam s'amollit *et que les pieds s'y enfoncent*.

Assez... pour..., trop... pour...

706 Ici, pour introduit soit un nom :

a) Conséquence réalisable :

Le convalescent est *assez* vigoureux *pour une longue promenade* (si vigoureux, qu'il *peut* faire une longue promenade).

b) Conséquence irréalisable :

Le convalescent est encore *trop* faible *pour une longue promenade* (si faible qu'il *ne peut pas* faire...).

1. On peut analyser aussi *sans qu'on vous entende* comme un complément de manière (voir n^o 788).

707 Soit un infinitif :

a) ... *assez vigoureux pour faire...*

b) ... *trop faible pour faire...*

708 Soit une subordonnée conjonctionnelle (au subjonctif) :

a) ... *assez vigoureux pour qu'on lui permette* une promenade.

b) ... *trop faible pour qu'on lui permette* une promenade.

Le français d'aujourd'hui présente parfois les tours suivants, hérités de la langue classique :

Assez ... de ... (F.P. fam.) :

Soyez *assez* aimable de m'apporter ce dossier.

Si... que de... après une négation ou une interrogation F.E. :

« Il n'était pas *si naïf que de croire* à une illusion objective créée par le diable » (Dom Nesmy, *Saint-Benoît*) [ou : *était-il si naïf que de croire*¹?].

708 La conjonction **que** est absente dans :

bis « Ils étaient si nombreux, si bons, elle défailait de tendresse » (B. Pingaud, *L'Amour triste*).

Ce tour appartient plutôt au F.P. fam.

Une proposition relative

709 Verbe à l'indicatif :

J'ai appris la nouvelle à Pierre, *qui a été étonné* (= fait réel).

710 Verbe au subjonctif :

Nous cherchons un remède *qui lui rende la santé* (tel qu'il lui rende, fait possible, souhaité).

On peut dire que la proposition relative, exprimant ici une aptitude à un certain effet, introduit par là une conséquence :

Pour le seul **qui**, le premier **qui**, le meilleur **qui**, etc., voir n° 416 bis.

711 Verbe à l'infinitif (si le relatif est complément de moyen ou de lieu) :

On leur apporta *de quoi se vêtir* — Je n'ai pas de maison *où me réfugier* (= où, dans laquelle je puisse me réfugier).

N. B. — Si la subordonnée dépend d'un verbe comme : **je ne sais**, **je me demande**, il s'agit d'une **interrogative**, non d'une relative :
Je ne sais *à qui parler* (= A qui parler? Je ne le sais).

¹. On peut avoir ici une conjonctionnelle au subjonctif (F.E.) : Il n'était pas si naïf *qu'il crût*...

COMPLÉMENTS DE BUT, D'INTENTION, DE DESTINATION (CAUSES FINALES, voir n° 685)

MOYENS D'EXPRESSION

Un nom (ou un pronom, notamment « cela »)

712 Préposition :

Pour : Je m'impose des sacrifices *pour* l'acquisition d'une maison
— C'est *pour* cela que je m'impose des sacrifices.

Des habits pour le travail — *D'autres pour* le voyage.

En vue de : *en vue de* l'acquisition...

À : Travailler *à* des fins lucratives (= *pour* gagner de l'argent).
— Une seringue *à* *injection*. (complément de destination, voir compléments du nom, n° 188).

De : un appareil *de* signalisation.

Dans : J'ai agi *dans* votre intérêt, *dans* un but désintéressé¹.

N. B. — *Pour* exprimer une intention seulement apparente :

Comme pour : Il est entré chez moi *comme pour* une vérification.

Sous prétexte de : *Sous prétexte de* vérification.

Pour exprimer une fin à éviter :

De peur de, par crainte de, crainte de : Rentrer tôt chez soi *de peur*
des mauvaises rencontres (v. n° 685 bis).

Contre : Prendre des précautions *contre* les accidents.

Une proposition juxtaposée ou coordonnée

713 Marquée par : *dans cette intention, à cette fin, dans cette vue, et (F.P. fam. et parfois F.E.) dans ce but*¹ :

Il fallait empêcher leur rupture; *à cette fin*, je les ai convoqués chez moi.

Un infinitif (voir n° 712, un nom)

714 **Pour** : Il économise *pour* acheter une maison².

En vue de, dans le but de² : *en vue d'*acheter... *dans le but d'*acheter...

A : une machine *à* écrire, un fer *à* repasser (on dira plutôt qu'il y a ici des compléments de destination).

1. *Dans un but, dans le but de*, tour discutable peut-être, est très vivace. Pratiquement, il s'est imposé.

2. Rien que *pour...* exprime un but visé à l'exclusion de tout autre : « Il refusera, rien que pour me contracter. » (A. Troyat, *Les Eyglotière*). Le tour est un peu familier. Une langue plus soutenue dira : *uniquement pour...*

Afin de, à l'effet de : Économiser *afin d'acheter*.

De façon à, de manière à : voir n° 699. [conséquence voulue].

Histoire de (F.P. fam.), question de (F.P. pop.) :

Je lui disais ça, *histoire de rire, question de l'embêter*.

Infinitif directement joint à un verbe de mouvement :

Il est venu me *saluer*.

N. B. — Pour préciser une intention :

À seule fin de (autrefois : à celle fin = à cette fin de).

(Tout) exprès pour : Il est revenu *exprès pour* te rencontrer.

Pour exprimer une intention seulement apparente :

Comme pour, sous prétexte de : *Sous prétexte de* vérifier.

Pour exprimer une fin à éviter :

De peur de, (de) crainte de, pour ne pas (F.P. vulg. : pour pas) :

Pour ne pas le fatiguer, ne prolonge pas l'entretien.

715 Une proposition subordonnée conjonctionnelle, toujours au subjonctif

Pour que, afin que : *Pour que* les passagers fussent à l'aise, le capitaine *réduisit* la vitesse du bateau.

Que : Viens, *que je te donne* mes instructions.

De façon que, de manière que, de sorte que (v. n° 701) [conséquence voulue].

Pour exprimer une fin à éviter :

Pour que ... ne ... pas : *Pour que* la pluie *ne* vous mouille *pas*, mettez-vous à l'abri.

[N. B. — Ne dites pas : Pour ne pas que la pluie... (F.P. pop.), ni surtout : Pour pas que ... (F.P. vulg.).]

Pour éviter que, pour empêcher que, de peur que... Ici, on ajoute généralement ne devant le verbe, même en F.P. :

De peur que vous *ne manquiez* l'avion, je vous emmènerai moi-même à l'aéroport.

N. B. — Pour exprimer une intention seulement apparente, on emploie : Comme s'(il) voulait... comme s'(il) avait (eût) voulu...

(v. n° 756 ter) :

Tu me serres la main *comme si tu voulais* la broyer.

715 bis ... et que, ou que introduisent une seconde conjonctionnelle de but, coordonnée à la précédente :

Pour que tout soit prêt à l'heure, *et que* vous ayez moins de fatigue, je vous ferai aider.

Une proposition relative (intention et conséquence associées)

716 a) Au subjonctif :

Je veux quelqu'un *qui me soit* une compagnie.

b) A l'infinitif :

Donnez-moi un coin *où me reposer*.

COMPLÉMENTS D'OPPOSITION ET DE CONCESSION

717 Il y a deux types d'opposition :

a) *Malgré* ses défauts, je l'aime (= je concède qu'il a des défauts, mais ils sont sans effet sur mon affection.)

Cette opposition qui implique une cause sans effet, brisée¹, s'appelle concession.

b) Pierre est travailleur, *tandis que* Paul est paresseux (deux faits sont opposés parallèlement).

Nous appellerons ce tour : opposition parallèle.

CONCESSION

MOYENS D'EXPRESSION

Un nom ou un pronom précédés d'une préposition

718 **Malgré** : *Malgré le mauvais temps*, le bateau est arrivé à l'heure —
Le temps était mauvais. *Malgré cela*, le bateau est arrivé...

En dépit de : *En dépit de ma bonne volonté*, je lui ai déplu.

Pour cela, pour autant (le verbe étant négatif ou interrogatif) :
L'Europe se coalisa contre Napoléon. Il ne perdit pas courage
pour cela (voir n° 698 bis).

(« Pour cela » signifie, en principe : « à cause de cela ». On voit, par cet exemple, comment l'expression qui traduit une cause sans effet, en vient par là même à signifier : malgré cela.)

Avec (tout) : *Avec toute sa fortune*, le voilà ruiné.

(N. B. — C'est la même suite logique : l'existence d'une grande fortune a été sans effet.)

F.P. fam. : Voilà de bonnes raisons pour le congédier... *Mais avec tout ça*, il perd son gagne-pain.

Sans : *Sans fortune*, il vit à l'aise (= Malgré l'absence de fortune...)
(Ici, c'est l'absence qui est sans effet.)

1. Selon la qualification de P. Guberina (*Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes*). — Montherlant a mis plaisamment en relief cet effet manqué : « On aime une femme d'amitié *parce que*, mais on l'aime d'amour *bien que* » (*Pitié pour les femmes*).

N. B. — La préposition ancienne *nonobstant* (expression d'origine latine qui signifie : ne faisant pas obstacle) n'a plus guère cours que dans la langue juridique :

L'accord restera valable, *nonobstant toute réclamation.*

Certaines prépositions mettent en lumière la contradiction, le risque, plus que la concession :

Au mépris de (= contrairement à, sans tenir compte de, en bravant...) :

Risquer l'aventure *au mépris de toute prudence* — Exporter des capitaux *au mépris de la loi.*

Au risque de :

S'avancer sur la *glace, au risque d'une chute.*

Une proposition juxtaposée ou coordonnée

719 Le marchand *vantait* à sa cliente les avantages de cette étoffe : elle restait indécise. **Ou**, en marquant plus nettement la concession :

Le marchand *avait beau vanter* à sa cliente..., elle restait indécise.

C'est-à-dire : il avait belle occasion (beau est une sorte de neutre) de vanter... toute liberté de vanter...

Mais on trouve généralement, dans la seconde proposition, les mots coordonnants : **pourtant**, **cependant**¹, **néanmoins**², **toutefois**, **en tout cas**, **tout de même**, **quand même**, **quelquefois** et :

Cet herbage est de bonne qualité, *pourtant* mes vaches ont maigri.
Ou inversement : Mes vaches ont maigri, *pourtant* cet herbage est de bonne qualité — Mes vaches ont maigri, *et* cet herbage est de bonne qualité!

720 **À pourtant**, correspond, avec le même sens : **pour autant**, qui n'est plus employé qu'avec un verbe négatif ou interrogatif.

Pour exprimer la concession :

Il est bourru, mais il n'est *pas* méchant *pour autant* (= pour cela = malgré cela.) — Il est bourru, mais *est-il* méchant *pour autant*?

C'est ce qui explique que pourtant serve seulement, aujourd'hui, à exprimer la concession :

Il est bourru, *pourtant* il est bon (= malgré cela il est bon).

Pourtant, **cependant** peuvent s'insérer dans la phrase pour colorer d'une valeur de concession à peu près n'importe quel terme :

Ce garçon, *pourtant* *gai*, a des soucis — Ce garçon, *soucieux* *pourtant*, se montre gai.

1. **Cependant** (v. n° 673) a, originellement, une valeur temporelle : pendant ce temps. De la simultanéité, le sens est naturellement passé à l'opposition puis à la concession.

2. **Néanmoins** (F.E., assez rare) : néant + moins = en rien moins — *Néanmoins* elles ont maigri = elles n'ont pas moins maigri (*pour cela*), elles n'en ont pas moins maigri.

Autres tours associés à la concession : Toujours est-il que + indicatif (= ce qu'il y a de sûr, c'est que), F.E. : Vous m'annoncez son retour : *toujours est-il que* je ne l'ai pas encore vu. On rapprochera, dans le même sens : Prenez *toujours* ça — Ce sera *toujours* ça (F.P. fam.).

Il n'empêche que (+ l'indicatif), et n'empêche que, qui est plutôt du F.P. fam.

« Peut-être, mais n'empêche qu'il y a là un langage, déclara Bernard » (J.-L. Curtis, *Les Justes Causes*).

En tout cas est un tour équivalent, mais bien plus léger :

Vous m'annoncez son retour; *en tout cas*, je ne l'ai pas encore vu.

Soit renforce parfois la première proposition (celle qui porte en fait l'idée de concession) :

Il a de bonnes intentions, *soit*; mais il fait le mal.

C'est égal est une locution couramment employée pour souligner qu'on n'accepte pas aisément tel fait :

Tu étais pressé; *c'est égal*, tu aurais dû prendre le temps de m'avertir.

Le F.P. pop. a une assez riche gamme d'exclamations, de tours stéréotypés, pour exprimer un rapport de concession :

Il m'a fait des promesses : *Ah! oui! aucun résultat! — Pensez-vous, aucune suite! — Je vous crois!... Belles promesses! — Et, pour finir, rien — Total, zéro.*

(Et) Tout ça pour... traduit une idée de déception :

Il m'a fait les plus belles promesses, *et tout ça pour m'abandonner* (voir n° 699).

Un participe, un gérondif ou un infinitif

721 Le participe, absolu ou non :

Voulant bien faire, j'ai provoqué une catastrophe.
Les moindres détails *étant réglés*, il y a toujours des surprises à craindre.

Ou le gérondif, généralement précédé de tout :

Tout en faisant des progrès, cet élève n'atteint pas la moyenne.

(Pour : bien qu'ayant, quelque étant, v. n° 723.)

722 L'infinitif :

Pour (verbe principal négatif ou interrogatif) :

Pour avoir été condamné, il n'est pas forcément un bandit.
Pour être son père, je n'en suis pas moins sévère à son égard.

(voir n° 718, pour cela).

Sans : Sans avoir une grande fortune, il vit à l'aise.

Au risque de (opposition-concession hypothétique) :

S'avancer sur la glace, *au risque de tomber*.

**Une proposition subordonnée conjonctionnelle
(normalement avec le subjonctif)**

723 Bien que : *Bien que j'aie* rencontré cet homme deux fois, je ne me rappelle plus ses traits.

N. B. — On trouve aussi « bien que » avec un participe :
Bien qu'étant pauvre, je vous aiderai.

Et, sans le verbe « être » : *Bien que pauvre*, je vous aiderai.

« Quoique » (en un seul mot), moins rare dans le F.P. que « bien que », a le même sens (pour l'origine, voir n° 727, note p. 340) :

Quoique l'or soit toujours un métal précieux, il n'a plus la même importance qu'autrefois.

Et, avec un participe, ou sans verbe :

Quoique étant pauvre... *Quoique* pauvre...

724 N. B. — 1. Dans le F.P. et même, de plus en plus, en F.E., **quoique** et **bien que** sont employés avec l'indicatif ou le conditionnel¹ :
Quoiqu'il était... — *quoiqu'il sera*... — *quoiqu'il aurait préféré*...
Ainsi H. Troyat, traduisant Tolstoï :

« Nous n'empêchons pas l'ennemi de consolider son camp, bien que ce *serait* très facile » (*Tolstoï*).

Mais nous vous conseillons d'employer le subjonctif là où il est possible :

Il a refusé, bien qu'il *ait eu* envie d'accepter — Il est là, quoi qu'il *doive* aller demain à Paris...

ou de tourner par une proposition indépendante avec **pourtant** :

Il a refusé, *pourtant il avait* envie d'accepter — Il est là, *pourtant il ira* à Paris — Il refuse, *pourtant il aurait* préféré accepter.

2. Dans l'expression F.P. pop., **quoique ça** (= malgré cela), il y a une influence de **malgré ça** — La conjonction est construite comme une préposition.

725 Encore que (F.E.) a le même sens que **bien que**, **quoique** :

Elle lui pardonne, *encore qu'il l'ait* beaucoup déçu.

Encore que tend aussi à s'employer avec l'indicatif ou le conditionnel. Ainsi Georges Duhamel a écrit :

« Encore qu'on ne *saurait*, je crois, relever dans mon ouvrage un détail entaché d'inexactitude... » (*Géographie cordiale de l'Europe*).

On trouve « encore que » sans le verbe être :

Je veux espérer, *encore que très inquiet*.

1. Et cela, dès l'ancienne langue.

Malgré que mérite une mention à part : cette forme ne s'emploie, en principe, que dans l'expression : malgré qu'(il) en ait, c'est-à-dire : *si* mauvais gré qu'il en ait; *malgré toute* sa répugnance. Mais à cause du sens très clair de la préposition **malgré**, la conjonction **malgré que** (*malgré que je veuille* vous aider), très employée dans le F.P., gagne chaque jour du terrain. Dès maintenant, on ne peut plus prétendre que l'emploi en soit incorrect.

Les expressions, trop répandues : **quoiqu'il en ait**, **quoi qu'il en ait**, **bien qu'il en ait**, semblent dues à une confusion avec **malgré qu'il en ait**¹.

Que ... que ... peut exprimer la concession :

Qu'il vente, qu'il pleuve, je fais une promenade quotidienne.

N. B. — **Quand, alors que** et surtout **alors même que**, avec l'indicatif, s'emploient aussi pour exprimer l'opposition ou la concession :

Vous me nuisez quand je cherche à vous aider (... alors que je cherche...) — voir n^{os} 657 et 734-735.

De là : **quand, quand même, quand bien même + conditionnel**, avec la valeur de **même si** (v. n^o 755 bis) :

Quand (même) ils seraient cent, je les attends de pied ferme.

Si peut exprimer l'opposition-concession :

Si je suis bon, je ne suis pas faible.

Après une subordonnée conjonctionnelle de concession, sauf les subordonnées par **si**, on coordonne une autre subordonnée par **et que**, suivi généralement du même mode que dans la première subordonnée :

Quoique vous ayez fait de votre mieux et que les résultats soient bons, votre directeur n'est pas satisfait — Vous me nuisez alors que je veux vous sauver.

Une proposition relative

726 Relatifs ordinaires : indicatif.

Pierre, qui a bien travaillé, est récompensé
(la relative exprime la cause) ;

Paul, qui a mal travaillé, est récompensé aussi
(la relative exprime l'opposition-concession).

727 Relatifs indéfinis (qui que... quoi que... quel que...) : subjonctif.

a) *Qui que vous soyez, entrez (= vous pouvez être tel ou tel, n'importe qui, pourtant je vous accepte chez moi)*².

1. L'expression **en dépit qu'(on) en ait** (= malgré (soit)), beaucoup moins répandue, a pour elle les meilleurs auteurs classiques (cf. Molière, *Le Misanthrope* I. 1).

2. On distinguera avec soin : **quoiqu'ens** (en deux mots), relatif de concession, et **quoique** (en un mot), conjonction de concession :

Quoiqu'ens que vous fassiez, vous aurez toujours tort.
Quoique vous ayez beaucoup travaillé, votre directeur n'est pas satisfait.

b) Je l'admets chez moi, *quel qu'il soit; quel que soit* celui qui l'envoie.

L'histoire de ces tours est obscure, ou du moins très confuse. Le premier contient un pronom (*qui*); le second un adjectif (*quel*, peut-être substitué à un « lequel » primitif)¹.

728 Autres emplois de relatifs indéfinis :

a) Un adverbe relatif :

Où que j'aille, je ne rencontre que des amis.

b) Expressions formées de **quelque** :

Quelque... que encadrant un nom (F.E.) :

Quelques efforts que vous fassiez... *Quelques grands efforts que* vous fassiez... (*quelque* s'accorde alors avec le nom pluriel).

Mais on trouve aussi : **Si... que** :

« *Si grande responsabilité qu'il faille reconnaître aux chrétiens...* »
(J. Maritain *Le Mystère d'Israël*.)

Quelque... que encadrant un adjectif (F.E.) : alors **quelque** a le sens de : à **quelque degré**, et reste invariable :

Quelque bons que vous soyez tous deux, on vous craint.

On dit, on écrit : *Si* bons que vous soyez (*qui* cède la place, aujourd'hui, à *aussi* bons que ou même à : *pour si* bons, *pour aussi* bons que...).

On dira très correctement : *Si* bons *soyez-vous...* — ou : *Pour* bons *que* vous soyez... — *Tout* bons *que* vous êtes...

N. B. — On trouve aussi **autant que** (+ subjonctif) au sens de **quelle que soit la quantité que** (F.E.) :

« Nous lui demandons infiniment plus que ce qu'il nous donne, *autant qu'il nous ait donné.* »

(F. Mauriac.)

En revanche, **comment que** (= de quelque manière que) est malheureusement très archaïque :

« Toutes ces gardes, *comment qu'elles soient* établies, ne sont point difficiles à passer. » (Paul-Louis Courier, cité par Littré.)

1. Sans doute sont-ils le résultat de l'association de plusieurs tours, par exemple : **Quel... que** et **quelque** (voir L. Foulet, *Petite Syntaxe de l'ancien français*).

Qui que vous soyez permet d'expliquer la conjonction **quoique** : Originellement (Moyen Âge) **qui qui...** ou **qui que...** + subjonctif, signifiaient : malgré tous ceux qui..., tous ceux que. Par exemple : *Qui qu'en progne* = malgré tous ceux qui en grognent, malgré tous les grognons, tous les mécontents.

De même on disait au sens neutre : **que que...** : *Que que vous disiez*, vous aurez tort.
« **Que que...** » est devenu **quoi que**, très vivant aujourd'hui en F.E. et même en F.P. : *Quoi que vous fassiez*, vous serez toujours blâmé par quelqu'un.

Enfin « **qui que** » aboutit à **quoique**, conjonction : *Quoi que je lise*, on me croit ignorant, *quoique je lise*, on me croit ignorant.

Quant à **bien que**, son origine est sans doute dans un emploi concessif de l'adverbe **bien**, analogue à celui de **beau** dans : *avoir beau*.

OPPOSITION PARALLÈLE

Elle se traduit essentiellement dans des phrases de ce genre :

Paul travaille, *tandis que* Pierre se repose.

Il y a opposition, mais sans qu'il y ait nécessairement concession.

729 MOYENS D'EXPRESSION : un nom, ou un pronom, avec préposition

En face de, au lieu de :

En face de mes succès, on voit **tes** échecs — *Au lieu du* succès espéré, c'est un échec!

A côté de, auprès de, quelquefois (F.E.) au prix de, expriment une comparaison qui oppose :

Qu'est-ce qu'une puce, *auprès d'un* éléphant?

730 Un pronom personnel tonique, toujours mis en relief (disjoint) : J'ai du mal à joindre les deux bouts; lui, quant à lui, pour lui, il se paie des vacances en Grèce.

Propositions juxtaposées ou coordonnées

L'un des plateaux s'abaisse; *l'autre s'élève.*

L'un des plateaux s'abaisse, *et l'autre s'élève.*

731 On trouve aussi, pour insister sur l'idée de symétrie ou d'échange :

Prêtez-moi votre auto } *en échange*
 } *en contrepartie* } je vous prêterai
 } *en revanche* } ma maison.

Pour exprimer une opposition accentuée : au contraire :

Tu as réussi; j'ai échoué, *au contraire.*

Un participe ou un infinitif

732 a) Un participe présent :

L'un *entrant*, l'autre sort.

733 b) Un infinitif (voir n° 729, un nom) :

Au lieu de :

Au lieu d'être complimenté, j'ai été blâmé.

(Bien) loin de :

(*Bien*) *loin de nuire* à votre santé, ce voyage vous fera grand bien.

Une subordonnée conjonctionnelle

- 734 **Pendant que, et, surtout : tandis que, alors que + l'indicatif.**
Un des plateaux de la balance s'abaisse, *tandis que l'autre s'élève.*

N. B. — Il y a, ici, à la fois idée de **simultanéité** (v. n° 675) et idée d'**opposition**.

Mais voici l'**opposition pure et simple** :

Que de jeunes gens tournent mal, *alors que leurs parents étaient si honnêtes!*

- 735 **Quand :**

Nous attendions l'ennemi au nord, *quand il vint nous attaquer par le sud.*

Là est l'**origine** de l'expression si usuelle pour marquer une **péri-pétie** :

Je me disposais à écrire, *quand soudain* l'électricité a manqué.

L'avion avait disparu *qu'on* l'entendait encore (voir n° 657).

Si :

Si Pierre travaille mal, Paul travaille bien.

- 736 **Au lieu que** (très courant dans la langue classique, l'est moins aujourd'hui).

Mon père était officier, *au lieu que moi*, je suis devenu cultivateur.

(Bien) **loin que + subjonctif (F.E.)** est aussi moins employé qu'au XVII^e siècle :

(Bien) *loin que je veuille vous nuire*, mon dévouement vous est acquis.

Tant s'en faut que (subjonctif), **que...** est à peu près hors d'usage :
« *Tant s'en faut qu'il consente*, qu'au contraire il fera tout pour l'empêcher » (Voltaire). (*Bien loin de consentir*¹, il fera tout pour l'empêcher.)

Mais on trouve parfois cette expression sous une forme réduite (F.E.) :

Il fera tout pour l'empêcher, *tant s'en faut qu'il consente.*

Il ne l'aide pas, *tant s'en faut.* (= Au contraire!)

Une proposition relative

- 737 Avec l'adverbe relatif **là où**, le français exprime une opposition assez semblable à celle que traduit **au lieu que** :

Là où les pères étaient officiers, les enfants sont cultivateurs.

- 737 bis ... **at que** ou **que** introduisent une subordonnée conjonctive coordonnée à une première subordonnée conjonctive de concassation : **sauf dans le cas de quand et de si** (n° 735) :

Bien loin que je veuille vous nuire *et que* je vous desserve...

1. Littéralement : « On est *si loin* de son consentement *que*, au contraire, il fera tout pour l'empêcher, »

COMPLÉMENTS DE CONDITION ET COMPLÉMENTS DE SUPPOSITION

738 Il y a **condition** quand la réalisation d'un fait **A** est nécessaire pour qu'un autre fait **B** se réalise.

Question : *A* quelle **condition** quitteriez-vous votre appartement?

(A) (B)

Réponse : *A condition* de recevoir une indemnité (A).

ou : *Si je recevais* une indemnité (A).

739 Quand la réalisation d'un fait **A'** est envisagée non plus comme nécessaire mais comme suffisante pour la réalisation d'un fait **B'**, il n'y a pas **condition** mais **supposition** :

Si vous pardonnez cela, vous êtes généreux.

(A') (B')

N. B. — Souvent condition et supposition sont étroitement associées, ou confondues.

MOYENS D'EXPRESSION de la condition et de la supposition

Un nom avec préposition

740 **I. La condition :**

Elle s'exprime dans toute sa force à l'aide d'une expression soulignant la nécessité, par exemple : **seulement en cas de...**

Vous serez remboursé des frais médicaux *seulement en cas d'accident*.

A charge de signifie : à condition de :

Je vous ai rendu service, mais *à charge de revanche!* (ou de réciprocité).

À moins de exprime une condition négative :

" Restez, *à moins d'un contreordre* (à condition qu'il n'y ait pas contreordre, *sauf* s'il y a contreordre).

741 **II. La supposition :**

En cas de pluie (= supposons qu'il pleuve), je me réfugierai, je me réfugierais sous cet abri.

742 Avec et sans introduisent parfois des compléments à valeur de condition, ou de supposition :

Avec lui, on serait sûr de réussir — *Sans toi*, je me rompais le cou.

(Pour cet emploi de l'imparfait de l'indicatif, voir n° 507.)

743 Un adverbe (voir n° 759)

743 Propositions juxtaposées ou coordonnées

bis

Il s'agit alors de **suppositions**, plutôt que de conditions : *Tu recules*, il avance — *Recules-tu*, il avance — *Recule et* il avancera — *Tu reculerais*, il avancerait — *Tu reculerais qu'*il avancerait. (Ici, **que**, fréquent en F.P., est une particule de soutien.)

744 Un gérondif, un participe ou un infinitif

● **Gérondif — Participe.**

I. La condition :

Là encore, la force de la condition doit être mise en relief :

On ne digère bien *qu'en marchant* (= *que si on marche*).

C'est (seulement) *en marchant qu'*on digère bien.

745 II. La supposition :

Son fils mort, que deviendrait-elle? — *En enseignant*, on s'instruit.

746 ● L'infinitif, précédé de à condition de :

Le journalisme mène à tout, *à condition d'en sortir*.

...ou de à :

A l'en croire, il est le plus honnête homme du monde (= *si on l'en croit*) — *A l'entendre*, on jurerait que tu as tout fait — *A proprement parler*, nous ne nous fréquentons plus.

747 Nous retrouvons ici à moins de (v. n° 740) :

On ne le contentera pas, *à moins de tout lui accorder* (= *sauf si on lui accorde tout*).

Faute de répondre à temps, vous manquerez cette affaire.

Une proposition subordonnée conjonctionnelle

748 I. La condition :

A condition que — **pourvu que**¹, suivies en règle générale du **subjonctif** :

Il est très aimable $\left. \begin{array}{l} \text{\textit{à condition qu'on fasse}} \\ \text{\textit{pourvu qu'on fasse}} \end{array} \right\}$ ses quatre volontés.

1. **Pourvu que** exprime aussi le souhait (voir n° 824).

Après « à condition que », l'indicatif futur est fréquent dans le F.P. : ... *À condition qu'on fera* ses quatre volontés; ou le conditionnel présent (= futur du passé), si le verbe principal est à un temps passé (v. n° 520) : Il *promettait* d'être aimable, à condition qu'on *ferait* ses quatre volontés.

Si (et, plus nettement, seulement si, ne... que si) :

Certaines personnes *ne* dorment bien *que si* elles ont la tête tournée vers le nord.

Si tant est que (+ subjonctif) exprime une réserve, une restriction :

La paix est proche, *si tant est que* les nouvelles *soient* vraies.

Sauf si, excepté si (et d'une manière générale **si... ne... pas**) introduisent un cas dans lequel le fait exprimé par la proposition principale cesse d'être vrai :

L'accord $\left\{ \begin{array}{l} \text{prendra} \\ \text{prendrait} \end{array} \right\}$ fin dans un an, sauf s'il $\left\{ \begin{array}{l} \text{est} \\ \text{était} \end{array} \right\}$ renouvelé un mois avant son expiration.

Même sens avec **à moins que... ne** (suivi du subjonctif) :

L'accord *prendra* fin dans un an, *à moins qu'il ne soit* renouvelé un mois avant son expiration.

749 II. La supposition :

La conjonction la plus employée est **si**. Mais il est à noter que, dans ce sens, la proposition subordonnée se place très souvent avant la principale¹ :

Si vous partez, je pars — *Si vous étiez parti, je serais parti*.

750 Emploi des modes et des temps avec si : condition ou supposition (voir aussi n°s 516 et suiv.).

a) L'indicatif dans la principale signifie que la condition (ou la supposition) exprimée par **si** a de fortes chances de se réaliser, ou même se réalise ou s'est déjà réalisée :

1. Mon moteur *tire* bien *si* je *mets* du supercarburant.
2. Mon moteur *tirera* bien *si* je *mets*...
3. Mon moteur *traite* bien *si* je *mettais*...
4. Mon moteur *a* bien *tiré* *si* j' *ai mis*...

On voit que si avec une principale à l'indicatif exprime souvent la répétition : toutes les fois que... Aussi quand est-il très souvent employé ici (mais en 2, il est suivi du futur [...tirera... quand je mettrai...]).

1. Voir n° 515, note 2.

2. Noter l'emploi du présent (v. n° 488).

751 b) Le conditionnel dans la principale exprime toujours un fait imaginé et signifie que la condition est d'une réalisation plus douteuse, ou même n'est pas ou n'a pas été réalisée.

1. Réalisation possible mais douteuse (dans le futur) :

Mon moteur *tirerait* bien (demain) si je mettais...

(Voir aussi certains faits de concordance, avec l'imparfait, n° 502, note.)

2. Irréel du présent :

Mon moteur *tirerait* bien (maintenant) si j'avais mis du supercarburant.

3. Irréel du passé :

Mon moteur *aurait* bien *tiré* (hier) si j'avais mis...

F.E. : Ponce Pilate eût été bien surpris si on lui eût dit (si on lui avait dit) comment son nom passerait à la postérité (voir n° 517).

Que si n'est plus guère employé que pour un effet oratoire :

Que si l'on vient m'opposer la loi, je réponds en invoquant les droits de l'homme!

752 **Si**, au sens de s'il est vrai que, peut être suivi, comme dans la langue classique, d'un conditionnel :

Si vous auriez du plaisir à le recevoir, la réciproque n'est pas vraie.

Ou d'un futur :

« Qui donc attendrons-nous s'ils *ne reviendront pas*? » (Victor Hugo, *Les Contemplations*.)

753 (Si peut encore être suivi du futur ou du conditionnel, dans l'interrogation indirecte; mais alors il s'agit d'un adjectif d'interrogation :

Dis-moi *s'il vendra* — Dis-moi *s'il protesterait* au cas où je m'abstendrais.)

Seuls les enfants, dans leur logique, emploient si de condition avec le mode conditionnel :

Si je serais premier, tu me récompenserais.

754 Si peut encore exprimer une opposition parallèle :

Si Pierre travaille mal, Paul travaille bien.

Ou même une concession :

Si je veux bien être bon, je ne veux pas être faible.

1. Ne pas confondre avec le **que si** employé dans le français parlé pour souligner une réplique affirmative : Il ne vendra pas? — Oh! **que si** (v. n° 807).

2. Cité par R. Le Bidic (Le Monde, 18 juillet 1962).

755 Autres conjonctions introduisant la supposition :

Que (+ subjonctif) :

Que le temps vienne à se gâter et voilà la moisson compromise.

Souvent avec une valeur d'opposition : *Qu'il dise oui, toi, tu dis non.*

Pour peu que, si peu que (avec le subjonctif) expriment que le fait supposé sera suffisant, quelle qu'en soit l'intensité, pour produire la conséquence (= si seulement) :

Pour peu que vous paraissiez l'approuver, il sentira croître son audace.

Si... tant soit peu... a la même valeur, avec l'indicatif :

Si vous avez tant soit peu de bon sens, vous parlerez autrement.

Au cas où est suivi du conditionnel :

Au cas où il y aurait du verglas, je retarderais mon départ en voiture.

(Ne pas confondre avec pour le cas où qui exprime surtout une précaution :

Prenez un parapluie, pour le cas où il pleuvrait.)

La langue classique connaissait les tours :

En cas que (avec le subjonctif), que certains puristes emploient

Au cas que (encore :

Prenez un parapluie au cas qu'il pleuve.

755 bis **Supposé que, à supposer que, en supposant que, en admettant que (avec le subjonctif) expriment généralement (surtout la dernière locution) une supposition extrême, proche de la concession :**

En admettant que vous ayez raison, il faut garder la mesure.

La même valeur de concession se retrouve dans :

Même si (pour les temps et modes. voir nos 750 et 751).

Quand même (plus rarement quand, quand bien même), lors même que (vieilli) :

Même si tu { avais } raison, il { faudrait } garder la mesure.

Quand même tu aurais raison (quand tu aurais... quand bien même tu aurais...), il faudrait garder la mesure.

« Lors même que Mgr le Marquis mourait, la Vendée de Dieu et du roi ne mourra pas » (Victor Hugo, Quatre vingt-treize).

On trouve, très couramment (surtout en F.P.), le conditionnel sans conjonction, avec postposition d'un pronom personnel sujet :

L'emporterais-tu, il faudrait te montrer modeste — L'emporterais-tu qu'il faudrait te montrer modeste.

Sans postposition du pronom sujet :

Tu l'emporterais (qu'il faudrait te montrer modeste,

755 ter Le **F.E.** emploie également en ce sens, sans conjonction, certains verbes : **avoir, être, devoir, vouloir**, au **subjonctif imparfait ou plus-que-parfait**. Il y a postposition du pronom sujet.

Eût-il raison, il devrait garder la mesure — *Fût-il* riche, il ne donnerait rien — *Eût-il* protesté, cela n'aurait servi à rien — *Dussé-je* m'en repentir, je refuserai — *Le voulût-il*, il ne pourrait vous aider.

(Pour les expressions concessives se rattachant plus ou moins à l'idée de supposition (avoir beau..., si grand qu'il soit, etc.), voir n^{os} 719, 728.)

756 Pour exprimer l'équivalence entre deux suppositions : les expressions : **soit que... soit que... — soit que... ou que... — que... (ou) que... — que... ou...** suivies du **subjonctif** introduisent des suppositions différentes, mais ayant la même conséquence, exprimée par la principale :

Soit qu'il pleuve, *soit qu'il* fasse beau, le pêcheur doit sortir en mer — *Qu'il* pleuve, (*ou*) *qu'il* fasse beau... — *Qu'il* pleuve ou fasse beau...

On préférera employer les deux dernières tournures, comme plus légères.

Souvent des noms, des adjectifs unis par **ou** remplissent le même rôle, sans verbe exprimé :

Adresse ou hasard, il atteint le centre de la cible.
Courageux ou imprudent, le chef ne doit pas s'exposer en vain.

756 bis Dans la langue classique : **sans que (+ indicatif)** s'employait au sens de **si... ne... pas (+ conditionnel passé)** :

« C'était fait de leur nombreuse armée (= leur armée eût été perdue), sans que le comte de Souches *placa* des troupes... » (Racine.)

(On dirait aujourd'hui : « ... sans le comte de Souches, *qui* *placa*... » ou : « *si* le comte de Souches n'avait placé... »)

Le **F.P.** pop. n'ignore pas ce tour de la langue classique. Mais, en bonne langue, **sans que (+ subjonctif)** signifie aujourd'hui que l'action de la principale n'entraîne pas avec elle l'action exprimée par la subordonnée (v. n^o 789) :

Il entre sans qu'on s'en aperçoive.

756 ter **Comme si** contient une comparaison et introduit soit une cause supposée (voir n^o 779) :

Il tremble *comme si* il avait froid.

soit une véritable comparaison :

Parlez-lui *comme si* vous lui pardonniez tout.

Quelquefois **comme si** traduit une exclamation indignée :

Comme si je mentais!

a) Si peut n'être pas exprimé, lorsque le verbe de la subordonnée est le verbe être, employé au sens de exister et à la forme négative (ces tours appartiennent au F.E.). On notera l'emploi obligatoire de l'indicatif dans le premier des exemples ci-dessous, du **subjonctif** dans le second :

N'était cette difficulté, tout *serait* déjà réglé (si cette difficulté n'existait pas).

N'eût été votre sang-froid, nous $\left\{ \begin{array}{l} \text{périssions tous.} \\ \text{aurions tous péri.} \end{array} \right.$
(si vous n'aviez gardé votre sang-froid).

b) Le verbe dépendant de « si » peut n'être pas exprimé (tour plus rare aujourd'hui qu'à l'époque classique) :

Si vous venez demain, je serai encore là; *si* après-demain, ce sera trop tard.

758 De là **sinon**, qui a plusieurs sens :

a) Après une proposition commençant par **si**, il exprime la supposition inverse :

S'il accepte, c'est bien; *sinon*, tant pis pour lui¹.

b) Inséré dans une proposition quelconque, **sinon** exclut de l'affirmation le terme qui le suit : Il est, *sinon* courageux, *du moins* adroit (= Il n'est peut-être pas courageux, mais il est adroit).

c) Mais souvent (surtout placé à la fin de la proposition) **sinon** a le sens de **peut-être même** : Il a du talent, *sinon* du génie.

759 Un adverbe ou une locution adverbiale (dans ce cas : alors, mais alors, autrement) ou même un nom, un adjectif peuvent, sans verbe, représenter toute une proposition commençant par **si** :

Il peut tomber malade, *alors* on devrait lui nommer un successeur (et *s'il tombait* malade...) — Venez de bonne heure; *autrement*, vous n'auriez pas de places — *Plus jeune*, il obtenait ce poste.

N. B. — **Alors seulement** exprime une sorte de condition :

Laissez-le répondre. *Alors seulement* vous lui parlerez.

760 Mode après... et que — ... et que, ou que... introduisent une subordonnée de condition ou de supposition coordonnée à la première : le mode correct est le **subjonctif** :

Si le temps le permet *et que* ma voiture *soit* réparée, nous partirons pour la campagne.

Mais les exemples de l'indicatif se multiplient dans le F.P. fam. et même dans le F.E. (voir tableau n° 761 bis).

1. On peut dire aussi : *sans quoi*, tant pis pour lui; mais *ou sinon*, *ou sans quoi* sont des tours incorrects du F.P.

761 Temps après... et que — En outre, après un verbe subordonné par *si*, à l'imparfait de l'indicatif, la correction exigeait jadis l'imparfait du subjonctif pour le verbe dépendant de : **et que...**

- a) *Si le ciel était clair et que la température fût douce, mon père venait lire au jardin (répétition).*
 b) *Si le ciel était clair et que la température fût douce, mon père viendrait lire au jardin (conditionnel).*

Mais la défaveur de l'imparfait du subjonctif a entraîné (voir n° 534) son remplacement par le présent du subjonctif en F.P. et souvent en F.E. :

Si le ciel était clair et que la température soit douce...

... ou même (F.P. fam.) par l'imparfait de l'indicatif (... et que la température était douce ..), tout au moins dans les phrases du type a).

De même, le plus-que-parfait du subjonctif a cédé la place au passé du subjonctif ou même au plus-que-parfait de l'indicatif :

S'il m'avait compris et qu'il ait accepté (et qu'il avait accepté) ma proposition...

Nous conseillons, après **et que** :

en F.P., d'user du présent et du passé du subjonctif

en F.E., de n'employer l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif qu'à la 3^e personne du singulier, et dans les formes brèves de la 2^e et de la 3^e conjuguaisons : **fût, vint, fût venu, etc.**

761 bis Tableau de la construction de : **Si... et que...**

<i>Chaque année, s'il fait beau, et que le foin</i>	<i>{ soit sec (F.E. F.P.) est sec (F.P. fam.)</i>	<i>{ nous le coupons.</i>
<i>Demain, s'il fait beau, et que le foin</i>	<i>{ soit sec (F.E. F.P.) est sec (F.P. fam.)</i>	<i>{ nous le couperons.</i>
<i>Demain, s'il faisait beau, et que le foin</i>	<i>{ fût sec (F.E.) soit sec (F.E. F.P.) était sec (F.P. fam.)</i>	<i>{ nous le couperions.</i>
<i>Hier, s'il avait fait beau, et que le foin</i>	<i>{ eût séché (F.E.) ait séché (F.E. F.P.) avait séché (F.P. fam.)</i>	<i>{ nous l'aurions coupé.</i>

762 ... et que, représentant un **comme si**, est suivi, en stricte correction, de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif. Mais on trouve, naturellement, même en F.E., l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif :

« Il continuait à se conduire comme si le monde extérieur n'existait pas et que seules *comptaient* les âmes » (H. Troyat, *Tolstol*).

Propositions relatives

763 a) **Condition** : avec adjonction de **seul, seulement** (v. n° 740) :

Seul, celui qui $\left. \begin{array}{l} \text{\textit{est passé}} \\ \text{\textit{serait passé}} \end{array} \right\} \text{ par ces angoisses me } \left\{ \begin{array}{l} \text{\textit{comprendra.}} \\ \text{\textit{comprendrait.}} \end{array} \right.$

N. B. — La subordonnée relative se met au **conditionnel**, si le verbe principal doit être lui-même à ce mode.

b) **Supposition** : même emploi des temps et modes :

Celui qui $\left. \begin{array}{l} \text{\textit{est passé...}} \\ \text{\textit{serait passé...}} \end{array} \right\} \text{ me } \left\{ \begin{array}{l} \text{\textit{comprendra.}} \\ \text{\textit{comprendrait.}} \end{array} \right.$

L'expression populaire **comme qui dirait**¹, équivaut à : **dirait-on**, ou à : **pour ainsi dire** :

Il est *comme qui dirait* assommé. **F.P.**

¹ Rapprochée — comme il est légitime — par M. Grevisse du tour : Tout vient à point qui sait attendre (= si l'on sait) Voir n° 408 c

COMPLÉMENTS DE COMPARAISON¹

- 764 La comparaison s'exprime soit par un rapport d'égalité ou de ressemblance : blanc *comme* neige; soit par un rapport d'inégalité ou de différence : *plus* blanc *que* neige

Nous observerons cette double répartition au cours du présent chapitre.

LE SECOND TERME DE LA COMPARAISON EST UN NOM OU UN PRONOM

Comparaisons impliquant l'égalité, la ressemblance

- 765 Elles sont introduites par *comme*, *ainsi que*, *de même que*.

Je suis malheureux, je souffre *comme* vous² — « *Ainsi que* la vertu, le crime a ses degrés. » (Racine, *Phèdre*.)

Pour comparer l'intensité : *autant... que*, *aussi... que* :

Aussi... que... encadre un adjectif ou un adverbe de manière :

Je suis *aussi content que* vous.

Autant modifie en principe un verbe :

Je *travaille autant que* vous.

Il peut modifier un adjectif (ou plus rarement un adverbe). Mais alors, dans la langue d'aujourd'hui, l'adjectif précède *autant* :

Content, je le suis *autant que* vous.

Autant de... que de... encadre un nom. Si ce nom est singulier, la comparaison porte sur des masses — Si ce nom est pluriel, elle porte sur des êtres qui se comptent (voir n^o 205 et suiv.) :

Dans ce verre il y a *autant d'eau que de vin* — Le fermier possède *autant de bœufs que de chevaux*.

Tant... que... ne s'emploie qu'en apposition et marque une répartition, sans qu'il y ait nécessairement égalité :

J'ai 250 têtes de bétail, *tant* vaches *que* moutons.

Dans une proposition négative, *aussi... que*, *autant... que* sont très souvent remplacés par *si... que*, *tant... que* :

Il n'est *pas si bon que* son père — Il *ne travaille pas tant que* son camarade — Complaisant, il *ne l'est pas tant que* son prédécesseur.

Ces tours sont répandus aussi (F.P. et même F.E.) dans les propositions interrogatives :

Est-il si bon que son père?

1. La comparaison n'est pas toujours exprimée par un complément circonstanciel v. n^o 765, et 768 à 771.

2. Dans l'analyse on peut admettre que *vous* est le sujet de *souffrez* non exprimé — Mais le Français parlant sent, dans *comme*, une sorte de préposition introduisant un complément de comparaison.

On notera, en F.P. fam., l'expression **tant que ça** :

Travaille-t-il *tant que ça*? Si tu travailles *tant que ça*, tu tomberas malade.

On notera surtout l'emploi très étendu, dans le F.P. fam., de **comme ça**, constituant des expressions aux nuances variées :

Comparaison : Un fauteuil large *comme ça* (avec un geste) — Restez *comme ça* (= ainsi), sans bouger — Tenez votre pelle *comme ça* (= ainsi) — Il s'est mis en colère? Oui, il est *comme ça* (= ainsi).

Appréciation vague : Vous allez mieux, j'espère? — *Comme ça...*

Désignation péjorative : Des gens *comme ça*, j'en ai trop vu.

Intensité : Il est bête *comme ça*? — Faut pas pleurer *comme ça*!

Conséquence : Économisez votre argent. *Comme ça* (ainsi), vous en aurez quand vous serez vieux.

Conclusion d'un récit, formulée par l'interlocuteur : *Comme ça*, il vous a mis dehors? (= ainsi donc...)

- 766 **REMARQUE** : le sens de **ainsi que, de même que** s'affaiblit parfois au point d'être celui d'une simple conjonction de coordination (= **et, et aussi**) — Dans le F.E., **ainsi que, de même que** sont alors souvent précédés d'une virgule :

Les femmes furent évacuées d'abord, *ainsi que* les enfants.

Comme peut avoir cette valeur affaiblie. Il est alors souvent suivi de d'ailleurs ou aussi :

Madame est absente, *comme d'ailleurs* monsieur.

Pour rendre, au contraire, à **de même que** sa valeur primitive, certains puristes contemporains ont ressuscité la vieille expression **tout de même que**, au sens où l'employait, par exemple, Mme de Sévigné :

« Vous m'avez vue me repentir, m'agiter, et m'inquiéter *tout de même qu'une autre* » (= exactement comme une autre, tout autant qu'une autre).

Mais la langue populaire n'a point accepté ce tour, car elle a cristallisé **tout de même** dans le sens de **pourtant** (v. n° 719).

- 767 **A la façon de, à la manière de** sont des locutions prépositives de comparaison :

Elle avait un chapeau qui lui emboîtait la tête *à la façon d'un casque*.

(De là les tours : habit *à la* française; macaroni *à l'*italienne; des traits spirituels *à la* Voltaire.)

- 768 [Notons que le nom ou le pronom, peuvent être aussi compléments d'adjectifs ou d'adverbes :

a) Égal à, pareil à, pareillement à :

Le nombre des cavaliers est *égal* au nombre des fantassins.
L'amour maternel n'est point *pareil* à l'amour paternel¹.

b) Le même que (= identité), tel que (= ressemblance) :

Mon stylo est *le même que* le tien (pour le même qui, introduisant une proposition relative, voir n° 412).

Je n'ai jamais vu une paresse *telle que* la sienne.

Tel quel (plus rarement tel, tout seul) signifie : ainsi qu'il est, dans l'état où il est :

Emportez la marchandise *telle quelle*, sans l'envelopper.

Le F.P. pop. dit souvent ici : *telle que*.

Pour l'accord, dans le tour : Il fondit sur l'ennemi, *telle* la foudre, voir les n°s 147 et 372, et les notes.]

769 Expressions inversées, avec répétition du terme de comparaison :

Le Français dit volontiers, au lieu de :

[Il y a *autant* d'eau *que* de vin] — Autant de vin, *autant* d'eau.

[Le fils est *tel que* le père...] — Tel père, *tel* fils² (dicton).

La comparaison ou plus exactement la conformité peuvent encore s'exprimer, dans un sens large, au moyen des prépositions **d'après, suivant, selon, conformément à, sur :**

Soyez sans inquiétude : il a agi *conformément à* vos instructions, *sur* vos instructions.

770 Si le nom qui les suit évoque le changement, les degrés dans l'action, dans la qualité, etc., ces expressions traduisent une comparaison proportionnelle ou variable (v. n° 694 et, plus loin, n° 781) :

Le mercure monte, ou descend dans le tube, *suivant* les changements de pression atmosphérique (ou *selon* la pression atmosphérique).

Les épreuves seront plus ou moins difficiles, *selon* l'âge des concurrents.

Ajoutons à ces emplois celui de au fur et à mesure de :

Au fur et à mesure des inscriptions, vous répartirez les concurrents en plusieurs catégories.

A la mesure de, à la hauteur de n'expriment pas une comparaison variable, mais statique :

Votre talent n'est pas *à la mesure* (à la hauteur) de vos prétentions.

N. B. — Les comparaisons variables sont en rapport étroit avec l'idée de cause (v. n° 694).

¹ *Pareil que* est une incorrection pratiquée couramment par les enfants .. et par nombre d'adultes, et qui tend à s'imposer. Elle a des exemples dans l'ancienne langue

² On remarquera l'absence fréquente de verbe dans l'expression inversée.

Comparaisons impliquant l'inégalité, la différence

771 Ici, les expressions les plus courantes sont faites d'adjectifs ou d'adverbes au comparatif (v. n° 208) ; ils ont alors des compléments propres, qui ne sont plus des compléments circonstanciels.

Comparatifs de supériorité :

Paul est *plus grand que* Pierre — Il court *plus vite que* Pierre.

Comparatifs d'infériorité :

Paul est *moins grand que* Jean — Il court *moins vite que* Jean.

On notera le tour : les moins *de* dix-huit ans, les moins *de* vingt et un ans **et** (dans le même sens) les expressions juridiques : les mineurs *de* seize ans, les mineurs *de* vingt et un ans.

N. B. — On dit : Il a vécu *plus de* cent ans — Ils sont *moins d'*un millier, mais : Il est autre *que*, différent *de*, dissemblable *de*, supérieur *à*, inférieur *à*, antérieur *à*, postérieur *à*, préférable *à*, inégal *à*.

Certains grammairiens proscrivent les expressions davantage que et même davantage de, qui ont cependant pour elles des écrivains comme Pascal, Molière, Bossuet, Proust, Montherlant — et connaissent une large diffusion dans le F.P. :

Je gagne *d'avantage que* toi — J'ai eu *d'avantage de* succès.

(Mais *d'avantage*, employé seul, ne soulève aucune difficulté :

Tu gagnes beaucoup. Je gagne *d'avantage*.)

Autre pouvait avoir dans la langue classique, et peut avoir encore aujourd'hui le sens de : plus grand, plus fort, meilleur, aussi bien que celui de : différent :

« Les exemples vivants sont d'un *autre* pouvoir » (Corneille, *Le Cid*) (= d'un plus grand pouvoir).

De même on peut entendre aujourd'hui :

Ma nouvelle voiture est *autrement* rapide que l'ancienne.

771 La mesure de la différence s'exprime par la préposition de :

bis Plus grand *de* dix centimètres — Il est plus vieux que moi *de* deux ans — Plus grand *de* beaucoup.

Ou par un adverbe qui précède : *Bien* plus grand, *un peu* plus petit.

772 **N. B. — Le tour appelé superlatif relatif¹ implique une comparaison :**

Voilà *le plus indépendant* des hommes **signifie** : voilà celui qui, *comparé* à tous les autres hommes, *l'emporte* en indépendance.

Le complément de ce superlatif (ou second terme de la comparaison) s'exprime de plusieurs façons :

La plus belle *des maisons*. (Construction la plus fréquente.)

Le plus heureux *d'entre vous*.

¹ Rappelons que le superlatif absolu (sans complément) s'exprime au moyen de *très fort*, *extrêmement*, etc. - un cheval *très rapide*

On peut dire aussi, sans superlatif relatif :

Vous êtes bénie *entre toutes les femmes*.

Estimé *sur tous* les professeurs de cette université.

Estimé *par-dessus tous*.

773 Les principaux verbes exprimant la comparaison dans l'inégalité sont : **aimer mieux... que, préférer... à**, qui impliquent un choix, et **l'emporter sur; dépasser, surpasser, surclasser**, qui impliquent la supériorité de fait.

Le sage *préfère* la méditation à la turbulence — On dit que les femmes *l'emportent* en imagination *sur* les hommes — Notre usine *surclasse* les autres *par* la qualité des produits, sinon *par* leur quantité.

N. B. — Préférer une chose *qu'*une autre est une incorrection, pratiquée seulement par le **F.P. pop.**

773 bis Pour un choix entre deux appellations, on dira, par exemple :

C'est un sourire *plutôt qu'un rite*

Pour un choix entre deux comportements :

Plutôt la mort *que* l'esclavage!

(Pour la construction de **préférer, aimer mieux**, avec des verbes, voir n^{os} 777 et 782.)

LE SECOND TERME DE LA COMPARAISON EST UN ADJECTIF OU UN ADVERBE

Comparaisons impliquant l'égalité, la ressemblance

774 Le second terme peut être :

a) un **adjectif** :

Le style de Flaubert est *aussi précis que pittoresque*.

Ou, en plaçant le premier adjectif en tête :

précis autant que pittoresque (voir n^o 765).

b) Un **adverbe de manière** :

Maupassant écrivait *aussi vite que facilement*.

c) Un **autre adverbe** :

J'hésite *autant aujourd'hui qu'hier* — Arrêtons-nous *autant ici qu'ailleurs*.

Noter l'expression figée : **tant bien que mal** (= avec de la peine) :
Tant bien que mal nous sommes arrivés à dépanner l'auto.

On trouve des expressions **inversées**, surtout avec des adjectifs :
Autant il est brave, autant il est prudent.

(Mais jamais aussi... aussi...)

Comparaison impliquant l'inégalité, la différence

5 Adjectifs :

Le style des classiques est *moins* pittoresque que *précis*.

Adverbes de manière :

Maupassant écrivait *plus vite* que *soigneusement*.

Le tour : Il est *plus brave* que *prudent* exprime une différence de degré entre deux qualités, la deuxième étant assez faible.

Il est prudent *plutôt* que méfiant traduit un choix du sujet parlant entre deux qualifications voisines et souligne une nuance.

'5 Une simplification remarquable consiste à dire :

s « Meilleur diplomate que général » (Caulaincourt, *Mémoires*),
pour dire : bon diplomate *plutôt* que bon général.

LE SECOND TERME DE LA COMPARAISON EST UN GÉRONDIF OU UN INFINITIF

Gérondif

76 **Égalité** : Il nuira autant en s'abstenant qu'en *intervenant*.

Inégalité : Il nuira moins en s'abstenant qu'en *intervenant*.

Pour un choix, une **préférence**, entre deux comportements :

Aidez-moi *plutôt* en vous abstenant qu'en *intervenant*.

Infinitif

77 Quand un premier infinitif sert de complément à un verbe, à un adjectif, à un nom :

Égalité : Il se réjouissait autant d'avoir humilié son adversaire *que de triompher*.

Inégalité : Ce qui le pousse, c'est le désir de dominer *plus que de s'enrichir*.

Quand il s'agit d'exprimer un choix, une **préférence** entre deux comportements :

Autant¹ mourir *que de vivre ruiné* (J'aime autant¹ mourir *que de vivre ruiné*) — Plutôt mourir *que d'être esclaves!* (Nous aimons mieux mourir *que d'être esclaves*. Nous préférons mourir *plutôt que d'être esclaves*.) **En F.P. pop. et parfois en F.P. fam.** : Nous préférons mourir *que d'être esclaves*.

On distinguera donc (voir n° 782) : J'ai laissé faire *plutôt que je n'ai approuvé* (choix entre deux appellations) et : J'ai laissé faire *plutôt que d'approuver* (choix entre deux comportements).

Certains écrivains ont employé **préférer** à avec deux infinitifs. Ainsi Montherlant : « Toutes les femmes préfèrent être dévorées à être dédaignées. » (*Les Jeunes Filles*.) C'est une construction délicate à manier — Employez **plutôt** : *aimer mieux... que de...*

1. Ici *autant* marque en fait une *préférence*.

LE SECOND TERME DE LA COMPARAISON EST UNE SUBORDONNÉE CONJONCTIONNELLE

Comparaisons impliquant l'égalité, la ressemblance

778 Comme, ainsi que, de même que, autant que, aussi... que.

Le mode de la subordonnée est l'indicatif ou, si le sens l'exige, le conditionnel :

Paul travaille *comme* son père *travaillait* — *comme travaillerait* son père, s'il était encore de ce monde.

On trouve aussi, l'idée de manière étant mise davantage en relief, de la manière dont¹, de la façon dont, à la manière dont, à la façon dont — (et, plus anciennement : de la manière que, de la façon que).

Paul travaille *de la façon dont* son père travaillait.

779 a) Pour l'expression : Paul travaille *comme* *faisait* son père, voir n° 608.

b) L'adjectif qualificatif suivi de **comme il est** a pris un sens causal :

Fatigué comme il est, il ne peut vous recevoir (on dit aussi : *fatigué qu'il est...* — mais : *fatigué comme il est* comporte une idée d'intensité).

c) La comparaison fondée sur une supposition s'exprime au moyen de **comme si** : Il crie *comme si* on l'écorchait.

780 Aux expressions, suivies d'un nom ou d'un pronom, **selon, d'après**, etc. (v. n° 770), correspond l'expression conjonctionnelle **selon que**. Mais elle a toujours valeur de comparaison variable :

Je vous traiterai amicalement ou non, *selon que* vous me traiterez en ami, ou non.

On peut ajouter à **selon que** :

Dans la mesure où :

Il est aimable *dans la mesure où* l'on fait ses quatre volontés.

(Au fur et) à mesure que :

A mesure que l'homme avance en âge, devient-il plus sage?

Expriment une idée voisine, impliquant une supposition vraisemblable, **autant que, pour autant que** (souvent suivis du **subjonctif**) :

Autant qu'on puisse s'en rendre compte, ce sont bien nos enfants qui arrivent.

(*Pour*) *autant que* je *sache*, l'avion a du retard.

1. **Dont** est certes un pronom relatif. Mais on sait le lien étroit entre ce pronom (appelé parfois **conjonctif**) et la conjonction. Dans ces expressions il s'agit bien de conjonctions.

Mais on entend, et on lit aussi, avec l'indicatif :

(Pour) autant que *je m'en souviens*, il m'a donné rendez-vous.
Que, tout seul, dans l'expression **que je sache**, est un pronom relatif (voir n° 522) : Les enfants ne sont pas rentrés, *que je sache*.

N. B. — autant qu'on peut, autant que possible expriment une sorte de superlatif (= le plus possible) :

« Il faut, *autant qu'on peut*, obliger tout le monde » (La Fontaine).

A ce que je sais, à ce que je vois, sont aussi très employés.

Comparaisons proportionnelles ou variables.

781 **d'autant** $\left. \begin{array}{l} \text{plus...} \\ \text{moins...} \end{array} \right\} \text{que...} \left\{ \begin{array}{l} \text{plus...} \\ \text{moins...} \end{array} \right.$

La mer s'agite *d'autant plus que* le vent est *plus fort*.

Ou, en inversant les termes, surtout F.E. :

Plus le vent est fort, *plus* la mer s'agite. **Quelquefois** : Plus le vent est fort, *et plus* la mer s'agite.

On peut rapprocher, pour le sens, à mesure **que** :

La mer se calme *à mesure que* le vent faiblit (v. n° 780).

On constate que les comparaisons proportionnelles impliquent très souvent une idée de cause.

Comparaisons impliquant l'inégalité, la différence

782 a) **Emploi courant des comparatifs** :

La vie est plus chère *qu'elle n'était* l'an dernier (que l'an dernier).
Il est meilleur ingénieur *que vous ne pensez*.

Remarque ; ne (devant le verbe subordonné) est devenu ici quasi obligatoire, en F.P. et en F.E.¹ : il est en tout cas beaucoup plus fréquent après un comparatif qu'après *avant que* (v n° 670).

b) **Autre que** est normalement accompagné de **ne** :

La vie est autre *qu'elle n'était* il y a cent ans.

c) **Plutôt que** :

1. L'emploi de cette conjonction est facile si la phrase exprime une comparaison pure et simple (choix entre deux appellations) :
Il somnole *plutôt qu'il ne* dort.

2. Mais on emploie l'infinitif s'il s'agit, non d'une comparaison, mais d'un choix entre deux comportements :

Mourons *plutôt que d'être* esclaves — Je mourrai *plutôt que de trahir* (l'absence d'un **de** est archaïque).

1. H. Giatti (*Idioms*, 2/69) a apporté à cette règle d'heureuses nuances. Rappelons que ce **ne** s'explique, du moins à l'origine, par un sentiment d'une négation incluse dans la subordonnée : La vie *n'était pas* aussi chère il y a un an — *Ne* pensez pas qu'il soit aussi bon ingénieur — Le *ne* n'existe pas, bien entendu, dans le 2^e terme des comparaisons d'égalité : Il est aussi bon ingénieur *que vous pensez*.

Il est à souhaiter qu'il renonce, plutôt que *de courir* ce risque
(et non : plutôt *que* qu'il coure, qui ne se dit pas.)

3. Mais le tour **plutôt que** + **infinitif** n'est possible qu'à la condition que l'infinitif ait le même sujet que son verbe principal.

Si le verbe de l'expression comparative a un sujet propre, on emploiera, par une simplification analogue à celle de la langue classique, **plutôt que** + **le subjonctif**.

J'aime mieux que Pierre se retire, *plutôt que* Paul *ne* le surprenne;
ou mieux : plutôt que de voir Paul le surprendre. (On rentre alors dans le cas 2.)

On trouve aussi (F.P. fam.) : J'aimerais mieux que Pierre se retire
plutôt que si Paul le surprenait.

Enfin on remarquera une autre simplification dans le F.P. :

Je ne demande pas mieux *qu'il reste* (ou que de le voir rester).
« Que qu'il reste » est impossible.

Emplois de « plutôt que »

782

bis

choix entre deux appellations :

— C'est un sourire *plutôt qu'un* rive.

— Il somnole *plutôt qu'il* ne dort.

choix entre deux comportements :

— Plutôt la mort *que* l'esclavage!

— Plutôt mourir *que d'être* esclaves!

— Je préfère que Pierre se retire,
plutôt que Paul *ne* le surprenne. (Je préfère que Pierre se retire, *plutôt que de voir* Paul le surprendre.)

783 N. B. — Remplacement de diverses conjonctions par et que :

La substitution de **et que** à un second **comme** exprimant la comparaison est assez rare. On en trouve pourtant des exemples, qui suivent d'ailleurs une tradition de la langue classique :

« Dans vingt ans on parlera de Bécaud *comme* on parle aujourd'hui de Trenet *et que* l'on parlera encore demain de Piaf¹. »

(Noir et Blanc, 30 mars 1962.)

UNE PROPOSITION RELATIVE

784 Les propositions relatives n'expriment pas, par elles-mêmes, la comparaison. Remarquons seulement un emploi du relatif après le même :

Voilà *le même* homme *qui* m'a déjà aidé (voir n° 412).

1. Mais, bien entendu, lorsque **comme** a un sens causal, la substitution est courante : Comme j'avais manqué mon train *et que* j'étais en retard, j'ai pris un Taxi

COMPLÉMENTS DE MANIÈRE

785 Les idées de **comparaison** et de **manière** peuvent s'associer :

Jean-Jacques Rousseau vécut *comme un persécuté*.

Nous retrouverons donc, dans l'expression de la manière, des tours appartenant aussi à l'expression de la comparaison.

LE COMPLÉMENT DE MANIÈRE EST UN NOM OU UN PRONOM

Conjonctions à valeur de prépositions

Comme, ainsi que, de même que :

Il travaille *comme* son père, *ainsi que* moi.

Prépositions proprement dites

786 **A :** Avec un **adjectif qualificatif** : marcher à *pas lents*, dormir à *poings fermés*, voir à *grand-peine*.

Sans adjectif qualificatif : acheter à *crédit*, vendre à *perte*, décider à *ses risques et périls*, filer à *l'anglaise*.

Avec : appeler *avec* des gestes désespérés — répondre *avec* colère, avec *la* colère d'une femme indignée.

Dans : accepter *dans* un élan d'enthousiasme (**sens voisin de celui de cause**) — agir *dans* une bonne intention (**sens voisin de celui de but**).

De : boire *d'un* trait — interroger *d'un* air furieux — réussir *d'un* seul coup.

En : agir *en* secret — se déplacer *en* silence — marcher *en* ordre et aussi, avec un attribut équivalant à un adverbe de manière (v. n° 140) : se comporter *en* honnête homme.

Par : procéder *par* ordre (= de façon ordonnée).

Sans : parler *sans* gestes — répondre *sans* colère.

N. B. — Ces compléments peuvent accompagner un nom d'action :

Une *marche* à pas lents — une *réponse* sans colère — une *réussite* d'un seul coup — un *déplacement* en silence — une *attaque* par surprise.

LE COMPLÈMENT DE MANIÈRE EST UN ADVERBE

Il répond *mal* — Nous agissons *ainsi* — J'irai *volontiers* — *Comment* ferez-vous? — Cela sent *bon*¹.

- 787 Un très grand nombre d'adverbes dérivent d'adjectifs, au féminin desquels s'est ajouté le suffixe **-ment** (dérivé lui-même d'un nom latin féminin signifiant d'une manière...) : lent : *lentement* — heureux : *heureusement*.

Mais les particularités sont nombreuses. On notera que :

Si l'adjectif se termine par **-ai, -é, -i, -u**, l'e féminin, peu audible, **disparaît** dans l'écriture : vrai : *vraiment* — poli : *poliment* — éperdu : *éperdument*.

Mais on écrit : gaiement et : assidûment, dûment, crûment, goulûment, adverbes où l'allongement compensant la chute de l'e se marque par un accent circonflexe.

Si l'adjectif se termine par **-ant** ou **-ent**, il dérive d'un adjectif latin qui avait même forme au féminin qu'au masculin. D'où les adverbes savamment (= savant -ment) — prudemment, etc.

La finale de ces adverbes se prononce : **-a-ment**.

Quelques exceptions : adverbes plus récents (véhémentement) ou reformés sur des féminins distincts (fortement, grandement).

Les adverbes tirés de certains participes comme exagérément ont servi de modèles à d'autres, tirés d'adjectifs dont le masculin est surtout en **-e** : uniformément, énormément, intensément, mais aussi : obscurément, précisément, communément.

Pour les adjectifs employés comme adverbes de manière, voir n° 174.

Pour les expressions : *Votez socialiste, roulez Azur*, voir nos 174, 588 bis, 633 bis.

LE COMPLÈMENT DE MANIÈRE EST UN GÉRONDIF OU UN INFINITIF

- 788 a) **gérondif** : Ne demande pas *en menaçant*.
Dans : Il l'a fait *à son corps défendant*, le **gérondif** est employé avec à : Il l'a fait *en se défendant*, malgré lui.
- b) **Sans + l'infinitif** (qui s'oppose ici au gérondif de manière) :
Demande *sans menacer*.
- 788 bis La manière s'exprime aussi par la **construction directe** de certains compléments : Il entre *le chapeau sur la tête* (voir n° 219) — J'irais *les yeux fermés*.

1. Au comparatif, cela sent *mauvais*.

LE COMPLEMENT DE MANIÈRE EST UNE SUBORDONNÉE CONJONCTIONNELLE

En fait, il n'y a pas de vraies subordonnées de manière.

Meis l'idée de manière est parfois associée à celle de comparaison (voir n° 778) :

Paul travaille *comme son père travaillait*.

789 Ou bien elle est parfois incluse dans une proposition exprimant la conséquence (v. n° 701) :

Refusons, *de (telle) sorte qu'ils* soient contents de nous.

On trouve encore avec un sens contraire, sans que... :

Refusons *sans qu'ils* soient mécontents de nous.

Pour l'absence de ne : Sans que personne *soit mécontent...*, voir n° 810 bis.

Ou, après une principale négative, F.E., que... ne... (v. n° 704) :

Il n'est *jamais sorti que* son fils *ne* l'ait accompagné (= sans que son fils l'ait accompagné).

COMPLÈMENTS DE MOYEN, D'INSTRUMENT

De la manière au moyen et à l'instrument, le rapport est très étroit. Nous allons donc retrouver certaines prépositions du chapitre précédent.

LE COMPLÈMENT DE MOYEN EST UN NOM OU UN PRONOM

- 790** **À** : démolir un mur à la pioche — frapper à coups redoublés — venir à bicyclette, à moto (**F.P. fam.** *en bicyclette, en moto*), à cheval, à âne (ou *sur* un âne), à dos de chameau.
- Avec** : creuser *avec* une pioche. (**Le contraire** : **sans** : creuser *sans* pioche.)
- De** : frapper *du* poing — menacer *de* mort.
- En** : voyager, se promener *en* voiture¹, *en* bateau, *en* avion, *en* chemin de fer — payer *en* billets, *en* or — venir *en* cinq jours — se rapprocher *en* deux bonds.
- Par** : voyager *par* bateau, *par* avion, *par* chemin de fer — payer *par* chèque — détruire *par* le fer et *par* le feu — commencer *par* des compliments, finir *par* des injures (voir n° 793).

Et la série des locutions prépositives :

A l'aide de, au moyen de (le complément est une chose) — **avec l'aide de, par l'entremise de, par l'intermédiaire de** (le complément est une personne) — **grâce à** (le complément est une personne ou une chose) :

Il pénétra dans la maison *au moyen d'*une fausse clef — *à l'aide d'*une... — *grâce à* une...

Par l'entremise de mon frère, vous obtiendrez facilement ce rendez-vous.

- 791** **Les noms d'action** admettent également des compléments de moyen prépositionnels :

Une promenade *à bicyclette, en voiture* — un déplacement *par chemin de fer* — le paiement *par chèque, en billets* — la destruction *par le feu* — l'entrée *à l'aide d'une fausse clef* — un accord *par l'entremise de mon frère*.

1. Ici, la notion de lieu, traduite en principe par **en**, s'est aujourd'hui effacée de la conscience du Français parlant pour ne laisser place qu'à celle de moyen de transport. On constatera d'ailleurs que si (le nom étant complété) l'article doit apparaître, **en** est remplacé par **dans** : *venir dans une voiture neuve, dans un avion spécialement affrété*

LE COMPLÈMENT DE MOYEN EST UN ADVERBE OU UNE LOCUTION ADVERBIALE

792 **Ainsi, de cette façon, par là, par ce moyen :**

J'ai violemment poussé la porte. *Ainsi*, j'ai pu ouvrir (v. n° 765).

LE COMPLÈMENT DE MOYEN EST UN GÉRONDIF OU UN INFINITIF

793 a) **Un gérondif** : On s'instruit *en enseignant*.

b) **Un infinitif** : *A enseigner*, on s'instruit.

On voit ici la relation avec l'idée de **cause**.

A l'idée de moyen on peut rapporter les tours :

Il commence par refuser, il finit par refuser.

Mais les verbes **commencer**, **finir** tendent à prendre ici valeur d'auxiliaires (cf., avec un sens tout différent, *commencer à, finir de*, n° 595).

COMPLÉMENTS DE LIEU¹

LE COMPLÉMENT DE LIEU EST UN NOM OU UN PRONOM

- 794 Il s'exprime avec une des prépositions de lieu : **dans, en, sur, sous,** etc.

Pierre est *dans sa chambre* — Tu as mis ton livre *sur le mien* —
Nous sortons *de France*².

- 795 N. B. — Le français emploie ces prépositions (sauf celles qui signifient séparation ou passage) aussi bien pour marquer a) l'accès à un lieu, que b) l'action ou l'état en ce lieu.

a) *J'entre dans* ma chambre — b) *Je vais et viens dans* ma chambre.

a) *Place* le cahier *sous* le livre — b) *Le cahier est sous* le livre, etc.

LE COMPLÉMENT DE LIEU EST UN ADVERBE

- 796 **Ici, là, par ici** — adverbess relatifs : **où, d'où, etc.** — interrogatifs : **où? d'où?** etc. — adverbess indéfinis : **quelque part** — **nulle part** — **ailleurs** — **autre part**.

Ici désigne en principe un endroit rapproché de celui qui parle — **là**, un endroit plus éloigné — mais souvent, en F.P., **là** est dit pour **ici** :

Où est cette aiguille? — *Là*, à mes pieds.

On emploie **là-dessus, là-dedans, etc.**, pour signifier sur cela, dans cet objet... :

Mettez votre argent *là-dedans*.

- 797 **Adverbess de rappel (ou pronoms adverbiaux) : en et y.**
Ils représentent un lieu déjà exprimé :

Londres, *j'y* suis; Paris, *j'en* viens.

UNE PROPOSITION RELATIVE

- 798 **Après un adverbe relatif (où, d'où, par où), avec ou sans antécédent :**

Je vais *là où* tu vas — Je vais *où* tu vas.

1. Pour la parenté entre les compléments de lieu et les compléments de temps, voir n° 652.
2. Pour l'emploi de *depuis*, voir n° 837, note

AUTRES COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

- 799 Les compléments circonstanciels¹ sont d'une variété presque infinie. Ils comprennent tout ce qui précise les conditions particulières dans lesquelles a lieu une action.

(On notera que les compléments circonstanciels sont moins souvent nécessaires à la structure de la phrase que les compléments d'objet.)

Peuvent être considérés comme des compléments circonstanciels :

Les compléments de prix
(apparentés aux compléments de moyen)

- 800 **Un nom :**

J'ai acheté, payé ce livre *dix francs* — Pour combien en voulez-vous? — Pour *deux francs*.

Un adverbe :

Cela ne coûte pas *cher*.

Les compléments de mesure

- 801 Ce sac pèse *cinquante kilos*; il pèse *lourd* — La table mesure *deux mètres sur quatre* — Le salon fait *soixante mètres carrés*.

N. B. — On voit que certains de ces compléments s'apparentent, par la structure, aux compléments d'objet directs.

Les compléments de différence

- 802 Mon fils est plus âgé *de trois ans*; ma fille est *un peu plus jeune* — plus jeune *de beaucoup* — Reculez *de dix mètres* — Vous l'emportez *de trois longueurs* — Ma montre avance *de dix minutes* — Il s'en faut *de beaucoup*.

1. Dont la plupart ont déjà été étudiés à partir du n° 642

Les compléments de point de vue

- 803 *En matière de géographe, je ne crains personne — Au point de vue du cœur, le mieux persiste — Quant au cœur, le mieux persiste.*

N. B. — Du point de vue de tend à remplacer au point de vue (de), qui reste très vivant dans le F.P. : *Au point de vue des poumons, ou même (moins bien) : au point de vue poumons.*

Les compléments de destination, d'intérêt

- 804 Il travaille *pour* ses enfants.

LES MODALITÉS DE L'ÉNONCÉ

L’AFFIRMATION

- 805 On qualifie d’affirmative toute énonciation d’un fait sous une forme positive : Je viendrai.

L’affirmation se rencontre en particulier dans les réponses.

Alors elle s’exprime au moyen d’adverbes : Viendra-t-il? — *Oui*.

Ou par une phrase : *Est-ce que ça se demande?* (= bien sûr!)

Ou par l’intonation :

Comparez :

Il viendra (le ton de la dernière syllabe est descendant : affirmation)

et : *Il viendra?* (le ton de la dernière syllabe est ascendant : interrogation)

ou : *Il viendra!* (le ton de la dernière syllabe est légèrement ascendant et porte un fort accent tonique : exclamation).

- 806 On peut distinguer plusieurs types d’affirmation, selon l’intensité de l’affirmation :

AFFIRMATION NORMALE

Pour répondre à une question : Viendrez-vous? — *Oui*.

Pour répondre à une question négative : Tu ne viens pas? — *Si, mais si.*

Pour approuver ce qui vient d’être dit : *Oui* (entendu — d’accord¹ — bien — bon — soit, etc.).

AFFIRMATION RENFORCÉE

- 807 Viendrez-vous? — *Oui, oui* — *Mais oui!* — *Que oui!* — *Ça oui!* — *Certainement* — *Bien sûr!* — *Bien sûr que oui!* — *Naturellement!* — *Évidemment.*

Pour détruire un doute possible : *Parfaitement!* ou encore : *Ça ne se demande pas* — *Ça va sans dire* — *Ça va de soi* — *Quelle question!* — *Dame!* — *Tiens!* (tonalité grave).

Pour marquer qu’on approuve une affirmation : *Oh! ça...*

Pour marquer la coïncidence : *Justement!* — *Précisément!*

L’affirmation-réponse peut encore s’exprimer avec fermeté par la répétition, sous forme affirmative, de la phrase interrogative :

Vous viendrez? — *Je viendrai.*

1. On notera la multiplication parfois abusive de *d’accord* et : *exactement*, pour dire *oui*, et de : *bien sûr!* pour dire : bien entendu : * Son père qui, bien sûr, fume. *

2. Et, de même : *Mais si!* — *Cue si!* — *Bien sûr que si!*

Une double négation peut équivaloir à une affirmation renforcée :
Il *ne* peut pas *ne* pas venir — Je *ne* peux *m'empêcher* de rire
— Vous *n'êtes pas sans* savoir que..., vous *n'ignorez pas* que...
(= vous savez sûrement que...) — et, en F.E. : Il *ne* se peut pas
qu'elle *ne* vienne — « Toute puissance nouvelle *ne* peut qu'elle
ne complique notre morale » (J. Rostand, *Ce que je crois*).

On rapprochera :

« Il n'y eut pas jusqu'aux Augustins qui *ne* se relevèrent » (Daniel-
Rops, *La Réforme catholique*).

On notera le tour du F.E. :

Ces faits *ne laissent pas* d'être inquiétants (ou que d'être...)
= sont assurément inquiétants, voir n° 595.

Même que (F.P. pop.) introduit un fait qui appuie une affirmation : J'y avais pensé, *même que* j'avais fait un nœud à mon mouchoir.

AFFIRMATION ATTÉNUÉE

808

*Sans doute, probablement, vraisemblablement, il y a des chances —
Je crois que oui — Il paraît qu'il viendra... — On dit qu'il
viendra — Le bruit court qu'il viendra — Il viendra, à ce qu'il
paraît, paraît-il — Il ne viendra pas, que je sache (voir n° 522)
et, avec une probabilité moindre : peut-être (peut-être viendra-
t-il — F.P. : peut-être qu'il viendra).*

On atténue encore une affirmation par : *presque, pour ainsi dire,
autant dire, à peu près, peu s'en fait, quasi (F.P. pop. : quasiment).*
« La rébellion est, *autant dire*, vaincue. » (*Le Monde*, 28 septembre
1966.)

Si l'affirmation ou l'approbation sont nuancées d'un regret partagé avec l'interlocuteur : « Que voulez-vous ? »

Sauf que, si ce n'est que introduisent un fait qui restreint l'affirmation : Nous sommes d'accord, *sauf que* j'exige des arrhes.

(Pour l'affirmation restreinte avec ne... que... : Il *ne* lit *que* des romans, il *ne* fait *que* de sortir, voir n° 813.)

LA NÉGATION

MOYENS D'EXPRESSION

- 809 **Ne... pas — ne... point (plus rare en F.P., et plus énergique) — ne... guère (= ne... pas beaucoup) — ne... plus¹ — ne... jamais² — ne... personne, etc.**

Modes personnels et participe

Aux temps simples des modes autres que l'infinitif, le verbe (précédé ou non d'un pronom personnel atone) se place entre le 1^{er} et le 2^e termes de la négation (pour personne et rien, voir n° 390) :

Nous *ne* le savons *pas* — Nous *ne* savons *rien* — Il *ne* veut *plus*.
Je *ne* vois *personne* — Je *ne* sais *rien* — *Ne* sachant *rien*.

Aux temps composés, c'est l'auxiliaire qui, généralement, se place entre les deux termes :

Il *n'a pas* voulu — Il *n'a rien* vu — Mais avec *personna, aucun, nul* : il *n'a* vu *personne (aucun homme)*.

Infinitif

- 809 **A l'infinitif présent, les deux termes de la négation précèdent le verbe :**

L'idée de *ne pas* venir — *Ne pas* le récompenser serait une injustice — Pour *ne rien* dire des autres...

Mais avec *personne, aucun, nul* : Pour *ne voir personne*, il reste chez lui.

Remarquons que le F.E. place quelquefois, avec une certaine affectation, l'infinitif entre les deux termes négatifs, à l'exemple de l'ancienne langue :

« L'art de dire et de *ne* dire *pas* » (La Fontaine).

A l'infinitif passé, le F.E. suit les règles des temps composés de l'indicatif (voir n° 809) :

Pour *n'avoir pas* fait sa tâche — Pour *n'avoir jamais* dit... — *N'être jamais* descendu — et : Pour *n'avoir vu personne*...

Le F.P. tend à bloquer les deux termes négatifs : Pour *ne pas* avoir fait... Mais il dit toujours : *N'avoir vu personne... aucun... nul*...

1. Au sens de *décorner* *ne... pas*. — On distingue guère dans la prononciation : il *n'a plus* d'argent (plus = long) — et : il a *plus* d'argent (plus = bref). Aujourd'hui, la différence tend à se marquer par un « S » non articulé (il *n'a plus*(s) d'argent) ou articulé, surtout en fin de phrase (il *en a plus*).

2. L'expression *ne... goutte* ne s'emploie plus que dans : *n'a* *le* *nombre* *goutte*, *n'y* *entendre* *goutte* (= *n'y* rien comprendre), *n'y* *voir* *goutte*.

Emplois de ne¹

810 On n'emploie pas ne tout seul sauf :

dans certaines expressions plus ou moins figées : Je *ne* sais — Je *ne* puis — Il *n'*ose — Si je *ne* me trompe — Si ce *n'*est — Il y a dix jours que je *ne* l'ai vu — **Obligatoirement dans** : *N'*importe — *N'*empêche que (F.P. fam.) — On *ne* saurait (dire).
souvent avec l'adjectif et le pronom interrogatifs : Qui *ne* serait ému? quel homme *ne* serait ému? que *ne* donnerait-on pour...? — Que *ne* le disiez-vous? (= pourquoi?).

Pour la coordination avec ni — voir n° 812.

Pour le ne dit « explétif », voir les paragraphes :

n° 638 : Je *crains* qu'il *ne* vienne — *J'empêche* qu'il *ne* vienne — *J'évite* qu'il *ne* vienne — Je *ne doute pas* qu'il *ne* vienne.

(N. B. — Je *crains* qu'il *ne* vienne (je *crains sa venue*) a pour contraire : Je *crains* qu'il *ne* vienne *pas*).

n° 670 Cueillez quelques fleurs *avant* qu'il *ne* fasse nuit.

n° 684 bis Il y a trois jours que je *ne* l'ai vu.

n° 715 *De peur que* vous *ne* manquiez l'avion... — *Pour éviter que...* *ne* — *Pour empêcher que...* *ne*.

n° 748 ... à moins qu'il *ne* soit...

n° 782 La vie est *plus chère* qu'elle *n'était* il y a un an — La vie est *autre* qu'elle *n'était* il y a cent ans — ... *plutôt que* Paul *ne* le surprenne.

Après sans qua, ne est, en principe, à exclure : Il entre sans qu'on l'annonce — Mais le conscience qu'ont les Français d'une négation (portant ici sur le verbe *annoncer*) fait que **ne**, avec **sans que**, est aujourd'hui abondamment répandu, surtout si eans que est suivi d'un mot généralement négatif :

« Elle entra au salon *sans qu'aucun* craquement *n'eût* annoncé sa venue » (F. Mauriac, *La Pharisienne*)...

ou construit avec une principale négative :

« *Jamais* Liane et Robert *ne* sont descendus dans un village de la vallée... *sans qu'un* notable *ne* s'avance à leur rencontre. » (Marc Blancpain, *Les demoiselles de Flanfolie*³) [Voir n° 789].

Emplois particuliers des négations autres que « ne »

810 bis Les indéfinis **paronne, rien, aucun, nul** — et les adverbes **jamais, aucunement, nullement, nulle part** sont, en principe, accompagnés de **ne** placé devant le verbe ou la pronom atone :
Personne *ne* vous aidera — Je *ne* l'ai rencontré nulle part.

1. Dans le F.P. fam. *ne* disparaît souvent : J'*'*ai pas vu, j'*'*ai pas dit.

2. Cité par F. Le Brécol (Le Monde, 26-11-58).

3. Cité par H. Glättli (article de Vox Romanica).

Mais, à l'exception du pronom nul, ils peuvent porter à eux seuls toute la négation (sans ne) :

Je veux tout ou *rien* — Agissons maintenant ou *jamais* — Ce sera ici ou *nulle part* — C'est un homme *de rien* — Nous sommes faits de *rien* — *Nullement* inquiet, il garde le sourire — « Vu de *personne* » (Victor Hugo) — « Attendant tout le monde et *personne* » (H. Bazin, *Au nom du fils*) — « Et je voyais, *nulle part*, un grand barbu en loques se promener dans un enclos. » (J-P. Sartre, *Les Mots*). **ici, nulle part constitue une sorte de parenthèse à : je voyais — Dans les réponses :**
Quels amis as-tu rencontrés? — *Aucun*.

N. B. 1 — A l'origine, personne, rien, aucun, jamais sont des termes affirmatifs (= quelqu'un, quelque chose, quelque, un jour). D'où leur emploi, encore aujourd'hui, dans un sens affirmatif; emploi qui, bien entendu, exclut ne.

● Subordonnées de condition : Si *jamais* tu me trahis...

● Second terme de comparaison :

Il connaît son métier mieux que *personne*.

● Interrogation : A-t-on *rien* vu de plus étrange?

De là, précisément, l'emploi de **sans** avec les mêmes termes affirmatifs pour constituer une expression négative :

Venir *sans rien* dans les poches, *sans aucun* bagage.

Et, par extension : *Sans nulle* crainte.

N. B. 2 — Le Français éprouve si vivement le besoin d'exprimer toute idée négative, même implicite, qu'il écrira, et dira, par exemple :

« *Moins que jamais* ces pays *ne* sont prêts à renoncer à une intégration nucléaire » (*Le Monde*, 30 mars 1965),

ce qui, en analyse littérale, est peu correct, mais, du point de vue du génie de la langue, s'explique aussi bien que : Il mange moins qu'il *ne* boit¹.

810 Pas, point, plus, jamais s'emploient souvent seuls, surtout en ter F. P. :

Non, *pas* toi — *Pas* vu, *pas* pris — *Plus* un sou! — Poussez *pas*!

Et, à cause de leur brièveté expressive, dans les proverbes :

Jamais deux sans trois — *Point* de roses sans épines.

Emploi de non

811 La négation simple non s'emploie comme une sorte de préfixe : devant :

● un adjectif et surtout un participe :

Une lettre *non reçue* peut avoir de graves conséquences.

¹ L'expression *rien moins que* signifie, au sens strict : *nullement*. C'est un homme *rien moins que prudent* (= *nullement prudent* : il n'est *aucune* qualité qu'il possède *moins que* la prudence) — *Rien de moins* s'emploie avec le sens opposé (affirmatif) : Qu'es-tu reçu? *Rien de moins que* des injures. Mais, en fait, beaucoup d'écrivains, parmi les meilleurs, confondent les deux tours

- un adverbe : Ma maison est *non loin* de la vôtre.
(Dans ces deux cas le F.P. fam. emploie **pas** :
Une lettre *pas* reçue... — ...*pas* loin de la vôtre).
 - ou un nom :
Cet homme est une *non-valeur* — Vous commettez un *non-sens*
— En cas de *non-exécution*...
- Ce tour se répand de plus en plus. au détriment du préfixe **in-**
(inexécution¹).
- Non s'emploie encore dans des tours marquant l'opposition :**
Il faut manger pour vivre *et non* vivre pour manger (on dit aussi :
...*et non pas* vivre, comme Molière lui-même).
- De là l'emploi de **non** dans : **non seulement** (des hommes)
mais aussi, mais encore (des femmes).
- Devant **pas** et **plus**, au sens de : **désormais... ne... pas** (l's de **plus** n'est pas articulé) :
On entendait *non plus* (*non plus*) des appels *mais* des gémissements.
 - Dans **non plus** (s non articulé) au sens de **pareillement**, en coordination avec une première phrase négative :
Jean ne viendra pas, Paul *non plus*.
 - Dans **non plus que** (s non articulé) au sens de : **ne pas... plus que** :
La force n'est pas de mise ici, *non plus* que la menace (le tour appartient surtout au F.E. ; le F.P. dit plutôt *pas plus que*).
 - Dans **non que** (suivi du subjonctif), pour exprimer une cause non retenue (v. n° 694).
 - Après **ou**, en **opposition à une affirmation** :
Battu *ou non* aux élections, je ne renoncerais pas à la politique
— Il acceptera, *ou non* — Viendra-t-il, *ou non*? — Qu'il accepte
ou non... — le F.P. dit souvent. battu *ou pas*... qu'il accepte
ou pas...
 - Enfin dans les **réponses négatives** (v. n° 816).

Emploi de **ni**

812 La difficulté tient à l'emploi, **ou non, de ne**.

La négation porte

- a) **sur le verbe** : Il ne boit *ni ne* mange — **Parfois** : Il ne boit pas,
ni ne mange. Il reste assis, ne buvant *ni ne* mangeant.
Mais avec sans : Rester sans boire *ni* manger.

Sous la forme **ni... ni...** (avec un mode personnel) :

« Un de Gaulle *ni ne* s'en indigne, *ni ne* le déplore » (F. Mauriac,
De Gaulle).

1. On ferait la même remarque à propos des adjectifs : **faible** a pour négatif **infaisable**.
Mais J.-P. Sartre a préféré **non récupérable** à **irré récupérable** dans *Les Mots sales*

b) sur le sujet :

Ni le vent ni la pluie ne m'arrêtent (ou, plus rare, mais plus expressif : Ni vent ni pluie...).

c) sur l'attribut du sujet :

Il n'est ni gras ni maigre — Comment est-il? — Ni gras ni maigre.

d) sur l'épithète :

Un homme ni gras ni maigre.

e) sur un participe :

Voilà une lettre ni signée ni datée (surtout F.P. fam. — Dites plutôt : Une lettre qui n'est ni signée ni datée).

f) sur l'objet :

Je n'aime ni les romans ni les poèmes — Je ne bois ni vin ni bière.

g) sur un complément circonstanciel :

Elle ne voyage ni en auto ni en avion.

N. B. — Des tours comme : *Il ne craint pas la pluie, ni le vent, qui détachent le deuxième membre de phrase, appartiennent plutôt au F.P. — On en rapprochera celui-ci :*

Tu n'as pas entendu, ni moi (= moi non plus).

Emploi de ne ... que

- 813 Ne... que, encadrant le verbe, exprime une affirmation restreinte qui équivaut à : seulement — Que est suivi du terme sur lequel porte la restriction :**

Nous ne mangeons que des légumes — Il n'est que l'employé.

Il n'y a pas que, je n'ai pas que au sens de : *il n'y a pas seulement, je n'ai pas seulement, sont très vivants en F.P. et en F.E., et justifiés par le fait que la particule que a pris, à elle seule, le sens de seulement. On dit même (F.P. pop.) :*

Qu'est-ce que j'ai eu? Que des coups.

● *Il ne fait que sortir, il ne fait que de sortir.*

On distinguait autrefois la première expression comme signifiant : *il sort sans cesse (il ne fait que cela) et la seconde : il vient seulement de sortir. Aujourd'hui le premier sens est souvent attribué aux deux expressions. Mais il semble que le second sens ne convienne qu'à la deuxième.*

Ce n'est jamais que du carton signifie : ce n'est jamais autre chose que du carton ; c'est du carton, tout simplement.

- 814 Ne... pas même — Cette expression peut recevoir les constructions les plus diverses. Elle porte :**

a) sur le verbe :

Il est accablé; il ne mange même pas.

1. Plus rarement encore (F.E.) *ni* disparaît devant le premier terme : * *Père ni mère il n'a connu* (A. Le Braz, *La chanson de Bretagne*).

b) sur le sujet :

Pas même la lecture *ne* le distrait (ou : *Même* la lecture *ne* le distrait *pas*).

c) sur l'attribut du sujet :

Il *n'est même pas* résigné ou : Il *n'est pas même* résigné¹.

d) sur l'épithète :

Un pardessus, *pas même* assez grand pour moi (*même pas* assez grand).

e) sur l'objet :

Il *ne lit même pas* de romans (*même pas des* romans).

f) sur le complément circonstanciel :

Je *ne voyage même pas* en auto.

POUR RÉPONDRE NÉGATIVEMENT

815 On dit : **Non** — ou : **Merci** (Voulez-vous du thé? — **Merci**).

Négation renforcée :

Non, non — Mais non — Certainement non — Certainement pas — Bien sûr que non — Oh! que non — Nullement — Pas du tout (qui tend à être remplacé par absolument pas) — Jamais de la vie! — Pas le moins du monde! — Quelle question! — Merci bien!

Appartiennent plutôt au F.E. : *Non pas, non point.*

Négation atténuée :

Non, sans doute — Sans doute que non — Probablement pas — Il y a peu de chances — Je crois que non.

Guère s'emploie parfois, dans une réponse, avec le sens de : **pas beaucoup** :

Vous écrit-il? — *guère.*

816 Pour constituer une réponse négative, les pronoms ou adverbes **personne, aucun, rien, jamais, nulle part** sont employés sans l'adjonction de **ne** :

Qui frappe? *Personne* — Où est-il? *Nulle part.*

¹ Une expression comme *Il n'est pas même content* signifie aussi en F.P. : *Et même, il n'est pas content.*

L'INTERROGATION

L'INTERROGATION PORTE SUR L'ACTION OU L'ÉTAT — la réponse est oui ou non

817 I. Interrogation directe, c'est-à-dire exprimée par une proposition indépendante ou principale :

Avec inversion du sujet¹ :

Viens-tu? — *Pierrevient-il?* (prononcé *vien ti* -[vjɛti]) (v. n° 617).

Ce t-il a donné naissance, depuis longtemps, à la particule ti du F.P. pop. et du langage enfantin : j'peux-ti venir?

Sans inversion du sujet, surtout F.P. :

Est-ce que tu viens? — Tu viens? (avec plus d'insistance, ou lorsqu'on s'attend à un « oui »).

Interrogation et négation :

Ne viens-tu pas? — Est-ce que tu ne viens pas? (espoir d'un « oui »)

— *Tu ne viens pas?* (étonnement et attente d'un « non »).

Interrogation double :

Viens-tu *ou* ne viens-tu pas? — *Est-ce que tu viens, ou non?* —
Tu viens, *oui* ou *non?* (plus impatient) — F.P. pop. : déjà dans le F.E. classique : *Est-il fou ou si c'est moi qui rêve?*

Pour souligner l'impatience :

Tu viens, *oui?* et plus souvent :

Tu viens, *non?*

Comme pour éliminer une objection possible :

Celle-là est bien bonne. *Non?*

Le sens est proche de n'est-ce pas? Mais le tour appartient au F.P.²

Non? s'emploie aussi, sous forme de fausse question, pour exprimer l'incrédulité ou la surprise :

Tu sais, je suis reçu — *Non?* (= Pas possible?)

817 bis II. Interrogation indirecte, c'est-à-dire exprimée par une subordonnée; le terme introductif est si (voir n°s 617 bis et 641).

¹ Pour les inversions du sujet, voir n°s 617 et 617 bis

² « Non? » est fréquent dans le roman d'aujourd'hui, pour renforcer l'affirmation : « Haut jours là-bas, tous les deux, ce serait passablement, non? » (H. Troyat, *Une extrême amitié.*)

L'INTERROGATION PORTE SUR LES MODALITÉS DE L'ACTION

818 On emploie des adverbes :

● De temps :

Interrogation directe :

Quand pars-tu? — Jusqu'à quand resteras-tu? — Depuis quand es-tu arrivé? etc. — Quand Pierre part-il? Quand partira Pierre? (tour employé surtout si le verbe n'a pas d'autre complément) — Quand est-ce que tu pars? — Quand est-ce que Pierre part? — F.P. fam. : Tu pars quand?

Interrogation indirecte :

Dis-moi quand tu pars... quand Pierre partira... quand partira Pierre — F.P. fam. : ...quand est-ce que Pierre partira.

● De lieu :

Interrogation directe :

Où vas-tu? — D'où viens-tu? etc. — Où Pierre va-t-il? — Où va Pierre? (le nom peut être postposé, si le verbe n'a pas de complément d'objet) — Où est-ce que tu vas? Où est-ce que Pierre va? — F.P. pop. : Où tu vas? — F.P. fam. : Tu vas où?

Interrogation indirecte :

Dis-moi où tu vas... où Pierre va (où va Pierre) — F.P. fam. : Dis-moi où est-ce que Pierre va.

● De manière :

Interrogation directe :

Comment a-t-il réagi? — Comment Pierre a-t-il réagi? — Comment a réagi Pierre? — Comment est-ce qu'il a réagi? — F.P. pop. : Comment il a réagi? — F.P. fam. : Il a réagi comment?

Interrogation indirecte :

Dis-moi comment il a réagi — ... comment Pierre a réagi. ... Comment a réagi Pierre — F.P. fam. : Dis-moi comment est-ce qu'il a réagi. Avec comme (F.E. F.P.) : Montre-lui comme il faut s'y prendre — (Comme s'emploie aussi pour exprimer l'exclamation : voir nos 609 et 821).

● De cause :

Interrogation directe :

Pourquoi fais-tu cela? Pourquoi Pierre fait-il cela? Pourquoi est-ce que tu fais cela? — F.P. pop. : Pourquoi tu fais ça? — F.P. fam. : Tu fais ça pourquoi? — Avec une négation, en F.E. et seulement pour l'interrogation directe : Que ne vient-il pas? Que ne vient-il?

Interrogation indirecte :

Dis-moi pourquoi tu viens... pourquoi Pierre vient (l'inversion est impossible) — F.P. fam. : Dis-moi pourquoi est-ce que Pierre vient.

- 819 N. B. — Pour interroger sur le but, on emploie :
 Pourquoi? — Dans quelle intention? — *Dans quel but*¹? Plus
 rarement. F.E. : A quelle *fin*?
 sur la conséquence :
 Quel a été le résultat? — *Et alors..?* — *De sorte que?*...
 sur la condition :
 A quelle condition? — Plus rarement : *Sous quelle condition?*
 (*Dans quelles conditions?* interroge sur les circonstances générales
 de l'action, non sur la condition mise à une action.)

L'INTERROGATION PORTE SUR L'IDENTITÉ OU LA QUALITÉ DU SUJET, DU COMPLÉMENT

- 820 Qui a fait cela? Qui vois-tu? Quel livre choisis-tu? Que veut Pierre? ou : *Qu'est-ce que veut Pierre?* *Qu'est-ce que Pierre veut?*
 (Jamais que, objet ou attribut, n'amène l'inversion complexe du sujet :
Que veut Pierre? — *Que devient Pierre?*)
 (Voir les adjectifs-pronoms interrogatifs n^{os} 344 à 359 ter.)
 On notera en F.P. pop. la préférence, ici encore, pour les phrases sans inversion :
 Il a vu qui? Il vient pour dire quoi?
 Pour l'interrogation indirecte, v. n^o 641.

REMARQUE. — Il faut noter, en F. P., une tendance du locuteur à souligner l'idée d'interrogation par une inversion — superflue — du pronom sujet, après *est-ce que* :

« *Est-ce que* demain les sauveteurs pourront-ils s'approcher des alpinistes en détresse? »

(Télévision, 24 février 1971).

Ce tour apparaît au moins comme une négligence. En F.E., il serait incorrect. (A rapprocher de : *lequel viendra-t-il?*, v. n^{os} 344, 353 note 2 et 357).

1. Voir n^o 712, note.

L'EXCLAMATION

MOYENS D'EXPRESSION

- 821** L'exclamation se traduit soit par une simple intonation marquée dans l'écriture par le point d'exclamation, soit par un terme exclamatif :

Il refuse! — *Voir Naples et mourir!* — *Si j'avais su!* — *C'est là que vous avez vécu!* — *Comme il tremble!* (**F.P. fam.** : *Ce qu'il tremble!*) — *Qu'il est cruel!* — *Il tremble tant!* (*tellement!* etc.) — **F.P. pop.** : *Qu'est-ce qu'il y a comme monde!* — *Que voilà de belles paroles!* — *Voilà-t-il pas de belles paroles!* (**pron. voilàt'pa**) — *Est-il intelligent!* (**pron. éti**).

- 822** Au moyen d'adjectifs déterminatifs :

Quel homme! (voir n° 345) — *Quelle fut sa colère!* — **F.E.** : *Quelle ne fut pas sa colère!* — « *Cette* petite crapule, dit-elle lentement. » (S. de Beauvoir, *L'Invitée*.)

- 822 bis** Tout mot, à la rigueur, peut être employé comme exclamation :

Courage! — *Jamais!* — *Il vient sans moi...* *Sans!* — *Voilà le manteau...* *Le!* *Il n'y en a donc pas d'autres?*

Certaines exclamations brèves, parfois faites d'un simple cri, sont destinées à mettre en relief un sentiment ou un geste. On en fait parfois une classe grammaticale, celle des interjections.

Les principales traduisent :

L'admiration : *Oh!* que c'est beau! — *Oh! là là!* — *Ah!* que c'est beau!
F.P. pop. : *Pardon!* ou : *Chapeau!* — « Ça rate souvent, mais quand ça touche, *pardon!* » (*Le Monde*, 4 août 1966).

Noter aussi l'ancien subjonctif *vive* devenu interjection : *Vive la République!*²

L'appel : *Hé!* — *Hé là-bas!* — *Hep!* — *Psst!* — *Attention!* — *Gare!*

L'approbation : *Bon!* — *Bien!* — *Bravo!* — *Parfait!* — *Tant mieux!*
Ça va!

L'arrêt : *Halte!* — *Stop!*

Le choc : *Paf!* — **F.P.** : *Bing!* — *Vlan!*

La chute : *Paf!* — *Patatras!*

1. Le rapport est étroit, nous l'avons vu, entre l'exclamation et l'interrogation — Par exemple encore : « *Y a-t-il des gens qui sont canailles!* » (Maupassant, *Le crime du père Boniface*)

2. En bonne langue on doit écrire (avec l'accord de l'ancien verbe) : « *Vivent les vacances!* » Mais *vive* tend à rester invariable. On a même entendu : « *Vive vous-même, Monseigneur!* » (De Gaulle, *discours* du 31 août 1966) — La question exclamative d'une sentinelle : *Qui vive?* pour réclamer le mot de passe, est équivalente à : « *Vive qui?* »

Le bruit d'un déchirement : Crac!
Le dégoût : Pouah! (Fi! très rare).
La douleur : Ah! — Oh! — Aïe (Ouille!) — Hélas!
L'encouragement : Va! Allez! Allons!
L'étonnement : Ah! — Comment! — Tiens! — Ah! ça! — **F.P. fam.** :
 Ça, alors! — **F.P. vulg.** : Mince alors! — Sans blague! etc.
L'explosion : Boum! — Bang! (**avion supersonique**).
L'hésitation : Euh! — Hmm! — Bouh!
L'impatience : Allons bon! — Encore! — Et après! — **F.P. pop.** :
 Oh! ça va!
L'indignation : Oh!
Le mépris : Bah! — Pff! — Ah! là là!
L'opposition : Non, mais! — Non mais, dites donc! — Qu'est-ce que
 tu crois!
Le regret : Ah!
La résignation : Bah! — Tant pis!
Le souhait : Espérons!
Le soulagement : Ouf! — Enfin! — Ah! enfin!
N.B. — Pour : **quoi exclamatif**, v. n° 358.

LE DOUTE, LA POSSIBILITÉ, L'ÉVENTUALITÉ

MOYENS D'EXPRESSION

823 **Le doute et le simple possibilité s'expriment essentiellement par l'adverbe peut-être¹ :**

Il viendra *peut-être* (**F.E. F.P.**) — *Peut-être* viendra-t-il (**plutôt F.E.**) — *Peut-être* qu'il viendra (**F.P.**) — *Peut-être* il viendra (**F.P.**).

On peut encore exprimer le doute par de courtes propositions indépendantes :

Viendra-t-il? *C'est possible* — *Je ne sais pas*.

Ou, avec un sens de doute plus accusé :

J'en doute — *C'est douteux* — *C'est très douteux*.

Qui sait? s'emploie généralement associé à peut-être :

Il viendra *peut-être* : *qui sait?*

L'objet du doute peut aussi être exprimé dans une subordonnée :

Je ne sais s'il viendra — *Qui sait s'il viendra?* — *Il n'est pas sûr qu'il vienne (viendra)* — *Peut-on dire qu'il viendra?* — *Il y a peu de chances (pour) qu'il vienne*.

N. B. — Les formes verbales de l'éventuel sont : le futur (n° 483 et suiv.), le conditionnel (n° 514 et suiv.) — Voir aussi l'expression de la supposition (n° 738 et suiv.)

1. Le **F.P. pop.** remplace souvent **peut-être** par : **Si ça se trouve** placé en tête de la phrase : *Si ça se trouve, il est déjà parti*.

LE SOUHAIT, LE REGRET

MOYENS D'EXPRESSION

824 Propositions indépendantes

Un subjonctif (v. n° 522)

Souhait : *Oh! qu'il vienne bien vite!* (F.E.-F.P.)

Puisse-t-il réussir! (F.E.).

Ragret : *Plût au Ciel qu'il eût réussi!* (F.E.).

Que n'ai-je la foi des premiers âges! (v. n° 354, 818).

● Si + imparfait ou plus-que-parfait de l'indicatif.

Souhait : *S'il pouvait réussir!* — *Si seulement il réussissait!* (souhait d'une réalisation plus douteuse).

Ragret : *Ah! s'il avait pu réussir!* — *Si seulement il avait pu essayer!*
ou : *Si encore il avait pu essayer!* (sorte de concession).

● Pourvu que + subjonctif

Souhait : *Pourvu qu'il réussisse!* — *Quelquefois : pourvu... tout seul : Il réussira peut-être* — *Oui, pourvu...*

Un conditionnel

Souhait : *Je recevrais volontiers ce prix (J'aimerais recevoir...).*

Ragret : *J'aurais volontiers reçu ce prix (J'aurais aimé recevoir...).*

Un infinitif

Souhait : *Voir Naples et mourir!*

Ragret : *Mourir sans avoir vu Naples!*

Phrases contenant des subordonnées d'objet

824 **bis** Souhait : Je souhaite, je voudrais bien *qu'il vienne.*

Ragret : Je regrette *qu'il soit venu.*

Emploi d'un nom

825 Souhait :

« Oh! seulement un peu d'espoir! et je garde la force de vivre.... »
— Bon voyage!

Souhait accompagné d'un choix :

Plutôt la mort qu'une victoire douteuse!

L'ORDRE, LA DÉFENSE

MOYENS D'EXPRESSION

- 826 De l'ordre formel, ou de la défense absolue, à la simple invitation, il y a toutes sortes de nuances souvent marquées seulement par le ton. Mais les moyens d'expression se remènent essentiellement à ceux-ci :

Verbe d'ordre (ou de défense) suivi de son complément d'objet :

ORDRE

*Je vous ordonne de partir.
J'ordonne que vous partiez.*

DÉFENSE

*Je vous défends de partir.
Je défends que vous partiez.*

Ordre et défense atténués :

Je vous invite à partir.

Je vous invite à ne pas partir.

Avec un nom complément :

J'ordonne votre départ.

J'interdis votre départ.

- 827 Impératif et subjonctif :

*Sortez!
Qu'il sorte!*

*Ne répliquez pas!
Qu'il ne réplique pas!*

Ordre et défense atténués :

Sortez, s'il vous plaît (je vous en prie¹).

Ne sortez pas, je vous en prie.

- 828 Futur ou présent de l'indicatif :

*Toi, tu te tairas
(tu vas te taire).
Toi, tu te tais.*

Toi, tu ne diras rien.

Toi, tu ne dis rien.

A la forme interrogative :

*Te tairas-tu?
Vas-tu te taire?*

Ordre et défense très atténués (= conseils) :

*Vous prenez la première rue
à droite (vous prendrez).*

*Vous n'allez pas jusqu'à l'église
(vous n'irez pas...).*

*Vous faites cuire à feu doux
(vous ferez cuire).*

*Vous ne laissez pas bouillir
(vous ne laisserez pas bouillir).*

¹ *Je vous en prie* est généralement une invitation déferente — *Je vous prie* implique le plus souvent l'ordre formel.

829 Infinitif présent (prescriptions de portée générale) :

Prescriptions administratives :

S'adresser au guichet 12. Prière de ne pas fumer.

Prescriptions médicales :

Prendre 2 à 3 comprimés par jour. Ne pas dépasser la dose prescrite.

Recettes de cuisine :

Faire cuire à feu doux. Ne pas laisser bouillir.

Modes d'emploi :

Déchirer suivant le pointillé. Ne pas exposer à l'humidité.

L'ordre et la défense peuvent encore prendre toutes sortes de formes, qui sont affaire de style plus que de grammaire :

Veillez sortir — Vous pouvez vous retirer — Je ne vous retiens pas, etc.

LES MOTS INVARIABLES

LES ADVERBES

- 830 On désigne sous le nom d'**adverbes des termes invariables, simples ou composés (locutions adverbiales)**, de valeur très diverse, mais qui ont ceci de commun qu'ils affectent d'une modalité : soit le verbe (qu'ils qualifient en quelque sorte) : travailler *courageusement* — soit l'adjectif : *étonnamment* généreux — soit l'adverbe lui-même : *plus* loin.

N. B. — L'adjectif invariable peut être employé comme adverbe (v. n° 174).

Les divers types d'adverbes ont été étudiés à l'occasion de leur emploi, et selon qu'ils expriment : le temps, la manière, le lieu, l'affirmation, la négation, l'interrogation, le doute.

N. B. — La négation et l'interrogation peuvent affecter en particulier les adverbes de manière (*nullement* — *comment?*), de lieu (*nulle part* — *où?*), de temps (*jamais* — *quand?*).

- 831 On mettra à part les adverbes de **quantité**, qui sont plutôt des marques du degré (v. n°s 205 et suivants) et prennent parfois une valeur de nom ou d'adjectif :

Peu sont venus — Ils sont *beaucoup*.

- 832 On notera qu'il y a des **degrés (comparatifs, superlatifs)** dans les adverbes, comme dans les adjectifs :

Pour les adverbes de **manière** (voir 210 bis) : *plus* doucement (le comparatif de bien est *mieux*). Mal a deux comparatifs : *plus mal* — et *pis* qui ne s'emploie que dans certaines expressions :
Allez de mal en pis — *au pis-aller* — tant *pis!*

Pour quelques adverbes d'**affirmation** :

Il viendra *plus* probablement (*très* probablement) demain.

Pour quelques adverbes de **quantité** :

Très peu — *très* suffisamment — *bien* assez.

PLACE DES ADVERBES

- 833 Il est difficile d'énoncer ici des règles absolues. Mais on pourra noter que, d'une manière générale (et à part les adverbes d'interrogation ainsi que : *ne, ni*), l'adverbe se place après le verbe aux modes personnels :

Nous marchons *doucement*.

Toutefois, dans de nombreux cas, il peut se placer avant le sujet du verbe :

Certainement Henri viendra — *Toujours* elle a protesté.

Très souvent il précède l'infinitif présent, le participe passé, l'adjectif qualificatif.

Toujours espérer — *Entièrement écoulé* — *Très heureux*.

834 Voici quelques observations propres à chaque catégorie d'adverbes. (Remarques s'appliquant aux temps simples des verbes.)

Adverbes de manière :

Dans la langue courante ils sont **presque toujours** devant l'**adjectif qualificatif (ou un autre adverbe)** : surtout si l'adverbe a une valeur intensive :

Elle est *affreusement* pâle — Il répond *étonnamment* bien.

Bien, mal **précèdent souvent l'infinitif présent et normalement le participe passé** :

Pour *bien* faire — Un paquet *mal* ficelé.

Adverbes de quantité :

Ils sont **presque toujours** devant le **participe passé** :

Peu aidé — *Suffisamment* averti — (Mais non devant le **participe présent** : mangeant *peu*).

et devant l'**adjectif qualificatif** :

Peu intelligent — *Trop* beau.

Mais ils sont **postposés au verbe à un mode personnel** : il dort *peu*.

Adverbes de lieu :

On place **obligatoirement** avant le **verbe en et y** :

J'en viens, *j'y* vais (mais : *j'irai*, je n'*irai* pas, *sans y*)

(Sauf à l'**impératif affirmatif** : sors-*en*; vas-*y*.)

l'**adverbe relatif où** : Le lieu *où* tu vas;

l'**adverbe interrogatif où** :

Où dort-il? (Noter cependant que le **F.P. fam. dit** souvent :
Il dort *où*?)

En outre, **ici, là, partout, ailleurs** précèdent quelquefois le **participe passé (F.E.)** :

Les mots *ici* ajoutés — Cette réflexion *partout* entendue.

ci est placé **obligatoirement** devant le **participe** :

La note *ci*-jointe, *ci*-incluse.

Adverbes de temps :

Ceux qui expriment la **date se placent avant ou, plus souvent, après le verbe** :

Aujourd'hui je me repose — Nous viendrons *demain* — Une réflexion entendue *hier* — Pour te recevoir *demain*.

Mais toujours, longtemps, encore, déjà précèdent souvent l'**infinitif, le participe passé, l'adjectif** :

Toujours amer, toujours souffrir — Une offre *longtemps* refusée — Un garçon *encore* jeune.

N. B. — **Jamais**, qui est négatif, précède naturellement le terme qu'il modifie :

Une réflexion *jamais* faite.

Adverbes d'affirmation et de doute :

Sans doute, peut-être (et plus rarement **probablement, apparemment**) peuvent précéder le verbe, même à un mode personnel. Alors le sujet est souvent inversé en F.E. :

Sans doute acceptera-t-il — *Apparemment* était-il fatigué (plus rare).

Adverbes de négation (v. n^o 809) et suiv.) :

Rappelons seulement ici que les deux termes de la négation française encadrent le verbe à un mode personnel : Il *ne* rit *pas*, il *ne* rit *jamais* — (et : Il *ne* fait *rien*) — **mais non le verbe à l'infinitif présent**¹ : *ne pas* rire — *ne jamais* rire — (et : *ne rien* faire).

Adverbes d'interrogation (comment? quand? pourquoi? où?) :

Ils précèdent le verbe avec postposition du sujet en bonne langue (voir n^o 617).

Mais en F.P. fam. ils suivent souvent le verbe :

Tu viendras *comment*? — Tu viendras *quand*?

835 REMARQUES concernant les temps composés.

Aux temps composés, l'adverbe est souvent intercalé entre l'auxiliaire et le participe, sauf en ce qui concerne les adverbes de lieu² et ceux d'interrogation.

Adverbes de manière :

Il *a* éloquemment *parlé* (ou : Il *a parlé* éloquemment).

Adverbes de quantité :

Vous *avez* beaucoup *maigri* — Vous *avez trop travaillé* — Vous *avez maigri* pour *avoir* trop *travaillé*.

Adverbes de temps :

L'enfant *a* dormi *hier* — Mais : Il *a* toujours *dormi* — Il *a* longtemps *déliré* — Il *a déjà fini* — *Avoir déjà fini*.

Adverbes d'affirmation, de doute :

Il *a* certainement *entendu* — Il *a entendu* certainement *est plutôt* du F.P. — Il *a* peut-être *entendu*.

Adverbes de négation (voir n^o 809 et suivants).

1 Seul chez certains écrivains affectant l'archaïsme (voir n^o 609 bis).

2. Encore dit-on presque aussi bien : Il *a* partout *cherché*, que : Il *a* *cherché* partout.

LES PRÉPOSITIONS

- 836** Les prépositions sont des termes **invariables**, simples ou composés (locutions prépositives), qui introduisent surtout des **compléments** du nom, du pronom, de l'adjectif, du verbe, de l'adverbe. Ces compléments présentent une **extrême variété** :

Le livre *de Pierre* — Un livre *à moi* — Un gâteau *d'hier* — Il était rouge *de colère* — Je parle *à la concierge* — Beaucoup *de soin*, etc.

A la différence de l'adverbe, qui constitue à **lui seul** un complément (Tu cours *vite*), la préposition exige d'être associée à un terme qui la suit¹.

Les emplois des prépositions ont été étudiés dans le cours de ce livre, à propos de l'article, de l'apposition, de l'attribut, des compléments du nom, des compléments de l'adjectif, des verbes auxiliaires, du sujet, de l'objet, des compléments circonstanciels.

Nous rappellerons ici les emplois de quelques prépositions parmi les plus usuelles.

De :

- 837** Cette préposition exprime, dans le principe, la **séparation** :
Aller *de* Paris à Rouen² — Cette étoffe, *de* bleue est devenue verte.

Certains emplois se rattachent encore plus ou moins à ce sens premier :

Complément d'origine :

Son acte est *d'un* lâche.

Complément partitif :

Je serai *de* ceux qui obéiront — Lequel, *de* toi ou *de* lui, a menti ?

Complément de cause :

De colère, il a brisé son bâton — Je le croyais blessé, *de* crier comme ça — C'est *de* ma faute (à côté de : c'est *ma* faute, ancien et plus affecté).

Complément d'agent :

Il est aimé *de* tous.

¹ Remarquer que certaines prépositions, toutefois, ont dès l'origine une valeur adverbiale, par exemple : être placé *avant*, *après* — Je suis *contre*. En outre, on notera les expressions du **F. P. fam.** sans compléments : C'est pour *aider* à (= pour faciliter les choses) — C'est fait *pour* (= c'est fait exprès, dans cette intention)

² Pour insister sur la **longueur** du trajet on dira : aller *depuis* Paris *jusqu'à* Rouen (ou même : *de* Paris, *jusqu'à* Rouen)

De... à... et *depuis... jusqu'à...* sont employés aussi pour exprimer le temps (*depuis* est même essentiellement temporel) : *de* lundi à samedi — *depuis* lundi *jusqu'à* samedi

N.B. *Depuis*, au sens local, remplace de plus en plus *de* après des verbes comme parler, écrire, ouvrir, entendre, voir — Lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque (en vous parle *depuis* Paris) cette substitution peut, à la rigueur, se justifier.

Mais, dans beaucoup de cas, de a perdu toute valeur discernable (p. ex. : Il y a trois soldats de blessés), et n'est plus qu'une particule vide de sens, mais nécessaire à la structure de la phrase¹. D'où, souvent, la préférence qui lui est donnée :

François Mauriac a écrit (sur l'exemple de nombreux écrivains classiques) :

« Il me reste *de* le lui demander »,

alors que l'usage aujourd'hui serait plutôt d'écrire :

Il me reste *à* le lui demander.

Et l'usage hésite entre : *de* nouveau et : *à* nouveau —

S'efforcer *à* faire et : s'efforcer *de* faire — commencer *à* faire et : commencer *de* faire — cela ne sert *à* rien et : cela ne sert *de* rien.

Voici encore quelques emplois de la préposition *de* :

Une tasse *de* lait (= une tasse pleine *de* lait ou le contenu d'une tasse.)

(à garde un sens plus précis dans : une tasse *à* lait : destination).

Un garçon *de* mérite (valeur d'adjectif).

La ville *de* Paris, l'appellation *de* père (apposition).

Traiter quelqu'un *d'*insolent (attribut de l'objet).

De pleurer, ça soulage (ou : *Pleurer*, ça soulage).

C'est une honte *de* dire ça.

Je trouve bon *de* refuser.

Je souhaite *de* vous rencontrer (ou : Je souhaite vous rencontrer)

Quoi *de* nouveau ?

Eux *de* courir (infinitif de narration).

Sortir *de* nuit (ou sortir la nuit), etc.

REMARQUE : *De* est absent de certains compléments de nom :

L'Hôtel-Dieu — timbres-poste — F.P. fam. : question *appoin-tements*, côté succès, etc.

De par : voir par (n° 843).

À :

838 Mieux que *de*, *à* garde sa valeur fondamentale (application à un point donné) : vivre *à* Paris — aller *à* Paris — s'adresser *à* quelqu'un².

¹ Voir G. Gougenheim, « Y a-t-il des prépositions vides en français ? » (*Le Français moderne*, janvier 1959)

² C'est cette valeur ponctuelle qui explique la faveur populaire du tour : partir *à* Paris, où partir a pris le sens *d'aller* (au lieu du sens premier de : « se mettre en route ») Froust écrivait déjà : « J'ai bien envie de profiter de ce que je suis levé pour *partir à* Brest » (*Contre Sainte-Beuve*) — Nous vous conseillons de continuer *à* dire, « Il part *pour* Paris », (mais, bien entendu, si la personne est déjà arrivée, le verbe étant au passé composé, dites « Il est parti *à* Paris ») Et vous direz, dans tous les cas : « *partir en voyage* », et : « *s'en aller à Paris* ».

On dit, dans une acception encore très voisine :

À ce moment-là (du passé ou de l'avenir) — à trois heures — la veille au soir — à l'automne qui marque plus nettement un point dans l'année que : en automne (= au cours de l'automne).

Boire à la bouteille.

Un livre à moi.

Apte, disposé, destiné à servir dans l'armée.

Il y a contradiction à associer...

J'ai attendu à vous répondre (pour vous répondre) que l'intéressé m'ait écrit.

Écrire mot à mot (un mot s'ajoutant à un mot) — S'avancer pas à pas. On comparera encore : atteindre un objet et : atteindre aux honneurs (idée d'effort vers).

Mais voici des cas où à présente surtout une valeur structurale :

C'est facile à comprendre — Un visage agréable à regarder — Je demande à lire (moi-même), opposé à : Je lui demande de lire (lui-même).

Dans :

- 839 Signifie à l'intérieur de — Il est plus concret que en → Il a un caractère plus strictement local et, surtout, il s'accompagne toujours, en principe, de l'article ou d'un autre déterminatif (ce, mon, etc.) alors que en s'emploie généralement sans article (sauf dans quelques expressions, voir n° 257 b).

On dira donc au sens propre : Vivre dans une belle maison alors que : vivre à la maison (par opposition à : dehors) implique surtout un mode de vie.

Mais on dit aussi, par extension :

Vivre dans le péché — Être dans la misère — Il est dans votre nature d'hésiter (ou : il est de votre nature : voir de).

Dans le doute, abstiens-toi — Dans sa colère, il l'a chassé — Dans son esprit, vous avez tort.

J'ai agi dans une bonne intention, d'où, sans doute : dans un but louable (voir n° 712. note).

Revenez dans une heure (au bout d'une heure).

En :

- 840 C'est, comme à, une variante de dans, en moins concret. Elle n'est pas suivie de l'article défini sauf parfois la ou l' : en l'air, en la circonstance, en l'espèce, en la personne de (voir n° 257).

On l'utilise aussi devant les autres déterminants : en ce cas, en son for

avant les noms propres géographiques : Vivre en

On dit, on écrit : J'ai récompensé *en* vous le bon citoyen.

Voyager *en* été — *en* automne — *en* hiver — **mais :** *au* printemps — Être *en* bonne santé — *En* deux ans il a fait des progrès (voir n° 684).

Être *en* habit de soirée, sortir *en* veston — S'habiller *en* gendarme — Parler *en* soldat.

Le froid change l'eau *en* glace — Ses belles intentions s'en vont *en* fumée.

Diviser, partager un gâteau *en* quatre.

L'outil est *en* fer.

D'aujourd'hui *en* huit (dans huit jours) — *En* partant il m'a embrassé.

On peut dire : à la fin de la semaine, **ou** (plus fréquemment en F. P.) : *en* fin de semaine, *au* haut de la page, **ou** *en* haut de page.

J'ai confiance est généralement suivi de en, si le complément est une personne :

J'ai confiance *en* mes amis, *en* lui — Vous, *en* qui j'ai confiance...

Il est suivi de dans, ou de en, si le complément est une chose :

J'ai confiance *en* son talent, *dans* l'avenir.

Toutefois, même avec un nom de personne, on emploie dans le, dans les au lieu de en le, en les :

J'ai confiance *dans* le chef, *dans* les chefs.

Se résumer en cède peu à peu la place à : se résumer à, dont la construction, admettant l'article, est plus facile : « La crise se résume à une épreuve de force » (*Le Monde*, 7 décembre 1966) — Et l'on dit, couramment : « Voilà à quoi se résume l'affaire. » Il y a influence de *se réduire à*.

On notera que en, opposé à dans, traduit souvent une situation qui confère une certaine qualité :

Comparez : Être *en* prison (= prisonnier) **et** : être dans la prison — Être *en* feu (= enflammé), **et** : être dans le feu.

De même, quand on dit : Chasser *en* plaine, *en* forêt, pêcher *en* rivière, il s'agit surtout d'un certain mode de chasse ou de pêche.

Sur :

841 Au sens premier : « marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient » (Littré) : Votre gant est *sur* mon livre.

D'où : *Sur* terre et *sur* mer (moins concrètement déterminé que : *sur* la mer, *sur* la terre).

Les aigles planent *sur* l'abîme (au-dessus de).

Mettre une faute *sur* le dos (sur le compte) d'un autre — Avoir autorité *sur* quelqu'un.

Assez *sur* ce sujet.

Accumuler déception *sur* déception.

Ouvrir une fenêtre *sur* la rue. Marcher *sur* les pas de quelqu'un.

Les troupes marchent *sur* Paris.

Comptez *sur* moi — Prêter *sur* gages — Jurer *sur* la tête de son fils.
Sur mon honneur, je n'ai pas trahi — Prélever mille francs *sur* une somme donnée — Vous êtes troisième *sur* quatre.

Composez un dessin *sur* ce modèle — Restez *sur* la défensive — Tenez-vous *sur* la réserve — Vous tournerez *sur* la droite (ou : à droite).

Il était *sur* son départ — *Sur* ce, je vous quitte — Parlez *sur* l'heure.

Sur la fin, j'étais fatigué.

On dit : *Sur l'exemple de et (plutôt) : à l'exemple de*.

Sous :

842 « Marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est par-dessus » (Littré) :

Votre stylo est *sous* mon sac.

D'où : Être *sous* le feu de l'ennemi — Se placer *sous* la protection des lois.

J'ai *sous* la main un rapport circonstancié — L'ennemi fut défait *sous* les murs de la ville.

Mon fils est *sous* les drapeaux — Nous travaillons *sous* votre direction.

Sous Charles X les ultras accédèrent au pouvoir.

Mes livres sont *sous* clef — Le voleur est *sous* les verrous — Il se fait inscrire *sous* un faux nom.

Promettre *sous* serment — C'est interdit *sous* peine d'amende.

Vous avez passé *sous* silence mon intervention.

Voilà un homme sympathique *sous* tous les rapports.

Emploi de à, dans, en, sur, avec divers noms de lieu

842 bis Devant les noms de voies ou de places, la préposition est souvent absente :

L'accident a eu lieu *rue de Rome, boulevard du Temple, route de Versailles, place des Vosges.*

On dit :

Dans une rue, une allée, une avenue — (mais couramment : *sur* les Champs-Élysées).

Sur une route, un chemin, un boulevard, la chaussée, le trottoir, une place.

Sur le fleuve, *sur* la rivière, *en* mer : « L'homme est *en* mer » (V. Hugo, *Les pauvres gens*).

Mais, pour préciser la surface physique :

Pas une ride *sur* la mer

comme cri d'alarme :

Un homme à la mer! — Noter aussi : Les fleuves vont à la mer¹

1. Rimbaud a écrit (*Le bateau ivre*) : « O que me quelle éclète! O que j'aille à la mer! » Exceptionnellement, le sens est ici : *dans* (= *au fond de*) la mer.

pour désigner l'intérieur :

Les poissons vivent *dans* la mer.

On distingue : *dans* l'air (dans l'*atmosphère* — ou, au sens figuré : ces idées étaient *dans* l'air = prêtes à prendre corps) — et *en* l'air (*au-dessus* du sol — ou, au sens figuré : des idées *en* l'air = des idées sans fondement).

On dit : *Dans* la terre ou *dans* le sol (le nom a son sens physique) :

Il y a de nombreux filons *dans* la terre (ou *dans* le sol).

En terre s'emploie avec certaines expressions :

*Planter en terre*¹

À terre et *par* terre signifient tous deux *sur* le sol. Mais le second peut impliquer chute brutale :

« O ciel! toute la Chine est *par* terre en morceaux » (V. Hugo, *l'Art d'être grand-père*),

et, d'autre part, le premier exprime souvent l'idée d'une défaite (sens propre ou sens figuré) : Voilà votre ennemi à terre.

Sous terre, moins analytique que *sous* la terre, entre dans la composition de certaines expressions techniques :

Mettre des fils électriques *sous* terre.

Dans un champ (le nom a son sens physique) :

L'avare a enfoui son trésor *dans* un champ.

Sur-le-champ signifie aussitôt, tout de suite :

Il est sorti *sur-le-champ*.

Sur la montagne exprime l'idée d'un lieu élevé :

Observatoire construit *sur* la montagne.

Dans la montagne, l'idée d'un espace plus ou moins clos :

Il s'est perdu *dans* la montagne.

On dit : vivre à la montagne, à la campagne, à la ville, (*Dans* la ville a un sens physique précis : L'inondation se répandit *dans* la ville.)

En ville peut signifier :

a) hors de sa maison :

Il n'est pas chez lui, il est *en* ville.

b) parmi les gens de la ville :

En ville, les commentaires allaient bon train.

Noter qu'on dit, en parlant d'un comédien :

X... s'habille, à la ville, chez tel tailleur.

On dit : *sur* un siège, *sur* une chaise, *sur* un banc (*dans* un banc, s'il s'agit d'un siège monumental).

Dans un fauteuil — Mais : M. Dupont était *au* fauteuil présidentiel — Elle est assise *aux* fauteuils d'orchestre.

1. *Dans* : *renou en terre* (et *casque en tête*), *en* ou *sur*.

On lit quelque chose *dans* un livre, *dans* un journal (*sur* un journal est F.P. pop.), *sur* une affiche.

On peut dire : à cet endroit (**tour le plus courant**) ou : *dans* cet endroit (**pour marquer plus nettement la limite qui circonscrit**).

En cet endroit à une valeur stylistique (F.E.).

On dit : *dans* ce lieu (à est impossible ici) — *en* ce lieu a une valeur stylistique (F.E.). Avec « place » on n'emploie guère que à : à cette place.

Enfin, on ne peut dire que : à la place de..., à ma place.

Par :

843 Au sens propre : à travers : Passer *par* la fenêtre.

D'où : Le mal s'étend *par* toute la terre.

Sortir *par* beau temps.

Le navire est *par* 20° de latitude nord, 10° de longitude ouest.

et encore :

Jurer *par* tous les diables.

Contraindre *par* la famine — Être frappé *par* quelqu'un, *par* un bâton.

Voir les choses *par* le beau côté — Prendre quelqu'un *par* la main.

Diviser *par* chapitres (mais aussi : diviser en chapitres).

N. B. — De par signifie :

a) de la part de, au nom de :

Je vous arrête *de par* le roi.

b) dans l'étendue de :

J'ai voyagé *de par* le monde.

c) du fait de :

Ce procédé connaît un grand succès, *de par* sa facilité même.

On distinguera soigneusement : commencer à lire (action en son commencement) et : commencer *par* lire (première action d'une série). De même : finir *de* lire (action en son achèvement) et : finir *par* lire (dernière action d'une série).

Pour :

844 Marque la destination, le but (v. n° 685 et 712 et suiv.).

Cette lettre est *pour* lui — Travailler *pour* la gloire — Payer 500 francs *pour* un chapeau.

D'où : Ce remède est bon *pour* les rages de dents — J'ai pris cette peine *pour* vous — Être *pour* ou contre quelqu'un — Nous étions *pour* partir, quand un télégramme est arrivé — Trop *pour*... assez *pour*... (v. n° 709) — Ils partent *pour* deux jours.

Oeil *pour* œil, dent *pour* dent — Prendre quelqu'un *pour* un autre
— *Pour* un de perdu, dix de retrouvés (**échange, substitution**) —
Pour moi, je suis satisfait (*quam* à moi). Voir n° 730.

N. B. — 1. On remarquera les sens variés de **pour** + infinitif :

Cause : Être puni *pour* avoir ri, voir n° 689.

Concession : *Pour* être riche, il n'est pas moins généreux (voir n° 722).

Conséquence : Il est assez intelligent *pour* comprendre (voir n° 709).

Succesion de deux faits : Il entre *pour* sortir aussitôt (voir n° 699).

— 2. Partii *pour* Paris ; voir n° 838 note.

Répétition des prépositions

845 Il n'y a pas de règles à ce sujet; le besoin de précision, le style, le rythme, l'harmonie jouent ici un rôle important.

Il semble cependant que (sauf dans les expressions figées : *sur* terre et *sur* mer; *par* le fer et *par* le feu, etc.) les prépositions se répètent d'autant plus volontiers qu'elles sont plus vides, particulièrement **de** et **à** :

Les livres *de* Jean et *de* Pierre — Parler *à* Jean et *à* Pierre.

On y ajoutera **en**, la plus synthétique des prépositions :

Voyager *en* Belgique et *en* Allemagne.

Au contraire, on dira très bien :

Ceci est *pour* Jean et Pierre — Rejeter la faute *sur* Jean et Pierre (*sur* Jean et *sur* Pierre distinguera mieux les torts particuliers de chacun) — Vivre *dans* sa maison et son jardin, *parmi* les fleurs et les fontaines.

LES CONJONCTIONS

- 846 On distingue, traditionnellement, les conjonctions de **coordination** (qui **coordonnent**, unissent des termes de même fonction) et les conjonctions de **subordination**, qui **subordonnent** une proposition à une autre (voir p. 1).
Les conjonctions sont **invariables**.

CONJONCTIONS DE COORDINATION

- 847 Les principales conjonctions de coordination (conjonctions simples et locutions conjonctives) sont :

Et, ou, ni, mais, car, or, donc, auxquelles il faut ajouter les **adverbes** jouant un rôle de coordination entre deux propositions : **en effet¹, alors, puis, aussi** (= **c'est pourquoi**, mais avec inversion du sujet en F.E.), **par conséquent, ainsi** (= **par conséquent et de cette manière**), **cependant, pourtant, néanmoins, autrement** (= **sinon**).

Il a gelé cette nuit, *aussi* la terre est-elle dure — Mets ce document dans une enveloppe; *ainsi* tu ne le perdras pas — J'ai cru le satisfaire; *cependant*, il est mécontent — Gardez votre calme; *autrement* vous aurez tous les torts.

Remarques sur l'emploi de **et**²

- 848 Outre l'addition, **et** peut marquer :

a) la **succession** :

« Demain viendra l'orage, *et* le soir, *et* la nuit. » (V. Hugo, *Les Feuilles d'automne*.)

b) la **conséquence** :

Tu as mis le verre au bord de la table *et* il est tombé — Que tu le mettes au bord de la table, *et* il tombera (v. n° 698).

c) la **concession, l'opposition** :

Tu avais promis, *et* maintenant tu refuses.

d) l'**indignation** :

Et tu oses me dire ça!

e) La **mise en relief** :

Il est entré chez moi, *et* à trois heures du matin!

ou : *et cela* à trois heures...

- 848 bis Généralement, dans une addition de termes, **et** ne s'exprime que devant le dernier :

Évacuez d'abord les enfants, les femmes *et* les vieillards.

1. Évitez d'associer *car* et *en effet* qui formeraient *pléonasmes*.
2. Pour l'emploi de *ni*, voir n° 812.

La répétition de et devant chaque terme produit un effet d'insistance (surtout F.E.) :

« *Et le riche et le pauvre et le faible et le fort
Vont tous également des douleurs à la mort.* »

(Voltaire, *Premier Discours sur l'égalité des conditions.*)

En particulier **et** répété deux fois (**et... et...**) s'emploie dans le sens de **non seulement, mais encore** :

Tu satisfieras ainsi *et* le fils *et* le père.

Ce tour correspond, dans l'ordre de l'affirmation, à **ni... ni...** dans l'ordre de la négation :

Tu ne satisfieras *ni* le fils *ni* le père.

Il peut arriver que le dernier terme d'une addition soit placé hors de la phrase, après une forte ponctuation : effet de surprise ou de rectification, F.E. :

Sa mère le veut. *Et* son père (= et aussi son père).

Enfin **et** s'emploie :

1. devant demi, demie, et quelquefois devant quart :

Midi *et* demi — une heure *et* demie — midi *et* quart (ou midi un quart) — deux livres *et* demie (mais deux livres trois quarts).

2. devant un dans la numération de vingt à soixante inclus :

vingt *et* un, etc., soixante *et* un — et l'on dit soixante *et* onze.

Remarques sur l'emploi de **ou**

849 Comme **et**, cette conjonction peut se placer à part, après une forte ponctuation :

Sa mère acceptera. *Ou* son père.

Comme **et**, elle peut être répétée, pour insister sur l'alternative, devant chaque terme de l'énumération :

Je viendrai *ou* demain, *ou* après-demain (= soit demain, soit après-demain).

N. B. — L'emploi de **et**, **ou**, **ni** exige que les termes coordonnés soient logiquement associables.

On ne dira pas sans ridicule : Il prit son chapeau et la fuite — **Ni** :
Un enfant d'une piété filiale et visible.

Juxtaposition, au lieu de coordination

Pour produire un effet de renforcement, souvent les termes, au lieu d'être coordonnés, sont juxtaposés sans conjonction :

Opposition :

Moi je dis oui. Toi tu dis non — « Le tigre déchire sa proie et dort. L'homme devient homicide et veille. » (Chateaubriand.)

Cause :

Pas étonnant si le moteur ne marche pas : tu n'as plus d'essence.

Conséquence :

Je lui ai donné ton nom. Il s'est précipité chez toi.

CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

- 850 Elles mettent en dépendance grammaticale (pour introduire une idée de cause, de but, etc.) une proposition dite **subordonnée conjonctionnelle** par rapport à une autre, dite **principale** :

Nous agissons ainsi *perce qu'il* le faut.

Les conjonctions ou locutions conjonctives de subordination sont : **quand, si, comme, que** et les composés de **que** : **lorsque, depuis que, pour que, de sorte que, parce que, à condition que, quoique, ainsi que, etc.** Leur emploi a été étudié avec le sujet, l'objet, les compléments circonstanciels.

On peut ajouter : **si ce n'est que, sauf que**, qui expriment une restriction (v. n° 808) :

On est d'accord, *si ce n'est que* la date paraît trop éloignée.

Outre que, qui exprime une addition :

Outre que vous êtes arrivé en retard, vous avez gêné vos camarades.

(Le F.P. pop. **même que** exprime un renforcement, une aggravation (v. n° 807) :

Je l'avais averti; *même que* je lui avais écrit.)

- 851 D'autre part, la conjonction **que** sert de **substitut** aux autres conjonctions de subordination, pour introduire une **deuxième proposition, de temps, de but, de conséquence, de cause, de concession, de condition, de supposition, de comparaison** :

... pour qu'il se soumette *ou qu'il* se démette.

Parfois le deuxième **que** est supprimé : pour qu'il se soumette *ou se démette*.

Le mot que a d'autres emplois : il est devenu **particule de soutien** :

Que oui! *que* non! — Peut-être *qu'il* viendra — C'est un crime *que* d'agir ainsi — Voilà *que* le temps se gâte.

Il est encore **pronom relatif** (Lui *que* j'admire), **pronom neutre interrogatif** (*Que* fais-tu?), **adverbe interrogatif** (*Que* ne lui parle-t-il pas?), **adverbe exclamatif** (*Que* je suis malheureux!).

Il entre dans la composition de **ne... que** (= seulement) :

Je n'ai mangé *qu'une* bouchée de pain — **expression réduite** parfois à **que** en F.P. fam. : Tu as pris quelque chose? — Oh! *que* deux petits poissons.

Index

Les chiffres *arabes* renvoient aux numéros des *paragraphes*.
Les chiffres *romains* renvoient aux premières *pages* du livre.

A

à (divers emplois)	838
à (complément d'agent)	601
à (conséquence)	551, 699
à, en, dans devant un nom géographique	285 à 289
absolument pas	815
acheter français	633 bis
à, de devant l'infinitif	544, 551, 636
à dire (facile)	195, note, et 542 NB
à la française	767
à passé (il) - il est passé	593
à raboter (instrument) /	
à raboter (planche)	562
à pleurer (bête)	699
à (se résume)	840, note
à vaincre sans péril...	793
-able par...	602

ACCENT TONIQUE et INTONATION XI

ACCENTS (orthographiques) page 1

ACCORD

• du nom apposition ou attribut	150, 161
• de certains noms composés :	
arguments massue	104
• du verbe	578 à 585 ter
nide (genre)	27
nigte (genre)	27
nieul (pluriel)	45
• accord de l'adj. qualif. épithète ou attribut	162 à 166
• des adjectifs composés	154 à 158
• des adjectifs de couleur	159 à 161
• des adjectifs de couleur composés	160
• des adj. coordonnés par ou	162
• des adj. coordonnés par ni	163
• adjectif au singulier après vous, nous	169
• accord de l'adjectif avec une série de noms	164, 165
• accord avec un terme collectif	167

• de l'adjectif se rapportent à en	169 bis
• de l'adjectif au superlatif relatif	170, 171
• adjectif employé comme adverbe	174
• accord du verbe avec le sujet	
• en personne	578
• en nombre	579 à 585
• sujets coordonnés par et	579
• — — — ou	581
• — — — ni	582
• sujets collectifs	583
• après douzaine	583 bis
• après plus d'un, plus de deux	583 bis
• c'est, ce sont	584
• verbes impersonnels	585, 585 bis
• avec le relatif	585 ter
• accord du participe passé	562 à 573
à ce que (je m'attends)	638**, 704
achetez français	633 bis, 787

ADJECTIFS : voir aussi démonstratifs, possessifs, etc

ADJECTIF QUALIFICATIF 66 à 132 bis

• majuscule à l'adjectif	67
• adj. concrets, adj. abstraits	68
• féminin (formation)	69 à 82
• — identique au masculin	87 à 89
• en - <i>resse</i>	78
• en - <i>esse</i>	78
• en - <i>ette</i> - <i>ête</i>	84
• en - <i>sure</i>	81
• en - <i>trice</i>	80
• adj. ne s'appliquant qu'à des noms féminins	91
• adj. ne s'appliquent qu'à des noms masculins	92
• formation d'adj. nouveaux	98 à 101 bis
• pluriel des adj. (formation)	93 à 97
• pluriel des adj. (formation)	93 à 97
• adj. invariables au pluriel	97
• pluriel des adj. en al	94
• adj. épithète	102
• épithète conjointe	113, 114

● épithète disjointe	115	● défini – distributif	218
● — (place)	116 à 132 bis	● — — possessif	219
● — (valeur intensive)	126	● indéfini	220 à 229
● adjectif (compléments de l')	193 à 196	● — valeurs particulières	222 à 224
● propositions compléments d'adjectifs		● partitif	273, 274
● (mode)	641 bis	● présence, absence de l'article	230 à 240
● degrés de l'adjectif	208 à 210 bis	● article dans l'indication de l'âge	237
● adjectif (compléments de l')	193 à 196	● art. dans l'indication du jour	233
● adjectifs numériques	196 à 204	● art. dans l'indication de la semaine, du mois	234
ADVERBE	830 à 836	● art. dans l'indication de l'heure	236
● espèces d'adverbes	830 à 832	● art. dans les noms de fêtes	232
● adv. d'affirmation	806 à 808	● art. dans les noms de saisons	235
● adv. de négation	809 à 816	● article dans le titre d'une œuvre	239
● adv. d'interrogation	818	● art. dans l'indication du tome d'un livre	238
● adv. de lieu	796, 797	● art. dans l'indication du prix	240
● adv. de manière	787	● article devant l'apposition et l'attribut	241 à 249
● adv. de quantité (tableau)	210 bis	● — dans le superlatif	260
● adv. de temps	652, 663	● — dans l'apostrophe	261
● degrés des adverbes	210 bis et 832	● — dans certaines locutions verbales	252, 253
● adv. (place des)	833 à 836	● — dans le complément de nom	264 à 266
AFFIRMATION (expression de l')	805 à 808	● — dans le complément circonstanciel	267, 268
AGENT (complément d')	600 à 602	● — absent des énumérations, des proverbes	260
● agent (compl. d') par ou de?	600	● — absent du style télégraphique	261
● agent (compl. d') par à	601	● — absent de l'infinitif de narration	262
● <i>nieux</i>	46	● — dans les n. propres de personne	263
● <i>aimé-je</i>	470 note, 617	● — et les noms propres géographiques	264 à 272
● <i>aime (j') quand... si...</i>	638	● — partitif	273, 274
● <i>air content</i> (elle a l')	175	● — (place de l')	275, 276
● <i>ainsi</i> : divers sens	765	● — (répétition de l')	277 à 280
● <i>alors que</i> (temps)	658 bis	● — privé de son nom	281
● (opposition)	734	assez pour, trop pour	706 à 708
ambassade	37 note	attendu, vu (accord)	183
● <i>s'amener</i>	604 note	ATTRIBUT	133 à 149
amour (genre)	26	● du sujet	136, 137
an et année	649	● — construit comme un objet direct	142, note
à peine a-t-il... que...	666	● attribut de l'objet direct	188 à 141 bis
apercevoir / s'apercevoir, etc.	604-a	● accord de l'attribut	150 à 185
applaudir quelqu'un,		● attribut (place de l')	147 à 149
applaudir à qq chose	633	● — (diverses sortes d')	142
APOSTROPHE (fonction)	629, 630	● — (termes qualifiés par l')	143, 144
APOSTROPHE (signe orthogr.)	page 1	● — construit avec préposition	145, 146
APPOSITION. Voir NOM		● — construit sans préposition	146
● propositions en apposition (mode)	641 bis	● propositions attributs (mode)	641 bis
après + l'infinitif	553, 564, 664	aucun , adjectif	389
après-midi (genre)	23, 28	aucun , pronom	390
après que + subjonctif	524	aucun , affirmatif	810 bis, NB
après que + plus-que-parfait indicatif	510	au point de vue santé	190
à qui (antécédent : nom de chose)	392	aussi bien, aussi = du reste (cause accessoire)	687 bis
archi-, extra-, ultra-, sur-	210	aussi (bons) que... } pour aussi (bons) que... ! }	728
ARTICLE	211 à 281	aussi , exprimant la cause	687 bis
● défini	213 à 219		
● — = démonstratif	215		
● — = exclamatif	216		
● — = péjoratif	217		

aussitôt le déjeuner	661	ça oui	807
autant, maintenant un adjectif	765	cantatrice	31
autant mourir que de...	777	cartouche (genre)	27
autant dire	808	cas (en tout cas) = concessif	720
autant que je sache	522	cas que, où (en, au)	755
autant qu'on puisse...	780	CAUSE (expression de la)	685 à 696
d'autant plus que	781	● cause initiale, cause finale	685
autre(nne) (genre)	9, 28	● prépositions de cause	685 bis à 687
autre	377, 378		685, 690
autre que... ne...	782	● adverbes de cause	687 bis
autre = meilleur, plus fort	771	● gérondif (ou participe) de cause	688
autrement rapide	771	● infinitif expr. la cause	689
autrui	379	● conjonctions de cause	691 à 695
aux mites (mangé)	601	● relatives de cause	696
AUXILIAIRES (VERBES)	589 à 595	ce, cet	282 à 287
AUXILIAIRES SECONDAIRES	594, 595	ce livre-ci, ce livre-là	286, 287
● auxiliaires de temps	594	ce (emplois du pronom)	293 à 304
● auxiliaires de mode	595	ce faisant	294
avant (que) de...	669	ce : et ce...	294
avant que... ne...	670	ce : sur ce...	294
avec toute sa fortune...		ce, devant le v être (c'est)	295 à 304
(= concession)	718	cet homme-là (admir ou péjor)	286
avocate	31, 37	ce jour	287, note
avoir (conjugaison)	461	celle écrite	291
avoir, être dans les temps composés	589 à 593	celui-là (admir ou péj.)	306
avoir beau	719	celui-là... qui...	310
-ayer, -oyer, -uyer (v en)	467, 467 bis	celui qui, celui de	290
		ce matin, ces jours-ci	287
		ce que tu es bon!	209
		ce qui ou ce qu'il arrive	406
		ce qui, ce que, ce à quoi :	
		● relatifs	401 bis
		● interrogatifs	359 à 359 ter
		certain (indéfinit)	362
		c'est eux, ce sont eux, etc	584
		c'est, il est	300 et suiv., 606
		c'est nous	584
		c'est ici	297
		c'est jeudi	207
		c'est beau de...	303
		c'est à toi que... c'est (à)	
		toi à qui, etc.	407
		c'est... qui... (mise en relief)	298 et 299, 407
		c'est agréable, quand...	628
		c'est un miracle, si...	628
		chapeau! (admiratif)	822 bis
		chaque, chacun	387, 388
		châtain (accord)	159
		chemisier de laine élégant (accord)	167
		chèvre (genre)	27
		chic (accord)	87, 97
		-ci et -là	286
		ciel (pluriels)	45
		ci-joint, ci-inclus, y compris	181
		CIRCONSTANCIELS (compléments)	
			642 à 804
		colte	84, note

B

banals	94 et note
basse-bretonne	157
beau (avoir)	719
beaucoup (modif. adj. qualif.)	208 et note
beaucoup de, peu de (accord du verbe)	583 bis
bal	75
bête à pleurer	551, 699
bien (adv. d'intensité)	205, 206, 208, 609
bien que, quoique	723, 724
bien sûr	807
bien (un jeune homme)	114
BUT (expression du)	
● compléments de but, d'intention, de destination	712 à 716
● prépositions de but	712, 714
● conjonctions de but	715
● locutions adverbiales de but	713
● relatives d'intention	716
but de (dans le)	712 note

C

ça (emplois)	312
ça (tant que, comme)	765

COLLECTIFS (noms)	5, 583	● conjonction de condition, supposition	748 à 762
comme (temporel)	659	● si, et que, (... et si) mode	537 760 à 762
comme si	508, 511, 766 ter, 779	● adverbe, nom, adjectif représentant une prop conditionnelle	759
comme qui dirait	763	● relatives de condition, de supposition	763
commencer, à finir de	595	À CONDITION QUE, DE	738, 746, 748
COMPARAISON (expression de la)	764 à 784	CONDITIONNEL	
● conjonctions de comparaison	765, 771, 778, 782	● est-ce un mode?	470 note
● comparaisons proportionnelles ou variables	694, 770, 781	● conditionnel (valeurs)	514 à 521
● différents termes de la comparaison		● — lié à une condition	514
● un nom	765 à 773 bis	● — — supposition	515
● un adj	774 à 775 bis	● — équivalent à .	
● un gérondif	776	● — si + indicatif	765 bis
● un infinitif	777	● — présent (valeurs)	516
● une subordonnée conjonctionnelle	778 à 783	● — passé (valeurs)	517
● une subordonnée relative	784	● — passé se rapportant au présent et à l'avenir	517 NB
COMPARATIF, SUPERLATIF		● — passé en forme de subj plus-que-parfait	517
(v. QUANTITÉ et DEGRÉS)	196 à 210 bis, 605 à 611, 765, 771 bis	● — en forme de subj.	
COMPLÈMENTS (v adjectif, agent, circonstanciers, nom, objet)		même st...	518
COMPOSITION (par préfixes)	84-89-613	● — de concordance	519
comprends que (Je) + subjonctif	530	● futur du passé	520
CONCESSION — OPPOSITION	717 à 737 bis	● futur antérieur du passé	520
● adverbes de concession	719, 720	● condt dans une prop. indépendante	521
● conjonctions de concession	723 à 725	● — traduisent un renseignement douteux ou une réserve	521
● prépositions de concession	718, 722	● — d'étonnement	521
● relatives de concession	726, 727	● — d'indignation	521
● gérondif de concession	721	● — de rêve	521
● opposition parallèle	729 à 737	● — dans les jeux d'enfants	521
● prépositions d'opposition	729, 732	confiance (l'ai) en, dans	840
● locutions adv d'opposition	731	CONJONCTIONS	846 à 851
● gérondif (particpe) d'opposition	559 bis et 732	● de coordination	847 à 849
● conjonctions d'opposition	734 à 736	● de subordination	850 à 851
● relatives d'opposition	737	CONJUGAISONS	
CONCORDANCE des TEMPS		● v. avoir	461
● exposé	574 ter	● — être	462
● concordance des temps (sub, d'objet)	576, 576	● — parler	463
● concordance des temps (sub, de temps)	577	● — finir	464
(autres subordonnées)	577 bis	● formes affirmative, négative, interrogative (interro-négative)	465
CONDITION, SUPPOSITION	738 à 763	● voix passive	466
● condition : définition	738	● v. en -eler, -eter, -yer -cer -ger	467
● supposition : définition	739	● — irréguliers	468
● prépositions de condition, supposition	740 à 742	● terminaisons verbales	469 à 479
● prépositions de supposition	741, 742, 743 bis, 746	CONSÉQUENCE (expression de la)	697 à 716
● adverbes de condition, supposition	759	● prépositions de conséquence	697, 699
● à + infinitif = supposition	746	● adverbes —	698 et 698 bis
● gérondif (particpe) de condition, supposition	744 et 745	● conjonctions —	700 à 705, 711
		● relatives —	706 à 708
		● considérer (comme) heureux	136, 138
		● considérer comme relevant de...	560 bis

vous contredisez, vous	
prédisez, etc	470
convenir (auxiliaire être ou avoir)	590
court (elle s'arrêta)	174
craindre que (il est à) † indicatif	529-2 ^e
† le conditionnel	627 ter
craindre que... ne...	638
craindre que † indicatif	627 ter
(re) crainte que...	685

D

d'accord	806, note
dans (divers emplois)	839
dans le but de	712, note
dans trois ans	661, 684 bis
d'autant que	694
d'autant plus... que	781
davantage que	771
de (divers emplois)	837
de (extension, aux dépens de à)	837
de , particule de soutien	106, 106, 113, 141 bis, 176, 177, 644, 626, 837
de dix centimètres (plus grand)	771 bis
de , devant l'infinitif	542, 544, 626
de introd. un compl. de valeur indéfinie	228, 229
de introd. un compl. d'agent	600
de remplaçant des	226 à 227
de, du, de la devant un nom propre géographique	270 à 272
de bon (quelque chose)	176, 177
de chauffeur (maladroit)	106
défenderesse	31
• degrés dans les noms	195 à 207, 210
• — dans les adj.	208 à 210
• — dans les verbes	609
• — dans les adverbes	832
déjà (divers sens)	653 bis
délica (genre)	26
de grands navires	225
de la viande (je ne mange pas)	227
demanderesse	31
demande pas mieux qu'il reste (je ne)	782-2 ^e
demain, le lendemain	653
demi-, mi-	180
DÉMONSTRATIFS	
• adjectifs	282 à 287
• — démonstratifs au sens large	284
• — de valeur effective	285
• — composés	286
• pronom	288 à 312
• — dém. composés	306 à 312
de par	843 NB
dépit qu'il en ait (en)	726, note
depuis (temporel)	676
depuis (spatial)	188, note
	837, note

depuis que † le pl.-que-parfait de l'ind	510
de qui, duquel, au lieu de dont	398

DÉRIVATION	62, 63-98-612-787
-------------------	-------------------

DESTINATION, INTÉRÊT (compléments)	
---	--

	804
dès avant	667
des plus intéressant(s)	172

DÉTERMINANTS du NOM	210 ter et suiv.
----------------------------	------------------

de tout son séjour, il n'a...	672, 684 bis
d'ici trois ans	661
d'ici (à)...	679

DIFFÉRENCE (compléments de)	802
------------------------------------	-----

dirait que (on)	521
dis que + subj (je)	530

DISTRIBUTIFS (nombres)	201
-------------------------------	-----

de blessés (dix spectateurs)	212 bis
doctoresse	31

donc	XII
-------------	-----

dont (emplois)	397 à 400
-----------------------	-----------

dont (ce)	397 et 401 bis
------------------	----------------

dont (ce)	397 et 401 bis
------------------	----------------

dont je sais qu'il... (un garçon)	400
--	-----

dont : constructions fautes	398
------------------------------------	-----

dont , remplacé par de qui	398
--	-----

DOUTE (expression du)	823
------------------------------	-----

doute (je) qu'il vendra, qu'il viendrait	627 ter
--	---------

doute pas (je ne) que... ne...	638
---------------------------------------	-----

d'idée (drôle)	106, 107
-----------------------	----------

du « Diable et le bon Dieu » (le succès)	239
--	-----

E

e (muet)	VIII
-----------------	------

effluves (genre)	28
-------------------------	----

égal (c'est) = concession	720
----------------------------------	-----

égal (sans)	178
--------------------	-----

ÉLISION	X
----------------	---

elle, elles, atones : elle vient	423
---	-----

elle, elles, toniques †	
--------------------------------	--

en la cherche, elle	428
----------------------------	-----

en (adv. de lieu)	787
--------------------------	-----

en allé	605
----------------	-----

en (préposition)	266, 684, 840
-------------------------	---------------

en Avignon	266
-------------------	-----

en (prép. avec ou sans l'art.)	267, 840
---------------------------------------	----------

en trois jours	684
-----------------------	-----

en (pronom)	441, 442
--------------------	----------

en (pron. au lieu de son)	331, 332
----------------------------------	----------

en (sans valeur précise)	442
---------------------------------	-----

enchanteresse	31, 79
----------------------	--------

encore que	725
-------------------	-----

en la circonstance, en l'espèce	840
--	-----

en milieu de semaine	840
-----------------------------	-----

enseigne (genre)	27
-------------------------	----

• énumération (accord du verbe après)	579 bis et 580
---------------------------------------	----------------

j'en ai vu beaucoup (accord)	567	foudre (genre)	27
combien j'en ai vu (accord)	567	e fractions (nombres)	199
ensuite de quoi, à la suite de quoi	661	franc de port (accord)	182
j'entends que + subjonctif	530	franco-allemand	156
en train de	594	futur du passé (conditionnel)	520
entrecôte (genre)	28		

G

ÉPITHÈTE v. ADJECTIF

e place de l'épithète	116 à 132 bis
ès lettres	213
j'espère (il est probable, etc.) que — le subjonctif	529-2 ^o
et (emplois)	848, 848 bis
et (sujets coordonnés par)	579
(et) tous de rire	551
étant donné	183
eux, lui	428 à 436
excessivement	205, note

EXCLAMATION (expression de l')

e adjectif exclamatif	345 à 349
e pronom exclamatif	358
e exclamation indirecte	349, 360
	641, note
e explétif (pronom)	456

F

facile à dire (chose)	195, note
facile de dire (il est)	542, NB
faillir + infinitif	595
faire, suppléant des autres verbes	608
fais parler (je le)	546, 548, 595
fais dire cela (je lui)	548
fait que sortir, que de sortir (il ne)	813
faites-le taire	605
fameuse canaille	126
fatigant, fatigant	556
fait aller (il lui)	627 bis, note
faute de, faute que	687 et 694

FÉMININ

e noms	29 à 39 bis
e adjectifs	69 à 92
e fém des adj. en -t	84, 85
e — — en -eur	78, 81
e — — en -x	86
fauc reine (la)	185
fier insolent	126
figuré des choses (elles se sont)	566
fin de (à seule)	714, NB
fin prête (voiture)	158
fin fond (le) — fin des fins (la)	207
fini de battre (le blé est)	595
fol	75
e formation de noms nouveaux	62 à 65
e formation d'adj nouveaux	98 à 101 bis
e formation de verbes nouveaux	612 et 613
e formation d'adv nouveaux	174, 787
fort de (elle se fait)	179

garce	36
garde (genre)	27
GÉRONDIF	559 et 654
gent (genre)	26
grâce à	685 bis, note
grand-soif	88
greffe (genre)	27
grecque	71
guère	205, 808, 815
guide (genre)	27

H

hébrique	69
hier, la veille	653
hiatus	1X
histoire de rire	714
homme à...	699
hymne (genre)	26

I

idéaux	42
ignorais qu'il fût (j')	638, note
il (valeurs diverses)	422
il (non exprimé)	242
il (impersonnel) . accord du verbe	585
il et ce (il est..., c'est)	300 à 303
ils (valeur indéfinie)	423
il vient des visiteurs	422, 585
il fut procédé au vote	422 et 597

IMPÉRATIF

e — présent — diverses valeurs	538
e — passé — —	540
e parles-en (impératif en -es)	476
e toi, tu te tais! (prés. ind.)	482

IMPERSONNELS (verbes)

e verbes impersonnels avec sujet pluriel	606
---	-----

INDÉFINIS

e article indéfini	361 à 390
e adjectifs et pronoms indéf	212, 220 à 229
	361 à 390

INDICATIF

e présent	480 à 613
e — — au sens du futur	481 à 482 bis
e — — passé	481-c
e — de narration	481-d
e — — de narration	481
e — — expr. un conseil	482
e — — un précepte général	482 bis

● futur	483 à 488	● plus-que-parfait de répétition	510, 510 bis
● — expr. la politesse	485	● — de discrétion	511
● — un ordre	482, 485	● — en rapports avec le passé antérieur	512 NB 666 NB
● — — une objection possible	486	● — dans le titre d'un article de journal	510 bis
● — — une explication plausible	486	● — de déception	510
● — — une perspective à envisager	486	● — de discrétion	511
● — — une maxime	486	● — dans une phrase conditionnelle	511
● — dans un récit historique	487	● — dans une supposition relative à l'avenir	511
● — au lieu du présent	488	● — hypocoristique	511
● futur « proche »	484, 584	● passé antérieur	512, 513
● futur antérieur	489, 490	● — expr. l'achèvement rapide	513
● futur immédiatement antérieur	489	● indicatif opposé au subjonctif : voir subordonnée sujet, objet, de conséquence	
● — antérieur expr. une explication plausible	490	INFINITIF	541 à 555
● — — — l'achèvement rapide	490	● infinitif — nom (diverses fonctions)	542
● — — en concurr. avec passé composé	489	● infinitif (son sujet doit être clairement exprimé ou impliqué)	543
● — — dans récit historique	490	● inf. sujet	626
● — du passé	474 note, 520	● inf. objet	636
● — antérieur du passé	520	● proposition infinitive	545 à 550
● passé composé	491 à 492 ter	● constr. de l'infinitif après faire, laisser	546 à 550
● — — expr. l'achèvement rapide	492, 492 bis	● inf. en concurrence avec le participe	142, 549 bis
● — — — une vérité d'expérience	492	● infinitif inclus dans une relative	550
● — — — un fait encore actuel	491	● — de narration	262, 433, 551
● passé récent	492 ter	● — exprimant l'ordre, la défense	551
● passé surcomposé	493, 494	● — de memento	551
● passé simple	496 à 499	● — de souhait	551
● — opposé au passé comp.	496-a	● — d'indignation	551
● — — à l'imparf.	496-b	● — de délibération	551
● — expr. une vérité d'expérience	497	● — destination, de but, de conséquence	551
● — son rôle aujourd'hui	499	● — (temps de l')	553 à 555
● imparfait	500 à 509	● — présent	553
● — expr. la durée	500	● — passé	554
● — opposé au passé composé et au passé simple	500	● — futur	555
● — expr. la répétition, ou l'habitude	501	après boire	553, 664
● — cadre d'un récit au passé	502	scie à découper, silhouette à découper	552
● — expr. des faits ponctuels	503	INTERROGATION (expression de l')	817 à 820
● — d'ouverture	503	● interrogation : postposition du sujet	617, 617 bis, 818
● — de conclusion	503	● interrogatif (adjectif)	344
● — de simultanéité	502	● interrogation indirecte	348, 359 à 359 ter, 574 bis, 641
● — de narration	504	● interrogatif (pronom)	350 à 357
● — expr. un irréel du passé	506, 507	interview (genre)	28
● — de discrétion	505	INVERSION	616 à 626
● — équivalent à un conditionnel passé	506, 507	● du sujet	
● — dans une phrase conditionnelle	508		
● — hypoconistique	509		
● — dans le titre d'un article de journal	502		
● plus-que-parfait	510, 511		
● — d'état	510 bis		

• de l'objet	634	loin de, que	733, 736
• du pronom personnel	459, 460	lors même que	765 bis
INVARIABLES (les mots)	830 à 861	lui, à lui : je lui obéis	
		je pense à lui	437
		lui, leur, atones	426
		lui, tonique	428
		lui et y	443
		je lui fais écrire une lettre :	
		double sens	548
		l'un... l'autre	361
		l'un l'autre (sens réciproque)	361
		l'un et l'autre (accord)	579
		l'un ou l'autre (accord)	581
		M	
		• majuscule, minuscule	2, 3, 67
		maint	380
		malgré que	725
		m'amie	315
		manche (genre)	27
		MANIÈRE (expression de la)	785 à 789
		• adverbes de manière	
		en -ument	787
		en -ément	787
		mangé aux mites	601
		manœuvre (genre)	27
		manque de pot	687
		marron (invainable)	97 et 159
		maximal	210
		me, te (emploi)	420
		(place)	445 à 448
		médisez (vous)	229
		meilleur, le meilleur	210
		meilleur (cela sent)	787, note
		meilleur diplomate que général	775 bis
		même les enfants	376
		même (le)	375
		même qui (le)	412, 784
		même (moi-)	375 bis
		même pas	814
		même que (renforcent l'affirmation)	807
		même si	755 bis
		mémoire (genre)	27
		messire, monsieur, messieurs	326 et note
		MESURE (expression de la)	801
		mi-, demi-	180
		mien (adj. possessif tonique)	335 à 337
		mien frère (un)	337
		miens (les) = ma famille	343
		mille (orthographe)	197
		minimal	209
		MODES des verbes	470, n. 1, 480 à 574 ter
		MODE dans les subordinées conjonctionnelles :	
		• sujet	627-628 bis
		• objet	637-640
		mode (genre)	27
		J	
j'ai dû	492		
jamais (affirmatif)	810 bis-NB		
jamais (ce n'est jamais qu'un...)	813		
jamais homme ne fut...	260		
je, tu, il, ils (emploi)	421		
je, soussigné	111, 421 NB		
juive	32		
jusqu'à , expr. la conséquence	697		
jusqu'à ce que (mode)	682		
JUXTAPOSITION des propositions	849		
		K	
kaki : accord	97		
		L	
là-dessus (temporal)	662		
laideron	36 NB		
laïque	71		
laisser (je le laisse parler, je lui			
laisse dire cela)	549		
laisse pas (que) de (ne)	595 et 807		
langues française et allemande			
(accord)	166		
là où (opposition)	737		
Laponne	30, note		
le (pron neutre)	425		
le, la sans valeur précise			
(il le prend de haut, etc.)	425 bis		
le, la, les , pronoms (emploi)	424 à 425 bis		
le, la, les , pronoms (place)	445 à 447		
le représentant toutes sortes d'attributs			
	425-b		
le, la suis (je)	142		
le absent dans ' mieux que je ne pensais . — dans : oui, je crois .	425-c		
légume (genre)	28		
le Paris de Louis XIII	265, note		
le plus courageuse (c'est là qu'elle a été)	171		
le livre le plus beau	250		
lequel , pronom relatif	402, 403		
lequel (adj. relatif)	413		
lequel (interrogatif)	355		
les yeux bleus (il a)	219		
(lui) leur pr toniques, après impératif affirmatif	426 bis		
LIAISONS	VIII		
LIEU (compléments de)	794 à 798, 842 bis		
livre (genre)	27		

moi, toi (emploi)	428 à 437	● noms composés (genre)	17 à 25
moindre, le moindre	210	● genre variable	
moins de 18 ans (les) et mineurs de 18 ans	771	survant le nombre	26
moins de, que ne... (à)	747, 748	survant le sens	27
mol (adj)	75	● cas douteux	28
moment de partir (au)	655	● genre - féminin des êtres animés	29 à 39
mon, de respect	326, 327	● — : êtres animés formant un couple	35
monter, descendre (auxiliaires de)	592	● noms de personnes s'appliquant aux deux sexes	36
mourir, se mourir	604	● — masculins désignant aussi des femmes	37
MOYEN (expression du)	790 à 793	● — féminins — seulement des hommes	39
MULTIPLES	200	● féminin en -euse	31

N

ne (emplois)	810, 810 bis	● — en -esse	33
ne, dit explétif	810	● — en -te, -tte	30
ne, après « sans que »	810	● — en -trice	31
ne non exprimé	810 ter	● nombre des noms	40 à 61
ne... pas... que	813	● pluriel des noms communs	40 à 50
ne... que...	813	● pluriels doubles (aïeux, aïeuls, etc.)	45
NÉGATION (expression de la)	809 à 816	● pluriel des noms d'origine étrangère	46
n'empêche que (; indicatif)	720	● — ayant une valeur particulière	47, 48
n'était, n'eût été	757	● noms sans singulier	49
ni (emplois)	812	● — pluriel	50
ni accord du verbe	582	● pluriel des noms propres	51
accord de l'adjectif	163	● — — composés	52 à 61
ni l'un ni l'autre (accord)	582	● — — de couleurs composés	57
n'importe (sans il)	422	● nom en apposition	102
n'importe quel, n'importe qui	369 et 370	● apposition conjointe	103 à 107
Noël (le)	232	● — disjointe	108 à 112
NOM	1 à 65	● — emploi de l'article	110, 242 à 245
● noms collectifs	5	● degrés appliqués au nom	196 à 207
● — — accord du verbe	563	● nombre dans les noms	40 à 61
● nom (complément du)	186, 187-190	● nominal (pronom)	210 ter
● — — divers sens	188-189	non (emploi comme négation simple)	811
● — — remplacé par un adjectif	192	non? (tu viens, non?)	817 et note
● — — expr. par une proposition	186, 641 bis	non pas	811
● noms concrets, noms abstraits	4	non plus	811
● — diminutifs	10, note	nonobstant	718
● — péjoratifs	10, note	non que... mais parce que...	694
● nom propre, nom commun	2	notre (et le nôtre) de majesté	317
● — — emploi des initiales	3	— de modeste	318 et 340
● — — et l'article	263 à 272	nous, vous (emploi comme atones)	427
● noms propres (genre)	11 à 16	— (emploi comme toniques)	428
● — — personne	11	— (place)	445 à 449
● — — pays	12	nous de majesté	453-a
● — — villes	13	— de modeste	453-b
● — — de bateaux	14	nous, pour tu, il, elle, etc.	179, 454
● — — d'engins spatiaux	15 bis	nouvel	75
● — — d'avions	15	nouveau(x) nés	58, 158
● — — d'automobiles	16	nouvelles mariées (nom)	58
● noms nouveaux (formation)	62 à 65	(adjectif)	158
● genre des noms	6 à 39 bis	nul, aucun (adjectifs)	369
● noms communs (genre)	7 à 10	nul, aucun (pronoms)	390
● noms généralement féminins	8		
● — masculins	9		
● genre identifié par le suffixe	10		

O

OBJET (complément d')	631 à 641 bis
● objets directs ou indirects d'un même verbe	633

plus tôt et plutôt (il n'a pas plutôt avoué que...)	666	probable (il est) que , mode	629-2 ^e , 627
POINT DE VUE (compléments de)	803	professeur (nom de femme)	37
du point de vue des poumons	803	PRONOMS : v démonstratifs, interrogatifs, etc	
au point de vue des poumons	803	PRONOMS PERSONNELS	418 à 460
au point de vue poumons	803	● pronoms personnels toniques, atones	418, note
poêle (genre)	27	● — — disjointes	428 à 436, 730
POSSESSIFS	313 à 343	● — — sujets	421, 423 bis, 427
● adjectif possessif	313 à 337	● — — compl d'objet directs	420, 424, 425, 438, 439
● possessif après on	319 et 341	● — — indirects	420, 426, 427, 438
● — — chacun	320 et 342	● — — de l'impératif affirmatif	419, note-424, 436, 449
● — — au sens large	323	● — — réfléchis	438 à 439 bis
● — — d'habitude ou de préoccupation	324	● — — réciproques	440
● — — d'ambé	326	● pronom de politesse	452
● — — de politesse	326, 327	● pron de majesté	453
● — — dans les appellations de respect	326, 327	● pron de modeste	453
● ton éloge (possessif équivoque)	329	● pronoms adverbiaux	441 à 444
● répétition du possessif	333, 334	● répétition du pronom person.	457, 458
● adj possessifs toniques	335 à 337	● postposition du pronom sujet	459, 460
● pronom possessif	338 à 343	● place des pronom person. multiples	445 à 450
● possesseur indéfini	319	● pronom dit explétif	456
possible (il est) que , mode	529-2 ^e -627 ter	● inversion du pronom personnel	459, 460
possible (les plus...)	173	PRONOMINALE (VOIX)	465, 603 à 605
pour (divers emplois)	844	● voix pronominale réciproque	603
pour moi, je...	428, 730, 844	PRONONCIATION DU FRANÇAIS	VII
pour + infinitif , introduisant une action immédiate	699	(aperçu)	
pour, pour que (but)	712, 715	PROPOSITIONS (les)	page 2
pour... (concession)	718, 722	propre (son)	322
pour autant	720	puis (je)	470, note
pour que (conséquence)	699, 702	puisque	691
pour ne pas que...	715 NB	puissé-je, dussé-je	595, 617
pour peu que, si peu que	755		
vous prédisiez , etc.	470 (p 230)		
préfère (il) être... à être...	777		
PRÉFIXES			
● dans les noms	64		
● — — adjectifs	99		
● — — verbes	613		
PRÉPOSITIONS	836 à 845		
à	838	quand, lorsque , introduisant une péripète	657
dans	839	— — — introduisant une opposition	725 NB
de	837	— — — intr une condition	750
en	840	quand bien même	755 bis
par	843	quand il a eu travaillé	493, 494
pour	844	quand tu veux (viens), quand tu voudras	488 b
sous	842	quant à moi	428, 730
sur	841		
● prépositions avec les noms de rues, de places, etc	842 bis	QUALIFICATIFS v adjectifs	
● répétition des prépositions	845	QUANTITE, DEGRÉS	
prétends (je) que + subjonctif	530	● appliqués au nom	196 à 207
preuve (à)	152	● — — à l'adjectif	208 à 210
PRIX (compléments de)	800	● — — à l'adverbe	210 bis, 831

Q

● compléments d'objet : place	634, 635	● participe dit passé	561 à 573
● absence de compl. d'objet	587	● — à valeur d'adjectif	561
● subordonnée, compl. d'obj	627 <i>ter</i> , 637 à 641	● — (accord)	562 à 573
● compl. d'objet (infinitif)	636	● — invariable, complété par un infinitif	570
● — (proposition infinitive)	640	● participe passé couvu, vécu, coûté, passé (accord)	571
● infinitive compl. d'objet subordonnée à une relative	550, 640	● — tendance à l'invariabilité	573
● compl. d'objet (proposition interrogative)	641	● participe ou infinitif? (je l'ai vu trainé ou trainer)	142
● — (proposition relative)	641	● participe futur	574
œil (pluriel)	45	● participe construit absolument	560 et 561 <i>ter</i>
œuvre (genre)	27	partie (prendre à)	162
office (genre)	27	partir à	838 <i>note</i>
ombre (genre)	27	passer (auxiliaires de)	563
on	366 à 368	PASSIVE (VOIX)	596 à 602
on (valeurs particulières)	367	● passif impersonnel	
on (substituts de)	368	(il fut remercié à . . .)	597
on pour tu, nous, il, etc	169, 485	● passif de résultat (maintenant, la maison est construite)	598
on aura tout vu!	490	se voir, s'entendre + infinitif	
ont vécu (ris)	492	— passif	595
OPPOSITION v CONCESSION	717 à 737 <i>bis</i>	● passif (fréquence du)	599
optimal	210	pécheresse	31, 78
ORDRE et DÉFENSE (expression)	826 à 829	pendule (genre)	27
● indicatif expr. l'ordre, la défense	482	personne (pronom)	390, 809
● infinitif — — —	551 et 829	personne négatif, affirmatif	810 <i>bis</i> NB
orge (genre)	28	● personnels (pronoms)	418 à 460
orgue : genre	26	peu de gens que j'ai rencontrés (le)	572
ou	162, 849	peur que... ne... (de)	715
ou (sujets unis par)	581	peut-être	823
où (adv. relatif)	401	peut pas qu'elle ne vienne (il ne se)	807
autre que	850	physique (genre)	27
P		PHRASE (la)	page 2
page (genre)	27	pire, pis	210
palabres (genre)	28	● place de l'adj. épithète	116 à 132 <i>bis</i>
Pâques (genre)	26	● place de l'adverbe	833 à 835
par (divers emplois)	843	● place de l'attribut	147 à 149
par ou de? (introduisant un compl. d'agent, après un passif)	600 à 602	● place de l'article	275, 276
parallèle (genre)	27	● place des pronoms personnels	445 à 450
paraître (auxiliaires de)	593	plein les mains	184
parce que et par ce que	681	pleut (il), les coups pleuvent	606
pardon! (admiratif)	822 <i>bis</i>	la plupart + complément	205 (p. 87 et <i>note</i> 1)
pareil à	768	PLURIELS v noms et adjectifs	
PARTICIPE	556 à 574	● pluriels, ayant valeur particulière	47, 48
● participe présent	556 à 558 <i>bis</i>	● pluriel de politesse, etc.	316 à 318
● — à valeur d'adjectif	556	plus (davantage) ne... plus, non plus : prononciation	809 <i>note</i> , 811
● — à valeur de verbe	556 <i>bis</i> à 560 <i>bis</i>	plus... que... ne	782-a
● — en -ant (conjoint)	567	plus rapides possible (les)	173
● — en -ant (disjoint)	568	plus de dix	203
● — ses divers sens	558 <i>bis</i>	plus... plus..., moins... moins...	781
● — dit gérondif (en faisant, tout en faisant)	569, 569 <i>bis</i>	plus d'un, plus de deux (accord)	583 <i>bis</i>
		plôt au Ciel que...	824
		plutôt... que...	773 <i>bis</i> , 777, 782-c, 782 <i>bis</i>

● appliqués au verbe	609 à 611	quelqu'un	365
● adverbess de quantité (tableau)	210 bis	quelques, plusieurs, etc.	380
● nombres cardinaux (adject numéraux)	196, 197	quel qu'il soit	727
● mille, orthographe	197	quelques efforts que je fasse	728
● vingt, cent, orthographe	197	quelque bons que vous soyez	728
● nombres ordinaux	198	qu'est-ce que?	353
● — exprimant des fractions	199	qu'est-ce qu'il y a comme eau !	206, 347, 821
● — multiples	200	qu'est-ce qui	351
● — distributifs	201	question de...	174
● quantités non chiffrées		question santé (in)	190
● (noms au pluriel)	205	qui (relatif, emplois)	392, 393
● quantités non chiffrées		à qui renvoyant à un nom de chose	
● (noms au singulier)	206	ou à un nom d'animal	392
● quantités approximatives	203	qui (sans antécédent)	393
● degré et intensité dans les noms		qui... qui... (les uns... les autres)	361, 408
● (expr. particulières)	207	qui... (le premier) mode	416 bis
● comparatif et superlatif	205 à 210 bis	qui court (je le vois, le voilà)	404
	771 à 772, 774, 776	quelconque	410
que (relatif, emplois)	394, 395	qui va bien (voilà)	393
{ que je savais avoir fait...		qui... (c'est lui)	407
{ (l'homme)		qu'a dit (c'est lui)	393
{ dont je savais qu'il avait fait...		qui mieux mieux (à)	408
{ que je savais qui avait fait...	400, 550	ce qui, ce qu'il	406
que je sache	409, 522, 780	qui... qui... (indéfina)	361 NB
que je suis (malheureux que je suis)	394	qui (ce)	359, 401 bis
que pourra (advienne)	393	qui que vous soyez	727
qu'il a fait (les chaleurs)	569	qui vivra verra	628 bis
qu'il fut... (abandonné)	688	qui m'aimera (j'aimerai)	641-d
que? (interrogatif, emplois)	352, 353	qui vous voudrez (embrassez)	393
que faire? quoi faire?	353, n.	qui suis (je suis celui)	585
que faire, quoi faire (je ne sais)	359, 641	qui? (interrogatif, emplois)	351 à 353
que n'importe?	354, NB	à qui? de qui? (emplois)	354
que (conjonction)	850	qui est-ce que? qui est-ce qui, etc.	352 à 354
que (le jour), la jour où	401	qui! exclamatif	360
que (particule de soutien)	147, 296-NB, 743 bis, 807, 851	quoi (relatif neutre)	396
que employé seul, exprimant la conséquence	703	à quoi (une chose)	396
que + subjonctif = pour que	522 et 715	quoi? (inter emplois)	351, 353, 354
que signifiant puisque	693	quoi? (tu lui as dit)	354
que ou de ce que	639	quoi! (exclamatif)	358, 822 bis
que je vous dise une bonne nouvelle	522	quoique (conjonction)	723, 724
que je ne vous revoie pas!	522	quoique (indicatif ou conditionnel)	724
que je ne sois jamais séparé de vous!	522	quoi que vous disiez	727, note
que je l'ai rencontré (la dernière fois)	395	quoi qu'il en ait	725
que ou!	807		
que... ne... = sans que... avant que. .	670, 704, 789		
que... que... (= soit que... soit que...)	725, 756		
que si... (conj. de supposition)	751		
que si! (affirmation)	751, note		
quelconque	369		
quelque (adverbe)	203		
quelque peu	364		
quelque (adjectif indéfini)	364		

R

RELATIF (PRONOM et ADJECTIF)

	391 à 417 bis
● pronom relatif sujet	392, 393
● — sujet + accord du verbe	585 ter
● — compl indirect	392, 396
● — attribut du sujet	394
● — compl d'objet	394
● — (pièce du)	391 n° 1, 404
● — (répétition du)	405, 405 bis
● — sans l'antécédent ce	401 bis

● pronom relatif. formes composées	402, 403
● adjectif relatif	413
● relatifs indéfinis	410 à 412, 727, 728
● relatives (propos)	414 à 417 bis
	551, 696, 705, 716, 726
	737, 763, 784, 796
● — déterminatives	415
● — circonstancielles	416, 417 bis
● — (mode du v.)	416, 417 bis
● prop. relative équivalent à une exclamation	407
● — — — — — une interrogation	641

RELIEF (MISE EN)	407, 428, 730
● représentant (pronom)	210 ter
rentrer (pour entrer)	592, n. 1
rien , négatif	390
rien , affirmatif	390, 810' bis NB
rien comme nom	390
rien moins que	} 810 bis, note
rien de moins que	
rien qu'en (l'écoutant)	559 bis
rien que pour...	714, note
risquer de réussir	685 bis, note
roi des rois (le)	207
rudement bête	208

S

sache pas (je ne)	522
salud, salope	29
sans égale (félicité)	178
sans que + indicatif	756 bis
sans que... ne...	810
sauf	183
sauf que	808
se rase (il) et il prend son frère	
avec lui	438
se voient de loin (ils) = passif	439, 604 b
semble que (il) et il me semble	
que... (mode)	530, 627
se mourir, se rire	604
seul qui (le) (accord du v.)	585
seule fin de (à)	714
si grand que (pas)	208, 765
si , conditionnel — temps et modes	750 à 755
	760 à 761 bis
si expr. le temps	660
si expr. la cause	693
si affirmatif	806
si + le futur	488
si + le conditionnel	752, 753
si j'avais su!	411
si j'avais dix ans de moins...	508
s'il pouvait revenir!	508
si on me voyait!	508
si tu allais te reposer?	508
si tu avais pu m'expliquer (souhait)	511

si on m'avait vu!	511
si tu étais allé te reposer?	511
si tant est que...	748
si ça se trouve	823, note
si ce n'est que...	808, 850
si bon que (+ conséquence)	700
si bon que, pour si bon que, etc.	728
si naïf que de croire (il n'est pas)	708

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES page 1

SIGNES DE PONCTUATION	XII
sinon : divers sens	758
aitôt, aussitôt + participe	663
snob : accord	97
soi et lui	439, 439 bis
soi-disant	439
soit... soit...	849
soit que	694
solde (genre)	27
somme (genre)	27
SONS du FRANÇAIS	VII
Son et en	331, 332
son couvercle à cette thière	
(remettez)	332
sorte de (une)... (accord de l'adjectif qualificatif)	168
sorte que (de), de telle façon que (mode)	701
sortir (auxiliaires)	592
sortir, entrer , transitifs	592

SOUHAIT, REGRET	824 à 825
souillon	36 NB
steppe (genre)	28
sourit-il...	616
sous (divers emplois)	842
speaker, speakerne	33

STYLE DIRECT 574 bis

STYLE INDIRECT 574 bis

STYLE INDIRECT LIBRE	574 bis
● l'interrogation indirecte	574 bis
suer sang et eau	259
Suisse	33

SUBJONCTIF 522 à 537 bis

● les temps du subjonctif	531 à 537 bis
● subjonctif présent	531
● — passé ou parfait	532
● — imparfait et plus-que-parfait	533 à 537
imparfait et plus-que-parfait remplacés par le subj. prés. et le subj. passé	534
● — emplois particuliers dans le F. E.	535, 536
● — d'ordre ou de défense	522
● — de souhait	522
● — de protestation	522
● — de supposition	522
● — d'atténuation	522

● subjonctif de concession	522
● — d'indignation	522
● — de désar	522
● — dans les prop. subord. sujet et objet	627 à 627 ter, 637 à 639
● — après après que	524
● — dans les subordonnées de temps	524
imparfait et plus-que parfait remplacés par le subj. prés. et le subj. passé.	
● subordonnées de concession	525
● — — but	526
● — — cause niée	527
● — — supposition,	
● — — condition	528
● — après le pronom rel.	416, 417
● — par attraction	529-1 ^o
● — en concurrence avec l'indicatif (J'espère... il est probable je comprends, etc.)	529 à 530
● subj. après je voudrais que	547 ter, II b
SUFFIXES	
● dans le nom	62
● — l'adjectif	98
● — le verbe	612
SUJET 614	
● absence de sujet	421, 422, 614
● accord du verbe avec le sujet	578 à 585 bis
● sujets collectifs (accord du verbe)	583 bis
● place du sujet	615 à 625
● — — dans l'interr. directe	617
● — — dans l'interr. indirecte	617 bis
● — — dans les tours exclamatifs	618
● — — après peut-être, aussi, à peine, etc.	619
● — — après cert. compl. circ.	620
● — — après un attribut	621
● — — après le relatif que	622
● — — dans les expr. de concession	623
● — — dans certaines prop. infinitives	624
● — — dans la mise en relief	625
● infinitif sujet précédé de de, de que de	544, 626
● subordonnées sujet (modes)	627 à 628
● sujet (proposition relative)	628 bis
SUPERLATIF ABSOLU 205, 206, 208, 210 bis	
SUPERLATIF RELATIF 205, 206, 208, 210, 210 bis, 772	
● — (accord)	170 à 173
le livre le plus beau	250
suppose que (je) + subjonctif	530

SUPPOSITION v. condition sur (divers emplois) 841	
SURCOMPOSÉS (TEMPS)	
● passé surcomposé	493, 494
● plus-que-parfait —	495 a
● futur antérieur —	495 b
● conditionnel passé —	495 c
● subj. passé —	495 d, 537 bis
● temps surcomposés accord du participe	563 NB
surtout que	694

T

taire (faites-le)	605
tandis que, alors que :	
expr. le temps	658 bis, 675
— l'opposition	734
tant s'en faut que	736
tant soit peu	208, note, 755
tel	372 à 374
tel quel	372 et note, 768
tel qui...	373, 411
tel que... (comparaison)	372, 768
tel que... (intensité, conséquence)	374, 700
tello la foudre	147
tel, tant exprimant la cause	687 bis
témoin	37, 151, 152
TEMPS (expression du) 642 à 684	
● le moment de l'action	642 à 660
● l'heure	642
● la partie de la journée	643
● le jour et la date	644
● le semaine, la quinzaine	645
● le mois	646
an et année	649
● le saison	647
● l'époque	650
● parenté du temps et du lieu	652
	(v. aussi 401)
● la postériorité	661 à 666
● l'antériorité	667 à 671
● emploi du gérondif et de l'infinitif	654, 655
● adverbes de temps	652 à 653 bis
● conjonctions de temps	656 à 660, 665 à 666, 670, 671, 675, 678, 683
● adverbes de temps	652 à 663, 662, 668, 673, 677, 680
● prépositions de temps	642 à 651, 661
	664, 667, 669, 676, 679, 681
● le durée	672 à 684 bis
● terminaisons verbales	469 à 479
tiens (je) que + indicatif	
— à ce que + subjonctif	530
tiens ! la tache a disparu	539
titre d'une œuvre (accord du verbe)	585 bis
tomber (auxiliaires de)	590
toujours là (il est), il n'est toujours pas là	673

Table des matières

INTRODUCTION

Les sons du français.	VII	Principaux signes de ponctuation	XII
La prononciation	VII		
L'« e » dit muet	VIII		
Les liaisons	VIII		
L'élision	X	Accents et signes orthographiques.	1
L'accent tonique et l'intonation	XI		

LA PHRASE ET LES PROPOSITIONS p. 1.

La sphère du nom.	La sphère du verbe
Le nom (ou substantif)	Le verbe ses formes
L'adjectif qualificatif	Emploi des modes et des temps
L'apposition, l'épithète	L'indicatif
<i>place de l'épithète</i>	<i>présent</i>
L'attribut	<i>futur</i>
Accord de l'apposition, de l'épithète, de l'attribut	<i>futur antérieur</i>
Les compléments du nom	<i>passé composé</i>
Les compléments de l'adjectif qualificatif	<i>passé surcomposé</i>
La quantité et ses degrés	<i>passé simple</i>
<i>appliqués au nom</i>	<i>imparfait</i>
(adjectifs numéraux)	<i>plus-que-parfait</i>
<i>appliqués à l'adjectif</i>	<i>passé antérieur</i>
(comparatifs et superlatifs)	Le conditionnel
Les déterminants du nom	<i>présent</i>
L'article	<i>passé</i>
<i>Les adjectifs (et pronoms) démonstratifs</i>	Le futur et le futur antérieur du passé
<i>Les adjectifs (et pronoms) possessifs</i>	Le subjonctif
<i>Les adjectifs (et pronoms) interrogatifs</i>	<i>les temps du subjonctif</i>
<i>Les adjectifs (et pronoms) exclamatifs</i>	L'impératif
<i>Les adjectifs (et pronoms) indéfinis</i>	L'infinitif
<i>Les adjectifs (et pronoms) relatifs</i>	<i>l'infinitif-nom</i>
Les pronoms personnels	<i>valeurs verbales de l'infinitif</i>
	Le participe
	<i>présent</i>
	<i>gérondif</i>
	<i>passé</i>
	<i>l'accord du participe passé</i>

Style direct, style indirect	273	<i>d'opposition, de concession</i>	335
Principes de la concordance des temps	274	<i>de condition, de supposition de comparaison</i> ¹	343
<i>tableaux de concordance des temps</i>	276	<i>de manière</i>	361
L'accord du verbe	280	<i>de moyen, d'instrument</i>	364
Verbes transitifs, verbes intransitifs	284	<i>de lieu</i>	366
Les auxiliaires	285	<i>autres compléments circonstanciels</i>	367
La voix passive	288	Les modalités de l'énoncé	
La voix pronominale	291	L'affirmation	371
Les verbes impersonnels	293	La négation	373
L'absence de verbe	294	L'interrogation	379
« Faire », suppléant d'autres verbes	294	L'exclamation	382
Intensité et degrés appliqués au verbe	295	Le doute, la possibilité, l'éventualité	383
Le sujet	298	Le souhait, le regret	384
L'apostrophe	305	L'ordre, la défense	385
L'objet	306	Les mots invariables	
Les compléments circonstanciels	313	Les adverbes	389
<i>de temps</i>	313	<i>place des adverbes</i>	389
<i>de cause</i>	324	Les prépositions	392
<i>de conséquence</i>	329	Les conjonctions	400
<i>de but, d'intention, de destination</i>	333	<i>de coordination</i>	400
		<i>de subordination</i>	402

INDEX p. 403.

1. V note 1, page 362

Imprimé en France par BRODARD-TAUPIN — Coulommiers-Paris 30/3651/2
Dépôt légal n° 9547, 1 1975 -- Collection n° 11 — Édition n° 07

 15/1741/6

I S B N 2 01 002134 7